

Là où notre vision nous mène

Banque Royale du Canada
Rapport annuel 2006



À l'heure actuelle

Profil de RBC

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque principale RBC; dans le présent texte, elle est parfois désignée par l'acronyme RBC. La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada en fonction des actifs et de la capitalisation boursière, et elle est une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord. Nous offrons, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services bancaires à la grande entreprise, des services de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nos équipes Technologie et exploitation mondiales et Fonctions générales facilitent la croissance des activités grâce à leur expertise ainsi qu'à des procédés et technologies de pointe. Notre société compte environ 70 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 14 millions de particuliers, d'entreprises, d'organismes du secteur public et d'institutions dans des bureaux répartis en Amérique du Nord et dans 34 pays.

Au Canada, nous détenons de solides parts de marché dans tous nos secteurs d'exploitation. Dans le secteur des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, nous occupons le premier ou le deuxième rang dans la plupart des produits de détail. Dans le secteur des services de gestion de patrimoine, nous détenons la première place (1) des banques canadiennes en ce qui a trait aux activités de courtage traditionnel, ainsi qu'à titre de fournisseur de fonds communs de placement, et la deuxième place (1) relativement aux activités de services de

courtage autogéré. Nos activités d'assurance sont les plus importantes de celles détenues par une banque canadienne, nous comptons parmi les dix premiers fournisseurs de produits d'assurance vie au Canada, et nous dominons le marché de l'assurance crédit, de l'assurance voyage, et de l'assurance invalidité individuelle. En ce qui a trait aux services bancaires à la grande entreprise et de banque d'investissement, nous demeurons le plus important preneur ferme et sommes les conseillers les plus sollicités en matière de regroupements d'entreprises. Au pays, notre réseau de prestation de services est un des plus vastes parmi ceux de l'ensemble des sociétés canadiennes de services financiers.

Aux États-Unis, nous offrons des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services d'assurance, de courtage traditionnel, de même que des services bancaires à la grande entreprise et de banque d'investissement à environ 2 millions de clients.

À l'extérieur de l'Amérique du Nord, nous possédons un réseau de services bancaires de détail dans les Antilles, et nous avons une présence importante dans des marchés choisis. Nous offrons des services de banque d'investissement, de négociation, de correspondance bancaire et de réassurance aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public de même qu'aux clients institutionnels et commerciaux. Nous offrons également des services de gestion privée et de gestion de patrimoine aux particuliers ayant un avoir net élevé ainsi qu'aux grandes entreprises et aux clients institutionnels.

(1) En fonction des biens administrés.

1	Sommaire des résultats	25	Rapport de gestion	99	États financiers consolidés	161	Glossaire
2	Message du président et chef de la direction	26	Résumé	100	Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers	163	Administrateurs et haute direction
5	Nos objectifs et notre rendement	33	Questions en matière de comptabilité et contrôles	100	Rapports des comptes agréés inscrits indépendants	164	Principales filiales
6	Être le chef de file incontesté du secteur des services financiers au Canada	38	Résultats consolidés liés aux activités poursuivies	101	Rapport de la direction concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière	165	Renseignements aux actionnaires
8	Tirer parti de la solidité de nos services bancaires, de nos services de gestion de patrimoine et de nos activités sur les marchés financiers aux États-Unis	43	Information financière trimestrielle	101	Rapport des comptes agréés inscrits indépendants		
10	Être un prestataire de choix de services financiers spécialisés à l'échelle mondiale	45	Résultats des secteurs d'exploitation liés aux activités poursuivies	102	Bilans consolidés		
12	Technologie et exploitation mondiales et Fonctions générales	63	Situation financière	103	États consolidés des résultats		
13	Message du président du Conseil	71	Gestion du risque	104	États consolidés de la variation des capitaux propres		
14	Gouvernance	90	Risques additionnels susceptibles d'influer sur les résultats futurs	105	États consolidés des flux de trésorerie		
17	Responsabilité d'entreprise	92	Information financière supplémentaire	106	Notes complémentaires		

Le présent rapport annuel contient des déclarations prospectives au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Les lecteurs sont priés de ne pas accorder une confiance sans réserve à ces déclarations prospectives, puisque de nombreux facteurs importants pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées dans les déclarations prospectives. Des renseignements additionnels au sujet de ces facteurs sont fournis à la section intitulée « Mise en garde au sujet des déclarations prospectives », à la page 25.

Vision

- Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients

Valeurs

- Excellence du service aux clients et aux collègues
- Travailler ensemble pour réussir
- Responsabilité personnelle pour un rendement élevé
- Diversité visant la croissance et l'innovation
- Confiance inspirée par l'intégrité dans toutes nos actions

Objectifs stratégiques

- Être le chef de file incontesté du secteur des services financiers au Canada
- Tirer parti de la solidité de nos services bancaires, de nos services de gestion de patrimoine et de nos activités sur les marchés financiers aux États-Unis
- Être un prestataire de choix de services financiers spécialisés à l'échelle mondiale

Sommaire des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2006	2005	2004	2006 par rapport à 2005 Augmentation (diminution)	
Rendement de l'exploitation					
Total des revenus	20 637 \$	19 184 \$	17 802 \$	1 453 \$	8 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances	429	455	346	(26)	(6)%
Frais autres que d'intérêt	11 495	11 357	10 833	138	1 %
Bénéfice net	4 728	3 387	2 803	1 341	40 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	23,5 %	18,0 %	15,6 %	550 p.b.	n.s.
Bénéfice dilué par action	3,59 \$	2,57 \$	2,11 \$	1,02 \$	40 %

Capital					
Ratio du capital de première catégorie	9,6 %	9,6 %	8,9 %	- p.b.	n.s.
Ratio du capital total	11,9 %	13,1 %	12,4 %	(120)p.b.	n.s.
Actif ajusté en fonction des risques	223 709 \$	197 004 \$	183 409 \$	26 705 \$	14 %

Facteurs clés					
Total des prêts (avant la provision cumulative pour pertes sur prêts)	209 939 \$	191 914 \$	172 560 \$	18 025 \$	9 %
Dépôts	343 523	306 860	270 959	36 663	12 %
Total de l'actif	536 780	469 521	426 222	67 259	14 %
Biens sous gestion	143 100	118 800	102 900	24 300	21 %
Biens administrés (1)	525 800	417 100	391 000	108 700	26 %

Information sur les actions ordinaires					
Cours de l'action					
Haut	51,49 \$	43,34 \$	32,95 \$	8,15 \$	19 %
Bas	41,29	30,45	29,02	10,84	36 %
À la clôture	49,80	41,67	31,70	8,13	20 %
Dividendes déclarés par action	1,44	1,18	1,01	0,26	22 %
Valeur comptable par action	16,52	14,89	13,57	1,63	11 %
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	63 788	53 894	40 877	9 894	18 %

(1) Compte non tenu des biens des Services aux investisseurs institutionnels qui ont été transférés à la coentreprise RBC Dexia Investor Services le 2 janvier 2006.
n.s. non significatif

RBC Particuliers et entreprises – Canada

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2006	2005	2004	2006 par rapport à 2005 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	13 381 \$	12 499 \$	11 213 \$	882 \$	7 %
Bénéfice net	2 794	2 304	2 043	490	21 %
Rendement des capitaux propres	31,5 %	27,1 %	24,7 %	440 p.b.	n.s.
Moyenne des prêts et des acceptations	180 500	161 500	145 300	19 000	12 %
Moyenne des dépôts	145 700	138 800	133 700	6 900	5 %
Biens administrés	213 200	180 300	157 300	32 900	18 %
Biens sous gestion	89 700	72 100	58 700	17 600	24 %

Les activités de notre secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada ont continué à renforcer notre position de chef de file dans la plupart des principales catégories de produits, en élargissant notre réseau de distribution, en améliorant nos produits et services, en répondant mieux aux besoins de nos clients et en consolidant nos relations avec les clients.

RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2006	2005	2004	2006 par rapport à 2005 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	2 872 \$	2 728 \$	2 702 \$	144 \$	5 %
Bénéfice net	444	387	214	57	15 %
Rendement des capitaux propres	13,6 %	11,8 %	5,4 %	180 p.b.	n.s.
(en millions de dollars américains, sauf les pourcentages)	2006	2005	2004	2006 par rapport à 2005 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	2 537 \$	2 248 \$	2 057 \$	289 \$	13 %
Bénéfice net	393	320	162	73	23 %
Moyenne des prêts et des acceptations	18 300	16 900	14 400	1 400	8 %
Moyenne des dépôts	29 700	27 400	25 200	2 300	8 %
Biens administrés	274 200	198 400	191 800	75 800	38 %
Biens sous gestion	47 500	39 500	36 300	8 000	20 %

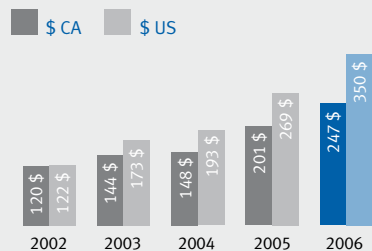
Les services de gestion de patrimoine et les services bancaires de notre secteur Particuliers et entreprises – États-Unis et International ont continué à contribuer à la croissance de notre clientèle et à améliorer nos capacités grâce à une combinaison d'initiatives de croissance interne et d'acquisitions. En 2006, nous avons élargi notre réseau de distribution ainsi que notre gamme de produits et services, et avons mis l'accent sur l'expansion de nos activités dans les marchés et régions à croissance rapide.

RBC Marchés des Capitaux

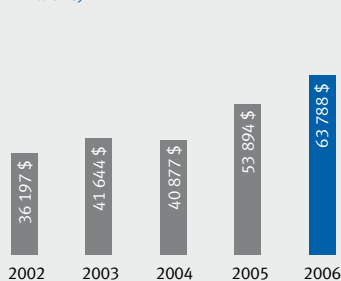
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2006	2005	2004	2006 par rapport à 2005 Augmentation (diminution)	
Total des revenus (majoré au montant imposable équivalent)	4 693 \$	4 062 \$	3 933 \$	631 \$	16 %
Bénéfice net	1 407	760	827	647	85 %
Rendement des capitaux propres	29,3 %	18,1 %	19,5 %	1 120 p.b.	n.s.
Moyenne des prêts et des acceptations	23 500	17 600	18 600	5 900	34 %
Moyenne des dépôts	118 800	98 900	88 400	19 900	20 %

En menant à bien ses plans de croissance, le secteur RBC Marchés des Capitaux a contribué au maintien de notre position de chef de file incontesté du marché canadien, à l'expansion de nos activités dans le marché milieu de gamme aux États-Unis ainsi que de notre plateforme mondiale de financement des infrastructures.

Rendement total pour les actionnaires (1) (d'un placement de 100 \$ datant du 1^{er} novembre 2001)



Capitalisation boursière (en millions)



Rendement pour les actionnaires

	2006 par rapport à 2005	TCAC sur 5 ans (2)
Rendement total pour les actionnaires (1) \$ CA	23 %	20 %

	2006 par rapport à 2005	TCAC sur 5 ans (2)
Rendement total pour les actionnaires (1) \$ US	30 %	28 %

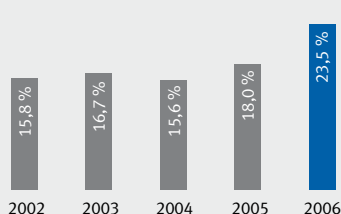
Capitalisation boursière

- Au premier rang parmi les banques canadiennes
- Au premier rang parmi les sociétés canadiennes
- Au septième rang parmi les banques nord-américaines

Bénéfice dilué par action



Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires



Rendement financier

	2006 par rapport à 2005	TCAC sur 5 ans (2)
Bénéfice dilué par action	40 %	15 %

Bénéfice net (en millions)



Total des revenus (en millions)



Rendement financier

	2006 par rapport à 2005	TCAC sur 5 ans (2)
Bénéfice net	40 %	15 %
Total des revenus	8 %	5 %

Total des prêts (en millions)



Total des dépôts (en millions)



Facteurs opérationnels clés

	2006 par rapport à 2005	TCAC sur 5 ans (2)
Total des prêts	9 %	5 %
Total des dépôts	12 %	8 %

Nota : Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

(1) Le rendement total pour les actionnaires correspond à la plus-value du cours des actions, plus les dividendes réinvestis, sur une base annualisée.

(2) Taux de croissance annuel composé (TCAC) sur cinq ans.

Là où notre vision nous mène

Message du président
et chef de la direction



Haute direction de la Banque Royale du Canada. (De gauche à droite) Elisabetta Bigsby, chef de groupe, Ressources humaines et transformation; Martin J. Lippert, chef de groupe, Technologie et exploitation mondiales; Barbara G. Stymiest, chef de l'exploitation; Gordon M. Nixon, président et chef de la direction; W. James Westlake, chef de groupe, RBC Particuliers et entreprises – Canada; Peter Armenio, chef de groupe, RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International; Charles M. Winograd, chef de groupe, RBC Marchés des Capitaux.

Depuis 2004, notre vision et notre philosophie directrice consistent à « toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients ». Nous croyons fermement que nous pouvons toujours en faire davantage pour nos clients, ce qui nous motive à continuellement améliorer la façon dont nous travaillons avec eux et les uns avec les autres au sein de l'entreprise. Notre vision nous a poussés à trouver les meilleures solutions pour répondre aux besoins de nos clients.

Notre réussite continue nous permet d'offrir constamment un rendement supérieur pour les actionnaires tout en finançant de nouvelles occasions d'affaires au sein de nos secteurs d'exploitation. En 2006, nous avons enregistré des résultats financiers records et avons franchi un jalon important en affichant un bénéfice de plus de 1 milliard de dollars pour chacun des trimestres. Ces résultats reflètent la forte croissance de chacun de nos secteurs d'exploitation, la mise en œuvre réussie de nos initiatives de croissance ainsi que la conjoncture favorable de nos marchés à l'échelle nationale et internationale. Au cours de l'exercice, nous avons continué à rembourser les capitaux propres de nos actionnaires au moyen de hausses des dividendes et de rachats d'actions, ce qui nous a permis d'obtenir un rendement total pour les actionnaires de près de 23 % (30 % en dollars américains), pour l'exercice terminé le 31 octobre. Nous avons payé un dividende en actions, ce qui a eu la même incidence qu'un fractionnement de nos actions ordinaires à raison de deux pour une, et avons ainsi permis à un plus grand nombre d'investisseurs d'acquiescer nos actions.

Notre réussite est stimulée par nos objectifs stratégiques

Lorsque nous avons lancé notre approche « Le client avant tout », tous les employés de RBC se sont engagés à dépasser les attentes de nos clients chaque fois qu'ils en auraient l'occasion et par tous les modes de prestation de services. Nous croyons que plus de clients feront plus souvent affaire avec nous si nous pouvons constamment respecter cet engagement. Pour ce faire, nous mettons l'accent sur trois objectifs stratégiques :

1. Être le chef de file incontesté du secteur des services financiers au Canada.
2. Tirer parti de la solidité de nos services bancaires, de nos services de gestion de patrimoine et de nos activités sur les marchés financiers aux États-Unis.
3. Être un prestataire de choix de services financiers spécialisés à l'échelle mondiale.

Nous avons fait des progrès en ce qui a trait à chacun de ces objectifs, grâce à diverses initiatives ayant toutes pour but de servir nos clients le mieux possible.

Au Canada, nous avons renforcé notre position de chef de file dans la plupart des principales catégories de produits de détail et de gros. Nous sommes le premier fournisseur au chapitre des principaux types de prêts à la consommation, en raison de notre importante part de marché dans les secteurs des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires résidentiels. Grâce à sa vaste gamme de produits ainsi qu'à la taille, à la diversité et à la

portée de son réseau de distribution, RBC est devenue la société de fonds communs de placement qui connaît la croissance la plus rapide au pays. Par ailleurs, notre position de chef de file dans les marchés financiers au Canada est reconnue par de nombreuses sources à l'échelle nationale et internationale.

La taille et la diversité de nos activités au Canada ont également été bénéfiques pour l'ensemble de l'entreprise et sont à la base de notre croissance durable. Grâce à la solidité de notre bilan, nos cotes de crédit sont élevées, de sorte que RBC a été nommée la banque la plus sûre du Canada et la quatrième banque la plus sûre en Amérique du Nord par le magazine *Global Finance*. La centralisation de l'exploitation et de la technologie continue de favoriser des économies d'échelle ainsi que l'innovation requise pour renforcer et mettre à profit notre position de chef de file à l'échelle mondiale. En outre, notre marque a une fois de plus été reconnue comme la marque ayant le plus de valeur au Canada, ce qui constitue un atout que nous cherchons continuellement à exploiter à l'échelle mondiale.

Pour ce qui est des progrès relatifs à notre deuxième objectif stratégique, je suis satisfait de la croissance de l'ensemble de nos activités aux États-Unis.

Cette année, nos activités bancaires aux États Unis ont affiché de meilleurs résultats, en fonction d'une stratégie claire axée sur la prestation de services aux entreprises, aux propriétaires d'entreprise et aux professionnels, tout en investissant dans l'infrastructure nécessaire à la croissance future. De plus, nous avons annoncé une entente visant l'acquisition de deux sociétés qui cadrent très bien, sur les plans stratégique, économique et culturel, avec nos activités dans le sud-est des États-Unis. L'acquisition de Flag Financial Corporation, qui exploite la plus importante banque à rayonnement local établie à Atlanta, nous permettra d'accroître notre clientèle dans un important marché en expansion. De plus, l'annonce, en novembre 2006, de notre intention d'acquiescer 39 succursales situées dans l'Alabama et appartenant à AmSouth Bancorporation nous portera immédiatement au septième rang des institutions financières dans cet État, en fonction des dépôts. Les deux acquisitions, qui devraient se conclure au début de 2007, s'ajoutent à nos ouvertures de nouvelles succursales dans des zones à forte croissance.

Les liens étroits entre nos secteurs d'exploitation nous permettent d'utiliser nos capacités en ce qui a trait aux marchés financiers pour mieux servir les épargnants américains en leur donnant accès à nos capacités en matière de montage de prêts à l'échelle mondiale et de placements structurés. Pendant l'exercice, nous avons continué d'accroître notre clientèle et notre capacité à la servir grâce à l'ouverture de 10 nouveaux bureaux de gestion de patrimoine dans des villes à forte croissance ainsi qu'au recrutement de conseillers financiers performants auprès de nos concurrents. Par conséquent, à la suite de notre acquisition d'American Guaranty & Trust Company, une société établie au Delaware, nous sommes en mesure d'offrir des produits et services de fiducie plus efficaces aux clients américains ayant un avoir net élevé.

Nos capacités en matière de services de banque d'investissement et de placements à revenu fixe destinés au marché américain augmentent en raison d'une combinaison de croissance interne et d'acquisitions, laquelle nous a permis de nous rapprocher de notre objectif qui consiste à être un fournisseur de premier rang de sociétés américaines du marché milieu de gamme aux États-Unis. Nous nous sommes classés parmi les meilleures banques d'investissement visant le marché milieu de gamme aux États-Unis et, pour les neuf premiers mois de 2006, nous nous sommes classés au premier rang au chapitre des grandes opérations gérées en ce qui concerne le nombre d'émissions d'obligations municipales (selon Thomson Financial). Vers la fin de l'exercice, nous avons annoncé une entente visant l'acquisition des activités de courtage et de certains autres actifs de Carlin Financial Group, de New York, ce qui fournira à nos clients une plateforme d'exécution électronique qui sera la meilleure de sa catégorie en Amérique du Nord. Enfin, en novembre 2006, nous avons annoncé une entente visant l'acquisition de Daniels & Associates, L.P., le conseiller en matière de fusions et d'acquisitions le plus actif aux États-Unis dans les secteurs de la câblodistribution, des télécommunications et de la radiodiffusion. Les opérations visant Carlin Financial Group et Daniels & Associates, L.P. devraient toutes les deux se conclure au début de 2007.

Pour atteindre notre troisième objectif stratégique, nous avons investi dans plusieurs secteurs d'exploitation internationaux nous permettant de mettre à profit nos avantages concurrentiels afin de répondre aux besoins grandissants de nos clients. Par exemple, nous avons élargi nos capacités en matière de financement des infrastructures et disposons maintenant d'une plateforme mondiale florissante en matière de financement des infrastructures, laquelle comprend des bureaux en Amérique du Nord, en Europe et en Australie. Nous avons aussi renforcé notre capacité à servir la clientèle des services de gestion de patrimoine lorsque nous avons fait l'acquisition d'Abacus Financial Services Group, une opération qui a fait de RBC le meilleur prestataire de services de fiducie internationaux au Royaume-Uni (selon le magazine *Euromoney*).

En 2006, nous avons également reconnu l'importance croissante de la Chine dans nos activités internationales et avons fait un certain nombre d'investissements de manière à profiter d'occasions existantes dans cet important marché en expansion. Comme nous l'avons fait avec succès ailleurs dans le monde, nous faisons des investissements ciblés dans des secteurs où nous jouissons d'avantages concurrentiels à l'échelle mondiale. De manière à accentuer notre présence en Chine, laquelle est déjà bien établie, nous avons fait passer notre bureau de représentation bancaire à Beijing au rang de succursale, ce qui nous permet d'offrir une plus vaste gamme de services aux clients institutionnels et aux particuliers. Notre rôle de co-chef de file de la tranche institutionnelle du premier appel public à l'épargne de l'Industrial and Commercial Bank of China témoigne de l'ampleur de nos activités liées aux marchés des capitaux.

Des précisions sur nos réalisations en ce qui concerne nos trois objectifs stratégiques ainsi que sur nos projets pour 2007 et les années suivantes sont fournies aux pages 6 à 11.

Nos résultats records

Je me réjouis du fait que nous avons atteint notre objectif à moyen terme consistant à procurer à nos actionnaires un rendement total se situant dans le quartile supérieur au cours de la période considérée. Nous avons procuré à nos actionnaires un rendement total de près de 23 % (30 % en dollars américains), pour l'exercice terminé le 31 octobre, et le rendement total de 20 % (28 % en dollars américains) et de 20 % (22 % en dollars américains), respectivement, que nous avons procuré à nos actionnaires sur 5 ans et 10 ans est l'un des plus élevés parmi l'ensemble des banques à l'échelle mondiale.

Notre bénéfice net a atteint 4,7 G\$, en hausse de 40 % par rapport à 2005, et notre rendement des capitaux propres s'est chiffré à 23,5 %, des résultats remarquables pour toute institution financière. À une exception près, nous avons atteint ou dépassé tous nos objectifs financiers pour 2006. Notre bénéfice dilué par action, notre rendement des capitaux propres, nos revenus et notre ratio de distribution se sont tous accrus conformément aux objectifs que nous avons fixés pour l'exercice, et nous avons dépassé notre objectif en matière de qualité du portefeuille grâce à la stabilité de l'environnement de crédit.

Notre solide position de capital est demeurée largement supérieure à notre objectif. Nous avons augmenté les dividendes deux fois en 2006, pour une augmentation totale de 0,26 \$ par action, ou 22 %. En excluant l'incidence de la provision au titre du litige relatif à Enron Corp., le bénéfice net et le bénéfice dilué par action ont tous deux augmenté de 27 %.

Bien que nous ayons enregistré de bons résultats en ce qui concerne les mesures précédentes, nous n'avons pas atteint notre objectif en matière de levier d'exploitation. Ce résultat tient à la composition de nos activités et à certains facteurs qui, même s'ils ont contribué à la croissance des revenus, ne sont pas reflétés de façon adéquate par la mesure du levier d'exploitation. Tel qu'il est mentionné ci-dessous et de façon plus détaillée à la page 32, nous avons ajusté notre méthode de calcul du levier d'exploitation pour 2007 afin de mieux tenir compte de ces facteurs à partir de maintenant et ainsi refléter plus précisément le rendement sous-jacent de nos activités.

La façon dont nous nous évaluerons en 2007

À moyen terme, nous demeurons résolus à procurer à nos actionnaires un rendement total se situant dans le quartile supérieur par rapport à celui de nos concurrents canadiens et américains.

À la page 5, nous présentons les objectifs financiers que nous nous sommes fixés pour 2007 en vue d'atteindre cet objectif à moyen terme. Ces objectifs financiers sont fondés sur notre prévision d'une économie canadienne vigoureuse caractérisée par le maintien de fortes dépenses de consommation ainsi que de solides investissements des entreprises. En ce qui concerne les États-Unis, nous prévoyons une économie un peu moins vigoureuse, en grande partie à cause de la croissance légèrement plus faible des dépenses de consommation ainsi que du ralentissement du marché de l'habitation. Nous prévoyons continuer à profiter des marchés boursiers relativement avantageux ainsi que des taux d'intérêt et du contexte fiscal stables.

Nos objectifs pour 2007 mettent l'accent sur des mesures qui, selon nous, sont nécessaires pour procurer un rendement élevé à nos actionnaires. Nos objectifs concernant le rendement des capitaux propres, le capital de première catégorie et le ratio de distribution demeurent inchangés. Pour 2007, notre objectif consistant à accroître d'au moins 10 % le bénéfice dilué par action est inférieur à notre objectif de 2006, car les résultats de 2005 reflétaient l'incidence de la provision liée à Enron et des sinistres nets estimatifs liés aux ouragans Katrina, Rita et Wilma. Notre objectif concernant le levier d'exploitation demeure supérieur à 3 %; cependant, nous avons ajusté notre méthode de calcul du levier d'exploitation pour qu'il reflète mieux le rendement de nos activités. Nous avons intégré notre objectif de croissance des revenus dans nos objectifs concernant le bénéfice par action et le levier d'exploitation ajusté; nous estimons par ailleurs que la qualité de notre portefeuille est maintenant prise en compte adéquatement dans nos autres objectifs concernant la rentabilité et le capital.

Notre réussite dépend de la capacité de nos employés à mettre l'accent sur le client avant tout

RBC a connu une croissance extraordinaire cette année. Notre rendement record en 2006 reflète le talent et l'engagement de l'ensemble de nos employés. Grâce à leur travail acharné, les clients ont fait plus souvent affaire avec nous et, surtout, nous ont accordé une plus grande confiance. Nous demeurons résolus à trouver de nouvelles façons novatrices de répondre aux besoins de nos clients tout en atteignant nos objectifs stratégiques et en continuant à procurer un rendement supérieur à nos actionnaires.

Je tiens à remercier sincèrement nos clients pour leur fidélité et nos employés partout dans le monde pour leur engagement à trouver de nouvelles façons de mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients.

Le président et chef de la direction,



Gordon M. Nixon

Examen du rendement de 2006

Le tableau ci-dessous compare notre rendement de 2006 avec nos objectifs fixés pour l'exercice :

	Objectifs de 2006 ⁽¹⁾	Rendement de 2006
1. Croissance du bénéfice dilué par action	20 %+ ⁽²⁾	40 % ⁽⁶⁾
2. Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 %+	23,5 %
3. Croissance des revenus	6 % à 8 %	8 %
4. Levier d'exploitation	Plus de 3 % ⁽³⁾	1 % ⁽⁷⁾
5. Qualité du portefeuille ⁽⁴⁾	Entre 0,40 % et 0,50 %	0,23 %
6. Gestion du capital : ratio du capital de première catégorie ⁽⁵⁾	8 %+	9,6 %
7. Ratio de distribution	40 % à 50 %	40 %

- (1) Nous avons défini nos objectifs financiers pour 2006 à la fin de l'exercice 2005 en fonction de nos prévisions économiques et commerciales pour 2006. Nous avons défini des objectifs audacieux pour 2006 de manière à nous classer dans le quartile supérieur au chapitre du rendement total pour les actionnaires, par rapport à nos concurrents canadiens et américains. Au moment où nous avons défini ces objectifs, nous prévoyions une valeur moyenne du dollar canadien de 0,817 \$ US en 2006. Toutefois, la valeur moyenne réelle du dollar canadien s'est établie à 0,883 \$ US.
- (2) Objectif défini en fonction du bénéfice dilué par action total de 2005 de 5,13 \$, qui a été ajusté rétroactivement et établi à 2,57 \$ afin de tenir compte du versement, le 6 avril 2006, d'un dividende en actions à raison de une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation.
- (3) Le levier d'exploitation correspond à la différence entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt. Notre objectif pour 2006 à ce chapitre a été défini en fonction des frais autres que d'intérêt de 2005 exclusion faite de la provision au titre du litige relatif à Enron de 591 millions de dollars constituée au quatrième trimestre de 2005.
- (4) Correspond au ratio des provisions spécifiques pour pertes sur créances par rapport à la moyenne des prêts et des acceptations.
- (5) Calculé selon les directives publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).
- (6) En excluant l'incidence de la provision au titre du litige relatif à Enron Corp. de 2005, le bénéfice net et le bénéfice dilué par action ont augmenté de 27 %.
- (7) Nous avons ajusté notre méthode de calcul du levier d'exploitation pour 2007 afin de refléter plus adéquatement l'incidence de certains facteurs sur le rendement de nos secteurs à partir de maintenant. Si cette nouvelle méthode de calcul avait été appliquée à nos résultats de 2006, notre levier d'exploitation ajusté aurait été de 2,5 %. Pour plus de détails et un rapprochement, veuillez vous reporter à la section intitulée Principales mesures financières (hors PCGR) du rapport de gestion.

Objectifs pour 2007

	Objectifs
1. Croissance du bénéfice dilué par action	10 %+
2. Levier d'exploitation ajusté ⁽¹⁾	Plus de 3 %
3. Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 %+
4. Ratio du capital de première catégorie ⁽²⁾	8 %+
5. Ratio de distribution	40 % à 50 %

- (1) Le levier d'exploitation ajusté correspond à la différence entre le taux de croissance des revenus (ajusté) et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt (ajusté). Les revenus sont présentés en fonction de la majoration au montant imposable équivalent, compte non tenu des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) consolidées, des ajustements comptables liés à la nouvelle norme concernant les instruments financiers et des revenus liés aux activités d'assurance, tandis que les frais autres que d'intérêt ne comprennent pas les frais liés aux activités d'assurance. Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la section du rapport de gestion intitulée Principales mesures financières (hors PCGR).
- (2) Calculé selon les directives publiées par le BSIF.

Objectif à moyen terme

	Objectif	Rendement de 2006
1. Rendement total pour les actionnaires ⁽¹⁾	Quartile supérieur ⁽²⁾	Quartile supérieur ⁽²⁾

- (1) Le rendement total pour les actionnaires correspond à la somme de la plus-value des actions et du revenu de dividende réinvesti.
- (2) Comprend 7 grandes institutions financières canadiennes (Société Financière Manuvie, La Banque de Nouvelle-Écosse, Groupe Financier Banque TD, BMO Groupe financier, Financière Sun Life inc., Banque Canadienne Impériale de Commerce et Banque Nationale du Canada) et 13 principales institutions financières américaines (Bank of America, JP Morgan Chase & Co., Wells Fargo & Company, Wachovia Corporation, US Bancorp, Sun Trust Banks, Inc., The Bank of New York, BB&T Corporation, Fifth Third Bancorp, National City Corporation, The PNC Financial Services Group, KeyCorp et Northern Trust Corporation).

Un nombre croissant de Canadiens s'adressent à nous pour toutes leurs solutions financières



OBJECTIF STRATÉGIQUE

Être le chef de file
incontesté du secteur
des services financiers
au Canada

À L'HEURE ACTUELLE

Activités au Canada

Nous offrons des services bancaires aux particuliers et aux clients commerciaux, des services bancaires à la grande entreprise et des services de banque d'investissement, des services de gestion de patrimoine et des services d'assurance à plus de 13 millions de particuliers, d'entreprises et d'organismes du secteur public au Canada. Nous sommes un producteur et distributeur de produits et services financiers de premier plan. Nous offrons des services de gestion privée ainsi que notre expertise à des particuliers, à de grandes entreprises et à des institutions, ainsi qu'à des clients ayant un avoir net élevé et résidant à l'étranger qui ont une famille ou des intérêts commerciaux au Canada. Nous sommes un chef de file dans le marché canadien des services bancaires de gros, et nous offrons aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public et aux clients institutionnels des conseils stratégiques et des solutions financières, y compris des services de banque d'investissement, ainsi que des services de recherche, de vente et de négociation.

Nos forces et nos capacités

Les Canadiens s'adressent à RBC pour obtenir des conseils et des solutions financières qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs individuels. Grâce à l'étendue et à la diversité de nos activités, nous pouvons offrir à nos clients actuels et à nos nouveaux clients des produits et services concurrentiels, flexibles et innovateurs. Notre marque est l'une des marques les plus reconnues et les mieux établies au Canada. Nous occupons de solides positions sur les marchés dans presque tout le pays, et occupons notamment le premier rang au chapitre des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, de la gestion de patrimoine, des services bancaires de gros, ainsi que de l'assurance crédit et de l'assurance voyage.

Les particuliers faisant partie de notre clientèle bénéficient des connaissances approfondies, de l'engagement et de l'expertise de notre effectif composé de plus de 40 000 employés, de notre vaste gamme de produits et services intégrés, ainsi que de notre démarche visant à établir des relations solides. Ceux-ci

peuvent accéder à nos produits et services financiers par l'entremise de nos capacités de distribution, qui comprennent un réseau de 1 117 succursales, le nombre de guichets automatiques bancaires le plus élevé au pays, des services en ligne et des services bancaires par téléphone, la plus grande équipe de spécialistes des prêts hypothécaires au pays, ainsi que par l'entremise de nombreux conseillers en placements et d'un large réseau de distributeurs d'assurance indépendants.

Nous sommes la seule banque offrant des services bancaires de gros au Canada qui possède les capacités de distribution mondiales en matière de titres à revenu fixe pour les clients émetteurs. Nos clients ont accès à des marchés mondiaux clés par l'entremise de notre gamme complète de services de placement de titres de créance et de titres de participation, de services-conseils et d'actifs diversifiés. Nous continuons d'accroître l'étendue géographique de nos services ainsi que nos capacités au chapitre des produits, de manière à répondre aux besoins grandissants de nos clients.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

- Notre marque a été nommée la marque ayant le plus de valeur au Canada, soit 3,99 milliards de dollars, selon le premier classement annuel des meilleures marques canadiennes (Interbrand).
- Nous occupons le premier rang en importance au chapitre de l'équipe de vente, des réseaux de succursales et de guichets automatiques bancaires, des services de courtage traditionnel et des activités d'assurance détenues par une banque, et nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement (pour ce qui est des biens administrés) au Canada.
- Nous sommes la principale banque de gros au Canada en ce qui concerne la plupart de nos secteurs d'activité (Thomson Financial, Bloomberg et *Financial Post*).

Réalisations en 2006

Services bancaires

- Nous avons élargi et modernisé notre réseau de succursales et nous avons restructuré nos services de vente au détail afin d'améliorer nos capacités de distribution, la prestation des services aux clients ainsi que l'expérience client.
- Nous avons amélioré la souplesse et la prestation de notre programme Marge Proprio RBC, qui fournit aux clients une marge de crédit garantie pour acheter une résidence, de manière à mieux répondre aux besoins des clients.
- Nous avons lancé le Compte sans limite RBC, un compte à volume d'opérations élevé qui permettra aux clients qui utilisent fréquemment leur carte de débit de réaliser des économies substantielles.
- Nous avons lancé le programme en ligne « Bienvenue au Canada », afin d'attirer et de fidéliser les nouveaux immigrants ainsi que les néo-Canadiens faisant partie des communautés sud asiatique et chinoise à forte croissance du Canada, et d'accroître cette clientèle.

Gestion de patrimoine

- Nous avons mis sur pied un programme de dons de bienfaisance, afin de permettre aux particuliers de faire leur marque d'une manière pratique et fiscalement efficiente.
- Nous avons institué une nouvelle structure de commissions pour les investisseurs qui sont titulaires de comptes autogérés, laquelle comprend une réduction des frais pour les opérateurs actifs faisant partie d'une stratégie dynamique visant à offrir une valeur supérieure et plus de commodité aux investisseurs qui sont titulaires de comptes autogérés.
- Nous avons lancé des produits spécialisés à l'intention du marché canadien des baby-boomers qui sont à l'âge de la retraite, dont les portefeuilles de trésorerie RBC et le programme Gestion de portefeuilles RBC.

Services d'assurance

- Nous avons continué de faciliter l'accès à nos produits et services et d'élargir notre gamme de produits et services, grâce au lancement du premier service en ligne national de soumission et de souscription d'assurances habitation et automobile au Canada.

- Nous avons été nommés le fournisseur d'assurance voyage favori des agents de voyage canadiens pour une quatrième année d'affilée (*Canadian Travel Press*).

Marchés financiers

- Nous avons été nommés négociateur de l'année (Dealmaker of the Year) par le *Financial Post*, nous sommes demeurés le chef de file dans le marché des fusions et acquisitions et des titres à revenu fixe et nous détenons la plus grande part de marché dans le secteur des obligations Feuilles d'érable (émission d'obligations libellées en dollars canadiens par des institutions étrangères) (Thomson Financial et Bloomberg) qui connaît une croissance marquée.
- Nous avons joué un rôle clé dans la conclusion des plus importantes opérations effectuées au Canada, y compris le premier appel public à l'épargne de Tim Hortons ainsi que l'acquisition d'Inco Limitée par Companhia Vale do Rio Doce et l'acquisition de Dofasco Inc. par Arcelor S.A.

DANS L'AVENIR

En 2007 et par la suite

- Nous comptons attirer de nouveaux clients, particuliers et entreprises, et renforcer nos relations existantes.
- Nous comptons mettre l'accent sur la croissance rentable dans les marchés de détail présentant une valeur élevée.
- Nous comptons canaliser nos efforts sur l'excellence au chapitre des services et des conseils fournis à nos clients (particuliers et entreprises), sur l'amélioration de notre productivité et sur notre compétitivité au sein des marchés locaux.
- Nous comptons tirer parti de nos forces traditionnelles au chapitre de la distribution, de l'étendue de notre gamme de produits, de la gestion des relations-clients, de l'intégration et de la gestion des risques, de manière à assurer la réussite de nos clients (particuliers et entreprises).
- Nous comptons établir des relations plus solides de même que de nouvelles relations avec les entreprises du marché milieu de gamme au Canada.
- Nous comptons demeurer un chef de file en ce qui concerne la prestation aux grandes entreprises et clients institutionnels grâce à l'ensemble des capacités mondiales du secteur RBC Marchés des Capitaux.

Le succès d'un nombre croissant de clients aux États-Unis repose sur nos services ciblés et davantage intégrés



OBJECTIF STRATÉGIQUE

Tirer parti de la solidité de nos services bancaires, de nos services de gestion de patrimoine et de nos activités sur les marchés financiers aux États-Unis

À L'HEURE ACTUELLE

Activités aux États-Unis

Nous désirons offrir des services bancaires et des services de gestion de patrimoine à un nombre croissant de particuliers et de clients commerciaux et devenir un important fournisseur de services bancaires de gros dans le marché milieu de gamme des États-Unis.

Nous offrons des solutions bancaires aux particuliers, aux entreprises, aux propriétaires d'entreprises et aux professionnels par l'entremise de notre réseau bancaire régional dans le sud-est des États-Unis. Nos 1 680 conseillers financiers offrent leur expertise en matière de services de gestion de patrimoine traditionnels ainsi que des services financiers personnalisés à 310 000 ménages dans 40 États. Nous offrons des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières et aux institutions, ainsi que des couvertures d'assurance et des solutions d'accumulation d'actifs à l'échelle nationale.

Nous offrons aux entreprises des marchés émergents et du marché milieu de gamme un éventail complet de services liés aux marchés financiers. Ces services

touchent sept secteurs d'activité et ils sont offerts dans les plus grandes villes américaines. Les grandes entreprises, les organismes du secteur public et les clients institutionnels de toute taille ont accès à nos capacités de montage de prêts et de distribution mondiales, ainsi qu'à des services de financement public et de financement d'infrastructures.

Nos forces et nos capacités

Notre clientèle aux États-Unis bénéficie des ressources mondiales de RBC ainsi que des connaissances et de l'expertise de nos employés, qui s'efforcent de fournir de façon constante des solutions et services financiers de première qualité. Plus important encore, les liens solides établis entre nos activités sur les marchés financiers et nos activités de détail aux États-Unis nous permettent de tirer parti de notre réseau de détail étendu, de manière à assurer la distribution efficace de nos services à revenu fixe et de nos produits structurés.

Les particuliers et les entreprises qui font partie de notre clientèle bénéficient de notre démarche ciblée. Nos services

bancaires aux États-Unis sont axés sur la prestation de services aux entreprises, aux propriétaires d'entreprises et aux professionnels. Nous cherchons à connaître nos clients et nous nous différencions au sein d'un marché hautement concurrentiel par le soin que nous prenons à personnaliser nos produits et services financiers de manière qu'ils répondent aux besoins précis de nos clients. Les particuliers et les entreprises tirent parti de notre capacité à leur offrir des solutions de gestion de patrimoine personnalisées élaborées dans le cadre de nos relations à long terme avec des conseillers financiers chevronnés.

Les grandes entreprises et les clients institutionnels du marché milieu de gamme aux États-Unis ont accès à un éventail complet de produits et services conçus de manière à soutenir leur croissance et leurs stratégies financières. Nous avons établi de solides bases dans le secteur des finances municipales, et nos capacités mondiales en matière de titrisation, de financement d'infrastructures et de financement public nous aident à accroître notre présence dans ce marché clé.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

- Nous nous sommes classés au 8^e rang des plus grandes maisons de courtage traditionnel aux États-Unis, pour ce qui est du nombre de conseillers financiers.
- Nous avons ouvert 10 succursales dans des banques *de novo* afin d'accroître notre présence et notre clientèle dans les marchés à croissance rapide du sud-est des États-Unis.
- Nous sommes l'une des principales banques d'investissement qui ciblent le marché milieu de gamme, et nous nous sommes classés au 16^e rang au chapitre des premiers appels publics à l'épargne, et au 14^e rang pour les actions aux États-Unis (Dealogic).
- Nous nous sommes classés au premier rang des gestionnaires principaux de petites émissions visant le financement municipal au cours des trois premiers trimestres de l'année civile 2006 (Thomson Financial).

Réalisations en 2006

Services bancaires

- Nous avons annoncé la conclusion d'ententes visant l'acquisition de Flag Financial Corporation (Flag), une société dont le siège se trouve à Atlanta, et de ses 17 succursales, puis, en novembre 2006, de 39 succursales situées en Alabama appartenant à AmSouth Bank. Lorsqu'elles auront été menées à terme, ces opérations porteront à 338 le nombre total de nos succursales dans le sud-est américain. Les deux opérations sont assujetties aux approbations réglementaires et aux autres conditions usuelles, et elles devraient être conclues aux premier et deuxième trimestres de 2007, respectivement.
- Nous avons accru de 37 % le nombre de nouveaux comptes personnels et de 20 % le nombre de nouveaux comptes d'entreprise à la suite du lancement, au premier trimestre de 2006, d'une nouvelle gamme rationalisée de comptes de chèques pour particuliers et entreprises conjuguant des caractéristiques uniques de manière à mieux répondre aux besoins de nos clients.

Gestion de patrimoine

- Nos biens administrés se sont chiffrés à 132 milliards de dollars US, soit un résultat record en hausse de 14 % par

rapport à 2005, qui tient au recrutement de conseillers financiers chevronnés et à l'exécution de notre stratégie visant à devenir le principal conseiller d'un nombre accru d'épargnants en comprenant mieux leurs besoins et en y répondant.

- Nous avons enregistré une croissance solide au chapitre de nos services de compensation et d'exécution, 160 opérations de correspondance bancaire ayant généré des biens administrés totalisant 34 milliards de dollars US, en hausse de 27 % par rapport à 2005.
- Nous avons acquis American Guaranty & Trust Company, une société de fiducie du Delaware. Cette opération nous permettra d'offrir des solutions fiduciaires aux clients disposant d'un avoir net élevé aux États-Unis.

Services d'assurance

- Nous avons enregistré un chiffre d'affaires record aux États-Unis au chapitre des ventes d'assurance vie temporaire, soit un résultat en hausse de 63 % par rapport à l'an dernier.
- Nous avons élargi notre réseau de vente interne en Floride, de manière à accroître nos capacités en matière de ventes s'inscrivant dans le cadre de nos services bancaires de détail.

Marchés financiers

- Nous avons fourni des conseils dans le cadre d'un des premiers partenariats public-privé conclus en Floride.
- Nous avons triplé la distribution d'obligations structurées par l'entremise de notre réseau de services de gestion de patrimoine.
- Nous avons annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition des activités de courtage et de certains autres actifs de Carlin Financial Group, une société dont le siège se trouve à New York. Cette acquisition nous donnera une plateforme d'exécution électronique qui est l'une des meilleures de sa catégorie en Amérique du Nord. Nous avons également annoncé, en novembre 2006, la conclusion d'une entente visant l'acquisition de Daniels & Associates, L.P., le conseiller en matière de fusions et d'acquisitions le plus actif aux États-Unis dans les secteurs de la câblodistribution, des télécommunications et de la radiodiffusion. Les deux opérations sont assujetties aux approbations réglementaires et aux autres conditions usuelles et devraient être conclues au premier trimestre de 2007.

DANS L'AVENIR

En 2007 et par la suite

- Nous comptons poursuivre nos efforts visant à devenir la banque de premier choix des entreprises, des propriétaires d'entreprise et des professionnels dans le sud-est des États-Unis, en élargissant notre gamme de produits et services de manière à répondre aux besoins de ce secteur d'activité en pleine croissance.
- Nous comptons devenir le conseiller de premier choix d'un nombre accru de clients au chapitre des services de gestion de patrimoine, grâce à nos forces en matière de crédit et de prêts, de services fiduciaires et de prestation de produits structurés et de placements diversifiés.
- Nous comptons poursuivre l'expansion de nos services d'assurance aux États-Unis et prévoyons à cette fin améliorer nos produits et services.
- Nous comptons accroître notre clientèle des services de banque d'investissement en tirant parti de notre vaste plateforme de produits, de nos capacités au chapitre des services-conseils et de notre réseau mondial de distribution de titres de créance.
- Nous comptons accroître davantage nos relations dans le marché du financement municipal et nous positionner à titre d'intervenant clé du marché du financement d'infrastructures.

Des clients dans le monde entier s'adressent à nous pour obtenir des produits spécialisés et des services de confiance



OBJECTIF STRATÉGIQUE

Être un prestataire de choix de services financiers spécialisés à l'échelle mondiale

À L'HEURE ACTUELLE

Activités à l'échelle mondiale

Nous offrons aux grandes entreprises de même qu'aux clients institutionnels des services de banque d'investissement, des services de négociation et des services-conseils, des services de financement des opérations commerciales et des services de réassurance, par l'entremise de nos bureaux à l'échelle mondiale. Dans le cadre de nos activités mondiales liées aux titres de créance, nous offrons aux émetteurs des services de montage et de titrisation, des produits structurés ainsi que des services de financement d'infrastructures et de projets. Nos services de gestion de patrimoine visent principalement à offrir notre expertise à des particuliers ayant un avoir net élevé, à de grandes entreprises et à des clients institutionnels, par l'entremise de 33 bureaux répartis dans 21 pays. Nous offrons également des solutions bancaires aux particuliers et aux entreprises dans les Antilles. Notre coentreprise, RBC Dexia Investor Services (IS), offre aux institutions partout dans le monde une gamme complète de services aux investisseurs, notamment des

services de garde et des services d'administration de fonds.

Nos forces et nos capacités

Nos clients dans certains marchés mondiaux des services financiers s'attendent à ce que nous leur fournissions des solutions et des conseils financiers complexes. Nous tirons parti de nos forces régionales et générales afin de répondre aux besoins toujours plus grands des grandes entreprises et des clients institutionnels, et de manière à soutenir nos objectifs stratégiques. Nous sommes reconnus comme un chef de file en ce qui concerne les opérations de négociation libellées en dollars canadiens ainsi que les services d'émission de titres de créance libellés en dollars canadiens et les services aux investisseurs. Nous offrons des capacités mondiales de distribution de titres de créance ainsi que des capacités mondiales en ce qui concerne le secteur des mines et de l'énergie, les produits structurés, le financement par des syndicats financiers et le financement d'infrastructures et les opérations de change.

La Gestion Privée Globale se classe au rang des 20 premières banques offrant des services de gestion privée à l'échelle mondiale, pour ce qui est du leadership sur les marchés régionaux et des types de services. Nos spécialistes de la finance offrent de façon constante à nos clients des solutions et des conseils de premier ordre en matière de gestion de patrimoine.

Nous sommes un chef de file en ce qui concerne la prestation d'une vaste gamme de produits et services dans les Antilles, grâce aux racines historiques et communautaires profondément établies depuis plus de 100 ans.

RBC Dexia IS, qui est l'une des dix principales banques dépositaires du monde, offre aux investisseurs institutionnels partout au monde une gamme intégrée de produits, y compris des services de garde internationaux, des services d'administration de fonds et de caisses de retraite, des services de prêt de titres, des services aux actionnaires, des services d'analyse des placements ainsi que d'autres services connexes.

PRINCIPAUX FAITS SAILLANTS

- Nous avons été classés au premier rang mondial des banques de change pour ce qui est des opérations libellées en dollars canadiens (magazine *Euromoney*).
- Nous avons ajouté à l'effectif mondial plus de 110 employés des services de gestion de patrimoine ayant des contacts directs avec les clients.
- Nous avons été nommés l'une des 20 principales banques offrant des services de gestion privée au monde (magazine *Euromoney*).
- Nous nous sommes classés parmi les trois premières places pour ce qui est de la part du marché des dépôts dans la plupart des marchés des Antilles où nous offrons des services bancaires.
- Nous avons mené à terme la création de notre coentreprise RBC Dexia IS, laquelle est devenue une banque dépositaire de premier rang à l'échelle mondiale, ses actifs administrés s'élevant à environ 1,9 billion de dollars.

Réalisations en 2006

Marchés financiers

- Nous avons obtenu le statut de conseiller désigné (Nomad) sur la marché des placements diversifiés, ce qui nous permet de participer au placement sur le marché international de titres de petites sociétés du secteur des mines et de l'énergie.
- Nous avons mis sur pied une plateforme mondiale de financement d'infrastructures et ouvert des bureaux au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Australie; nous avons participé à des transactions de prestige et avons notamment agi à titre de conseiller principal dans le cadre d'un nouveau projet ferroviaire d'une valeur de 1,2 milliard d'euros en France.

Gestion de patrimoine

- Nous avons acquis Abacus Financial Services Group. Cette opération s'est traduite par l'ajout à notre effectif de 49 professionnels ayant un contact direct avec les clients, par l'élargissement de notre clientèle et de nos services de gestion de patrimoine au Royaume-Uni et dans les îles Anglo-Normandes, et par la hausse de 41 milliards de dollars US des biens administrés.
- Nous avons élargi notre gamme de solutions de prêts afin de répondre aux besoins des clients ayant un avoir net élevé.

Cette initiative s'est traduite par une augmentation de 25 % des nouveaux prêts. Nous avons aussi lancé un fonds de placement immobilier canadien grâce auquel les investisseurs internationaux peuvent participer au secteur canadien de l'immobilier commercial.

Services bancaires

- Nous avons amélioré notre processus de gestion des ventes pour accroître le degré de satisfaction des clients, et nous avons ouvert deux nouveaux bureaux aux Bahamas. Ces initiatives ont contribué à la forte croissance des revenus dans les Antilles.

Investissements en Chine

- RBC a tiré parti de sa présence actuelle en Chine pour transformer son bureau de représentation en succursale, et elle a effectué des investissements ciblés dans des secteurs où elle jouit d'un avantage concurrentiel à l'échelle mondiale, notamment la gestion de fonds, les marchés mondiaux des titres de créance, les institutions financières mondiales et les services de gestion privée.
- Nous avons agi à titre de co-chef de file de la tranche institutionnelle du premier appel public à l'épargne de l'Industrial and Commercial Bank of China.

DANS L'AVENIR

En 2007 et par la suite

- Nous comptons améliorer nos capacités mondiales en ce qui concerne les opérations libellées en dollars américains et en euros, de manière à ce qu'elles complètent nos positions de chef de file au chapitre des opérations de montage libellées en dollars canadiens, en livres sterling, en dollars néo-zélandais et en dollars australiens.
- Nous comptons tirer profit de notre plateforme de distribution mondiale afin de vendre des produits structurés sur les principaux marchés asiatiques.
- Nous comptons mettre encore plus à profit notre expertise en financement d'infrastructures aux États-Unis, en Europe et en Australie.
- Nous comptons accroître notre part du marché des particuliers ayant un avoir net élevé. Nous prévoyons pour ce faire renforcer et accroître nos relations avec les centres d'influence qui comprennent notre stratégie et qui apprécient notre engagement envers la prestation de solutions personnalisées de première qualité.
- Nous comptons tirer parti de notre solide position sur le marché des services bancaires dans les Antilles, et nous concentrer à cette fin sur la croissance interne et sur l'amélioration de l'exploitation.
- Nous comptons saisir les occasions qui se présentent pour poursuivre l'expansion de nos activités en Chine, dans les secteurs où nous avons démontré un avantage concurrentiel.

Nous soutenons la croissance des activités, le service à la clientèle et de solides pratiques en matière de gouvernance



Technologie et exploitation mondiales et Fonctions générales

Profil d'équipe

Plus de 18 000 employés des groupes Technologie et exploitation mondiales et Fonctions générales ont recours à des pratiques d'avant-garde pour soutenir RBC aux fins de la prestation de solutions innovatrices qui répondent aux attentes et aux besoins changeants de nos clients, de nos employés et autres parties prenantes. Ces groupes aident également RBC à réduire les coûts, à attribuer les ressources et à renforcer nos pratiques en matière de gouvernance.

Le groupe Technologie et exploitation mondiales fournit l'infrastructure d'exploitation et technologique nécessaire pour assurer la prestation de produits et services à nos clients. En collaboration avec les secteurs d'activité et par l'entremise des centres de traitement et d'appels, le groupe Technologie et exploitation mondiales offre des services de gestion de contacts et de diffusion d'information sur les produits, du soutien au chapitre des ventes, du service et de la technologie, ainsi que des services de

soutien opérationnel qui fournissent de la valeur à nos clients.

Le groupe Fonctions générales se compose de professionnels qui fournissent une saine gouvernance, un leadership éclairé et un point de vue général sur les questions stratégiques, les défis et les occasions avec lesquels RBC et ses secteurs d'exploitation doivent composer. Il soutient la croissance des activités grâce à ses connaissances et à sa gouvernance au chapitre des risques et des contrôles, de la conformité, de la loi, de la finance, de la fiscalité, des communications et de la marque. Par ailleurs, le groupe effectue une gestion prudente de notre capital et de nos positions de liquidité et de financement de manière que RBC se conforme aux exigences réglementaires, et il assure une gestion des coûts et une attribution du capital efficaces.

Réalizations en 2006

- Le groupe Fonctions générales a contribué au rendement financier de RBC et à l'atteinte de certains objectifs en procédant à une gestion efficace du capital, en aidant les secteurs d'exploitation à maintenir une qualité du crédit élevée et en réduisant notre taux d'imposition effectif.

Le groupe Fonctions générales a appuyé nos activités de fusions et d'acquisitions en procédant à des contrôles préalables exhaustifs, à des négociations et à des relations avec les parties prenantes concernant toutes les opérations importantes, y compris la création de RBC Dexia IS et l'acquisition d'Abacus Financial Services Group Ltd. et d'American Guaranty & Trust Company, ainsi que les ententes d'acquisition annoncées pour les succursales de Flag et d'AmSouth.

- Le groupe Technologie et exploitation mondiales, en collaboration avec ses partenaires commerciaux, a traité plus de 100 millions d'appels de clients, 330 millions de transactions au moyen de guichets automatiques bancaires, 105 millions de transactions bancaires en ligne, 2,3 milliards d'opérations à des terminaux point-de-vente, et 100 millions d'opérations sur capitaux propres.

- Pour une septième fois au cours des dix dernières années, RBC a été nommée l'une des meilleures sociétés au monde en matière d'excellence technologique et organisationnelle (magazine *CIO*).

En 2007 et par la suite

- Le groupe Technologie et exploitation mondiales se concentrera sur la mise en œuvre de processus innovateurs et sur l'amélioration des technologies, de manière à fournir une expérience client différenciée et à accroître le levier d'exploitation.
- Le groupe Fonctions générales s'efforcera de contribuer à notre rendement financier et continuera à cette fin d'afficher un bilan solide ainsi qu'une qualité du crédit et des ratios de capital élevés, et de gérer efficacement la situation fiscale de RBC.
- Le groupe Fonctions générales s'efforcera de contribuer à la croissance des activités, au moyen d'un cadre de gouvernance solide, d'une stratégie efficace en ce qui concerne la marque, d'une planification d'entreprise stratégique, de mesures proactives au chapitre de la conformité, ainsi que de solides relations avec les investisseurs, les agences de notation, les organismes de réglementation et les autres parties prenantes.
- Les groupes Fonctions générales et Technologie et exploitation mondiales continueront d'allier leurs efforts à ceux de nos secteurs d'exploitation afin d'améliorer et de simplifier les processus qui touchent les clients et les employés.

Guidés par une saine gouvernance



Message du président du Conseil

En tant que responsables de la gérance de l'organisation, les membres du Conseil et moi croyons que le principal rôle du Conseil d'administration consiste à créer un environnement de gestion qui commande l'intégrité tout en favorisant la valeur à long terme pour les actionnaires. La bonne gouvernance, qui permet de créer et d'accroître la valeur pour les actionnaires, est aussi essentielle à la réussite de RBC que le sont les réalisations liées à l'exploitation de la société.

L'amélioration continue de nos principales pratiques en matière de gouvernance d'entreprise nous tient à cœur. À titre de président du Conseil, mon but est d'assurer un leadership qui permet au Conseil de continuer à donner des conseils judicieux et indépendants à la direction. En 2006, notre approche en matière de gouvernance d'entreprise a continué à gagner la reconnaissance de nos pairs. Selon un classement annuel par les chefs de la direction des grandes sociétés canadiennes,

RBC a une fois de plus été citée comme la société la plus respectée au Canada, occupant le premier rang dans la catégorie Gouvernance d'entreprise pour la quatrième année d'affilée.

Nous sommes des conseillers clés de la direction en ce qui concerne l'élaboration de la stratégie. Chaque réunion du Conseil tenue au cours de la dernière année comprenait des présentations sur divers aspects de la stratégie de RBC en fonction des occasions et des risques relatifs aux secteurs d'exploitation. Nous avons participé, avec la direction, à une séance annuelle de planification stratégique au cours de laquelle nous avons approuvé la stratégie d'entreprise. En surveillant la mise en œuvre de la stratégie par la direction, nous avons approuvé d'importantes opérations et dépenses en immobilisations qui cadraient avec le plan stratégique et avons régulièrement examiné le rendement de la société par rapport aux objectifs.

La diversité de nos points de vue et de nos antécédents nous permet d'accroître la valeur que nous offrons à la direction et aux actionnaires de RBC. Le comité

de la gouvernance et des affaires publiques examine et évalue régulièrement les forces du Conseil et l'évolution des besoins de l'organisation. Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous les nouveaux administrateurs, dont l'expérience confèrera au Conseil une dimension importante. Timothy Hearn, Alice Laberge et Michael McCain sont tous très reconnus dans leur domaine respectif, et nous tirons déjà davantage de leur contribution à nos discussions fondée sur leur expérience au sein du marché des affaires au Canada et à l'étranger.

Afin de nous acquitter de nos responsabilités envers vous, nos actionnaires, nous devons avoir les compétences nécessaires pour prendre des décisions éclairées concernant les activités internationales de RBC, et ce, dans un contexte réglementaire et commercial en constante évolution. Conformément à notre programme de formation continue des administrateurs, nous avons participé au cours de la dernière année à des séances de formation portant sur les aspects spécialisés et complexes

des activités commerciales de RBC, l'incidence de l'accord de Bâle II sur le cadre de gestion du capital de RBC, les méthodes d'évaluation des risques et l'incidence de nouvelles normes sur les états financiers ainsi que sur les contrôles et attestations liés à la présentation de l'information.

Je suis heureux que le Conseil ait pu contribuer à la réussite de RBC en 2006. Des renseignements supplémentaires sur les principes et pratiques de gouvernance du Conseil d'administration et de RBC sont fournis dans les pages qui suivent ainsi que sur notre site Web à l'adresse rbc.com/gouvernance.

Au nom des membres du Conseil d'administration, je tiens à exprimer ma reconnaissance à la direction et à l'ensemble des 69 480 employés de RBC partout dans le monde pour leur contribution au solide rendement de l'organisation au cours de la dernière année ainsi que pour leur engagement à répondre aux attentes les plus élevées de nos clients.

Le président du Conseil,

David P. O'Brien

« Une saine gouvernance, qui permet la création et l'accroissement de la valeur pour les actionnaires, est aussi essentielle au succès de RBC que les réalisations de cette dernière au chapitre de l'exploitation. »

David P. O'Brien, président du Conseil

Gouvernance

Au-delà de la conformité

Nos pratiques et nos politiques sont conformes aux lignes de conduite établies par les autorités de réglementation des valeurs mobilières canadiennes et aux dispositions applicables de la *Sarbanes-Oxley Act of 2002*, ainsi qu'aux exigences de la Bourse de New York et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. D'un point de vue stratégique, notre processus de gouvernance vise non seulement à respecter la réglementation, mais aussi à tirer parti de nos assises solides en matière de gouvernance et à mettre en œuvre les meilleures pratiques à l'appui des objectifs de l'organisation.

Dans les pages qui suivent, nous résumons certaines mesures prises au cours des dernières années afin d'atteindre des normes du plus haut calibre en matière de gouvernance. Une description plus complète des pratiques de RBC au chapitre de la gouvernance est présentée dans la circulaire de la direction et sur notre site Web, au www.rbc.com/gouvernance.

Tirer parti de notre tradition d'excellence

Au cours des quelques dernières années, RBC a adopté maintes pratiques importantes en matière de gouvernance, y compris celles qui suivent :

- De nouvelles règles exigeant que les administrateurs remettent leur démission après l'assemblée annuelle s'ils n'obtiennent pas le soutien de la majorité des actionnaires.
- De nouvelles directives concernant la valeur minimale des actions que doivent détenir les membres du Conseil d'administration, qui passe de 300 000 \$ à 500 000 \$, pour renforcer la concordance entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires.
- Une valeur minimale plus importante d'actions que doivent détenir les membres de la haute direction, le plancher pour le chef de la direction passant à sept fois le salaire de base moyen, comparativement à six fois auparavant, pour renforcer davantage la concordance entre les intérêts de la haute direction et ceux des actionnaires.
- L'obligation pour les cadres dirigeants de garder, pendant au moins un an, des actions ordinaires de la Banque Royale d'une valeur égale au gain après impôts réalisé à l'exercice d'options, pour renforcer la concordance entre leurs intérêts et ceux des actionnaires.
- Un programme d'actions différées au rendement pour renforcer la concordance entre les intérêts de la direction et ceux des actionnaires, en établissant un lien entre les récompenses accordées aux cadres supérieurs et le rendement de RBC par rapport au rendement d'institutions financières nord-américaines concurrentes.
- Une réduction de la dilution des actions découlant de la diminution d'environ 70 % du nombre d'attributions d'options sur actions consenties à des membres de la direction depuis 2003.

Par ailleurs :

- Nous avons modifié notre politique exhaustive sur l'indépendance des administrateurs en fonction des améliorations apportées aux meilleures pratiques et à la réglementation. En vertu de cette politique, 14 des 17 administrateurs qui siègent actuellement au Conseil d'administration sont indépendants.
- Les administrateurs indépendants tiennent des réunions régulières.
- Tous les membres du comité de vérification, du comité des ressources humaines et du comité de la gouvernance et des affaires publiques du Conseil d'administration sont indépendants, et la majorité des membres du comité de révision et de la politique du risque sont indépendants.
- Le comité de vérification doit satisfaire à des critères d'indépendance plus rigoureux, un expert financier a été nommé, des exigences au chapitre des connaissances financières ont été formulées et une politique limitant la participation des membres de notre comité de vérification d'autres sociétés a été approuvée.
- Le comité de vérification, le comité des ressources humaines et le comité de la gouvernance et des affaires publiques détiennent le pouvoir exclusif de retenir les services et d'approuver les honoraires des conseillers externes indépendants. Le comité des ressources humaines retient les services d'un consultant indépendant spécialisé en rémunération.
- Les procédures d'évaluation du Conseil et des administrateurs ont été améliorées, et un processus prévoyant une évaluation écrite effectuée par les pairs de chacun des administrateurs a été mis en œuvre afin de compléter le processus actuel de rencontres individuelles entre le président du Conseil et chacun des administrateurs.
- Le processus visant le choix des personnes nommées à titre d'administrateurs a été régularisé afin de peser le pour et le contre entre les qualités des candidats et les compétences et aptitudes que le Conseil dans son ensemble devrait posséder.

Faire preuve de leadership

Ces mesures se fondent sur nos initiatives antérieures en matière de gouvernance, lesquelles comprennent notamment :

- l'établissement du leadership indépendant du Conseil d'administration en devenant la première institution financière qui a séparé les postes de président du Conseil et de chef de la direction en 2001;
- l'adoption d'une politique limitant l'appartenance à des conseils d'administration interdépendants;
- la cessation de l'octroi d'options en vertu du Régime d'options d'achat d'actions pour les administrateurs en 2002;
- la passation en charges des options sur actions dans nos états financiers depuis 2003, qui fait de RBC l'une des premières grandes sociétés canadiennes à avoir adopté cette pratique;
- l'élaboration de programmes, de présentations et de matériel aux fins de la formation continue des administrateurs, qui permettent à ceux-ci de demeurer bien informés en ce qui concerne la nature changeante du monde des affaires et du contexte réglementaire, ainsi que le caractère spécialisé et complexe du domaine financier et de nos activités d'exploitation.

Amélioration du processus de communication de l'information

Dans le cadre de nos objectifs visant à améliorer continuellement notre processus de gouvernance et à accroître la transparence et la simplicité de nos communications, nous avons amélioré l'information fournie dans la circulaire de la direction au cours des dernières années, de manière à y présenter :

- davantage de détails sur la rémunération versée aux administrateurs et sur les actions qu'ils détiennent individuellement;
- des informations plus claires sur la rémunération des cadres dirigeants liée au rendement de l'exercice;
- un aperçu facile à lire de la rémunération des cadres dirigeants pour les trois dernières années;
- un tableau qui illustre la rémunération totale des membres de la haute direction exprimée en pourcentage de la capitalisation boursière et en pourcentage du bénéfice net après impôts;
- davantage d'information sur les prestations de retraite des membres de la haute direction, y compris des renseignements sur l'incidence des variations des taux d'intérêt, sur le coût annuel des services rendus, sur les obligations au titre des prestations constituées et sur la valeur des régimes de retraite des membres de la haute direction.

Information importante sur nos pratiques en matière de gouvernance

L'information additionnelle suivante sur nos pratiques en matière de gouvernance peut être consultée sur notre site rbc.com/gouvernance :

- notre Énoncé des pratiques et lignes directrices en matière de gouvernance;
- notre Code de déontologie;
- les chartes du Conseil d'administration et de chacun de ses comités;
- notre politique sur l'indépendance des administrateurs;
- les descriptions de postes du président du Conseil, des présidents de comités du Conseil et du président et chef de la direction;
- un résumé des différences importantes entre les règles de la Bourse de New York et nos pratiques en matière de gouvernance;
- notre Rapport sur la responsabilité de l'entreprise.

Assemblée annuelle de 2007

Les actionnaires sont conviés à notre assemblée annuelle, qui se tiendra à 9 h (heure normale de l'Est), le vendredi 2 mars 2007, au Palais des congrès du Toronto métropolitain, situé à l'adresse suivante : 255 Front Street West, North Building, Toronto. S'ils le préfèrent, ils peuvent écouter la diffusion Web de cet événement. De plus amples détails seront présentés sur notre page Web portant sur les relations avec les investisseurs, à l'adresse rbc.com/investisseurs/conference.

Exercer une influence



Responsabilité d'entreprise

Pour RBC, la responsabilité d'entreprise consiste à agir avec intégrité en tout temps et à soutenir notre viabilité à long terme tout en contribuant au bien-être actuel et futur de toutes les parties prenantes.

À cette fin, nous nous efforçons d'être comptable des choix que nous faisons quotidiennement, particulièrement en ce qui a trait à la mise en œuvre de pratiques déontologiques, à notre impact économique, ainsi qu'à nos pratiques touchant le milieu de travail, l'environnement et les collectivités.

Rapport sur le développement durable

Les sociétés se voient de plus en plus obligées de présenter un rapport concernant leur performance sur les plans social, environnemental et éthique, également appelé un rapport sur le développement durable. Bien que maintes parties prenantes demandent qu'on leur fournisse cette information, elles ne s'entendent pas sur le type et l'étendue des données que les sociétés devraient fournir, non plus que sur le mode de communication approprié de ces informations.

RBC a adopté une démarche concertée aux fins de la préparation de son rapport sur le développement durable. Elle personnalise les informations en fonction des différentes parties prenantes, et s'assure dans chaque cas que le niveau des détails fournis est approprié. Pour des renseignements additionnels à ce sujet, visitez notre site rbc.com/responsabilite.

Principes en matière de responsabilité d'entreprise	Intégrité en affaires <ul style="list-style-type: none"> • Respecter les lois et règlements • Axer la gestion sur des principes de gouvernance solides • Appliquer des pratiques déontologiques dans l'exercice de nos activités • Fournir des produits et des services bancaires de façon responsable • Protéger et sensibiliser les consommateurs 	Impact économique <ul style="list-style-type: none"> • Fournir un solide rendement aux actionnaires • Payer notre juste part d'impôts • Appuyer les PME et le développement économique des collectivités • Favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat • Acheter des biens et services de façon responsable
Milieu de travail et emploi <ul style="list-style-type: none"> • Respecter la diversité • Favoriser une culture axée sur l'engagement du personnel • Fournir un programme de rémunération et de récompenses concurrentiel • Fournir des occasions au chapitre de la formation et du perfectionnement 	Environnement <ul style="list-style-type: none"> • Agir de façon responsable au chapitre des prêts • Optimiser les occasions liées aux sociétés écologiques • Réduire notre incidence environnementale en tant qu'entreprise 	Collectivités <ul style="list-style-type: none"> • Faire des dons qui ont une incidence sociale durable • Commanditer les initiatives communautaires clés • Permettre les contributions des employés

Pratiques déontologiques

L'une des valeurs clés de RBC repose sur la confiance qu'inspire l'intégrité dont nous faisons preuve dans toutes nos actions. Nous avons mis en œuvre des politiques et des processus de conformité à la réglementation généraux pour soutenir l'évaluation et la gestion des risques, et nous avons élaboré des politiques officielles dans les domaines suivants :

- sanctions économiques
- prêts aux partis politiques
- financement de matériel militaire
- blanchiment d'argent
- financement d'activités terroristes
- conflits d'intérêts, activités externes et fonctions d'administrateur externe des employés
- opérations d'initiés, cloisonnement et opérations de placement des employés
- risques environnementaux
- risques liés à l'impartition
- montages financiers et crédits complexes
- indépendance des vérificateurs.

Nous revoyons nos politiques et contrôles régulièrement afin de nous assurer de leur efficacité continue.

Code de déontologie

Tous les employés de RBC dans le monde entier sont régis par notre Code de déontologie, lequel est en place depuis plus de 20 ans et est régulièrement mis à jour. Notre programme d'apprentissage électronique sur le Code de déontologie permet de nous assurer que le personnel à tous les échelons de la hiérarchie connaît et comprend les principes et les éléments de la conformité à la réglementation du Code. Ce programme comprend à la fois un cours et un examen en ligne. Tous les employés doivent le suivre et passer l'examen dans les trois mois de leur entrée à RBC et au moins tous les deux ans par la suite.

Contrôle préalable (identification du client et caractère convenable)

RBC doit effectuer un contrôle préalable à l'égard des nouveaux clients et des clients actuels pour se conformer aux lois applicables concernant la lutte anti-blanchiment, l'antiterrorisme et les sanctions économiques, et de manière que nous puissions comprendre les besoins de nos clients et leur offrir des produits et services qui leur conviennent. Afin de se conformer aux diverses règles concernant la lutte contre le blanchiment et l'antiterrorisme, RBC a mis en œuvre des mesures d'examen et de surveillance appropriées qui s'alignent sur les exigences réglementaires. Ce contrôle préalable à l'égard des clients nous aide à surveiller le caractère convenable des opérations

commerciales s'inscrivant dans le cadre de nos propres transactions de valeurs mobilières et, de façon plus générale, il nous aide à faire en sorte que nous fournissions aux clients une gamme de produits et services appropriée.

Politique de lutte contre le blanchiment

RBC s'engage à empêcher le recours à ses services financiers à des fins de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes. Notre groupe Conformité à la réglementation, Lutte contre le blanchiment mondiale se consacre à la mise au point et au maintien continus de politiques, de lignes directrices, de programmes de formation et d'outils et de modèles d'évaluation des risques pour aider nos employés à parer aux risques de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes, lesquels ne cessent d'évoluer.

Politique en matière d'antiterrorisme

RBC et ses administrateurs, dirigeants et employés ne participeront pas sciemment à des transactions directes ou indirectes, ni ne fourniront, directement ou indirectement, des services financiers à des États, des entités, des organisations et des particuliers, ou pour leur bénéfice, qui sont visés par des mesures anti-terroristes applicables. Afin d'assurer le respect efficace de ces exigences, des systèmes automatisés comparent quotidiennement les noms des clients aux diverses listes de contrôle et listes de

Pour plus de renseignements sur l'intégrité en affaires de RBC, visitez le site rbc.com/responsabilite/business.

La planification de la continuité des opérations de RBC englobe la façon dont nous réagissons à diverses perturbations et crises ayant des répercussions sur le bien-être de nos employés et de nos clients, sur nos activités d'exploitation et sur les collectivités où nous exerçons nos activités.

La ligne téléphonique d'urgence RBC permet d'aviser nos employés advenant une crise interne ou une situation externe qui nuit à notre accès aux bureaux de RBC ou à notre capacité de servir nos clients.

Grâce à la ligne Info-Indice RBC, nos employés et les tiers, où qu'ils soient dans le monde, peuvent signaler en toute discrétion, directement à l'Ombudsman de RBC, les questions de vérification et de comptabilité internes douteuses. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com/gouvernance.

terroristes, et ces systèmes comparent également les paiements effectués aux listes du Bureau du surintendant des institutions financières et du Bureau du contrôle des avoirs étrangers et à d'autres listes de contrôle, conformément aux règlements qui régissent le financement d'activités terroristes.

Politique en matière de sanctions économiques

RBC et ses administrateurs, dirigeants et employés ne feront pas sciemment affaire avec des États, des entités, des organisations et des particuliers qui sont visés par des sanctions économiques imposées par les pays où ils se trouvent ou par les pays où ils exercent leurs activités, ou par des sanctions économiques de pays qui leur sont autrement applicables.

Protection des renseignements personnels et sécurité de l'information

Internet et les autres technologies de l'information ont révolutionné la conduite des affaires et nous permettent d'entretenir des rapports et de faire affaire avec nos clients, nos employés et des tiers, que ceux-ci se trouvent à la maison ou au bureau. Ces technologies donnent toutefois lieu à des préoccupations légitimes concernant la protection des renseignements personnels et la sécurité de l'information.

RBC s'est engagée à protéger le caractère privé et confidentiel

des renseignements personnels, commerciaux, financiers et autres qu'elle possède. Il s'agit en fait de l'une de nos priorités principales et de l'une des assises de notre engagement envers nos clients, nos employés et les tiers. Nous possédons un code de protection des renseignements personnels depuis 1991, dont la supervision incombe à notre chef de la protection des renseignements personnels, et nous avons recours à des mécanismes de sécurité et à des contrôles internes rigoureux afin d'assurer la protection et la sécurité des renseignements qui nous sont confiés.

Prévention de la fraude

RBC accorde une grande priorité à la protection des clients contre les pertes dues à la fraude financière. Nous collaborons étroitement avec d'autres institutions financières, avec les associations sectorielles et avec les autorités d'application de la loi pour combattre le crime financier, et nous avons produit un site Web d'information sur la fraude et la sécurité des cartes de crédit et de débit pour les clients, ainsi qu'une publication intitulée *L'essentiel sur... Les fraudes financières*, disponible dans les succursales et en ligne.

Codes de conduite volontaires

Le secteur bancaire canadien a défini un certain nombre de codes de conduite et d'engagements volontaires pour protéger les consommateurs,

auxquels RBC adhère. Ces codes et ces engagements, dont une liste est fournie sur le site rbc.com/français/voluntary-codes-public-commitments, comprennent notamment :

- le Code de pratique canadien des services de cartes de débit;
- le Code de déontologie de l'Association des banquiers canadiens pour les activités d'assurance autorisées;
- le Modèle de code de conduite sur les relations des banques avec les petites et moyennes entreprises;
- les Principes régissant la protection des consommateurs dans le commerce électronique : Le cadre canadien;
- la Responsabilité zéro de Visa;
- la Visa e-Promesse.

Gestion de crise

Les équipes de gestion de crise de RBC, qui se composent de cadres dirigeants de la société, sont responsables de la reconnaissance, de l'isolement et de la gestion des grandes crises, et elles sont mobilisées quand éclatent des crises sur lesquelles RBC exerce ou non un contrôle. Nous avons aussi des processus officiels de maintien des opérations dans tout le Groupe, et procédons périodiquement à des simulations pour assurer une préparation adéquate advenant une situation de crise, tout en évaluant la validité pratique des stratégies et des tactiques ainsi que les capacités des équipes d'intervention en cas de crise.



Investissements socialement responsables

Les investisseurs qui désirent prôner leurs valeurs au moyen d'investissements éthiques ont de plus en plus recours à des sociétés de recherche afin d'obtenir une analyse solide par des tiers des entreprises qui ont une incidence favorable ou défavorable sur la société et sur l'environnement. RBC est inscrite à un certain nombre d'indices importants qui reconnaissent les chefs de file sur le plan financier, social et environnemental.

L'importance accordée au client

La vision de RBC est de « toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients ». Toutes nos activités sont axées sur cette vision, et elles consistent notamment à obtenir des commentaires des clients et à prendre des mesures en réponse à ces commentaires, ainsi qu'à établir des mesures vigilantes de protection des consommateurs et à assurer l'accès à nos services financiers.

Chaque année, nos secteurs d'exploitation déterminent le degré de satisfaction des clients et apportent des améliorations en fonction des commentaires reçus. Par exemple, nous avons pris les mesures suivantes au Canada en 2006 :

- Nous avons amélioré notre site de placements en direct afin d'aider les investisseurs à prendre des décisions plus éclairées.
- Nous avons amélioré notre système de réponse vocale interactive afin de faciliter la navigation, l'obtention de renseignements et l'accès à nos représentants.
- Nous avons réduit considérablement le temps requis pour ouvrir un compte personnel.
- Nous avons lancé un compte permettant un nombre illimité de transactions, moyennant des frais mensuels de 11,95 \$ seulement.

Nous avons pris les mesures suivantes aux États-Unis en 2006 :

- Nous avons lancé un service en ligne d'images numériques de chèques.
- Nous avons réduit le temps requis pour traiter les demandes de prêts des PME clientes.

Prévention de la fraude

RBC a recours à de strictes politiques et pratiques en matière de sécurité, ainsi qu'à des ressources ininterrompues pour prévenir et détecter les fraudes

possibles. En 2006, nous avons mis sur pied un programme de garanties à l'intention des clients de Banque en direct et des services de courtage autogéré, en vertu duquel nous nous engageons à rembourser la totalité des fonds perdus dans le cadre de transactions non autorisées touchant les comptes de ces clients.

Nous avons élaboré divers programmes de sensibilisation à la fraude, incluant des conseils et des alertes, des brochures, ainsi que des présentations aux clients. En 2006, nous avons publié un nouveau *Guide sur la sécurité et la confidentialité* et nous avons mis sur pied une campagne visant à sensibiliser la clientèle en ce qui concerne la prévention de la fraude et la protection contre l'usurpation d'identité.

Résolus à corriger la situation

Notre processus officiel de traitement des plaintes est présenté sur notre site Web et énoncé dans une brochure de la série *L'essentiel sur...* Dans le cas des plaintes qui demeurent non résolues par suite de ce processus, les clients peuvent appeler des décisions prises par RBC auprès du Bureau de l'Ombudsman de RBC, qui examinera lesdites décisions ainsi que leur conformité aux procédés administratifs appropriés. Le Bureau s'assure que les clients sont entendus de façon juste et équitable, et qu'ils sont traités avec considération et respect. Nous nous assurons

également qu'il n'y a aucune atteinte à la dignité ni à la vie privée des parties en cause.

Développement responsable de produits et de services

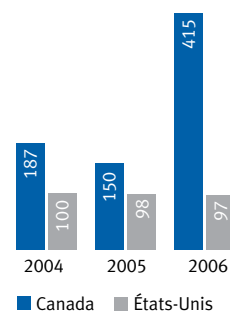
RBC applique un processus d'examen rigoureux et bien défini avant de lancer un nouveau produit ou de modifier considérablement un produit existant. Nous évaluons les divers risques liés à un produit et nous nous assurons que ce produit respecte notre Code de déontologie, la législation ainsi que tous les codes volontaires de protection des consommateurs que nous avons signés. Les niveaux d'approbation au sein de RBC correspondent au niveau de risque lié au produit ou au service considéré.

La pierre angulaire de notre processus visant à protéger nos clients et nos investisseurs est le programme « Bien connaître son client ». Nos employés doivent faire de leur mieux pour comprendre la situation ainsi que les objectifs financiers et personnels de leurs clients avant de leur faire des recommandations.

RBC s'est également engagée à fournir à divers groupes un meilleur accès aux services bancaires, grâce à des produits et services personnalisés. Des renseignements à ce sujet sont fournis dans notre Rapport sur la responsabilité de l'entreprise et dans la Déclaration de responsabilité publique, sur le site rbc.com.

Réponse aux commentaires

Clients interrogés (en milliers)



Impact économique

(en millions de dollars)	2006	2005	2004
Rémunération et avantages sociaux (1)	7 340 \$	6 736 \$	6 701 \$
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées	1 907	1 554	1 334
Impôts sur les bénéficiaires et autres (ensemble des territoires) (1)	2 083	2 021	1 989
Biens et services achetés auprès de fournisseurs de toute taille	3 900	3 700	3 700
Investissement dans les collectivités, y compris les dons et les commandites	83	65	59

(1) Reflète les activités poursuivies.

Impact économique

Les entreprises, grandes et petites, peuvent contribuer à façonner les économies des collectivités et des pays où elles exercent leurs activités, du simple fait de leurs actions et de leurs décisions d'affaires quotidiennes. À RBC, nous avons un impact économique direct comme employeur et contribuable, à la fois comme fournisseur de services financiers et comme acheteur de biens et de services.

Développement économique

RBC investit dans le développement économique durable des collectivités qu'elle sert. Nous voulons contribuer à la prospérité future de leur population et de leurs entreprises. Nous appuyons :

- les programmes visant à répondre aux besoins de base tels que les banques alimentaires et les refuges;
- la croissance économique des collectivités où nous exerçons nos activités;
- les initiatives qui aident les communautés autochtones à se doter des moyens d'assurer leur prospérité;
- les ressources qui favorisent l'autonomie économique;
- les programmes d'initiation aux services financiers.

RBC favorise également la croissance économique en établissant des partenariats avec les industries. Ainsi, nous sommes membres du Conseil des affaires canadiennes-américaines, qui fait la promotion des relations commerciales canado-américaines et améliore la concurrence des économies nord-américaines.

La petite entreprise

Les petites entreprises sont un important moteur de la croissance économique. RBC occupe une position de chef de file sur le marché canadien, avec près de 600 000 PME clientes, et RBC Centura offre des services à plus de 60 000 petites entreprises dans le sud-est des États-Unis.

Un grand nombre de petites entreprises ont besoin de financement pour démarrer, fonctionner ou croître. RBC offre un vaste éventail de solutions de crédit adaptées aux besoins de diverses entreprises parvenues à différents stades de leur développement. Nous nous efforçons également d'offrir les meilleurs produits, conseils et savoir-faire possibles, afin d'aider ce secteur à prospérer.

Innovation

RBC joue un rôle de chef de file dans le domaine du soutien à l'innovation et de la commercialisation de la recherche. Nous appuyons également les projets et les organisations qui favorisent l'apprentissage, l'innovation et l'entrepreneuriat, comme :

- le District de la découverte médicale et scientifique connexe (MaRS), qui facilite la recherche et le développement scientifiques, ainsi que la commercialisation;
- l'Institut canadien de recherches avancées, qui enrichit la base de connaissances canadiennes en réunissant les plus éminents penseurs du Canada et du monde.

Par l'intermédiaire de RBC Technologie Capital de Risque Inc. et de ses fonds spécialisés, nous investissons directement dans de jeunes entreprises prometteuses en Amérique du Nord. Notre Fonds de technologies stratégiques fournit du financement et

notre vaste expérience et notre grand savoir-faire à de jeunes sociétés de développement technologique orientées sur les services financiers.

Achats

En 2006, nous avons consacré 3,9 milliards de dollars à l'achat de biens et de services de fournisseurs internationaux, nationaux, régionaux et locaux de toute taille.

Notre Groupe d'approvisionnement stratégique est chargé d'acquérir les produits et services. Nos politiques d'approvisionnement favorisent l'intégration et visent à promouvoir des pratiques commerciales équitables et le développement économique lorsque c'est possible et approprié. Nous maintenons les normes les plus élevées qui soient et revoyons annuellement nos politiques en matière d'achats.

Nous suivons des pratiques d'achat équitables et nous nous efforçons de soutenir les collectivités dans lesquelles nous exerçons des activités lorsque cela est possible. Nous sommes un membre fondateur du Conseil canadien des fournisseurs autochtones et des minorités visibles. Nous sommes aussi un membre de son pendant américain, le National Minority Supplier Development Council, depuis 2002.

Pour plus de renseignements sur l'impact économique de RBC, visitez le site rbc.com/responsabilite/economic.

En dehors des heures de bureau, les employés de RBC partout dans le monde participent à de nombreuses activités au sein de leur collectivité, telles que la course 2006 *Roulons pour la recherche sur le diabète* organisée par la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile.



Milieu de travail

L'embauche et le maintien d'une main-d'œuvre talentueuse et hautement motivée sont essentiels à notre succès continu. La Banque, qui est de façon constante nommée l'un des meilleurs employeurs au Canada, vise à parfaire sa réputation d'employeur de premier rang dans tous les pays où elle exerce ses activités.

Le fait de comprendre les valeurs et les besoins de nos employés nous permet de tirer parti de notre programme de rémunération globale aux fins du succès mutuel des employés et de RBC. Ce programme exhaustif se compose de salaires concurrentiels, d'avantages sociaux souples, d'un milieu de travail favorable, ainsi que de possibilités d'avancement et d'apprentissage qui récompensent les compétences ainsi que la contribution de chacun aux résultats. L'environnement de travail flexible offert aux employés leur permet de jouir d'horaires variables, d'horaires de travail modifiés et d'un programme de télétravail.

Les régimes d'épargne et d'actionnariat offerts dans le cadre du programme de rémunération de RBC donnent aux employés un sentiment d'appartenance qui aide à assurer la concordance des objectifs des employés, des investisseurs et de la société. La plupart de nos employés détiennent des actions de RBC acquises dans le cadre de ces régimes.

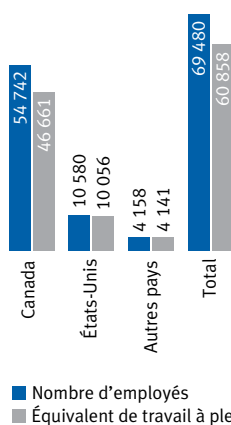
La croissance et le perfectionnement continus de l'effectif nous aident à faire en sorte que nous répondions aux besoins actuels et futurs de nos clients. Les employés ont accès aux ressources et à la formation dont ils ont besoin pour parfaire leurs connaissances professionnelles. Ils bénéficient notamment de Campus RBC, notre plateforme d'apprentissage en ligne, et du Guide d'orientation professionnelle, un programme exhaustif de gestion de la carrière. Nos pratiques en matière d'embauche visent avant tout à trouver et à sélectionner des personnes talentueuses qui partagent notre passion pour le service à la clientèle.

La diversité est l'une des valeurs fondamentales de RBC, et nous sommes un chef de file reconnu au Canada pour l'importance que nous accordons à la diversité. Miser sur la diversité afin d'assurer la croissance et l'innovation est un impératif commercial et une obligation morale envers nos employés, nos clients et nos collectivités.

En tenant les employés informés, nous pouvons plus facilement assurer la concordance de leurs objectifs et ceux de la société. Les cadres dirigeants de RBC rencontrent les employés régulièrement afin de discuter des objectifs, des stratégies et des progrès de la société. Les moyens de communication avec les employés comprennent des sites Internet, des bulletins de nouvelles électroniques, des bulletins d'information par courriel, ainsi que d'autres voies de communication, et nous encourageons les employés à nous faire part de leurs commentaires par différents moyens.

Demeurer à l'écoute de nos employés et donner suite à leurs commentaires sont des activités qui s'inscrivent dans le cadre de la culture de RBC, et nous effectuons des sondages d'opinion auprès des employés depuis 1981. Afin d'obtenir un niveau d'engagement élevé de la part des employés et de nous assurer que le client passe avant tout, nous nous efforçons de comprendre le point de vue de nos employés et nous prenons des mesures qui s'alignent sur les besoins de nos employés et sur les priorités de RBC.

Total de l'effectif
(au 31 octobre 2006)



Pour plus de renseignements sur le milieu de travail de RBC, visitez le site rbc.com/responsabilite/workplace.



RBC cherche activement à réduire les risques et à saisir les occasions soulevées par les questions environnementales.

L'environnement

RBC reconnaît que notre réussite économique à long terme dépend de la salubrité de l'environnement et de la santé des collectivités. C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons d'exercer nos activités de manière à limiter les risques environnementaux, et nous cherchons à tirer parti des occasions qui se présentent sur les marchés environnementaux afin que nos actionnaires, nos clients et nos employés en bénéficient.

Politique environnementale

La politique environnementale de RBC a été élaborée en 1991 et elle complète le volet environnemental de notre Code de déontologie. Cette politique a pour objectif de faire en sorte que les activités commerciales et opérationnelles de RBC s'alignent sur les principes de développement durable. Nous procédons actuellement à un examen de cette politique, et une version modifiée qui tient compte des nouvelles préoccupations d'ordre environnemental devrait être publiée en 2007.

Agir de façon responsable au chapitre des prêts

RBC se fonde sur sa politique de gestion des risques environnementaux liés au crédit et au financement de projet pour évaluer les répercussions d'ordre environnemental et social liées à ses activités de prêt. Nous nous appuyons sur ces politiques pour examiner

nos transactions et déterminer si des préoccupations d'ordre environnemental s'y rattachent. Lorsque cela est justifié, des spécialistes en environnement examinent les transactions afin de déterminer et de gérer de façon proactive les risques environnementaux auxquels nous sommes exposés.

En 2006, RBC a reconfirmé son adhésion aux Principes d'Équateur remaniés, lesquels constituent des lignes de conduite volontaire élaborées en 2003 afin de gérer les risques d'ordre environnemental et social liés au financement de projets. Depuis 2003, année où nous avons initialement adopté ces principes, nous avons évalué 14 projets en nous basant sur les Principes d'Équateur.

Enjeux et engagement des parties prenantes

En 2006, nous avons uni nos efforts à ceux de parties prenantes externes afin de déterminer les préoccupations liées à nos activités commerciales et opérationnelles. Ces préoccupations incluent notamment le changement climatique, la foresterie, la biodiversité et les droits des Autochtones. RBC est d'avis que l'engagement des parties prenantes nous permet de mieux comprendre ces enjeux et d'atteindre un équilibre durable entre la gestion des questions environnementales et la prospérité économique.

Performance et initiatives

Nous nous efforçons activement de réduire nos risques le plus possible et de tirer parti des occasions liées aux questions environnementales. Par exemple, RBC Technologie Capital de Risque est un important investisseur dans le GEF Clean Technology Fund; cet engagement prendra fin en 2007. Nous cherchons des occasions d'accroître encore plus nos services de prise ferme, nos services d'obtention de financement et nos services-conseils liés au financement des sources d'énergie de remplacement.

Nous cherchons également à trouver d'autres moyens de réduire l'incidence de nos activités d'exploitation au moyen de nos programmes/logiciels SOFT Footprint (approvisionnement, opérations, installations, voyages). Nous nous engageons à communiquer nos progrès continus dans la section Environnement de notre site Web rbc.com en 2007.

Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique Gestion du risque du Rapport de gestion et à notre Rapport sur la responsabilité de l'entreprise 2006.

Pour plus de renseignements sur l'intégrité en affaires de RBC, visitez le site rbc.com/responsabilite/environnement.

En 2006, RBC a versé plus de 2 millions de dollars à des organisations communautaires, aux fins de la prestation de programmes d'activités parascolaires dans tout le Canada, dont le programme offert à l'école primaire Braeburn, à Toronto.



Collectivités

En 2006, RBC a versé plus de 83 millions de dollars à des initiatives communautaires dans le monde entier, soit plus de 42 millions en dons et 41 millions supplémentaires sous forme de commandite d'événements et de soutien à des organismes nationaux.

RBC contribue à la prospérité économique en appuyant diverses initiatives communautaires. Nos employés et retraités apportent aussi une contribution énorme en mettant leurs connaissances professionnelles et financières, leur temps et leur enthousiasme au service de milliers de groupes communautaires dans le monde entier.

Dons

Les dons constituent une pierre angulaire de nos programmes communautaires, et notre tradition de philanthropie remonte à nos origines, puisque nous avons commencé à verser des dons dès 1891. Nous sommes aujourd'hui l'une des entreprises les plus généreuses du Canada et nous soutenons des collectivités dans toute l'Amérique du Nord et dans le monde entier. Nous entendons avoir un impact social durable, par une politique de dons de bienfaisance dynamique et responsable et l'établissement d'ententes énergiques de partenariat avec le secteur philanthropique. Les dons que nous versons visent principalement à soutenir :

- les programmes de lutte contre le décrochage scolaire
- les programmes de soutien aux jeunes artistes
- les programmes qui encouragent la participation des employés

- les programmes qui aident les personnes âgées à demeurer indépendantes et en santé.

Contributions des employés

Le Programme de bénévolat des employés de RBC a été lancé en 1999 pour appuyer et encourager l'engagement dans les collectivités. Les employés et les retraités de RBC qui consacrent un minimum de 40 heures par année à un organisme de bienfaisance enregistré sont admissibles à une subvention de 500 \$, offerte par RBC à l'organisme de leur choix.

Depuis 1999, RBC a versé plus de 10 700 subventions et versé plus 5,35 millions de dollars pour souligner le bénévolat de nos employés.

Commandites

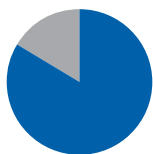
Les commandites font partie intégrante des activités de commercialisation et des activités promotionnelles de RBC, et elles visent à promouvoir notre marque, notre image et notre réputation. Elles comportent dans bien des cas de nombreux avantages, notamment des promotions pour les consommateurs, l'occasion de présenter la marque et les produits sur les lieux et dans les médias, ainsi que l'occasion pour le client de jouer un rôle d'hôte et l'occasion pour le personnel de faire du bénévolat.

Nos commandites communautaires visent principalement :

- **Le sport amateur** : nous appuyons le développement des athlètes amateurs à tous les niveaux, qu'il s'agisse de manifestations sportives locales ou d'associations nationales. Nous sommes le plus ancien partenaire de l'équipe olympique canadienne, que nous appuyons depuis 1947, et l'un des principaux partenaires nationaux des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2010 qui auront lieu à Vancouver; nous serons également un fier commanditaire des équipes olympique et paralympique canadiennes jusqu'en 2012. RBC commandite également des matchs de hockey, des compétitions de planche à neige et de ski acrobatique, des compétitions d'athlétisme et les Jeux Olympiques spéciaux.
- **Les arts** : nous croyons que l'investissement dans des visions créatrices et le talent artistique contribue à la santé et au dynamisme des collectivités. Nous organisons notamment le Concours de peinture canadienne de RBC, qui célèbre le talent d'artistes visuels canadiens prometteurs. Nous appuyons également des événements communautaires tels que des expositions d'œuvres d'art, des pièces de théâtre et des concerts.

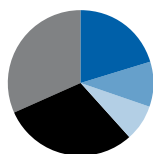
Dons de RBC à l'échelle mondiale en 2006, par région

(en dollars canadiens)



■ Canada	35 471 617 \$
■ À l'étranger	6 928 653 \$
Total	42 400 270 \$

Dons de RBC au Canada en 2006, par domaine



■ Services sociaux	20,3 %
■ Arts et culture	10 %
■ Collectivités	8,3 %
■ Santé	29,9 %
■ Éducation	31,5 %

Pour plus de renseignements sur l'intégrité en affaires de RBC, visitez le site rbc.com/responsabilite/community.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos perspectives futures pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, par rapport aux deux exercices antérieurs. Ce rapport de gestion, daté du 29 novembre 2006, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés et notes complémentaires. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire, et sont fondés sur les états financiers préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Nous avons reclassé certaines données des exercices antérieurs, dont certaines données liées à l'amélioration de nos méthodes d'établissement des prix de cession interne et au transfert d'une gamme d'activités particulière d'un secteur d'exploitation à un autre. Pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet, se reporter à la rubrique intitulée La façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation, dans le présent rapport annuel.

Des renseignements supplémentaires à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2006, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse sedar.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse sec.gov.

26	Résumé	41	Impôts	71	Gestion du risque
26	Vision et stratégie	41	Charges liées au réalignement de l'entreprise	75	Risque de crédit
27	Sommaire des faits saillants financiers	42	Résultats par secteur géographique	81	Risque de marché
28	Vue d'ensemble	43	Opérations entre apparentés	84	Risque opérationnel
30	Rendement financier en 2006	43	Information financière trimestrielle	85	Risque d'illiquidité et de financement
32	Perspectives et objectifs pour 2007	43	Analyse des résultats et des tendances	87	Risque lié à la réputation
33	Questions en matière de comptabilité et de contrôle	45	Rendement au quatrième trimestre de 2006	88	Risque lié à la réglementation et risque juridique
33	Conventions comptables critiques et estimations	45	Résultats des secteurs d'exploitation liés aux activités poursuivies	89	Risque environnemental
36	Modifications futures de conventions comptables	46	Gestion des secteurs d'exploitation	89	Risque d'assurance
37	Contrôles et procédures	47	Principales mesures financières (hors PCGR)	90	Risques additionnels susceptibles d'influer sur les résultats futurs
38	Résultats consolidés liés aux activités poursuivies	50	RBC Particuliers et entreprises – Canada	92	Information financière supplémentaire
38	Total des revenus	55	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International		
39	Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	58	RBC Marchés des Capitaux		
39	Frais autres que d'intérêt	62	Services de soutien généraux		
40	Dotations à la provision pour pertes sur créances	63	Situation financière		
40	Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	63	Données figurant au bilan et analyse du bilan		
		64	Gestion du capital		
		68	Arrangements hors bilan		

Se reporter à notre glossaire pour obtenir les définitions des termes utilisés dans le présent document.

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et de toute loi sur les valeurs mobilières applicable au Canada. Nous pouvons faire ces déclarations dans le présent document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Ces déclarations prospectives comprennent notamment les déclarations concernant nos objectifs à moyen terme et pour 2007, ainsi que les stratégies concernant la réalisation de nos objectifs, de même que les déclarations concernant nos opinions, perspectives, projets, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions. Les mots « peuvent », « pourraient », « devraient », « soupçonner », « perspectives », « croire », « projeter », « prévoir », « estimer », « s'attendre », « se proposer » et l'emploi du conditionnel ainsi que les mots et expressions semblables visent à dénoter des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives comportent de nombreux facteurs et hypothèses, et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques, tant généraux que bien précis, qui entraînent la possibilité que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Nous déconseillons aux lecteurs de se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants, notamment : les risques de crédit et de marché, le risque opérationnel et d'autres risques décrits à la rubrique Gestion du risque; la conjoncture économique générale au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où nous exerçons nos activités; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises, notamment le dollar américain et la livre sterling; l'incidence des modifications des politiques gouvernementales, monétaires et autres; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et aux règlements, y compris les lois fiscales; les décisions judiciaires et réglementaires et les actions

en justice; l'exactitude et l'intégralité des renseignements concernant nos clients et contreparties; la réussite de la mise en œuvre de notre stratégie; notre capacité de mener à bien des acquisitions stratégiques et des coentreprises et de les intégrer avec succès; les modifications apportées aux normes, conventions et estimations comptables; notre capacité d'attirer et de conserver des employés et des dirigeants clés. Les autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs comprennent notamment : l'élaboration réussie et opportune de nouveaux produits et services; les changements technologiques; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes des consommateurs; l'incidence possible, sur nos activités, de maladies entraînant des répercussions sur l'économie locale, nationale ou mondiale, ou de perturbations touchant l'infrastructure publique, y compris les transports, les communications et l'alimentation en électricité et en eau; l'incidence possible, sur nos activités, de conflits internationaux ou d'autres développements politiques, y compris ceux liés à la guerre contre le terrorisme; la mesure dans laquelle nous prévoyons et réussissons à gérer les risques liés aux facteurs susmentionnés.

Nous informons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur nos résultats futurs n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis aux rubriques Gestion du risque et Risques additionnels susceptibles d'influer sur les résultats futurs.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie dudit document. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent document sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. Nous sommes la plus importante banque du Canada en matière d'actifs et de capitalisation boursière ainsi que l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord. Nous offrons, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise et aux marchés des capitaux et des services de traitement des opérations. Notre équipe des services de soutien généraux facilite la croissance des activités grâce à son expertise ainsi qu'à des procédés et à des technologies de pointe. Nous comptons environ 70 000 employés à temps plein et à temps partiel au service de plus de 14 millions de particuliers, d'entreprises, d'organismes du secteur public et d'institutions dans des bureaux répartis en Amérique du Nord et dans 34 pays.

Nous comptons trois secteurs d'exploitation structurés en fonction des besoins des clients et des zones géographiques.

- Le secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada englobe les services bancaires aux particuliers et aux entreprises, les services de gestion de patrimoine au Canada, de même que nos services d'assurance mondiaux.
- Le secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International englobe les services bancaires aux particuliers et aux entreprises, les services de courtage au détail aux États-Unis, les services bancaires dans les Antilles, ainsi que les services de gestion privée globale à l'échelle internationale.

- Le secteur RBC Marchés des Capitaux fournit un vaste choix de services de banque d'investissement, de services de vente et de négociation, de services de recherche et de produits et services connexes aux entreprises, aux organismes du secteur public et aux institutions en Amérique du Nord, ainsi que des produits et services spécialisés dans certains marchés à l'échelle mondiale.

Nos secteurs d'exploitation comptent sur le soutien de notre équipe de services de soutien généraux, laquelle se compose du groupe Technologie et exploitation mondiales et du groupe Fonctions générales. Le groupe Technologie et exploitation mondiales fournit l'infrastructure technologique et d'exploitation nécessaire pour assurer la prestation efficace de produits et de services à nos clients. Le groupe a également pour objectif d'apporter des améliorations novatrices aux processus et à la technologie de sorte que nous maintenions la sécurité et la solidité de nos activités, et que nos moyens nous permettent de devancer nos concurrents. Notre groupe Fonctions générales consiste en une équipe de spécialistes qui offre une gouvernance et des conseils judicieux en matière de risques, de conformité, de droit, de finance, de fiscalité et de communications. De plus, cette équipe gère prudemment le capital ainsi que les positions de liquidité et de financement de l'entreprise afin d'assurer la conformité avec les exigences réglementaires, de même que l'efficacité de la gestion du financement et de l'affectation du capital. En outre, le groupe Fonctions générales fournit un soutien à nos employés et gère nos relations avec les parties prenantes externes, notamment les investisseurs, les agences de notation et les organismes de réglementation, et prête également son appui aux décisions opérationnelles stratégiques.

Banque Royale du Canada

RBC Particuliers et entreprises – Canada

- Services bancaires aux particuliers
- Services financiers à l'entreprise
- Solutions cartes et paiements
- Gestion de patrimoine
- Services d'assurance mondiaux

RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International

- Gestion de patrimoine
- Services d'assurance mondiaux

RBC Marchés des Capitaux

- Marchés mondiaux
- Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers
- RBC Dexia Investor Services (1)
- Autres

Technologie et exploitation mondiales

Fonctions générales

(1) Le 2 janvier 2006, nous avons fusionné les activités de nos Services aux investisseurs institutionnels avec les activités de Dexia Funds Services, en contrepartie d'une participation de 50 % dans RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS).

Vision et stratégie

Nos stratégies et activités commerciales sont guidées par notre vision consistant à « Toujours mériter le privilège d'être le premier choix de nos clients », vision qui est le moteur de notre initiative « Le client avant tout » et que nous démontrons dans toutes nos activités, y compris dans notre façon d'agir avec les clients, de concevoir nos produits et services et de collaborer avec les autres secteurs d'exploitation et fonctions. Notre initiative « Le client avant tout » vise à accroître la satisfaction et la loyauté de nos clients de manière économique, malgré l'évolution constante des besoins et des attentes de nos clients. Nous sommes d'avis qu'une telle approche axée sur le client est essentielle à la réalisation de nos objectifs stratégiques. En outre, cette approche nous aidera à générer des revenus et une croissance du bénéfice élevés et stables, et mènera à une amélioration continue de la productivité et, en définitive, à un rendement financier se situant dans le quartile supérieur par rapport à notre groupe d'entreprises homologues en Amérique du Nord.

Le marché canadien continue d'offrir d'importantes possibilités de croissance, tant dans le secteur des produits et services de détail que dans celui des produits et services de gros. Ces possibilités de croissance, jumelées avec la force de notre marque et notre position de chef de file dans la plupart des catégories de produits, nous assurent la santé financière requise pour élargir nos activités à l'échelle mondiale. Les États-Unis sont le point de mire d'une telle croissance, en raison de leur proximité, des ressemblances culturelles et des relations commerciales étroites qu'ils entretiennent avec le Canada, ainsi que de notre force dans certains marchés choisis. Par ailleurs, nous exerçons des activités dans de nombreux autres marchés à l'échelle mondiale dans lesquels nous pouvons affronter la concurrence et raffermir notre présence grâce à notre savoir-faire.

Pour 2007, nos objectifs stratégiques demeurent axés sur la stimulation de la croissance au Canada comme à l'étranger, grâce à la mise à profit et à la consolidation de nos acquis. Nous comptons atteindre ces objectifs en mettant l'accent sur l'innovation et la collaboration continue entre les divers secteurs d'exploitation, ainsi que sur la satisfaction des besoins des clients.

- Au Canada, notre objectif est d'être le chef de file incontesté en matière de prestation de services financiers. Nous continuons de mettre à profit nos vastes capacités de distribution dans l'ensemble de nos secteurs d'exploitation afin de maximiser l'efficacité de la distribution dans les marchés des particuliers et des entreprises. Nous travaillons également à l'élaboration de solutions novatrices destinées à nos clients des services de détail et de gros, ainsi qu'à l'élargissement et à l'amélioration de notre réseau de distribution. En même temps, nous renforçons la marque RBC en offrant une expérience supérieure aux clients.
- Aux États-Unis, notre objectif est de tirer parti de la solidité de nos services bancaires, de nos services de gestion de patrimoine et de nos activités sur les marchés financiers. Le secteur Marchés des Capitaux RBC continue d'intégrer ses capacités de montage et de distribution dans le marché milieu de gamme, et de développer ses forces à l'échelle des produits et des secteurs. Nous nous concentrons sur notre principale stratégie en matière de prestation de services-conseils, de même que nous cherchons à offrir une plus vaste gamme de produits de gestion de patrimoine par l'intermédiaire de RBC Dain Rauscher. Afin d'améliorer l'efficacité, nous procédons à la combinaison des activités opérationnelles liées aux marchés des capitaux et de celles liées à la gestion de patrimoine en vue de créer une banque d'investissement intégrée. Nous continuons à nous concentrer sur l'amélioration du rendement d'exploitation de RBC Centura, et nous avons pris des mesures pour accélérer notre expansion grâce à l'ouverture de succursales *de novo* ainsi qu'à des acquisitions. En outre, nous poursuivons l'expansion de nos activités d'assurance.
- À l'extérieur de l'Amérique du Nord, notre objectif est d'être un prestataire de choix de services financiers précis. RBC Marchés des Capitaux continue d'améliorer la distribution en augmentant ses capacités en matière de produits-créditaires et de montage. La Gestion Privée Globale cherche à accroître ses activités au moyen d'acquisitions ciblées de même qu'en mettant en place un réseau de distribution élargi, en

élargissant la gamme de ses produits et services et en améliorant son modèle de gestion relationnelle. Nous cherchons aussi activement à raffermir notre position dans les Antilles au moyen de la croissance interne et d'améliorations sur le plan de l'exploitation, tout en continuant d'explorer les occasions d'étendre sélectivement notre zone de couverture dans les régions à croissance rapide. Notre coentreprise de services aux institutions et aux investisseurs, RBC Dexia IS, se sert de son rayonnement mondial et de son offre de produits élargie pour accroître le nombre de ses relations-clients et approfondir ces relations.

En se fondant sur notre vision et nos objectifs stratégiques, nos secteurs d'exploitation peuvent adapter leurs stratégies individuelles pour répondre aux besoins des clients et consolider les relations-clients, selon les contextes opérationnel et concurrentiel au sein desquels ces clients évoluent. L'exécution fructueuse de nos stratégies dans l'ensemble des secteurs de détail et de gros continuera de contribuer à l'amélioration importante de la qualité et de la diversification de nos résultats. Nos efforts devraient également se traduire par le maintien de nos secteurs d'exploitation canadiens parmi les chefs de file du marché ainsi que par de meilleurs résultats et une croissance solide de nos activités aux États-Unis et à l'échelle internationale.

Sommaire des faits saillants financiers ⁽¹⁾

Tableau 1

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	2006	2005	2004	2006 par rapport à 2005 Augmentation (diminution)	
Opérations poursuivies					
Total des revenus	20 637 \$	19 184 \$	17 802 \$	1 453 \$	7,6 %
Frais autres que d'intérêt	11 495	11 357	10 833	138	1,2 %
Dotations à la provision pour pertes sur créances	429	455	346	(26)	(5,7)%
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 509	2 625	2 124	(116)	(4,4)%
Charges liées au réaligement de l'entreprise	–	45	177	(45)	n.s.
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	6 204	4 702	4 322	1 502	31,9 %
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	4 757	3 437	3 023	1 320	38,4 %
Perte nette liée aux activités abandonnées	(29)	(50)	(220)	21	n.s.
Bénéfice net	4 728 \$	3 387 \$	2 803 \$	1 341 \$	39,6 %
Secteurs – bénéfice net tiré des activités poursuivies					
RBC Particuliers et entreprises – Canada	2 794 \$	2 304 \$	2 043 \$	490 \$	21,3 %
RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	444	387	214	57	14,7 %
RBC Marchés des Capitaux	1 407	760	827	647	85,1 %
Services de soutien généraux	112	(14)	(61)	126	n.s. %
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	4 757 \$	3 437 \$	3 023 \$	1 320 \$	38,4 %
Données financières sommaires					
Bénéfice par action – dilué ⁽²⁾	3,59 \$	2,57 \$	2,11 \$	1,02 \$	39,7 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽³⁾	23,5 %	18,0 %	15,6 %	550 p.b.	n.s.
Rendement du capital de risque ⁽³⁾	36,7 %	29,3 %	24,6 %	740 p.b.	n.s.
Données financières sommaires liées aux activités poursuivies					
Bénéfice par action – dilué ⁽²⁾	3,61 \$	2,61 \$	2,28 \$	1,00 \$	38,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽³⁾	23,3 %	18,1 %	16,8 %	520 p.b.	n.s.
Rendement du capital de risque ⁽⁴⁾	37,0 %	29,7 %	26,5 %	730 p.b.	n.s.
Marge nette d'intérêt ⁽⁵⁾	1,35 %	1,52 %	1,53 %	n.s.	n.s.
Ratios de capital ⁽⁶⁾					
Ratio du capital de première catégorie	9,6 %	9,6 %	8,9 %	– p.b.	n.s.
Ratio du capital total	11,9 %	13,1 %	12,4 %	(120)p.b.	n.s.
Principales données figurant au bilan et autres renseignements					
Total de l'actif	536 780 \$	469 521 \$	426 222 \$	67 259 \$	14,3 %
Valeurs mobilières	184 869	160 495	128 946	24 374	15,2 %
Prêts à la consommation	148 732	138 288	125 302	10 444	7,6 %
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	61 207	53 626	47 258	7 581	14,1 %
Dépôts	343 523	306 860	270 959	36 663	11,9 %
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽³⁾	19 900	18 600	17 800	1 300	7,0 %
Moyenne du capital de risque ⁽⁴⁾	12 750	11 450	11 300	1 300	11,4 %
Actif ajusté en fonction des risques ⁽⁶⁾	223 709	197 004	183 409	26 705	13,6 %
Biens sous gestion	143 100	118 800	102 900	24 300	20,5 %
Biens administrés – RBC	525 800	1 778 200	1 593 900	n.s.	n.s.
– RBC Dexia IS ⁽⁷⁾	1 893 000	–	–	n.s.	n.s.
Information sur les actions ordinaires ⁽²⁾					
Actions en circulation (en milliers) – moyenne (de base)	1 279 956 \$	1 283 433 \$	1 293 465 \$	(3 477)\$	(0,3)%
– moyenne (diluée)	1 299 785	1 304 680	1 311 016	(4 895)	(0,4)%
– à la fin	1 280 890	1 293 502	1 289 496	(12 612)	(1,0)%
Dividendes déclarés par action	1,44 \$	1,18 \$	1,01 \$	0,26 \$	n.s.
Rendement de l'action	3,1 %	3,2 %	3,3 %	(10)p.b.	(3,1)%
Cours de l'action (RY sur TSX) – à la clôture, à la fin	49,80 \$	41,67 \$	31,70 \$	8,13 \$	19,5 %
Capitalisation boursière	63 788	53 894	40 877	9 894	18,4 %
Renseignements opérationnels liés aux activités poursuivies					
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	60 858	60 012	61 003	846	1,4 %
Nombre de succursales	1 443	1 419	1 415	24	1,7 %
Nombre de guichets automatiques	4 232	4 277	4 432	(45)	(1,1)%
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période ⁽⁸⁾	0,883 \$	0,824 \$	0,762 \$	0,06 \$	7,2 %
Équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains à la fin de la période	0,890	0,847	0,821	0,04	5,1 %

- (1) Certains montants consolidés et relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la rubrique intitulée La façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation.
- (2) Le 6 avril 2006, nous avons versé un dividende en actions à raison de une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. Cette opération a eu la même incidence qu'un fractionnement d'actions ordinaires à raison de deux actions pour chaque action ordinaire. Le nombre d'actions ordinaires et les montants par action ont tous été ajustés rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions.
- (3) La moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont calculés à l'aide des soldes de fin de mois pour la période.
- (4) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. La moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque constituent des mesures financières hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (hors PCGR) pour une analyse plus détaillée et un rapprochement.
- (5) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne de l'actif. La moyenne de l'actif est calculée à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- (6) Calculé en fonction des lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).
- (7) Le poste Biens administrés – RBC Dexia IS représente le total des biens administrés de la coentreprise, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %. RBC Dexia IS a été créée le 2 janvier 2006, et nous avons fourni des biens administrés de 1 400 milliards de dollars à la coentreprise au moment de sa création. Étant donné que RBC Dexia IS présente ses résultats avec un décalage de un mois, le montant figurant au poste Biens administrés – RBC Dexia IS est présenté au 30 septembre 2006.
- (8) Les moyennes sont calculées à l'aide des cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.
- n.s. non significatif

Vue générale de l'exercice 2006

Nous avons affiché un bénéfice record en 2006, ce qui reflète la forte croissance des activités dans l'ensemble des secteurs d'exploitation ainsi que la mise en œuvre réussie de nos initiatives de croissance, malgré l'incidence défavorable de la vigueur du dollar canadien sur nos résultats libellés en devises. Nos solides résultats s'expliquent également par la conjoncture économique favorable, qui se poursuit à l'échelle nationale et internationale.

Mise en œuvre de nos initiatives

Au Canada, nous avons continué à renforcer notre position de chef de file dans la plupart des principales catégories de produits, grâce à l'amélioration de nos produits et services, ainsi qu'à l'élargissement de notre réseau de distribution de manière à mieux répondre aux besoins de nos clients et à consolider nos relations avec les clients. Nous sommes la société de fonds communs de placement qui connaît la croissance la plus rapide au pays selon les ventes nettes, de même que le chef de file dans la plupart de nos secteurs d'activité liés aux marchés financiers. Nous avons également tiré parti de notre position de chef de file sur les marchés financiers pour accroître nos activités dans le marché milieu de gamme et nous sommes devenus un acteur important dans le secteur des obligations Feuille d'érable, en aidant les sociétés internationales à émettre des titres de créance libellés en dollars canadiens. La force de notre marque, conjuguée avec notre position de chef de file dans la plupart des principales catégories de produits au Canada, nous assure la santé financière requise pour élargir nos activités à l'échelle mondiale.

Aux États-Unis, nous avons continué à accroître les activités et la capacité de tous nos principaux secteurs grâce à une combinaison de croissance interne et d'acquisitions. Nous avons annoncé que nous avions conclu deux ententes (1) qui nous permettront d'élargir notre réseau bancaire dans le sud-est des États-Unis. L'acquisition de Flag Financial Corporation, une société établie à Atlanta, renforcera considérablement notre présence bancaire dans les marchés clés de la Géorgie. Récemment, nous avons aussi annoncé la conclusion d'une entente (1) visant l'acquisition, dans l'État de l'Alabama, de 39 succursales bancaires détenues par AmSouth Bank, ce qui nous permettra de devenir la septième institution financière en importance dans cet État selon les dépôts. Ces deux acquisitions, dont la clôture devrait avoir lieu au début de 2007, viennent compléter l'ouverture de nos succursales *de novo* dans les régions affichant une forte croissance. Nous avons fait l'acquisition d'American Guaranty & Trust Company, une société établie dans l'État du Delaware qui nous permet d'offrir des solutions de fiducies américaines à des clients ayant un avoir net élevé. Nous avons en outre accru nos capacités en matière de services de banque d'investissement et de services à revenu fixe aux États-Unis. Nous avons annoncé la conclusion d'une entente (1) visant l'acquisition des activités de courtage et de certains autres actifs de Carlin Financial Group, de New York, ce qui donnera à nos clients une plateforme d'exécution électronique des opérations parmi les meilleures de sa catégorie en Amérique du Nord. En novembre 2006, nous avons annoncé la conclusion d'une entente (1) visant l'acquisition de Daniels and Associates, L.P., le conseiller en matière de fusion et acquisition le plus dynamique aux États-Unis dans les secteurs de la câblodistribution, des télécommunications et de la radiodiffusion, ce qui nous permettra de mieux servir notre clientèle des services de banque d'investissement. La clôture des deux acquisitions devrait avoir lieu au premier trimestre de 2007.

À l'échelle internationale, nous avons élargi notre réseau de distribution ainsi que notre gamme de produits et services, et avons mis l'accent sur l'expansion de nos activités dans les marchés et régions à croissance rapide. Au cours de l'exercice, nous avons fait l'acquisition d'Abacus Financial Services Group, ce qui nous a permis d'accroître notre clientèle et d'élargir considérablement notre gamme de services de gestion de patrimoine au Royaume-Uni et dans les îles Anglo-Normandes. Nous avons aussi reconnu l'importance grandissante du marché chinois et avons fait un certain nombre d'investissements stratégiques en Chine au cours de l'exercice. Nous avons fait passer notre bureau de représentation bancaire à Beijing au rang de succursale, ce qui nous permet d'offrir une vaste gamme de services aux clients des services de détail et de gros. Nous avons agi à titre de co-chef de file de la tranche institutionnelle du premier appel public à l'épargne (PAPE) de l'Industrial and Commercial Bank of China. Au cours de l'exercice, nous avons stratégiquement réduit notre exposition au risque lié aux activités de réassurance contre les catastrophes puisque nous avons cessé d'assurer de nouvelles activités pour nous concentrer sur la gestion des sinistres restants liés à des engagements conclus antérieurement.

Pour toutes nos activités, nous avons recherché des occasions de croissance solide et diversifiée du bénéfice, tout en augmentant de manière rentable la satisfaction et la loyauté des clients.

Pour assurer une bonne gouvernance, nous continuons de nous engager à établir et à maintenir des contrôles et des procédures de présentation de l'information ainsi que des contrôles internes à l'égard de l'information financière adéquats, de manière à fournir une assurance raisonnable en ce qui concerne la fiabilité de l'information financière et, finalement, à conserver la confiance de nos clients et des investisseurs. Nous avons également affecté d'importantes ressources et accordé beaucoup d'attention à la mise en œuvre des mesures prévues par l'accord de Bâle II (Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres – Dispositif révisé), et avons fait des progrès considérables en vue d'assurer la conformité avec cet accord. Pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet, se reporter aux rubriques intitulées Questions en matière de comptabilité et de contrôle et Gestion du risque.

Examen de la conjoncture économique et des marchés en 2006

En 2006, la conjoncture économique nord-américaine a été généralement favorable, grâce à des taux d'intérêt qui demeurent faibles tout en étant à la hausse, au marché de l'habitation qui est demeuré solide malgré un ralentissement, au taux d'emploi élevé, à la hausse des salaires ainsi qu'à la saine croissance des investissements des entreprises. La Banque du Canada a maintenu son taux de financement à un jour à 4,25 % à compter de mai, après sept hausses consécutives de 25 points de base, ce qui a aidé à ralentir l'activité économique et à contenir les tensions inflationnistes. L'économie canadienne est demeurée vigoureuse, enregistrant une croissance estimative de 2,8 %, surtout en raison de la forte demande intérieure. Les facteurs précédents ont été contrebalancés en partie par le ralentissement des exportations et de l'activité manufacturière, dans un contexte où le dollar canadien est fort, les prix de l'énergie sont élevés tout en étant à la baisse, la demande américaine ralentit et la concurrence des marchés émergents se manifeste. La Réserve fédérale américaine a maintenu son taux des fonds fédéraux à 5,25 % à compter de juin, après dix-sept hausses consécutives, en raison du ralentissement de la croissance économique et de l'apaisement des tensions inflationnistes. Aux États-Unis, le PIB réel a augmenté de 3,4 %, selon les estimations, ce qui s'explique par la vigueur des dépenses de consommation et des dépenses des entreprises, laquelle est attribuable à la solidité des bilans ainsi qu'à la bonne tenue du marché du travail, mais laquelle est neutralisée en partie par l'incidence différée des hausses de taux d'intérêt ainsi que des prix de l'énergie, qui sont élevés même s'ils sont à la baisse.

La vigueur des prêts à la consommation est tributaire du taux d'emploi élevé, de la croissance continue des salaires ainsi que de la faiblesse relative des taux d'intérêt. Les ménages canadiens ont continué à investir leurs liquidités dans des produits de gestion de patrimoine, remplaçant ainsi leurs comptes-chèques et comptes d'épargne par des fonds communs de placement et dépôts à terme fixe pour profiter des rendements plus élevés. L'environnement de crédit favorable de même que la capacité des ménages à assurer le service de la dette ont continué de favoriser la bonne qualité du crédit à la consommation.

Les prêts aux entreprises sont demeurés vigoureux, même s'ils ont été contrebalancés en partie par les surplus de fonds générés à l'interne disponibles pour les dépenses en immobilisations et les investissements dans les stocks. La bonne qualité du crédit des entreprises a continué de témoigner de la solidité des bilans et des bénéfices des sociétés, de même que d'un environnement de crédit favorable.

La conjoncture des marchés financiers a été généralement favorable, se caractérisant par la forte volatilité des marchés boursiers et le solide rendement des actions du secteur des ressources naturelles. Le nombre de regroupements d'entreprises enregistrés au Canada a été égal au nombre record atteint en 2000. Les activités de montage de titres de participation ont diminué au cours de l'exercice, reflétant en partie le ralentissement observé sur les marchés boursiers à l'égard des secteurs autres que le secteur des ressources. En outre, les activités de montage de prêts ont également fléchi aux États-Unis et en Europe, notamment en raison de la hausse des taux d'intérêt et de l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien.

Éléments particuliers

Un certain nombre d'éléments particuliers ont été relevés au cours de 2006, notamment le règlement favorable d'une vérification fiscale concernant des exercices antérieurs, des charges supplémentaires liées aux ouragans ainsi qu'un ajustement visant à augmenter le passif au titre de notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit. Ces éléments ont eu une incidence négligeable sur nos résultats globaux, car leurs conséquences respectives se sont en grande partie annulées.

(1) Ces ententes sont assujetties aux conditions habituelles de clôture, dont l'approbation des organismes de réglementation.

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice terminé en						Secteurs
	2006		2005		2004		
	Avant impôts	Après impôts	Avant impôts	Après impôts	Avant impôts	Après impôts	
Réduction de la charge d'impôts	s.o.	70 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	Services de soutien généraux
Frais de résiliation d'accord	51	33	–	–	–	–	RBC Particuliers et entreprises – Canada
Contrepassation d'une tranche de la provision générale	50	33	–	–	175	113	RBC Marchés des Capitaux et RBC Particuliers et entreprises – Canada
Gain net lié à l'échange de sièges à la NYSE contre des actions de NYX	40	23	–	–	–	–	RBC Marchés des Capitaux et RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International
Montants liés au transfert des Services aux investisseurs institutionnels à RBC Dexia IS	(16)	(19)	–	–	–	–	RBC Marchés des Capitaux
Ajustement du passif au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit	(72)	(47)	–	–	–	–	RBC Particuliers et entreprises – Canada
Charges liées aux ouragans	(61)	(61)	(203)	(203)	–	–	RBC Particuliers et entreprises – Canada
Provision au titre du litige relatif à Enron	–	–	(591)	(326)	–	–	RBC Marchés des Capitaux
Charges liées au réaligement de l'entreprise (1)	–	–	(58)	(37)	(192)	(125)	Tous les secteurs
Perte de valeur de l'écart d'acquisition (2)	–	–	–	–	(130)	(130)	Activités abandonnées
Coûts liés au règlement avec Rabobank	–	–	–	–	s.o.	(74)	RBC Marchés des Capitaux

(1) Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, une tranche de 29 millions de dollars après impôts se rapportait aux activités poursuivies, et une tranche de 8 millions après impôts, aux activités abandonnées. Au 31 octobre 2004, une tranche de 116 millions de dollars après impôts avait trait aux activités poursuivies, et une tranche de 9 millions après impôts, aux activités abandonnées.

(2) A trait à RBC Mortgage Company, qui a été classée à titre d'activités abandonnées.

s.o. sans objet

Réduction de la charge d'impôts

Nous avons obtenu un règlement favorable d'une vérification fiscale concernant des exercices antérieurs, lequel a donné lieu à une réduction de 70 millions de dollars de la charge d'impôts.

Frais de résiliation d'accord

Nous avons reçu 51 millions de dollars au titre de la résiliation d'un accord.

Contrepassation d'une tranche de la provision générale

Nous avons contrepassé une tranche de 50 millions de dollars de la provision générale liée au portefeuille de prêts aux grandes entreprises de RBC Marchés des Capitaux. Ce résultat découle du maintien de conditions de crédit favorables et de l'amélioration de la qualité de notre crédit de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises.

Gain net lié à l'échange de sièges à la NYSE contre des actions de NYX

Les filiales de courtage des secteurs RBC Marchés des Capitaux et RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International ont reçu des actions du groupe NYSE (NYX) en échange de leurs sièges respectifs à la Bourse de New York (NYSE). Cet échange a donné lieu à un gain net de 32 millions de dollars pour RBC Marchés des Capitaux et à un gain net de 8 millions pour RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International.

Montants liés au transfert des Services aux investisseurs institutionnels à RBC Dexia IS

Le 2 janvier 2006, nous avons fusionné les activités de nos Services aux investisseurs institutionnels qui faisaient auparavant partie du secteur RBC Marchés des Capitaux avec les activités de Dexia Banque Internationale à Luxembourg (Dexia), exploitées sous la dénomination Dexia Funds Services, en contrepartie d'une participation de 50 % dans RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS), la nouvelle coentreprise formée. Nous avons comptabilisé des charges nettes de 16 millions de dollars avant impôts au titre de ce transfert (charges de 19 millions après impôts, qui comprennent une radiation d'impôts reportés).

Ajustement du passif au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit

Nous avons effectué un ajustement de 72 millions de dollars pour augmenter le passif au titre du programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit, en raison principalement des améliorations apportées aux hypothèses qui sous-tendent les modèles, de manière à tenir compte de l'utilisation accrue par les clients des points RBC Récompenses.

Charges liées aux ouragans

Nous avons comptabilisé une charge de 61 millions de dollars (avant et après impôts) dans nos activités d'assurance au titre des sinistres nets estimatifs supplémentaires liés principalement aux dommages causés par l'ouragan Wilma survenu à la fin d'octobre 2005.

Vue générale de l'exercice 2005

En 2005, notre solide bénéfice a été soutenu par l'exécution fructueuse de nos initiatives axées sur les clients et par une conjoncture économique favorable, malgré l'incidence défavorable de la provision au titre du litige relatif à Enron Corp. et des charges liées aux sinistres nets estimatifs liés aux ouragans Katrina, Rita et Wilma.

Parallèlement à notre objectif consistant à améliorer la croissance des revenus, nous avons réaligné nos cinq secteurs d'exploitation en quatre secteurs, soit trois secteurs d'exploitation et le secteur Services de soutien généraux, afin de créer une organisation plus efficiente, laquelle répond

mieux aux besoins des clients et accroît la valeur pour les actionnaires. Ce réaligement nous a aussi donné l'occasion d'instaurer un nouveau leadership dans les secteurs d'exploitation, de supprimer les postes excédentaires et de rationaliser les processus, ainsi que de mettre en œuvre des initiatives de compression des coûts. Nous avons également cédé des activités et des actifs non stratégiques, élargi notre réseau de distribution et notre gamme de produits, et recherché de nouvelles perspectives de croissance des revenus, tout en améliorant notre service à la clientèle de manière rentable.

En 2005, l'économie canadienne a progressé de 2,9 %, grâce à la vigueur des dépenses de consommation et des dépenses des entreprises en raison de la faiblesse des taux d'intérêt, de la forte croissance de l'emploi et de la hausse des prix des maisons, même si ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence défavorable de l'appréciation du dollar canadien et de la hausse des prix de l'énergie. L'économie américaine a enregistré une croissance de 3,2 %, alimentée par de fortes dépenses de consommation sur fond de solide croissance de l'emploi et de flambée des prix des maisons, malgré la hausse des taux d'intérêt et des prix de l'énergie ainsi que l'incidence défavorable des ouragans Katrina, Rita et Wilma. Aux États-Unis, les investissements des entreprises ont été stimulés à la fois par les dépenses en immobilisations et par les investissements dans les stocks. La qualité indéniable du crédit à la consommation a été soutenue par la solide capacité de service de la dette et par les liquidités élevées dont disposaient les ménages, tandis que la qualité du crédit aux entreprises a continué à refléter un contexte favorable au chapitre du crédit et des activités commerciales, ainsi qu'une diminution générale du nombre de défaillances et de faillites.

En 2005, nous avons pris des mesures pour réduire l'incertitude concernant les poursuites liées à Enron, y compris le règlement de notre part de la poursuite MegaClaims intentée par Enron contre nous et un certain nombre d'institutions financières; le montant du règlement s'est élevé à 31 millions de dollars (25 millions de dollars US). Nous avons également versé un montant de 29 millions de dollars (24 millions de dollars US) relativement à une demande de règlement à l'encontre des biens en faillite d'Enron. En outre, nous avons constitué une provision de 591 millions de dollars (500 millions de dollars US) ou 326 millions après impôts (276 millions de dollars US après impôts) au titre des litiges relatifs à Enron (la provision relative à Enron), y compris un recours collectif au nom de porteurs de titres d'Enron intenté devant une cour fédérale du Texas.

Au quatrième trimestre de 2005, nous avons inscrit une charge nette de 203 millions de dollars (173 millions de dollars US) avant et après impôts au titre des sinistres nets estimatifs liés aux dommages causés par les ouragans Katrina, Rita et Wilma.

Nous avons conclu la vente de Liberty Insurance Services Corporation (LIS) à IBM Corporation (IBM) et avons conclu un accord à long terme avec IBM en vertu duquel elle se chargera de processus opérationnels clés pour l'unité américaine de RBC Assurances. Ce désinvestissement nous a permis de nous concentrer sur nos principales activités d'assurance aux États-Unis.

Par ailleurs, nous avons conclu la vente de certains actifs des RBC Mortgage Company (RBC Mortgage) à Home123 Corporation, puisque les activités de RBC Mortgage ne faisaient plus partie de nos activités principales aux États-Unis.

Vue générale de l'exercice 2004

En 2004, nous avons enregistré une solide croissance des revenus dans la plupart de nos secteurs d'exploitation, amélioré la qualité du crédit et gagné des parts de marché pour la vente de produits clés au Canada. Nous avons mis en œuvre notre initiative « Le client avant tout » afin de réaligner nos activités, d'accroître les revenus et de créer de la valeur à long terme pour les actionnaires et les clients.

En 2004, l'économie canadienne a progressé de 3,3 %, sur fond de baisse des taux d'intérêt et d'augmentation de la demande des consommateurs. L'économie américaine a aussi connu une croissance rapide, soit de 3,9 %, sur fond de faibles taux d'intérêt et d'amélioration du marché du travail. L'environnement de crédit favorable a soutenu la demande de prêts à la consommation et de produits de placement, tandis que les prêts aux entreprises ont commencé à s'intensifier grâce à l'augmentation des dépenses en immobilisations et des investissements dans les stocks.

En 2004, l'entreprise a été témoin de plusieurs opérations et événements importants. Nous avons engagé des charges liées au réalignement de l'entreprise de 192 millions de dollars. Nous avons inscrit une radiation de 130 millions de dollars au titre de l'écart d'acquisition lié à RBC Mortgage Company. Nous avons également annoncé la constatation de charges après impôts de 74 millions de dollars au titre des coûts de règlement liés au litige

avec Cooperatieve Centrale Raiffeisen-Boerenleenbank, B.A. (le règlement relatif à Rabobank), déduction faite d'une réduction connexe au titre de la charge de rémunération et de la charge d'impôts. Notre secteur Assurances a fait l'acquisition des activités canadiennes de Provident Life and Accident Insurance Company (UnumProvident), une filiale en propriété exclusive de UnumProvident Corporation. Nous avons aussi fait l'acquisition de William R. Hough & Co. Inc. Cette entreprise de services de placement traditionnels est spécialisée dans la vente, la négociation et la prise ferme de titres à revenu fixe, principalement dans le sud-est des États-Unis. Cette acquisition a créé une synergie en ce qui concerne les activités américaines de RBC Marchés des Capitaux liées aux titres de créance. En outre, nous avons fait l'acquisition des activités bancaires de Provident Financial Group situées en Floride, ce qui nous a donné l'occasion de poursuivre l'expansion de nos activités dans ce marché à croissance rapide.

Rendement financier en 2006

Nous avons dégagé un bénéfice net record de 4 728 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, en hausse de 1 341 millions, ou 40 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 3,59 \$, en hausse de 40 % comparativement à l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est établi à 23,5 %. En excluant la provision relative à Enron comptabilisée à l'exercice précédent, le bénéfice net a progressé de 1 015 millions de dollars, ou 27 %, et le bénéfice dilué par action s'est accru de 0,77 \$, ou 27 %, par rapport à l'exercice précédent. Les résultats présentés, exclusion faite de la provision relative à Enron de l'exercice précédent, constituent une mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique intitulée Principales mesures financières (hors PCGR) pour une analyse plus détaillée et un rapprochement.

Activités poursuivies

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est établi à 4 757 millions de dollars en 2006, en hausse de 1 320 millions, ou 38 %, par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 3,61 \$, en hausse de 1,00 \$, ou 38 %, comparativement à l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 23,3 %. En excluant la provision relative à Enron comptabilisée à l'exercice précédent, le bénéfice net a augmenté de 944 millions de dollars, ou 26 %, et le bénéfice dilué par action a affiché une hausse de 0,75 \$, ou 26 %, comparativement à l'exercice précédent. Ces résultats à la hausse tiennent en grande partie à la forte poussée de notre bénéfice et à la croissance solide de tous nos secteurs d'exploitation. La réduction de notre taux d'imposition effectif ainsi que la baisse des charges liées aux ouragans au cours de l'exercice considéré ont également contribué à l'amélioration de nos résultats. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des frais au titre de la rémunération variable découlant du rendement plus solide des activités, ainsi que par l'augmentation des coûts liés à nos initiatives visant la croissance. Cette croissance a été affichée malgré la diminution de 125 millions de dollars de la valeur de conversion de notre bénéfice libellé en dollars américains imputable au raffermisssement du dollar canadien.

Le total des revenus a augmenté de 1 453 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des résultats records liés aux activités de négociation, lesquels découlent de l'amélioration des conditions du marché et de la croissance solide des activités de gestion de patrimoine et des services bancaires, qui reflètent la mise en œuvre fructueuse de nos initiatives visant la croissance et les conditions du marché favorables. Les nombreuses activités de fusion et d'acquisition et le gain net lié à l'échange de sièges à la NYSE contre des actions de NYX ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une réduction des revenus de 425 millions de dollars imputable à l'incidence défavorable du raffermisssement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, par la diminution des activités de montage de prêts et de titres de participation, ainsi que par la constatation de certains éléments favorables à l'exercice précédent. Ces éléments incluaient le gain au transfert à un tiers d'une demande de règlement concernant Enron, un ajustement cumulatif au titre de notre participation dans un placement, et le gain à la vente de LIS.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrues de 138 millions de dollars, ou 1 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la provision de 591 millions relative à Enron comptabilisée à l'exercice précédent. En excluant cette provision, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 729 millions de dollars, ou 7 %. L'augmentation reflète en grande partie la hausse des frais au titre de la rémunération variable, principalement dans le secteur RBC Marchés des Capitaux, ainsi que l'accroissement de nos activités de gestion de patrimoine découlant du rendement solide des activités. L'augmentation des coûts à l'appui de nos initiatives visant la croissance des activités a également contribué à cette hausse. Ces coûts sont notamment liés à l'accroissement de l'effectif de notre réseau de distribution, à la hausse des coûts liés au développement de technologies et des frais de marketing et de publicité, ainsi qu'à l'augmentation du nombre de succursales. La hausse des frais autres que d'intérêt a été neutralisée en partie par la réduction de 215 millions de

dollars de la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains découlant du raffermisssement du dollar canadien, ainsi que par le règlement à l'exercice précédent de la poursuite MegaClaims intentée par Enron.

Le total de la provision pour pertes sur créances a diminué de 26 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution reflète en grande partie la contrepassation d'une tranche de 50 millions de dollars de la provision générale au cours de l'exercice considéré, l'incidence favorable du niveau plus élevé de soldes de cartes de crédit titrisés et le maintien de la qualité du crédit élevée de notre portefeuille de prêts aux États-Unis. Les résultats de l'exercice précédent incluaient aussi une provision au titre de notre quote-part de 50 % de la provision liée à Moneris Solutions, Inc. (Moneris). Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des provisions au titre de nos portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises au Canada, ainsi que par la réduction des recouvrements au titre de nos portefeuilles de prêts aux grandes entreprises et aux exploitations agricoles.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 116 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution reflète principalement la réduction de 142 millions de dollars (avant et après impôts) des charges liées aux ouragans comptabilisées au titre des sinistres d'assurance nets estimatifs, des charges de 203 millions ayant été comptabilisées relativement aux ouragans Katrina, Rita et Wilma en 2005, et des charges de 61 millions principalement liées à l'ouragan Wilma ayant été comptabilisées en 2006. La diminution est aussi attribuable à l'incidence favorable de la valeur de conversion des provisions techniques libellées en dollars américains découlant du raffermisssement du dollar canadien et à la baisse des ventes de rentes aux États-Unis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux indemnités et aux sinistres découlant de la croissance des activités ainsi que par la baisse des ajustements nets favorables des provisions techniques au cours de l'exercice considéré.

Activités abandonnées

La perte nette de 2006 liée aux activités abandonnées s'est chiffrée à 29 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 50 millions en 2005. La perte nette de l'exercice considéré reflète principalement les charges liées à la réduction progressive des activités de RBC Mortgage. La perte nette comptabilisée à l'exercice précédent reflétait les pertes d'exploitation enregistrées avant la vente de certains actifs de RBC Mortgage à Home123 Corporation le 2 septembre 2005, ainsi que les charges subséquentes liées à la vente et à la réduction progressive des activités, dont les coûts relatifs à la fermeture du bureau de RBC Mortgage à Chicago et de certaines succursales, les primes liées au rendement à l'intention des employés et la réduction de valeur de certains actifs. Au 31 octobre 2006, nous avons effectué la cession de la presque totalité de l'actif et des obligations liés à RBC Mortgage qui n'avaient pas été transférés à Home123 Corporation.

Ratios de capital

Le ratio du capital de première catégorie s'est élevé à 9,6 %, soit un résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent, qui tient au fait que les rachats d'actions et la croissance solide du bilan ont neutralisé le montant élevé de capitaux générés à l'interne, le reclassement d'instruments innovateurs classés auparavant dans le capital de deuxième catégorie et les émissions nettes d'actions privilégiées. Le ratio du capital total s'est établi à 11,9 %, en baisse de 120 points de base par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète en grande partie les remboursements de débetures subordonnées effectués en 2006.

Incidence du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien

Les fluctuations des taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien influent sur la valeur de conversion de nos résultats libellés en dollars américains. Le tableau 3 illustre l'incidence de la conversion des résultats libellés en dollars américains de l'exercice considéré au taux de change en vigueur par rapport aux taux de change des périodes historiques.

Nous sommes d'avis que cela permet aux lecteurs d'évaluer les résultats sous-jacents sur une base davantage comparable, compte tenu particulièrement de l'importance des variations récentes du taux de change et de l'incidence de ces variations sur nos résultats.

Incidence de la conversion en dollars canadiens d'opérations libellées en dollars américains Tableau 3

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2006 par rapport à 2005	2005 par rapport à 2004
Total des revenus (en baisse)	425 \$	420 \$
Frais autres que d'intérêt (en baisse)	215	260
Bénéfice net tiré des activités poursuivies (en baisse)	125	65
Bénéfice net (en baisse)	123	61
Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies (en baisse)	0,10 \$	0,05 \$
Bénéfice dilué par action (en baisse)	0,09 \$	0,05 \$
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains (1)	7 %	8 %

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide du cours au comptant à la fin du mois pour la période.

Par rapport au dollar américain, le dollar canadien s'est apprécié de 7 % en moyenne en 2006 comparativement à l'exercice précédent, ce qui a entraîné une réduction de 123 millions de dollars de la valeur de conversion du bénéfice net libellé en dollars américains et une baisse de 0,09 \$ du bénéfice dilué par action de l'exercice considéré. Le bénéfice net lié aux activités poursuivies libellé en dollars américains a reculé de 125 millions de dollars, et le bénéfice dilué par action, de 0,10 \$, par rapport à l'exercice précédent.

Rendement par rapport aux objectifs de 2006 Tableau 4

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Objectifs de 2006 (1)	Rendement de 2006
Croissance du bénéfice dilué par action (2)	20 %+	40 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 %+	23,5 %
Croissance des revenus	6–8 %	8 %
Levier d'exploitation (3)	>3 %	1 %
Qualité du portefeuille (4)	0,40 %–0,50 %	0,23 %
Gestion du capital : ratio de capital de première catégorie (5)	8 %+	9,6 %
Ratio de distribution	40 %–50 %	40 %

- Nos objectifs financiers de 2006 ont été établis à la fin de 2005 et ils reflètent nos perspectives économiques et commerciales pour 2006. Nous avons établi nos objectifs de 2006 de manière que le rendement total pour les actionnaires se situe dans le quartile supérieur par rapport à notre groupe d'entreprises homologues au Canada et aux États-Unis. Nous avons établi ces objectifs en nous fondant sur une valeur moyenne du dollar canadien prévue de 0,817 \$ US pour 2006; la valeur moyenne réelle du dollar canadien s'est toutefois établie à 0,883 \$ US.
- Objectif établi en fonction du bénéfice dilué par action total de 5,13 \$ qui, par suite d'un ajustement rétroactif, a été établi à 2,57 \$ pour 2005, de manière à tenir compte du dividende en actions versé le 2 avril 2006.
- Le levier d'exploitation correspond à la différence entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt. Notre objectif de 2006 à l'égard du levier d'exploitation était fondé sur les frais autres que d'intérêt de 2005, exclusion faite de la provision relative à Enron de 591 millions de dollars.
- Correspond au ratio des provisions spécifiques pour pertes sur créances par rapport à la moyenne des prêts et des acceptations.
- Calculé en fonction des lignes directrices du BSIF.

Objectifs de l'exercice 2006

En 2006, nous avons atteint tous nos objectifs sauf un, soit celui qui concerne le levier d'exploitation. La croissance du bénéfice dilué par action s'est chiffrée à 40 % (27 % exclusion faite de la provision relative à Enron), et celle du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à 23,5 %, soit des résultats supérieurs à notre objectif de 20 %+ au chapitre de la croissance du bénéfice dilué par action et à notre objectif de 20 %+ au chapitre du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui reflètent en grande partie la croissance élevée du bénéfice. Nous avons enregistré une croissance des revenus de 8 %, soit un résultat se situant dans la fourchette supérieure de notre objectif de 6 % à 8 %, malgré l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur nos revenus libellés en dollars américains et en livres sterling découlant principalement des revenus élevés liés aux activités de négociation et de la croissance de nos services bancaires et de nos activités de gestion de patrimoine. Les conditions de crédit favorables en 2006 ont continué de soutenir notre solide ratio de qualité du crédit, lequel s'est établi à 0,23 %, soit un résultat de loin supérieur à notre objectif de 0,40 % à 0,50 %. Nous avons également maintenu notre solide position de capital, notre ratio du capital de première catégorie s'étant chiffré à 9,6 %, soit un résultat de loin supérieur à notre objectif de 8 %+ découlant du bénéfice élevé dégagé, déduction

faite des émissions de capitaux. Notre ratio de distribution de 40 % a atteint notre ratio cible de 40 % à 50 %, et ce, grâce surtout à la hausse de 22 % des dividendes enregistrée au cours de l'exercice. Toutefois, nous n'avons pas atteint notre objectif à l'égard du ratio de levier d'exploitation pour l'exercice puisque ce dernier a subi l'incidence de la composition de nos activités et de certains facteurs qui, bien qu'ils fournissent un apport à la croissance du bénéfice, ne sont pas pris en compte correctement dans cette mesure. Ces facteurs comprennent l'incidence des sources qui présentent un avantage sur le plan fiscal, des EDDV consolidées et des revenus et des charges liés aux activités d'assurance. Par conséquent, nous avons ajusté notre calcul du levier d'exploitation de 2007 afin de prendre en compte ces facteurs de façon à refléter plus fidèlement le rendement de nos secteurs à l'avenir. Si cette nouvelle démarche avait été appliquée à nos résultats de 2006, notre levier d'exploitation ajusté se serait chiffré à 2,5 % (1).

Objectif à moyen terme

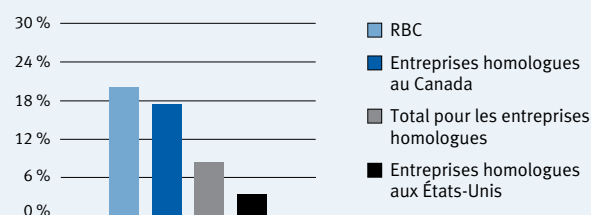
En 2006, notre objectif à moyen terme visait à produire un rendement total pour les actionnaires (3) se situant dans le quartile supérieur (2) par rapport à notre groupe d'entreprises homologues au Canada et aux États-Unis. Cet objectif à moyen terme accroît l'importance que nous accordons à l'optimisation de la valeur pour les actionnaires et exige que nous tenions compte à la fois de notre performance et de nos placements dans des activités générant des rendements supérieurs qui se traduiront par un avantage concurrentiel durable et par une croissance stable du bénéfice.

Notre rendement total annuel moyen pour les actionnaires sur 5 exercices (4), qui s'est chiffré à 20 % (28 % exprimé en dollars américains), nous positionne dans le quartile supérieur par rapport à notre groupe d'entreprises homologues et se compare avantageusement au rendement total annuel moyen pour les actionnaires sur cinq exercices qu'a obtenu le groupe d'entreprises homologues, soit 8 % (16 % exprimé en dollars américains). Notre rendement reflète la solidité de nos résultats financiers, y compris le rendement du capital investi dans nos activités, et la gestion de nos risques qui nous a permis, au cours des deux derniers exercices, d'atteindre la plupart de nos objectifs annuels au chapitre du bénéfice, des ratios de capital et de la qualité du crédit.

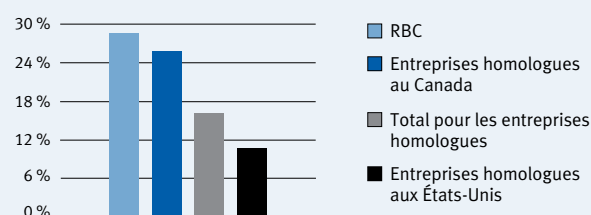
Les dividendes versés au cours de la période de cinq ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé de 16 %.

- Le levier d'exploitation ajusté est une mesure financière hors PCGR. Se reporter à la rubrique intitulée Principales mesures financières (hors PCGR) pour une analyse plus détaillée et un rapprochement.
- Par rapport à 7 grandes institutions financières au Canada (Société Financière Manuvie, La Banque de Nouvelle-Écosse, Groupe Financier Banque TD, BMO Groupe financier, Financière Sun Life inc., Banque Canadienne Impériale de Commerce et Banque Nationale du Canada) et à 13 institutions financières aux États-Unis (Bank of America, JP Morgan Chase & Co., Wells Fargo & Company, Wachovia Corporation, US Bancorp, Sun Trust Banks, Inc., The Bank of New York, BB&T Corporation, Fifth Third Bancorp, National City Corporation, The PNC Financial Services Group, KeyCorp et Northern Trust Corporation).
- Le rendement total pour les actionnaires est calculé en fonction de l'appréciation du cours de l'action du 31 octobre 2001 au 31 octobre 2006, majoré du revenu de dividendes réinvestis.
- Correspond à la période allant du 31 octobre 2001 au 31 octobre 2006.

Rendement total annuel moyen pour les actionnaires sur cinq exercices (en dollars canadiens)



Rendement total annuel moyen pour les actionnaires sur cinq exercices (en dollars américains)



Perspectives économiques

Nous prévoyons que l'économie canadienne demeurera solide et que la croissance du PIB réel s'élèvera à 2,7 % en 2007, par rapport à une croissance estimative de 2,8 % en 2006. La demande au pays devrait demeurer le facteur clé de la croissance économique. Les dépenses de consommation devraient continuer d'être touchées favorablement par un marché du travail solide, par les bilans positifs des ménages, par les taux d'intérêt relativement stables et par des allègements fiscaux. Nous prévoyons également des investissements importants des entreprises dans les biens d'équipement, en raison de la solidité de notre devise et des bilans solides des grandes entreprises. Nous nous attendons à ce que la Banque du Canada réduise ses taux d'intérêt vers la fin de 2007, en raison d'un ralentissement prévu de la croissance économique reflétant en partie la baisse de la demande visant les exportations canadiennes aux États-Unis, ainsi que des prévisions selon lesquelles l'inflation diminuera et s'alignera sur l'objectif de la Banque du Canada.

La croissance du PIB réel aux États-Unis devrait s'élever à 2,6 % en 2007, en baisse par rapport à une croissance estimative de 3,4 % en 2006, en raison principalement de la croissance réduite des dépenses de consommation et du ralentissement du marché de l'habitation. La croissance des dépenses de consommation devrait s'atténuer en réponse aux effets décalés de la hausse des taux d'intérêt et de la baisse des gains au chapitre de l'avoir des particuliers découlant du ralentissement du marché de l'habitation. Une baisse importante des dépenses de consommation est toutefois peu susceptible de se produire, car le niveau élevé des liquidités des particuliers et la conjoncture tendue du marché du travail devraient continuer de soutenir la croissance. Les investissements des entreprises devraient demeurer élevés, en raison des bilans solides des grandes entreprises. Nous prévoyons une baisse modeste du déficit commercial aux États-Unis, attribuable à l'accroissement de la demande de la part de nations étrangères découlant de la croissance mondiale élevée, de l'incidence tardive de l'affaiblissement du dollar américain sur les exportations, ainsi que de la croissance réduite des importations par suite d'un ralentissement de l'économie. Nous nous attendons à ce que la Réserve fédérale américaine réduise ses taux d'intérêt au deuxième semestre de 2007, en réponse à la croissance ralentie de l'économie et à une meilleure maîtrise des pressions inflationnistes.

Perspectives commerciales

Nous prévoyons un ralentissement de la croissance des prêts à la consommation en 2007, en raison principalement de la baisse des activités de construction et de vente dans les marchés de l'habitation, ainsi que de la croissance moindre des dépenses de consommation. Nous nous attendons à ce que les prêts aux entreprises demeurent élevés en raison du maintien par les entreprises d'investissements dans les stocks ainsi que dans le matériel et l'outillage, mais à ce que ces prêts soient en partie restreints par les liquidités élevées dont les grandes entreprises continuent de disposer.

Bien que nous prévoyions une détérioration graduelle de la qualité du crédit, nous nous attendons à ce que la qualité du crédit des consommateurs et des entreprises demeure élevée d'un point de vue historique, et à ce que les provisions pour pertes sur créances augmentent, en raison principalement de l'accroissement des volumes de prêts et de la diminution des recouvrements.

Les perspectives concernant les marchés financiers à l'échelle mondiale devraient demeurer relativement favorables, et nous prévoyons des taux d'intérêt stables et une amélioration des marchés boursiers. Nous nous attendons à une reprise modeste des activités de montage, qui sera neutralisée en partie par une baisse des activités de fusion et d'acquisition par rapport au niveau d'activité presque record enregistré en 2006. Nous prévoyons une augmentation des activités de montage de titres de participation par rapport au nombre relativement faible d'activités en 2006, car les marchés autres que les secteurs des ressources et des fiducies de revenu devraient connaître une amélioration. Nous nous attendons à ce que les activités de montage de prêts augmentent en raison des activités dans de nouveaux secteurs des finances municipales et de la plus grande distribution du dollar américain. Par ailleurs, nous prévoyons une augmentation des principales activités de prêts, car la compression des écarts semble vouloir s'atténuer alors que la durée des prêts a augmenté.

Objectifs de 2007

Tableau 5

Croissance du bénéfice dilué par action	10 %+
Levier d'exploitation ajusté (1)	>3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	20 %+
Ratio de capital de première catégorie (2)	8 %+
Ratio de distribution	40 %–50 %

- (1) Le levier d'exploitation ajusté correspond à la différence entre le taux de croissance des revenus (ajusté) et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt (ajusté). Les revenus sont majorés au montant imposable équivalent, exclusion faite des EDDV consolidées, des ajustements comptables liés à la nouvelle norme sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers, et des revenus tirés des activités d'assurance. Les frais autres que d'intérêt excluent les charges liées aux activités d'assurance. Le levier d'exploitation ajusté est une mesure hors PCGR. Se reporter à la rubrique intitulée Principales mesures financières (hors PCGR) pour une analyse et un rapprochement.
- (2) Calculé en fonction des lignes directrices du BSIF.

Notre principal objectif financier demeure la production d'un rendement total pour les actionnaires (1) se situant dans le quartile supérieur par rapport à notre groupe d'entreprises homologues en Amérique du Nord (2). Pour atteindre cet objectif à moyen terme, nous devons nous concentrer à la fois sur notre performance et sur nos placements prudents dans des activités générant des rendements supérieurs qui se traduiront par un avantage concurrentiel durable et par une croissance stable du bénéfice.

Nous avons établi les objectifs de 2007 en fonction de nos perspectives économiques et commerciales, selon lesquelles nous prévoyons notamment une économie vigoureuse au Canada, une vigueur soutenue des dépenses à la consommation et de solides investissements des entreprises. En ce qui a trait aux États-Unis, nous prévoyons un modeste ralentissement de l'économie, principalement imputable à la croissance légèrement plus faible des dépenses à la consommation et à une accalmie sur le marché de l'habitation. Nous nous attendons à continuer de tirer parti de marchés boursiers relativement favorables, de taux d'intérêt relativement stables et d'un contexte fiscal intérieur favorable.

Notre objectif lié à la croissance du bénéfice dilué par action est de 10 %+ pour 2007. Ce taux est inférieur à notre objectif de 2006, étant donné que notre bénéfice de 2005 prenait en compte l'incidence de la provision relative à Enron et les charges liées aux ouragans Katrina, Rita et Wilma comptabilisées au titre des sinistres d'assurance nets. Notre objectif de plus de 3 % lié au levier d'exploitation ajusté continue de refléter notre engagement à l'égard de la croissance élevée des revenus et nos mesures prudentes de compression des coûts. Cependant, nous avons ajusté le calcul de notre levier d'exploitation pour 2007 afin de refléter plus adéquatement le rendement de nos secteurs et de tenir compte des facteurs qui auparavant n'étaient pas pris en compte adéquatement dans le calcul du ratio. Le levier d'exploitation ajusté inclut désormais la majoration au montant imposable équivalent de certains revenus avantageux sur le plan fiscal (comme les dividendes imposables de sociétés canadiennes) et exclut les revenus et les charges liés à nos activités d'assurance, les montants liés à la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) et les ajustements comptables liés à la nouvelle norme portant sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers. Notre objectif lié au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires demeure inchangé, soit 20 %+. Nous avons par ailleurs maintenu nos objectifs liés au capital de première catégorie et au ratio de distribution, qui reflètent notre gestion saine et efficace des sources de financement. Notre objectif lié au ratio du capital de première catégorie demeure un ratio de plus de 8 %, qui se compare favorablement à l'objectif de 7 % établi par notre principal organisme de réglementation (le BSIF). Notre objectif lié au ratio de distribution, soit un ratio de 40 % à 50 %, demeure lui aussi inchangé. Nous avons intégré notre objectif de croissance des revenus dans nos objectifs liés au bénéfice par action et au levier d'exploitation ajusté. Ainsi, nous croyons que la qualité de notre portefeuille est désormais adéquatement prise en compte dans nos objectifs liés à la rentabilité et dans nos autres objectifs. Conséquemment, nous ne présentons pas d'objectifs pour 2007 à l'égard des revenus et de la qualité du portefeuille.

- (1) Le rendement total pour les actionnaires est calculé en fonction de l'appréciation du cours de l'action majoré du revenu de dividendes.
- (2) Par rapport à 7 grandes institutions financières au Canada (Société Financière Manuvie, La Banque de Nouvelle-Écosse, Groupe Financier Banque TD, BMO Groupe financier, Financière Sun Life inc., Banque Canadienne Impériale de Commerce et Banque Nationale du Canada) et à 13 institutions financières aux États-Unis (Bank of America, JP Morgan Chase & Co., Wells Fargo & Company, Wachovia Corporation, US Bancorp, Sun Trust Banks, Inc., The Bank of New York, BB&T Corporation, Fifth Third Bancorp, National City Corporation, The PNC Financial Services Group, KeyCorp et Northern Trust Corporation).

Mise en application des conventions comptables critiques et estimations

Nos principales conventions comptables sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés. Certaines de ces conventions, ainsi que des estimations faites par la direction aux fins de l'application desdites conventions, constituent des conventions comptables critiques, car elles font en sorte que nous sommes tenus d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines, et il est probable que des montants considérablement différents seront présentés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses différentes. Nos conventions comptables critiques et nos estimations visent la provision pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers, les opérations de titrisation, les entités à détenteurs de droits variables, les régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite, les impôts sur les bénéfices, ainsi que la perte de valeur durable des titres du compte de placement. Nos conventions comptables critiques et nos estimations ont été examinées et approuvées par notre Comité de vérification, en collaboration avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos principales conventions comptables et estimations.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances reflète l'estimation de la direction en ce qui a trait aux pertes sur créances du portefeuille qui ont été établies, ainsi qu'aux pertes qui ont été subies mais qui n'avaient pas encore été établies à la date du bilan. La provision est constituée de manière à couvrir le portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations, les lettres de crédit et garanties, et les engagements non provisionnés, à la date du bilan. La provision pour pertes sur créances se compose de la provision spécifique et de la provision générale. La provision spécifique fait l'objet de calculs basés sur l'établissement et le calcul, par la direction, des pertes liées aux prêts douteux. Le calcul de la provision générale, qui a lieu chaque trimestre, se fonde sur l'évaluation par la direction des pertes probables liées au reste du portefeuille.

Le processus qui sert à calculer les provisions consiste notamment à effectuer des évaluations quantitatives et qualitatives au moyen d'informations actuelles et historiques sur les créances. Notre portefeuille de prêts, exclusion faite des soldes de prêts sur cartes de crédit, qui sont radiés directement lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours, fait l'objet d'un examen continu, de manière à déterminer si certains prêts devraient être classés à titre de prêts douteux et s'il y a lieu de constituer une provision ou de procéder à une radiation. Le processus nécessite la formulation de certaines hypothèses et de certains jugements, y compris :

- i) l'évaluation du classement des prêts à titre de prêts douteux ou des cotes de crédit liées aux prêts; ii) l'estimation des flux de trésorerie et de la valeur des biens affectés en garantie; iii) l'établissement de taux de défaillance et de pertes basés sur les données historiques et sur les données de l'industrie; iv) l'ajustement des taux de pertes et des paramètres de risques en fonction de la pertinence de l'expérience en matière de pertes, compte tenu des changements apportés aux stratégies, aux processus et aux politiques en matière de crédit; v) l'évaluation de la qualité actuelle du crédit du portefeuille selon les tendances en matière de mesure du crédit ayant trait aux prêts douteux, aux radiations et aux recouvrements, ainsi que la composition du portefeuille et la concentration du crédit; vi) l'établissement de la position actuelle relativement au cycle économique et au cycle de crédit. Des modifications de ces hypothèses ou le recours à d'autres jugements raisonnables pourraient avoir une incidence importante sur le niveau de la provision et, par conséquent, sur notre bénéfice net.

Provisions spécifiques

Les provisions spécifiques servent à absorber les pertes probables sur les prêts douteux. Un prêt est considéré comme douteux lorsque la direction juge qu'il n'y a plus aucune assurance raisonnable que tous les paiements d'intérêts et de capital seront effectués conformément au contrat de prêt.

En ce qui concerne les portefeuilles de prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements, qui font l'objet d'une surveillance régulière, un prêt est classé comme un prêt douteux selon notre évaluation de la situation financière générale de l'emprunteur, de ses ressources disponibles et de sa propension à effectuer les paiements lorsqu'ils deviennent exigibles. Les provisions spécifiques sont établies pour chaque compte individuel classé comme douteux, selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs, y compris les montants que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir de l'emprunteur ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à recouvrer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation.

Dans le cas des portefeuilles de prêts homogènes (prêts hypothécaires résidentiels, prêts aux particuliers et prêts aux petites et moyennes entreprises), un prêt est classé comme un prêt douteux lorsqu'il est en souffrance depuis 90 jours, soit la période de défaillance généralement prévue par le contrat. L'estimation des provisions spécifiques liées à ces comptes se fonde sur une formule qui consiste à appliquer un ratio de radiations nettes propre à un produit aux montants des prêts douteux connexes. Le ratio de radiations nettes se base sur l'expérience en matière de pertes, ajustée pour tenir compte du jugement de la direction quant aux tendances récentes en matière de qualité du crédit, des caractéristiques et de la composition du portefeuille, ainsi que des conditions économiques et de marché. Les soldes des cartes de crédit sont directement radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont habituellement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Provision générale

La provision générale sert à absorber les pertes prévues au titre des comptes du portefeuille de prêts qui n'ont pas encore été précisément classés comme douteux. L'estimation de ces pertes se fonde sur un certain nombre d'hypothèses, notamment i) le niveau des prêts douteux non désignés, compte tenu des conditions économiques et de marché actuelles; ii) le moment auquel les pertes sont réalisées; iii) le montant engagé qui sera utilisé lorsque le compte sera classé comme un compte douteux; iv) le degré de la perte. Afin de déterminer le niveau approprié de la provision générale, la direction a d'abord recours à divers modèles statistiques axés sur les taux de perte historiques et sur des paramètres de risques, de manière à estimer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique. La direction tient ensuite compte des modifications apportées aux processus d'octroi de crédit, y compris la souscription, l'établissement des limites et le processus lié aux comptes problèmes, afin d'ajuster l'expérience en matière de pertes pour qu'elle reflète davantage l'environnement actuel. Par ailleurs, l'information sur le crédit, y compris la composition du portefeuille, les tendances en matière de qualité du crédit ainsi que les informations d'ordre économique et commercial, est évaluée pour déterminer le niveau approprié de la provision.

Dans le cas des prêts aux grandes entreprises et aux gouvernements, l'estimation du niveau de la provision générale se fonde sur le jugement de la direction quant aux conditions économiques et de marché, à l'expérience en matière de pertes, à l'incidence des modifications de politiques, ainsi qu'à d'autres facteurs pertinents. L'établissement de la fourchette de pertes consiste à appliquer un certain nombre de paramètres liés aux obligations engagées. Les principaux paramètres utilisés sont la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le montant utilisé au moment de la défaillance. Les probabilités de défaillance sont établies en fonction du type d'emprunteur et de la cote de crédit de ce dernier. Les pertes en cas de défaillance se fondent en grande partie sur le rang des prêts, sur les biens détenus en garantie et sur le type de client. Les montants utilisés au moment de la défaillance sont appliqués en fonction de la cote de crédit.

Ces paramètres se fondent sur l'expérience à long terme en matière de pertes (évolution des défaillances, gravité des pertes et risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance). Ils sont étayés par des études au sein de l'industrie, et ils sont mis à jour régulièrement. Cette démarche nous permet de générer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique. L'un des principaux facteurs relatifs au jugement qui influe sur l'estimation des pertes de ce portefeuille est l'application du cadre interne d'établissement de cotes de crédit, lequel se base sur nos évaluations quantitatives et qualitatives de la situation financière de l'emprunteur afin d'y attribuer une cote de crédit interne semblable à celles utilisées par les agences de notation externes. Toute modification importante des paramètres ou des hypothèses dont il est fait mention ci-dessus aura une incidence sur la fourchette de pertes sur créances prévues et pourrait par le fait même influencer sur le niveau de la provision générale.

En ce qui concerne les prêts homogènes, y compris les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts sur cartes de crédit ainsi que les prêts aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, des pertes probables sont estimées relativement à chaque portefeuille. L'expérience à long terme est prise en compte relativement aux prêts en souffrance afin de déterminer une fourchette de pertes probables au cours d'un cycle économique. La direction considère ensuite les tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, les conditions économiques et de marché, l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs pour déterminer le niveau de la provision générale. Par ailleurs, la provision générale comprend une composante relative aux limites liées aux modèles et au caractère imprécis des méthodes de calcul de la provision.

Toute modification fondamentale des méthodes de calcul est assujettie à un processus d'examen détaillé indépendant.

Total de la provision pour pertes sur créances

Selon les procédures dont il est fait mention ci-dessus, la direction estime que le total de la provision pour pertes sur créances, à savoir 1 486 millions de dollars, est suffisant pour absorber les pertes sur créances estimatives subies par le portefeuille de prêts au 31 octobre 2006. Ce montant inclut une tranche de 77 millions de dollars au titre de lettres de crédit, de garanties et d'engagements non provisionnés, classée dans les autres passifs.

Juste valeur des instruments financiers

Conformément aux PCGR du Canada, nous inscrivons certains instruments financiers à la juste valeur dans notre bilan. Ces instruments financiers comprennent des titres détenus dans notre portefeuille de négociation, des engagements afférents à des titres vendus à découvert et des instruments dérivés (à l'exception des dérivés détenus à des fins autres que de négociation qui sont admissibles à la comptabilité de couverture). Au 31 octobre 2006, environ 184 milliards de dollars, ou 35 %, de nos actifs financiers et 80 milliards, ou 19 %, de nos passifs financiers étaient inscrits à la juste valeur (164 milliards de dollars, ou 36 %, de nos actifs financiers et 75 milliards, ou 19 %, de nos passifs financiers au 31 octobre 2005). Des renseignements sur la juste valeur estimative de tous nos instruments financiers au 31 octobre 2006 sont présentés à la note 2 des Notes complémentaires.

Par juste valeur, on entend le montant pour lequel un instrument financier pourrait être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance et sans contrainte effectuée entre deux parties consentantes et averties, autre que dans le cadre d'une vente forcée ou d'une liquidation. Les cours du marché dans un marché actif attestent le mieux la juste valeur des titres. Si un cours du marché n'est pas disponible relativement à un instrument financier donné, nous utilisons le cours du marché d'un instrument financier doté de caractéristiques et d'un profil de risque semblables, ou des modèles d'évaluation internes ou externes fondés sur des facteurs du marché pour déterminer la juste valeur.

Un degré de subjectivité minimal est lié au calcul de la juste valeur des instruments financiers qui sont activement négociés, pour lesquels un cours du marché ou des paramètres d'entrée des modèles facilement observables sont disponibles. Toutefois, la direction doit exercer un jugement si un cours du marché ou des paramètres observables ne sont pas disponibles. La direction exerce également un jugement lorsqu'elle détermine quels ajustements de l'évaluation boursière doivent être effectués pour tenir compte des

liquidités, lorsque nous estimons possible que le montant réalisé à la vente sera inférieur à la juste valeur estimative, en raison d'une liquidité insuffisante à court terme. Ces ajustements comprennent les ajustements qui sont calculés lorsqu'aucun cours du marché n'est observable en raison du volume insuffisant d'activités boursières ou de l'absence d'activités boursières récentes dans un marché moins actif ou inactif. De plus, des ajustements au titre des liquidités sont calculés afin de tenir compte des coûts qu'entraînerait la vente de positions assorties d'un risque de marché plus élevé que le risque de marché normal.

La plupart de nos portefeuilles de négociation et de nos engagements afférents à des titres vendus à découvert comportent ou visent des titres de créance et des titres de participation activement négociés, qui sont inscrits à la juste valeur en fonction des cours du marché disponibles. Étant donné que peu d'instruments dérivés sont activement cotés, nous nous basons principalement sur des modèles internes d'établissement des prix ainsi que sur des modèles standards du secteur, tels que le modèle de Black et Scholes, pour déterminer la juste valeur. Pour déterminer les hypothèses qui sous-tendent nos modèles d'établissement des prix, nous nous basons principalement sur des facteurs de marché externes facilement observables tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change, ainsi que la volatilité des prix et des taux. Toutefois, pour évaluer certains instruments dérivés, nous nous appuyons sur d'importants facteurs de marché non observables tels que les corrélations entre les défaillances. Ces facteurs font l'objet d'un nombre considérablement plus élevé d'analyses quantitatives et de jugements par la direction. Lorsque les paramètres d'entrée ne sont pas fondés sur des données observables dans le marché, nous reportons les revenus de négociation initiaux jusqu'à ce que les montants reportés aient été réalisés par suite de la réception ou du versement d'espèces, ou lorsque les paramètres d'entrée sont observables dans le marché. Nous comptabilisons également des ajustements de la juste valeur afin de tenir compte de l'incertitude relative à l'évaluation découlant de l'incertitude caractérisant les risques et les paramètres liés au modèle lorsque nous évaluons des instruments financiers complexes ou des instruments financiers qui sont négociés moins activement. De plus amples renseignements sur nos instruments dérivés sont fournis à la note 7 des Notes complémentaires.

Le tableau ci-après illustre nos principaux actifs et passifs financiers constatés à la juste valeur aux 31 octobre 2006 et 2005, pour chaque méthode d'évaluation :

Actifs et passifs inscrits à la juste valeur selon chaque méthode d'évaluation

Tableau 6

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2006				2005			
	Actifs financiers		Passifs financiers		Actifs financiers		Passifs financiers	
	Titres de négociation	Dérivés	Engagements afférents aux titres vendus à découvert	Dérivés	Titres de négociation	Dérivés	Engagements afférents aux titres vendus à découvert	Dérivés
Juste valeur Fondée sur	147 237 \$	37 008 \$	38 252 \$	41 728 \$	125 760 \$	38 341 \$	32 391 \$	42 404 \$
Cours du marché	87 %	–	97 %	–	85 %	–	93 %	–
Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché observables	13	100	3	100	15	99	7	100
Modèles d'établissement des prix comportant d'importants paramètres de marché non observables	–	–	–	–	–	1	–	–
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

2006 par rapport à 2005

Pour 2006, les augmentations de 21,5 milliards de dollars et de 5,9 milliards au chapitre des titres de négociation et des engagements afférents aux titres vendus à découvert en 2006, respectivement, se rapportent principalement aux titres et aux obligations détenus dans le cadre de nos activités d'arbitrage sur titres et de négociation de titres à revenu fixe exercées pour notre propre compte. Dans le cours de ces activités, une compensation relative aux risques liés aux titres détenus est effectuée au moyen de la vente à découvert d'autres titres qui comportent des caractéristiques de risque similaires à celles des titres détenus en portefeuille. Cette pratique est conforme à la stratégie que nous avons établie pour ces activités, et les augmentations en 2006 se situent à l'intérieur des limites de risque approuvées.

Le calcul de la juste valeur lorsqu'aucun cours du marché n'est disponible et l'établissement des ajustements de l'évaluation appropriés nécessitent l'exercice d'un jugement de la part de la direction et ils se fondent sur des recherches et des analyses quantitatives. Notre groupe de gestion des risques est chargé d'élaborer les méthodes et politiques que nous utilisons à des fins d'évaluation, et ces politiques et méthodes traitent de l'utilisation et du calcul des ajustements de l'évaluation. Ces méthodes

font l'objet d'un examen continu, de manière à assurer leur caractère approprié. La surveillance qu'exerce le groupe de gestion des risques dans le cadre du processus d'évaluation vise également à s'assurer que tous les modèles d'évaluation financière importants font l'objet de contrôles rigoureux et de révisions régulières, de manière à fournir un point de vue indépendant. Au cours de l'exercice, nous n'avons pas modifié de façon considérable nos méthodes de calcul de la juste valeur, y compris celles qui servent à calculer les ajustements de l'évaluation. De plus amples détails sur la sensibilité des instruments financiers utilisés aux fins des activités de négociation et des activités autres que de négociation sont présentés à la rubrique Gestion du risque.

Comme il est mentionné à la note 1 des Notes complémentaires, les variations de la juste valeur des titres du compte de négociation et des engagements afférents aux titres vendus à découvert sont constatées à titre de revenus tirés des activités de négociation dans les revenus autres que d'intérêt, et les variations de la juste valeur des dérivés détenus à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont constatées dans les revenus autres que d'intérêt.

Opérations de titrisation

Nous procédons périodiquement à la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels, de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires commerciaux en vendant ceux-ci à des structures d'accueil ou à des fiduciaires qui émettent des titres aux investisseurs. L'une des principales décisions comptables aux fins de la titrisation de nos prêts consiste à déterminer si la cession des prêts satisfait aux critères établis pour que ladite cession soit considérée comme une vente et, si tel est le cas, à évaluer les droits que nous avons conservés dans les prêts titrisés. La note 1 des Notes complémentaires fournit une description détaillée de la convention comptable liée aux opérations de titrisation de prêts.

Lorsque nous titrisons des prêts et que nous conservons un droit dans lesdits prêts, nous devons exercer un jugement pour déterminer si les prêts ont été isolés juridiquement. Le cas échéant, nous obtenons un avis juridique afin de déterminer si les prêts cédés sont isolés juridiquement. Dans bien des cas, nous conservons des droits dans des prêts titrisés tels que des coupons détachés, des droits de gestion, ou des comptes de réserve. Lorsqu'aucun cours du marché n'est disponible, l'évaluation des droits conservés sur les actifs vendus se fonde sur notre meilleure estimation de plusieurs hypothèses clés, telles que le taux de remboursement des prêts cédés, la durée moyenne pondérée des créances pouvant être prépayées, la marge excédentaire, les pertes sur créances prévues et le taux d'actualisation. La juste valeur de ces droits conservés calculée au moyen de ces hypothèses influe sur le gain ou la perte qui est constaté au titre de la vente des prêts. La note 5 des Notes complémentaires fournit des renseignements sur les volumes de titrisation de nos prêts ainsi que sur le gain ou la perte constaté à la vente, de même qu'une analyse de sensibilité des principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits que nous avons conservés.

Une autre décision comptable clé consiste à déterminer si nous sommes tenus de consolider la structure d'accueil utilisée aux fins de la titrisation et de la vente de nos prêts. Comme il est décrit à la note 6 des Notes complémentaires, nous avons conclu qu'aucune des structures d'accueil que nous utilisons pour titriser nos actifs financiers ne doit être consolidée.

Entités à détenteurs de droits variables

Le 1^{er} novembre 2004, nous avons adopté la note d'orientation concernant la comptabilité no 15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15), laquelle fournit des directives sur la façon d'appliquer les principes de consolidation à certaines entités constituant des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité constitue une EDDV, le principal bénéficiaire est tenu de consolider les actifs, les passifs et les résultats d'exploitation de l'EDDV. Le principal bénéficiaire est l'entité qui, en raison des droits variables qu'elle détient, assume la majorité des pertes prévues de l'EDDV (telles qu'elles sont définies dans la NOC-15) ou reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de cette dernière (telles qu'ils sont définis dans la NOC-15) ou les deux.

Nous avons recours à divers processus d'estimation complexes reposant sur des facteurs qualitatifs et quantitatifs pour déterminer si une entité constitue une EDDV et pour analyser et calculer ses pertes prévues et ses rendements résiduels prévus. Ces processus consistent notamment à estimer les flux de trésorerie et le rendement futurs de l'EDDV, à analyser la variabilité de ces flux de trésorerie et à attribuer les pertes et les rendements aux parties désignées qui détiennent des droits variables afin de déterminer le principal bénéficiaire de l'EDDV. Nous devons par ailleurs exercer un jugement important pour interpréter les dispositions de la NOC-15 et pour les appliquer à chacune de nos opérations.

La NOC-15 s'applique à un certain nombre de nos opérations, y compris les fonds multicédants que nous administrons, les EDDV de création de produits de crédit et les EDDV de financement structuré. La section Arrangements hors bilan et la note 6 des Notes complémentaires fournissent de plus amples détails sur les EDDV auxquelles nous avons recours.

Régimes de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite

Nous offrons un certain nombre de régimes à prestations ou à cotisations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite agréés, les régimes de retraite

complémentaires et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie. Ces régimes de retraite fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite.

En raison de la nature à long terme de ces régimes, le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations constituées repose sur diverses hypothèses telles que les taux d'actualisation, les taux de rendement prévu des actifs, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les hypothèses à l'égard des taux d'actualisation sont déterminées à partir d'une courbe de rendement de titres de créance de sociétés ayant une cote AA. La direction formule toutes les autres hypothèses, et les actuaires procèdent à leur examen annuel. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants de l'obligation et de la charge au titre des prestations constituées. Les hypothèses moyennes pondérées utilisées et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 20 des Notes complémentaires.

Impôts sur les bénéfices

La direction exerce un jugement pour estimer la charge d'impôts. Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part des contribuables et des autorités fiscales visées. La charge d'impôts représente l'interprétation par la direction des lois fiscales pertinentes ainsi que son estimation de l'incidence des opérations effectuées et des événements survenus au cours de la période sur les impôts exigibles et les impôts futurs. Un actif ou un passif d'impôts futurs est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition futurs qui devraient être en vigueur et des hypothèses de la direction quant au moment auquel la résorption de l'écart temporaire devrait avoir lieu.

Perte de valeur durable des titres du compte de placement

Les placements dans les titres de participation et titres de créance acquis pour répondre à des besoins à plus long terme sont comptabilisés en tant que titres du compte de placement. Ces titres peuvent être vendus pour répondre ou parer à une variation des taux d'intérêt et au risque connexe de paiement anticipé, aux variations du risque de change, aux changements des sources ou des modalités de financement, ou encore pour répondre aux besoins de liquidités. Les titres de participation du compte de placement, y compris les titres de participation privés et les titres de participation de capital de risque pour lesquels des cours du marché représentatifs ne sont pas disponibles, sont constatés au coût. Les titres de créance du compte de placement sont comptabilisés au coût non amorti.

Les titres de créance et les titres de participation émis dans le public font l'objet d'un examen trimestriel afin de déterminer si leur juste valeur est inférieure à leur valeur comptable. Les placements dans des titres de sociétés fermées qui ont une valeur comptable supérieure à 5 millions de dollars font l'objet d'un examen semestriel pour déterminer si leur juste valeur est inférieure à leur valeur comptable. Tous les autres placements stratégiques dans des titres de participation font l'objet d'un examen annuel dans le but de déterminer si leur juste valeur est inférieure à leur valeur comptable.

Lorsque la juste valeur de l'un quelconque des titres du compte de placement devient inférieure à sa valeur comptable, la direction doit évaluer si la perte de valeur est durable. Aux fins de cette évaluation, nous tenons compte de facteurs tels que le type de placement, le laps de temps pendant lequel la juste valeur est inférieure à la valeur comptable et l'importance de cet écart, la situation financière et la situation de crédit de l'émetteur, ainsi que notre volonté et notre capacité de conserver le placement assez longtemps pour que nous puissions observer la remontée prévue de la juste valeur. La décision de comptabiliser une perte de valeur, le montant de ladite perte de valeur et la période au cours de laquelle cette perte est comptabilisée pourraient varier si l'évaluation de ces facteurs faite par la direction est différente. Au 31 octobre 2006, le total des pertes non réalisées sur les titres du compte de placement dont la valeur comptable excédait la juste valeur se chiffrait à 294 millions de dollars. Une tranche de 219 millions de dollars de ce montant concerne des titres dont la valeur comptable a excédé la juste valeur pendant 12 mois ou plus. Au cours de 2006, nous avons comptabilisé un montant de 24 millions de dollars au poste Revenus autres que d'intérêt de l'état consolidé des résultats, aux fins de la constatation de la perte de valeur durable des titres du compte de placement.

Instruments financiers

En 2005, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1530, intitulé *Résultat étendu*, le chapitre 3855, intitulé *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, et le chapitre 3865, intitulé *Couvertures*. Ces nouvelles normes sont entrées en vigueur pour nous le 1^{er} novembre 2006.

Résultat étendu

Le chapitre 1530 traite du résultat étendu, lequel se compose du bénéfice net et des autres éléments du résultat étendu et représente les variations des capitaux propres au cours d'une période, découlant d'opérations et d'autres événements sans rapport avec les propriétaires. Les autres éléments du résultat étendu comprennent les gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente, les montants non réalisés liés à la conversion des devises, déduction faite des opérations de couverture, découlant des établissements étrangers autonomes et les variations de la juste valeur de la tranche efficace des instruments de couverture des flux de trésorerie. Nos états financiers consolidés comprendront un état consolidé du résultat étendu, et le cumul des autres éléments du résultat étendu sera présenté comme une nouvelle catégorie du poste Capitaux propres dans les bilans consolidés.

Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation

Le chapitre 3855 établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. En vertu de ce chapitre, nous devons constater les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les dérivés, dans le bilan lorsque nous devenons partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier ou du contrat dérivé non financier. Tous les instruments financiers devraient être évalués à la juste valeur au moment de la constatation initiale, sauf en ce qui concerne certaines opérations entre apparentés. L'évaluation dans les périodes ultérieures se fera selon que l'instrument financier aura été classé dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction, dans les actifs financiers disponibles à la vente, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance, dans les prêts et créances, ou dans les autres passifs.

Les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transaction seront évalués à la juste valeur, et les gains et pertes seront constatés dans le bénéfice net. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transaction seront évalués au coût non amorti au moyen de la méthode des intérêts effectifs. Les actifs financiers disponibles à la vente seront évalués à la juste valeur, et les gains et pertes non réalisés, y compris les variations des taux de change, seront constatés dans les autres éléments du résultat étendu. Les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif seront évalués au coût.

Les instruments dérivés doivent être inscrits à la juste valeur dans le bilan. Cette règle s'applique également aux dérivés qui sont intégrés dans l'instrument financier ou dans les autres contrats, mais qui sont séparés de l'instrument financier ou du contrat hôte, respectivement. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés seront constatées dans le bénéfice net, sauf en ce qui concerne les dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie, auquel cas la variation de la juste valeur sera inscrite dans les autres éléments du résultat étendu.

En vertu du chapitre 3855, une entité peut désigner tout instrument financier comme étant détenu à des fins de transaction au moment de la constatation initiale ou de l'adoption de la norme, même si cet instrument ne satisfait pas autrement à la définition d'instruments détenus à des fins de transaction prévue par le chapitre 3855. La juste valeur des instruments qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction en vertu de cette « option de la juste valeur » doit être fiable, et ces instruments sont assujettis à des conditions et à des obligations d'information additionnelles établies par le BSIF.

Les autres répercussions comptables importantes découlant de l'adoption du chapitre 3855 comprennent la constatation initiale à la juste valeur de certaines garanties financières dans le bilan et l'application de la méthode des intérêts effectifs pour tous les coûts de transaction, ainsi que pour les commissions, primes ou escomptes liés aux instruments financiers évalués au coût non amorti.

Couvertures

Le chapitre 3865 définit les critères d'application de la comptabilité de couverture ainsi que la façon d'appliquer la comptabilité de couverture à chacune des stratégies de couverture permises : les couvertures de la juste valeur, les couvertures des flux de trésorerie et les couvertures du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome. Dans une relation de couverture de juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert sera ajustée selon les gains ou les pertes attribuables au risque couvert et constatée dans le bénéfice net. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, seront contrebalancées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture. Dans une relation de couverture des flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture sera constatée dans les autres éléments du résultat étendu. La tranche inefficace sera constatée dans le bénéfice net. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu seront reclassés dans le bénéfice net au cours des périodes durant lesquelles le bénéfice net subira l'incidence de la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert. Dans le cas de la couverture du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome, la tranche efficace des gains et des pertes de change des instruments de couverture sera constatée dans les autres éléments du résultat étendu, alors que la tranche inefficace sera constatée dans le bénéfice net.

Si une relation de couverture qui existait avant l'adoption des dispositions du chapitre 3865 est maintenue et répond aux conditions de la comptabilité de couverture en vertu de la nouvelle norme, la comptabilité de transition s'effectue ainsi : i) couvertures de juste valeur – tout gain ou toute perte sur l'instrument de couverture est constaté dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au moment de la transition; la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée de manière à tenir compte de la variation cumulée de la juste valeur qui reflète le risque couvert désigné, et l'ajustement est inclus dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au moment de la transition; ii) couvertures des flux de trésorerie et couvertures d'un placement net dans un établissement étranger autonome – tout gain ou perte sur l'élément de couverture qui est considéré comme constituant la tranche efficace est constatée dans les autres éléments du résultat étendu, et l'inefficacité des exercices antérieurs est incluse dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au moment de la transition.

Les gains et les pertes reportés sur les instruments de couverture dans le cadre de relations de couverture non maintenues à la date de transition, mais qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture en vertu de la nouvelle norme, seront portés au crédit ou au débit de la valeur comptable de l'élément couvert et amortis dans le résultat net sur la durée restante de l'élément couvert pour les couvertures de la juste valeur. En ce qui a trait aux couvertures des flux de trésorerie, les gains ou les pertes reportés seront constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu puis reclassés dans le bénéfice net au cours de la période où l'élément couvert aura une incidence sur le bénéfice net. Cependant, en ce qui concerne les relations de couverture non maintenues ne répondant pas aux conditions de la comptabilité de couverture en vertu de la nouvelle norme, les gains et les pertes reportés seront constatés dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au moment de la transition.

En octobre 2006, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a publié un Avis du Conseil, intitulé *Couvertures*, chapitre 3865, afin de fournir des directives apportant des clarifications sur les dispositions transitoires à l'égard des gains et des pertes reportés dans le cadre de relations de couverture maintenues et non maintenues. La version modifiée du chapitre 3865 intégrant la directive devrait être publiée en décembre 2006, et l'adoption anticipée devrait être permise. Nous avons adopté les modifications proposées le 1^{er} novembre 2006.

Incidence de l'adoption des chapitres 1530, 3855 et 3865

L'ajustement de transition résultant des éléments suivants sera constaté dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis le 1^{er} novembre 2006 : i) les instruments financiers que nous classerons comme détenus à des fins de transaction et qui n'auront pas été précédemment comptabilisés à la juste valeur; ii) la différence entre la valeur comptable des prêts et des dépôts avant le 1^{er} novembre 2006 et la valeur comptable calculée selon la méthode du taux d'intérêt effectif depuis la constitution des prêts; iii) la tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie; iv) les gains et les pertes reportés liés aux relations de couverture non maintenues qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture en vertu des nouvelles normes; v) les gains ou les pertes nets réalisés reportés non

amortis sur les placements qui soutiennent les obligations liées aux contrats d'assurance vie et vi) l'incidence découlant de la réévaluation des actifs financiers qui soutiennent les obligations liées aux contrats d'assurance vie sur les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance. Les ajustements résultant de la réévaluation des actifs financiers classés comme disponibles à la vente et les instruments de couverture désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie seront comptabilisés dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Ni les montants transitoires qui seront comptabilisés dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis ni ceux qui seront comptabilisés dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu à compter du 1^{er} novembre 2006 ne devraient avoir d'incidence importante sur notre situation financière consolidée.

Les conséquences fiscales, le cas échéant, des nouvelles normes sur le traitement comptable transitoire ou subséquent demeurent indéterminées. Les autorités fiscales procèdent actuellement à l'examen des normes afin d'en établir les conséquences.

Variabilité des entités à détenteurs de droits variables

Le 15 septembre 2006, le CPN a publié l'abrégé no 163, intitulé *Détermination de la variabilité à prendre en compte lors de l'application de la NOC-15* (CPN-163). Ce CPN apporte des clarifications supplémentaires en ce qui concerne la façon d'analyser et de consolider les EDDV. Nous adopterons les dispositions du CPN-163 le 1^{er} février 2007, et l'application de ce dernier donnera lieu à une déconsolidation de certains fonds de placement. Cependant, l'incidence sur notre situation financière consolidée ou sur nos résultats d'exploitation consolidés ne devrait pas être importante.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir est consignée, traitée, résumée et rapportée au cours des délais prévus dans les lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis, et que des contrôles et procédures sont élaborés pour s'assurer que cette information est accumulée et communiquée à la direction, y compris le président et chef de la direction et le chef des finances, de manière à permettre la prise de décisions au moment opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2006, une évaluation avait été effectuée relativement à l'efficacité des contrôles et processus liés à la présentation de l'information, conformément au règlement 13a-15(e) de la *U.S. Securities Exchange Act of 1934* et au Règlement 52-109. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours des membres de la direction, notamment le président et chef de la direction et le chef des finances. Au terme de cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des finances ont conclu que la conception et le fonctionnement de ces contrôles et processus liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2006.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR. La direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2006 et, en se fondant sur cette évaluation, a déterminé que notre contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace. Le rapport de la direction concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi que le rapport des comptables agréés inscrits indépendants portant sur l'évaluation de la direction concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière figurent à la page 101.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2006, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Résultats consolidés liés aux activités poursuivies

- **Bénéfice net de 4 757 millions de dollars, soit une hausse de 1 320 millions de dollars ou 38 %.** Exclusion faite de la provision au titre du litige relatif à Enron (1) de 326 millions de dollars après impôts qui a été constatée à l'exercice précédent, le bénéfice net s'est accru de 994 millions de dollars ou 26 % principalement en raison de la forte croissance des bénéfices au sein de chaque secteur d'exploitation et de la diminution des charges liées aux ouragans.
- **Revenus en hausse de 1 453 millions de dollars ou 8 % par rapport à 2005, en raison des résultats jamais atteints auparavant au chapitre des activités de négociation** découlant de l'amélioration de la conjoncture du marché et de la solide croissance des activités de nos services de gestion de patrimoine et de nos services bancaires.
- **Frais autres que d'intérêt en hausse de 138 millions de dollars ou 1 %.** Exclusion faite de la provision de 591 millions de dollars au titre du litige relatif à Enron qui a été comptabilisée à l'exercice précédent, les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 729 millions ou 7 %, principalement en raison de la hausse de la rémunération variable attribuable au meilleur rendement.

Le texte qui suit comporte une analyse de nos résultats d'exploitation liés aux activités poursuivies déclarés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006. Les facteurs qui se rapportent principalement à un secteur donné font l'objet d'une analyse détaillée dans la section portant sur les résultats des secteurs d'exploitation. Pour une analyse de nos activités abandonnées, se reporter à la rubrique intitulée Résumé.

Outre l'analyse des résultats de l'exercice considéré et de l'exercice comparable précédent, nous fournissons une analyse des résultats de 2005 par rapport à ceux de 2004.

Total des revenus

Tableau 7

(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Intérêts créditeurs	22 170 \$	16 958 \$	13 866 \$
Intérêts débiteurs	15 408	10 188	7 468
Revenu net d'intérêt	6 762 \$	6 770 \$	6 398 \$
Services de placement (1)	3 820 \$	3 380 \$	3 142 \$
Activités d'assurance (2)	3 348	3 270	2 870
Activités de négociation	2 574	1 594	1 563
Services bancaires (3)	2 391	2 326	2 173
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	1 024	1 026	918
Autres (4), (5)	718	818	738
Revenus autres que d'intérêt	13 875 \$	12 414 \$	11 404 \$
Total des revenus	20 637 \$	19 184 \$	17 802 \$
Renseignements supplémentaires			
Total des revenus tirés des activités de négociation (6)			
Revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation	(539)\$	21 \$	286 \$
Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation	2 574	1 594	1 563
Total	2 035 \$	1 615 \$	1 849 \$
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit (6)			
Titres à revenu fixe et instruments du marché monétaire	1 174 \$	1 025 \$	1 044 \$
Titres de participation	561	355	527
Contrats de change	300	235	278
Total	2 035 \$	1 615 \$	1 849 \$

(1) Comprend les commissions de courtage, les commissions de gestion de placements et les revenus tirés des fonds communs de placement.

(2) Comprend les primes d'assurance, le revenu de placement et le revenu provenant de services tarifés.

(3) Comprend les frais bancaires, les revenus de change autres que ceux tirés des activités de négociation, les frais de gestion des cartes et les commissions de crédit.

(4) Comprend les revenus autres que d'intérêt, le gain et la perte à la vente de titres et sur les opérations de titrisation.

(5) Au cours de l'exercice, nous avons reclassé les variations de la juste valeur de certains produits dérivés désignés à titre de couvertures économiques du régime de rémunération à base d'actions de RBC Dain Rauscher, qui étaient auparavant classées dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Autres, dans le poste Frais autres que d'intérêt – Rémunération à base d'actions, afin de mieux refléter la finalité de ces instruments ainsi que notre façon de gérer notre régime de rémunération. Tous les montants ont été retraités pour tenir compte de ce reclassement.

(6) Le total des revenus tirés des activités de négociation comprend les revenus liés aux activités de négociation qui sont comptabilisés dans les postes Revenu net d'intérêt et Revenus autres que d'intérêt. Le total des revenus tirés des activités de négociation comprend les revenus tirés des titres liquides et des produits dérivés sous-jacents.

2006 par rapport à 2005

Le total des revenus a augmenté de 1 453 millions de dollars ou 8 % par rapport à l'an dernier, principalement en raison des résultats jamais atteints auparavant au chapitre des activités de négociation découlant de l'amélioration de la conjoncture du marché et de la solide croissance des activités de nos services de gestion de patrimoine et de nos services bancaires, résultats qui reflètent la mise en œuvre fructueuses de nos initiatives de croissance et la conjoncture du marché favorable. Les fortes activités de fusion et d'acquisition ainsi que le gain net lié à l'échange de sièges à la NYSE contre des actions de NYX ont également fourni un apport à l'augmentation. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une baisse de 425 millions de dollars imputable à l'incidence défavorable de l'appréciation du dollar canadien sur la conversion des revenus libellés en dollars américains, par la diminution des activités de montage ainsi que par certains éléments favorables constatés à l'exercice précédent. Ces éléments comprenaient le gain à la vente d'une demande de règlement liée à Enron, l'ajustement comptable cumulé lié à notre participation dans un placement et le gain à la vente de LIS.

Le *revenu net d'intérêt* a diminué de 8 millions de dollars principalement en raison de l'augmentation des coûts de financement liée à certaines stratégies de négociation de titres de participation ainsi que de l'incidence de l'augmentation des soldes de crédit titrisés. Cette diminution a été en grande partie contrebalancée par la forte croissance des prêts et des dépôts, ainsi que par l'accroissement des marges liées aux dépôts et aux produits de placement à l'intention des particuliers.

Les revenus liés aux *activités de placement* se sont accrus de 440 millions de dollars ou 13 %, résultat qui reflète essentiellement la vigueur des ventes

nettes et l'appréciation du capital au sein de nos activités de fonds communs de placement, la croissance des comptes liés aux services tarifés et des soldes des comptes des clients, l'inclusion des résultats d'Abacus, ainsi que la hausse du volume de services de courtage traditionnels et autogérés.

Les revenus liés aux *activités d'assurance* ont augmenté de 78 millions de dollars ou 2 %, résultat qui reflète la croissance de nos activités d'assurance vie au Canada et de réassurance-vie en Europe. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la baisse des revenus tirés de nos activités d'assurance vie aux États-Unis, principalement imputable à la diminution des ventes de rentes, à l'incidence négative de la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains en raison du raffermissement du dollar canadien et de la déchéance de polices relatives à des gammes de produits abandonnées ou parvenues à maturité. La baisse des revenus tirés des activités de réassurance contre les catastrophes, laquelle reflète la réduction stratégique de notre risque lié à ces activités compte tenu du fait que nous avons cessé d'assurer de nouvelles activités, explique également une partie de la baisse des revenus tirés de nos activités d'assurance vie aux États-Unis.

Les revenus tirés des *services bancaires* se sont accrus de 65 millions de dollars ou 3 %, en raison principalement de l'augmentation des frais bancaires, de la hausse des commissions de crédit liées à nos activités de banque d'investissement et de l'accroissement des revenus liés aux opérations de change en raison du volume accru d'opérations. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation des coûts liés à notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit qui ont été portés en diminution des revenus.

Les revenus tirés des *activités de négociation* ont progressé de 980 millions de dollars ou 61 %. Le total des revenus tirés des activités de

(1) Les résultats présentés exclusion faite de la provision au titre du litige relatif à Enron constituent une mesure financière hors PCGR. Se reporter à la rubrique intitulée Principales mesures financières (hors PCGR) pour une analyse plus détaillée et un rapprochement.

négociation (qui comprend le revenu net d'intérêt et les revenus autres que d'intérêt tirés des activités de négociation) s'est établi à 2 035 millions de dollars, soit une hausse de 420 millions ou 26 % comparativement à l'exercice précédent attribuable aux résultats jamais atteints auparavant au chapitre des activités de négociation découlant de l'amélioration de la conjoncture du marché et de la croissance liée à certaines stratégies en matière de négociation des titres de participation. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la hausse des coûts de financement à l'appui de la croissance découlant de certaines stratégies en matière de négociation des titres de participation.

Les *commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils* ont diminué de 2 millions de dollars en raison de la baisse des activités de montage de titres de participation au Canada, laquelle reflète le ralentissement des activités dans les secteurs autres que celui des ressources ainsi que la diminution des activités de montage de prêts, principalement aux États-Unis, en raison du contexte de hausse des taux d'intérêt. Ces facteurs ont été contrebalancés en grande partie par l'intensification des activités de fusion et d'acquisition.

Les *autres revenus* ont diminué de 100 millions de dollars ou 12 %, résultat qui tient essentiellement à de nombreux facteurs favorables comparabilisés à l'exercice précédent, notamment le gain à la vente d'une demande de règlement liée à Enron, l'ajustement comptable cumulé lié à notre participation dans un placement et le gain à la vente de LIS. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la réception de frais liés à la résiliation d'un accord et au gain net réalisé à l'échange de sièges à la NYSE contre des actions de NYX qui ont été constatés en 2006.

2005 par rapport à 2004

En 2005, le total des revenus a augmenté de 1 382 millions de dollars ou 8 % par rapport à 2004, résultat qui reflète l'accroissement des revenus de tous les secteurs d'exploitation découlant en partie de nos initiatives aux fins de la croissance des revenus et des conditions du marché favorables en Amérique du Nord. Ces facteurs se sont traduits par une hausse des revenus tirés de nos services de prêt, de dépôt, d'assurance et de gestion de patrimoine. L'augmentation a été neutralisée en partie par une réduction de 420 millions de dollars découlant de l'incidence négative du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains.

Le *revenu net d'intérêt* a progressé de 372 millions de dollars ou 6 %, en raison principalement des volumes accrus de prêts et de dépôts au Canada et aux États-Unis, qui ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des frais de financement découlant des volumes accrus, et par les taux sur nos positions de financement liées aux activités de négociation de titres de participation.

Les *revenus liés aux activités de placement* se sont accrus de 238 millions de dollars ou 8 %, résultat qui reflète essentiellement les volumes plus élevés d'opérations et l'accroissement des actifs des clients des services de courtage traditionnel, ainsi que les ventes solides de fonds communs de placement et l'appréciation du capital.

Les *revenus liés aux activités d'assurance* ont augmenté de 400 millions de dollars ou 14 %, résultat qui reflète l'accroissement des activités d'assurance invalidité, lesquelles englobent UnumProvident depuis le 1^{er} mai 2004, ainsi que la forte croissance au chapitre des assurances IARD et vie et de la réassurance. Ces résultats ont été compensés en partie par l'incidence de la vente de LIS en 2005.

Les *revenus tirés des services bancaires* se sont accrus de 153 millions de dollars ou 7 %, en raison principalement de l'augmentation des revenus liés aux opérations de change et des frais bancaires.

Les *revenus tirés des activités de négociation* ont progressé de 31 millions de dollars ou 2 %. Le total des revenus tirés des activités de négociation (qui comprend le revenu net d'intérêt et les revenus autres que d'intérêt tirés des activités de négociation) s'est établi à 1 615 millions de dollars, en baisse de 234 millions ou 13 % comparativement à l'exercice précédent. Cette baisse touchait toutes nos catégories de produits, mais particulièrement nos activités de négociation de titres de participation en raison de la conjoncture du marché difficile qui a marqué presque tout l'exercice 2005.

Les *commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils* ont augmenté de 108 millions de dollars ou 12 %, en raison de l'accroissement des activités de montage de titres d'emprunt découlant de la faiblesse historique des taux d'intérêt et de l'augmentation des activités de montage de titres de participation attribuable à la solidité des fiducies de revenu et des produits structurés.

Les *autres revenus* se sont accrus de 80 millions de dollars ou 11 %, résultat qui tient essentiellement au gain à la vente d'une demande de règlement liée à Enron, à la hausse des revenus tirés des opérations de titrisation et aux gains sur les placements privés, facteurs qui ont été neutralisés en partie par le gain à la vente de biens immobiliers constaté en 2004.

Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt

Tableau 8

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants en pourcentage)

	2006	2005	2004
Revenu net d'intérêt	6 762 \$	6 770 \$	6 398 \$
Actif moyen (1)	502 100	445 300	418 200
Marge nette d'intérêt (2)	1,35 %	1,52 %	1,53 %

(1) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour l'exercice.

(2) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

2006 par rapport à 2005

La *marge nette d'intérêt* a diminué de 17 points de base, résultat qui reflète principalement la baisse du revenu net d'intérêt et l'augmentation des actifs productifs générant des rendements inférieurs ou ne générant pas d'intérêt.

La diminution du revenu net d'intérêt par rapport à l'exercice précédent reflète l'augmentation des coûts de financement à l'appui de la croissance découlant de certaines stratégies en matière de négociation des titres de participation, laquelle augmentation a été contrebalancée en partie par la plus forte croissance des prêts et des dépôts et par l'accroissement des marges liées aux dépôts et aux produits de placement à l'intention des particuliers.

Une augmentation de la croissance et une intensification des activités en ce qui a trait aux actifs productifs générant des rendements inférieurs et ne générant pas d'intérêt, y compris les titres du compte de négociation ainsi que les biens achetés en vertu de conventions de rachat et les titres

empruntés, découlant principalement de nos activités de négociation et de nos autres activités commerciales qui ne génèrent pas d'intérêt, ont été observées. Se reporter aux tableaux 56 et 57 à la section Informations financières supplémentaires pour plus de détails à ce sujet.

2005 par rapport à 2004

La *marge nette d'intérêt* a diminué de 1 point de base, résultat qui reflète principalement la hausse des coûts de financement de RBC Marchés des Capitaux à l'appui des activités de négociation. Cette diminution a été neutralisée en partie par l'amélioration de la marge nette d'intérêt du secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International, laquelle est principalement attribuable à la croissance élevée des prêts par rapport aux autres actifs qui génèrent des rendements inférieurs.

Frais autres que d'intérêt

Tableau 9

(en millions de dollars canadiens)

	2006	2005	2004
Salaires	3 264 \$	3 155 \$	3 199 \$
Rémunération variable	2 827	2 309	2 283
Rémunération à base d'actions (1)	169	169	124
Avantages sociaux et frais de rémunération au titre de la conservation de personnel	1 080	1 103	1 095
Ressources humaines	7 340 \$	6 736 \$	6 701 \$
Matériel	957	960	906
Frais d'occupation	792	749	765
Communications	687	632	672
Services professionnels et autres services externes	926	825	768
Autres charges	793	1 455	1 021
Frais autres que d'intérêt	11 495 \$	11 357 \$	10 833 \$

(1) Au cours de l'exercice, nous avons reclassé les variations de la juste valeur de certains produits dérivés désignés à titre de couvertures économiques du régime de rémunération à base d'actions de RBC Dain Rauscher, qui étaient auparavant classées dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Autres, dans le poste Frais autres que d'intérêt – Rémunération à base d'actions, afin de mieux refléter la finalité de ces instruments ainsi que notre gestion des risques liés à notre régime de rémunération. Tous les montants ont été retraités afin de tenir compte de ce reclassement. Se reporter à la note 1 des Notes complémentaires pour de plus amples détails.

2006 par rapport à 2005

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 138 millions de dollars ou 1 % comparativement à l'exercice précédent. Exclusion faite de la provision relative à Enron, les frais autres que d'intérêt ont affiché une augmentation de 729 millions de dollars ou 7 %, qui tient en grande partie à l'accroissement de la rémunération variable essentiellement au sein du secteur RBC Marchés des Capitaux et à nos activités de gestion de patrimoine reflétant notre solide rendement. La hausse des coûts à l'appui de nos initiatives visant la croissance a également fourni un apport à l'augmentation. Ces coûts reflètent l'expansion des équipes de vente et l'élargissement des infrastructures de notre réseau de distribution, la hausse des coûts liés à la conception d'applications de système, la hausse des coûts liés au marketing et à la publicité ainsi que l'augmentation du nombre de succursales. L'augmentation des frais autres que d'intérêt a été en partie contrebalancée par la diminution de 215 millions de dollars de la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains en raison de l'appréciation du dollar canadien et par le règlement de la poursuite MegaClaims liée à la faillite d'Enron, lequel a eu lieu au dernier exercice.

Les frais autres que d'intérêt exclusion faite de la provision relative à Enron de l'exercice précédent constituent une mesure financière hors PCGR. Se reporter à la rubrique intitulée Principales mesures financières (hors PCGR) pour une analyse plus détaillée et un rapprochement.

2005 par rapport à 2004

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 524 millions de dollars ou 5 % par rapport à 2004, résultat qui reflète essentiellement la provision de 591 millions de dollars relative à Enron comptabilisée à l'exercice précédent. La hausse de la rémunération à base d'actions tient à l'appréciation importante du cours de nos actions ordinaires en 2005. L'augmentation des frais autres que d'intérêt découle également de la hausse des coûts liés à l'expansion des équipes de vente et de service au sein de notre réseau de succursales au Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse de 260 millions de dollars des charges découlant de l'incidence positive du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains et par l'amélioration de la productivité, laquelle reflète les efforts de réduction des coûts s'inscrivant dans les activités de rationalisation des services de soutien du siège social et sur le terrain, les programmes d'approvisionnement et la diminution des frais d'occupation découlant de l'optimisation de nos locaux à bureaux. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient également des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Tableau 10

(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Prêts hypothécaires résidentiels	6 \$	2 \$	7 \$
Prêts aux particuliers	306	259	222
Prêts sur cartes de crédit	163	194	167
Prêts à la consommation	475 \$	455 \$	396 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	7	(66)	125
Provision spécifique	482 \$	389 \$	521 \$
Provision générale	(53)	66	(175)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	429 \$	455 \$	346 \$

2006 par rapport à 2005

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 26 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'an dernier. La diminution s'explique surtout par la contrepassation d'une tranche de 50 millions de dollars de la provision générale au cours de l'exercice, l'incidence favorable du niveau plus élevé de soldes de cartes de crédit titrisés ainsi que le maintien de la qualité élevée du crédit de notre portefeuille de prêts aux États-Unis. Les résultats de l'an dernier tenaient également compte d'une provision au titre de notre quote-part de 50 % de la provision liée à Moneris. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des provisions au titre de nos portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises de même que par la baisse des recouvrements au titre des prêts aux grandes entreprises et des prêts aux exploitations agricoles.

La provision spécifique pour pertes sur créances liée aux prêts à la consommation a augmenté de 20 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à il y a un an. L'augmentation tient principalement à la hausse des provisions au titre des prêts aux particuliers au Canada découlant partiellement de la croissance du portefeuille, laquelle a été contrebalancée en partie par l'incidence favorable du niveau plus élevé de soldes de cartes de crédit titrisés.

La dotation à la provision pour pertes sur créances au titre des prêts aux entreprises et aux gouvernements a augmenté de 73 millions de dollars par rapport à l'an dernier. L'augmentation reflète principalement le virement d'un montant de 52 millions de dollars de la provision spécifique à la provision générale à l'exercice précédent, par suite de l'alignement du traitement comptable appliqué à l'échelle de l'entreprise en ce qui a trait aux pertes sur créances, la baisse des recouvrements au titre des prêts aux grandes

entreprises et des prêts aux exploitations agricoles ainsi que la hausse des provisions au titre des prêts aux petites et moyennes entreprises au cours de l'exercice considéré. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des provisions au titre des prêts aux entreprises aux États-Unis découlant du maintien de la qualité élevée du crédit. Les résultats de l'an dernier tenaient compte d'une provision au titre de notre quote-part de 50 % de la provision liée à Moneris.

La provision générale a fléchi de 119 millions de dollars par rapport à il y a un an. La diminution s'explique surtout par la contrepassation d'une tranche de 50 millions de dollars de la provision générale au cours de l'exercice en raison du raffermissement de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, lequel tient à l'environnement de crédit favorable, et le virement d'un montant de 52 millions de la provision spécifique à la provision générale à l'exercice précédent.

2005 par rapport à 2004

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 109 millions de dollars, ou 32 %, par rapport à 2004. Cette augmentation tient principalement à la contrepassation d'une tranche de 175 millions de dollars de la provision cumulative générale en 2004, ainsi qu'à la hausse des provisions spécifiques au titre des marges de crédit personnelles et des cartes de crédit, en grande partie attribuable à la croissance des portefeuilles en 2005. L'augmentation a été compensée en partie par les recouvrements accrus sur les prêts aux grandes entreprises et par la baisse des pertes au titre des prêts aux étudiants en 2005.

Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance

Tableau 11

(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 509 \$	2 625 \$	2 124 \$

2006 par rapport à 2005

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 116 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution reflète principalement la réduction de 142 millions de dollars (avant et après impôts) des charges liées aux

ouragans comptabilisées au titre des sinistres nets estimatifs, des charges de 203 millions ayant été comptabilisées relativement aux ouragans Katrina, Rita et Wilma en 2005, et des charges de 61 millions, principalement liées à l'ouragan Wilma, ayant été comptabilisées en 2006 au titre des sinistres additionnels. La diminution est aussi attribuable à l'incidence favorable

de la valeur de conversion des provisions techniques libellées en dollars américains découlant du raffermissement du dollar canadien et de la diminution des ventes de rentes aux États-Unis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux indemnités et aux sinistres découlant de la croissance des activités ainsi que par la baisse des ajustements nets favorables des provisions techniques au cours de l'exercice considéré.

2005 par rapport à 2004

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont augmenté de 501 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à 2004, en raison principalement des volumes accrus d'activités d'assurance invalidité,

lesquelles englobent UnumProvident depuis le 1^{er} mai 2004, ainsi que des charges relatives aux sinistres nets estimatifs liés aux ouragans Katrina, Rita et Wilma. L'augmentation nette des obligations au titre de l'assurance vie, qui traduit la baisse des taux d'intérêt à long terme, la modification du traitement fiscal de certains actifs investis et la hausse des frais d'administration des polices, a également contribué à l'augmentation des indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la diminution nette des provisions au titre de l'assurance maladie, en raison de l'amélioration des résultats au chapitre de l'invalidité et des résiliations.

Impôts		Tableau 12		
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		2006	2005	2004
Impôts sur les bénéfices		1 403 \$	1 278 \$	1 287 \$
Autres taxes				
Taxe sur les produits et services et taxes de vente		218 \$	218 \$	225 \$
Cotisations sociales		217	220	207
Taxes sur le capital		107	164	140
Taxes foncières (1)		92	93	84
Taxes sur les primes d'assurance		39	39	33
Taxes d'affaires		7	9	13
		680	743	702
Total		2 083 \$	2 021 \$	1 989 \$
Taux d'imposition effectif sur les bénéfices (2)		22,6 %	27,2 %	29,8 %
Taux d'imposition effectif total (3)		30,3 %	37,1 %	39,6 %

(1) Comprend les montants portés en déduction des revenus autres que d'intérêt concernant les placements en biens immobiliers.

(2) Charge d'impôts en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts.

(3) Total de la charge d'impôts et des autres taxes en pourcentage du bénéfice net avant la charge d'impôts et les autres taxes.

Nos activités sont assujetties à différents impôts et autres taxes, notamment les impôts sur les bénéfices et sur le capital levés par les gouvernements fédéral et provinciaux au Canada, et les impôts sur les bénéfices levés par les gouvernements des pays étrangers où nous exerçons nos activités. Des taxes sont également levées sur les dépenses et les fournitures liées au soutien de nos activités.

2006 par rapport à 2005

Comme l'indique le tableau 12 ci-dessus, les impôts sur les bénéfices sont en hausse par rapport à l'an dernier, ce qui s'explique en grande partie par la hausse du bénéfice et l'incidence de la provision de 591 millions de dollars (326 millions après impôts) au titre du litige relatif à Enron, laquelle a été comptabilisée à l'exercice précédent. Le taux d'imposition effectif a baissé de 4,6 % en 2006, surtout en raison du bénéfice plus élevé déclaré par nos filiales étrangères qui exercent leurs activités dans des pays où les taux d'imposition sont plus faibles, du bénéfice plus élevé provenant de sources présentant des avantages fiscaux (par exemple les dividendes de sociétés canadiennes), ainsi que du règlement favorable de vérifications fiscales liées à des exercices précédents comptabilisé en 2006.

Les autres taxes ont diminué de 63 millions de dollars, en raison principalement de la baisse des taxes sur le capital liée surtout aux économies de taxes sur le capital constatées relativement aux périodes antérieures ainsi qu'à la diminution du capital de base canadien en fonction duquel les taxes sur le capital sont levées.

Outre la charge d'impôts et les autres taxes figurant à l'état consolidé des résultats, nous avons inscrit une charge d'impôts de 136 millions de dollars en 2006 (220 millions en 2005) dans les capitaux propres, soit une baisse de 84 millions qui reflète la diminution des gains de change non réalisés dont il est fait mention à la note 24 des Notes complémentaires.

2005 par rapport à 2004

La charge d'impôts est demeurée relativement inchangée par rapport à 2004, malgré une hausse du bénéfice avant impôts tiré des activités poursuivies. La hausse du bénéfice déclaré par nos filiales étrangères qui exerçaient leurs activités dans des pays où les taux d'imposition sont plus faibles, le bénéfice additionnel provenant de sources présentant des avantages fiscaux de même que l'économie d'impôts découlant de la provision relative au litige lié à Enron ont donné lieu ensemble à une réduction de 2,6 % du taux d'imposition effectif, lequel s'est chiffré à 27,2 %, par rapport à 2004.

Les autres taxes ont augmenté de 41 millions de dollars, en raison principalement de la hausse des taxes sur le capital et des cotisations sociales découlant de l'accroissement des niveaux de capital et de la croissance des activités. Outre la charge d'impôts et les autres taxes figurant à l'état consolidé des résultats, nous avons inscrit une charge d'impôts de 220 millions de dollars en 2005 (330 millions en 2004) dans les capitaux propres, soit une baisse de 110 millions qui reflète la diminution des gains de change non réalisés dont il est fait mention à la note 24 des Notes complémentaires.

Charges liées au réalignement de l'entreprise		Tableau 13				
(en millions de dollars canadiens)	Charge pour l'exercice terminé le 31 octobre			Solde des charges au 31 octobre		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Charges liées aux employés	-\$	45 \$	164 \$	41 \$	118 \$	164 \$
Autres charges	-	-	13	2	-	13
Total des charges liées au réalignement de l'entreprise (activités poursuivies)	-\$	45 \$	177 \$	43 \$	118 \$	177 \$

En 2006, nous avons poursuivi la mise en œuvre des mesures additionnelles de réduction des coûts que nous avons définies au cours de l'exercice précédent. Toutefois, nous n'avons comptabilisé aucune charge supplémentaire liée au réalignement de l'entreprise (activités poursuivies). Les charges engagées à l'exercice précédent étaient liées principalement aux postes additionnels nets ciblés par les mesures de suppression.

Les charges liées au réalignement de l'entreprise (activités poursuivies) ont diminué d'un montant net de 75 millions de dollars par rapport à l'an

dernier, en raison principalement des paiements liés aux employés effectués au titre de la protection salariale et d'autres paiements au titre des honoraires. Bien que la plupart de nos initiatives liées au réalignement de l'entreprise aient été menées à terme avant la fin de 2006, certains paiements au titre de la protection salariale et certaines obligations en vertu de baux se poursuivront. Se reporter à la note 23 des Notes complémentaires pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet.

(en millions de dollars canadiens)	2006				2005				2004			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu net d'intérêt	6 011 \$	108 \$	643 \$	6 762 \$	5 605 \$	608 \$	557 \$	6 770 \$	5 011 \$	934 \$	453 \$	6 398 \$
Revenus autres que d'intérêt	7 552	4 397	1 926	13 875	6 901	3 955	1 558	12 414	6 121	3 743	1 540	11 404
Total des revenus	13 563	4 505	2 569	20 637	12 506	4 563	2 115	19 184	11 132	4 677	1 993	17 802
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	456	(28)	1	429	433	23	(1)	455	343	61	(58)	346
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	1 379	683	447	2 509	1 270	809	546	2 625	909	872	343	2 124
Frais autres que d'intérêt	7 056	3 038	1 401	11 495	6 685	3 595	1 077	11 357	6 395	3 457	981	10 833
Charges liées au réaligement de l'entreprise	–	–	–	–	45	–	–	45	142	29	6	177
Charge d'impôts et part des actionnaires sans contrôle	1 495	13	(61)	1 447	1 299	(64)	30	1 265	1 172	46	81	1 299
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	3 177 \$	799 \$	781 \$	4 757 \$	2 774 \$	200 \$	463 \$	3 437 \$	2 171 \$	212 \$	640 \$	3 023 \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	– \$	(29) \$	– \$	(29) \$	– \$	(50) \$	– \$	(50) \$	– \$	(220) \$	– \$	(220) \$
Bénéfice net	3 177 \$	770 \$	781 \$	4 728 \$	2 774 \$	150 \$	463 \$	3 387 \$	2 171 \$	(8) \$	640 \$	2 803 \$

- (1) Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients.
- (2) Certains montants consolidés et relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.

2006 par rapport à 2005

Le bénéfice net au Canada s'est établi à 3 177 millions de dollars, en hausse de 403 millions, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse reflète principalement la forte croissance des revenus liés à nos activités de gestion de patrimoine et à nos activités bancaires, laquelle découle de la mise en œuvre réussie de nos initiatives de croissance et du maintien de la conjoncture économique favorable. L'augmentation des activités de fusion et d'acquisition a également fourni un apport à la hausse du bénéfice net. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation des frais au titre de la rémunération variable découlant du rendement amélioré de nos activités ainsi que des coûts accrus à l'appui de la croissance des activités.

Le bénéfice net aux États-Unis s'est chiffré à 770 millions de dollars, en hausse de 620 millions, ou 413 %, par rapport à 2005, et se compose d'un bénéfice net lié aux activités poursuivies de 799 millions de dollars et d'une perte nette liée aux activités abandonnées de 29 millions. Le bénéfice net tiré des activités poursuivies aux États-Unis a bondi de 599 millions de dollars, ou 300 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la provision relative à Enron, laquelle avait été constatée à l'exercice précédent, ainsi que des solides résultats liés aux activités de négociation pour la période considérée. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des activités de montages de titres d'emprunt, la baisse des ventes de rentes aux États-Unis, l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains de même que le gain comptabilisé en 2005 à la vente de LIS.

La perte nette liée aux activités abandonnées s'est chiffrée à 29 millions de dollars en 2006, comparativement à une perte nette de 50 millions en 2005. La perte nette pour la période considérée s'explique par les charges liées à l'abandon progressif des activités de RBC Mortgage. La perte nette constatée à l'exercice précédent reflétait principalement les charges liées à la vente de certains actifs et à l'abandon progressif des activités, notamment les coûts liés à la fermeture du bureau de RBC Mortgage à Chicago et de certaines succursales, les primes de performance versées aux employés et la réduction de valeur de certains actifs.

Le bénéfice net des autres pays a augmenté de 318 millions de dollars, ou 69 %, par rapport à 2005, principalement en raison des facteurs suivants : une réduction de 142 millions de dollars des charges nettes estimatives liées aux ouragans, puisque nous avons comptabilisé à l'exercice précédent des charges de 203 millions liées aux ouragans Katrina, Rita et Wilma; les sinistres supplémentaires de 61 millions de dollars liés principalement aux dommages causés par l'ouragan Wilma; les impôts, qui avaient essentiellement trait aux activités de financement générales; la solide croissance de nos activités de réassurance vie en Europe. Ces facteurs ont été neutralisés

en partie par la baisse des revenus tirés des activités de réassurance contre les catastrophes en raison de la réduction stratégique de notre exposition au risque lié à ces activités.

2005 par rapport à 2004

Le bénéfice net au Canada s'est établi à 2 774 millions de dollars, en hausse de 603 millions, ou 28 %, par rapport à 2004. Cette hausse reflète la croissance de nos services bancaires et de nos services de gestion de patrimoine, ainsi que le volume accru des activités d'assurance invalidité découlant de l'acquisition d'UnumProvident. Ces facteurs ont été partiellement compensés par la hausse des frais autres que d'intérêt, qui reflète en grande partie l'expansion des équipes de vente et de service au sein de notre réseau de distribution canadien, l'augmentation des coûts relatifs aux avantages sociaux ainsi que l'accroissement des frais de publicité et des coûts liés à un nouveau programme à l'appui de la croissance des activités. La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 90 millions de dollars, résultat qui reflète essentiellement la contrepassation d'une tranche de la provision cumulative générale en 2004.

Le bénéfice net aux États-Unis s'est chiffré à 150 millions de dollars en 2005, comparativement à une perte nette de 8 millions en 2004. Le bénéfice net tiré des activités poursuivies aux États-Unis s'est élevé à 200 millions de dollars en 2005, par rapport à 212 millions en 2004, et il reflétait principalement la provision comptabilisée au titre du litige relatif à Enron ainsi que l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des frais autres que d'intérêt liée à l'initiative « Le client avant tout » et par la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances découlant de l'amélioration des conditions du crédit. Les résultats de 2004 comprenaient également des coûts de règlement liés au litige avec Rabobank. La perte nette liée aux activités abandonnées s'est établie à 50 millions de dollars en 2005, comparativement à une perte nette de 220 millions en 2004. La perte nette constatée en 2005 reflétait la vente et l'abandon progressif des activités, notamment les coûts liés à la fermeture du bureau de RBC Mortgage à Chicago et de certaines succursales, les primes de performance versées aux employés et la réduction de valeur de certains actifs. La perte nette de 220 millions de dollars comptabilisée en 2004 découlait essentiellement des charges de 130 millions pour perte de valeur de l'écart d'acquisition lié à RBC Mortgage.

Le bénéfice net des autres pays a reculé de 177 millions de dollars, ou 28 %, par rapport à 2004, en raison principalement des charges de 203 millions au titre des sinistres nets estimatifs liés aux ouragans Katrina, Rita et Wilma.

Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services d'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés apparentées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non apparentées. Nous accordons des prêts à des administrateurs,

à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. En outre, nous offrons des régimes d'unités d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Se reporter aux notes 9 et 21 des Notes complémentaires pour de plus amples détails.

Information financière trimestrielle

Analyse des résultats et des tendances

Notre bénéfice, nos revenus et nos charges trimestriels sont touchés par un certain nombre de tendances et de facteurs récurrents, qui comprennent les fluctuations saisonnières, la conjoncture générale et la concurrence.

Fluctuations saisonnières

Les facteurs saisonniers ont une incidence sur nos résultats pour la plupart des trimestres. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les trois autres trimestres, ce qui donne lieu à une diminution de chacun des éléments de revenus et de charges. Les troisième et quatrième trimestres incluent les mois estivaux au cours desquels les activités sur les marchés subissent fréquemment un ralentissement, ce qui a une incidence défavorable sur les résultats liés à nos activités sur les marchés financiers, ainsi qu'à nos activités de courtage et de gestion de placements.

Incidence de la conjoncture de l'économie et du marché

En général, la conjoncture économique est demeurée avantageuse au cours des huit derniers trimestres et a eu une incidence favorable sur nos activités. Au cours de la période considérée, la vigueur relative du marché de l'habitation, les taux d'intérêt peu élevés mais en hausse, la conjoncture vigoureuse du marché du travail ainsi que les fortes dépenses de consommation et dépenses des entreprises ont alimenté la croissance des prêts et des dépôts de même que la forte demande visant nos produits de gestion

de patrimoine. Ces facteurs favorables, conjugués à nos efforts continus en matière de gestion du risque, ont contribué à l'amélioration générale de la qualité du crédit de notre portefeuille. Dans l'ensemble, la conjoncture des marchés financiers a été plus favorable en 2006 qu'en 2005 et s'est caractérisée par la volatilité accrue des marchés boursiers, un nombre presque record de fusions et d'acquisitions ainsi que la vigueur des activités liées aux titres liquides, lesquelles ont été soutenues par la forte demande extérieure visant les actions canadiennes du secteur des ressources naturelles.

Ces facteurs favorables ont été contrebalancés en partie par le raffermissement du dollar canadien au cours de la période, lequel s'est traduit par une baisse de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains et en livres sterling, soit principalement le bénéfice tiré de nos services de gros et celui tiré de nos activités de détail aux États-Unis. De plus, la concurrence accrue sur le marché des produits de prêts au Canada et aux États-Unis a entraîné la compression des marges. La concurrence en matière de services bancaires de gros s'est également intensifiée, les banques d'investissement américaines ayant accru leur présence au Canada par suite de la suppression des restrictions concernant le contenu étranger des produits de retraite enregistrés offerts au Canada.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres :

Résultats trimestriels (1)

Tableau 15

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2006				2005			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Revenu net d'intérêt	1 721 \$	1 757 \$	1 609 \$	1 675 \$	1 757 \$	1 657 \$	1 662 \$	1 694 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 628	3 449	3 513	3 285	3 039	3 272	3 024	3 079
Total des revenus	5 349 \$	5 206 \$	5 122 \$	4 960 \$	4 796 \$	4 929 \$	4 686 \$	4 773 \$
Frais autres que d'intérêt	2 955	2 861	2 928	2 751	3 310	2 732	2 661	2 654
Dotation à la provision pour pertes sur créances	159	99	124	47	103	128	116	108
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	611	627	619	652	740	681	622	582
Charges liées au réalignement de l'entreprise	-	-	-	-	40	1	2	2
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 624 \$	1 619 \$	1 451 \$	1 510 \$	603 \$	1 387 \$	1 285 \$	1 427 \$
Impôts sur les bénéfices	342	381	348	332	90	392	353	443
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	19	44	(25)	6	(30)	(6)	16	7
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	1 263	1 194	1 128	1 172	543	1 001	916	977
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	(1)	(17)	(10)	(1)	(21)	(22)	(9)	2
Bénéfice net	1 262 \$	1 177 \$	1 118 \$	1 171 \$	522 \$	979 \$	907 \$	979 \$
Bénéfice par action (2) – de base	0,97 \$	0,91 \$	0,86 \$	0,90 \$	0,40 \$	0,75 \$	0,70 \$	0,76 \$
– dilué	0,96 \$	0,90 \$	0,85 \$	0,89 \$	0,39 \$	0,74 \$	0,69 \$	0,75 \$
Bénéfice par action (2) tiré des activités poursuivies – de base	0,97 \$	0,92 \$	0,87 \$	0,90 \$	0,42 \$	0,77 \$	0,71 \$	0,76 \$
– dilué	0,96 \$	0,91 \$	0,86 \$	0,89 \$	0,41 \$	0,76 \$	0,70 \$	0,75 \$
Bénéfice net (perte nette) sectoriel(le) lié(e) aux activités poursuivies								
RBC Particuliers et entreprises – Canada	775 \$	742 \$	608 \$	669 \$	504 \$	679 \$	524 \$	597 \$
RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	126	111	106	101	132	80	82	93
RBC Marchés des Capitaux	315	329	433	330	(57)	255	294	268
Services de soutien généraux	47	12	(19)	72	(36)	(13)	16	19
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	1 263 \$	1 194 \$	1 128 \$	1 172 \$	543 \$	1 001 \$	916 \$	977 \$
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains pour la période (3)	0,897 \$	0,896 \$	0,877 \$	0,865 \$	0,850 \$	0,810 \$	0,811 \$	0,827 \$
Équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains à la fin de la période	0,890	0,884	0,894	0,878	0,847	0,817	0,795	0,806

(1) Certains montants consolidés et relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.

(2) Le 6 avril 2006, nous avons versé un dividende en actions à raison de une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. Cette opération a eu la même incidence qu'un fractionnement d'actions ordinaires à raison de deux actions pour chaque action ordinaire. Tous les montants liés au bénéfice par action ont été ajustés rétroactivement pour tenir compte du dividende en actions.

(3) Les moyennes sont calculées à l'aide du cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Analyse des tendances

Aperçu

Au cours des huit derniers trimestres, nos résultats ont été touchés par divers facteurs favorables et défavorables. Au premier trimestre de 2006 et au quatrième trimestre de 2005, nos résultats ont été touchés par la constatation, au titre de nos activités d'assurance, de charges liées aux ouragans de 61 millions de dollars (avant et après impôts) et de 203 millions (avant et après impôts), respectivement. Au quatrième trimestre de 2005, nous avons comptabilisé une provision de 591 millions de dollars (326 millions après impôts) au titre du litige relatif à Enron. Au premier trimestre de 2006, nous avons effectué la contrepassation d'une tranche de 50 millions de dollars de la provision générale, en raison de l'amélioration de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, laquelle s'explique par la persistance des conditions de crédit favorables. Nos résultats ont également été touchés par l'acquisition et la cession de certaines activités. Au quatrième trimestre de 2005, nous avons comptabilisé une charge supplémentaire de 40 millions de dollars liée au réalignement des activités poursuivies. En outre, RBC Mortgage a été classée dans les activités abandonnées au deuxième trimestre de 2005, et certains actifs de RBC Mortgage ont été vendus au quatrième trimestre de 2005.

Résultats consolidés

Tout au long de 2006, notre bénéfice net consolidé lié aux activités poursuivies a été supérieur à celui enregistré à l'exercice précédent. Ce résultat tient en grande partie à l'augmentation générale des revenus dans l'ensemble de nos secteurs d'exploitation. Cette tendance positive a été partiellement neutralisée par la baisse de la valeur de conversion des revenus et du bénéfice libellés en devises, en raison du raffermissement du dollar canadien au cours de la période.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté au cours de la période, situation qui s'explique principalement par l'augmentation des frais au titre de la rémunération variable résultant du rendement solide des activités ainsi que de l'augmentation des coûts engagés pour soutenir nos initiatives de croissance, sauf au quatrième trimestre de 2005, lorsque nous avons comptabilisé une provision relative à Enron. L'augmentation a été partiellement neutralisée par la baisse de la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains, en raison du raffermissement du dollar canadien au cours de la période.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a fluctué légèrement au cours de la période. La diminution de la dotation à la provision au premier trimestre de 2006 tenait principalement à la contrepassation d'une tranche de 50 millions de dollars de la provision générale, comme il est mentionné précédemment. Au quatrième trimestre de 2006, la dotation à la provision pour pertes sur créances reflétait la hausse des provisions liées aux prêts aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises ainsi que la

baisse des recouvrements sur les prêts aux grandes entreprises. Les recouvrements sur les prêts aux grandes entreprises et les prêts commerciaux ont eu une incidence favorable sur nos résultats au cours de l'exercice.

Les impôts sur les bénéfices ont dans l'ensemble diminué au cours de la période, malgré la hausse du bénéfice avant impôts lié aux activités poursuivies. Ce résultat tient en grande partie au bénéfice plus élevé déclaré par nos filiales étrangères qui exercent leurs activités dans des pays où les taux d'imposition sont plus faibles, au bénéfice plus élevé provenant de sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) et au règlement favorable d'une vérification fiscale au premier trimestre de 2006. Ces facteurs ont donné lieu à une baisse de notre taux d'imposition effectif pour les huit derniers trimestres, lequel est passé de 31,0 % à 21,1 %.

La part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales a fluctué au cours de la période, situation qui dépend du bénéfice net attribué aux tiers investisseurs dans les entités que nous sommes tenus de consolider, mais dans lesquelles nous ne détenons pas une participation de 100 %.

Résultats des secteurs d'exploitation

Le bénéfice net du secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada s'est généralement accru au cours des huit derniers trimestres. L'augmentation s'explique par une forte croissance des revenus dans la plupart des secteurs d'activité et par une amélioration des marges dans l'ensemble, malgré un marché très concurrentiel et la nouvelle préférence des clients pour des produits associés à des marges moins élevées.

Les résultats du secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International se sont généralement améliorés au cours de la période. Les résultats tiennent principalement à la croissance élevée des revenus, même si elle a été neutralisée en partie par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains.

Le secteur RBC Marchés des Capitaux a constaté une amélioration générale du bénéfice au cours de la période, sauf en ce qui concerne les résultats du quatrième trimestre de 2005, qui tenaient compte de la provision de 591 millions de dollars (326 millions après impôts) au titre du litige relatif à Enron. La diversité de nos secteurs d'activité et produits, conjuguée avec l'expansion de nos activités et nos capacités de distribution croissantes à l'échelle mondiale, a contribué à une telle tendance haussière. Par ailleurs, les impôts sur les bénéfices étaient en baisse, malgré la hausse du bénéfice avant impôts, ce qui s'explique en grande partie par le bénéfice plus élevé déclaré par nos filiales étrangères qui exercent leurs activités dans des pays où les taux d'imposition sont plus faibles. Ces facteurs ont toutefois été neutralisés en partie par la réduction de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains et en livres sterling par suite du raffermissement du dollar canadien.

Le bénéfice net s'est chiffré à 1 262 millions de dollars pour le quatrième trimestre, en hausse de 740 millions de dollars, ou 142 %, par rapport à il y a un an. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 0,96 \$, en hausse de 146 %. Le rendement des capitaux propres s'est élevé à 23,9 %. La hausse reflète en grande partie l'incidence de la provision de 591 millions de dollars (326 millions de dollars après impôts) constatée à l'exercice précédent au titre du litige relatif à Enron. Exclusion faite de la provision liée à Enron, le bénéfice net a augmenté de 414 millions de dollars, ou 49 %.

Activités poursuivies

Le bénéfice net tiré des activités poursuivies s'est chiffré à 1 263 millions de dollars, soit 720 millions, ou 133 %, de plus qu'à l'exercice précédent, tandis que le bénéfice dilué par action a augmenté de 0,55 \$, ou 134 %. Le rendement des capitaux propres s'est élevé à 23,6 %. Exclusion faite de la provision relative à Enron constatée à l'exercice précédent, le bénéfice net a augmenté de 394 millions de dollars, ou 45 %, et le bénéfice dilué par action a augmenté de 0,30 \$, ou 45 %. L'augmentation s'explique principalement par la croissance accélérée des revenus dans les secteurs des services de gestion de patrimoine et des services bancaires, laquelle reflète la mise en œuvre réussie de nos initiatives de croissance ainsi que l'augmentation des activités de négociation dans nos secteurs liés aux marchés financiers. La réduction de notre taux d'imposition effectif sur les bénéfices au cours de l'exercice considéré ainsi que la charge constatée à l'exercice précédent pour les sinistres nets estimatifs pour les dommages liés aux ouragans ont également contribué à l'amélioration de nos résultats. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'augmentation des frais au titre de la rémunération variable résultant de l'amélioration du rendement de nos activités, par la hausse des coûts liés à nos initiatives continues et par nos investissements à l'appui de la croissance, de même que par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le total des revenus s'est accru de 553 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à il y a un an, grâce à la forte croissance des revenus tirés de nos services de gestion de patrimoine et services bancaires ainsi qu'à la croissance des activités de négociation. L'augmentation des activités de fusion et d'acquisition de même que la solide croissance de nos activités de réassurance vie en Europe ont également contribué à la hausse des revenus.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par le gain constaté à l'exercice précédent sur la vente d'une demande de règlement liée à Enron ainsi que par la baisse des activités de montage de prêts et de titres de participation au cours de la période considérée.

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 355 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'an dernier, surtout en raison de la provision relative à Enron. Exclusion faite de cette provision, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 236 millions de dollars, ou 9 %, surtout en raison des frais accrus au titre de la rémunération variable résultant de l'amélioration du rendement des activités. L'augmentation des frais autres que d'intérêt tient également à l'accroissement de l'effectif de notre réseau de distribution et à la hausse des frais de marketing et de publicité à l'appui de la croissance de nos activités.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 56 millions de dollars par rapport à l'an dernier, reflétant en grande partie la diminution des recouvrements sur les prêts aux grandes entreprises et les prêts aux exploitations agricoles au cours du quatrième trimestre, de même que la hausse des provisions liées à nos portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux petites et moyennes entreprises.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 129 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à l'an dernier. La diminution s'explique principalement par une charge de 203 millions de dollars (avant et après impôts) au titre des sinistres nets estimatifs pour les dommages liés aux ouragans Katrina, Rita et Wilma, compensée en partie par une réduction nette de 74 millions des provisions techniques, lesquelles ont été comptabilisées à la période précédente.

Activités abandonnées

La perte nette liée aux activités abandonnées, laquelle s'est chiffrée à 1 million de dollars au quatrième trimestre de 2006 par rapport à une perte nette de 21 millions l'an dernier, reflète une perte d'exploitation avant la vente de certains actifs de RBC Mortgage Company à Home123 Corporation le 2 septembre 2005, de même que des charges liées à la vente et à l'abandon progressif des activités. En date du 31 octobre 2006, nous avons cédé la quasi-totalité des actifs et des obligations relatifs à RBC Mortgage qui n'avaient pas encore été transférés à Home123 Corporation.

Résultats des secteurs d'exploitation liés aux activités poursuivies

Résultats par secteur d'exploitation (1)

Tableau 16

(en millions de dollars canadiens)	2006					2005	2004
	RBC Particuliers et entreprises – Canada	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Marchés des Capitaux (2)	Services de soutien généraux (2)	Total	Total	Total
Revenu net d'intérêt	5 941 \$	1 109 \$	201 \$	(489)\$	6 762 \$	6 770 \$	6 398 \$
Revenus autres que d'intérêt	7 440	1 763	4 492	180	13 875	12 414	11 404
Total des revenus	13 381 \$	2 872 \$	4 693 \$	(309)\$	20 637 \$	19 184 \$	17 802 \$
Frais autres que d'intérêt	6 140	2 260	3 058	37	11 495	11 357	10 833
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	604	26	(115)	(86)	429	455	346
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 509	–	–	–	2 509	2 625	2 124
Charges liées au réaligement de l'entreprise	–	1	(1)	–	–	45	177
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	4 128 \$	585 \$	1 751 \$	(260)\$	6 204 \$	4 702 \$	4 322 \$
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	2 794 \$	444 \$	1 407 \$	112 \$	4 757 \$	3 437 \$	3 023 \$
Rendement des capitaux propres (3)	31,5 %	13,6 %	29,3 %	3,0 %	23,3 %	18,1 %	16,8 %
Rendement du capital de risque (3)	43,1 %	22,4 %	37,7 %	n.s.	37,0 %	29,7 %	26,5 %
Actif moyen (4)	200 700 \$	39 000 \$	267 800 \$	(5 400)\$	502 100 \$	445 300 \$	418 200 \$

(1) Certains montants consolidés et relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Les montants déclarés tiennent compte des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.

(2) Le revenu net d'intérêt, le total des revenus et le bénéfice net avant impôts du secteur RBC Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur des Services de soutien généraux. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.

(3) La moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque constituent des mesures financières hors PCGR. Pour une analyse plus détaillée et un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures financières (hors PCGR).

(4) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
n.s. non significatif

RBC Particuliers et entreprises – Canada

Le bénéfice net, qui s'est chiffré à 2 794 millions de dollars, s'est accru de 490 millions ou 21 % comparativement à l'exercice précédent. Cette hausse traduit la forte croissance des revenus de nos secteurs Services bancaires et Gestion de patrimoine ainsi que la diminution des charges liées aux ouragans au cours de l'exercice. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de la rémunération variable résultant du meilleur rendement, par l'augmentation des coûts à l'appui de la croissance des activités ainsi que par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances imputable à la croissance des prêts et à la baisse des recouvrements.

RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International

Le bénéfice net, qui s'est chiffré à 444 millions de dollars, s'est accru de 57 millions ou 15 % comparativement à l'exercice précédent, et ce, malgré une diminution de 28 millions imputable à l'incidence négative de l'appréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains. Le bénéfice net libellé en dollars américains s'est accru de 73 millions de dollars américains ou 23 %, stimulé par la forte croissance des revenus du secteur *Gestion de patrimoine* ainsi que la solide croissance des activités et l'amélioration de la qualité du crédit au sein du secteur *Services bancaires*.

RBC Marchés des Capitaux

Le bénéfice net, qui s'est chiffré à 1 407 millions de dollars, s'est accru de 647 millions ou 85 % comparativement à l'exercice précédent, une

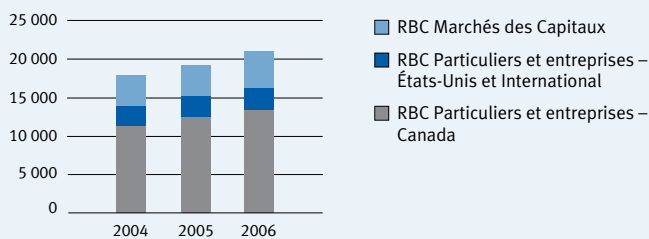
augmentation qui reflète essentiellement la provision relative à Enron comptabilisée à l'exercice précédent et les résultats jamais atteints auparavant au chapitre des activités de négociation qui ont été enregistrés au cours de l'exercice considéré. Exclusion faite de la provision relative à Enron, le bénéfice net a augmenté de 321 millions de dollars ou 30 % comparativement à l'exercice précédent, ce qui reflète en grande partie les résultats jamais atteints auparavant au chapitre des activités de négociation, un taux d'imposition effectif moins élevé et des honoraires presque records à l'égard des activités de fusion et d'acquisition. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'augmentation de la rémunération variable résultant du meilleur rendement, la baisse des activités de montage de prêts et de titres de participation et l'incidence négative de l'appréciation du dollar canadien sur la valeur de conversion de nos bénéfices libellés en dollars américains et en livres sterling.

Services de soutien généraux

Le bénéfice net de 112 millions de dollars enregistré pour l'exercice reflète principalement les impôts, qui avaient essentiellement trait aux activités de financement de l'entreprise ainsi que le règlement favorable de vérifications fiscales liées à des exercices précédents, qui n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation. Les gains à la valeur de marché sur les dérivés liés à certaines couvertures économiques ont également contribué au bénéfice net de l'exercice. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le calendrier d'exécution des opérations de titrisation, ainsi que par un montant passé en charges au titre d'obligations locatives.

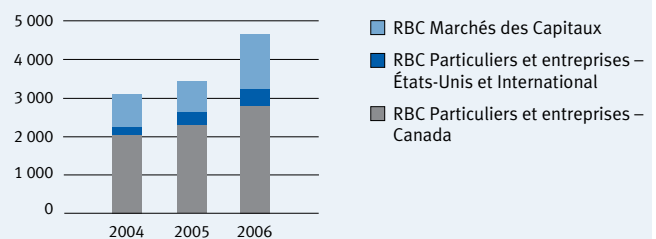
Apport de nos secteurs d'exploitation aux revenus

(en millions de dollars canadiens)



Apport de nos secteurs d'exploitation au bénéfice net

(en millions de dollars canadiens)



Gestion des secteurs d'exploitation

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme si ceux-ci exerçaient leurs activités sur une base autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation tiennent compte de tous les revenus et de toutes les charges pertinents qui sont liés à la conduite des activités des secteurs, et qu'ils reflètent l'opinion de la direction à l'égard des résultats des secteurs d'exploitation.

Nous utilisons et présentons certaines mesures financières hors PCGR conformément à notre cadre de gestion. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des renseignements semblables présentés par d'autres institutions financières.

Les faits saillants concernant la gestion de nos secteurs d'exploitation et la présentation de l'information sectorielle sont les suivants :

- Les résultats déclarés du secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada tiennent compte des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés ainsi que des montants connexes au titre des revenus et de la provision pour pertes sur créances. Les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts sur cartes de crédit titrisés inclus au 31 octobre 2006 s'établissaient à 17,8 milliards de dollars et à 3,7 milliards, respectivement.
- Les résultats déclarés du secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International comprennent des données supplémentaires libellées en dollars américains puisque nous examinons et gérons dans une large mesure les résultats de ce secteur en fonction des montants libellés en dollars américains.
- Les résultats déclarés du secteur RBC Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (dividendes imposables de sociétés canadiennes) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est constaté dans la charge d'impôts. Cette majoration accroît la comparabilité des revenus et des ratios connexes

concernant nos sources de revenus imposables et nos sources de revenus qui présentent un avantage sur le plan fiscal.

- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation qui ne sont pas attribués à nos trois secteurs d'exploitation. Ces activités incluent notamment le financement de l'entreprise, la titrisation ainsi que les autres éléments et les charges nettes liés au capital non attribué. Les résultats déclarés du secteur Services de soutien généraux reflètent également les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des résultats majorés au montant imposable équivalent inscrits dans le secteur RBC Marchés des Capitaux.

Principales méthodes

Les principales méthodes et hypothèses que nous utilisons aux fins de notre cadre d'information de gestion sont présentées ci-après. Ces hypothèses et ces méthodes sont régulièrement revues par la direction afin d'assurer leur validité.

Attribution des charges

Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et exploitation mondiales et Fonctions générales, que ceux-ci exercent ou fournissent directement au nom des secteurs d'exploitation. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, y compris les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation d'une manière qui reflète les avantages sous-jacents.

Attribution du capital

Notre cadre d'information de gestion facilite également l'attribution du capital à nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et risques sous-jacents liés aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant

de capital attribué à chaque secteur représente les capitaux propres attribués. Les capitaux propres non attribués et les charges nettes connexes sont présentés dans le secteur Services de soutien généraux.

Les méthodes d'attribution du capital, qui sont décrites en détail à la section Gestion du capital du présent Rapport annuel, nécessitent la formulation d'hypothèses et d'estimations qui sont révisées périodiquement. Toutes les modifications de ces facteurs ont une incidence directe sur d'autres mesures telles que le rendement de la moyenne des capitaux propres et le rendement de la moyenne du capital de risque de nos secteurs d'exploitation.

Prix de cession interne des fonds

Notre méthode d'établissement des prix de cession interne des fonds sert à attribuer les intérêts créditeurs et les intérêts débiteurs à chaque secteur. Ce processus d'attribution tient compte du risque de taux d'intérêt et du risque d'illiquidité de nos secteurs d'exploitation ainsi que des exigences réglementaires auxquelles ceux-ci doivent se conformer. Sous réserve de l'approbation de la direction, il se pourrait que nos secteurs d'exploitation demeurent exposés à certains risques de taux d'intérêt liés au cours normal des activités. Les autres activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché.

Majoration au montant imposable équivalent

De façon analogue à bien d'autres institutions, nous majorons au montant imposable équivalent certains revenus tirés de sources bénéficiant d'avantages fiscaux (soit, en ce qui nous concerne, les dividendes imposables de sociétés canadiennes). En vertu de cette démarche, nous majorerons au montant imposable équivalent les revenus tirés de sources bénéficiant d'avantages fiscaux qui, à l'heure actuelle, ne comprennent que nos dividendes imposables de sociétés canadiennes, inscrits dans le revenu net d'intérêt et nous inscrirons un montant compensatoire correspondant dans la charge d'impôts. Nous comptabilisons des résultats majorés au montant imposable équivalent dans le secteur RBC Marchés des Capitaux, et nous comptabilisons les ajustements au titre des éliminations dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de refléter la façon dont le secteur RBC Marchés des Capitaux gère ses activités, car ces majorations accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes concernant nos sources imposables et nos sources qui présentent un avantage sur le plan fiscal. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent et les mesures ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables effectuées dans d'autres institutions financières. La majoration au montant imposable équivalent s'est établie à 213 millions de dollars pour 2006 (109 millions en 2005 et 55 millions en 2004).

Changements apportés en 2006

Les informations suivantes mettent en évidence les changements que nous avons apportés à notre cadre d'information de gestion et à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Les résultats des secteurs d'exploitation pour 2005 et 2004 ont tous été retraités. Sauf indication contraire, ces changements n'ont eu aucune incidence sur nos résultats consolidés ou sur les informations fournies.

Principales mesures financières (hors PCGR)

Mesures du rendement et mesures hors PCGR

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de différentes mesures, y compris le bénéfice net, le rendement de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement de la moyenne du capital de risque. Bien que la mesure du bénéfice net soit conforme aux PCGR, les autres mesures sont considérées comme des mesures hors PCGR. Les mesures non définies par les PCGR n'ont aucune signification normalisée prescrite par les PCGR et ne sont pas nécessairement comparables aux mesures présentées par d'autres sociétés.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et rendement du capital de risque

Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque, tant sur une base consolidée que par secteur, à titre de mesures du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. Nos calculs consolidés du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le total de la

- Nous avons amélioré nos méthodes d'établissement des prix de cession interne des fonds.
- Nous comptabilisons les opérations de majoration au montant imposable équivalent, qui consistent à majorer les revenus tirés de sources bénéficiant d'avantages fiscaux, soit actuellement les dividendes imposables de sociétés canadiennes, dans le secteur RBC Marchés des Capitaux, et nous éliminons désormais les opérations de majoration au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux.
- Nous présentons la marge nette d'intérêt sectorielle liée aux actifs productifs uniquement. Auparavant, la marge nette d'intérêt sectorielle que nous présentions était liée au total de l'actif moyen. Nous avons effectué ce changement, car la direction estime que la marge nette d'intérêt liée aux actifs productifs constitue une mesure plus significative qui tient compte uniquement des actifs qui génèrent le revenu net d'intérêt que nous déclarons, y compris les dépôts à des banques, certaines valeurs mobilières et les prêts. Dans le cadre de ce changement, nous avons ajouté les soldes des prêts hypothécaires résidentiels titrisés et nous avons reclassé certains revenus connexes au sein du secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada. Les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts sur cartes de crédit titrisés, ainsi que les résultats connexes, font l'objet d'une écriture de compensation dans le secteur Services de soutien généraux.
- Nous avons reclassé les variations à la valeur de marché dans la juste valeur des dérivés désignés comme des couvertures économiques de nos actions du régime de rémunération à base d'actions de RBC Dain Rauscher. Ainsi, les montants inscrits au poste Revenus autres que d'intérêt ont été reclassés au poste Frais autres que d'intérêt – rémunération à base d'actions, de manière à mieux refléter le but visé par ces instruments ainsi que la gestion de notre régime de rémunération. Nous n'avons pas reclassé les autres titres désignés comme des couvertures économiques du régime de rémunération à base d'actions de RBC Dain Rauscher. Les résultats consolidés ont été retraités afin de tenir compte de ce changement.
- Nous avons transféré les activités de syndication de crédits d'impôt à l'habitation, qui faisaient partie du secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International, au secteur RBC Marchés des Capitaux.
- Certains actifs détenus par des clients présentés à titre de biens administrés (1) et de biens sous gestion (2) ont été désignés comme incorrectement classés ou comme pouvant être classés dans les deux postes. Nous avons reclassé certains portefeuilles afin que leur présentation soit conforme à nos définitions. Les données correspondantes historiques sectorielles et consolidées ont été retraitées pour tenir compte de ces modifications.

- (1) Biens administrés : Biens que nous administrons qui sont la propriété effective de nos clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative, et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.
- (2) Biens sous gestion : Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous pouvons également administrer les biens sous gestion.

moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs d'exploitation sont fondés sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par la moyenne du capital attribué pour la période. Pour chaque secteur, la moyenne du capital attribué est fondée sur le capital de risque attribué et les montants investis dans l'écart d'acquisition et les actifs incorporels (1). Au deuxième trimestre de 2005, l'écart d'acquisition a été attribué de nouveau conformément aux PCGR. Aux fins de la présentation de l'information sectorielle, le capital non attribué est présenté dans le secteur Services de soutien généraux.

- (1) Aux fins d'attribution interne et d'évaluation, le total du capital attribué est réputé par la direction être composé des montants nécessaires pour soutenir les risques inhérents aux activités (capital de risque) et des montants liés aux investissements historiques (écart d'acquisition et actifs incorporels). Le total du capital de risque, de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels est habituellement désigné sous le terme « capital attribué » ou « capital économique ». Aux fins de la présentation de l'information sectorielle, l'écart entre le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et la moyenne du capital attribué est classé à titre de capital non attribué et présenté dans le secteur Services de soutien généraux.

Les PCGR ne prévoient pas de méthode d'attribution du capital ou du capital de risque aux secteurs d'exploitation, ni de méthode de calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ou du rendement du capital de risque par secteur, et il n'existe pas de méthode généralement reconnue pour le faire.

Ces attributions supposent le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction. L'attribution du capital de risque est fondée sur certains jugements, hypothèses et modèles qui quantifient les risques économiques comme il est décrit à la section Capital économique. Des modifications de ces hypothèses, jugements et méthodes peuvent avoir une incidence importante sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque par secteur que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements sur les mesures d'attribution et de rendement connexes semblables peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Nous utilisons le rendement du capital de risque tant sur une base consolidée que par secteur, pour évaluer le rendement du capital investi nécessaire pour soutenir les risques liés aux activités poursuivies. Notre rendement du capital de risque est fondé sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le capital de risque attribué (qui exclut l'écart d'acquisition et les actifs incorporels ainsi que le capital non attribué). La mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque par secteur est considérée comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources puisqu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents. Le tableau 17 illustre le rapprochement du calcul du rendement de la moyenne du capital de risque.

Rapprochement du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque Tableau 17

	2006					2005	2004
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants en pourcentage) (1), (2)	RBC Particuliers et entreprises – Canada	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Total	Total
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	2 794 \$	444 \$	1 407 \$	112 \$	4 757 \$	3 437 \$	3 023 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	–	–	–	(29)	(50)	(220)
Bénéfice net	2 794 \$	444 \$	1 407 \$	112 \$	4 728 \$	3 387 \$	2 803 \$
Moins : Dividendes sur actions privilégiées (3)	(22)	(8)	(12)	(18)	(60)	(38)	(31)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 772 \$	436 \$	1 395 \$	94 \$	4 668 \$	3 349 \$	2 772 \$
Moyenne des capitaux propres	8 800 \$	3 200 \$	4 750 \$	3 150 \$	19 900 \$	18 600 \$	17 800 \$
Moins : Capital non attribué	–	–	–	2 500	2 500	2 300	1 100
Moins : Écart d'acquisition et capital incorporel	2 350	1 250	1 050	–	4 650	4 850	5 400
Moyenne du capital de risque (4)	6 450 \$	1 950 \$	3 700 \$	650 \$	12 750 \$	11 450 \$	11 300 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	31,5 %	13,6 %	29,3 %	3,0 %	23,5 %	18,0 %	15,6 %
Rendement du capital de risque	43,1 %	22,4 %	37,7 %	n.s.	36,7 %	29,3 %	24,6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies					23,3 %	18,1 %	16,8 %
Rendement du capital de risque lié aux activités poursuivies					37,0 %	29,7 %	26,5 %

- (1) Les chiffres ayant trait à la moyenne du capital de risque, à l'écart d'acquisition et au capital incorporel, à la moyenne du capital attribué et à la moyenne des capitaux propres indiqués ci-dessus et dans tout ce document sont arrondis. Ces montants sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Les calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque indiqués ci-dessus et dans tout ce document sont fondés sur les soldes réels avant leur arrondissement.
- (2) Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque des secteurs d'exploitation sont calculés uniquement sur une base continue. Le total (résultat consolidé) du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et du rendement du capital de risque tient compte des activités poursuivies et des activités abandonnées.
- (3) Les dividendes sur actions privilégiées comprennent un gain net au rachat d'actions privilégiées.
- (4) La moyenne du capital de risque comprend le capital de risque lié au risque de crédit, au risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), au risque d'assurance, au risque opérationnel, au risque commercial et au risque lié aux immobilisations corporelles. Se reporter à la section Gestion du capital pour plus de détails à ce sujet.
- n.s. non significatif

Total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) du secteur RBC Marchés des Capitaux, excluant les revenus liés aux entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Nous consolidons certaines entités conformément à la NOC-15 de l'ICCA, intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (*variable interest entities*) ». La consolidation d'une EDDV se fonde sur le risque lié à la variabilité des actifs des EDDV auquel nous sommes exposés, et non sur le contrôle des droits de vote. Les revenus et les charges de certaines des EDDV ont été inscrits dans les résultats du secteur RBC Marchés des Capitaux. Toutefois, les montants qui ont été consolidés à titre de montants attribuables aux autres investisseurs dans ces EDDV sont compensés dans le poste Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des

filiales et n'ont pas d'incidence sur le bénéfice net présenté. Comme les montants attribuables aux autres investisseurs n'ont pas d'incidence sur le bénéfice net présenté, la direction estime que les ajustements pour en tenir compte augmentent la comparabilité des résultats et des ratios connexes du secteur RBC Marchés des Capitaux et permettent une comparaison plus utile de notre rendement financier par rapport à celui d'autres institutions financières. Étant donné que les charges ne sont pas considérées comme importantes, nous avons uniquement apporté des ajustements aux revenus attribués aux autres investisseurs.

Le tableau suivant illustre le rapprochement du total des revenus (majoré au montant imposable équivalent), excluant les EDDV, du secteur RBC Marchés des Capitaux.

Total des revenus (ajusté au montant imposable équivalent), excluant les EDDV, du secteur RBC Marchés des Capitaux Tableau 18

(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) (1)	4 693 \$	4 062 \$	3 933 \$
Revenus liés aux EDDV compensés dans le poste Part des actionnaires sans contrôle (2)	(7)	(24)	–
Total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) en excluant les EDDV	4 700 \$	4 086 \$	3 933 \$

- (1) Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la section Gestion des secteurs d'exploitation.
- (2) Correspond aux revenus liés aux entités à détenteurs de droits variables consolidées attribués aux autres investisseurs et compensés dans le poste Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales.

Résultats excluant la provision relative à Enron

Au quatrième trimestre de 2005, nous avons comptabilisé une charge pour litiges de 591 millions de dollars (326 millions après impôts) au titre des poursuites liées à Enron, y compris un recours collectif au nom de porteurs de titres d'Enron intenté devant une cour fédérale du Texas. Le tableau 19

illustre le rapprochement des résultats du secteur RBC Marchés des Capitaux et de nos résultats consolidés en vertu des PCGR pour 2005, excluant la provision relative à Enron. La direction estime que cet ajustement fournit une mesure utile aux fins de la comparaison avec les résultats d'autres périodes.

Résultats de 2005 excluant la provision relative à Enron

Tableau 19

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	RBC Marchés des Capitaux (1)			Résultats consolidés de RBC		
	Déclaré (2)	Provision au titre du litige relatif à Enron	Exclusion faite de la provision au titre du litige relatif à Enron	PCGR (2)	Provision au titre du litige relatif à Enron	Exclusion faite de la provision au titre du litige relatif à Enron
Activités poursuivies						
Frais autres que d'intérêt	3 274 \$	591 \$	2 683 \$	11 357 \$	591 \$	10 766 \$
Impôts sur les bénéfices	137	265	402	1 278	265	1 543
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	760 \$	326 \$	1 086 \$	3 437 \$	326 \$	3 763 \$
Bénéfice net				3 387 \$	326 \$	3 713 \$
Bénéfice dilué par action tiré des activités poursuivies				2,61 \$	0,25 \$	2,86 \$
Bénéfice dilué par action				2,57 \$	0,25 \$	2,82 \$

(1) Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.

(2) Les impôts sur les bénéfices déclarés du secteur RBC Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.

Levier d'exploitation ajusté de 2006

Le levier d'exploitation représente la différence entre le taux de croissance des revenus et le taux d'augmentation des frais autres que d'intérêt. Notre objectif de plus de 3 % lié au levier d'exploitation pour 2006 excluait la provision relative à Enron de 591 millions de dollars comptabilisée en 2005 et inscrite dans les frais autres que d'intérêt. Nous avons obtenu de bons résultats relativement à nos mesures du bénéfice; cependant, notre levier d'exploitation de 2006, qui s'est chiffré à 1 %, n'a pas atteint notre cible, principalement en raison de l'incidence de la composition de nos activités et de certains facteurs, qui ont fourni un apport à la croissance du bénéfice, mais qui n'étaient pas adéquatement pris en compte dans cette mesure. Ces facteurs comprennent l'incidence des sources qui présentent un avantage sur le plan fiscal, l'incidence des EDDV consolidées et l'incidence des revenus et des charges liés aux activités d'assurance.

Au cours de l'exercice, la croissance de nos secteurs liés à la gestion de patrimoine et aux marchés des capitaux, notamment la croissance du bénéfice tiré de sources qui présentent un avantage sur le plan fiscal (dividendes imposables de certaines sociétés canadiennes), qui a été plus élevée que ce qui était prévu, n'a pas été adéquatement prise en compte dans la croissance de nos revenus, alors que les charges connexes ont été entièrement prises en compte dans la hausse des charges. Nous avons également enregistré des revenus tirés de nos activités d'assurance moindres que ce qui était prévu, ce qui par conséquent a largement donné lieu à une diminution des indemnités, des sinistres et des coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance. Alors que la baisse des revenus tirés de nos activités d'assurance a réduit le ratio, la diminution connexe des indemnités,

des sinistres et des coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance n'a pas été prise en compte dans le calcul de notre levier d'exploitation puisqu'elle n'était pas reflétée dans la hausse des charges. En outre, les EDDV consolidées ont eu une incidence sur nos revenus et, par conséquent, sur notre levier d'exploitation. Cependant, comme les revenus des EDDV sont inscrits à titre de montants attribuables aux autres investisseurs et font l'objet d'une contrepassation dans le poste Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales, ils n'ont pas d'incidence sur le bénéfice net présenté.

Nous avons donc conclu que la croissance des revenus devrait être majorée au montant imposable équivalent et que l'incidence des EDDV consolidées devrait être exclue puisque ces dernières n'ont pas d'incidence importante sur notre bénéfice. Nous avons également conclu que les revenus et les charges liés aux activités d'assurance ne devraient pas être inclus dans le calcul du ratio de levier d'opération puisqu'ils ne peuvent être comptabilisés adéquatement dans le calcul du ratio. Nous avons ajusté le calcul de notre levier d'exploitation de 2007 afin de prendre en compte ces facteurs de façon à refléter plus adéquatement le rendement de nos secteurs à l'avenir. Si cette nouvelle démarche avait été appliquée à nos résultats de 2006, notre levier d'exploitation ajusté se serait chiffré à 2,5 % et, quoique en deçà de notre cible, il aurait représenté une mesure et un indicateur de notre rendement plus significatifs.

Le tableau ci-après montre notre levier d'exploitation de 2006 en fonction des revenus et des charges présentés selon les PCGR ainsi que les ajustements de notre levier d'exploitation de 2006 visant à rendre ce dernier cohérent avec le calcul du ratio du levier d'exploitation ajusté de 2007.

Levier d'exploitation ajusté de 2006

Tableau 20

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants en pourcentage)	2006	2005	2006 par rapport à 2005	
			Augmentation (diminution)	Levier d'exploitation ajusté
Total des revenus	20 637 \$	19 184 \$	1 453 \$	7,6 %
Ajouter : Ajustement lié au montant imposable équivalent	213	109	104	
Déduire : Revenus liés aux EDDV	(7)	(24)	17	
Déduire : Revenus bruts tirés des activités d'assurance	3 348	3 311	37	
Total des revenus (ajusté)	17 509 \$	16 006 \$	1 503 \$	9,4 %
Frais autres que d'intérêt	11 495 \$	11 357 \$	138 \$	
Déduire : Provision relative à Enron de 2005	—	591	(591)	
Frais autres que d'intérêt, exclusion faite de la provision relative à Enron	11 495 \$	10 766 \$	729 \$	6,8 %
Déduire : Frais autres que d'intérêt liés aux activités d'assurance	517	501	16	
Frais autres que d'intérêt (ajusté)	10 978 \$	10 265 \$	713 \$	6,9 %
Levier d'exploitation				0,8 %
Levier d'exploitation ajusté				2,5 %

RBC Particuliers et entreprises – Canada

- Le bénéfice net a augmenté de 490 millions de dollars, ou 21 %, résultat qui reflète une croissance enregistrée dans l'ensemble de nos secteurs d'activité.
- Nous avons enregistré une solide croissance de 845 millions de dollars, ou 9 %, au chapitre des revenus tirés de la gestion de patrimoine et des services bancaires.
- L'accroissement important des volumes de la plupart de nos secteurs d'activité reflète la mise en œuvre fructueuse de nos initiatives visant la croissance et le maintien d'une conjoncture favorable.

Le secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada regroupe les services bancaires à l'intention des particuliers et des entreprises ainsi que les services de gestion de patrimoine au Canada, de même que nos services d'assurances mondiaux. Ce secteur se compose des services suivants : *Particuliers clients, Services financiers à l'entreprise, Solutions cartes et paiements, Gestion de patrimoine et Assurance mondiale.*

Le secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada fournit un large éventail de produits et de services financiers à plus de 13 millions de particuliers et d'entreprises clients par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires, de services en ligne et de services bancaires par téléphone, ainsi que par l'intermédiaire d'une grande équipe de vente interne et de nombreux conseillers en placement, en plus d'un ample réseau de distributeurs d'assurance indépendants. Notre clientèle des services en ligne se chiffre à 3,5 millions de clients, et notre clientèle des services bancaires par téléphone, à 2,9 millions de clients.

Nous sommes un chef de file relativement à la plupart des produits et services de détail, et nous occupons le premier rang en ce qui concerne les services de courtage traditionnel. Nous détenons également la première place des banques canadiennes en ce qui a trait aux fonds communs de placement, et nos activités d'assurance sont les plus importantes parmi celles détenues par une banque canadienne.

Faits saillants

- Pour la troisième année d'affilée, RBC Gestion d'actifs a terminé en tête du secteur canadien des fonds communs de placement en ce qui concerne les ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, ses

ventes nettes s'étant chiffrées à 5,4 milliards de dollars. Ses biens sous gestion s'élèvent à plus de 68 milliards de dollars, soit une part de marché de 11 %, ce qui constitue la plus importante famille de fonds au Canada.

- Au cours de 2006, le total des prêts aux particuliers s'est accru de 13 % et RBC occupe désormais la première place de ce marché au Canada, soit 15 %.
- Le portefeuille de Marge Proprio RBC, dont le solde total en cours excédait 27 milliards de dollars en octobre 2006, s'est accru de 117 % comparativement au dernier exercice.
- L'exercice 2006 a été marqué par l'attention soutenue et redoublée accordée à notre réseau de distribution. Au Canada, nous avons ouvert 14 succursales offrant des services bancaires et 7 succursales offrant des services d'assurance.

Revue économique et revue des marchés

La croissance de l'économie au Canada est demeurée solide en 2006, en raison des taux d'intérêt relativement favorables, des niveaux d'emploi élevés et des hausses salariales, ainsi que d'un marché de l'habitation qui est demeuré solide malgré un ralentissement. Ces facteurs ont contribué à l'accroissement de la demande visant les prêts à la consommation et les prêts aux entreprises, ainsi que d'autres produits financiers. La concurrence au chapitre des dépôts des particuliers a continué d'augmenter, tant de la part des institutions financières traditionnelles que des institutions financières spécialisées qui offrent des produits d'épargne à intérêt élevé. Les conditions dans l'ensemble favorables des marchés financiers au cours de l'exercice ont continué de favoriser la croissance de nos activités de gestion de patrimoine.

Rendement financier du secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada (1)

Tableau 21

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2006	2005	2004
Revenu net d'intérêt	5 941 \$	5 348 \$	4 876 \$
Revenus autres que d'intérêt	7 440	7 151	6 337
Total des revenus	13 381 \$	12 499 \$	11 213 \$
Frais autres que d'intérêt	6 140	5 872	5 630
Dotation à la provision pour pertes sur créances	604	542	410
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 509	2 625	2 124
Charges liées au réalignement de l'entreprise	–	7	63
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	4 128 \$	3 453 \$	2 986 \$
Bénéfice net	2 794 \$	2 304 \$	2 043 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres (2)	31,5 %	27,1 %	24,7 %
Rendement du capital de risque (2)	43,1 %	39,1 %	37,6 %
Marge nette d'intérêt (3)	3,27 %	3,26 %	3,31 %
Levier d'exploitation (exclusion faite des activités d'Assurance mondiale) (4)	4,5 %	5,5 %	(0,5) %
Principales données figurant au bilan (soldes moyens) et autres renseignements (5)			
Total de l'actif (6)	200 700 \$	182 400 \$	164 100 \$
Total des actifs productifs (6)	181 500	163 900	147 200
Prêts et acceptations (6)	180 500	161 500	145 300
Dépôts	145 700	138 800	133 700
Capital attribué (2)	8 800	8 450	8 200
Capital de risque (2)	6 450	5 850	5 400
Biens administrés	213 200	180 300	157 300
Biens sous gestion	89 700	72 100	58 700
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,33 %	0,31 %	0,44 %
Dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,33 %	0,34 %	0,33 %
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	28 271	27 045	27 366

(1) Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Les montants déclarés tiennent compte des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.

(2) La moyenne du capital attribué et du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est calculée à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque des secteurs d'exploitation constituent des mesures financières hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (hors PCGR) pour une analyse plus détaillée et un rapprochement.

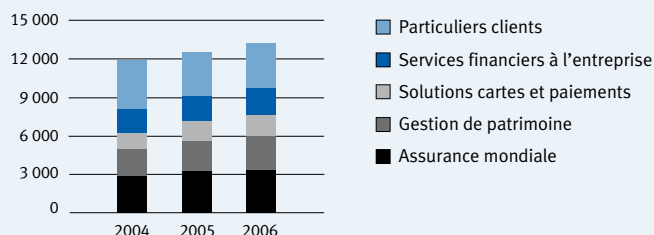
(3) La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne de l'actif productif. La moyenne de l'actif productif est calculée à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes de l'actif productif moyen pour la période.

(4) Correspond à la différence entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt du secteur, exclusion faite des activités d'Assurance mondiale, en raison de leur nature.

(5) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(6) Le total de l'actif, le total des actifs productifs et les prêts et les acceptations comprennent la moyenne des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés, laquelle, pour l'exercice, s'est établie à 14,9 milliards de dollars et à 3,7 milliards, respectivement.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier

2006 par rapport à 2005

Le bénéfice net de l'exercice s'est chiffré à 2 794 millions de dollars, en hausse de 490 millions, ou 21 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse reflète en grande partie la croissance solide des revenus liés aux services de gestion de patrimoine et aux services bancaires, ainsi que la diminution des charges liées aux ouragans comptabilisées au cours de l'exercice considéré. La hausse a été neutralisée en partie par l'augmentation des frais au titre de la rémunération variable découlant du rendement solide des activités, par la hausse des coûts à l'appui de la croissance des activités, et par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle tient en partie à la croissance des prêts et à la réduction des recouvrements.

Le total des revenus a augmenté de 882 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la croissance élevée des volumes et l'amélioration des marges liées aux dépôts et aux produits de placement touchant nos services bancaires et nos services de gestion de patrimoine, lesquels ont donné lieu, sur une base combinée, à une hausse des revenus de 845 millions de dollars, ou 9 %. Ces résultats continuent de refléter la mise en œuvre fructueuse de nos initiatives visant la croissance ainsi que le maintien d'une conjoncture favorable.

La marge nette d'intérêt a augmenté de 1 point de base pour s'établir à 3,27 % par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement l'amélioration des marges liées aux dépôts et aux produits de placement.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 268 millions de dollars, ou 5 %, en raison surtout de l'augmentation des frais au titre de la rémunération variable découlant du rendement solide des activités, de l'accroissement du personnel responsable des ventes et des coûts relatifs à l'infrastructure de notre réseau de distribution, ainsi que de la hausse des frais de publicité et de marketing à l'appui de la croissance des activités.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 62 millions de dollars, ou 11 %, résultat qui reflète en grande partie la hausse des provisions au titre des portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises et la baisse des recouvrements au titre du portefeuille de prêts aux exploitations agricoles au cours de l'exercice. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient notre quote-part de 50 % de la provision liée à Moneris.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 116 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution reflète principalement la réduction de 142 millions de dollars (avant et après impôts) des charges liées aux ouragans comptabilisées au titre des sinistres d'assurance nets estimatifs, des charges de 203 millions ayant été comptabilisées relativement aux dommages causés par les ouragans Katrina, Rita et Wilma en 2005, et des charges de 61 millions principalement liées à l'ouragan Wilma ayant été comptabilisées en 2006. La diminution est aussi attribuable à l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien et de la baisse des ventes de produits de rentes aux États-Unis sur la valeur de conversion des provisions techniques libellées en dollars américains. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux indemnités et aux sinistres découlant de la croissance des activités ainsi que par la baisse des ajustements nets favorables des provisions techniques au cours de l'exercice considéré.

Les actifs moyens ont progressé de 18 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la forte croissance des prêts découlant de la mise en œuvre fructueuse de nos initiatives visant la croissance, des bilans solides des entreprises et des particuliers, ainsi que des conditions favorables du marché du travail. Les dépôts se sont accrus de 7 milliards de dollars, ou 5 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui tient en grande partie à l'accroissement des dépôts des entreprises.

2005 par rapport à 2004

Le bénéfice net a augmenté de 261 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation résulte principalement d'une solide croissance des revenus dans l'ensemble de nos secteurs d'activité, contrebalancée en partie par l'incidence des charges relatives aux sinistres nets estimatifs résultant des ouragans, ainsi que par les coûts accrus liés à l'accroissement du personnel responsable des ventes et du service dans notre réseau de succursales canadien. L'augmentation a également été contrebalancée par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, qui reflète essentiellement la contrepassation d'une tranche de 78 millions de dollars de la provision générale comptabilisée en 2004.

Le total des revenus a augmenté de 1 286 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent, essentiellement grâce à la forte croissance de nos activités d'assurance invalidité, lesquelles comprennent les activités d'UnumProvident depuis le 1^{er} mai 2004, et aux volumes accrus des prêts et des dépôts. L'augmentation est aussi le résultat d'importantes ventes de fonds communs de placement, de l'accroissement des commissions de courtage et de gestion de placements provenant de la hausse des actifs des clients, des volumes d'opérations ainsi que des honoraires.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 242 millions de dollars, ou 4 %, surtout en raison de l'accroissement du personnel responsable des ventes et du service dans notre réseau de distribution, des frais accrus au titre de la rémunération variable résultant du solide rendement des activités et de la hausse des coûts relatifs aux avantages sociaux. La hausse des frais de publicité et des coûts liés à un nouveau programme à l'appui de la croissance des activités a également contribué à l'augmentation.

La hausse de 132 millions de dollars de la dotation à la provision pour pertes sur créances reflète essentiellement la contrepassation d'une tranche de 78 millions de la provision générale comptabilisée en 2004, et des provisions plus élevées en fonction des volumes de prêts accrus.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont grimpé de 501 millions de dollars, ou 24 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse s'explique en grande partie par les activités accrues au chapitre de l'assurance invalidité, lesquelles comprennent les activités d'UnumProvident depuis le 1^{er} mai 2004, et par l'incidence des charges relatives aux sinistres nets estimatifs liées aux ouragans Katrina, Rita et Wilma.

Perspectives et priorités pour 2007

La conjoncture et le contexte commercial au Canada devraient continuer de favoriser la croissance des activités. Nous prévoyons un rendement solide au chapitre des services de gestion de patrimoine et d'assurance et des services bancaires, en raison des conditions généralement favorables touchant l'économie, le marché du travail et les marchés financiers, ainsi que de la mise en œuvre fructueuse de nos initiatives visant la croissance. Nous continuerons de nous concentrer sur l'accroissement de notre clientèle et sur la croissance de nos activités dans les marchés présentant une valeur élevée; nous comptons pour ce faire approfondir notre connaissance de la clientèle, accroître nos capacités en matière d'analyse, de distribution et de gestion des risques, procéder à l'élargissement et à l'intégration de notre gamme de produits, accorder une plus grande importance à la concurrence locale et fournir un service à la clientèle supérieur.

Principales priorités stratégiques pour 2007.

- Améliorer le service à la clientèle et le processus de résolution des problèmes, et offrir des produits et services de qualité élevée afin de fidéliser la clientèle au sein du secteur, d'accroître notre taux de maintien de la clientèle et de générer des résultats supérieurs.
- Élargir et améliorer nos vastes réseaux de distribution en accroissant les points de contact et en améliorant l'intégration des réseaux, de manière à nous différencier de la concurrence et à renforcer notre position de chef de file.
- Continuer de rationaliser nos processus et nos structures afin que nos clients puissent plus aisément faire affaire avec nous, et de manière à améliorer la capacité de nos employés à offrir à ceux-ci des solutions économiques et efficaces.

Particuliers clients

Le secteur d'activité *Particuliers clients* vise à répondre aux besoins des particuliers faisant partie de notre clientèle à toutes les étapes de leur vie, en leur offrant un vaste éventail de produits et de services tels que du financement aux fins d'accession à la propriété, des marges de crédit, des comptes de dépôt de base, des prêts aux particuliers ainsi que du financement automobile.

Nous possédons le plus vaste réseau de services bancaires de détail au Canada, lequel se compose de plus de 1 100 succursales et de 3 800 guichets automatiques bancaires. De plus, nous occupons le premier ou le deuxième rang en ce qui concerne nos parts de marché liées à la plupart des produits bancaires aux particuliers, notre part du marché des prêts hypothécaires résidentiels se chiffrant à 16 %, et notre part du marché des prêts aux particuliers, à 14 %.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 226 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète en grande partie la croissance élevée des prêts, particulièrement en ce qui concerne le financement aux fins d'accession à la propriété, ainsi que l'amélioration des marges liée aux dépôts. La moyenne des prêts aux particuliers s'est accrue de 12 % et la moyenne des soldes de prêts hypothécaires résidentiels a progressé de 12 % par rapport à l'exercice précédent, en raison des taux d'intérêt relativement faibles, de la solidité continue du marché de l'habitation et d'un marché du travail ferme. La moyenne des soldes des dépôts des particuliers a augmenté de 2 % par rapport à l'exercice précédent, malgré l'intensification de la concurrence sur le marché.

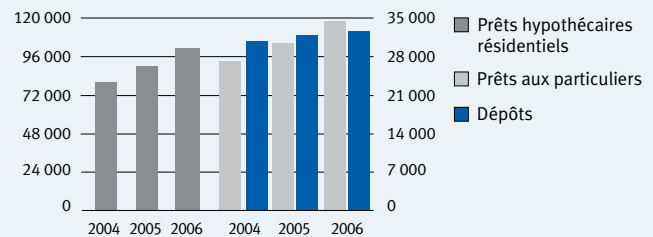
Faits saillants (1)

Tableau 22

(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Total des revenus	3 614 \$	3 388 \$	3 094 \$
Autres renseignements (soldes moyens) (2)			
Prêts hypothécaires résidentiels	100 800	89 700	79 900
Prêts aux particuliers	34 400	30 600	27 000
Dépôts des particuliers	32 600	31 900	30 800
Nombre d'ouvertures de nouveaux comptes (en milliers)	769	740	715

- (1) Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Les montants déclarés tiennent compte des prêts hypothécaires résidentiels titrisés. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.
- (2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des dépôts (en millions de dollars canadiens)



Services financiers à l'entreprise

Les *Services financiers à l'entreprise* offrent une vaste gamme de produits et services de prêt, de location, de dépôt et de transaction aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux clients commerciaux et aux clients du secteur de l'agriculture dans l'ensemble du Canada. Nous fournissons également des produits et services liés aux opérations commerciales à des clients canadiens et internationaux pour les aider à mener leurs activités d'importation et d'exportation au pays et partout dans le monde.

Notre vaste réseau de services bancaires à l'entreprise se compose de 96 centres bancaires, et notre engagement ferme envers nos clients nous a permis de nous classer au premier rang en ce qui concerne notre part du marché des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 130 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance élevée des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises. La moyenne des prêts aux entreprises a progressé de 10 % en raison d'une conjoncture économique favorable, et la moyenne des dépôts des entreprises s'est accrue de 15 %, résultat qui tient aux niveaux de liquidités élevés des entreprises canadiennes.

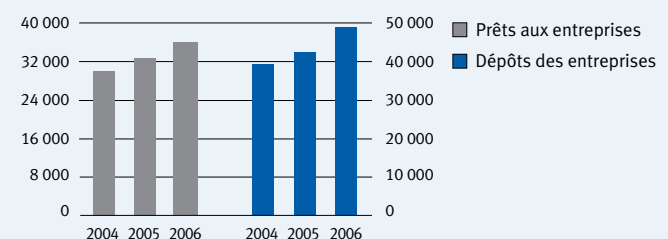
Faits saillants (1), (2)

Tableau 23

(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Total des revenus	2 141 \$	2 011 \$	1 888 \$
Autres renseignements (soldes moyens) (2)			
Prêts aux entreprises	35 800	32 400	30 100
Dépôts des entreprises	48 600	42 400	39 200

- (1) Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.
- (2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Moyenne des prêts aux entreprises et des dépôts des entreprises (en millions de dollars canadiens)



Les *Solutions cartes et paiements* offrent une vaste gamme de cartes de crédit pratiques et personnalisées ainsi que de produits et solutions connexes.

Nous avons plus de 5 millions de comptes de cartes de crédit, et notre part de marché au chapitre des volumes d'achat par carte de crédit au Canada s'élève à environ 20 %.

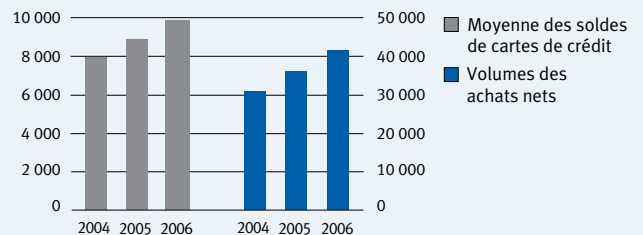
Rendement financier

Les revenus se sont accrus de 91 millions de dollars, ou 6 %, comparative- ment à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la croissance élevée du nombre de nouveaux clients découlant de nos activités de mar- keting, la hausse des dépenses et des soldes des clients et la réception de frais liés à la résiliation d'un accord. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés à notre programme de fidélisation des clients détenteurs d'une carte de crédit. La moyenne des soldes de cartes a augmenté de 13 %, et les volumes des achats nets se sont accrus de 15 %, résultats qui reflètent les solides conditions du marché du travail et la con- fiance continue des consommateurs.

Faits saillants (1)	Tableau 24		
(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Total des revenus	1 586 \$	1 495 \$	1 341 \$
Autres renseignements			
Moyenne des soldes de cartes (2)	9 900	8 800	7 900
Volumes des achats nets	41 500	36 100	30 600

- (1) Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Les montants déclarés tiennent compte des prêts sur cartes de crédit titrisés. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.
- (2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Moyenne des soldes de cartes de crédit et des volumes des achats nets (en millions de dollars canadiens)



Gestion de patrimoine

La *Gestion de patrimoine* offre des produits et services de placement et de fiducie par l'intermédiaire de notre réseau de vendeurs autorisés de fonds communs de placement ainsi que par l'intermédiaire de services de courtage traditionnel et autogéré, de services de gestion des actifs, de services fiduciaires, de services-conseils en matière de placement ainsi que de services bancaires de gestion privée. La *Gestion de patrimoine* se compose de RBC Dominion valeurs mobilières, de RBC Placements en Direct et de RBC Gestion d'actifs.

RBC Dominion valeurs mobilières, qui regroupe plus de 1 300 conseillers en placement et dont les biens administrés se chiffrent à 145 milliards de dollars, demeure toujours le chef de file du marché canadien des services de courtage traditionnel. RBC Placements en Direct est la deuxième plus importante maison de courtage autogéré au Canada, au chapitre des biens administrés. En 2006, RBC Placements en Direct a offert aux investisseurs actifs une structure de commissions à la pointe du marché, et elle a considérablement amélioré ses capacités en ligne.

RBC Gestion d'actifs offre un vaste éventail de produits et de services de placement, y compris des fonds communs de placement, des fonds en gestion commune et des portefeuilles gérés séparément qui sont commercialisés et distribués par l'intermédiaire de notre réseau de succursales comptant 9 700 vendeurs autorisés de fonds communs de placement, par des maisons offrant des services de courtage traditionnel et de courtage autogéré, ainsi que par des planificateurs financiers indépendants.

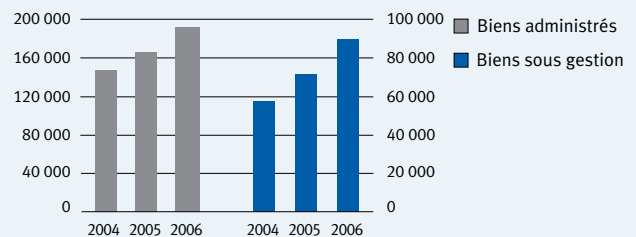
Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 398 millions de dollars, ou 17 %, par rap- port à l'exercice précédent. Cette augmentation reflète l'accroissement des marges liées aux produits de placement à l'intention des particuliers et aux soldes des clients, les ventes nettes élevées et l'appréciation du capital liées aux fonds communs de placement, ainsi que l'augmentation continue des comptes à services tarifés. Le solide rendement en matière de placements généré par la gamme de fonds de RBC a également contribué à une hausse de 25 % des biens sous gestion. Le portefeuille de CPG est demeuré relative- ment stable au cours des trois derniers exercices, et ce, même si une tranche plus importante des achats de produits de placements a été orientée vers des fonds communs de placement à long terme.

Faits saillants (1)	Tableau 25		
(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Total des revenus	2 692 \$	2 294 \$	2 015 \$
Autres renseignements			
Ventes nettes de fonds communs de placement à long terme	5 450	5 982	3 883
Biens administrés	191 800	166 200	147 600
Biens sous gestion	89 500	71 800	58 200
CPG (2)	57 000	57 200	56 700

- (1) Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.
- (2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Biens administrés et biens sous gestion (en millions de dollars canadiens)



L'Assurance mondiale offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance vie et d'assurances crédit, maladie, voyage, habitation et automobile aux particuliers et aux entreprises faisant partie de notre clientèle au Canada et aux États-Unis, ainsi que des services de réassurance à nos clients partout au monde. Ces produits et services sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution, notamment des services par téléphone, des courtiers indépendants, des agents de voyages, une équipe de vente interne, des services par Internet et des bureaux de vente au détail d'assurance.

Nos produits d'assurance sont distribués par l'intermédiaire de plus de 17 000 courtiers indépendants au Canada et de plus de 650 représentants en Amérique du Nord. Nous occupons une position de chef de file au Canada en ce qui concerne les produits d'assurances crédit, voyage et maladie aux particuliers, et nous jouissons d'une présence importante sur les marchés des produits d'assurances vie, habitation et automobile.

Au cours de 2006, nous avons procédé à la réduction stratégique de notre risque lié aux activités de réassurance contre les catastrophes, puisque nous avons cessé d'assurer de nouvelles activités pour nous concentrer sur la gestion du passif au titre des sinistres restants liés à des engagements conclus antérieurement.

Rendement financier

Le bénéfice net avant impôts a augmenté de 136 millions de dollars, ou 73 %, résultat qui reflète principalement la réduction de 142 millions (avant et après impôts) des charges liées aux dommages causés par les ouragans qui ont été comptabilisées au titre des sinistres d'assurance nets estimatifs, des charges de 203 millions ayant été comptabilisées relativement aux ouragans Katrina, Rita et Wilma en 2005, et des charges de 61 millions principalement liées à l'ouragan Wilma ayant été comptabilisées en 2006. L'augmentation du bénéfice net tient aussi à la croissance de nos activités d'assurance vie au Canada et de nos activités de réassurance-vie en Europe, ainsi qu'à l'amélioration de l'historique des sinistres liés à nos activités d'assurance IARD au Canada. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des revenus tirés des activités de réassurance contre les catastrophes, laquelle reflète la réduction stratégique de notre risque lié à ces activités.

Le total des revenus a augmenté de 37 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète en grande partie la croissance de nos activités d'assurance vie au Canada et de nos activités de réassurance vie en Europe. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par la baisse des revenus tirés de nos activités d'assurance vie aux États-Unis, laquelle découle en grande partie de la diminution des ventes de contrats de rentes, de l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains et de la déchéance de polices relatives à des gammes de produits abandonnées ou parvenues à maturité. La diminution des revenus tirés de nos activités de réassurance contre les catastrophes, laquelle tient à la réduction stratégique de notre risque lié à ces activités, ainsi que le gain à la vente de Liberty Insurance Services comptabilisé en 2005 ont contrebalancé l'augmentation des revenus.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 16 millions de dollars, ou 3 %, comparativement à l'exercice précédent. Ce résultat reflète principalement la croissance de nos activités d'assurance vie au Canada et l'augmentation des frais de marketing et des coûts liés au développement de systèmes, résultats qui ont été neutralisés en partie par la baisse de la valeur de conversion des frais libellés en dollars américains.

Les indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance ont diminué de 116 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution reflète principalement la réduction de 142 millions de dollars (avant et après impôts) des charges liées aux ouragans comptabilisées au titre des sinistres d'assurance nets estimatifs, l'incidence favorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur

de conversion des provisions techniques libellées en dollars américains et la baisse des ventes de produits de rentes aux États-Unis. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des coûts liés aux indemnités et aux sinistres découlant de la croissance des activités ainsi que par la baisse des ajustements nets favorables des provisions techniques au cours de l'exercice considéré.

Les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance ont augmenté de 220 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat reflète principalement la croissance de nos activités d'assurance vie au Canada et de nos activités de réassurance vie en Europe. L'augmentation a été neutralisée en partie par la réduction de nos obligations au titre des activités de réassurance contre les catastrophes, par les sinistres d'assurance nets liés aux ouragans, et par la diminution nette de 15 millions de dollars de nos obligations au titre des activités d'assurances vie et maladie, laquelle reflète les modifications apportées à diverses hypothèses actuarielles.

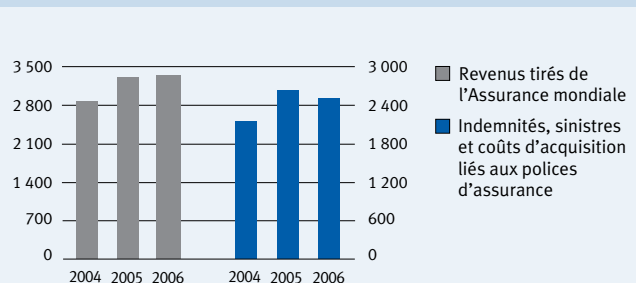
Faits saillants (1)

Tableau 26

(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Total des revenus	3 348 \$	3 311 \$	2 875 \$
Frais autres que d'intérêt	517	501	501
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 509	2 625	2 124
Bénéfice net avant impôts	322	186	242
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	7 337	7 117	6 488
Autres renseignements			
(en milliers)			
Polices d'assurances vie et maladie en vigueur et de certificats au Canada (2)	2 295	2 245	2 203
Polices d'assurance vie en vigueur aux États-Unis	1 374	1 860	1 976
Polices d'assurance des particuliers en vigueur – assurances habitation et automobile	254	233	193
Couvertures – assurance voyage	2 843	2 323	2 121

- (1) Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.
- (2) Exclusion faite des garanties en cas de décès ou de mutilation par accident, qui ne sont plus offertes.

Revenus et indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance – Assurance mondiale (en millions de dollars canadiens)



RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International

- Bénéfice net de 444 millions de dollars, en hausse de 15 % par rapport à l'exercice précédent. Croissement de 23 % du bénéfice net libellé en dollars américains, qui tient à l'amélioration importante enregistrée dans tous les secteurs d'activité.
- Hausse de 9 %, ou de 17 % exprimée en dollars américains, des revenus de la Gestion de patrimoine et augmentation de 38 % des biens administrés libellés en dollars américains, attribuables à la mise en œuvre fructueuse de nos initiatives visant la croissance, notamment l'acquisition d'Abacus.
- Baisse de 1 %, ou amélioration de 7 % exprimée en dollars canadiens, des revenus des Services bancaires libellés en dollars américains, les prêts et les dépôts libellés en dollars américains ayant augmenté de 10 % et de 5 %, respectivement.

Le secteur Particuliers et entreprises – États-Unis et International comprend les services bancaires à l'intention des particuliers et des entreprises et les services de courtage au détail aux États-Unis, les services bancaires dans les Antilles, ainsi que les services de gestion privée à l'échelle internationale. Ce secteur se compose de la *Gestion de patrimoine*, qui regroupe la Gestion Privée Globale et certaines activités de RBC Dain Rauscher, ainsi que des *Services bancaires*, qui comprennent RBC Centura et les services bancaires dans les Antilles.

Tous nos secteurs d'activité tirent parti des ressources de RBC à l'échelle mondiale, ainsi que des connaissances et de l'expertise de nos spécialistes à l'échelle locale, afin d'offrir des solutions personnalisées à nos clients. Afin de nous différencier de la concurrence dans chacun des marchés hautement concurrentiels où nous exerçons nos activités, nous personnalisons nos solutions en fonction des besoins particuliers de nos clients, et nous établissons des relations à long terme solides en assurant la prestation constante de services de haute qualité.

Faits saillants

- Les biens administrés de RBC Dain Rauscher ont atteint un montant record de 132 milliards de dollars US, soit une hausse de 14 % par rapport à 2005, qui tient au rendement solide des marchés boursiers, à l'embauche de conseillers financiers chevronnés et à la mise en œuvre de la stratégie visant à faire de cette société un fournisseur principal de services-conseils.
- RBC Centura a augmenté de 37 % le nombre de nouveaux comptes bancaires personnels et de 20 % le nombre de nouveaux comptes bancaires commerciaux, par suite du lancement, au premier trimestre de 2006, d'une gamme de comptes de chèques pour particuliers et entre-

prises conjuguant des caractéristiques uniques, de manière à mieux répondre aux besoins des clients.

- Les prêts et les dépôts libellés en dollars américains s'inscrivent dans le cadre des services bancaires aux Antilles ont augmenté de 17 % et de 8 %, respectivement, résultat qui tient à la priorité que nous avons accordée à une gestion des ventes améliorée et à l'accroissement du taux de satisfaction de la clientèle.
- La Gestion Privée Globale a conclu l'acquisition d'Abacus le 30 novembre 2005, qui lui a permis d'accroître sa présence au Royaume-Uni et dans les îles Anglo-Normandes et a donné lieu à une hausse de 41 milliards de dollars US des biens administrés.
- La Gestion Privée Globale offre maintenant des services fiduciaires aux États-Unis, grâce à l'acquisition d'American Guaranty & Trust, une société qui administre plus de 1 000 fiducies personnelles et détient plus de 1,3 milliard de dollars US dans des comptes de fiducie et de placement pour ses clients.

Revue économique et revue des marchés

L'économie américaine a connu une croissance solide pendant presque toute l'année, qui a continué d'appuyer la croissance de nos activités et la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts. Les taux d'intérêt à la hausse et le ralentissement des marchés de l'habitation aux États Unis ont toutefois entraîné une baisse de la demande visant les prêts. Les indices boursiers américains et la plupart des indices boursiers internationaux ont enregistré des hausses au cours de l'année, lesquelles ont eu une incidence favorable sur les revenus tirés de nos activités de courtage. À l'échelle internationale, la solide croissance économique enregistrée dans plusieurs régions, y compris dans les Antilles, a contribué à la croissance de nos activités et de nos revenus.

Rendement financier du secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International ⁽¹⁾

Tableau 27

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)	2006	2005	2004
Revenu net d'intérêt	1 109 \$	1 108 \$	989 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 763	1 620	1 713
Total des revenus	2 872 \$	2 728 \$	2 702 \$
Frais autres que d'intérêt	2 260	2 150	2 330
Dotations à la provision pour pertes sur créances	26	51	80
Charges liées au réaligement de l'entreprise	1	(2)	23
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	585 \$	529 \$	269 \$
Bénéfice net	444 \$	387 \$	214 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽²⁾	13,6 %	11,8 %	5,4 %
Rendement du capital de risque ⁽²⁾	22,4 %	19,6 %	9,1 %
Principales données figurant au bilan (soldes moyens) et autres renseignements ⁽³⁾			
Total de l'actif	39 000 \$	37 700 \$	37 100 \$
Prêts et acceptations	20 700	20 500	18 800
Dépôts	33 600	33 300	33 100
Capital attribué ⁽²⁾	3 200	3 250	3 800
Capital de risque ⁽²⁾	1 950	1 950	2 250
Biens administrés	307 900	234 300	233 700
Biens sous gestion	53 400	46 700	44 200
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,90 %	0,79 %	1,17 %
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	11 238	10 512	10 644

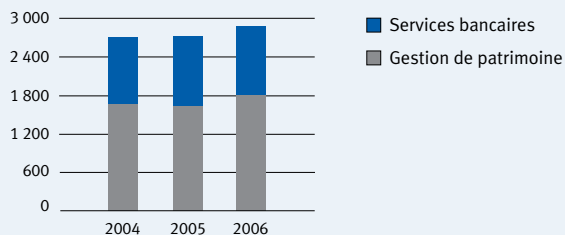
(en millions de dollars américains)	2006	2005	2004
Revenu net d'intérêt	980 \$	912 \$	753 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 557	1 336	1 304
Total des revenus	2 537 \$	2 248 \$	2 057 \$
Frais autres que d'intérêt	1 997	1 771	1 774
Dotations à la provision pour pertes sur créances	22	41	61
Charges liées au réaligement de l'entreprise	1	(2)	19
Bénéfice net avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	517 \$	438 \$	203 \$
Bénéfice net	393 \$	320 \$	162 \$

(1) Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.

(2) La moyenne du capital attribué et du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est calculée à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. La moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque des secteurs d'exploitation constituent des mesures financières hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (hors PCGR) pour une analyse plus détaillée et pour un rapprochement.

(3) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars canadiens)



Incidence du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien

Les fluctuations des taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien influent sur la valeur de conversion des résultats libellés en dollars américains de ce secteur. Le tableau ci-dessous illustre l'incidence de la conversion des résultats libellés en dollars américains de l'exercice considéré au taux de change en vigueur durant cette période par rapport au taux de change moyen de l'exercice précédent. Nous sommes d'avis que cela permet aux lecteurs d'évaluer les résultats sous-jacents sur une base davantage comparable, particulièrement compte tenu de l'importance des variations du taux de change par rapport aux périodes comparables et de l'incidence de ces variations sur nos résultats.

Le taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain s'est apprécié de 7 % en moyenne comparativement à l'exercice précédent, et de 8 % en moyenne en 2005 comparativement à 2004,

Incidence de la conversion en dollars canadiens d'opérations libellées en dollars américains (1)

Tableau 28

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants en pourcentage)	2006 par rapport à 2005	2005 par rapport à 2004
Total des revenus : diminution	161 \$	187 \$
Frais autres que d'intérêt : diminution	123	141
Bénéfice net : diminution	28	33
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains (2)	7 %	8 %

- (1) Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.
- (2) Les moyennes sont calculées à l'aide du cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Rendement financier

2006 par rapport à 2005

Le bénéfice net a augmenté de 57 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, malgré la réduction de 28 millions de la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains découlant de l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien. Libellé en dollars américains, le bénéfice net s'est accru de 73 millions de dollars US, ou 23 %, en raison de la solide croissance des revenus de la *Gestion de patrimoine*, ainsi que de la croissance élevée des activités et de l'amélioration de la qualité du crédit des *Services bancaires*.

Les revenus ont progressé de 144 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Libellés en dollars américains, ils ont augmenté de 289 millions de dollars US, ou 13 %.

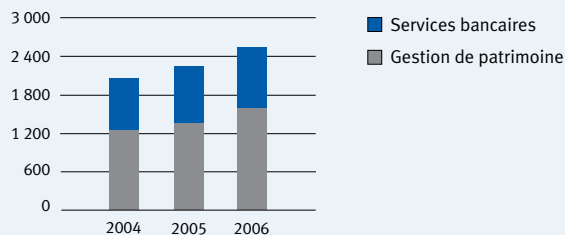
Les revenus de la *Gestion de patrimoine* ont augmenté de 151 millions de dollars, ou 9 %. Libellés en dollars américains, ils se sont accrues de 231 millions de dollars US, ou 17 %, résultat qui tient principalement à la prise en compte des résultats d'Abacus, à la hausse des commissions de courtage de la Gestion Privée Globale et à l'accroissement des actifs liés aux services tarifés des clients de RBC Dain Rauscher.

Les revenus des *Services bancaires* ont reculé de 7 millions de dollars, ou 1 %, comparativement à l'exercice précédent. Libellés en dollars américains, ils ont augmenté de 58 millions de dollars US, ou 7 %, résultat qui reflète la croissance solide des prêts et des dépôts ainsi que l'augmentation des services tarifés.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 110 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Libellés en dollars américains, ils ont augmenté de 226 millions de dollars US, ou 13 %, en raison surtout de la prise en compte des résultats d'Abacus ainsi que de l'accroissement des frais au titre de la rémunération variable découlant principalement de la croissance élevée des revenus de la Gestion de patrimoine. L'augmentation reflète également la hausse des dépenses au titre de projets et les autres coûts à l'appui de la croissance des activités.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 25 millions de dollars, ou 49 %. Libellée en dollars américains, elle a reculé

Revenus par secteur d'activité (en millions de dollars américains)



de 19 millions de dollars US, résultat qui reflète le maintien de la solide qualité du crédit du portefeuille de prêts de RBC Centura.

2005 par rapport à 2004

Le bénéfice net a progressé de 173 millions de dollars, ou 81 %, par rapport à 2004, malgré l'incidence négative du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains, qui a entraîné une réduction de 33 millions. Libellé en dollars américains, le bénéfice net a augmenté de 158 millions de dollars US, ou 98 %, résultat qui reflète l'amélioration notable enregistrée dans tous les secteurs d'activité. Le bénéfice net de 2004 comprenait également des charges liées au réaligement de l'entreprise de 23 millions de dollars (14 millions après impôts).

Les revenus ont augmenté de 26 millions de dollars, ou 1 %. Libellés en dollars américains, ils se sont accrues de 191 millions de dollars US, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation reflète en grande partie la croissance solide des prêts et des dépôts des Services bancaires, l'accroissement des actifs liés aux services tarifés des clients de RBC Dain Rauscher, ainsi que la hausse du revenu net d'intérêt et des services tarifés de la Gestion Privée Globale. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le gain à la vente de notre portefeuille d'acquisition de comptes de commerçants à Moneris comptabilisé à l'exercice précédent.

Les frais autres que d'intérêt ont reculé de 180 millions de dollars, ou 8 %. Libellés en dollars américains, ils ont subi une baisse de 3 millions de dollars US, qui reflète la provision pour moins-value constatée en 2004 relativement à certains prêts hypothécaires qui auraient apparemment fait l'objet d'un montage frauduleux en 2001 et en 2002. Les mesures de compression des coûts ont également contribué au recul. Ces facteurs ont été neutralisés en grande partie par la hausse des frais au titre de la rémunération variable découlant du rendement amélioré des activités.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 29 millions de dollars, ou 36 %. Libellée en dollars américains, elle a reculé de 20 millions de dollars US, résultat qui reflète l'amélioration de la qualité du crédit de notre portefeuille de prêts.

Perspectives et priorités pour 2007

Nous continuons de cerner d'importantes occasions d'accroître les *Services bancaires* et les activités de la *Gestion de patrimoine* aux États-Unis et à l'étranger, que ce soit dans le cadre d'activités de croissance interne ou d'acquisitions stratégiques. Nous prévoyons un ralentissement de l'économie américaine en 2007, en raison du ralentissement du marché de l'habitation ainsi que de la baisse des dépenses de consommation et de la rentabilité des grandes entreprises découlant de l'effet décalé des hausses de taux d'intérêt antérieures. La concurrence au chapitre des prix devrait continuer d'exercer des pressions sur nos marges. Nous prévoyons que le dollar américain s'appréciera légèrement par rapport au dollar canadien en 2007, sous l'effet de la réduction des prix de l'énergie, des écarts de taux d'intérêt négatifs par rapport au marché américain, et de la stabilisation des déficits financier et commercial aux États-Unis.

Principales priorités stratégiques pour 2007

- Nous comptons poursuivre la croissance de RBC Dain Rauscher en misant sur la stratégie visant à faire de cette société un fournisseur principal de services-conseils et en collaborant avec RBC Centura, avec la Gestion Privée Globale et avec RBC Marchés des Capitaux afin d'accroître nos capacités en matière de crédit et de prêts, de services fiduciaires, et de produits structurés et de placements diversifiés.
- Nous comptons accroître la part du marché des services aux particuliers disposant d'un avoir net élevé de la Gestion Privée Globale. Pour ce faire, nous avons l'intention de renforcer et d'accroître nos relations avec les centres d'influence, d'ajouter des capacités de distribution et d'élargir notre gamme de produits.
- Nous comptons poursuivre la croissance de RBC Centura en nous efforçant de répondre aux besoins des entreprises, des propriétaires d'entreprise et des professionnels, et en élargissant notre réseau dans les principaux marchés à forte croissance.
- Nous comptons renforcer notre solide position dans les Antilles, grâce à la croissance interne des activités et à des améliorations d'ordre opérationnel.

Gestion de patrimoine

La *Gestion de patrimoine* se compose de RBC Dain Rauscher et de la Gestion Privée Globale. RBC Dain Rauscher offre des services de placement, des services-conseils et des services de gestion d'actifs aux particuliers, ainsi que des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières et aux institutions de taille petite et moyenne aux États-Unis. RBC Dain Rauscher se classe au 8^e rang des maisons de courtage traditionnel aux États-Unis et elle possède un réseau national de 1 680 conseillers financiers. À l'échelle internationale, la Gestion Privée Globale offre des services de gestion privée et de prêts, des services fiduciaires, des services de gestion discrétionnaire de placements, des services de courtage traditionnel ainsi que des services de garde internationaux et d'administration de fonds aux particuliers qui disposent d'un avoir net élevé ainsi qu'aux grandes entreprises et institutions faisant partie de notre clientèle. La Gestion Privée Globale possède un réseau international de 33 bureaux répartis dans 21 pays, et elle est reconnue comme l'un des 20 principaux fournisseurs de services de gestion privée au monde (magazine *Euromoney*).

Rendement financier

Les revenus se sont chiffrés à 1 802 millions de dollars en 2006, en hausse de 151 millions, ou 9 %, par rapport à l'exercice précédent. Libellés en dollars américains, ils se sont accrus de 231 millions de dollars US, ou 17 %, et les biens administrés et les biens sous gestion ont progressé de 38 % et de 20 %, respectivement.

Ces résultats reflètent la mise en œuvre fructueuse de nos initiatives visant la croissance et le rendement solide des marchés boursiers américains et internationaux au cours de l'exercice. La Gestion Privée Globale a généré une croissance élevée des revenus, qui tient principalement à la prise en compte des résultats d'Abacus et à la hausse des commissions de courtage en valeurs mobilières découlant des nouvelles ventes et de l'expansion des activités. RBC Dain Rauscher a enregistré une croissance solide attribuable à l'augmentation des actifs liés aux services tarifés des clients, laquelle reflète l'embauche de conseillers financiers chevronnés et les progrès accomplis relativement à notre stratégie visant à faire de cette société un fournisseur principal de services-conseils.

Services bancaires

Les *Services bancaires* regroupent RBC Centura et les activités bancaires dans les Antilles. Ils offrent un vaste choix de produits et services bancaires aux particuliers et aux entreprises clientes dans leurs marchés respectifs. RBC Centura se classe au 6^e rang en ce qui concerne sa part du marché des dépôts en Caroline du Nord, et elle est l'un des 15 principaux prestataires de services bancaires dans le sud-est des États-Unis. Elle possède un réseau de 282 succursales et de 314 guichets automatiques bancaires. Les services bancaires dans les Antilles se situent parmi les trois premiers pour ce qui est de leur part du marché des dépôts dans la plupart des marchés où ils exercent leurs activités, et ils possèdent un réseau de 43 succursales et de 71 guichets automatiques bancaires.

Rendement financier

Les revenus des *Services bancaires* se sont chiffrés à 1 070 millions de dollars en 2006, en baisse de 7 millions, ou 1 %, comparativement à l'exercice précédent. Cette baisse reflète l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des revenus libellés en dollars américains. Exprimés en dollars américains, les revenus se sont accrus de 58 millions de dollars US, ou 7 %, en raison de la croissance solide de 10 % et de 5 %, respectivement, des prêts et des dépôts, ainsi que de l'augmentation des services tarifés s'inscrivant dans le cadre des activités de RBC Centura et des services bancaires dans les Antilles. La conjoncture favorable a contribué à la croissance des affaires. Toutefois, les taux d'intérêt à la hausse et le ralentissement des marchés de l'habitation aux États-Unis ont entraîné une baisse de la demande visant les prêts de RBC Centura. La marge nette d'intérêt des services bancaires s'est élevée à 3,73 % en 2006, en baisse de 5 points de base par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat reflète les changements apportés à la composition de l'actif, l'aplatissement de la courbe de rendement aux États-Unis, ainsi que la concurrence au chapitre des prix.

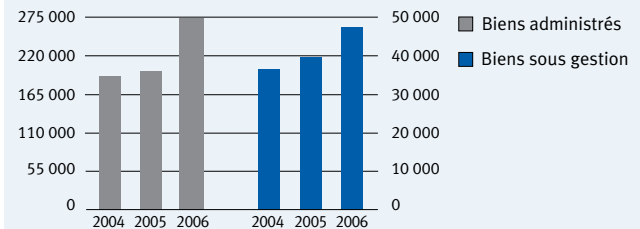
Faits saillants (1)

Tableau 29

	2006	2005	2004
Total des revenus (en millions de dollars canadiens)	1 802 \$	1 651 \$	1 658 \$
Autres renseignements (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	1 592	1 361	1 263
Biens administrés	274 200	198 400	191 800
Biens sous gestion	47 500	39 500	36 300

(1) Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.

Biens administrés et biens sous gestion (en millions de dollars américains)



Faits saillants (1)

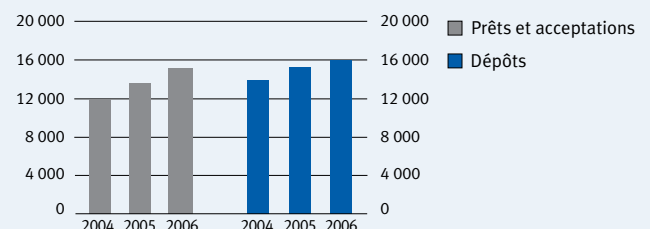
Tableau 30

	2006	2005	2004
Total des revenus (en millions de dollars canadiens)	1 070 \$	1 077 \$	1 044 \$
Autres renseignements (en millions de dollars américains)			
Total des revenus	945	887	794
Marge nette d'intérêt (2)	3,73 %	3,78 %	3,59 %
Moyenne des prêts et des acceptations (3) (4)	15 100 \$	13 700 \$	11 900 \$
Moyenne des dépôts (3) (4)	15 900	15 100	13 900
Nombre :			
de succursales	325	315	317
de guichets automatiques bancaires	385	371	372

- Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.
- La marge nette d'intérêt représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne de l'actif productif. La moyenne de l'actif productif est calculée à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- La moyenne des prêts et des acceptations et la moyenne des dépôts de 2004 et de 2005 ont été ajustées aux fins de la compensation, avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2005, d'un important compte du portefeuille de prêts aux gouvernements dans les Antilles, qui a donné lieu à une baisse correspondante des soldes des prêts et des dépôts.

Moyenne des prêts, des acceptations et des dépôts

(en millions de dollars américains)



RBC Marchés des Capitaux

- **Bénéfice net record de 1 407 millions de dollars.**
- **Revenus (majorés au montant imposable équivalent) en hausse de 631 millions de dollars, ou 16 %, qui reflètent principalement les résultats records liés aux activités de négociation et les importantes activités de fusion et d'acquisition.**
- **Expansion continue, dans le marché milieu de gamme, de nos activités liées au secteur des finances municipales aux États-Unis et de notre plateforme mondiale de financement d'infrastructures.**

Le secteur RBC Marchés des Capitaux fournit un vaste choix de services de banque d'investissement, de services de vente et de négociation, de services de recherche et de produits et services connexes aux grandes entreprises, aux organismes du secteur public et aux institutions faisant partie de notre clientèle en Amérique du Nord, ainsi que des produits et services spécialisés à l'échelle mondiale. Ce secteur se compose de deux grandes divisions, soit les *Marchés mondiaux* et les *Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers*, et de notre participation de 50 % dans *RBC Dexia IS*. Toutes les autres activités sont regroupées dans les *Autres services*.

Nous sommes reconnus comme la principale banque d'investissement au Canada, et nous occupons des positions de chef de file au chapitre des parts de marché en ce qui concerne la quasi-totalité des services de gros au Canada. Nous offrons une gamme complète de produits et de services, et nous jouissons de solides relations de longue date avec nos clients. Nos capacités à l'échelle mondiale sont diversifiées et elles comprennent des services à revenu fixe, des opérations sur les marchés boursiers, des opérations de change, des produits structurés, des services mondiaux de financement d'infrastructures, ainsi que des services liés aux secteurs de l'énergie et des mines.

Notre engagement envers nos secteurs d'activité est inconditionnel, et nous nous efforçons constamment d'être un chef de file incontesté au Canada, un chef de file de premier rang dans le marché milieu de gamme aux États-Unis, un chef de file mondial en matière de structuration et de négociation, ainsi qu'une banque de premier rang à l'échelle mondiale en matière de titres à revenu fixe.

Faits saillants

- Nous avons enregistré un rendement record au chapitre des activités de négociation, et nous poursuivons l'expansion de notre gamme de produits et de nos stratégies en matière de négociation.
- Nous avons fourni des services-conseils dans le cadre d'un grand nombre des plus importantes opérations de fusion et d'acquisition conclues au Canada, notamment les acquisitions d'Inco Limitée et de Dofasco Inc.
- Au cours des trois premiers trimestres de l'année civile, nous sommes classés au premier rang des courtiers en valeurs mobilières

ayant procédé au placement de titres de créance dans les catégories suivantes : obligations du gouvernement canadien et obligations de sociétés ainsi qu'obligations Feuille d'érable, et nous nous sommes classés au premier rang des grandes opérations gérées en ce qui concerne le nombre d'émissions d'obligations municipales aux États-Unis (Thomson Financial).

- Nous avons mis à profit nos capacités en matière de financement d'infrastructures et de projets dont nous disposons au Royaume-Uni dans le cadre de services fournis à des clients à l'échelle internationale et aux États-Unis; nous avons notamment fourni des services-conseils relativement à Tampa Hillsborough County Expressway Authority, un des premiers partenariats public-privé effectué en Floride, ainsi que des services-conseils liés à un nouveau projet ferroviaire d'une valeur de 1,2 milliard d'euros en France.
- Nous avons continué d'accroître nos capacités en matière d'actifs diversifiés et nous avons lancé l'Indice RBC Hedge 250, un indice de référence du rendement des fonds de couverture.

Revue économique et revue des marchés

Les conditions sur les marchés financiers se sont avérées dans l'ensemble favorables au cours de l'exercice, caractérisées par de solides conditions en matière de négociation, une volatilité accrue des marchés boursiers et de faibles taux d'intérêt qui sont toutefois à la hausse, des activités de fusion et d'acquisition qui ont presque atteint un nombre record, et de solides activités liées aux titres liquides, qui découlent de la demande élevée à l'étranger visant des titres de sociétés du secteur canadien des ressources naturelles. Nous avons enregistré de faibles activités de montage de titres de participation au début de l'exercice, et ces activités sont demeurées inférieures à nos prévisions, résultat qui reflète principalement l'incertitude qui règne sur les marchés boursiers non liés au secteur des ressources. Les activités de montage de prêts ont également diminué aux États-Unis et en Europe, en raison principalement des taux d'intérêt à la hausse. Le raffermissement du dollar canadien a eu une incidence défavorable sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains et en livres sterling.

Rendement financier du secteur RBC Marchés des Capitaux (1)

Tableau 31

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2006	2005	2004
Revenu net d'intérêt (majoré au montant imposable équivalent) (2)	201 \$	607 \$	847 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 492	3 455	3 086
Total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) (2)	4 693 \$	4 062 \$	3 933 \$
Frais autres que d'intérêt	3 058	3 274	2 845
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances (PCL)	(115)	(91)	(108)
Charges liées au réalignement de l'entreprise	(1)	1	27
Bénéfice net avant impôts (majoré au montant imposable équivalent) et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (2)	1 751 \$	878 \$	1 169 \$
Bénéfice net	1 407 \$	760 \$	827 \$
Principaux ratios			
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	29,3 %	18,1 %	19,5 %
Rendement du capital de risque (3)	37,7 %	23,8 %	26,3 %
Principales données figurant au bilan (soldes moyens) et autres renseignements (4)			
Total de l'actif	267 800 \$	229 300 \$	219 300 \$
Titres de négociation	132 300	109 600	91 100
Prêts et acceptations	23 500	17 600	18 600
Dépôts	118 800	98 900	88 400
Capital attribué (2)	4 750	4 100	4 200
Capital de risque (2)	3 700	3 150	3 150
Biens administrés - RBC	4 700	1 363 600	1 202 900
Biens administrés - RBC Dexia IS (5)	1 893 000	-	-
Information relative au crédit			
Montant brut des prêts douteux en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,26 %	0,67 %	2,18 %
Provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	(0,28) %	(0,52) %	(0,05) %
Autres renseignements			
Nombre d'employés (équivalent de travail à plein temps)	2 938	4 670	4 640

(1) Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.

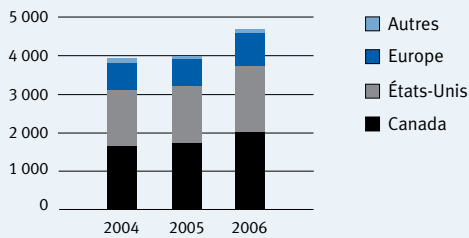
(2) Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.

(3) La moyenne du capital attribué et du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est calculée à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, la moyenne du capital de risque et le rendement du capital de risque des secteurs d'exploitation constituent des mesures financières hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (hors PCGR) pour une analyse plus détaillée et pour un rapprochement.

(4) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(5) Le poste Biens administrés - RBC Dexia IS représente le total des biens administrés de RBC Dexia IS, dans laquelle nous détenons une participation de 50 %. Étant donné que RBC Dexia IS présente ses résultats avec un décalage de un mois, le montant figurant au poste Biens administrés - RBC Dexia IS est présenté au 30 septembre 2006.

Revenus (majorés au montant imposable équivalent) par secteur géographique (en millions de dollars canadiens)



Incidence du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, ainsi qu'entre la livre sterling et le dollar canadien

Les fluctuations des taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, ainsi qu'entre la livre sterling et le dollar canadien, influent sur la valeur de conversion des résultats de ce secteur libellés en dollars américains et en livres sterling. Le tableau ci-dessous illustre l'incidence de la conversion des résultats libellés en dollars américains et en livres sterling de l'exercice considéré aux taux de change en vigueur durant cette période par rapport aux taux de change moyens de l'exercice précédent. Nous sommes d'avis que cela permet aux lecteurs d'évaluer les résultats sous-jacents sur une base davantage comparable, particulièrement compte tenu de l'importance des variations récentes du taux de change et de l'incidence de ces variations sur nos résultats.

Le taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling s'est apprécié en moyenne de 7 % et de 9 %, respectivement, comparativement à l'exercice précédent. De même, le taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling s'est apprécié en moyenne de 8 % et de 6 %, respectivement, en 2005, par rapport à 2004.

Incidence de la conversion en dollars canadiens d'opérations libellées en dollars américains et en livres sterling (1) Tableau 32

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants en pourcentage)	2006 par rapport à 2005	2005 par rapport à 2004
Total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) : diminution (2)	218 \$	172 \$
Frais autres que d'intérêt : diminution	120	118
Bénéfice net : diminution	67	31
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains (3)	7 %	8 %
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling (3)	9 %	6 %

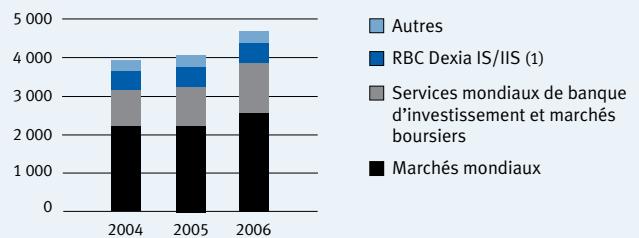
- Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.
- Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.
- Les moyennes sont calculées à l'aide du cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Rendement financier 2006 par rapport à 2005

Le bénéfice net a augmenté de 647 millions de dollars, ou 85 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant la provision au titre du litige relatif à Enron de 591 millions de dollars (326 millions après impôts), le bénéfice net a progressé de 321 millions de dollars, ou 30 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui reflète en grande partie les résultats records au chapitre des activités de négociation, la baisse du taux d'imposition effectif et les honoraires au titre des services-conseils liés aux activités de fusion et d'acquisition, qui ont presque atteint un montant record. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des frais au titre de la rémunération variable découlant du rendement amélioré des activités, par la baisse des activités de montage de prêts et de titres de participation, et par l'incidence défavorable du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion du bénéfice libellé en dollars américains et en livres sterling. Les résultats excluant la provision relative à Enron constituent des mesures hors PCGR. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (hors PCGR) pour un rapprochement et une analyse plus détaillée.

Le total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) a augmenté de 631 millions de dollars, ou 16 %. Cette augmentation est en grande partie attribuable aux résultats records au chapitre des activités de négociation découlant de l'amélioration des conditions du marché, ainsi qu'à la croissance liée à certaines stratégies au chapitre de la négociation de titres de participation et au nombre plus élevé d'activités de fusion et d'acquisition. Les distributions et les gains à la hausse sur les placements privés, l'augmentation des commissions de courtage et l'accroissement des commissions de crédit liées aux services de banque d'investissement ont

Revenus (majorés au montant imposable équivalent) par secteur d'activité en 2006 (en millions de dollars canadiens)



- Les revenus déclarés pour 2006 représentent les revenus sur une période de deux mois tirés des Services aux institutions et aux investisseurs entre le 1^{er} novembre 2005 et la création de RBC Dexia IS le 2 janvier 2006. Les revenus comprennent également notre participation proportionnelle dans RBC Dexia IS pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006, car RBC Dexia IS présente ses résultats avec un décalage de un mois. Les revenus déclarés en 2005 et en 2004 représentent uniquement les revenus tirés des Services aux institutions et aux investisseurs.

également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par une baisse des activités de montage de titres de participation au Canada, qui reflète en grande partie l'incertitude qui règne sur les marchés boursiers non liés aux secteurs des ressources. Les honoraires liés aux activités de montage de prêts ont également reculé, principalement aux États-Unis, en raison des taux d'intérêt à la hausse et de la dépréciation additionnelle du dollar américain. Le revenu net d'intérêt (majoré au montant imposable équivalent) a diminué de 406 millions de dollars, ou 67 %, en raison principalement de la hausse des coûts de financement à l'appui de la croissance découlant de certaines stratégies au chapitre de la négociation des titres de participation. Les revenus autres que d'intérêt se sont accrus de 1 037 millions de dollars, ou 30 %, résultat qui tient en grande partie à la hausse des revenus tirés de la négociation de titres de participation, à l'augmentation des commissions liées aux activités de fusion et d'acquisition, principalement au Canada, aux distributions accrues sur les placements privés et à l'augmentation des commissions de crédit. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des activités de montage de prêts et de titres de participation. Le total des revenus (majoré au montant imposable équivalent), exclusion faite des EDDV, s'est chiffré à 4 700 millions de dollars, en hausse de 614 millions, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent. Se reporter à la rubrique Principales mesures financières (hors PCGR) pour une analyse détaillée et un rapprochement du total des revenus (majoré au montant imposable équivalent), excluant les EDDV.

Les frais autres que d'intérêt ont reculé de 216 millions de dollars, ou 7 %. Exclusion faite de la provision au titre du litige relatif à Enron comptabilisée à l'exercice précédent, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 375 millions de dollars, ou 14 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui reflète principalement la hausse des frais au titre de la rémunération variable découlant du rendement amélioré des activités. L'augmentation tient aussi à la hausse des honoraires en grande partie imputable à l'intégration des activités, à certains ajustements visant les charges au titre de notre participation de 50 % dans RBC Dexia IS, qui ont donné lieu à une augmentation des revenus et des charges déclarés, ainsi qu'à la hausse des dépenses à l'appui des initiatives visant la croissance des activités. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction de 120 millions de dollars de la valeur de conversion des charges libellées en dollars américains et en livres sterling découlant du raffermissement du dollar canadien, ainsi que par le règlement, à l'exercice précédent, de la poursuite MegaClaims intentée par Enron.

Le recouvrement de pertes sur créances de 115 millions de dollars comprend un recouvrement de 65 millions au titre de prêts aux grandes entreprises classés précédemment à titre de prêts douteux et la contrepassation d'une tranche de 50 millions de la provision générale. À l'exercice précédent, nous avons constaté un recouvrement de pertes sur créances de 91 millions de dollars au titre de prêts aux grandes entreprises classés précédemment à titre de prêts douteux.

Les impôts sur les bénéfices ont augmenté de 227 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. Exclusion faite de l'incidence défavorable de la provision au titre du litige relatif à Enron comptabilisée à l'exercice précédent, les impôts sur les bénéfices ont diminué de 38 millions de dollars, en raison principalement de la hausse du bénéfice des filiales étrangères qui exercent leurs activités dans des pays où les taux d'imposition sont plus faibles.

La moyenne de l'actif a augmenté de 39 milliards de dollars, ou 17 %, en raison principalement de l'accroissement des titres de négociation à l'appui de certaines stratégies au chapitre de la négociation des titres de participation. Les prêts et les acceptations se sont accrus de 6 milliards de dollars, ou 34 %, résultat qui tient en grande partie à l'augmentation des activités de banque d'investissement et des activités de prêts de RBC Dexia IS. Les dépôts ont augmenté de 20 milliards de dollars, ou 20 %, en raison surtout de l'accroissement des besoins de financement liés à nos activités de négociation. La qualité du crédit est demeurée élevée, le montant brut des prêts douteux ayant diminué de 57 millions de dollars, ou 48 %, par rapport à l'exercice précédent.

2005 par rapport à 2004

Le bénéfice net a diminué de 67 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la provision relative à Enron. La diminution a été compensée en partie par la croissance modeste des revenus, par la baisse du taux d'imposition effectif, par le recul des frais de rémunération ainsi que par les coûts de règlement liés au litige avec Rabobank engagés en 2004.

Le total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) a progressé de 129 millions de dollars, ou 3 %, en raison principalement de l'accroissement des activités de montage au Canada et des gains au transfert à un tiers d'une demande de règlement liée à Enron. L'augmentation a été neutralisée en partie par la baisse des revenus tirés de toutes les catégories de produits découlant des conditions difficiles du marché en 2005. Le revenu net d'intérêt (majoré au montant imposable équivalent) a diminué par rapport à 2004, en raison surtout de l'accroissement des coûts de financement liés à certaines stratégies en matière de négociation de titres de participation, ainsi que de la compression des marges et de la baisse des volumes de nos portefeuilles de prêts. Les revenus autres que d'intérêt se sont accrues comparativement à 2004, résultat qui est en grande partie attribuable à l'augmentation des activités de montage et aux gains découlant du transfert à un tiers d'une demande de règlement liée à Enron. Le total des revenus (majoré au montant imposable équivalent), excluant les EDDV, s'est chiffré à 4 086 millions de dollars, en hausse de 153 millions, ou 4 %, par rapport à 2004.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 429 millions de dollars, ou 15 %, résultat qui reflète principalement la provision relative à Enron ainsi que les coûts de règlement liés à la poursuite MegaClaims intentée par Enron. Ces résultats ont été neutralisés en partie par la baisse des frais de rémunération, ainsi que par les coûts de règlement du litige avec Rabobank et par les charges liées au réaligement de l'entreprise comptabilisés en 2004.

Le recouvrement pour pertes sur créances de 91 millions de dollars comptabilisé en 2005 avait trait à des prêts aux grandes entreprises classés précédemment à titre de prêts douteux, et le recouvrement de 108 millions constaté en 2004 se composait principalement de la contrepassation d'une tranche de 99 millions de la provision générale.

Perspectives et priorités pour 2007

Nous nous attendons à ce que les perspectives liées aux marchés financiers mondiaux demeurent relativement favorables, et nous prévoyons des taux d'intérêt stables ainsi qu'une amélioration des marchés boursiers. Nous comptons poursuivre l'expansion de nos stratégies en matière de négociation et prévoyons une modeste augmentation des activités de montage, qui

sera toutefois neutralisée en partie par un ralentissement des activités de fusion et d'acquisition, lesquelles ont presque atteint des plafonds historiques en 2006. Nous nous attendons à une augmentation des activités de montage de titres de participation, qui ont été faibles en 2006, en raison de la remontée des marchés autres que ceux liés aux secteurs des ressources et des fiducies de revenu. Les activités de montage de prêts devraient s'accroître, en raison des activités liées aux finances municipales dans de nouveaux secteurs et de la plus grande distribution du dollar américain. Par ailleurs, nous nous attendons à une augmentation des résultats liés aux principaux portefeuilles de prêts, en raison de la compression réduite des écarts et de la durée plus longue des prêts. Nous prévoyons également une croissance additionnelle des activités de financement d'infrastructures et de projets, car nous continuons de mettre à profit les capacités en matière de financement d'infrastructures et de projets dont nous disposons au Royaume-Uni dans le cadre de services fournis à des clients à l'échelle internationale et aux États-Unis, ainsi qu'une croissance découlant de l'expansion de nos produits structurés et de nos produits à revenu fixe dans les marchés asiatiques. Le dollar canadien devrait se déprécier légèrement par rapport au dollar américain et aux autres devises, en raison de la baisse des prix des marchandises et de l'énergie. Notre liste de placements devrait continuer d'afficher une bonne tenue et de s'accroître. Nous prévoyons que les conditions du marché du crédit demeureront relativement favorables, mais nous nous attendons à ce que les recouvrements de pertes sur prêts continuent de diminuer, en raison du niveau à la baisse des prêts problèmes.

Principales priorités stratégiques pour 2007

- Nous comptons maintenir notre position de chef de file au Canada et continuer à percer le marché milieu de gamme au Canada.
- Nous avons l'intention de continuer d'accroître nos produits pour le secteur municipal, d'élargir le champ géographique de nos activités bancaires et d'offrir nos produits dans de nouveaux secteurs aux États-Unis.
- Nous comptons procéder à l'intégration réussie des nouvelles acquisitions et des nouvelles activités.
- Nous avons l'intention de continuer d'élargir notre réseau de distribution des produits structurés et des produits à revenu fixe dans les marchés asiatiques.
- Nous avons l'intention de continuer d'offrir nos produits de financement d'infrastructures et de projets actuellement offerts au Royaume-Uni dans d'autres marchés internationaux et américains.
- Nous avons l'intention de continuer d'accroître nos capacités dans le secteur mondial de l'énergie.

Examen des secteurs d'activité

Marchés mondiaux

Les *Marchés mondiaux* se composent des activités de montage, de négociation et de distribution de titres à revenu fixe qui sont pour la plupart des titres de première qualité, ainsi que des produits de change et des produits dérivés. Ils regroupent également les activités de négociation pour notre propre compte, les actifs diversifiés et les placements privés.

Rendement financier

Les revenus (majorés au montant imposable équivalent) ont augmenté de 323 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux résultats supérieurs liés aux activités de négociation de toutes les catégories de produits. La hausse des gains sur les placements privés a été neutralisée en grande partie par la baisse des honoraires liés aux activités de montage de prêts, principalement aux États-Unis.

Les revenus tirés des activités de négociation ont progressé de 26 %, en raison de l'amélioration des conditions du marché et de la croissance liée à plusieurs stratégies en matière de négociation. Les autres revenus ont reculé de 23 %, résultat qui tient en grande partie à la baisse des honoraires liés aux activités de montage de prêts, aux moins bons résultats à l'égard de nos activités de syndication des crédits d'impôt à l'habitation, ainsi qu'à la dépréciation continue du dollar américain au cours de l'exercice. En 2006, nous avons dirigé ou co-dirigé environ 615 émissions obligataires d'une valeur totale approximative de 130 milliards de dollars, soit un résultat en hausse par rapport à 543 émissions à l'exercice précédent; au cours des trois premiers trimestres de l'année civile 2006, durant lesquels nous avons offert des services de financement municipal, nous avons participé à 642 émissions d'une valeur totale de 45 milliards de dollars US.

Faits saillants (1)

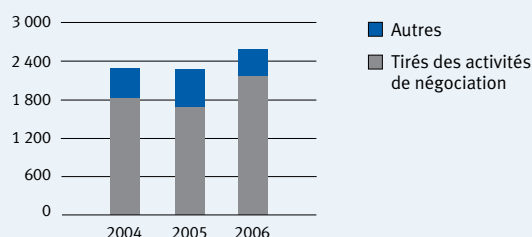
Tableau 33

(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) (2)	2 579 \$	2 256 \$	2 268 \$
Autres renseignements			
Activités de négociation	2 154	1 706	1 853
Autres	425	550	415

- (1) Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.
- (2) Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.

Revenus tirés des activités de négociation et autres

(en millions de dollar canadiens)



Les *Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers* regroupent les services de banque d'investissement et les activités de vente et de négociation de titres de participation. Ils offrent à nos clients un choix complet de services-conseils et de services liés aux titres de participation, notamment des services de montage et de structuration, des services-conseils, ainsi que des services de distribution, de vente et de négociation.

Rendement financier

Les revenus des *Services mondiaux de banque d'investissement et marchés boursiers* ont augmenté de 271 millions de dollars, ou 28 %, comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation reflète en grande partie l'accroissement des activités de fusion et d'acquisition, la hausse des commissions de crédit découlant des services de banque d'investissement, les distributions plus élevées sur les placements privés, ainsi que le gain net réalisé à l'échange de sièges à la NYSE contre des actions de NYX. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse des activités de montage de titres de participation, laquelle découle de l'incertitude qui règne sur les marchés non liés aux secteurs des ressources et des fiducies de revenu.

Le montant brut des commissions de prise ferme et honoraires tirés des services-conseils a augmenté de 11 %, résultat qui est en grande partie attribuable aux commissions liées aux activités de fusion, lesquelles ont presque atteint un plafond historique, en raison de l'accroissement des activités dans le secteur canadien des ressources. Ce résultat a été neutralisé en partie par la baisse des activités de montage de titres de participation, laquelle reflète la baisse des activités liées aux fiducies de revenu et la détérioration des conditions du marché, sauf en ce qui concerne le secteur des ressources. En 2006, nous avons fourni des services-conseils dans le cadre de 86 opérations de fusion et d'acquisition d'une valeur totale de 67 milliards de dollars US, soit un résultat en hausse par rapport à 66 opérations de fusion et d'acquisition à l'exercice précédent. L'augmentation reflète en grande partie un solide contexte à l'appui des activités de fusion et d'acquisition au Canada ainsi que la croissance soutenue enregistrée sur les marchés américains. En 2006, nous avons agi à titre de chef de file ou de co-chef de file dans le cadre de 82 nouvelles émissions de titres de participation ou de nouvelles émissions liées à des titres de participation d'une valeur de marché totale de 13 milliards de dollars, soit un résultat en hausse comparativement à 75 émissions à l'exercice précédent. L'accroissement des volumes par rapport à l'exercice précédent a été largement neutralisé par la baisse de valeur des opérations, laquelle reflète l'incertitude qui règne sur les marchés non liés au secteur des ressources et la diminution des activités de montage de fiducies de revenu.

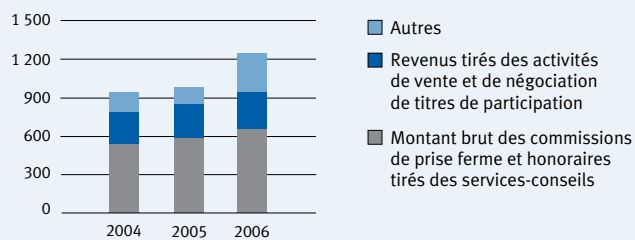
Faits saillants (1)

Tableau 34

(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) (2)	1 250 \$	979 \$	941 \$
Autres renseignements			
Montant brut des commissions de courtage et honoraires tirés des services-conseils	665	598	546
Vente et négociation de titres de participation	283	252	247
Autres (3)	302	129	148

- (1) Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.
- (2) Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.
- (3) Le poste Autres inclut le gain sur nos actions de la NYSE, l'augmentation des distributions sur les placements privés et la croissance des revenus tirés de notre principal portefeuille de prêts et du financement par syndicat.

Montant brut des commissions de prise ferme et honoraires tirés des services-conseils, et revenus tirés des activités de vente et de négociation de titres de participation et autres revenus (en millions de dollars canadiens)



RBC Dexia Investor Services

Nous avons créé *RBC Dexia IS* le 2 janvier 2006, lorsque nous avons fusionné les activités de nos *Services aux institutions et aux investisseurs* avec les activités de *Dexia Funds Services*, en contrepartie d'une participation de 50 % dans *RBC Dexia IS*. Cette coentreprise offre une gamme intégrée de produits et de services, incluant des services de garde internationale, d'administration de fonds et de caisses de retraite, de prêt de titres, de services aux actionnaires, d'analyse et divers autres services connexes destinés aux investisseurs institutionnels du monde entier.

En raison de la similarité des activités des *Services aux institutions et aux investisseurs* et des activités de *RBC Dexia IS*, nous avons divulgué les revenus de nos anciennes activités des *Services aux institutions et aux investisseurs* et notre participation proportionnelle de 50 % dans *RBC Dexia IS* dans un même poste, à des fins de comparaison. Les revenus déclarés pour 2006 représentent les revenus sur une période de deux mois tirés des *Services aux institutions et aux investisseurs* entre le 1^{er} novembre 2005 et la création de *RBC Dexia IS* le 2 janvier 2006. Les revenus pour la période considérée comprennent également notre participation proportionnelle dans *RBC Dexia IS* pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006, car *RBC Dexia IS* présente ses résultats avec un décalage de un mois.

Rendement financier

Les revenus se sont chiffrés à 558 millions de dollars en 2006, résultat qui reflète principalement les volumes élevés de dépôts et les solides revenus tirés des opérations de change découlant du niveau élevé des activités sur le marché.

Depuis la création de la coentreprise, le 2 janvier 2006, les biens administrés se sont accrús de 9 %, résultat qui reflète le niveau élevé des activités sur le marché.

Faits saillants (1)

Tableau 35

(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) (2), (3)	558 \$	500 \$	455 \$
Autres renseignements			
Biens administrés – RBC (4)	–	1 361 100	1 202 900
RBC Dexia IS (5)	1 893 000	–	–

- (1) Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.
- (2) Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.
- (3) Les chiffres correspondants de 2005 et de 2004 représentent uniquement les revenus des *Services aux institutions et aux investisseurs*.
- (4) Le poste Biens administrés – RBC représente le total des biens administrés de nos *Services aux institutions et aux investisseurs*. Nous avons fourni des biens administrés de 1 400 milliards de dollars de nos *Services aux institutions et aux investisseurs* à *RBC Dexia IS*, en échange d'une participation de 50 % dans la coentreprise.
- (5) Le poste Biens administrés – *RBC Dexia IS* représente le total des biens administrés de la coentreprise. Étant donné que *RBC Dexia IS* présente ses résultats avec un décalage de un mois, le montant figurant au poste Biens administrés – *RBC Dexia IS* est présenté au 30 septembre 2006.

Autres

Les *Autres services* se composent des *Entreprises nationales*, un groupe qui gère nos relations clients avec les clients du marché milieu de gamme au Canada. Ils comprennent également les *Crédits mondiaux*, un groupe responsable de la gestion de nos principaux portefeuilles de prêts et de notre portefeuille de prêts non stratégiques. Les *Crédits mondiaux* gèrent également la division *Institutions financières mondiales*, laquelle offre des solutions innovatrices aux institutions financières à l'échelle mondiale, y compris des services de correspondance bancaire, de trésorerie et de gestion de trésorerie. La *Recherche* offre des services de recherche visant l'économie et les valeurs mobilières à l'intention des clients institutionnels au Canada et dans le reste du monde.

Rendement financier

Les revenus tirés des *Autres services* se sont chiffrés à 306 millions de dollars, en baisse de 21 millions, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse reflète principalement le gain constaté à l'exercice précédent relativement au transfert à un tiers d'une demande de règlement liée à Enron. Ce facteur a été neutralisé en partie par la hausse des revenus des *Institutions financières mondiales*, laquelle découle de l'augmentation des soldes des dépôts.

Services de soutien généraux

Les Services de soutien généraux regroupent nos ressources en matière d'exploitation et de technologie de l'information, la trésorerie générale ainsi que les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque de vérification interne et d'autres fonctions générales. Les coûts liés à ces services sont en grande partie attribués aux secteurs d'exploitation.

Les résultats déclarés des Services de soutien généraux reflètent en grande partie les activités mises en œuvre au profit de l'organisation qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation, telles que le financement de l'entreprise, les activités de titrisation et les charges nettes liées au capital non attribué. Les résultats comprennent également les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des résultats majorés au

montant imposable équivalent comptabilisés dans les résultats du secteur RBC Marchés des Capitaux, qui ont trait à la majoration au montant imposable équivalent des revenus tirés des dividendes imposables de sociétés canadiennes. Ces majorations sont inscrites dans le revenu net d'intérêt et elles sont compensées dans la charge d'impôts.

Compte tenu de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés dans ce secteur, nous sommes d'avis qu'une analyse des tendances sur douze mois n'est pas pertinente. Les renseignements qui suivent portent sur les éléments importants qui ont eu une incidence sur les résultats présentés pour chacun des exercices.

Rendement financier des Services de soutien généraux (1)

Tableau 36

(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Revenu net d'intérêt (majoré au montant imposable équivalent) (2)	(489)\$	(293)\$	(314)\$
Revenus autres que d'intérêt	180	188	268
Total des revenus (majoré au montant imposable équivalent) (2)	(309)\$	(105)\$	(46)\$
Frais autres que d'intérêt	37	61	28
Recouvrement de pertes sur créances	(86)	(47)	(36)
Charges liées au réalignement de l'entreprise	–	39	64
Perte nette avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (majoré au montant imposable équivalent) (2)	(260)\$	(158)\$	(102)\$
Bénéfice net (perte nette)	112 \$	(14)\$	(61)\$
Principales données figurant au bilan (soldes moyens) et autres renseignements (3)			
Total de l'actif	(5 400)\$	(4 100)\$	(2 300)\$
Capital attribué (4)	3 150	2 800	1 600
Titrisations			
Total des créances titrisées et vendues en cours (5)	17 781	12 661	7 883
Nouvelles opérations de titrisation au cours de la période (6)	7 529	4 952	3 074

(1) Certains montants relatifs aux secteurs ont été retraités pour que leur présentation soit conforme à notre cadre actuel de présentation de l'information de gestion et aux changements apportés à nos secteurs d'exploitation au cours de l'exercice. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation.

(2) Majoration au montant imposable équivalent. Une analyse plus détaillée est présentée à la section Gestion des secteurs d'exploitation. Ces montants tiennent compte de l'écriture d'élimination des revenus tirés des dividendes de sociétés canadiennes de 213 millions de dollars qui ont été majorés au montant imposable équivalent et comptabilisés dans le secteur RBC Marchés des Capitaux en 2006 (109 millions en 2005; 55 millions en 2004).

(3) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(4) La moyenne du capital attribué représente une mesure financière hors PCGR. Une analyse plus détaillée est présentée à la rubrique Principales mesures financières (hors PCGR).

(5) Le total des créances titrisées et vendues en cours se compose de créances liées aux prêts sur cartes de crédit et aux prêts hypothécaires résidentiels.

(6) Les nouvelles opérations de titrisation se composent des créances liées aux prêts hypothécaires résidentiels et aux prêts sur cartes de crédit titrisées et vendues au cours de l'exercice. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés pour de plus amples détails à ce sujet.

2006

Le bénéfice net de 112 millions de dollars pour l'exercice reflète principalement les impôts, qui avaient essentiellement trait aux activités de financement de l'entreprise ainsi que le règlement favorable de vérifications fiscales liées à des exercices précédents, qui n'ont pas été attribués aux secteurs d'exploitation. Les gains à la valeur de marché sur les dérivés liés à certaines couvertures économiques ont également contribué au bénéfice net de l'exercice. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le calendrier d'exécution des opérations de titrisation, ainsi que par un montant passé en charges au titre de locaux loués que nous n'occuperons pas et que nous prévoyons sous-louer moyennant un loyer inférieur à celui prévu par notre contrat de location.

2005

La perte nette de 14 millions de dollars pour l'exercice reflète en grande partie les charges de 39 millions liées au réalignement de l'entreprise et les pertes à la valeur de marché sur les dérivés découlant de certaines couvertures économiques, qui ont été neutralisées en partie par les activités de titrisation et des remboursements d'intérêts relatifs au règlement de questions fiscales visant les périodes d'imposition de 1993 à 1998.

2004

La perte nette de 61 millions de dollars reflétait principalement les charges de 64 millions liées au réalignement de l'entreprise, une charge de 42 millions au titre des pertes sur des placements en actions, une charge de 68 millions liée aux ajustements de consolidation effectués pour éliminer des éléments intersociétés tels que des honoraires de prise ferme, la réduction de valeur de 26 millions d'une participation dans AOL Canada et des coûts de 19 millions liés à une interruption des activités de traitement. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par les gains à la valeur de marché sur les dérivés liés à certaines couvertures économiques.

	Au 31 octobre	
(en millions de dollars canadiens)	2006	2005
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	10 502 \$	5 237 \$
Valeurs mobilières		
Titres du compte de négociation	147 237 \$	125 760 \$
Titres du compte de placement et de substitut de prêt	37 632	34 735
Total des valeurs mobilières	184 869 \$	160 495 \$
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	59 378 \$	42 973 \$
Prêts		
Prêts hypothécaires résidentiels	96 675 \$	91 043 \$
Prêts aux particuliers	44 902	41 045
Cartes de crédit	7 155	6 200
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	61 207	53 626
Total des prêts	209 939 \$	191 914 \$
Autres actifs	69 100 \$	65 399 \$
Total de l'actif	536 780 \$	469 521 \$
Dépôts	343 523 \$	306 860 \$
Autres passifs	160 575 \$	131 003 \$
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 775 \$	1 944 \$
Capitaux propres	22 123 \$	19 847 \$

2006 par rapport à 2005

Le total de l'actif a augmenté de 67 milliards de dollars, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est en grande partie attribuable à la hausse du *total des valeurs mobilières* et des *biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés* à l'appui du niveau accru de nos activités de négociation, ainsi qu'à la croissance du *total des prêts*, qui reflète la demande élevée visant les prêts qui découle de la conjoncture favorable.

Les *dépôts productifs d'intérêts à des banques* se sont accrus de 5 milliards de dollars comparativement à l'exercice précédent, en raison principalement de la consolidation de notre quote-part de 50 % de RBC Dexia IS.

Le *total des valeurs mobilières* a progressé de 24 milliards de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat qui reflète essentiellement l'augmentation du nombre de titres du compte de négociation à l'appui de la croissance de nos activités de négociation.

Les *biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés* ont augmenté de 16 milliards de dollars, ou 38 %, par rapport à l'exercice précédent, à l'appui principalement de nos stratégies visant la négociation de titres de participation et de créance, et de l'expansion de nos activités.

Le *total des prêts* s'est accru de 18 milliards de dollars, ou 9 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison des augmentations enregistrées relativement à toutes les catégories, lesquelles reflètent la demande très élevée visant les prêts qui découle de la conjoncture favorable.

Les *prêts hypothécaires résidentiels* se sont accrus de 6 milliards de dollars, ou 6 %, malgré l'effet de compensation, d'un montant net de 13,6 milliards de dollars en soldes titrisés au cours de l'exercice. La hausse demeure attribuable à la solidité relative du marché de l'habitation, aux taux d'intérêt relativement faibles, aux conditions solides du marché du travail, ainsi qu'au maintien de la confiance des consommateurs. Les efforts que nous avons déployés au chapitre des ventes ont également contribué à la hausse.

Les *prêts aux particuliers* ont progressé de 4 milliards de dollars, ou 9 %, résultat qui reflète la croissance continue des marges de crédit garanties et non garanties, laquelle tient à la forte demande de la part des consommateurs et aux conditions de crédit favorables.

Les *soldes de cartes de crédit* ont augmenté de 1 milliard de dollars, ou 15 %, malgré l'effet de compensation créé par le montant net de 550 millions en soldes titrisés au cours de l'exercice. Cette augmentation reflète surtout les efforts fructueux déployés au chapitre des ventes ainsi que la hausse des dépenses et des soldes des clients. Le montant net de 550 millions de dollars en soldes titrisés représente des soldes de 1,2 milliard titrisés en 2006 et l'arrivée à échéance, au cours du trimestre considéré, d'un montant de 650 millions en soldes titrisés antérieurement, qui fait en sorte que les prêts sont de nouveau constatés dans notre bilan consolidé.

Les *prêts aux entreprises et aux gouvernements* se sont accrus de 7 milliards de dollars, ou 13 %, résultat qui reflète la demande élevée visant les prêts aux entreprises et la consolidation de notre quote-part de 50 % de RBC Dexia IS.

Les *autres actifs* ont augmenté de 4 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'accroissement des activités des entreprises liées aux montants se rapportant aux engagements de clients en contrepartie d'acceptations, ainsi que des montants à recevoir de courtiers.

Les *dépôts* se sont accrus de 37 milliards de dollars, ou 12 %, comparativement à l'exercice précédent, résultat qui tient en grande partie à la croissance des dépôts des entreprises et des gouvernements à l'appui de l'accroissement des activités, ainsi qu'aux besoins de financement accrus liés à nos activités de négociation.

Les *autres passifs* ont augmenté de 30 milliards de dollars, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent, résultat attribuable en grande partie à l'accroissement des activités des entreprises liées aux montants se rapportant aux conventions de rachat, aux prêts de titres et aux titres vendus à découvert.

Les *capitaux propres* ont progressé de 2 milliards de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la solide croissance du bénéfice, déduction faite des dividendes. Le tableau 38 présente les soldes de nos actions ordinaires et privilégiées inscrits dans les capitaux propres et dans le passif lié aux actions privilégiées. Se reporter à la note 18 des Notes complémentaires pour une analyse plus détaillée.

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	2006			2005			2004		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividende par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividende par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividende par action
Actions privilégiées de premier rang									
À dividende non cumulatif, série N ⁽¹⁾	12 000	300 \$	1,18 \$	12 000	300 \$	1,18 \$	12 000	300 \$	1,18 \$
À dividende non cumulatif, série O ⁽¹⁾	6 000	150	1,38	6 000	150	1,38	6 000	150	1,38
En dollars américains, à dividende non cumulatif, série P	–	–	–	–	–	1,26 US	4 000	132	1,44 US
À dividende non cumulatif, série S	–	–	1,33	10 000	250	1,53	10 000	250	1,53
À dividende non cumulatif, série W ⁽¹⁾	12 000	300	1,23	12 000	300	0,99	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AA ⁽²⁾	12 000	300	0,71	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AB ⁽³⁾	12 000	300	0,41	–	–	–	–	–	–
Total des actions privilégiées de premier rang		1 350 \$			1 000 \$			832 \$	
Actions ordinaires en circulation ⁽⁴⁾	1 280 890	7 196 \$	1,44 \$	1 293 502	7 170 \$	1,18 \$	1 289 496	6 988 \$	1,01 \$
Actions de trésorerie – privilégiées	(94)	(2)		(91)	(2)		–	–	
Actions de trésorerie – ordinaires ⁽⁴⁾	(5 486)	(180)		(7 053)	(216)		(9 726)	(294)	
Options sur actions ⁽⁴⁾									
Octroyées	32 243			36 481			44 744		
Pouvant être levées	26 918			28 863			32 801		

(1) Au 31 octobre 2006, le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion des actions privilégiées de premier rang de séries N et O s'élevait à environ 6 463 000 et 3 264 000, respectivement. Au 31 octobre 2006, les actions privilégiées de premier rang de série W n'étaient pas encore convertibles. Le 24 novembre 2006, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série O, émises et en circulation.

(2) Le 4 avril 2006, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de premier rang de série AA. Ces actions privilégiées ne comportent pas d'option de conversion.

(3) Le 20 juillet 2006, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de premier rang de série AB. Ces actions privilégiées ne comportent pas d'option de conversion.

(4) Le 6 avril 2006, nous avons versé un dividende en actions à raison de une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. Cette opération a eu la même incidence qu'un fractionnement d'actions ordinaires à raison de deux actions pour chaque action ordinaire. Le nombre d'actions ordinaires, d'actions de trésorerie et d'options sur actions a été ajusté rétroactivement afin de tenir compte du dividende en actions.

Au 24 novembre 2006, le nombre d'actions ordinaires et d'options sur actions en circulation ou en cours se chiffrait à 1 279 524 000 et à 31 754 000, respectivement. Le nombre des autres titres présentés dans le tableau ci-dessus est demeuré inchangé. Se reporter aux notes 18 et 21 des Notes complémentaires pour de plus amples détails.

Le 1^{er} novembre 2006, nous avons émis 8 millions d'actions privilégiées de premier rang de série AC. Le produit net sera utilisé pour les besoins généraux de l'entreprise. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, nous pouvons racheter ces actions à compter du 24 novembre 2011, en totalité ou en partie, contre une prime dégressive.

Gestion du capital

Cadre de gestion du capital

Nous gérons activement notre capital afin d'équilibrer la volonté de maintenir de solides ratios de capital et le désir de conserver des cotes de crédit élevées ainsi que la volonté de fournir des rendements élevés à nos actionnaires. Pour parvenir à cet équilibre, nous tenons compte des exigences des organismes de réglementation, des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires futurs, des comparaisons avec nos homologues et de notre position relativement aux objectifs internes en matière de ratios de capital. Nous tenons également compte des coûts et des modalités liés aux émissions de capitaux actuelles et éventuelles, et des besoins prévus en trésorerie.

Notre cadre de gestion du capital sert à établir et à évaluer le capital ainsi qu'à mobiliser et à investir des capitaux sous diverses formes, selon une démarche coordonnée et uniforme. Nous gérons et surveillons trois types de capital : i) le capital réglementaire; ii) le capital économique; iii) le capital affecté aux filiales. Cette démarche coordonnée de la gestion du capital revêt un caractère important aux fins de nos activités, car elle optimise l'utilisation et la structure du capital. Elle nous permet aussi de soutenir plus efficacement nos secteurs d'exploitation et nos clients et d'offrir des rendements supérieurs à nos actionnaires, tout en protégeant nos déposants et nos créanciers de premier rang.

Gouvernance

Le Conseil d'administration est responsable de l'examen annuel et de l'approbation de notre plan visant le capital, y compris toutes les opérations sur capitaux propres, ainsi que de notre plan d'exploitation. Le Comité de vérification est chargé de la gouvernance des activités de gestion du capital. Il procède notamment à l'examen et à la surveillance continue des contrôles internes et de l'environnement de contrôle, et il élabore et approuve les politiques afin d'assurer la conformité aux normes réglementaires et aux objectifs internes.

Le Comité actif-passif et la haute direction sont tous deux chargés de superviser la gestion du capital et ils reçoivent des rapports réguliers détaillant la conformité aux plafonds et aux lignes directrices établis. Par ailleurs, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) se réunit avec notre Comité de vérification et avec notre Comité des politiques en matière de risque et de révision afin de discuter de nos politiques et procédures liées à la gestion du capital.

Le Groupe de gestion du capital est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques liées à la gestion du capital réglementaire, du capital économique et du capital affecté aux filiales. Ses autres responsabilités clés incluent la surveillance de notre position de capital et la préparation de rapports à ce sujet, ainsi que la formulation de recommandations concernant les opérations sur capitaux propres et la coordination des activités de mise à exécution de ces recommandations.

Actif ajusté en fonction des risques

L'actif ajusté en fonction des risques est déterminé au moyen de l'application des règles prescrites par le BSIF aux risques figurant au bilan et hors bilan. L'actif ajusté en fonction des risques comprend également un montant au titre du risque de marché lié à nos portefeuilles de négociation.

Au cours du dernier exercice, l'actif ajusté en fonction des risques a augmenté de 27 milliards de dollars pour s'établir à 224 milliards, en raison principalement de la forte croissance des prêts, des titres du compte de placement et des prêts hypothécaires résidentiels. Cette augmentation est également attribuable à la forte croissance liée aux instruments de crédit hors bilan, ainsi qu'à l'incidence de RBC Dexia IS. L'actif ajusté en fonction des risques lié au risque de marché a diminué par rapport à l'exercice précédent.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Montant au bilan	Taux de pondération moyen des risques (2)	Solde ajusté en fonction des risques	
			2006	2005
Actif au bilan				
Liquidités et dépôts à des banques	15 392 \$	15 %	2 322 \$	1 830 \$
Valeurs mobilières				
Émises ou garanties par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE (3)	25 120	–	42	48
Autres	159 749	5 %	7 811	5 278
Prêts hypothécaires résidentiels (4)				
Assurés	29 666	1 %	363	385
Ordinaires	66 996	42 %	27 921	25 592
Autres prêts et acceptations (4)				
Émis ou garantis par le gouvernement canadien ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE (3)	20 501	19 %	3 848	2 991
Autres	159 730	67 %	107 336	95 639
Autres actifs	59 623	18 %	10 609	7 014
	536 777 \$		160 252 \$	138 777 \$
	Équivalent crédit			
Instruments financiers hors bilan				
Instruments de crédit				
Garanties et lettres de garantie	19 428 \$	73 %	14 092 \$	12 154 \$
Lettres de crédit documentaire	143	45 %	65	56
Prêts de titres	38 185	8 %	3 022	2 299
Engagements de crédit	19 666	85 %	16 666	14 968
Facilités de liquidité	4 413	100 %	4 413	3 513
Facilités d'émission d'effets/Facilités de prise ferme renouvelables	4	100 %	4	3
	81 839 \$		38 262 \$	32 993 \$
Dérivés (5)	43 498	24 %	10 432	9 696
Total des instruments financiers hors bilan	125 337 \$		48 694 \$	42 689 \$
Total du risque spécifique et général			14 763	15 538
Total de l'actif ajusté en fonction des risques			223 709 \$	197 004 \$

(1) Calculé selon les lignes directrices établies par le BSIF.

(2) Représente le taux de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

(3) OCDE signifie Organisation de coopération et de développement économiques.

(4) Les montants sont présentés déduction faite de la provision pour pertes sur prêts.

(5) Comprend les montants liés aux dérivés de crédit autres que de négociation qui sont traités à titre de garantie du capital aux fins du risque de crédit.

Capital réglementaire et ratios de capital

La suffisance du capital des banques canadiennes est réglementée suivant les lignes directrices établies par le BSIF, fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux. Le capital réglementaire comporte deux catégories. Le capital de première catégorie comprend les éléments de capital plus permanents et se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif, ainsi que du montant admissible des instruments innovateurs, moins une déduction au titre de l'écart d'acquisition. Le capital de deuxième catégorie se compose essentiellement de débentures subordonnées, du montant admissible des instruments innovateurs qui ne peut pas être inclus dans le capital de première catégorie et d'une tranche admissible du total de la provision générale pour pertes sur créances. Le capital total représente le total du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie, moins les déductions prescrites par le BSIF.

Les ratios de capital réglementaire sont calculés au moyen de la division du capital de première catégorie et du capital total par l'actif ajusté en fonction des risques, selon l'information financière établie conformément aux PCGR. En 1999, le BSIF a établi des objectifs officiels pour le capital à risque visant les institutions de dépôt au Canada. Cet objectif est de 7 % pour le ratio du capital de première catégorie et de 10 % pour le ratio du capital total. Outre les ratios du capital de première catégorie et du capital total, les banques canadiennes doivent exercer leurs activités dans les limites d'un levier financier et s'assurer que leur coefficient actif/capital, qui est calculé au moyen de la division du montant brut de l'actif ajusté par le capital total, n'excède pas le niveau prescrit par les organismes de réglementation.

Le tableau 40 illustre les composantes du capital réglementaire ainsi que nos ratios de capital réglementaire.

Capital réglementaire et ratios de capital (1)

Tableau 40

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

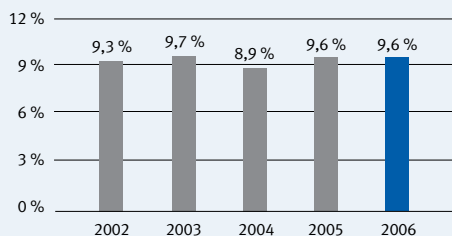
	2006	2005
Capital de première catégorie		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (2)	21 065 \$	19 115 \$
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	1 345	997
Instruments innovateurs	3 222	2 835
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	28	28
Écart d'acquisition	(4 182)	(4 074)
	21 478	18 901
Capital de deuxième catégorie		
Débetures subordonnées permanentes (3)	839	874
Débetures subordonnées non permanentes (3)	6 313	7 234
Instruments innovateurs	249	567
Provision générale	1 223	1 286
	8 624	9 961
Autres éléments déduits du capital		
Placements dans des filiales d'assurance	(2 795)	(2 642)
Autres	(643)	(407)
Capital total	26 664 \$	25 813 \$
Ratios de capital		
Capital de première catégorie sur l'actif ajusté en fonction des risques	9,6 %	9,6 %
Capital total sur l'actif ajusté en fonction des risques	11,9 %	13,1 %
Coefficient actif-capital	19,7X	17,6X

(1) Tel qu'il est défini dans les lignes directrices établies par le BSIF.

(2) Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, déduction faite d'actions privilégiées de 1 050 millions de dollars et d'autres éléments totalisant 8 millions.

(3) Les débetures subordonnées dont l'échéance survient dans moins de cinq ans sont assujetties à la méthode de l'amortissement linéaire sur l'échéance résiduelle jusqu'à leur élimination et sont, par conséquent, incluses dans ce tableau à leur valeur non amortie.

Ratio de capital de première catégorie



Le capital de première catégorie s'est établi à 21,5 milliards de dollars, en hausse de 2,6 milliards par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation découle principalement des capitaux importants générés à l'interne, du reclassement d'instruments innovateurs qui étaient auparavant inscrits dans le capital de deuxième catégorie, ainsi que de l'émission nette d'actions privilégiées décrite à la section Activités de gestion du capital ci-après. Ces résultats à la hausse ont été neutralisés en partie par les rachats d'actions ordinaires et par les pertes de change cumulatives non réalisées découlant du raffermissement du dollar canadien.

Le capital de deuxième catégorie a diminué de 1,3 milliard de dollars en 2006. Cette diminution est principalement imputable aux remboursements de débetures subordonnées décrits dans la section Activités de gestion du capital ci-après, ainsi qu'au reclassement d'instruments innovateurs dans le capital de première catégorie.

Le capital total s'est accru de 0,9 milliard de dollars, résultat qui tient au fait que la hausse des déductions prévues par les règlements a été en partie portée en déduction de l'augmentation nette du capital de première catégorie et du capital de deuxième catégorie.

Au 31 octobre 2006, notre ratio du capital de première catégorie s'établissait à 9,6 %, soit un résultat inchangé comparativement à l'exercice précédent qui tient au fait que le montant élevé de capitaux générés à l'interne, le reclassement d'instruments de capital innovateur classés auparavant dans le capital de deuxième catégorie et les émissions nettes d'actions privilégiées ont été contrebalancés par les rachats d'actions et la croissance solide du bilan. Le ratio du capital total s'est établi à 11,9 %, en baisse de 120 points de base par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des remboursements de débetures subordonnées effectués en 2006. Tout au long de l'exercice 2006, nous avons maintenu un ratio du capital de première catégorie supérieur à notre objectif annuel de plus de 8 % pour 2006.

Au 31 octobre 2006, notre coefficient actif/capital était de 19,7 fois, soit un coefficient qui demeure en deçà du maximum permis par le BSIF et qui se compare au coefficient de 17,6 fois au 31 octobre 2005.

Principales activités de gestion du capital

Tableau 41

(en millions de dollars canadiens)

	2006	2005
Dividendes		
Actions ordinaires	1 847 \$	1 512 \$
Actions privilégiées	60	42
Actions privilégiées émises	600	300
Actions privilégiées rachetées	(250)	(132)
Ventes nettes d'actions de trésorerie – actions ordinaires	36	132
Rachat d'actions ordinaires – offre publique de rachat dans le cours normal des activités (1)	(844)	(226)
Rachat et remboursement par anticipation de débetures (2)	(955)	(786)
Émission de titres de fiducie (3)	–	1 200

(1) Se reporter à la note 18 des Notes complémentaires pour une analyse détaillée.

(2) Se reporter à la note 16 des Notes complémentaires pour une analyse détaillée.

(3) Se reporter à la note 17 des Notes complémentaires pour une analyse détaillée.

En 2006, nous avons entrepris plusieurs initiatives afin d'assurer la gestion efficace du capital.

Capital de première catégorie

En 2006, nous avons racheté 13,8 millions d'actions ordinaires en contrepartie de 844 millions de dollars. Une tranche de 6,6 millions de ces actions a été rachetée en contrepartie de 311 millions de dollars dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant pris fin le 31 octobre 2006, et une tranche de 7,2 millions de ces actions a été rachetée en contrepartie de 533 millions de dollars dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités ayant pris fin le 23 juin 2006. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2006, nous avons renouvelé notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités et nous avons racheté un maximum de 40 millions d'actions, soit environ 3 % de nos actions ordinaires en circulation. Cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités prendra fin le 31 octobre 2007.

Le 6 octobre 2006, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série S, émises et en circulation, d'un montant de 250 \$.

Le 20 juillet 2006, nous avons émis des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AB, d'un montant de 300 millions de dollars au prix de 25 \$ l'action.

Le 6 avril 2006, nous avons versé un dividende en actions à raison de une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. Cette opération a eu la même incidence qu'un fractionnement d'actions ordinaires à raison de deux actions pour chaque action ordinaire.

Le 4 avril 2006, nous avons émis des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série AA, d'un montant de 300 millions de dollars, au prix de 25 \$ l'action.

Après le 31 octobre 2006, nous avons effectué les opérations suivantes à l'égard du capital :

Le 1^{er} novembre 2006, nous avons émis des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série AC, d'un montant de 200 millions de dollars, au prix de 25 \$ l'action.

Le 24 novembre 2006, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série O, émises et en circulation, d'un montant de 150 millions de dollars, au prix de 25,50 \$ l'action.

Capital de deuxième catégorie

Au cours de l'exercice, nous avons acheté une tranche de 22 millions de dollars des débentures à taux variable en circulation d'un capital de 250 millions de dollars venant à échéance en 2083, et une tranche de 19 millions de dollars US des débentures à taux variable en circulation d'un capital de 300 millions de dollars US venant à échéance en 2085.

Le 24 octobre 2006, nous avons remboursé la totalité de nos débentures subordonnées à 6,75 % en circulation d'un capital de 300 millions de dollars US, venant à échéance le 24 octobre 2011, pour un montant égal à 100 % de leur capital, majoré des intérêts courus.

Le 12 septembre 2006, nous avons remboursé la totalité de nos débentures subordonnées à 6,50 % en circulation d'un capital de 350 millions de dollars, venant à échéance le 12 septembre 2011, pour un montant égal à 100 % de leur capital, majoré des intérêts courus.

À compter du troisième trimestre de 2006, nous avons inclus, dans notre capital de catégorie 2B, des débentures subordonnées de second rang d'un capital de 120 millions de dollars US émises par RBC Centura avant l'acquisition, en 2001, puisque nous avons reçu l'approbation du BSIF à cet égard. L'inclusion permanente de ces instruments dans notre capital de catégorie 2B et tous les remboursements ou rachats possibles sont assujettis à certaines conditions réglementaires.

Le 26 avril 2006, nous avons remboursé la totalité de nos débentures subordonnées à 8,20 % en circulation d'un capital de 100 millions de dollars, venant à échéance le 26 avril 2011, pour un montant égal à 100 % de leur capital, majoré des intérêts courus.

Le 13 février 2006, nous avons remboursé la totalité de nos débentures subordonnées à 5,50 % en circulation d'un capital de 125 millions de dollars, venant à échéance le 13 février 2011, pour un montant égal à 100 % de leur capital, majoré des intérêts courus.

Après le 31 octobre 2006, nous avons effectué l'opération suivante à l'égard du capital :

Le 8 novembre 2006, nous avons remboursé la totalité de nos débentures subordonnées à taux variable en circulation d'un capital de 400 millions de dollars US, venant à échéance le 8 novembre 2011, pour un montant égal à 100 % de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date du remboursement.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives en ce qui concerne le bénéfice, notre ratio de distribution désiré, ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats

pour financer les occasions d'affaires. Le ratio de distribution cible relatif aux dividendes sur actions ordinaires était de 40 % à 50 % pour l'exercice 2006. En 2006, le ratio de distribution s'est établi à 40 %, en baisse par rapport à 45 % en 2005. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 1,8 milliard de dollars, en hausse de 22 % par rapport à l'exercice précédent.

Couverture des opérations libellées en devises

L'augmentation des actifs libellés en dollars américains et les sommes déduites du capital réglementaire nous ont incités à élaborer une politique visant la couverture de notre risque de change lié à nos activités à l'étranger. Les objectifs de notre politique de couverture sont les suivants : i) protéger nos ratios de capital réglementaire consolidés contre les fluctuations des taux de change et ii) réduire la volatilité possible des résultats qui pourrait se produire à la cession de ces placements. Lorsque le dollar canadien s'apprécie ou se déprécie par rapport à d'autres devises, les pertes ou les gains sur les placements nets dans des établissements étrangers réduisent ou accroissent notre capital, ainsi que l'actif ajusté en fonction des risques et l'écart d'acquisition liés aux opérations libellées en devises. Un niveau adéquat de couverture de nos placements dans des établissements étrangers fait en sorte que les fluctuations des devises n'ont pas d'incidence importante sur nos ratios de capital réglementaire, en raison de l'effet compensatoire de la variation proportionnelle de l'actif et du capital.

Le but visé par la couverture des opérations libellées en devises est de favoriser une gestion du capital ordonnée et efficace. Cela nous permet de nous conformer aux exigences réglementaires sur une base continue et de maintenir un meilleur contrôle des ratios de capital clés et, par le fait même, de réduire le nombre d'opérations sur capitaux propres effectuées par suite des fluctuations des taux de change.

Capital économique

Le capital économique représente notre propre quantification des risques liés à nos activités commerciales. Le capital économique constitue le capital requis pour demeurer solvable et poursuivre nos activités, et ce, même dans des conditions de marché extrêmes, compte tenu de notre volonté de maintenir une cote de crédit AA. Le capital économique est attribué à chaque secteur d'exploitation en fonction du risque inhérent aux activités commerciales, et il optimise les rendements au chapitre des risques et des récompenses. Il fournit des mesures directes de comparaison du rendement telles que le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et le rendement du capital de risque, pour lesquelles une analyse détaillée est présentée à la rubrique « Principales mesures financières (hors PCGR) ». Par conséquent, le capital économique aide la haute direction à prendre des décisions en matière d'affectation des ressources, et il sert de point de référence aux fins de l'évaluation de notre goût du risque général en fonction de notre situation financière, laquelle doit tenir compte de facteurs non liés au capital économique.

Les risques cernés pour lesquels nous calculons le capital économique sont le risque de crédit, le risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), le risque opérationnel, le risque commercial, les risques liés aux immobilisations corporelles et le risque d'assurance.

- Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité d'une contrepartie à remplir ses obligations de paiement.
- Le risque de marché correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt et de change, des cours des actions et des marchandises et des écarts de taux entraînent des pertes.
- Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus internes, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes.
- Le risque commercial est le risque de pertes dues à des écarts dans les volumes, les prix et les coûts occasionnés par la concurrence, par des modifications réglementaires ainsi que par des risques liés à la réputation et aux stratégies.
- Le risque lié aux immobilisations corporelles constitue le risque que la valeur future de ces actifs soit inférieure à leur valeur comptable.
- Le risque d'assurance est le risque de perte susceptible de se produire lorsque les hypothèses actuarielles liées à la conception du produit et à l'établissement des primes diffèrent des résultats techniques réels.

Le capital économique soutient également le risque lié à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels. Se reporter à la section Gestion du risque pour une analyse plus détaillée du risque de crédit, du risque de marché, du risque opérationnel et du risque d'assurance.

Le capital économique est une mesure hors PCGR. Son calcul et son attribution nécessitent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et de jugements. Les méthodes utilisées font l'objet d'une surveillance continue afin de s'assurer que le cadre de gestion du capital économique est exhaustif et uniforme.

Capital économique

Tableau 42

(soldes moyens en millions de dollars canadiens)

	2006	2005
Risque de crédit	5 800 \$	5 100 \$
Risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation)	2 500	2 200
Risque opérationnel	2 450	2 350
Risque commercial et risque lié aux immobilisations corporelles	1 800	1 600
Risque d'assurance	200	200
Capital-risque	12 750 \$	11 450 \$
Écart d'acquisition et actifs incorporels	4 650	4 850
Capital attribué (capital économique)	17 400 \$	16 300 \$
Capital non attribué	2 500	2 300
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	19 900 \$	18 600 \$

Le capital économique attribué a augmenté de 1,1 milliard de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'accroissement du capital lié au risque de crédit et au risque de marché, neutralisé en partie par la diminution du capital lié à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels. L'accroissement du capital lié au risque de crédit tient principalement à la croissance des activités et à l'incidence de RBC Dexia IS, laquelle a été formée le 2 janvier 2006. Le capital lié au risque de marché a augmenté, principalement à l'égard de nos portefeuilles autres que de négociation. Le capital lié à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels a diminué, en raison de l'incidence du raffermissement du dollar canadien sur la valeur de conversion des actifs libellés en dollars américains, résultat qui a été partiellement atténué par l'incidence de RBC Dexia IS et d'Abacus.

Notre structure financière demeure favorable, et les niveaux actuels de capitaux propres admissibles excèdent le capital économique requis pour soutenir tous nos risques.

Capital affecté aux filiales

Une gestion structurée du capital consolidé est devenue un objectif stratégique clé, car le montant du capital affecté aux filiales pour accroître leurs activités a augmenté afin de maximiser les profits et les rendements pour les actionnaires. Par conséquent, les organismes de réglementation ont pris des mesures pour s'assurer que la société mère peut avoir accès au capital dont il est tenu compte pour mesurer le capital réglementaire, et ce, pour toutes les banques exerçant des activités à l'échelle internationale. Afin de satisfaire à ces nouvelles exigences réglementaires et de faciliter la création et l'affectation coordonnées de capitaux dans toute l'organisation, nous avons mis en place un cadre de gestion exhaustif du capital affecté aux filiales. Ce cadre établit les lignes directrices utilisées pour déterminer les investisse-

ments de capitaux dans nos filiales et pour établir des cibles minimales relativement à nos investissements totaux dans ces filiales.

Bien que chaque filiale soit responsable du calcul, de la surveillance et du maintien de capitaux propres adéquats conformément aux lois et aux règlements des territoires où elle exerce ses activités, le Groupe de gestion du capital est responsable des activités de surveillance centralisée et des activités de gestion du capital de base consolidé des diverses entités.

Événements futurs

Nous surveillons étroitement les changements apportés au cadre comptable et leur incidence éventuelle sur nos niveaux de capitalisation. Pour ce faire, nous maintenons un dialogue constant avec nos vérificateurs externes, avec d'autres institutions financières, avec l'Association des banquiers canadiens ainsi qu'avec le BSIF. Plusieurs modifications des conventions comptables, qui touchent les instruments financiers (se reporter à la description fournie à la section Conventions comptables critiques et estimations ainsi qu'à la note 1 des Notes complémentaires), et des exigences selon lesquelles les contrats pouvant être réglés en espèces ou en actions doivent être réglés en actions aux fins du calcul du résultat par action dilué, ont été effectuées ou proposées. Ces modifications pourraient avoir une incidence sur nos besoins de trésorerie et sur nos activités.

Accord de Bâle II

La mise en œuvre des exigences visant l'adéquation des fonds propres prévues par l'accord de Bâle II fera initialement l'objet d'un passage en parallèle au cours de l'exercice 2007, et la pleine conformité est prévue au début de l'exercice 2008. Nous nous préparons activement en vue de la mise en œuvre du nouveau cadre prévu par l'accord, comme il est mentionné à la section Gestion du risque.

Arrangements hors bilan

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos affaires, à diverses opérations financières qui, conformément aux PCGR, ne sont pas constatées dans notre bilan. Les opérations hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques et du capital, ainsi qu'aux fins de gestion du financement, soit pour notre propre compte, soit pour celui des clients. Ces opérations incluent des instruments financiers dérivés, les opérations avec des structures d'accueil et l'émission de garanties. Elles entraînent divers risques tels que les risques de marché, de crédit et d'illiquidité, à l'égard desquels une analyse est présentée à la section Gestion du risque.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont principalement utilisés dans le cadre d'activités de vente et de négociation, afin de permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire les risques actuels ou éventuels. Ces dérivés détenus à des fins de négociation sont intégralement inscrits dans nos bilans consolidés à leur juste valeur.

Nous utilisons aussi des dérivés afin de gérer notre exposition aux risques d'intérêt, de change et de crédit, ainsi qu'aux autres risques de marché. Nous pouvons également utiliser des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines stratégies commerciales lorsque ces opérations ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture (couvertures économiques). Ces couvertures économiques sont également inscrites dans nos bilans consolidés à leur juste valeur.

Certains dérivés utilisés pour gérer nos risques sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture (couvertures comptables). Nous avons recours à la comptabilité

de couverture afin de réduire au minimum les importantes fluctuations imprévues des résultats imputables à la variation des taux d'intérêt ou de change. Ces dérivés désignés comme instruments de couverture constituent des éléments hors bilan, car ils ne sont pas inscrits à leur juste valeur.

Les notes 1 et 7 des Notes complémentaires fournissent plus de détails sur la comptabilisation des dérivés et sur les types de dérivés. Le tableau ci-dessous illustre la juste valeur nette des dérivés par catégorie :

	2006	2005
(en millions de dollars canadiens)		
Au bilan :		
Dérivés détenus à des fins de négociation	(4 222)\$	(3 628)\$
Couvertures économiques	(498)	(452)
Hors bilan :		
Couvertures comptables	294	386
Juste valeur nette totale	(4 426)\$	(3 694)\$

Structures d'accueil

Les structures d'accueil sont habituellement créées dans un but unique et distinct. Leur durée de vie est limitée, et elles servent à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elles détiennent par rapport à l'organisation cédante. Les structures d'accueil ne sont pas des entités en exploitation, elles n'ont généralement aucun effectif et peuvent comprendre des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) telles qu'elles sont définies dans la note

d'orientation concernant la comptabilité n° 15 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable rate entities)* (NOC-15). Se reporter à la section Conventions comptables critiques et estimations ainsi qu'aux notes 1 et 6 des Notes complémentaires pour en savoir davantage sur notre politique en matière de consolidation ainsi que sur les EDDV que nous avons consolidées ou celles dans lesquelles nous détenons des droits variables importants. En vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 12 de l'ICCA, intitulée *Cessions de créances* (NOC-12), les structures d'accueil admissibles sont des entités juridiques manifestement distinctes du cédant, qui exercent des activités soumises à des limitations précises, qui détiennent des actifs précis et qui ne peuvent vendre ou céder des actifs désignés qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières.

La gestion et la surveillance de nos liens avec des structures d'accueil incombent à notre Comité de surveillance des montages financiers. Se reporter à la section Gestion du risque pour plus de détails à ce sujet.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation de créances sur cartes de crédit, de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts hypothécaires commerciaux, principalement afin de diversifier nos sources de financement et d'améliorer notre position de liquidité. Les gains et les pertes sur les opérations de titrisation sont inscrits dans les revenus autres que d'intérêt.

Créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une structure d'accueil, sur une base renouvelable. Cette entité est financée au moyen de l'émission d'effets de premier rang et subordonnés garantis par les créances sur cartes de crédit sous-jacentes. La structure d'accueil est une structure d'accueil admissible; par conséquent, en notre qualité de cédant des créances sur cartes de crédit, nous ne pouvons pas la consolider.

Nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des créances sur cartes de crédit cédées à la structure d'accueil admissible et nous administrons cette dernière. De plus, nous fournissons deux types de protection de premier niveau contre les pertes à la structure d'accueil admissible. Nos droits liés aux écarts excédentaires de ladite structure sont subordonnés à l'obligation de cette dernière envers les détenteurs de ses titres adossés à

des créances mobilières. Les écarts excédentaires représentent le revenu net d'intérêt résiduel après le paiement de toutes les autres charges au titre de la fiducie. Les excédents servent à absorber les pertes liées aux créances sur cartes de crédit avant que ces dernières n'influent sur les paiements versés aux porteurs d'effets de la structure d'accueil admissible. La valeur actualisée de cet excédent est inscrite dans nos bilans consolidés à titre de droits conservés dans les titres du compte de placement. Par ailleurs, nous consentons des prêts à la structure d'accueil admissible pour régler les charges initiales. Ces prêts sont de rang inférieur à tous les effets émis par la structure d'accueil admissible.

Prêts hypothécaires résidentiels

Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels par la création de titres adossés à des créances hypothécaires et cédonons une partie de ces titres à une structure d'accueil indépendante, sur une base renouvelable. Nous conservons des droits sur la marge excédentaire des titres vendus et nous continuons de fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires sous-jacents à ces titres. La tranche des titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons conservée est comptabilisée dans le poste Titres du compte de placement de notre bilan consolidé.

Prêts hypothécaires commerciaux

Nous titrisons des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant à une structure d'accueil sous forme de groupes de biens affectés en garantie qui satisfont à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette. La structure d'accueil finance l'achat de ces groupes de biens en émettant des certificats de rangs divers qui, lorsque des cotes de crédit leur ont été accordées, sont assortis de cotes allant de AAA à B-, et qui sont de rang inférieur lorsque aucune cote de crédit n'a été accordée. Les certificats représentent les droits en copropriété dans le groupe de biens affectés en garantie, et la structure d'accueil, qui a vendu tous les droits en copropriété liés au groupe de biens, n'assume aucun des risques liés aux groupes de biens affectés en garantie. En vertu de l'entente de mise en commun et de services conclue avec la structure d'accueil, nous demeurons le principal gestionnaire des prêts, aux termes d'un contrat conclu avec le gestionnaire cadre de la structure d'accueil.

Opérations de titrisation de nos actifs financiers

Tableau 44

(en millions de dollars canadiens)	2006	2005
Actifs titrisés en cours		
Prêts hypothécaires résidentiels	14 131 \$	9 561 \$
Créances sur cartes de crédit	3 650	3 100
Prêts hypothécaires commerciaux	1 914	1 237
Total	19 695 \$	13 898 \$
Droits conservés		
Prêts hypothécaires résidentiels :		
Titres adossés à des créances hypothécaires conservés	5 591 \$	2 654 \$
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	206	172
Créances sur cartes de crédit :		
Titres adossés à des créances mobilières acquis	1 390	596
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	26	21
Créances en vertu des contrats de prêt subordonnés	6	6
Total	7 219 \$	3 449 \$

Comparaison entre 2006 et 2005

Au cours de l'exercice, nous avons titrisé un montant de 13,6 milliards de dollars de prêts hypothécaires résidentiels. Une tranche de 6,3 milliards de dollars de ce montant a été vendue, alors que la tranche résiduelle de 7,3 milliards a été conservée et inscrite dans les titres du compte de placement. Nous avons également titrisé un montant de 0,7 milliard de dollars de prêts hypothécaires commerciaux et de 1,2 milliard de prêts sur cartes de crédit. Au cours de l'exercice, des prêts sur cartes de crédit d'un montant de 650 millions de dollars qui avaient précédemment été titrisés sont arrivés à échéance, ce qui a fait en sorte qu'ils ont été constatés de nouveau dans notre bilan consolidé. Se reporter à la note 5 des Notes complémentaires pour une analyse détaillée.

Fiducies de capital

Nous émettons des instruments innovateurs, soit les titres de fiducie de capital RBC (TruCS), par l'entremise de deux structures d'accueil, Fiducie de capital RBC et Fiducie de capital RBC II. Nous avons consolidé Fiducie de capital RBC, mais nous ne consolidons pas Fiducie de capital RBC II. Au 31 octobre 2006, nous détenions des droits résiduels de 1 million de dollars (1 million en 2005) dans Fiducie de capital RBC II, nous disposions d'un prêt à recevoir de Fiducie

de capital RBC II d'un montant de 42 millions de dollars (44 millions en 2005) et nous avons inscrit le billet de dépôt de premier rang de 900 millions de dollars (900 millions en 2005) émis à Fiducie de capital RBC II dans le passif lié aux dépôts. Dans certaines circonstances, les TruCS de Fiducie de capital RBC II seront automatiquement échangés contre des actions privilégiées de RBC. De plus, les porteurs de titres RBC TruCS de Fiducie de capital RBC II peuvent échanger leurs titres contre des actions privilégiées, comme cela est décrit à la note 17 des Notes complémentaires.

Les intérêts débiteurs sur le billet de dépôt de premier rang émis à Fiducie de capital RBC II se sont chiffrés à 52 millions de dollars (52 millions en 2005; 52 millions en 2004) pour l'exercice. Se reporter à la section Gestion du capital et à la note 17 des Notes complémentaires pour plus de détails sur les fiducies de capital et sur les modalités des TruCS émis et en circulation.

Titrisation des actifs financiers des clients

Notre principale activité à l'égard des structures d'accueil au sein du groupe des opérations de titrisation mondiales est l'administration de six programmes de papier commercial adossé à des créances mobilières offerts par des structures multicédantes (fonds multicédants), soit trois au Canada et trois aux États-Unis. Nous exerçons des activités sur le marché des fonds multicédants

parce que nos clients y accordent de la valeur, qu'elles offrent une source de revenus croissante et qu'elles génèrent un rendement intéressant de l'actif ajusté en fonction des risques. Nos clients ont principalement recours aux fonds multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts de financement par l'entremise de garanties de première qualité. Les fonds multicédants achètent divers actifs financiers aux clients et ils financent les achats en émettant du papier commercial adossé à des créances mobilières bénéficiant de cotes élevées. Ces fonds acquièrent habituellement les actifs financiers dans le cadre d'opérations de titrisation de nos clients. Dans de telles situations, les cédants des actifs financiers continuent d'assurer la gestion des actifs respectifs, et ils fournissent généralement une certaine protection de premier niveau contre les pertes liées aux actifs.

Au cours de 2006, les fonds multicédants ont également financé des actifs constituant soit des valeurs mobilières, soit des instruments analogues à des valeurs mobilières, tels que des titres liés à la valeur du crédit. La qualité du crédit liée à ces opérations est très élevée; dans bien des cas, elle se situe dans la fourchette supérieure des catégories établies par les agences de notation qui attribuent des cotes à ces types de valeurs mobilières ou d'instruments analogues. Dans de telles situations, le fonds multicédant est dans bien des cas l'un des nombreux investisseurs dans les valeurs mobilières ou les instruments analogues.

Le papier commercial qu'émet chaque fonds multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le fonds multicédant. Le papier commercial du fonds multicédant ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de liquidité ou des facilités de rehaussement de crédit, ni à l'égard des autres fonds multicédants que nous administrons.

Nous n'avons aucune participation ni aucun droit conservé dans ces fonds multicédants. Nous fournissons certains services tels que ceux liés à la structuration des opérations et à l'administration, conformément aux ententes du fonds multicédant, à l'égard desquels nous touchons des commissions. Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidité et des rehaussements de crédit partiels aux fonds multicédants. Nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs que détiennent les fonds multicédants. Les commissions touchées à l'égard de ces services, qui sont constatées à titre de revenus autres que d'intérêt, se sont chiffrées à 60 millions de dollars pour l'exercice (58 millions en 2005; 70 millions en 2004).

À la clôture des exercices terminés les 31 octobre, le total des engagements et des montants en cours au titre des facilités de liquidité et des rehaussements de crédit fournis aux fonds multicédants, qui font également l'objet d'une analyse à la section Garanties, s'établissait comme suit :

Facilités de liquidité et de crédit		Tableau 45		
	2006		2005	
(en millions de dollars canadiens)	Engagées (1)	En cours	Engagées (1)	En cours
Facilités de liquidité	34 880 \$	-\$	29 442 \$	-\$
Facilités de crédit	3 404	-	2 832	-

(1) Notre risque de perte maximal en vertu de ces facilités s'établissait à 35,1 milliards de dollars en 2006 et à 29,4 milliards en 2005. L'augmentation des facilités de liquidité est imputable à l'accroissement des activités des fonds multicédants au cours de l'exercice.

Nous avons restructuré tous nos fonds multicédants en 2004. Dans le cadre de la restructuration, un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) a accepté d'absorber les pertes sur créances (jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal) qui pourraient survenir à l'égard des actifs des fonds multicédants (la position de perte de premier niveau des fonds multicédants) avant nous et les détenteurs de titres de créance des fonds multicédants. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des fonds multicédants, chacun des fonds multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. En outre, chaque fonds multicédant a octroyé à l'investisseur assumant les pertes prévues des droits de vote importants, y compris le droit d'approuver toute opération avant que le fonds multicédant n'effectue un achat et qu'il ne finance l'opération. Par suite de la restructuration, nous ne consolidons pas les fonds multicédants. En raison de l'augmentation des activités au cours de l'exercice, les actifs financiers des six fonds multicédants totalisaient 24,8 milliards de dollars au 31 octobre 2006 (20,2 milliards en 2005). Le montant maximal des actifs que les fonds multicédants pourraient être tenus d'acheter en vertu des engagements d'achat en cours se chiffrait à 34,3 milliards de dollars (29,3 milliards en 2005) au 31 octobre 2006.

Création de produits de placement de crédit

Nous offrons des structures d'accueil généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de créer des produits

de crédit faits sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs ayant des exigences précises. Dans le cadre de ce processus, nous pouvons transférer nos actifs à ces structures d'accueil, mais nous sommes dans l'obligation de racheter ces actifs ultérieurement; nous pouvons aussi conclure des contrats sur dérivés avec ces structures d'accueil afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. En notre qualité de contrepartiste, nous assumons en outre le risque de crédit connexe de contrepartie de la structure d'accueil.

Ces structures d'accueil émettent souvent des effets, à l'égard desquels des agences de notation externes peuvent attribuer des cotes. Par ailleurs, ces effets peuvent être cotés en Bourse et ils sont généralement négociés au moyen de systèmes de compensation d'obligations reconnus. Bien que l'on s'attende à ce que la plupart de ces effets soient vendus selon une stratégie d'achat à long terme, nous agissons dans certains cas à titre de teneur de marché. Nous ne fournissons cependant pas de garanties ni d'autres engagements connexes à ces structures d'accueil. Nous nous procurons plutôt une protection contre le risque de crédit auprès de ces structures d'accueil, au moyen de dérivés de crédit. Les investisseurs dans les effets assument en dernière analyse la responsabilité du coût relatif à tout paiement effectué par la structure d'accueil en vertu de ces dérivés de crédit. Nous consolidons les structures d'accueil à l'égard desquelles nos investissements dans les effets nous amènent à assumer la majorité des pertes prévues.

La création d'un tel produit nécessite maintes activités. Nous effectuons un certain nombre de ces activités, et des tiers indépendants ou des prestataires de services spécialisés se chargent des autres. À l'heure actuelle, pour les structures d'accueil avec lesquelles nous traitons, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus d'être le seul agent payeur et émetteur de la plupart de ces structures d'accueil. Comme c'est le cas pour tous nos dérivés détenus à des fins de négociation, les contrats sur dérivés conclus avec ces structures d'accueil sont comptabilisés à leur juste valeur dans les actifs et les passifs se rapportant aux dérivés. Au 31 octobre 2006, les actifs dans ces structures d'accueil s'établissaient à 3,8 milliards de dollars (3,3 milliards en 2005), dont une tranche de 0,7 milliard était consolidée au 31 octobre 2006 (0,7 milliard en 2005).

Gestion des actifs

Les structures d'accueil offrant des obligations garanties par des créances recueillent des capitaux en émettant des titres de créance et de participation et investissent ces capitaux dans des portefeuilles de titres de créance. Le bénéfice net ou la perte nette est partagé par les investisseurs dans les titres de participation et de créance. En 2005, nous avons vendu nos activités de gestion des obligations garanties par des créances à un tiers et, en 2006, nous avons vendu nos investissements dans la tranche « perte de premier niveau » de ces obligations. Le revenu d'intérêt au titre des investissements dans la tranche « perte de premier niveau » des obligations garanties par des créances n'a totalisé aucun montant en 2006 (9 millions de dollars en 2005; 10 millions en 2004).

Financement structuré

À l'occasion, nous investissons dans des titres de substitut de prêt et effectuons des placements en actions dans des entités hors bilan qui font partie des opérations structurées de manière à obtenir un résultat désiré, tel que la réduction de notre exposition à des actifs ou à des risques précis, l'accès indirect (à l'égard duquel les risques sont habituellement atténués) à des actifs financiers, le financement d'actifs donnés, le soutien et l'amélioration des rendements, ainsi que la satisfaction des exigences des clients. Ces opérations se traduisent normalement par un rendement supérieur ou des coûts de financement moins élevés après impôts, par rapport à ceux liés au financement de contreparties qui ne sont pas des structures d'accueil, à la détention d'une participation directe dans des actifs financiers ou à l'obtention d'un financement figurant au bilan. Elles sont structurées afin d'atténuer les risques liés aux placements directs dans les actifs financiers sous-jacents ou à l'obtention d'un financement direct, et elles peuvent être structurées d'une façon telle que notre risque de crédit ultime équivaudra à celui d'une entité autre qu'une structure d'accueil qui, dans la plupart des cas, est une autre institution financière. Ces opérations prévoient des conditions de désistement afin de réduire notre exposition aux risques découlant des modifications apportées aux lois ou aux règlements. Nous consolidons les EDDV utilisées à des fins de financement structuré à l'égard desquelles les droits que nous détenons nous amènent à assumer la majorité des pertes prévues. Au 31 octobre 2006, le total de l'actif des entités non consolidées dans lesquelles nous détenons des placements importants ou auxquelles nous avons accordé des prêts importants s'établissait à 6,9 milliards de dollars (6,5 milliards en 2005). Au 31 octobre 2006, le total des placements dans ces entités et des prêts consentis à ces entités était de 2,9 milliards de dollars (2,9 milliards en 2005), montant dont nous tenons compte dans nos bilans consolidés.

Fonds de placement

Nous concluons des opérations sur dérivés avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement contre des honoraires afin d'offrir aux investisseurs le degré de risque qu'ils souhaitent, et nous couvrons notre risque lié à ces dérivés en investissant dans d'autres fonds. Nous consolidons les fonds de placement lorsque notre participation dans le dérivé ou notre investissement dans d'autres fonds nous amènent à assumer la majorité des pertes prévues. Au 31 octobre 2006, le total de l'actif des fonds que nous n'avons pas consolidés et dans lesquels nous détenons des droits importants s'établissait à 3,6 milliards de dollars (6,7 milliards en 2005), et notre exposition totale à ces fonds s'élevait à 319 millions (908 millions en 2005). Le total de l'actif des fonds dans lesquels nous détenons des droits importants a diminué puisque nous avons vendu une partie de nos placements dans ces fonds.

Fiducies, fonds communs de placement et organismes de placement collectif

Notre coentreprise RBC Dexia IS fournit des services d'administration fiduciaire ou de garde pour un certain nombre de fiducies personnelles ou institutionnelles et doit, aux termes de sa responsabilité fiduciaire, agir au mieux des intérêts des bénéficiaires des fiducies. RBC Dexia IS touche des commissions au titre de ces services. Une tranche de 50 % de ces commissions, qui représente notre quote-part de notre participation dans RBC Dexia IS, est incluse dans nos revenus.

Nous gérons les actifs des fonds communs de placement et des organismes de placement collectif et nous touchons des commissions fondées sur les taux du marché pour ces fonds et ces organismes, mais nous ne garantissons aucunement aux investisseurs le capital ni les rendements de ces fonds et de ces organismes.

Garanties

Nous concluons des ententes de garanties qui répondent à la définition de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 de l'ICCA, intitulée

Informations à fournir sur les garanties (NOC 14), en contrepartie de frais inscrits à titre de revenus autres que d'intérêt. Les principaux types de garanties que nous offrons à des tiers sont des dérivés de crédit, des ventes d'options de vente, des garanties pour prêt de titres, des facilités de garantie de liquidité, des lettres de garantie financière, des garanties de bonne fin, des produits à valeur stable, des rehaussements de crédit, des prêts hypothécaires vendus avec recours et certaines ententes d'indemnisation.

Au 31 octobre 2006, le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à ces garanties se chiffrait à 125 milliards de dollars (121 milliards en 2005). En outre, au 31 octobre 2006, les garanties pour prêt de titres de RBC Dexia IS totalisaient 45,6 milliards de dollars (néant en 2005). Le risque auquel nous sommes exposés correspond à 50 % de ce montant. Le montant maximal potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximal en cas de défaut complet des parties aux garanties, sans qu'il soit tenu compte des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu des dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou reçus en gage.

La note 27 des Notes complémentaires fournit des renseignements détaillés relatifs à la nature des types de garanties mentionnés ci-dessus et à l'exposition maximale potentielle liée à ces types de garanties.

Outre les garanties, nous fournissons aussi des engagements commerciaux à nos clients dans le but de les aider à combler leurs besoins en financement. Au nom de nos clients, nous concluons des lettres de crédit documentaire permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi et qui sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent. Nous concluons des engagements de crédit qui représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit. Nous avons également des montants non engagés, à l'égard desquels nous nous réservons le droit de consentir du crédit à un emprunteur. Le tableau ci-après présente un sommaire détaillé de nos engagements commerciaux hors bilan.

Engagements commerciaux (1)

Tableau 46

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Lettres de crédit documentaire	693 \$	20 \$	– \$	– \$	713 \$
Engagements de crédit et facilités de liquidité	45 171	29 736	20 279	4 190	99 376
Montants non engagés (2)	45 498	–	–	–	45 498
	91 362 \$	29 756 \$	20 279 \$	4 190 \$	145 587 \$

(1) Basé sur la durée restante jusqu'à l'échéance.

(2) Les montants non engagés représentent le crédit que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

Gestion du risque

Nos activités commerciales nous exposent à divers risques, qui touchent presque toutes les facettes de notre exploitation. Nous procédons à la gestion de ces risques afin de nous protéger contre une volatilité inacceptable des résultats, d'une manière qui étaye et facilite les occasions d'affaires. Nous nous assurons à ces fins que les risques liés à nos activités commerciales et à nos opérations se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement obtenu et les risques assumés, et qu'ils s'alignent sur notre goût du risque.

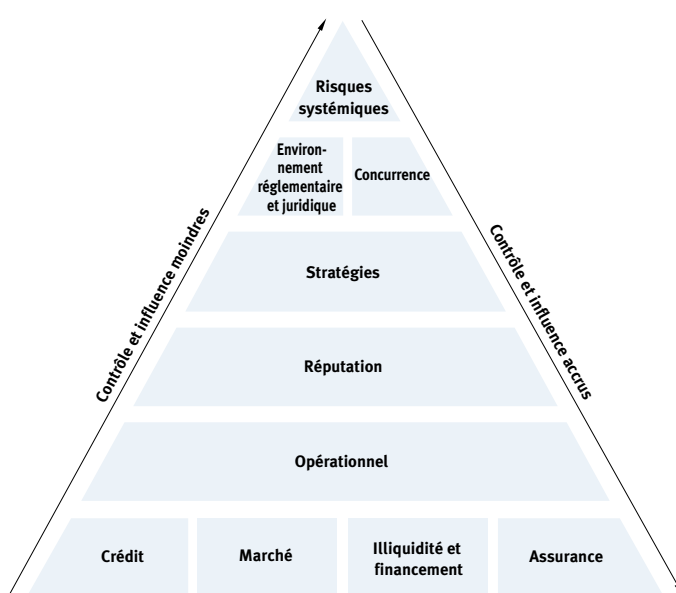
Notre processus de gestion du risque est étayé par de saines pratiques en matière de gestion des risques et par un cadre de gestion du risque efficace. La pierre angulaire de notre cadre de gestion du risque consiste en une culture de gestion du risque bien établie, qui est étayée par des politiques, procédures et plafonds rigoureux appliqués à l'échelle de l'entreprise et nécessitant la participation de nos spécialistes de la gestion du risque ainsi que des secteurs d'exploitation et des autres unités fonctionnelles. Ce partenariat vise à assurer l'alignement continu de notre goût du risque et de nos stratégies et activités commerciales.

Principes de gestion du risque

Nous appliquons les principes généraux suivants au processus d'établissement, de surveillance et de gestion des risques au sein de l'entreprise :

- La direction de chaque secteur d'exploitation est responsable de tous les risques liés aux activités de son secteur.
- Une surveillance indépendante nous permet d'obtenir une évaluation objective des risques avec lesquels nous devons composer.
- Nous optimisons l'équilibre entre les risques et le rendement en alignant notre stratégie commerciale et notre goût du risque à l'échelle de l'entreprise.
- Nous évitons de prendre des positions extrêmes, de manière à atténuer la probabilité que nos résultats soient touchés par une volatilité inacceptable.

Types de risques



Types de risques

Nous exerçons le niveau le plus élevé qui soit de contrôle direct et d'influence sur le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité et de financement, le risque d'assurance et le risque opérationnel. La gestion efficace de ces risques réduit notre exposition aux autres risques sur lesquels nous exerçons un contrôle et une influence moindres.

Le *risque de crédit* correspond au risque de perte causée par l'incapacité d'une contrepartie à remplir ses obligations de paiement.

Le *risque de marché* correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt et de change et des cours des actions et des marchandises, ainsi que les écarts de taux entraînent des pertes.

Le *risque d'illiquidité* et de financement correspond au risque qu'une institution ne soit pas en mesure de générer en temps opportun et de façon efficace une trésorerie ou des équivalents de trésorerie suffisants pour satisfaire à ses engagements.

Le *risque d'assurance* est le risque de perte susceptible de se produire lorsque les hypothèses actuarielles liées à la conception du produit et à l'établissement des primes diffèrent des résultats techniques réels.

Le *risque opérationnel* correspond au risque de subir une perte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes.

Le *risque lié à la réputation* correspond au risque qu'une activité entreprise par une entreprise ou par un de ses représentants ne nuise à son image au sein de la collectivité ou ne réduise la confiance que le public lui témoigne, entraînant par le fait même une perte d'activités, des poursuites ou une surveillance accrue de la part des organismes de réglementation.

Le *risque stratégique* correspond au risque que nous ou l'un de nos secteurs d'activité effectuions des choix stratégiques inappropriés ou soyons incapables de procéder à la mise en œuvre fructueuse de stratégies données ou de plans et décisions connexes.

Le *risque lié à l'environnement réglementaire et juridique* correspond au risque que des facteurs défavorables influent sur les activités commerciales, les résultats ou le capital, les relations avec les organismes de réglementation ou la réputation, par suite d'un manquement à la réglementation, aux lois, aux codes d'activité économique, aux attentes des organismes de réglementation ou aux normes déontologiques.

Le *risque de concurrence* correspond au risque lié à notre incapacité d'établir ou de maintenir un avantage concurrentiel durable dans un ou plusieurs marchés donnés.

Le *risque systémique* correspond au risque que le système financier dans son ensemble ne résiste pas aux effets d'une crise résultant de circonstances exceptionnelles d'ordre économique, politique, social ou financier, ce qui pourrait entraîner des pertes financières ou autres, ou nuire à notre réputation.

Le *risque environnemental* correspond au risque que l'incidence de problèmes environnementaux n'entraîne une perte sur le plan financier ou opérationnel ou porte atteinte à notre réputation. Le risque environnemental est dans bien des cas intégré à d'autres risques tels que le risque de crédit et le risque opérationnel.

Gouvernance

Le tableau suivant illustre la structure générale de gouvernance du risque de RBC.

Le Conseil et ses comités

Conseil d'administration

Comité des politiques en matière de risque et de révision

Comité de vérification

Principaux comités de gestion du risque

Comité de la politique de prêt

Comité de la gouvernance d'entreprise – États-Unis

Comité de surveillance des montages financiers

Comité d'examen de la politique

Comité de déontologie et de conformité à la réglementation

Comité actif-passif

Principaux groupes de gestion du risque

Gestion des risques du Groupe et Trésorerie générale

Secteurs d'exploitation et groupes de soutien

Secteurs d'exploitation

Technologie et exploitation mondiales

Fonctions générales

Les responsabilités des diverses parties prenantes qui participent à notre gestion du risque sont les suivantes :

Le Conseil et ses comités

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration fournit des services de supervision et s'acquitte de son mandat de gestion du risque par l'entremise du Comité des politiques en matière de risque et de révision et du Comité de vérification.

Comité des politiques en matière de risque et de révision

Ce comité a pour but de s'assurer que nous avons mis en œuvre des politiques, des processus et des contrôles visant à gérer les risques importants avec lesquels nous devons composer et que nous nous conformons à la *Loi sur les banques* (Canada) et aux autres lois et règlements pertinents. Les principales responsabilités du comité sont les suivantes : i) façonner et influencer notre culture à l'égard du risque; ii) déterminer les risques; iii) établir la structure organisationnelle appropriée de la Gestion des risques du Groupe; iv) examiner et approuver les politiques et les limites importantes à l'égard du contrôle des risques; v) examiner et surveiller les risques principaux que nous assumons ou avec lesquels nous devons composer, et fournir des lignes de conduite, le cas échéant; vi) s'assurer que les ressources dont nous disposons aux fins de la gestion du risque sont suffisantes et appropriées.

Comité de vérification

Les tâches suivantes font partie du mandat du comité : i) effectuer un suivi à l'égard de l'intégrité des états financiers; ii) s'assurer que des politiques efficaces ont été mises en œuvre au chapitre de la gestion des liquidités et du financement et de la gestion du capital et iii) obtenir l'assurance raisonnable que les politiques applicables sont respectées. Ce comité examine le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles internes et étudie régulièrement les risques liés à la réglementation et les risques juridiques ainsi que les

questions liées aux litiges qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers. Le Comité de vérification, en collaboration avec le Comité des politiques en matière de risque et de révision, examine régulièrement les risques importants avec lesquels nous devons composer, et les questions de conformité aux règlements.

Principaux comités de gestion du risque

Comité de la politique de prêt

Le Comité de la politique de prêt exécute le rôle de supervision de la direction lié à la gestion du risque. Il a pour but de s'assurer que les pouvoirs, les ressources, les responsabilités et les processus de communication de l'information appropriés sont en place, à l'appui d'un programme de gestion du risque efficace. Le Comité de la politique de prêt est présidé par le président et chef de la direction et il se compose d'autres membres de la haute direction, du chef de la gestion des risques et du chef des finances. Ce comité est également responsable de s'assurer i) que notre profil de risque global est conforme à nos objectifs stratégiques; ii) qu'un processus continu de gestion des risques approprié et efficace a été mis en œuvre pour cerner, évaluer et gérer tous nos risques. Ce comité recommande au Comité des politiques en matière de risque et de révision, à des fins d'approbation, les limites de risque et les contrôles du risque, y compris les plafonds de risque concernant les risques de crédit, de marché et d'assurance. Il recommande également le cadre de gestion des liquidités et du financement ainsi que le plan d'urgence relatif aux liquidités au Comité de vérification, à des fins d'approbation.

Nous avons également formé cinq principaux comités de gestion du risque qui relèvent du Comité de la politique de prêt et ont pour but d'assurer le maintien de processus de gouvernance et de conformité adéquats. La structure et les mandats de ces comités font l'objet d'examen réguliers afin d'assurer leur alignement continu sur les rôles et responsabilités organisationnels et, le cas échéant, sur les faits nouveaux d'ordre réglementaire. Les responsabilités de chacun de ces comités sont les suivantes :

Le *Comité de la gouvernance d'entreprise – États-Unis* supervise et surveille les questions de gouvernance touchant nos activités aux États-Unis, y compris tous les risques importants, et il assure la communication d'informations à ce sujet.

Le *Comité de surveillance des montages financiers* supervise les risques en procédant à l'examen des montages financiers et des prêts complexes, afin de s'assurer que tous les risques liés à la réputation, risques liés à l'environnement réglementaire et juridique, risques comptables ou risques fiscaux qui pourraient s'avérer importants sont cernés et qu'ils sont gérés de façon efficace ou atténués.

Le *Comité d'examen de la politique* est responsable de l'approbation i) de notre cadre et de notre politique en matière de gestion du risque; ii) de nos politiques de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise liées à l'établissement, à l'approbation et à l'évaluation des risques, aux contrôles et limites liés aux risques ainsi qu'à la communication des risques; iii) des initiatives, produits et services nouveaux ou modifiés entraînant des risques importants; iv) des démarches et méthodes d'évaluation des risques.

Le *Comité de déontologie et de conformité à la réglementation* soutient directement notre processus de gestion des risques liés à l'environnement réglementaire, à la conformité et à la réputation, et il approuve à cet effet notre programme en matière de déontologie et de conformité à la réglementation, qui comprend notre Code de déontologie et le Cadre réglementaire de gestion générale de la conformité, ainsi que des politiques et des procédures précises concernant des domaines tels que la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités antiterroristes, la protection des renseignements personnels et des informations en notre possession, les conflits d'intérêts et les opérations d'initiés. Il agit à titre de centre de coordination de la haute direction aux fins de la mise en œuvre de mesures visant les nouveaux risques liés à l'environnement réglementaire et à la conformité, qui évoluent constamment. Il signale au Comité de la politique de prêt et au Conseil d'administration les principaux problèmes touchant la conformité et la réglementation, et il prend les mesures correctrices appropriées.

En vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, le Comité actif-passif examine, recommande et approuve les cadres stratégiques généraux touchant la gestion du capital et du capital réglementaire, le risque de taux lié aux activités autres que de négociation bancaires traditionnelles, les prix de cession interne des fonds, les liquidités et le financement, ainsi que la gouvernance des filiales. De plus, le comité exerce une fonction de surveillance régulière et fournit une orientation stratégique à la lumière des rendements prévus et de l'incidence des contextes concurrentiel et réglementaire.

Principaux groupes de gestion du risque

Gestion des risques du Groupe

La Gestion des risques du Groupe collabore étroitement avec nos secteurs d'exploitation afin de déterminer, d'évaluer, d'atténuer et de surveiller tous les risques avec lesquels nous devons composer. Le chef de la gestion des risques est responsable de toutes les facettes de la gestion des risques du Groupe. Le Conseil d'administration a chargé le chef de la gestion des risques et la Gestion des risques du Groupe de l'élaboration et du maintien i) d'un processus exhaustif d'établissement et d'approbation des risques; ii) de méthodes d'évaluation des risques adéquates; iii) de contrôles et de plafonds liés aux risques, de manière à assurer une diversification des risques adéquate et à optimiser le rapport risque-rendement de chaque portefeuille et de chaque opération; iv) d'un processus exhaustif de communication en temps utile, aux cadres dirigeants et au Conseil, de l'information concernant les principaux risques que l'entreprise assume ou avec lesquels elle doit composer.

Trésorerie générale

La Trésorerie générale est responsable de la gestion et de la supervision de notre position de capital, du risque de taux d'intérêt à l'échelle de l'entreprise, ainsi que du risque d'illiquidité et de financement, et de la communication d'informations à leur sujet. Elle est également responsable de la gestion du capital réglementaire, du capital économique et du capital affecté aux filiales et de la communication d'informations à leur sujet, ainsi que de la conformité aux contraintes réglementaires et internes. La Trésorerie générale a notamment pour objectif d'optimiser les rendements pour les actionnaires en réduisant au minimum le coût du capital, conformément aux contraintes dont il est fait mention ci-dessus. Elle recommande des politiques et des pouvoirs connexes au Comité actif-passif et au Comité de la politique de prêt, qui présentent ces recommandations au Comité de vérification, aux fins d'approbation.

Secteurs d'exploitation et groupes de soutien

Les secteurs d'exploitation, le groupe Technologie et exploitation mondiales et le groupe Fonctions générales sont également responsables de la gestion du risque. Leurs responsabilités sont les suivantes : i) assumer la responsabilité des risques avec lesquels ils doivent composer; ii) aligner la stratégie commerciale sur la culture de l'entreprise à l'égard du risque et sur son goût du risque; iii) cerner, contrôler et gérer les risques assumés.

Évaluation des risques

La capacité à évaluer les risques est une composante clé de notre processus de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Certaines méthodes d'évaluation s'appliquent à divers types de risques, tandis que certaines autres ne s'appliquent qu'à un seul type de risque. Bien que l'évaluation quantitative des risques soit importante, nous nous appuyons également sur des facteurs qualitatifs. Nous avons mis en œuvre des contrôles relatifs à chaque risque, au besoin, afin de nous assurer que les risques quantifiables et non quantifiables sont cernés et évalués, et que des informations à leur sujet sont communiquées.

Dans la plupart des cas, nous sommes en mesure de procéder à une évaluation quantifiable des pertes prévues et des pertes imprévues, et de procéder à des scénarios de stress. Ces modèles et ces techniques d'évaluation font continuellement l'objet d'évaluations indépendantes, afin de déterminer leur pertinence et leur fiabilité. La mise en œuvre de l'accord de Bâle II accroîtra notre capacité à évaluer les risques. Dans le cas des types de risques difficiles à quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'évaluer le niveau de risque général et de nous assurer qu'il s'aligne sur notre tolérance pour le risque.

Pertes prévues

Les pertes prévues représentent les pertes auxquelles la conduite des affaires est susceptible de donner lieu selon les prévisions statistiques. Ces pertes se composent dans une grande mesure de pertes sur créances et de pertes liées à la fraude découlant des activités de prêts.

Pertes imprévues

Les pertes imprévues représentent une estimation statistique de l'excédent des pertes réelles sur les pertes prévues pour un horizon donné, évalué en fonction d'un niveau de confiance précis. Nous utilisons, à l'échelle de l'entreprise, le capital économique pour quantifier les pertes imprévues liées à nos activités commerciales. Le capital économique est calculé et attribué aux activités commerciales en fonction des diverses catégories de risque, ce qui permet l'application d'une mesure commune et quantifiable, de manière à s'assurer que les rendements à l'échelle de l'entreprise correspondent aux risques connexes. Cette démarche constitue une meilleure pratique, car elle permet d'évaluer les risques en fonction des réalités économiques plutôt que selon des règles réglementaires ou comptables. Le recours au capital économique à titre de mesure du risque nous permet d'évaluer la performance des opérations et des portefeuilles sur une base plus comparable ajustée en fonction des risques. Le capital économique fait partie intégrante de notre culture de gestion, et il fournit des mesures de comparaison du rendement ajustées en fonction des risques telles que le rendement des capitaux propres et le rendement du capital de risque.

Scénarios de stress

Les évaluations des facteurs de stress nous aident à déterminer l'incidence des mouvements extrêmes que le marché pourrait subir. Les scénarios de stress se fondent, d'une façon prudente, sur des événements peu susceptibles de se produire qui pourraient avoir une incidence défavorable sur le marché, ainsi que sur des faits nouveaux touchant l'économie en général. Les évaluations des facteurs de stress nous permettent d'évaluer le niveau des risques avec lesquels nous pourrions devoir composer dans des conditions extrêmes. Elles visent à alerter les cadres dirigeants de notre exposition à des événements politiques et économiques ou à d'autres événements perturbateurs possibles, de manière qu'ils puissent évaluer l'adéquation générale de nos fonds propres et prendre les mesures qui s'imposent.

Validation des modèles

Afin d'assurer la solidité de nos techniques d'évaluation, des spécialistes du risque n'ayant aucun lien avec les personnes responsables de l'élaboration et de l'application des modèles et des hypothèses procèdent à un processus de validation.

Contrôle du risque

Nous avons recours à un processus exhaustif de contrôle du risque à l'appui de notre démarche de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Ce processus comprend l'élaboration et la communication de politiques, la mise en œuvre de processus officiels d'examen et d'approbation des risques, ainsi que l'établissement des pouvoirs délégués et des limites de risque fixées. La mise en œuvre de contrôles du risque solides nous permet d'optimiser le rapport risque rendement de chaque portefeuille et de chaque opération.

Politiques

Notre cadre de gestion du risque donne un aperçu des rôles et responsabilités de la Gestion des risques du Groupe, des secteurs d'exploitation et des groupes de soutien, aux fins de l'élaboration, de l'approbation, du maintien et de la communication efficaces de politiques de gestion du risque à l'échelle

de l'entreprise et de politiques de gestion des risques liés aux activités. Ce cadre de gestion est étayé par les matrices illustrant les pouvoirs d'approbation, lesquelles précisent les parties autorisées à approuver les politiques, les procédures, les normes et les lignes directrices.

Les politiques de gestion du risque qui portent sur l'établissement, l'évaluation, la gestion et la communication des risques sont élaborées par la Gestion des risques du Groupe, et elles constituent des exigences minimales auxquelles les secteurs d'exploitation, le groupe Technologie et exploitation mondiales et le groupe Fonctions générales doivent se conformer. Ces politiques servent à communiquer notre goût du risque, ainsi que les limites et les paramètres en fonction desquels nos secteurs d'exploitation et nos employés peuvent exercer leurs activités. Les secteurs d'exploitation ont également recours à des politiques et à des procédures précises pour gérer leurs risques respectifs. Toutes les politiques de gestion du risque font l'objet d'un processus d'approbation rigoureux qui, selon le type et l'importance de la politique, fait appel au Comité d'examen de la politique, au Comité de déontologie et de conformité à la réglementation, au Comité de la politique de prêt ou au Comité des politiques en matière de risque et de révision.

Examen et approbation

Le processus d'examen et d'approbation des risques est élaboré par la Gestion des risques du Groupe, en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque visé. En règle générale, dans le cadre du processus, une personne, un groupe ou un comité indépendants procède à l'examen officiel des risques et approuve ceux-ci. Les responsabilités au chapitre de l'approbation sont régies par les pouvoirs délégués.

Les exigences en matière d'examen et de surveillance des risques sont énoncées dans diverses politiques et procédures de l'entreprise, notamment les suivantes : les Principes de crédit, les Règlements et directives, les Principes et règlements de gestion des risques de marché, la Politique sur le risque opérationnel s'inscrivant dans le cadre du Modèle de gestion du risque opérationnel, et les politiques en matière de conformité s'inscrivant dans le Cadre réglementaire de gestion générale de la conformité.

Le processus d'examen et d'approbation des nouveaux produits et services constitue l'une des principales responsabilités de la Gestion des risques du Groupe, et des exigences s'appliquant à toute l'entreprise sont énoncées dans la Politique et les procédures pour l'approbation de produits et services nouveaux ou modifiés. Nous avons élaboré cette politique afin de nous assurer que nos produits et services font l'objet d'un processus d'examen et d'approbation exhaustif et rigoureux, qui vise à tenir compte de tous les risques connexes, tout en facilitant les occasions d'affaires.

Pouvoirs et limites

Par l'entremise du Comité des politiques en matière de risque et de révision, le Conseil d'administration délègue les pouvoirs liés au risque de crédit, au risque de marché et au risque d'assurance au président et chef de la direction, au chef de l'exploitation et au chef de la gestion des risques. En vertu des pouvoirs qui leur sont délégués, ces dirigeants peuvent établir des niveaux de tolérance à l'égard des risques, approuver des limites d'exposition aux risques pour chaque secteur géographique (pays et région) et chaque secteur d'activité qui s'inscrivent dans des paramètres définis, et établir des limites en matière de prise ferme et de stocks pour ce qui est des activités de négociation et des services de banque d'investissement. Le Conseil revoit et approuve ces pouvoirs annuellement.

La Gestion des risques du Groupe est responsable d'établir :

- les critères selon lesquels ces pouvoirs peuvent être délégués à d'autres personnes;
- les exigences minimales liées aux processus de documentation, de communication et de surveillance des pouvoirs délégués.

L'élaboration et le maintien d'un système rationnel d'établissement des limites de risque sont essentiels au processus général de gestion des risques mis en œuvre dans le cadre de nos activités commerciales. Les limites établies reflètent notre goût du risque dans un marché donné ainsi que les conditions du crédit et nos stratégies commerciales.

Notre politique concernant les limites de risque prévient la concentration des risques suivants :

- le risque lié à une seule entreprise (risque de crédit et risque lié aux opérations)
- le risque lié à un secteur géographique ou à un secteur d'activité
- le risque lié aux produits et aux portefeuilles
- le risque de prise ferme
- le risque de marché

Les limites établies sont appliquées de façon constante à toutes les activités ainsi qu'à tous les portefeuilles et produits et à toutes les opérations. Ces limites doivent être respectées dans le cadre de toutes les activités. Lorsque les risques liés à certaines activités excèdent les limites établies, le processus concernant les dérogations énoncé dans la politique doit être mis en œuvre.

Le Comité des politiques en matière de risque et de révision doit approuver toutes les opérations dont les limites excèdent les pouvoirs délégués à la direction.

Par l'entremise du Comité de vérification, le Conseil d'administration approuve les limites de risque visant à contrôler le risque d'illiquidité et de financement. Ces limites constituent une composante de notre cadre de gestion des liquidités, lequel est établi par la Trésorerie générale. Les limites liées au risque d'illiquidité visent à nous assurer que nous disposons de sources de liquidités fiables et efficaces pour satisfaire à nos engagements actuels et prospectifs, qu'ils soient présentés dans le bilan ou hors bilan. Le vice-président directeur, Trésorerie générale ou la personne nommée pour agir en son nom, doit approuver tous les risques d'illiquidité supérieurs aux limites énoncées dans la politique, et le chef de l'exploitation doit être avisé de la situation.

Communication de l'information

La Gestion des risques du Groupe présente à la haute direction et au Conseil d'administration, en temps utile, des rapports exhaustifs sur les principaux risques que l'entreprise a assumés ou avec lesquels elle doit composer, de manière à permettre la mise en œuvre d'un processus de gestion et de supervision adéquat. Ces rapports comprennent notamment i) toutes les dérogations importantes à la politique de prêt; ii) les risques de contrepartie importants; iii) les révisions à la baisse importantes des cotes de crédit des contreparties; iv) des informations sur l'adéquation des fonds propres.

Accord de Bâle II

L'accord de Bâle II est un nouveau dispositif d'adéquation international des fonds propres qui permettra de mieux aligner les normes de fonds propres réglementaires et les risques économiques sous-jacents. La date de mise en œuvre officielle de cet accord au Canada, qui fera suite à un « passage en parallèle » de un an avec les normes de fonds propres actuelles, est le 1^{er} novembre 2007.

L'accord de Bâle II représente un changement majeur au chapitre de la réglementation des banques, en ce sens qu'il permet à la direction de choisir l'une des diverses méthodes prescrites afin de calculer les fonds propres minimaux requis à l'appui du risque de crédit et du risque opérationnel assumés par les banques.

Risque de crédit

Le BSIF s'attend à ce que toutes les principales banques canadiennes adoptent l'approche avancée fondée sur les notations internes relativement à tous leurs portefeuilles importants, quoiqu'une certaine flexibilité sera permise en ce qui concerne l'échéancier de mise en œuvre. Cette approche, qui est la plus complexe des trois approches prescrites, nécessite un processus exhaustif et rigoureux d'autorisation de l'organisme de surveillance, de manière à s'assurer que les banques se conformeront à un ensemble complet de normes minimales. Une fois qu'elles auront obtenu leur approbation, les banques pourront évaluer le risque de crédit auquel elles sont exposées en ayant recours à des systèmes de notation internes, et elles pourront utiliser les évaluations du risque produites par ces systèmes pour calculer les fonds propres réglementaires dont elles ont besoin. En ce qui concerne les secteurs de gros et de détail, des estimations fondées sur nos données internes seront utilisées à l'égard de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et du risque auquel nous sommes exposés lorsqu'une défaillance se produit.

Nous avons mis en œuvre un processus minutieux d'application de l'approche avancée fondée sur les notations internes à tous les portefeuilles importants, et nous avons présenté au BSIF un plan de mise en œuvre progressive qui répondra à l'objectif visé.

Risque opérationnel

Le BSIF n'exige pas la conformité à un aussi grand nombre de normes aux fins du calcul des fonds propres requis pour soutenir le risque opérationnel. Les deux options possibles en vertu de l'accord de Bâle II sont l'approche standard et l'approche des mesures avancées (AMA). Nous avons décidé de mettre en œuvre les pratiques de gouvernance et de gestion du risque plus pointues, prescrites en vertu de l'approche AMA, mais nous aurons initialement recours à l'approche standard pour calculer les fonds propres à l'égard du risque opérationnel.

Nous sommes d'avis que les méthodes d'évaluation actuelles fondées sur des modèles qui sont utilisées dans l'industrie ne constituent pas un moyen crédible et solide pour calculer les fonds propres requis pour soutenir le risque opérationnel et qu'elles n'ont pas fait leurs preuves. La démarche de RBC se traduit par une gouvernance et une gestion plus saines du risque opérationnel, et elle positionne l'entreprise en prévision de l'adoption de l'approche AMA, laquelle se produira lorsque les progrès au chapitre des capacités d'évaluation nécessiteront une méthode de calcul fondée sur des modèles. Le BSIF appuie sans réserve cette stratégie, qui vise à effectuer une saine gestion du risque opérationnel tout en préparant le terrain à des capacités d'évaluation plus avancées.

Nous continuons de collaborer étroitement avec le BSIF et avec les principales autorités de contrôle du pays d'accueil afin de nous assurer que notre démarche en matière de gestion du risque opérationnel et de conformité à l'accord de Bâle II est bien comprise et conforme aux attentes des organismes de réglementation.

Bureau de gestion du programme de Bâle

Nous avons mis sur pied un bureau de gestion du programme de Bâle en 2004. Ce bureau est chargé d'orienter et de gérer les activités de mise en œuvre à l'échelle de l'entreprise, et il bénéficie de l'appui inconditionnel

de la haute direction. Le programme de Bâle est parrainé par le chef de l'exploitation et par le dirigeant principal de l'information, et il est régi par un comité de direction se composant de cadres dirigeants des unités fonctionnelles qui seront les plus touchés par la mise en œuvre, notamment la Gestion des risques du Groupe, la Trésorerie générale et la Technologie et exploitation mondiales. Nous avons affecté des ressources importantes au processus de mise en œuvre de l'accord de Bâle II, et les membres de la direction y ont accordé une grande importance. La haute direction est satisfaite des progrès accomplis au chapitre de la conformité à cet accord.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité d'une contrepartie de remplir ses obligations de paiement. Nos secteurs d'exploitation composent avec le risque de crédit lorsqu'ils accordent du crédit et procèdent à d'autres transactions avec diverses parties. Le risque de crédit est également lié à des éléments figurant au bilan ou hors bilan tels que les prêts, les acceptations, les lettres de crédit et les garanties.

Responsabilités

La supervision du risque de crédit incombe au Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration. Ce dernier approuve les pouvoirs d'approbation du risque de crédit, en fonction des recommandations du Comité, et il délègue ces pouvoirs à la haute direction. Le Comité des politiques en matière de risque et de révision doit approuver toutes les transactions comportant des risques supérieurs aux risques pour lesquels des pouvoirs d'approbation ont été délégués à la direction.

La Gestion des risques du Groupe établit les critères d'établissement, d'évaluation, de surveillance et de communication du risque de crédit. Les secteurs d'exploitation sont responsables des risques de crédit liés à leurs activités, et ils collaborent avec la Gestion des risques du Groupe afin d'assurer l'alignement adéquat de notre goût du risque et de nos stratégies commerciales.

Mesure du risque

Nous mesurons le risque de crédit régulièrement afin de nous assurer que la direction est au courant des variations de la qualité des prêts et du rendement des portefeuilles. Notre portefeuille se divise en deux secteurs, soit le secteur de gros et le secteur Consommateurs et petites entreprises, et nous utilisons des processus d'évaluation des risques propres à chacun de ces secteurs.

Secteur de gros

Les principaux paramètres utilisés aux fins de l'évaluation et de la surveillance de notre exposition à des pertes prévues et aux fins du calcul du capital économique lié au risque de crédit sont la probabilité de défaillance, la perte en cas de défaillance et le risque auquel nous sommes exposés lorsqu'une défaillance se produit. À l'aide de ces paramètres, nous pouvons évaluer et surveiller notre risque de crédit afin de nous assurer qu'il s'aligne sur les plafonds établis et sur nos niveaux de tolérance au risque.

Pour établir ces paramètres, nous nous basons sur l'expérience en matière de pertes ainsi que sur un étalonnage, et nous revoyons ces paramètres régulièrement. La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'estimation ou de l'approbation des taux liés à la probabilité de défaillance, à la perte en cas de défaillance et au risque auquel nous sommes exposés lorsqu'une défaillance se produit, de manière à assurer le caractère indépendant et uniforme du processus.

Des procédures de validation liées à ces paramètres ont été mises en œuvre, et nous y apportons constamment des améliorations afin de satisfaire aux exigences de l'accord de Bâle II. Les procédures de validation visent i) à déterminer les facteurs de différenciation des risques, ii) à élaborer des mesures qui quantifient de façon adéquate le risque et iii) à élaborer des mesures du risque qui réagissent aux variations de l'environnement macroéconomique et de l'environnement de crédit.

Probabilité de défaillance

La probabilité de défaillance sert à mesurer la probabilité qu'un cas de défaillance par un emprunteur se produise sur un horizon de un an. Afin de déterminer la probabilité de défaillance d'un emprunteur, nous attribuons une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur basée sur une échelle de 22 points. Cette cote s'aligne de façon générale sur les cotes attribuées par les agences de notation externes et elle est étayée par des méthodes élaborées par des spécialistes de la Gestion des risques du Groupe. Le processus d'évaluation qui sert à attribuer une cote d'évaluation du risque lié à l'emprunteur se fonde sur un examen détaillé des tendances au sein du secteur d'activité, de la concurrence sur le marché, de la stratégie générale de l'emprunteur, de sa solidité financière, de son accès à des fonds, ainsi

que de son processus de gestion financière. Chaque cote classe le risque de défaillance d'un emprunteur et correspond à la probabilité statistique que la défaillance de l'emprunteur se produise sur un horizon de un an.

Perte en cas de défaillance

La perte en cas de défaillance représente le montant des pertes prévues lorsque la défaillance d'une contrepartie ou d'un emprunteur se produit. Le niveau de cette perte dépend du type de sûreté, de la priorité de rang de la dette et du secteur au sein duquel la contrepartie exerce ses activités. La perte en cas de défaillance se base sur l'expérience en matière de pertes et sur un étalonnage, et elle est revue régulièrement.

Risque auquel nous sommes exposés lorsqu'une défaillance se produit
Le risque auquel nous sommes exposés lorsqu'une défaillance se produit représente le niveau d'utilisation prévu de la facilité de crédit lorsqu'une défaillance se produit. Au moment de la défaillance, il se pourrait que l'emprunteur ait utilisé le montant intégral du prêt ou qu'il ait remboursé une tranche du capital. L'estimation se fonde elle aussi sur l'expérience en matière de pertes et sur un étalonnage, et elle est revue régulièrement.

Consommateurs et petites entreprises

Dans le cas du secteur Consommateurs et petites entreprises, nous utilisons des modèles personnalisés d'évaluation du crédit par score aux fins de l'évaluation des risques.

Les modèles d'évaluation par score des demandes de prêt, qui sont utilisés à des fins de souscription, se fondent sur des méthodes statistiques établies d'analyse des caractéristiques des nouvelles demandes et du risque passé afin d'estimer le risque de crédit futur. Lors de l'élaboration des modèles, toutes les sources de données disponibles, y compris les données internes et les données fournies par les agences de notation, sont utilisées.

Nous nous servons de modèles d'évaluation du comportement par score aux fins de la gestion continue des comptes de prêts aux consommateurs et aux petites entreprises. Ces modèles se fondent sur des techniques statistiques qui tiennent compte des antécédents afin de prédire le comportement futur et qui incorporent des informations telles que les flux de trésorerie et les tendances en matière d'emprunts, ainsi que l'étendue de notre relation avec le client. Conjugués aux indicateurs de risque de sources externes, ces modèles ont constitué un indicateur principal des risques liés à nos comptes existants et ils nous ont permis de trouver d'importantes occasions d'améliorer le rapport risque-rendement.

Capital économique

Le risque de crédit constitue la principale composante du capital économique. Le capital économique, en plus de servir à quantifier la perte non prévue, permet d'établir des plafonds pour les risques à l'échelle individuelle ou à l'échelle du secteur, de manière à gérer la concentration des risques liés au secteur de gros. En ce qui concerne le secteur Consommateurs et petites entreprises, nous avons recours au capital économique pour prendre des décisions en matière de prix fondées sur les risques et pour évaluer la rentabilité, afin d'assurer un rapport risque-rendement adéquat.

Évaluations des facteurs de stress et analyses de sensibilité

Les évaluations des facteurs de stress et les analyses de sensibilité servent à déterminer l'importance des pertes possibles liées au secteur de gros et au secteur Consommateurs et petites entreprises, en fonction de divers scénarios. Aux fins des analyses de sensibilité, nous nous fondons sur différentes hypothèses afin d'examiner l'incidence sur les principaux paramètres liés aux portefeuilles. Nous utilisons également des évaluations des facteurs de stress pour évaluer la vulnérabilité du client et du portefeuille advenant le cas où des événements extrêmes possibles mais peu probables, tels que des perturbations importantes sur le marché ou le ralentissement important d'un secteur donné, se produiraient.

Contrôle du risque

Pour gérer notre risque de contrôle, nous nous conformons aux exigences prescrites dans nos politiques, nous établissons des pouvoirs d'approbation et des plafonds, et nous avons recours à un processus d'atténuation et de communication du risque.

Politiques

La Gestion des risques du Groupe élabore les processus d'examen et d'approbation des risques en se fondant sur la nature, l'importance et la complexité du risque considéré. Les exigences en matière d'examen et de surveillance des risques de crédit sont stipulées dans un certain nombre de nos politiques, notamment les suivantes :

- les pouvoirs délégués d'approbation des risques
- la Politique relative aux limites de risque
- les Politiques générales sur le risque de crédit
- les Principes de crédit ainsi que les Règlements et directives

Plafonds et limites

Les limites servent à nous assurer que notre portefeuille est bien diversifié et qu'il s'aligne sur le goût du risque approuvé par le Conseil d'administration. Nous établissons des plafonds de capital nominal et de capital économique pour les risques à l'échelle individuelle et à l'échelle du secteur d'activité. Nous gérons les risques-pays au moyen d'un ensemble de plafonds nominaux. Finalement, les plafonds liés aux produits nous permettent de nous assurer que notre exposition à l'une quelconque structure n'est pas trop élevée.

Atténuation du risque de crédit

Outre les plafonds, nous avons recours à des activités de structuration du crédit, à des dérivés de crédit et à des ventes de prêts pour gérer le risque de crédit. La structuration adéquate d'une facilité de crédit est essentielle à l'atténuation des risques liés à la transaction. Cela s'applique notamment aux garanties, aux biens donnés en garantie et aux clauses restrictives. Nous atténuons également le risque au moyen de dérivés de crédit qui servent à transférer le risque à un tiers. Nous avons mis en œuvre des procédures conçues pour nous assurer que ces couvertures sont efficaces et efficaces. Les décisions relatives aux ventes de prêts sont prises en fonction d'une évaluation des prix du marché, de notre point de vue quant au risque d'emprunt sous-jacent ainsi que de l'incidence de ces prêts sur l'ensemble de notre portefeuille.

Présentation de l'information

À chaque trimestre, la Gestion des risques du Groupe fournit à la haute direction et au Conseil d'administration des rapports sur le risque de crédit à l'échelle de l'entreprise, mettant en évidence toute variation du profil de crédit ou toute tendance négative liée à ce profil.

En ce qui concerne le secteur de gros, une analyse, qui inclut des rapports sur les variations importantes de notre exposition, des pertes prévues, du capital économique, des cotes de crédit et du classement des prêts, est fournie à la direction à des fins de supervision. Nous préparons aussi des rapports sur les dérogations aux politiques représentant un risque important, sur les risques de contrepartie importants et sur les révisions à la baisse importantes des cotes de crédit des contreparties. Nous effectuons une analyse pour chaque portefeuille et pour chaque secteur d'activité et nous préparons des rapports sur les résultats des évaluations des facteurs de stress et des analyses de sensibilité.

Un rapport mensuel portant sur le secteur Consommateurs et petites entreprises est utilisé pour évaluer et surveiller les variations de la qualité du portefeuille. Nous attribuons à chaque portefeuille l'un des indicateurs des tendances en matière de qualité suivants : en baisse, stable, en voie d'amélioration, en fonction d'indicateurs de rendement donnés. Les autres informations clés présentées dans le rapport ont trait notamment aux taux de pertes et aux cas de défaillance.

Analyse du portefeuille de crédit

2006 par rapport à 2005

Notre portefeuille de crédit est demeuré bien diversifié et a continué de connaître une croissance solide en 2006. Le total des prêts et des acceptations a augmenté de 20 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport à l'an dernier. Cette augmentation s'explique par la forte croissance de notre portefeuille des prêts à la consommation ainsi que de notre portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements, laquelle tient à la forte demande de prêts liée à la conjoncture économique généralement favorable en Amérique du Nord.

La qualité générale du crédit est demeurée élevée. La qualité du crédit des consommateurs a continué de bénéficier des conditions de crédit favorables ainsi que des solides capacités des consommateurs en ce qui a trait au service de la dette. En outre, les bénéfices élevés des sociétés et leurs bilans solides ont continué d'étayer la qualité du crédit des entreprises.

Prêts et acceptations en cours par portefeuille de crédit et par secteur géographique (1)

Tableau 47

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2006	2005	2006 par rapport à 2005	
			Augmentation (diminution)	
Prêts hypothécaires résidentiels	96 675 \$	91 043 \$	5 632 \$	6 %
Prêts aux particuliers	44 902	41 045	3 857	9
Prêts sur cartes de crédit	7 155	6 200	955	15
Prêts à la consommation	148 732 \$	138 288 \$	10 444 \$	8 %
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	70 315	60 700	9 615	16
Total des prêts et des acceptations	219 047 \$	198 988 \$	20 059 \$	10 %
Canada	188 439	173 747	14 692	8 %
États-Unis	21 499	20 058	1 441	7
À l'étranger	9 109	5 183	3 926	76
Total des prêts et des acceptations	219 047 \$	198 988 \$	20 059 \$	10 %
Total de la provision pour pertes sur prêts	(1 409)	(1 498)	89	6
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	217 638 \$	197 490 \$	20 148 \$	10 %

(1) L'information par secteur géographique est basée sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Les prêts à la consommation ont augmenté de 10 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport à il y a un an, surtout en raison de la croissance constatée au pays pour l'ensemble des catégories de prêts.

Les prêts hypothécaires résidentiels se sont accrus de 6 milliards de dollars, ou 6 %, malgré l'effet de compensation créé par le montant net de 13,6 milliards en prêts titrisés au cours de l'exercice. Cette croissance tient au solide marché de l'habitation, aux taux d'intérêt faibles quoique en hausse, à l'excellente tenue du marché du travail ainsi qu'au maintien de la confiance des consommateurs. Nos efforts au chapitre des activités de vente ont également contribué à cette croissance.

Les prêts aux particuliers se sont accrus de 4 milliards de dollars, ou 9 %, reflétant la croissance continue des marges de crédit au Canada, laquelle a été stimulée par des dépenses de consommation élevées dans un contexte caractérisé par des taux d'intérêt relativement faibles.

Les prêts sur cartes de crédit ont augmenté de 1 milliard de dollars, ou 15 %, malgré l'effet de compensation créé par le montant net de 550 millions en soldes titrisés au cours de l'exercice. Cette augmentation reflète les efforts fructueux déployés au chapitre des ventes et le maintien des dépenses de consommation.

Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ainsi que les acceptations se sont accrus de 10 milliards de dollars, ou 16 %, résultat en grande partie attribuable à la solide demande de prêts découlant des dépenses engagées par les entreprises pour les stocks, le matériel et l'outillage, ainsi que de la consolidation de notre quote-part de 50 % dans RBC Dexia IS. Tous les secteurs ont enregistré une croissance, mais les secteurs des services financiers ainsi que de l'immobilier et des services connexes ont enregistré la croissance la plus importante. Le secteur des services financiers a enregistré une hausse de 3 milliards de dollars, laquelle tient en grande partie aux activités de prêts liées à RBC Dexia IS et à l'augmentation des prêts consentis à des institutions financières aux États-Unis. Les prêts dans les secteurs connexes à l'immobilier ont augmenté de 2 milliards de dollars, surtout en raison des prêts qui ont été consentis à des promoteurs immobiliers canadiens et qui reflètent un marché de l'habitation relativement vigoureux. Se reporter au tableau 58 à la rubrique Information financière supplémentaire pour une analyse plus détaillée.

Notre portefeuille est demeuré bien diversifié, et sa composition globale n'a pas changé considérablement par rapport à l'exercice précédent. Ainsi, le portefeuille se compose à 44 % de prêts hypothécaires résidentiels, à 32 % de prêts aux entreprises et aux gouvernements, à 21 % de prêts aux particuliers, et à 3 % de prêts sur cartes de crédit.

Le portefeuille a enregistré des hausses dans tous les secteurs géographiques, en raison de la solide conjoncture économique à l'échelle mondiale. La hausse la plus importante a été enregistrée au Canada et elle touchait divers secteurs des prêts à la consommation ainsi que des prêts aux entreprises et aux gouvernements. La hausse des prêts aux États-Unis et à l'étranger est principalement attribuable à la croissance des prêts aux entreprises. Se reporter au tableau 59 à la rubrique Information financière supplémentaire pour une analyse plus détaillée.

Tendance sur cinq ans

Au cours des cinq derniers exercices, le total des prêts et des acceptations a essentiellement suivi une tendance à la hausse. Par rapport à 2002, notre portefeuille a augmenté de 43 milliards de dollars, ou 25 %, surtout en raison de la hausse de notre portefeuille de prêts à la consommation.

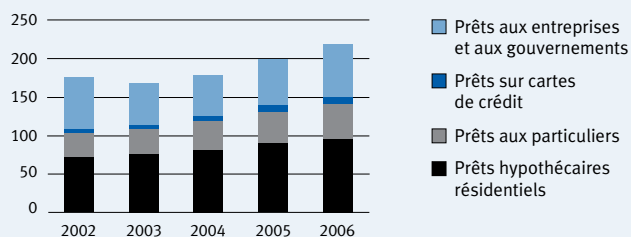
Depuis 2002, les prêts à la consommation se sont accrus de 40 milliards de dollars, ou 37 %, en raison principalement de la croissance élevée enregistrée au Canada pour toutes les catégories de prêts, nonobstant le nombre de prêts hypothécaires résidentiels et de soldes de cartes de crédit titrisés. Cette croissance est généralement attribuable à la conjoncture économique favorable et à l'importance accrue que nous avons accordée à la croissance de notre portefeuille de prêts à la consommation.

Notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements a progressé de 3 milliards de dollars, ou 4 %, depuis 2002. Les plus fortes augmentations ont été enregistrées dans les secteurs connexes à l'immobilier, des prêts aux gouvernements et de l'industrie automobile. Les prêts dans les secteurs connexes à l'immobilier aux États-Unis et au Canada ont augmenté de 5 milliards de dollars, en raison de la croissance diversifiée aux États-Unis et au Canada, stimulée par la conjoncture économique généralement favorable et le marché de l'habitation relativement solide constatés en Amérique du Nord au cours des trois derniers exercices. L'augmentation de 1 milliard de dollars des prêts aux gouvernements est attribuable aux prêts additionnels consentis à des gouvernements provinciaux au Canada et à des gouvernements municipaux aux États-Unis, lesquels résultent de l'expansion de nos activités aux États-Unis. La hausse de 1 milliard de dollars des prêts à l'industrie automobile découle en grande partie des prêts consentis à des concessionnaires d'automobiles, ainsi qu'à des agences de location et de crédit-bail automobile au pays. Les efforts que nous avons déployés pour réduire notre exposition aux secteurs sensibles au risque de crédit, lesquels efforts remontent pour la plupart à 2002, ont donné lieu à une diminution des prêts dans le secteur de la technologie et des médias et dans celui du transport et de l'environnement.

Par rapport à 2002, nous avons changé la composition du portefeuille de crédit en fonction de nos efforts visant à réduire les risques liés au portefeuille. Ainsi, les prêts à la consommation sont passés de 62 % du total des prêts et des acceptations en 2002, à 68 % en 2006, tandis que le portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements a enregistré une baisse correspondante au cours de la période. Se reporter aux tableaux 58 et 59 à la rubrique Information financière supplémentaire pour une analyse plus détaillée.

Notre portefeuille a continué de s'accroître au Canada depuis 2002, en raison de la solide demande des consommateurs de même que de la conjoncture économique favorable. Notre exposition au secteur États-Unis et International a suivi une tendance à la baisse, sauf au cours des derniers exercices, reflétant en partie la réduction stratégique de notre exposition aux secteurs sensibles au risque, la réduction des concentrations du risque liées aux sociétés individuelles ainsi que l'abandon de nos relations secondaires avec les clients. Grâce à nos ajustements stratégiques relatifs à ces facteurs, notre exposition au secteur États-Unis et International a augmenté en 2005 et en 2006, respectivement, ce qui s'explique principalement par la croissance interne ainsi que par nos initiatives d'expansion.

Total des prêts et des acceptations par portefeuille de crédit en 2006 (en milliards de dollars canadiens)



Prêts douteux bruts et provision pour pertes sur créances

Les prêts sont généralement classés à titre de prêts douteux lorsque le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré.

La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau jugé suffisant par la direction pour absorber les pertes probables des portefeuilles de prêts figurant au bilan et hors bilan. Cette provision est évaluée trimestriellement en fonction de nos évaluations des comptes problématiques, des pertes récemment subies et de l'évolution d'autres facteurs, dont la composition et la qualité du portefeuille ainsi que la conjoncture économique. La provision est augmentée de la dotation à la provision pour pertes sur créances (qui est imputée aux résultats), et réduite du montant des radiations, déduction faite des recouvrements. Pour une analyse détaillée, se reporter à la section Conventions comptables critiques et estimations ainsi qu'à la note 1 des Notes complémentaires.

Évolution du montant brut des prêts douteux

Tableau 48

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2006	2005	2006 par rapport à 2005 Augmentation (diminution)	
Montant brut des prêts douteux au début				
Prêts à la consommation	305 \$	335 \$	(30)\$	(9)%
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	469	924	(455)	(49)
	774 \$	1 259 \$	(485)\$	(39)%
Nouveaux prêts douteux				
Prêts à la consommation	746 \$	912 \$	(166)\$	(18)%
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	335	291	44	15
	1 081 \$	1 203 \$	(122)\$	(10)%
Prêts remboursés, de nouveau inscrits comme des prêts productifs				
Prêts à la consommation	(124)\$	(352)\$	228 \$	65 %
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(184)	(566)	382	67
	(308)\$	(918)\$	610 \$	66 %
Montant net des nouveaux prêts douteux				
Prêts à la consommation	622 \$	560 \$	62 \$	11 %
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	151	(275)	426	155
	773 \$	285 \$	488 \$	171 %
Prêts radiés				
Prêts à la consommation	(583)\$	(590) \$	7 \$	1 %
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(130)	(180)	50	28
	(713)\$	(770)\$	57 \$	7 %
Montant brut des prêts douteux à la fin				
Prêts à la consommation	344	305	39	13
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	490	469	21	4
	834 \$	774 \$	60 \$	8 %
Total du montant brut des prêts douteux				
Principaux ratios				
Montant brut des prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts et des acceptations	0,38 %	0,39 %	(1) p.b.	n.s.
Total des radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,25 %	0,32 %	(7) p.b.	n.s.

Évolution de la provision pour pertes sur créances

Tableau 49

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2006	2005	2006 par rapport à 2005 Augmentation (diminution)	
Provision spécifique				
Solde au début	282 \$	487 \$	(205)\$	(42)%
Dotation à la provision pour pertes sur créances	482	389	93	24
Radiations	(713)	(770)	57	7
Recouvrements	205	174	31	18
Ajustements	7	2	5	250
	263 \$	282 \$	(19)\$	(7)%
Provision spécifique pour pertes sur créances à la fin				
Provision générale				
Solde au début	1 286 \$	1 227 \$	59 \$	5 %
Dotation à la provision pour pertes sur créances	(53)	66	(119)	(180)
Ajustements	(10)	(7)	(3)	(43)
	1 223 \$	1 286 \$	(63)\$	(5)%
Provision générale pour pertes sur créances à la fin				
Provision pour pertes sur créances				
	1 486 \$	1 568 \$	(82)\$	(5)%
Provision pour pertes sur créances en pourcentage du montant brut des prêts douteux				
	178 %	203 %	n.s.	n.s.

n.s. non significatif

2006 par rapport à 2005

Montant brut des prêts douteux

Le montant brut des prêts douteux a augmenté de 60 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance du volume des prêts. En 2006, l'augmentation des prêts douteux a touché à la fois les prêts à la consommation et les prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Le montant brut des prêts à la consommation classés comme prêts douteux a augmenté de 39 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'an dernier, et l'augmentation vise aussi bien les prêts hypothécaires résidentiels que les prêts aux particuliers. Le montant brut des prêts hypothécaires résidentiels classés comme prêts douteux s'est accru de 18 millions de dollars, ou 13 %, en raison principalement de la croissance du portefeuille et de la hausse du nombre de prêts hypothécaires résidentiels classés comme prêts douteux à l'échelle canadienne. La hausse du nombre de prêts aux particuliers classés comme prêts douteux est surtout imputable aux produits de marge de crédit offerts au Canada et reflète en partie la croissance globale du portefeuille.

Le nombre de prêts aux entreprises et aux gouvernements classés comme prêts douteux a augmenté de 21 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'an dernier. Divers secteurs ont enregistré une augmentation, mais c'est le secteur des prêts aux petites et moyennes entreprises et aux gouvernements qui a affiché l'augmentation la plus élevée. Cette hausse a été neutralisée en partie par la diminution du nombre de prêts douteux enregistrée dans le secteur de l'énergie, laquelle découle principalement du règlement favorable d'un prêt consenti à un emprunteur américain et précédemment classé comme prêt douteux.

Le montant brut des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations est demeuré relativement stable, se chiffrant à 0,38 % contre 0,39 % à l'exercice précédent, car l'augmentation du montant brut des prêts douteux a été proportionnelle à la croissance globale du portefeuille. Se reporter au tableau 60 à la rubrique Information financière supplémentaire pour une analyse plus détaillée.

Provision pour pertes sur créances

Le total de la provision pour pertes sur créances a diminué de 82 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'an dernier. Cette diminution est en grande partie attribuable à la contrepassation d'une tranche de 50 millions de la provision générale en 2006, en raison de l'amélioration de la qualité de dollars du crédit de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises ainsi que d'une réduction de la provision spécifique liée aux prêts à la consommation de même qu'aux prêts aux entreprises et aux gouvernements.

La provision spécifique a diminué de 19 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution visait surtout les prêts aux particuliers au Canada et les prêts aux grandes entreprises aux États-Unis.

La provision générale a baissé de 63 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'an dernier, baisse qui découle en grande partie de la contrepassation d'une tranche de 50 millions de la provision générale, en raison de l'amélioration de la qualité du crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises, laquelle reflète le maintien de conditions de crédit favorables.

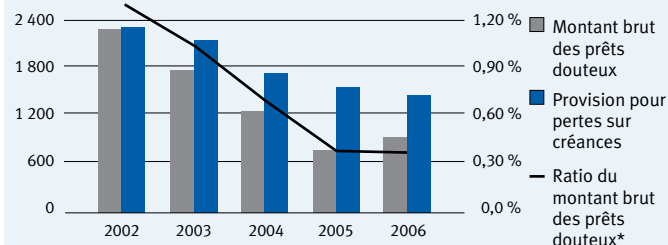
Le total de la provision pour pertes sur créances exprimé en pourcentage du montant brut des prêts douteux s'est chiffré 178 %, en baisse comparativement à 203 % il y a un an, résultat qui tient principalement à la réduction de la provision générale. Se reporter au tableau 62 à la rubrique Information financière supplémentaire pour une analyse plus détaillée.

Tendance sur cinq ans

Montant brut des prêts douteux

Au cours des cinq derniers exercices, le montant brut des prêts douteux a dans l'ensemble suivi une tendance à la baisse, reculant de 1 454 millions de dollars, ou 64 % depuis 2002, en raison principalement de la diminution du nombre de prêts aux grandes entreprises classés comme prêts douteux. Cette diminution est en grande partie attribuable au règlement favorable d'un certain nombre de prêts aux grandes entreprises qui avaient précédemment été classés comme prêts douteux entre 2001 et 2002.

Montant brut des prêts douteux et provision pour pertes sur créances (en millions de dollars canadiens)



* Ratio du montant brut des prêts douteux : montant brut des prêts douteux en pourcentage du total des prêts bruts et des acceptations.

En 2006, le montant brut des prêts à la consommation classés comme prêts douteux a baissé de 93 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à 2002, baisse qui s'explique surtout par la diminution du nombre de prêts aux particuliers classés comme prêts douteux au Canada et aux États-Unis.

En 2006, le montant brut des prêts aux entreprises et aux gouvernements classés comme prêts douteux a reculé de 1 361 millions de dollars, ou 74 %, par rapport à 2002. Ce recul a été observé dans tous les secteurs géographiques et dans la quasi-totalité des secteurs d'activité, mais le recul le plus important a été enregistré dans les secteurs de l'énergie, des produits forestiers, des transports et de l'environnement ainsi que de la technologie et des médias. Le recul reflète notre gestion proactive des comptes problèmes ainsi que l'amélioration des conditions de crédit au cours de la période.

Le montant brut des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations a baissé considérablement pour se chiffrer à 0,38 % en 2006, contre 1,30 % en 2002. Cette baisse s'explique par les facteurs susmentionnés.

Provision pour pertes sur créances

Le total de la provision pour pertes sur créances a diminué de 828 millions de dollars, ou 36 %, au cours des cinq derniers exercices, soit depuis 2002, pour s'établir à 1 486 millions en 2006. Cette diminution est principalement attribuable à une réduction de la provision spécifique par suite de la baisse du nombre de prêts aux grandes entreprises classés comme prêts douteux, en raison de l'amélioration des conditions de crédit.

La provision spécifique s'est chiffrée à 263 millions de dollars en 2006, en baisse de 631 millions, ou 71 %, par rapport à 2002. Cette baisse générale a touché l'ensemble des portefeuilles, des secteurs d'activité et des secteurs géographiques. La réduction la plus marquée de la provision spécifique a été enregistrée pour le portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, reflétant une baisse importante du nombre de prêts classés comme prêts douteux au cours de la période.

La provision générale s'est établie à 1 223 millions de dollars en 2006, soit 197 millions, ou 14 %, de moins qu'en 2002. Cette diminution s'explique par la contrepassation d'une tranche de 175 millions de dollars de la provision générale en 2004 et la contrepassation d'une tranche de 50 millions de la provision générale en 2006, surtout grâce à l'amélioration de la qualité du crédit ainsi que de la conjoncture économique.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances imputée aux résultats représente le montant qui est nécessaire pour porter la provision pour

pertes sur créances à un niveau jugé approprié par la direction, comme il est expliqué à la section Conventions comptables cruciales et estimations ainsi qu'à la note 1 des Notes complémentaires.

Dotation à la provision pour pertes sur créances par portefeuille de crédit et par secteur géographique ⁽¹⁾

Tableau 50

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2006	2005	2006 par rapport à 2005 Augmentation (diminution)	
Prêts hypothécaires résidentiels	6 \$	2 \$	4 \$	200 %
Prêts aux particuliers	306	259	47	18
Prêts sur cartes de crédit	163	194	(31)	(16)
Prêts à la consommation	475 \$	455 \$	20 \$	4 %
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	7	(66)	73	111
Total de la provision spécifique pour pertes sur prêts	482 \$	389 \$	93 \$	24 %
Canada	507 \$	435 \$	72 \$	17 %
États-Unis	(26)	(45)	19	42
À l'étranger	1	(1)	2	200
Total de la provision spécifique pour pertes sur prêts	482 \$	389 \$	93 \$	24 %
Total de la provision générale	(53)\$	66 \$	(119)\$	(180)%
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	429 \$	455 \$	(26)\$	(6)%
Provision spécifique en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,23 %	0,21 %	2 p.b.	n.s.

(1) L'information par secteur géographique est fondée sur le lieu de résidence de l'emprunteur.
n.s. non significatif

2006 par rapport à 2005

Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 26 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à il y a un an. Ce résultat reflète principalement le maintien de la qualité du crédit élevée de notre portefeuille ainsi que les conditions de crédit favorables. La dotation aux provisions spécifiques exprimée en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations s'est établie à 0,23 % en 2006, contre 0,21 % en 2005, surtout en raison de l'augmentation de la dotation aux provisions spécifiques par rapport à l'exercice précédent.

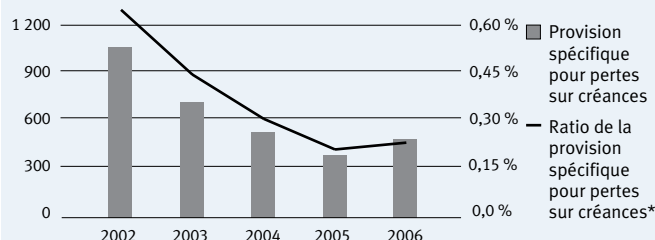
La provision spécifique pour pertes sur créances liée aux prêts à la consommation a augmenté de 20 millions de dollars, ou 4 %, comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement imputable à la hausse des provisions au titre des prêts aux particuliers au Canada, qui reflète en partie la croissance du portefeuille, laquelle a été neutralisée en partie par l'incidence favorable du niveau plus élevé de soldes de cartes de crédit titrisés.

La dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements a augmenté de 73 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation tient en grande partie au transfert d'une tranche de 52 millions de dollars des provisions spécifiques à la provision générale à l'exercice précédent, aux fins de l'harmonisation, à l'échelle de l'organisation, du traitement comptable des pertes sur créances, ainsi qu'à la diminution des recouvrements liés aux prêts aux grandes entreprises et aux exploitations agricoles, et à la hausse des provisions au titre des prêts aux petites entreprises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la baisse de la provision liée à notre portefeuille de prêts aux entreprises aux États Unis, laquelle reflète le maintien de la qualité élevée du crédit. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient une provision au titre de notre quote-part de 50 % de la provision liée à Moneris.

La provision générale a reculé de 119 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Ce recul est en grande partie attribuable à la contrepassation d'une tranche de 50 millions de dollars de la provision générale au cours de l'exercice considéré, laquelle tient à l'amélioration de notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises découlant du maintien de conditions de crédit favorables, et au transfert d'une tranche de 52 millions des provisions spécifiques à la provision générale à l'exercice précédent.

Provision spécifique pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)



* Ratio de la provision spécifique pour pertes sur créances : provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations.

Tendance sur cinq ans

Au cours des cinq derniers exercices, la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances a baissé considérablement, malgré une augmentation de 25 % du total des prêts et des acceptations. Cette baisse tient principalement à une réduction de la dotation à la provision liée à notre portefeuille de prêts aux grandes entreprises, pour lequel nous avons enregistré une dotation à la provision élevée en 2002 et des recouvrements importants en 2005 et en 2006. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse de la dotation aux provisions spécifiques liées aux prêts à la consommation au cours des derniers exercices, découlant surtout de l'importante croissance des portefeuilles de cartes de crédit et de prêts aux particuliers. La dotation à la provision spécifique exprimée en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations a reculé, se chiffrant à 0,23 % en 2006, comparativement à 0,62 % en 2002. Ce recul s'explique en grande partie par l'importante réduction de la dotation aux provisions liées aux prêts aux grandes entreprises au cours de la période. Se reporter au tableau 61 à la rubrique Information financière supplémentaire pour une analyse plus détaillée.

Le risque de marché correspond au risque que les variations des taux d'intérêt et de change ainsi que du cours des actions et des marchandises, ou que les écarts de taux, entraînent des pertes. Nos activités de négociation et nos activités de gestion de l'actif nous exposent à un risque de marché. Le niveau du risque de marché auquel nous sommes exposés varie selon la conjoncture du marché, les mouvements futurs prévus des cours et des rendements, et la composition de notre portefeuille de négociation.

Risque de marché lié aux activités de négociation

Le risque de marché lié aux activités de négociation se compose de divers risques associés aux montants en espèces et aux produits dérivés connexes négociés sur les marchés, des taux d'intérêt, les marchés du change, les marchés boursiers, les marchés du crédit et les marchés des marchandises. Les composantes du risque de marché lié aux activités de négociation sont les suivantes :

- Le risque de taux d'intérêt correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux d'intérêt sur nos résultats et sur notre valeur économique. Il se compose : i) du risque de révision du taux, lequel découle des différences dans les dates auxquelles les taux s'appliquent aux actifs, aux passifs et aux instruments hors bilan sont révisés; ii) du risque directionnel, lequel tient aux mouvements parallèles de la courbe de rendement; iii) du risque lié à la courbe de rendement, lequel découle de la variation non uniforme des taux pour diverses échéances; iv) du risque de corrélation, qui résulte de la couverture imparfaite d'un type d'instrument par un autre type d'instrument pour lequel les variations de prix ne sont pas parfaitement corrélées; v) des risques liés aux options, qui tiennent aux variations de la valeur des options intégrées découlant des variations de taux d'intérêt et de leur volatilité. La plupart des instruments financiers sont assujettis à un risque de taux d'intérêt.
- Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des variations et de la volatilité des cours du change et des métaux précieux sur nos résultats et sur notre valeur économique. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque de change à la fois sur les marchés des opérations de change au comptant, des contrats de change à terme et des dérivés.
- Le risque sur actions correspond à l'incidence défavorable possible des variations du cours de certaines actions ou de l'évolution générale de la valeur du marché boursier sur nos résultats. Nous sommes exposés au risque sur actions en raison de nos opérations d'achat et de vente d'actions à titre de contrepartiste liées à nos activités de placement, ainsi que de nos activités de négociation, qui comprennent le placement de produits dérivés sur actions adaptés, les opérations d'arbitrage et la négociation pour notre propre compte.
- Le risque lié aux cours des marchandises correspond à l'incidence défavorable possible des variations et de la volatilité des marchandises sur nos résultats et sur notre valeur économique. Les principales marchandises négociées comprennent le pétrole brut, l'huile de chauffage et le gaz naturel. En ce qui a trait à nos positions pour notre propre compte, nous sommes exposés au risque lié aux cours des marchandises à la fois sur les marchés des opérations de change au comptant, des contrats de change à terme et des dérivés.
- Le risque spécifique de crédit représente l'incidence défavorable possible que pourraient avoir, sur nos résultats et sur notre valeur économique, des changements dans le degré de solvabilité et les défaillances des émetteurs des obligations ou des instruments du marché monétaire que nous détenons, ou des dérivés de crédit sous-jacents.
- Le risque d'écart de taux représente l'incidence défavorable possible que pourraient avoir, sur nos résultats et sur notre valeur économique, des changements dans les écarts de taux liés aux instruments comportant un risque de crédit que nous détenons.

Nous exerçons des activités de négociation sur le marché hors cote et sur les marchés boursiers en ce qui a trait aux opérations au comptant, aux contrats à terme de gré à gré, aux contrats à terme standardisés et aux options. Nous procédons également à des opérations concernant des produits dérivés structurés. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités de tenue de marché, de positionnement et de vente et d'arbitrage sur les marchés des taux d'intérêt, des devises, des actions, des marchandises et du crédit. Notre groupe des opérations sur titres joue un rôle de premier plan dans la tenue de marché, l'exécution d'opérations qui répondent aux besoins financiers de nos clients et le transfert des risques de marché à l'ensemble du marché des capitaux. Nous agissons également à titre de contrepartiste et adoptons des positions de risque de marché pour notre propre compte en respectant les limites autorisées établies par le Conseil d'administration. Le portefeuille de négociation se compose de positions de trésorerie et de positions sur dérivés détenues à des fins de vente à court terme, qui visent à profiter à court terme des écarts réels ou prévus entre les cours acheteur et vendeur ou à fixer les profits tirés des activités d'arbitrage.

Responsabilités

La surveillance du risque de marché incombe au Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration approuve les pouvoirs d'approbation des plafonds liés au risque de marché en fonction des recommandations du Comité des politiques en matière de risque et de révision, et ces pouvoirs sont délégués aux cadres dirigeants.

La surveillance indépendante des activités de gestion du risque de marché lié aux activités de négociation incombe à la division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe, qui se compose d'importantes unités situées à Toronto, à Londres, à New York et à Sydney. Cette division établit les plafonds et les politiques liés au risque de marché, elle élabore les techniques quantitatives et les outils analytiques, elle étudie en détail les modèles et systèmes de négociation, elle maintient les systèmes de valeur à risque (VAR) et d'évaluation des risques entraînant un stress, et elle prépare des rapports sur les activités de négociation à l'échelle de l'entreprise. Elle est également responsable de la surveillance indépendante des activités de négociation et elle s'occupe notamment de l'établissement et de l'administration des plafonds opérationnels liés aux activités de négociation, de la conformité aux plafonds du risque de marché et du risque de crédit de contrepartie, de l'analyse des risques ainsi que de l'examen et de la surveillance des opérations non traditionnelles ou complexes.

Les secteurs d'exploitation sont responsables des risques de marché liés à leurs activités, et ils travaillent en collaboration avec la Gestion des risques du Groupe afin d'assurer l'alignement du goût du risque et des stratégies commerciales.

La division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe est chargée d'établir les exigences réglementaires et les exigences en matière de capital économique liées au risque de marché et de présenter des rapports sur ces exigences, et elle fournit aux organismes de réglementation, relativement aux documents déposés régulièrement, une assurance sur l'exactitude de l'information présentée et sur l'exécution rapide et le fonctionnement approprié des modèles statistiques, en fonction du niveau de confiance approuvé.

Mesure du risque

Nous utilisons des outils de mesure des risques tels que la VAR, les analyses de sensibilité et les évaluations des facteurs de stress. La Gestion des risques du Groupe se sert de ces mesures pour évaluer les tendances globales du risque par rapport au rendement et pour signaler les tendances ou les positions défavorables à la haute direction.

Valeur à risque (VAR)

La VAR est une technique statistique qui sert à évaluer la pire perte prévue au cours de la période, en fonction d'un intervalle de confiance de 99 %. Il se pourrait que des pertes plus importantes se produisent, mais une telle probabilité est faible. Par exemple, notre modèle de la VAR est fondé sur un intervalle de confiance de 99 %. Par conséquent, dans le cas d'un portefeuille ayant une VAR de 15 millions de dollars détenu sur une période de un jour, la probabilité qu'une perte supérieure à 15 millions se produise durant cette période est de 1 %. La VAR est évaluée sur 10 jours aux fins d'établissement des besoins de trésorerie réglementaires.

Nous évaluons la VAR pour chaque catégorie de risque important sur une base distincte. Par ailleurs, nous évaluons et surveillons l'incidence des corrélations entre les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux, des taux de change, des cours des actions et des marchandises, et nous mettons en évidence l'effet de diversification de notre portefeuille de négociation. Nous quantifions ensuite les résultats obtenus et les incluons à l'effet de diversification illustré dans le tableau de la VAR globale présenté ci-après.

Comme c'est le cas pour toute mesure du risque modélisée, certaines limitations découlent des hypothèses liées à la VAR. La VAR historique se fonde sur l'hypothèse que l'avenir sera identique au passé. Qui plus est, le recours à une VAR sur dix jours aux fins de l'évaluation des risques laisse supposer que des positions pourraient être vendues ou couvertes dans les 10 prochaines séances. La VAR est évaluée en fonction des positions à la fin de la séance.

Validation

Afin que la VAR reflète efficacement notre risque de marché, nous supervisons et améliorons constamment nos méthodes. Des contrôles *ex post* quotidiens servent à comparer les profits et pertes hypothétiques et la VAR, afin de surveiller la validité statistique de l'intervalle de confiance de 99 % lié à l'évaluation de la VAR quotidienne. Aux fins des contrôles *ex post*, nous maintenons les positions et isolons l'incidence des fluctuations réelles des taux du marché au cours de la prochaine séance sur la valeur de marché des portefeuilles. Les variations des positions intrajournalières donnent lieu à la

quasi-totalité de l'écart entre les profits et pertes établis au moyen des contrôles *ex post* théoriques et les profits et pertes réels. Les modèles de la VAR et les facteurs liés au risque de marché font l'objet d'examen indépendants périodiques, de manière à s'assurer de leur exactitude et de leur fiabilité. En 2006, nous n'avons relevé aucun cas où les résultats des contrôles *ex post* ont excédé la VAR.

Analyse de sensibilité et évaluations des facteurs de stress

Les analyses de sensibilité servent à mesurer l'incidence des mouvements mineurs des facteurs de risque individuels tels que les taux d'intérêt et les taux de change, et elles sont conçues de manière à isoler et à quantifier l'exposition aux risques sous-jacents.

La VAR est une mesure d'évaluation du risque qui est significative uniquement lorsque la conjoncture des marchés est normale. Dans le cas de conjonctures de marchés plus extrêmes, nous utilisons des évaluations des facteurs de stress pour mesurer notre exposition à des événements politiques, économiques ou d'autres événements perturbateurs possibles et elles servent à alerter la haute direction de la situation. Nous procédons actuellement à plusieurs types d'évaluations des facteurs de stress touchant des événements historiques tels que l'effondrement boursier de 1987 ainsi que des événements hypothétiques, qui représentent des événements futurs possibles plausibles, mais qui sont peu probables. Les scénarios liés à ces évaluations sont revus et modifiés le cas échéant, afin de tenir compte d'événements ou de situations hypothétiques pertinents.

Contrôle des risques

Politiques

Un cadre de référence exhaustif concernant les politiques en matière de gestion du risque régit les activités de négociation et les risques liés à ces activités, et il fournit des lignes de conduite sur la gestion des activités de

négociation, les unités fonctionnelles de suivi de marché et de conformité à la réglementation et les secteurs d'activité. Nous utilisons une gamme étendue de principes, de règles, de contrôles et de limites qui sont conformes aux meilleures pratiques de l'industrie. Notre cadre de référence pour la gestion du risque de marché est conçu de manière à assurer une diversification globale appropriée de nos risques. Les plafonds liés au risque relatif à la taille théorique, au risque à terme et au risque global qui sont fixés pour les pupitres, les portefeuilles et les secteurs d'activité font l'objet d'une surveillance.

Présentation de l'information

Les rapports sur les risques de négociation sont fournis par la division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe au chef de la gestion des risques et au comité administratif de RBC Marchés des Capitaux chaque semaine, et aux membres de la haute direction chaque jour. Les rapports à l'échelle de l'entreprise servent à contrôler la conformité aux plafonds établis aux fins de la VAR et des facteurs de stress approuvés par le Conseil d'administration, ainsi que les plafonds d'exploitation tirés de ces plafonds approuvés par le Conseil. Outre ces activités de surveillance, la division Gestion des risques de marché et de crédit commercial, Gestion des risques du Groupe approuve au préalable les chiffres en sus des plafonds et communique toute violation au chef de la gestion des risques et au comité administratif de RBC Marchés des Capitaux.

Le tableau ci-après illustre notre VAR globale par catégorie de risque important liée au total de nos activités de négociation, ainsi que l'effet de diversification de nos portefeuilles. Au cours de l'exercice, nous avons inclus nos swaps sur défaillances dans la VAR liée aux taux d'intérêt et au risque spécifique lié à la dette, à l'aide de la démarche d'évaluation de la VAR fondée sur des modèles.

VAR globale par catégorie de risque important

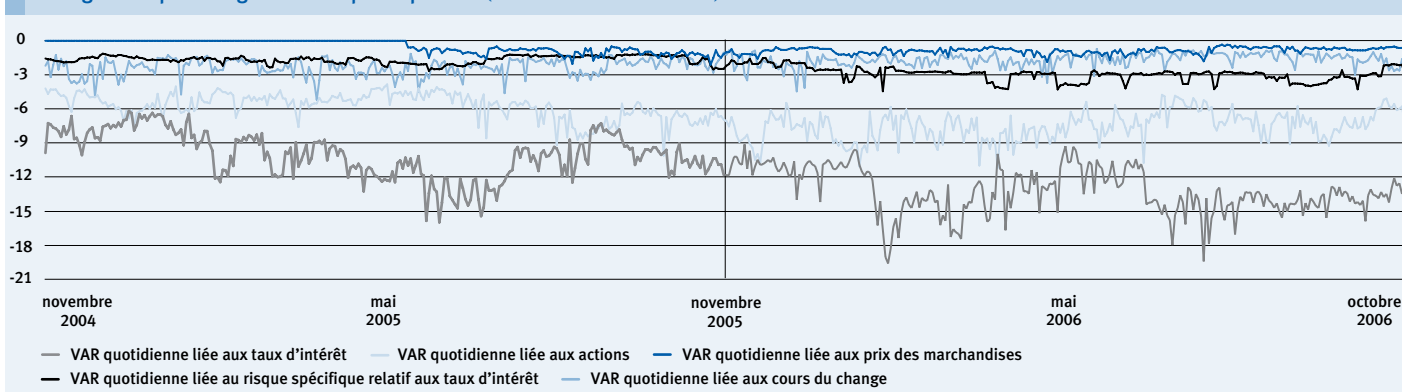
Tableau 51

(en millions de dollars canadiens)	2006				2005			
	Au 31 oct.	Pour l'exercice terminé le 31 octobre			Au 31 oct.	Pour l'exercice terminé le 31 octobre		
		Haut	Moyenne	Bas		Haut	Moyenne	Bas
Actions	7 \$	11 \$	7 \$	5 \$	7 \$	10 \$	6 \$	4 \$
Change	2	4	2	1	1	5	2	1
Marchandises (1)	1	2	1	—	1	2	1	—
Taux d'intérêt	13	20	13	9	12	16	10	6
Risque spécifique lié à la dette	3	4	3	2	2	3	2	1
Effet de diversification	(9)	n.s.	(8)	n.s.	(8)	n.s.	(9)	n.s.
VAR globale	17 \$	25 \$	18 \$	13 \$	15 \$	17 \$	12 \$	8 \$

(1) Les marchandises reflètent le risque de marché lié aux activités de négociation ayant trait aux services publics comme le pétrole brut, l'huile de chauffage et le gaz naturel. Avec prise d'effet en mai 2005, ces activités ont été intégrées dans nos modèles et présentées avec les autres activités de négociation donnant lieu à un risque de marché. Avant mai 2006, ces activités étaient assujetties à l'approche normalisée de l'imputation sur les fonds propres.

n.s. non significatif

VAR globale par catégorie de risque important (en millions de dollars canadiens)



VAR globale

Comparaison entre 2006 et 2005

La moyenne de la VAR globale pour l'exercice s'est chiffrée à 18 millions de dollars, en hausse par rapport à 12 millions à l'exercice précédent. Ce résultat tient principalement à l'augmentation de la VAR liée aux taux d'intérêt, laquelle découle de l'accroissement des activités de négociation et de la corrélation accrue entre les activités entraînant un risque de taux d'intérêt en 2006. L'effet de diversification général, qui représente l'écart entre la VAR globale et la somme des VAR individuelles par facteur de risque, s'est établi à 31 %, en baisse par rapport à 43 % à l'exercice précédent.

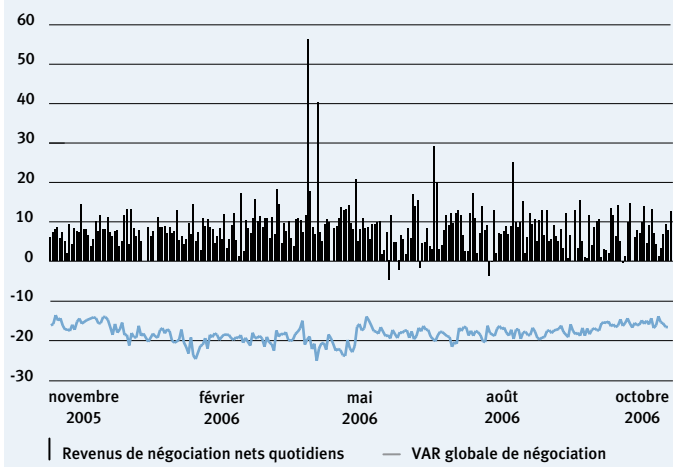
Revenus de négociation

Comparaison entre 2006 et 2005

Au cours de l'exercice, nous avons connu six séances de négociation marquées par des pertes nettes. La perte la plus importante, qui s'est élevée à 4,87 millions de dollars, n'a pas excédé la VAR globale estimative pour cette séance. L'étendue de nos activités de négociation vise à diversifier le risque de marché en fonction de toute stratégie donnée et à réduire la volatilité des revenus tirés des activités de négociation.

La faible volatilité et la croissance constante de nos revenus de négociation reflètent la diversité de nos produits et de nos secteurs géographiques.

Revenus de négociation nets quotidiens et VAR globale (1) (en millions de dollars canadiens)



(1) Revenus de négociation majorés au montant imposable équivalent, exclusion faite des revenus liés aux EDDV consolidées.

Risque de marché lié aux activités bancaires autres que de négociation (Gestion de l'actif et du passif)

Les activités bancaires traditionnelles autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et les prêts, nous exposent au risque de marché, dont le risque de taux d'intérêt qui en est la principale composante.

Notre objectif consiste à gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de négociation figurant au bilan de manière à le maintenir à un niveau ciblé. Nous modifions le profil de risque du bilan au moyen d'opérations de couverture proactives pour atteindre le niveau ciblé. Nous surveillons constamment l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt au sein de la trésorerie générale, en fonction de la valeur et du bénéfice.

Responsabilités

Bien que nos filiales et nos secteurs d'exploitation gèrent les activités quotidiennes, la Trésorerie générale est responsable de la gestion du risque de taux d'intérêt à l'échelle de l'entreprise, de la surveillance des plafonds approuvés et de la conformité aux politiques ainsi qu'aux normes en matière d'exploitation. Notre Comité actif-passif fournit des services de supervision à la Trésorerie générale. Le Comité actif-passif examine la politique élaborée par la Trésorerie générale et présente ses recommandations au Comité des politiques en matière de risque et de révision, aux fins d'approbation.

Mesure du risque

Nous recherchons constamment les meilleures pratiques en matière d'évaluation des instruments, de modélisation économétrique et de nouvelles méthodes de couverture. Pour ce faire, nous procédons notamment à une évaluation des processus traditionnels de gestion de l'actif et du passif et nous appliquons les méthodes quantitatives les plus récentes à nos processus sur une base pro forma.

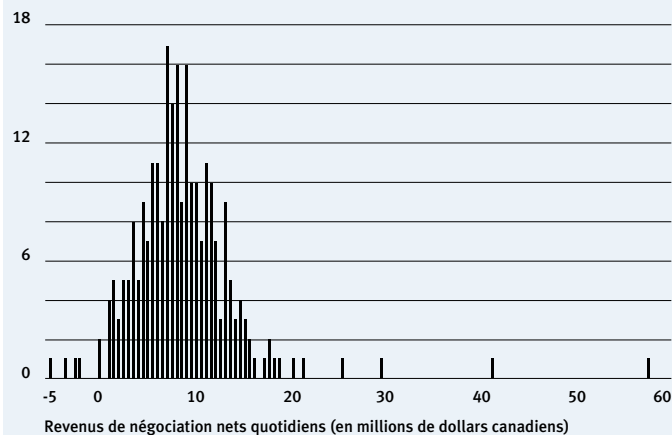
Nous mesurons notre risque sur une base quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, en adoptant la fréquence appropriée selon la taille et la complexité du portefeuille. La mesure du risque est fonction des taux relatifs aux clients ainsi que des taux sur lesquels se fonde l'établissement des prix de cession interne des fonds. Nous utilisons l'analyse du taux de référence à titre de principale mesure aux fins de la gestion des risques. Cette analyse nous fournit une évaluation de la sensibilité de la valeur économique de nos capitaux propres aux fluctuations instantanées des points individuels sur la courbe de rendement.

La valeur économique des capitaux propres correspond à la valeur actualisée nette de notre actif, de notre passif et de nos instruments hors bilan.

Prix de cession interne des fonds

Nous utilisons un mécanisme de prix de cession interne des fonds en ce qui concerne les transactions, afin de transférer le risque de taux d'intérêt à la Trésorerie générale et de déterminer la rentabilité de divers produits. Les taux utilisés pour établir les prix de cession interne des fonds sont fondés sur les taux du marché et concordent avec les principes de gestion du risque de taux d'intérêt. Nous corroborons ces taux au moyen de recherches empiriques concernant le comportement des clients, et les décisions relatives à l'établissement des prix de notre secteur de détail sont essentiellement fondées sur ces taux.

Histogramme des revenus de négociation nets quotidiens (1) (nombre de jours)



Nous nous concentrons en outre sur l'élaboration de modèles d'évaluation des produits de détail qui tiennent compte de l'incidence du comportement des consommateurs. Ces modèles d'évaluation sont habituellement fondés sur une estimation économétrique des choix exercés par les consommateurs à l'égard des options intégrées dans les produits de détail. Les principales options intégrées sont les options relatives aux engagements liés aux taux hypothécaires et les options de paiement anticipé. De plus, nous modélisons la sensibilité de la valeur des dépôts ayant une échéance indéterminée aux variations des taux d'intérêt.

Validation

Nous complétons notre évaluation en mesurant le risque de taux d'intérêt en fonction de divers scénarios de marché dynamiques et statiques. Les scénarios dynamiques simulent notre revenu d'intérêt en réponse à diverses combinaisons de facteurs commerciaux et de facteurs de marché. Les facteurs commerciaux incluent des hypothèses concernant des stratégies futures d'établissement des prix ainsi que le volume et la composition des nouvelles affaires, tandis que les facteurs de marché incluent des fluctuations présumées des taux d'intérêt ainsi que des variations dans la forme des courbes de rendement. Les scénarios statiques complètent les scénarios dynamiques et sont aussi utilisés pour évaluer les risques liés à la valeur des capitaux propres et au revenu net d'intérêt.

Dans le cadre de notre surveillance de l'efficacité de nos activités d'atténuation du risque de taux d'intérêt au sein de la Trésorerie générale, surveillance que nous exerçons en fonction de la valeur et du bénéfice, les hypothèses qui sous-tendent les modèles sont corroborées par le comportement réel des clients.

Contrôle des risques

Politiques et plafonds

Les politiques qui régissent la gestion du risque de taux d'intérêt établissent les normes de gestion et les plafonds acceptables en deçà desquels le risque lié au revenu net d'intérêt sur un horizon de 12 mois et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres doivent être maintenus. Ces plafonds sont fondés sur un mouvement parallèle immédiat et soutenu de 200 points de base sur la courbe de rendement. Le plafond relatif au risque lié au revenu net d'intérêt est égal à 6 % du revenu net d'intérêt prévu et, en ce qui concerne le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, il correspond à 12 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires prévus. Les politiques et les plafonds ayant trait au risque de taux d'intérêt font l'objet d'une révision annuelle.

Présentation d'information concernant les risques

Chaque filiale et chaque secteur d'exploitation prépare des rapports mensuels sur les activités de gestion du risque de taux d'intérêt. Chaque filiale et chaque secteur d'exploitation doivent immédiatement informer la Trésorerie générale de toute dérogation aux politiques en place et obtenir son approbation quant aux mesures correctrices.

Un rapport d'entreprise sur le risque de taux d'intérêt est examiné chaque mois par le Comité actif-passif et chaque trimestre par le Comité de risque de prêt et par le Conseil d'administration.

	2006		2005		2004	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt
(en millions de dollars canadiens)						
Avant l'incidence fiscale d'une :						
augmentation des taux de 100 p.b.	(496)\$	87 \$	(435)\$	106 \$	(412)\$	70 \$
diminution des taux de 100 p.b.	375	(153)	291	(181)	215	(150)
Avant l'incidence fiscale d'une :						
augmentation des taux de 200 p.b.	(1 044)	147	(920)	162	(882)	107
diminution des taux de 200 p.b.	658	(319)	461	(365)	405	(314)

Analyse pour 2006

Le tableau ci-dessus présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres de notre portefeuille autre que de négociation, en présupant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Ces mesures sont fondées sur des hypothèses

formulées par la haute direction et elles sont validées par des recherches empiriques. Toutes les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur nos positions de taux d'intérêt à un moment donné et elles changent continuellement en raison de nos activités commerciales et de nos activités de gestion des risques. Au cours de 2006, notre exposition au risque de taux d'intérêt s'est située dans les limites de notre objectif.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel correspond au risque de subir une perte en raison de l'inadéquation ou de l'échec des processus, des systèmes, de facteurs humains ou de faits externes. Ce risque est inhérent à toutes nos activités, y compris les pratiques et contrôles utilisés pour gérer les autres risques. Si nous ne gérons pas le risque opérationnel, cela pourrait entraîner notre incapacité à gérer d'autres risques tels que le risque de crédit, le risque de marché ou le risque de réglementation.

Notre cadre de gestion du risque opérationnel fait appel à un langage commun aux fins de l'établissement du risque opérationnel et des principes et pratiques utilisés pour gérer ce risque, qui comprennent un processus d'établissement, d'évaluation, d'atténuation et de surveillance du risque.

Conformément à ce cadre, nous examinons le risque opérationnel en fonction des causes, des événements et des répercussions. Des catégories et des définitions détaillées sont fournies dans le cadre de gestion, de manière à étayer l'établissement et l'évaluation uniformes des risques.

Responsabilités

Comme c'est le cas pour tous les risques importants, il incombe au Conseil d'administration de superviser la gestion du risque et de s'assurer que des politiques appropriées ont été mises en œuvre pour gérer le risque opérationnel. Le chef de la gestion des risques et la Gestion des risques du Groupe sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre du cadre de gestion du risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise, ainsi que de l'orientation et de l'approbation des politiques visant les risques opérationnels importants liés aux activités. Une équipe dévouée a été formée au sein de la Gestion des risques du Groupe afin d'élaborer et d'appuyer les politiques, programmes et initiatives en matière de risque opérationnel, et de surveiller les progrès accomplis aux fins de leur mise en œuvre et de leur exécution sur une base permanente. Les secteurs d'exploitation sont responsables de la gestion du risque opérationnel lié à leurs activités, conformément au cadre de gestion du risque opérationnel. Le cas échéant, la Technologie et exploitation mondiales assure la mise en œuvre de certains programmes de gestion du risque opérationnel au nom des secteurs d'exploitation.

Mesure du risque

Étant donné que le risque opérationnel est dans bien des cas implicite ou involontaire, il est difficile d'effectuer une évaluation complète et précise de ce risque. Les méthodes d'évaluation actuelles utilisées dans l'industrie ne cessent d'évoluer. Nous avons recours à plusieurs méthodes pour évaluer notre risque opérationnel.

Évaluation du risque

Au cours de 2006, nous avons évalué les risques opérationnels à l'aide de programmes mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise, lesquels nous ont permis d'évaluer les principaux risques individuels tels que le risque lié à l'information financière (loi Sarbanes-Oxley de 2002) et les risques liés à la protection des renseignements personnels, à l'impartition des services, à la fraude et au blanchiment d'argent.

Afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des programmes mis en œuvre, nous avons fusionné plusieurs de ces programmes en un programme intégré d'évaluation et de contrôle du risque opérationnel, lancé le 1^{er} novembre 2006. Ce programme intégré prévoit un processus uniforme d'établissement et d'évaluation des risques opérationnels, ainsi que des contrôles aux fins de la gestion de ces risques.

Indicateurs de risque

Les secteurs d'exploitation utilisent divers indicateurs de risque pour gérer leurs activités quotidiennes, et la Gestion des risques du Groupe a recours à des indicateurs de risque pour surveiller le risque opérationnel à l'échelle de l'entreprise. Ces indicateurs fournissent des informations sur les variations possibles de notre exposition au risque opérationnel et ils facilitent la gestion proactive de ce risque.

Collecte et analyse d'informations sur les pertes

Nous avons mis en place des normes exhaustives, en vertu desquelles les événements entraînant un risque opérationnel doivent être cernés et intégrés dans la base de données sur les pertes à l'échelle de l'entreprise lorsqu'ils se produisent. Les informations qui doivent être recueillies comprennent le montant des pertes, les sommes recouvrées, les dates pertinentes, les causes fondamentales des pertes et les inducteurs de risque qui touchent les pertes. La collecte d'informations internes sur les pertes opérationnelles nous aide à comprendre l'origine des risques avec lesquels nous devons composer, elle nous fournit des informations sur notre expérience en matière de pertes d'ordre opérationnel et elle nous permet d'établir une base sur laquelle se fonde l'évaluation de notre exposition au risque opérationnel et des capitaux requis pour soutenir ce risque.

Analyse des pertes dans l'industrie

Nous examinons et analysons les informations publiques sur les pertes d'ordre opérationnel que les autres institutions financières ont subies. Cela nous donne une meilleure connaissance de l'importance et de la nature des risques auxquels nous pourrions être exposés, et nous pouvons ainsi surveiller les faits nouveaux et les tendances qui touchent le secteur financier dans son ensemble.

Contrôle du risque

Plusieurs groupes à l'échelle de l'entreprise exercent, conformément au cadre de gestion du risque opérationnel, des activités concernant l'efficacité des contrôles, la gestion des risques opérationnels et le transfert des risques, et ces activités complètent l'infrastructure, les contrôles, les systèmes et les ressources humaines en place au sein de l'organisation. Ces groupes incluent i) la gestion des fraudes, qui s'occupe des activités de prévention, de recherche et d'intervention, tant en ce qui concerne les fraudes internes que les fraudes externes; ii) le groupe de la conformité à la réglementation, qui se concentre sur nos demandes en matière de réglementation et adopte une démarche coordonnée et efficace pour répondre à ces demandes; iii) le groupe de maintien des opérations, qui coordonne la planification, la préparation et la réalisation des mesures mises en œuvre pour composer avec toute interruption des activités ou toute crise susceptible d'influer sur notre capacité à fournir, en temps opportun, des services de qualité à nos clients; iv) le service central des assurances, par l'intermédiaire duquel nous transférons une partie de notre exposition au risque opérationnel en souscrivant de l'assurance, dont la nature et le montant sont établis à l'échelle de l'entreprise; v) le groupe de vérification interne, qui fournit une évaluation indépendante des pratiques, des contrôles internes et des processus de gouvernance liés à la gestion du risque.

Atténuation du risque

Le service central des assurances quantifie notre goût du risque opérationnel en ce qui concerne des composantes données de ce risque et il collabore avec les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles afin d'assurer la gestion stratégique des risques connexes.

Présentation de l'information

La Gestion des risques du Groupe fournit des rapports trimestriels portant sur le risque opérationnel dans toute l'entreprise à la haute direction et au

Conseil d'administration. Ces rapports donnent un aperçu de notre profil de risque opérationnel. Les rapports comprennent également des détails sur les principaux événements d'ordre opérationnel, sur les événements présentant des risques accrus, sur le risque assuré, sur les risques émergents, sur les activités de gestion de la fraude, sur notre capacité à maintenir les opérations et sur les questions de réglementation et de conformité à la réglementation. S'ajoutent à ces documents des rapports plus détaillés préparés par le groupe de la conformité à la réglementation, le groupe de vérification et le contentieux.

Risque d'illiquidité et de financement

Le risque d'illiquidité et de financement est le risque qui se produit lorsqu'une institution n'est pas en mesure de générer, en temps opportun et de façon rentable, la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à ses engagements.

Notre cadre de gestion des liquidités et du financement vise à assurer que nous disposons de sources fiables et rentables de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour satisfaire à nos engagements financiers actuels et éventuels, dans des conditions normales et dans des conditions entraînant un stress. Afin d'atteindre cet objectif, nous nous engageons à maintenir les stratégies clés suivantes en matière d'atténuation du risque d'illiquidité et de financement :

- le maintien d'un nombre important de dépôts de base provenant des clients;
- l'accès continu à des sources diversifiées de financement de gros;
- le maintien d'un plan d'urgence exhaustif relatif aux liquidités à l'échelle de l'entreprise, étayé par un portefeuille de titres négociables non grevés (appelés les « actifs liquides en cas d'urgence ») qui nous donne un accès immédiat à des liquidités en cas de crise.

Nos pratiques et processus aux fins de la gestion des liquidités et du financement renforcent ces stratégies d'atténuation du risque, car elles nous permettent d'attribuer des plafonds prudents aux paramètres liés à ces activités ou d'établir des objectifs prudents à leur égard, et d'évaluer et de surveiller régulièrement les diverses sources de risque d'illiquidité, tant en fonction de conditions du marché normales que de conditions du marché entraînant un stress.

Responsabilités

Le Conseil d'administration est responsable de la supervision de notre cadre de gestion des liquidités et du financement, lequel est établi et mis en œuvre par la haute direction.

- Le Comité de vérification approuve notre cadre de gestion des liquidités et du financement et s'engage à l'égard de ce cadre et du plan d'urgence relatif aux liquidités, et le Conseil d'administration est périodiquement avisé de notre position de liquidité actuelle et prospective.
- Le Comité de la politique de prêt et le Comité actif-passif supervisent la gestion des liquidités et les politiques y ayant trait et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux principaux plafonds et aux principales lignes de conduite établis.
- La trésorerie générale est responsable de l'élaboration de politiques, de stratégies et de plans d'urgence en matière de gestion des liquidités et du financement, ainsi que de la recommandation et de la surveillance de plafonds s'inscrivant dans ce cadre. La Gestion des risques du Groupe l'aide à s'acquitter de ces fonctions.
- Les services de trésorerie des secteurs d'exploitation et des principales filiales effectuent les transactions conformément aux politiques et stratégies établies aux fins de la gestion des liquidités.
- Les filiales qui sont responsables de la gestion de leurs propres liquidités le font conformément aux politiques et pratiques établies par l'unité fonctionnelle de la trésorerie générale ainsi qu'aux exigences réglementaires en vigueur.

Mesure du risque

L'évaluation de notre position de liquidité reflète les estimations et jugements de la direction quant aux conditions propres à l'entreprise et aux conditions du marché actuelles et éventuelles ainsi qu'au comportement de nos clients et de nos contreparties. Nous mesurons et surveillons notre position de liquidité en fonction des trois risques suivants :

Risque d'illiquidité structural

La gestion du risque d'illiquidité structural porte sur le risque découlant des décalages entre les échéances réelles des actifs et des passifs, et plus

précisément sur le risque lié à la trop grande confiance accordée aux passifs à court terme pour financer des actifs non liquides à plus long terme. Nous utilisons un modèle de capital en liquidités aux fins de l'évaluation de la liquidité du bilan et de l'établissement d'un échéancier approprié pour notre financement par emprunt. Cela nous permet aussi de mesurer et de surveiller la relation entre les actifs non liquides et le financement de base, y compris notre exposition à une perte prolongée de dépôts en gros non garantis.

Risque d'illiquidité stratégique

La gestion du risque d'illiquidité stratégique se rapporte à nos besoins de financement quotidiens habituels, et elle repose sur l'établissement de limites précisant le niveau maximal de sorties nettes de liquidités en dollars canadiens et en devises pour certaines périodes à court terme importantes, ainsi qu'à nos activités de mise en gage, qui sont assujetties à un cadre de gestion à l'échelle de l'entreprise en fonction duquel des plafonds ajustés en fonction des risques sont attribués à tous les types de transactions. Les actifs qui sont gagés incluent un portefeuille d'actifs admissibles qui servent exclusivement à soutenir notre participation aux systèmes de paiement et de règlement canadiens.

Risque d'illiquidité éventuel

La gestion du risque d'illiquidité éventuel se rapporte au risque lié à une perturbation générale du marché, à des conditions politiques ou économiques défavorables et à une série de révisions à la baisse toujours plus importantes des cotes de crédit de RBC, ainsi qu'à notre réaction connexe. Le plan d'urgence relatif aux liquidités définit des plans d'action exhaustifs qui seront mis en œuvre selon la durée et la gravité des événements entraînant un stress énumérés ci-dessus. La trésorerie générale maintient et administre le plan d'urgence relatif aux liquidités. L'équipe de gestion des crises de liquidité se réunit régulièrement pour évaluer les facteurs de stress et tester des scénarios, ainsi que pour modifier le plan d'urgence relatif aux liquidités à la lumière des leçons apprises.

Nos actifs liquides se composent principalement d'un groupe diversifié de titres négociables auxquels des cotes élevées ont été attribuées, et ils comprennent des portefeuilles distincts (libellés en dollars canadiens et en dollars américains) d'actifs liquides en cas d'urgence afin de composer avec les risques d'illiquidité possibles (p. ex. la baisse des dépôts, la réduction des prêts et l'accroissement des garanties exigées), tant au bilan que hors bilan, qui ont été estimés à l'aide de modèles que nous avons élaborés ou à l'aide d'analyses de scénarios et d'évaluations des facteurs de stress que nous effectuons périodiquement. Ces portefeuilles doivent satisfaire à des niveaux minimaux d'actifs et à des critères d'admissibilité stricts, de manière à garantir un accès immédiat à des liquidités en cas d'urgence.

Contrôle du risque

Nous gérons notre position de liquidité sur une base consolidée et nous tenons compte des restrictions d'ordre juridique, réglementaire, fiscal et opérationnel ainsi que de toute autre restriction lorsque nous analysons notre capacité à prêter ou à emprunter des fonds au sein de nos entités juridiques.

Politiques

Nos principales politiques en matière de liquidités et de financement sont revues et approuvées annuellement par les comités de la haute direction et par le Conseil d'administration. En vertu de ces politiques ayant un vaste champ d'application, les comités de la haute direction ou la trésorerie générale sont autorisés à approuver des politiques plus détaillées et des plafonds concernant des mesures, des activités et des produits donnés. Ces politiques et ces procédures régissent les activités de gestion et d'évaluation et les obligations d'information, et elles précisent les plafonds de liquidité et de financement approuvés.

Pouvoirs et limites

Les objectifs relatifs à notre position de liquidité structurale, qui se fondent sur un paramètre de « capital en espèces » et sur une évaluation de « l'horizon de survie », sont approuvés annuellement et font l'objet de contrôles réguliers.

En ce qui concerne les besoins de financement net à court terme, tous les plafonds font l'objet d'un contrôle régulier afin d'assurer la conformité aux objectifs. Le traitement prescrit des flux de trésorerie dans des conditions diverses fait l'objet d'un examen périodique afin de confirmer sa pertinence ou de déterminer s'il y a lieu de modifier les hypothèses et les plafonds à la lumière des faits internes ou externes survenus.

Présentation de l'information

Nous surveillons quotidiennement les rapports détaillés des décalages entre les montants de nos principaux actifs et passifs à court terme afin d'assurer leur conformité avec les limites de prudence établies à l'égard du risque global du Groupe, ainsi qu'avec les limites concernant les principales devises et secteurs géographiques. Conformément à notre cadre de gestion des liquidités et du financement, toutes les dérogations possibles aux plafonds établis à l'égard des sorties de fonds nettes ou à d'autres règles, que celles-ci fassent l'objet d'un contrôle quotidien, hebdomadaire, mensuel ou trimestriel, sont immédiatement signalées à la trésorerie générale, qui fournit ou obtient les approbations requises après avoir examiné les mesures correctrices proposées.

Financement

Stratégie de financement

La diversification des sources de financement est une composante essentielle de notre stratégie globale de gestion des liquidités parce qu'elle se traduit par une plus grande souplesse du financement, qu'elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et qu'elle donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement. Le maintien de cotes de crédit concurrentielles est aussi un élément essentiel du financement rentable. Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et, dans une moindre mesure, de dépôts d'entreprises, constitue l'assise sur laquelle repose notre solide position de liquidité structurale.

Cotes de crédit

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à effectuer certaines activités de titrisation efficaces dépend principalement du maintien de cotes de crédit concurrentielles, qui sont en grande partie déterminées en fonction de la qualité de nos résultats, de l'adéquation de notre capital et de l'efficacité de nos programmes de gestion des risques. En nous basant sur les examens périodiques des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit qui sont intégrés dans nos activités actuelles, ainsi que sur notre sensibilité à l'égard de la capacité de financement, nous estimons qu'une légère révision à la baisse n'aurait pas de répercussions importantes sur la composition de notre dette, sur notre accès à du financement, sur le recours à des biens donnés en garantie ni sur les coûts connexes. Une série de révisions à la baisse pourrait toutefois avoir une incidence négative sur notre capacité de financement, sur nos exigences en matière de biens donnés en garantie et sur nos résultats d'exploitation.

Cotes de crédit

Tableau 53

Au 29 novembre 2006	Dette à court terme	Dette à long terme de premier rang	Perspective
Moody's Investor Services	P-1	Aa2	stable
Standard & Poor's	A-1+	AA-	stable
Fitch Ratings	F1+	AA	stable
Dominion Bond Rating Service	R-1 (élevé)	AA	stable

Nos cotes de crédit élevées étaient notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti sur une base concurrentielle. À la fin de 2006, toutes nos cotes de crédit étaient assorties d'une perspective stable, par suite de la révision, par Standard & Poor's, de la perspective négative sans incidence sur la cote attribuée plus tôt cette année. Vers la fin de l'année, Dominion Bond Rating Service a apporté un changement applicable aux banques à ses méthodes d'attribution, lequel a placé nos cotes et celles des autres principales banques canadiennes dans une catégorie supérieure. Par conséquent, la cote attribuée à notre dette à court terme est passée de R-1 (moyen) à R-1 (élevé), et celle attribuée à notre dette à long terme de premier rang est passée de AA (faible) à AA.

Toutes nos cotes de crédit sont au nombre des cotes les plus élevées attribuées à une banque canadienne par les agences de notation (nos cotes actuelles se situent dans la même catégorie que celles des autres principales banques canadiennes, ou dans une catégorie supérieure). En 2006, nous avons été de nouveau nommés la banque la plus sûre au Canada et nous nous sommes retrouvés au 4^e rang des banques les plus sûres en Amérique du Nord, selon le classement effectué par le magazine *Global Finance*.

Les cotes de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ou sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les cotes de crédit peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de cotation en tout temps.

Profil des dépôts

Un sommaire de la composition du total du passif lié aux dépôts est présenté à la note 13 des Notes complémentaires. En 2006, les dépôts des particuliers sont demeurés notre principale source de financement pour ce qui est des dépôts en dollars canadiens figurant au bilan, tandis que la plupart des dépôts en devises proviennent de sources de gros non garanties, y compris de grandes entreprises et d'importants clients institutionnels, ainsi que des banques centrales et commerciales étrangères.

Les dépôts de particuliers constituent notre principale source de fonds prévisibles et fiables. Certains groupes de clients commerciaux et institutionnels maintiennent également des soldes relationnels dont la volatilité est relativement faible. Pris dans leur ensemble, ces clients représentent une source extrêmement constante de dépôts de base dans les conditions les plus probables, puisqu'ils sont moins sensibles aux développements du marché que les prêteurs sur opérations et les investisseurs, en raison des répercussions de l'assurance-dépôts et de leurs relations étendues, et parfois même exclusives, avec nous. Au 31 octobre 2006, nos dépôts de base, qui tiennent compte de nos estimations statistiques des tranches stables des soldes de nature transactionnelle des dépôts des particuliers et des dépôts des clients commerciaux et institutionnels, des taux de renouvellement prévus des dépôts à terme fixe des particuliers d'une durée de moins d'un an, ainsi que des fonds des particuliers et de gros venant à échéance dans plus d'un an, représentaient environ 54 % du total de nos dépôts. Sur une période de douze mois, ce ratio a diminué d'environ 1 %, en raison de l'augmentation des dépôts non garantis à court terme utilisés pour financer les actifs liquides. Nous favorisons de plus la diversification du financement de gros et examinons régulièrement les sources de financement à court terme afin d'assurer le maintien d'une diversification importante pour ce qui est des fournisseurs, des produits, des marchés et de la provenance géographique. Par ailleurs, nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller constamment les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à déterminer les occasions ou les risques et à prendre sans délai les mesures qui s'imposent.

Sources de financement à terme

Tableau 54

(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Encours du financement à long terme	33 361 \$	24 004 \$	18 831 \$
Total des titres adossés à des créances hypothécaires vendus	12 186	8 487	5 983
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales vendus	1 914	1 237	603
Créances sur cartes de crédit financées au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux fins de titrisation	2 250	2 500	1 900

Nous gérons nos sources de financement à long terme de manière à réduire la concentration par secteur géographique et par secteur d'investissement ainsi que la concentration des instruments, des devises et des échéances. De plus, les objectifs en matière de liquidité ainsi que la conjoncture du marché, les taux d'intérêt, les écarts de crédit et la structure financière désirée influent sur nos activités de financement à long terme. Nous avons recours à des programmes d'émission de titres d'emprunt au Canada, aux États-Unis et en Europe. Nous évaluons régulièrement nos activités de diversification dans de nouveaux marchés et dans des secteurs d'investissement non exploités en fonction des coûts d'émission relatifs.

Au cours de l'exercice 2006, nous avons continué d'accroître notre capacité de financement à long terme en émettant, dans diverses devises et sur divers marchés, des billets de dépôts de premier rang totalisant, directement ou par l'intermédiaire de nos filiales, 18,5 milliards de dollars. Le

total du financement à long terme en cours a augmenté de 9,4 milliards de dollars. Les titres d'emprunt de premier rang en circulation comportant des éléments susceptibles de déclencher une révision des cotes de crédit, qui entraînerait un remboursement anticipé, constituent une très petite tranche du total de l'encours de notre dette.

Autres sources de liquidités et de financement

Nous utilisons des programmes de titrisation adossés à des créances hypothécaires commerciales, à des créances hypothécaires résidentielles et à des créances sur cartes de crédit à titre de source supplémentaire de financement et aux fins de gestion des liquidités et des actifs et passifs. Nous avons conservé des droits dans nos programmes de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels et de créances sur cartes de crédit. Le total de nos titres adossés à des créances hypothécaires en circulation vendus a augmenté de 3,7 milliards de dollars sur douze mois. Nos créances sur cartes de crédit, financées au moyen de billets émis par une entité ad hoc créée aux

fins de titrisation, ont diminué de 250 millions de dollars sur douze mois. Se reporter à la section sur les arrangements hors bilan et à la note 5 des Notes complémentaires pour de plus amples détails.

Notre position de liquidité et de financement demeure solide et appropriée aux fins de la mise à exécution de notre stratégie. Aucune tendance, demande, incertitude ni aucun engagement ou événement n'est actuellement susceptible d'avoir une incidence importante sur cette position.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos affaires, nous concluons des contrats qui entraînent des engagements à l'égard des paiements minimaux futurs ayant une incidence sur nos liquidités. Selon la nature de ces engagements, l'obligation peut être constatée au bilan ou hors bilan. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos engagements de financement contractuels futurs.

Obligations contractuelles	2006					2005	2004
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total	Total
(en millions de dollars canadiens) (1)							
Financement à long terme non garanti	9 545 \$	11 177 \$	9 471 \$	3 168 \$	33 361 \$	24 004 \$	18 831 \$
Déventures subordonnées	–	140	–	6 963	7 103	8 167	8 116
Obligations découlant de contrats (2)	419	704	495	868	2 486	2 508	2 418
	9 964 \$	12 021 \$	9 966 \$	10 999 \$	42 950 \$	34 679 \$	29 365 \$

(1) Le montant ne représente que le capital et exclut les intérêts courus.

(2) Presque tous les engagements contractuels sont en cours.

Tableau 55

Risque lié à la réputation

Le risque lié à la réputation représente le risque qu'une action accomplie par une entreprise ou par un de ses représentants ternisse son image aux yeux de la collectivité ou la confiance que lui accorde le public, ce qui pourrait entraîner une diminution des affaires, des actions en justice, ou l'assujettir à une surveillance réglementaire accrue.

Un certain nombre d'événements peuvent entraîner un risque lié à la réputation, et ce risque est principalement d'ordre réglementaire, juridique ou opérationnel. Les défaillances d'exploitation ainsi que la non-conformité aux lois et aux règlements peuvent avoir une incidence importante sur la réputation de l'organisation. Une gestion inefficace du risque lié à la réputation pourrait entraîner une réduction de la capitalisation boursière, la perte de loyauté des clients et l'incapacité de procéder à une expansion.

Les principes suivants s'appliquent à notre cadre général de gestion du risque lié à la réputation :

- Nous devons agir avec intégrité en tout temps afin de maintenir la réputation solide et favorable dont nous jouissons.
- Il incombe à tous nos employés, y compris la haute direction, de protéger notre réputation, et cette responsabilité incombe aussi à tous les membres du Conseil d'administration.
- Aucune transaction ni aucune action n'est justifiée si elle met en péril notre réputation.

Responsabilités

Le Conseil d'administration est responsable de la gestion du risque lié à la réputation. Les principaux comités de la haute direction chargés de la surveillance et de la communication du risque lié à la réputation à l'échelle de l'entreprise sont : le Comité de déontologie et de conformité à la réglementation, le Comité d'examen de la politique, le Comité de la gouvernance d'entreprise – États-Unis et le Comité de surveillance des montages financiers.

Contrôle du risque

Politiques

Nous avons élaboré des politiques et des procédures qui nous aident à gérer, directement et indirectement, le risque lié à la réputation dans toute l'organisation. Les secteurs d'exploitation ont recours à des politiques précises aux fins de la gestion des risques liés à leurs activités, lesquels incluent le risque lié à la réputation. Ils doivent notamment déterminer et atténuer le risque lié à la réputation lorsqu'ils considèrent de nouvelles initiatives ainsi que de nouveaux produits et services. Les politiques stipulent des exigences exhaustives aux fins de l'établissement et de l'évaluation des risques liés à la réputation, y compris des contrôles et procédures aux fins du contrôle préalable s'inscrivant dans le cadre du programme « Bien connaître son client », des exigences liées à la lutte contre le blanchiment et le financement d'activités terroristes, des exigences concernant l'indépendance des vérificateurs, les normes en matière de recherche et le signalement de situations douteuses, ainsi que des exigences liées à la gestion des conflits d'intérêts.

Présentation de l'information

La surveillance et la communication du risque lié à la réputation incombent principalement à la Gestion des risques du Groupe. Des rapports exhaustifs concernant la gestion du risque lié à la réputation sont fournis régulièrement au Comité de la politique de prêt ainsi qu'au Conseil d'administration et aux comités du Conseil. Ces rapports incluent des rapports annuels sur les questions concernant la fraude et les litiges, ainsi que des rapports trimestriels touchant les questions en matière de réglementation, de conformité et de risque opérationnel. Les questions touchant le risque lié à la réputation sont également soulevées dans les rapports de vérification interne fournis à la haute direction, et des rapports sommaires sur ces questions sont fournis au Comité de vérification.

Le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique correspond au risque que des facteurs défavorables influent sur les activités commerciales, les résultats ou le capital, les relations avec les organismes de réglementation ou la réputation, par suite d'un manquement à la réglementation, aux lois, aux codes d'activité économique, aux attentes des organismes de réglementation ou aux normes déontologiques.

L'unité fonctionnelle Conformité à la réglementation, Gestion des risques du Groupe a élaboré un Cadre réglementaire de gestion générale de la conformité qui s'aligne sur les directives du BSIF et des autres organismes de réglementation. Ce cadre est basé sur le risque et il vise à promouvoir la gestion proactive du risque lié à l'environnement réglementaire. Il s'applique à tous nos secteurs d'exploitation et à toutes nos activités, à nos entités juridiques et à nos employés à l'échelle mondiale, et il énonce nos obligations de rendre compte, de manière à assurer le maintien de programmes rigoureux et efficaces de gestion du risque lié à l'environnement réglementaire. Le cadre de gestion couvre neuf éléments du processus de gestion de la conformité à la réglementation : Liaison avec les autorités de réglementation, Évaluation du risque, Contrôle et surveillance, Formation et éducation, Application de la conformité, Surveillance, Suivi, Information et Gestion des initiatives.

Responsabilités

La Gestion des risques du Groupe formule les exigences générales aux fins de l'établissement, de l'évaluation, du contrôle, de la supervision et de la communication du risque lié à l'environnement réglementaire et juridique au sein de RBC. La supervision est assurée par le Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration. Le Comité de déontologie et de conformité à la réglementation appuie notre gestion du risque lié à l'environnement réglementaire. Il signale au Comité de la politique de prêt et au Comité des politiques en matière de risque et de révision les principales questions touchant la réglementation et il leur fournit des informations sur les mesures correctrices.

L'unité fonctionnelle Conformité à la réglementation, Gestion des risques du Groupe appuie directement les activités de gestion du risque lié à l'environnement réglementaire et juridique. Elle fournit à la direction et au Conseil d'administration des rapports sur notre rendement général en matière de conformité et elle s'assure que les plans d'action appropriés sont mis en œuvre au moment opportun. La responsabilité ultime de la gestion du risque lié à l'environnement réglementaire et juridique incombe à la haute direction et aux secteurs d'exploitation.

Le chef de la conformité à la réglementation et l'unité fonctionnelle Conformité à la réglementation, Gestion des risques du Groupe collaborent étroitement avec les secteurs d'exploitation afin d'assurer l'efficacité générale du processus de conformité à l'échelle de l'entreprise. Ce processus fait partie intégrante du Cadre réglementaire de gestion générale de la conformité, lequel comprend des stratégies et des politiques en matière de conformité ayant pour objectif la mise en œuvre d'un processus de conformité uniforme et efficace, la supervision indépendante des contrôles de la conformité, ainsi que la présentation au moment opportun de rapports sur les tendances et la communication ascendante des questions à la haute direction et au Conseil d'administration.

Mesure du risque

Le processus d'établissement et d'évaluation du risque lié à l'environnement réglementaire comprend des activités officielles d'évaluation des risques dans toute l'organisation, tant au chapitre des activités et de l'exploitation que de l'entreprise dans son ensemble. Pour mesurer le risque, nous évaluons l'incidence des changements d'ordre réglementaire et organisationnel, du lancement de nouveaux produits et services, ainsi que de l'acquisition ou de la création de nouveaux secteurs d'activité. Nous évaluons également l'efficacité des contrôles établis afin d'assurer la conformité aux exigences et aux attentes des organismes de réglementation. Bien que le recours à des paramètres pour évaluer les questions de conformité soit relativement nouveau et qu'il existe peu de méthodes ayant fait leurs preuves pour déterminer les principaux indicateurs, nous avons commencé à utiliser ces paramètres afin de déterminer les questions et les tendances et d'effectuer un suivi des variations du risque lié à l'environnement réglementaire avec lesquelles les secteurs d'exploitation doivent composer, et les variations qui surviennent au fil du temps.

Contrôle du risque

Politiques

Notre culture au chapitre de la déontologie et de la conformité est bien établie et elle s'appuie sur notre Code de déontologie. Nous revoyons et mettons à jour le Code de déontologie régulièrement, de manière qu'il continue de répondre aux attentes des organismes de réglementation et des autres parties prenantes. Nos employés à tous les échelons de la hiérarchie doivent réaffirmer leur compréhension du Code et leur engagement envers ce dernier au moins tous les deux ans, et les employés occupant des postes auxquels des risques élevés sont liés doivent faire de même tous les ans. Par l'entremise de Campus RBC, notre portail de formation, nous administrons un programme d'apprentissage électronique sur le Code de déontologie, qui comprend à la fois un cours, un examen en ligne et un processus de surveillance.

Les employés concernés bénéficient également d'une formation visant des questions concernant la conformité et le risque lié à l'environnement réglementaire. Cette formation leur est fournie à l'aide d'autres outils de formation électroniques (p. ex. en ce qui concerne la lutte contre le blanchiment) et de la documentation de travail, dans le cadre de la formation régulière des employés ou des programmes d'orientation des nouveaux employés, et dans le cadre de programmes de formation webdiffusés périodiquement.

Présentation de l'information

À chaque trimestre, le chef de la conformité à la réglementation et l'unité fonctionnelle Conformité à la réglementation, Gestion des risques du Groupe présentent des rapports sur les questions de conformité à la haute direction, aux comités de gestion et au Conseil d'administration, ainsi qu'aux filiales. Par ailleurs, le chef de la conformité à la réglementation prépare un rapport annuel qui porte sur la conformité générale à la réglementation et sur des sujets précis tels que les opérations entre apparentés, les conflits d'intérêts, la conformité aux règles en matière de protection des consommateurs au Canada, et la conformité aux règles sur la lutte contre le blanchiment. Les principaux agents, Conformité à la réglementation, de nos filiales présentent quant à eux des rapports annuels et trimestriels pertinents à la haute direction et au Conseil d'administration de leur organisation.

Le risque environnemental correspond au risque que l'incidence de problèmes environnementaux n'entraîne une perte de valeur financière ou opérationnelle, ou une atteinte à notre réputation. Cette incidence peut être directe, notamment dans le cas d'une perte financière subie par suite du crédit consenti aux propriétaires de propriétés contaminées, ou elle peut être indirecte, notamment dans le cas d'une atteinte à notre réputation découlant des activités de nos clients.

Nous effectuons des recherches indépendantes et participons à des recherches coopératives, nous assurons l'engagement des parties prenantes, nous évaluons notre performance et nous procédons à des étalonnages afin de cerner et de résoudre les préoccupations d'ordre environnemental avec lesquelles nous devons composer. Ces préoccupations incluent notamment les changements climatiques, la foresterie, la biodiversité et les droits des Autochtones.

Ainsi, en ce qui concerne les changements climatiques, nous avons établi un profil de risque lié aux émissions élevées de gaz carbonique des sociétés auxquelles nous consentons des prêts, de manière à évaluer les répercussions possibles du risque de crédit. Nous sommes d'avis que notre exposition totale au risque lié aux émissions de gaz carbonique n'est pas importante, mais nous continuons de surveiller ce risque, en fonction de l'évolution des analyses scientifiques et économiques, des mesures réglementaires et de nos propres portefeuilles.

Responsabilités

La gestion du risque environnemental incombe au Groupe de gestion des risques environnementaux et à ses partenaires au sein des secteurs d'exploitation et des services de soutien généraux. Le chef de la gestion des risques est responsable de la supervision de tous les risques, et cette responsabilité incombe en dernier ressort au Comité des politiques en matière de risque et de révision du Conseil d'administration.

Les activités d'ordre opérationnel liées à l'environnement sont gérées collectivement par le Groupe de gestion des risques environnementaux, par les Services immobiliers, par le groupe Approvisionnement stratégique et par le groupe Communications. Ces groupes possèdent de l'expertise en matière de crédit, de questions environnementales d'actualité, d'exploitation et de communication de l'information. Ils unissent leurs efforts afin d'élaborer, d'intégrer et de gérer les politiques, programmes et pratiques liés à l'environnement.

Mesure du risque

Certains risques environnementaux liés à nos activités commerciales et à nos activités d'ordre opérationnel peuvent aisément être quantifiés. Ces risques touchent notamment les coûts relatifs à la décontamination environnementale de propriétés utilisées pour garantir les prêts. Les autres

risques sont plus nouveaux et plus complexes, et leur quantification est plus difficile; des experts doivent donc formuler des jugements sur une base continue afin de déterminer les problèmes environnementaux et d'estimer leurs répercussions. Au fur et à mesure que les méthodes d'évaluation des risques (liés aux émissions de gaz carbonique) évolueront, nous incorporerons à nos processus les méthodes que nous jugerons utiles.

Contrôle du risque

Notre Politique générale sur l'environnement complète le volet environnemental de notre Code de déontologie. Cette politique a pour objectif principal d'orienter nos pratiques en matière de prêts et nos activités d'ordre opérationnel. Nous procédons actuellement à un examen de cette politique, et une version modifiée et mise à jour qui tient compte des questions environnementales d'actualité sera publiée en 2007.

Nos politiques de gestion du risque de crédit lié à l'environnement nous permettent de cerner et de gérer de façon proactive les risques environnementaux liés à nos activités de prêts. Nous revoyons ces politiques régulièrement afin d'assurer leur conformité à nos engagements juridiques et opérationnels, et de manière à tenir compte de l'évolution de nos activités commerciales.

Notre adhésion aux Principes d'Équateur fait partie intégrante de notre démarche en matière de gestion du risque environnemental. Ces principes constituent des directives volontaires qui aident les institutions financières à composer avec les risques environnementaux et sociaux liés au financement de projets. Nous avons élaboré une politique interne régissant les activités de financement de projets qui s'aligne sur ces principes.

Le Groupe de gestion des risques environnementaux maintient une communication avec les secteurs d'exploitation afin de s'assurer que les risques environnementaux actuels et émergents font l'objet d'une gestion et d'un contrôle appropriés. Nous examinons la possibilité d'apporter des améliorations au processus, et plus particulièrement d'élaborer d'autres politiques ainsi que des outils de filtrage des transactions.

Présentation de l'information

Le Conseil d'administration et les comités de la haute direction reçoivent, le cas échéant, des rapports et des analyses sur les questions environnementales (p. ex., les changements climatiques et le protocole de Kyoto, ainsi que les Principes d'Équateur). Notre Rapport sur la responsabilité de l'entreprise annuel fournit à nos parties prenantes des informations sur les domaines d'intérêt particuliers et sur les progrès accomplis, y compris la politique environnementale, les activités de prêts, les questions d'actualité, l'engagement des parties prenantes ainsi que notre rendement et nos initiatives au chapitre de l'environnement.

Le risque d'assurance est le risque de perte susceptible de se produire lorsque les hypothèses actuarielles liées à la conception du produit et à l'établissement des primes diffèrent des résultats techniques réels. Le risque d'assurance se compose des risques secondaires suivants :

- Le risque lié aux sinistres constitue le risque que la gravité ou la fréquence des sinistres diffère des hypothèses utilisées aux fins de l'établissement des primes. Ce risque peut résulter i) d'une estimation inappropriée des sinistres prévus par rapport aux sinistres réels; ii) d'une sélection inappropriée des risques dans le cadre du processus de tarification.
- Le risque lié au comportement des titulaires de polices constitue le risque que le comportement des titulaires de polices à l'égard des paiements de primes, des retraits ou avances sur polices, des polices tombées en déchéance, des rachats et des autres résiliations volontaires diffère du comportement hypothétique utilisé aux fins de l'établissement des primes.
- Le risque lié aux charges constitue le risque que les charges au titre de l'acquisition ou de la gestion de polices, ou celles au titre du traitement des sinistres, excèdent les coûts hypothétiques utilisés aux fins de l'établissement des primes.

Nos activités d'assurances vie, maladie, habitation, automobile et voyage et nos activités de réassurance donnent lieu à un risque d'assurance.

Nous avons élaboré un cadre de gestion du risque d'assurance, qui se compose de cinq principales activités de gestion du risque : la supervision et la surveillance des risques, l'examen et l'approbation des risques, la communication ascendante des événements de risque, l'établissement de politiques en matière de risque ainsi que la présentation d'information concernant les risques.

Responsabilités

L'unité fonctionnelle Assurance de la Gestion des risques du Groupe surveille le risque d'assurance à l'aide du cadre de gestion du risque d'assurance.

Le processus de collaboration entre cette unité fonctionnelle et les secteurs d'exploitation facilite l'établissement des risques et leur classement par ordre de priorité et il permet de s'assurer que les mesures d'atténuation du risque appropriées sont mises en œuvre afin que ces risques s'alignent sur notre goût du risque.

La participation de la Gestion des risques du Groupe aux principales activités commerciales et aux principaux processus, de même qu'aux examens basés sur le risque, lui permet de surveiller les activités commerciales et les risques et d'établir des plafonds tels que des limites de tarification. L'unité fonctionnelle exerce une supervision additionnelle à l'aide d'évaluations périodiques de la conformité, de vérifications internes et d'autres types d'examen.

Mesure du risque

Pour évaluer les risques d'assurance, nous avons recours à des modèles internes (élaborés par notre service d'actuariat) et à des modèles de l'industrie, qui sont tous conformes à la politique de la Gestion des risques du Groupe en matière de risque lié aux modèles. Nous utilisons ces mesures du risque aux fins de l'attribution du capital économique et de l'évaluation des provisions pour passif éventuel, et de manière à nous assurer que notre capital réglementaire est conforme aux directives du BSIF concernant les sociétés d'assurances. Les modèles sont également utilisés à des fins de gestion de l'actif et du passif.

Le risque d'assurance est quantifié au moyen du capital économique. Nos risques d'assurance sont diversifiés, la catégorie de risque la plus importante représentant moins de 30 % du capital économique attribué.

Contrôle du risque

Politiques

Les politiques en matière de risque énoncent les stratégies que nous utilisons pour déterminer les risques, pour les classer par ordre de priorité et pour les gérer. Les politiques transmettent un message uniforme sur notre tolérance au risque et elles assurent la responsabilisation au moyen de l'établissement de rôles et de responsabilités précis. Les politiques en matière de risque d'assurance mises en œuvre à l'échelle de l'entreprise font l'objet d'une gestion centrale au sein de la Gestion des risques du Groupe.

Examen et approbation des risques

Nous surveillons la conception de produits et l'établissement de primes s'inscrivant dans le cadre de nouveaux projets à l'aide d'un processus d'analyse et d'approbation des risques structuré. Nous examinons les projets et leur attribuons une cote d'évaluation du risque afin de déterminer le pouvoir d'approbation approprié au sein de l'organisation.

Atténuation des risques

Nous avons recours à la réassurance (à titre de technique d'atténuation des risques) pour réduire notre exposition aux risques d'assurance qui pourraient ne pas cadrer avec notre profil de risque recherché.

Présentation de l'information

L'unité fonctionnelle Assurance de la Gestion des risques du Groupe évalue régulièrement les questions liées aux risques d'assurance avec lesquelles les secteurs d'exploitation et l'organisation doivent composer, et elle présente des rapports à ce sujet à la direction. Les rapports facilitent l'analyse et la communication de l'information et ils contribuent à la compréhension générale du risque d'assurance. Les rapports comprennent une évaluation des risques liés aux diverses activités et ils traitent des tendances en matière de sinistres et de ratios de pertes. Ils servent par ailleurs à évaluer le profil risque-rendement lié aux produits d'assurance et fournissent un point de vue sur les risques possibles.

Risques additionnels susceptibles d'influer sur les résultats futurs

De par leur nature même, les déclarations prospectives, notamment celles énoncées dans le présent rapport, dépendent de divers facteurs et hypothèses, et sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques, généraux et précis, si bien que les résultats futurs pourraient différer sensiblement de nos attentes exprimées dans ces déclarations prospectives. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que notre performance financière future diffère considérablement de nos déclarations prospectives, il y a le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel et d'autres risques définis et expliqués en détail à la section Gestion du risque. Par ailleurs, cette section présente d'autres facteurs qui, à notre avis, pourraient également influencer sur les résultats futurs et faire en sorte que ceux-ci diffèrent considérablement des résultats attendus.

Facteurs relatifs à l'industrie

Conjoncture économique générale au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où nous exerçons nos activités

Les taux d'intérêt, les taux de change, les dépenses de consommation, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, le niveau d'activité et de volatilité des marchés financiers, l'inflation et le terrorisme, tous ces facteurs ont des répercussions sur le contexte commercial et l'environnement économique d'une région géographique donnée et, en fin de compte, sur notre volume d'activités dans cette région et sur les revenus que nous en tirons. Par exemple, le ralentissement économique d'un pays peut entraîner une hausse du chômage ainsi qu'une baisse du revenu familial, du bénéfice des sociétés, des investissements des entreprises et des dépenses de consommation, de sorte que la demande concernant nos prêts et autres produits baisserait. Par ailleurs, la dotation à la provision pour pertes sur créances augmenterait probablement, entraînant par le fait même une diminution du bénéfice. De même, un ralentissement d'un marché des actions ou des titres de créance pourrait entraîner une baisse des nouvelles émissions, des activités de négociation des investisseurs, des biens sous gestion et des biens administrés, qui se traduirait par un recul des commissions et autres produits.

Taux de change

Nos produits, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport à ces devises. Ces fluctuations pourraient influencer sur nos activités et nos résultats financiers dans leur ensemble. Notre exposition la plus importante touche le dollar américain, en raison du volume d'activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos opérations conclues en dollars américains.

Au cours des trois dernières années, l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a eu une incidence importante sur nos résultats. Nous sommes également exposés à un risque lié à la livre sterling en raison de nos nombreuses opérations au Royaume-Uni et de nos opérations conclues dans cette devise à l'échelle mondiale. Si l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling se poursuivait,

cela pourrait entraîner une réduction de la valeur de conversion de nos revenus, de nos charges et de notre bénéfice libellés en dollars américains et en livres sterling, respectivement.

Politiques gouvernementales, monétaires et autres

Les politiques monétaires adoptées par la Banque du Canada, le Board of Governors of the Federal Reserve System des États-Unis ou les organismes internationaux, dans les territoires où nous exerçons nos activités, ont une incidence sur nos activités et notre bénéfice. Par exemple, les décisions prises par la Banque du Canada en matière de politique monétaire influent sur le niveau des taux d'intérêt et les fluctuations de ces taux peuvent avoir une incidence sur notre bénéfice. Par ailleurs, de telles politiques peuvent avoir des répercussions négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut faire augmenter le risque de crédit de ces clients ou contreparties. Les politiques fiscales et autres adoptées par divers organismes de réglementation au Canada et aux États-Unis, ainsi que par des organismes internationaux, ont également des répercussions sur nos activités et notre bénéfice.

Niveau de concurrence

La concurrence à laquelle se livrent les sociétés de services financiers au sein des marchés des services aux particuliers et aux entreprises dans lesquels nous exerçons nos activités est vive. La fidélisation et le maintien de la clientèle dépendent de certains facteurs, notamment les niveaux relatifs de services, les prix et les caractéristiques des produits ou services, notre réputation et les mesures prises par nos concurrents. D'autres établissements financiers, comme des compagnies d'assurance ou des institutions financières spécialisées, ainsi que les entreprises non financières, offrent de plus en plus des services traditionnellement offerts par des banques. Une telle désintermédiation pourrait aussi entraîner une réduction des commissions et avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

Modifications des lois et des règlements

Des règlements ont été établis afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients et des investisseurs, ainsi que l'intérêt public. Des modifications des lois, des règlements ou des politiques de réglementation, (y compris des lois fiscales) et des changements dans la façon dont les lois sont interprétées, mises en œuvre ou exécutées, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et en augmentant les coûts que nous engageons pour nous conformer à ces lois, règlements ou politiques. Par ailleurs, notre non-respect des lois, des règlements ou des politiques de réglementation applicables pourrait entraîner des pénalités et des sanctions financières imposées par les organismes de réglementation qui seraient susceptibles de ternir notre réputation ou d'avoir une incidence défavorable sur notre bénéfice.

Jugements d'ordre juridique ou réglementaire et procédures judiciaires

Nous prenons des mesures que nous jugeons raisonnables afin d'assurer notre conformité avec les lois, règlements et politiques de réglementation des territoires dans lesquels nous exerçons nos activités, mais rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements ou politiques, ou que nous serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou un organisme de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts ou d'autres frais qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre bénéfice.

Nous sommes également engagés dans des litiges dans le cours normal de nos activités. Le règlement défavorable de tout litige pourrait avoir une incidence négative importante sur nos résultats, ou pourrait grandement compromettre notre réputation, ce qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

Exactitude et intégralité des renseignements sur nos clients et contreparties

Lorsque nous décidons de consentir du crédit à des clients ou à des contreparties ou de conclure d'autres transactions avec eux, il se peut que nous nous basions sur les renseignements qui ont été fournis par ces clients ou contreparties ou en leur nom, notamment des états financiers vérifiés ou d'autres renseignements financiers. Il se peut également que nous fondions notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties quant à l'intégralité et à l'exactitude de cette information. Si les états financiers et les autres renseignements financiers concernant les clients et les contreparties sur lesquels nous nous basons ne sont pas conformes aux PCGR ou s'ils comprennent des déclarations trompeuses importantes, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur notre situation financière.

Facteurs propres à la Banque

Mise en œuvre de notre stratégie

Notre capacité à réaliser nos objectifs et à mettre en œuvre notre stratégie a une influence sur notre performance financière. Si nous ne réalisons pas nos objectifs stratégiques ou si nous les modifions, cela pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Acquisitions et coentreprises

Nous examinons régulièrement les occasions d'acquisitions stratégiques ou de coentreprises au sein de nos secteurs d'exploitation, mais rien ne garantit que nous pourrions continuer de procéder à des acquisitions ou de former des coentreprises selon des modalités qui satisfont à nos critères d'investissement. Par ailleurs, il n'existe aucune certitude que nos objectifs financiers stratégiques ou les réductions de coûts prévues se concrétiseront par suite des acquisitions ou de la formation de coentreprises. Notre rendement dépend de notre capacité à conserver la clientèle et les employés clés des sociétés acquises et des coentreprises, et rien ne garantit que nous serons toujours en mesure d'y parvenir.

Modification des normes comptables, conventions comptables et estimations

De temps à autre, le Conseil des normes comptables de l'ICCA modifie les normes de comptabilisation et de publication de l'information financière qui guident la préparation des états financiers. Il est difficile de prévoir ces modifications qui peuvent avoir une incidence importante sur la façon dont nous comptabilisons et présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation. Dans certains cas, nous devons appliquer une nouvelle norme ou une norme révisée de manière rétroactive, ce qui nous oblige à retraiter les états financiers des périodes précédentes.

Les conventions et méthodes comptables que nous utilisons servent à déterminer la façon dont nous présentons notre situation financière et nos résultats d'exploitation, et leur application exige que la direction établisse des estimations ou se base sur des hypothèses touchant des questions de par leur nature incertaines. Ces estimations et ces hypothèses pourraient nécessiter des changements susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats d'exploitation et sur notre situation financière. Les principales conventions comptables et estimations sont décrites à la note 1 des Notes complémentaires.

Comme il est expliqué en détail dans la rubrique Questions en matière de comptabilité et de contrôle, sept conventions comptables « critiques » s'appliquent à la présentation de notre situation financière et de nos résultats d'exploitation, car i) la direction est tenue d'exercer des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont de par leur nature incertaines et car ii) il est probable que des montants considérablement différents soient présentés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses ou des estimations différentes.

Capacité d'attirer les employés et les cadres

La concurrence est forte entre les sociétés de services financiers, et même avec les entreprises non financières, lorsque vient le temps de recruter des employés et des cadres qualifiés. Si nous ne sommes pas en mesure d'attirer des employés et des cadres compétents ou de les garder, cela pourrait avoir une incidence négative importante sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière, y compris sur notre compétitivité.

Autres facteurs

Les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs incluent les modifications de la politique gouvernementale en matière de commerce, la mise au point réussie, au moment opportun, de nouveaux produits et services, les changements technologiques, les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs, l'incidence possible, sur nos activités, d'une épidémie ayant des répercussions sur l'économie locale, nationale ou mondiale, d'une panne de l'infrastructure publique, notamment les transports, la communication, les réseaux d'électricité ou d'aqueducs, de conflits internationaux et d'autres questions politiques, y compris celles liées à la guerre contre le terrorisme, et la mesure dans laquelle nous réussissons à prévoir et à gérer les risques connexes.

Nous informons nos lecteurs que l'analyse précédente des facteurs susceptibles d'influer sur nos résultats futurs n'est pas exhaustive. Les personnes, et notamment les investisseurs, qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions à notre égard, doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres faits et incertitudes, ainsi que d'autres facteurs propres à l'industrie et à la Banque qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats futurs et sur l'évaluation boursière de nos actions ordinaires. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Revenu net d'intérêt lié aux activités poursuivies sur l'actif et le passif moyens (1)

Tableau 56

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Soldes moyens (2)			Intérêt (3)			Taux moyen		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Actif									
Dépôts à d'autres banques									
Canada	1 218 \$	915 \$	629 \$	41 \$	31 \$	8 \$	3,37 %	3,39 %	1,27 %
États-Unis	1 856	1 587	1 093	155	55	7	8,35	3,47	0,64
Autres pays	4 913	4 068	3 897	284	145	88	5,78	3,56	2,26
	7 987	6 570	5 619	480	231	103	6,01	3,52	1,83
Valeurs mobilières									
Titres du compte de négociation	134 166	110 356	94 178	5 056	3 711	2 718	3,77	3,36	2,89
Titres du compte de placement	38 127	37 198	43 146	1 068	839	837	2,80	2,26	1,94
Titres de substitut de prêt	665	678	358	31	33	17	4,66	4,87	4,75
	172 958	148 232	137 682	6 155	4 583	3 572	3,56	3,09	2,59
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés									
Prêts (4)	55 615	44 420	43 920	2 827	1 354	656	5,08	3,05	1,49
Canada									
Prêts hypothécaires résidentiels	90 624	82 960	75 722	4 539	4 090	3 903	5,01	4,93	5,15
Prêts aux particuliers	36 840	32 864	28 857	2 701	2 055	1 813	7,33	6,25	6,28
Prêts sur cartes de crédit	6 233	6 238	5 656	761	753	674	12,21	12,07	11,92
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	33 694	30 026	27 616	1 420	1 401	1 342	4,21	4,67	4,86
	167 391	152 088	137 851	9 421	8 299	7 732	5,63	5,46	5,61
États-Unis	21 871	20 572	21 329	2 110	1 626	1 134	9,65	7,90	5,32
Autres pays	8 286	6 993	6 586	1 177	865	669	14,20	12,37	10,16
	197 548	179 653	165 766	12 708	10 790	9 535	6,43	6,01	5,75
Total de l'actif productif d'intérêts	434 108	378 875	352 987	22 170	16 958	13 866	5,11	4,48	3,93
Dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques	2 806	2 567	2 758	–	–	–	–	–	–
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 748	6 411	6 047	–	–	–	–	–	–
Autres actifs	56 438	57 447	56 408	–	–	–	–	–	–
Total de l'actif	502 100 \$	445 300 \$	418 200 \$	22 170 \$	16 958 \$	13 866 \$	4,42 %	3,81 %	3,32 %
Passif et capitaux propres									
Dépôts (5)									
Canada	167 015 \$	161 866 \$	147 956 \$	5 024 \$	3 724 \$	3 186 \$	3,01 %	2,30 %	2,15 %
États-Unis	47 913	40 004	38 402	2 018	1 047	510	4,21	2,62	1,33
Autres pays	91 334	70 168	67 680	3 666	2 175	1 446	4,01	3,10	2,14
	306 262	272 038	254 038	10 708	6 946	5 142	3,50	2,55	2,02
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	38 630	34 169	27 013	2 071	1 381	978	5,36	4,04	3,62
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	32 786	25 912	29 159	1 882	1 120	677	5,74	4,32	2,32
Déventures subordonnées	8 013	8 359	8 000	419	442	429	5,23	5,29	5,36
Autres passifs portant intérêt	2 759	4 041	3 458	328	299	242	11,89	7,40	7,00
Total du passif portant intérêt	388 450	344 519	321 668	15 408	10 188	7 468	3,97	2,96	2,32
Dépôts ne portant pas intérêt	17 037	16 159	14 164	–	–	–	–	–	–
Acceptations	8 882	6 414	6 049	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	66 755	58 757	57 697	–	–	–	–	–	–
Total du passif	481 124 \$	425 849 \$	399 578 \$	15 408 \$	10 188 \$	7 468 \$	3,20 %	2,39 %	1,87 %
Capitaux propres									
Actions privilégiées	1 022 \$	811 \$	832 \$	– \$	– \$	– \$	–	–	–
Actions ordinaires	19 954	18 640	17 790	–	–	–	–	–	–
Total du passif et des capitaux propres	502 100 \$	445 300 \$	418 200 \$	15 408 \$	10 188 \$	7 468 \$	3,07 %	2,29 %	1,79 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	502 100 \$	445 300 \$	418 200 \$	6 762 \$	6 770 \$	6 398 \$	1,35 %	1,52 %	1,53 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt									
Canada	257 319 \$	229 184 \$	212 562 \$	6 068 \$	5 379 \$	4 870 \$	2,36 %	2,35 %	2,29 %
États-Unis	90 684	74 842	61 716	136	774	922	0,15	1,03	1,49
Autres pays	86 105	74 849	78 709	558	617	606	0,65	0,82	0,77
Total	434 108 \$	378 875 \$	352 987 \$	6 762 \$	6 770 \$	6 398 \$	1,56 %	1,79 %	1,81 %

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Le revenu d'intérêt comprend des commissions sur prêts de 348 millions de dollars (343 millions en 2005; 336 millions en 2004).

(4) Les soldes moyens comprennent les prêts douteux.

(5) Les dépôts comprennent les dépôts d'épargne, lesquels avaient des soldes moyens de 46 milliards de dollars (46 milliards en 2005; 45 milliards en 2004), des frais d'intérêt de 0,4 milliard (0,3 milliard en 2005; 0,2 milliard en 2004), ainsi que des taux moyens de 0,8 % (0,6 % en 2005; 0,5 % en 2004). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels avaient des soldes moyens de 206 milliards de dollars (181 milliards en 2005; 169 milliards en 2004), des frais d'intérêt de 8,3 milliards (5,3 milliards en 2005; 4,0 milliards en 2004), ainsi que des taux moyens de 4,02 % (2,95 % en 2005; 2,34 % en 2004).

(en millions de dollars canadiens)	2006 sur 2005			2005 sur 2004		
	Facteur d'augmentation (de diminution)		Variation nette	Facteur d'augmentation (de diminution)		Variation nette
	Volume moyen (2)	Taux moyen (2)		Volume moyen (2)	Taux moyen (2)	
Actif						
Dépôts à d'autres banques						
Canada	10 \$	– \$	10 \$	5 \$	18 \$	23 \$
États-Unis	11	89	100	4	44	48
Autres pays	35	104	139	4	53	57
Valeurs mobilières						
Titres du compte de négociation	863	482	1 345	506	487	993
Titres du compte de placement	21	208	229	(125)	127	2
Titres de substitut de prêt	(1)	(1)	(2)	16	–	16
Biens acquis en vertu de conventions de revente et titres empruntés	404	1 069	1 473	8	690	698
Prêts						
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels	383	66	449	362	(175)	187
Prêts aux particuliers	266	380	646	251	(9)	242
Prêts sur cartes de crédit	(1)	9	8	70	9	79
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	162	(143)	19	114	(55)	59
États-Unis	108	376	484	(42)	534	492
Autres pays	173	139	312	43	153	196
Total du revenu d'intérêt	2 434 \$	2 778 \$	5 212 \$	1 216 \$	1 876 \$	3 092 \$
Passif						
Dépôts						
Canada	122 \$	1 178 \$	1 300 \$	311 \$	227 \$	538 \$
États-Unis	238	733	971	22	515	537
Autres pays	754	737	1 491	55	674	729
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	197	493	690	280	123	403
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	341	421	762	(83)	526	443
Débitures subordonnées	(18)	(5)	(23)	19	(6)	13
Autres passifs portant intérêt	(115)	144	29	42	15	57
Total des frais d'intérêt	1 519 \$	3 701 \$	5 220 \$	646 \$	2 074 \$	2 720 \$
Revenu net d'intérêt	915 \$	(923)\$	(8)\$	570 \$	(198)\$	372 \$

(1) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur le point d'inscription des actifs et des passifs en question.

(2) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.

Diversification par portefeuille de crédit					Tableau 58
(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004	2003	2002
Prêts hypothécaires résidentiels	96 675 \$	91 043 \$	81 998 \$	75 790 \$	72 840 \$
Prêts aux particuliers	44 902	41 045	36 848	32 186	30 588
Prêts sur cartes de crédit	7 155	6 200	6 456	4 816	4 914
Prêts à la consommation	148 732 \$	138 288 \$	125 302 \$	112 792 \$	108 342 \$
Exploitations agricoles	5 708 \$	5 509 \$	5 207 \$	4 955 \$	5 039 \$
Industrie automobile (1)	3 053	2 637	2 451	2 427	2 164
Biens de consommation	4 864	4 731	4 821	5 180	5 246
Services publics	6 064	5 648	3 493	3 711	6 775
Services financiers	5 756	2 661	1 609	2 315	5 518
Industrie forestière	1 166	1 249	1 181	1 554	1 670
Gouvernements	2 719	2 444	2 319	2 096	1 323
Produits industriels	3 733	3 229	2 887	3 012	3 728
Mines et métaux	1 161	553	671	1 056	1 630
Secteur immobilier et secteurs connexes	16 421	13 977	12 420	12 463	11 673
Technologie et médias	2 395	2 310	2 192	2 782	4 630
Transport et environnement (1)	2 581	2 062	2 749	3 290	4 518
Autres	14 694	13 690	11 442	10 759	13 568
Prêts aux entreprises et aux gouvernements (2)	70 315 \$	60 700 \$	53 442 \$	55 600 \$	67 482 \$
Total des prêts et des acceptations	219 047 \$	198 988 \$	178 744 \$	168 392 \$	175 824 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(1 409)	(1 498)	(1 644)	(2 055)	(2 203)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	217 638 \$	197 490 \$	177 100 \$	166 337 \$	173 621 \$

(1) À compter de 2002, certains montants des secteurs du transport et de l'environnement ont été reclassés dans le secteur de l'industrie automobile.

(2) Comprend les prêts aux petites et moyennes entreprises totalisant 12 817 millions de dollars en 2006 (10 757 millions en 2005; 10 137 millions en 2004; 9 705 millions en 2003; 9 470 millions en 2002). Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir le tableau 64.

Diversification par secteur géographique (1)					Tableau 59
(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004	2003	2002
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	94 272 \$	88 808 \$	80 168 \$	73 978 \$	67 700 \$
Prêts aux particuliers	37 946	33 986	30 415	26 445	24 550
Prêts sur cartes de crédit	6 966	6 024	6 298	4 663	4 740
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	49 255	44 929	37 783	36 576	41 585
	188 439 \$	173 747 \$	154 664 \$	141 662 \$	138 575 \$
États-Unis					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 518 \$	1 375 \$	1 053 \$	1 067 \$	4 351 \$
Prêts aux particuliers	6 011	6 248	5 849	5 015	5 269
Prêts sur cartes de crédit	123	118	108	107	125
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	13 847	12 317	11 698	13 213	16 537
	21 499 \$	20 058 \$	18 708 \$	19 402 \$	26 282 \$
Autres pays					
Prêts hypothécaires résidentiels	885 \$	860 \$	777 \$	745 \$	789 \$
Prêts aux particuliers	945	811	584	726	769
Prêts sur cartes de crédit	66	58	50	46	49
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	7 213	3 454	3 961	5 811	9 360
	9 109 \$	5 183 \$	5 372 \$	7 328 \$	10 967 \$
Total des prêts et des acceptations	219 047 \$	198 988 \$	178 744 \$	168 392 \$	175 824 \$
Total de la provision pour pertes sur prêts	(1 409)	(1 498)	(1 644)	(2 055)	(2 203)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	217 638 \$	197 490 \$	177 100 \$	166 337 \$	173 621 \$

(1) Le classement géographique est établi en fonction du lieu de résidence de l'emprunteur.

Prêts douteux, par portefeuille de crédit et par secteur géographique (1)

Tableau 60

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2006	2005	2004	2003	2002
Prêts hypothécaires résidentiels	154 \$	136 \$	146 \$	131 \$	131 \$
Prêts aux particuliers	190	169	189	235	306
Prêts à la consommation	344 \$	305 \$	335 \$	366 \$	437 \$
Exploitations agricoles	45 \$	48 \$	89 \$	146 \$	159 \$
Industrie automobile	5	2	4	7	39
Biens de consommation	59	53	36	48	57
Services publics	6	46	162	240	243
Services financiers	15	16	14	45	77
Industrie forestière	1	10	151	169	199
Gouvernements	21	–	–	–	–
Produits industriels	4	2	38	25	53
Mines et métaux	3	3	8	57	128
Secteur immobilier et secteurs connexes	64	54	84	97	115
Petites et moyennes entreprises (2)	129	108	142	169	205
Technologie et médias	42	48	86	122	225
Transport et environnement	14	8	12	136	206
Autres	82	71	98	118	145
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	490 \$	469 \$	924 \$	1 379 \$	1 851 \$
Total des prêts douteux (3), (4)	834 \$	774 \$	1 259 \$	1 745 \$	2 288 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	127 \$	106 \$	96 \$	110 \$	102 \$
Prêts aux particuliers	183	161	178	213	275
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	279	236	509	741	895
	589 \$	503 \$	783 \$	1 064 \$	1 272 \$
États-Unis					
Prêts à la consommation	15 \$	16 \$	44 \$	29 \$	47 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	151	173	332	332	537
	166 \$	189 \$	376 \$	361 \$	584 \$
Autres pays					
Prêts à la consommation	19 \$	22 \$	17 \$	14 \$	13 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	60	60	83	306	419
	79 \$	82 \$	100 \$	320 \$	432 \$
Total des prêts douteux	834 \$	774 \$	1 259 \$	1 745 \$	2 288 \$
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts	(263)	(282)	(487)	(757)	(894)
Prêts douteux, montant net	571 \$	492 \$	772 \$	988 \$	1 394 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations :					
Prêts hypothécaires résidentiels	0,16 %	0,15 %	0,18 %	0,17 %	0,18 %
Prêts aux particuliers	0,42 %	0,36 %	0,51 %	0,73 %	1,00 %
Prêts sur cartes de crédit	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Prêts à la consommation	0,23 %	0,22 %	0,27 %	0,32 %	0,40 %
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	0,70 %	0,77 %	1,73 %	2,48 %	2,74 %
Total	0,38 %	0,39 %	0,70 %	1,04 %	1,30 %
Provisions spécifiques pour pertes sur prêts en pourcentage du montant brut des prêts douteux	31,53 %	36,43 %	38,68 %	43,38 %	39,07 %

(1) Le classement géographique est établi en fonction du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend la tranche des prêts douteux qui sont garantis par le gouvernement, d'un montant de 25 millions de dollars en 2006 pour les petites et moyennes entreprises (18 millions en 2005; 24 millions en 2004; 39 millions en 2003; 64 millions en 2002) et de 8 millions pour le secteur des exploitations agricoles (5 millions en 2005; 9 millions en 2004; 9 millions en 2003; 10 millions en 2002).

(3) Comprend des biens saisis d'une valeur de 9 millions de dollars en 2006 (17 millions en 2005; 27 millions en 2004; 34 millions en 2003; 32 millions en 2002).

(4) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, totalisaient 305 millions de dollars en 2006 (304 millions en 2005; 219 millions en 2004; 222 millions en 2003; 217 millions en 2002).

Dotation à la provision pour pertes sur créances, par portefeuille de crédit et par secteur géographique (1)

Tableau 61

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2006	2005	2004	2003	2002
Prêts hypothécaires résidentiels	6 \$	2 \$	7 \$	8 \$	2 \$
Prêts aux particuliers	306	259	222	254	289
Prêts sur cartes de crédit	163	194	167	155	140
Prêts à la consommation	475 \$	455 \$	396 \$	417 \$	431 \$
Exploitations agricoles	(1)\$	(12)\$	7 \$	– \$	22 \$
Industrie automobile	3	–	1	(1)	1
Biens de consommation	–	21	(19)	10	17
Services publics	(53)	(20)	50	78	145
Services financiers	4	10	–	(1)	(6)
Industrie forestière	(2)	(53)	3	13	4
Produits industriels	(1)	(9)	5	1	(2)
Mines et métaux	–	(1)	(4)	5	27
Secteur immobilier et secteurs connexes	(4)	(15)	(7)	(12)	(16)
Petites et moyennes entreprises	54	44	75	77	110
Technologie et médias	(6)	(7)	1	30	298
Transport et environnement	(2)	7	(35)	77	2
Autres	15	(31)	48	27	32
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	7 \$	(66)\$	125 \$	304 \$	634 \$
Total de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur prêts	482 \$	389 \$	521 \$	721 \$	1 065 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	6 \$	1 \$	6 \$	4 \$	2 \$
Prêts aux particuliers	296	247	211	230	267
Prêts sur cartes de crédit	161	192	166	152	135
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	44	(5)	30	141	125
	507 \$	435 \$	413 \$	527 \$	529 \$
États-Unis					
Prêts à la consommation	12 \$	15 \$	13 \$	30 \$	27 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(38)	(60)	106	78	413
	(26)\$	(45)\$	119 \$	108 \$	440 \$
Autres pays					
Prêts à la consommation	– \$	– \$	– \$	1 \$	– \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	1	(1)	(11)	85	96
	1 \$	(1)\$	(11)\$	86 \$	96 \$
Total de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur prêts	482 \$	389 \$	521 \$	721 \$	1 065 \$
Total de la dotation à la provision générale	(53)\$	66 \$	(175)\$	– \$	– \$
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	429 \$	455 \$	346 \$	721 \$	1 065 \$
Dotation aux provisions spécifiques en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,23 %	0,21 %	0,30 %	0,43 %	0,62 %

(1) Le classement géographique est établi en fonction du lieu de résidence de l'emprunteur.

Provision pour pertes sur créances, par portefeuille de crédit et par secteur géographique ⁽¹⁾

Tableau 62

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2006	2005	2004	2003	2002
Provision au début	1 568 \$	1 714 \$	2 164 \$	2 314 \$	2 392 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	429	455	346	721	1 065
Radiations par portefeuille					
Prêts hypothécaires résidentiels	(5)	(5)	(7)	(10)	(12)
Prêts aux particuliers	(374)	(347)	(325)	(373)	(398)
Prêts sur cartes de crédit	(204)	(237)	(207)	(192)	(178)
Prêts à la consommation	(583)\$	(589)\$	(539)\$	(575)\$	(588)\$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	(130)	(181)	(462)	(407)	(836)
Risques à l'égard des pays en développement	–	–	–	–	(33)
Total des radiations par portefeuille	(713)\$	(770)\$	(1 001)\$	(982)\$	(1 457)\$
Recouvrements par portefeuille					
Prêts aux particuliers	64 \$	69 \$	68 \$	68 \$	70 \$
Prêts sur cartes de crédit	41	43	39	37	38
Prêts à la consommation	105 \$	112 \$	107 \$	105 \$	108 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	100	62	109	65	90
Total des recouvrements par portefeuille	205 \$	174 \$	216 \$	170 \$	198 \$
Radiations, montant net	(508)\$	(596)\$	(785)\$	(812)\$	(1 259)\$
Ajustements ⁽²⁾	(3)	(5)	(11)	(59)	116
Total de la provision pour pertes sur créances à la fin	1 486 \$	1 568 \$	1 714 \$	2 164 \$	2 314 \$
Canada					
Prêts hypothécaires résidentiels	11 \$	9 \$	11 \$	12 \$	14 \$
Prêts aux particuliers	88	101	108	129	163
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	121	120	208	297	329
	220 \$	230 \$	327 \$	438 \$	506 \$
États-Unis					
Prêts à la consommation	3 \$	3 \$	5 \$	11 \$	17 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	12	18	118	131	212
	15 \$	21 \$	123 \$	142 \$	229 \$
Autres pays					
Prêts à la consommation	1 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	27	31	37	177	159
	28 \$	31 \$	37 \$	177 \$	159 \$
Total des provisions spécifiques pour pertes sur prêts	263 \$	282 \$	487 \$	757 \$	894 \$
Total de la provision générale	1 223	1 286	1 227	1 407	1 420
Total de la provision pour pertes sur créances	1 486 \$	1 568 \$	1 714 \$	2 164 \$	2 314 \$
Principaux ratios					
Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts et des acceptations	0,68 %	0,79 %	0,97 %	1,30 %	1,33 %
Provision pour pertes sur créances en pourcentage des prêts douteux (ratio de couverture)	178 %	203 %	136 %	124 %	101 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations	0,25 %	0,32 %	0,46 %	0,49 %	0,74 %

(1) Le classement géographique est établi en fonction du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Les autres ajustements comprennent principalement les conversions en devises de la provision pour pertes sur créances libellée en devises autres que le dollar canadien, ainsi que les ajustements suivants au titre d'acquisitions : ajustement de 6 millions de dollars lié à Provident Financial Group Inc. au premier trimestre de 2004; ajustement de 8 millions lié à Admiralty Bancorp, Inc.

Information sur la qualité du crédit par province (1)
Tableau 63

(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004	2003	2002
Prêts et acceptations					
Provinces de l'Atlantique (2)	10 256 \$	10 255 \$	9 598 \$	9 191 \$	8 828 \$
Québec	32 723	26 646	23 670	22 564	21 695
Ontario	83 839	78 283	70 896	64 351	63 233
Provinces des Prairies (3)	32 598	31 190	26 701	24 084	24 215
Colombie-Britannique et territoires (4)	29 023	27 373	23 799	21 472	20 604
Total des prêts et des acceptations au Canada	188 439 \$	173 747 \$	154 664 \$	141 662 \$	138 575 \$
Prêts douteux					
Provinces de l'Atlantique (2)	53 \$	47 \$	60 \$	81 \$	107 \$
Québec	68	44	131	155	90
Ontario	286	269	254	348	471
Provinces des Prairies (3)	107	78	93	140	177
Colombie-Britannique et territoires (4)	75	65	245	340	427
Total des prêts douteux au Canada	589 \$	503 \$	783 \$	1 064 \$	1 272 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances					
Provinces de l'Atlantique (2)	33 \$	30 \$	34 \$	46 \$	59 \$
Québec	47	7	(1)	77	(5)
Ontario	344	368	318	309	330
Provinces des Prairies (3)	38	44	31	55	86
Colombie-Britannique et territoires (4)	45	(14)	31	40	59
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances au Canada	507 \$	435 \$	413 \$	527 \$	529 \$

(1) En fonction du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(3) Comprend le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

(4) Comprend la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Prêts et acceptations liés aux petites et moyennes entreprises par secteur
Tableau 64

(en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004	2003	2002
Exploitations agricoles	248 \$	715 \$	519 \$	70 \$	67 \$
Industrie automobile	601	490	463	462	377
Biens de consommation	2 043	1 728	1 764	1 777	1 583
Services publics	284	182	150	137	125
Services financiers	73	78	51	97	93
Industrie forestière	366	311	276	298	278
Gouvernements	177	182	156	161	187
Produits industriels	1 377	1 057	999	952	887
Mines et métaux	88	57	62	65	69
Secteur immobilier et secteurs connexes	2 565	1 982	1 821	1 777	1 737
Technologie et médias	300	243	232	242	204
Transport et environnement	774	549	502	503	552
Autres	3 921	3 183	3 142	3 164	3 311
Total des prêts liés aux petites et moyennes entreprises	12 817 \$	10 757 \$	10 137 \$	9 705 \$	9 470 \$

États financiers consolidés

États financiers consolidés

100	Responsabilité de la direction dans la préparation des états financiers
100	Rapports des comptables agréés inscrits indépendants
101	Rapport de la direction concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière
101	Rapport des comptables agréés inscrits indépendants
102	Bilans consolidés
103	États consolidés des résultats
104	États consolidés de la variation des capitaux propres
105	États consolidés des flux de trésorerie

Notes complémentaires

106	Note 1 Principales conventions et estimations comptables	132	Note 20 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi
112	Note 2 Juste valeur estimative des instruments financiers	134	Note 21 Rémunération à base d'actions
113	Note 3 Valeurs mobilières	137	Note 22 Revenus liés aux activités de négociation
115	Note 4 Prêts	137	Note 23 Charges liées au réalignement de l'entreprise
116	Note 5 Titrisations	138	Note 24 Impôts sur les bénéfices
118	Note 6 Entités à détenteurs de droits variables	139	Note 25 Bénéfice par action
119	Note 7 Instruments financiers dérivés	140	Note 26 Concentrations du risque de crédit
123	Note 8 Locaux et matériel	140	Note 27 Garanties, engagements et éventualités
123	Note 9 Coentreprise RBC Dexia Investor Services	144	Note 28 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances
124	Note 10 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels	144	Note 29 Opérations entre apparentés
124	Note 11 Acquisitions et cessions importantes	145	Note 30 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique
125	Note 12 Autres actifs	147	Note 31 Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis
126	Note 13 Dépôts	156	Note 32 Événement postérieur à la date du bilan
127	Note 14 Activités d'assurance		
127	Note 15 Autres passifs		
128	Note 16 Débentures subordonnées		
129	Note 17 Titres de fiducie de capital		
130	Note 18 Passifs liés aux actions privilégiées et capital-actions		
132	Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales		

Les présents états financiers consolidés de la Banque Royale du Canada (RBC) ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris plusieurs montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada en vertu du paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du surintendant des institutions financières Canada, les états financiers doivent être dressés selon les PCGR du Canada. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est en accord avec ces états financiers consolidés.

Afin de nous acquitter de notre responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés et des systèmes comptables qui les produisent, nous maintenons les systèmes de contrôles internes requis et conçus pour s'assurer que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif est bien sauvegardé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe de vérificateurs internes qui effectue une revue périodique de tous nos secteurs d'activité.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume sa responsabilité en matière d'information financière par l'entremise de son Comité de

vérification composé uniquement d'administrateurs n'appartenant ni à la direction ni au personnel de RBC. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité de vérification assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédés de contrôles internes actuels ainsi que les révisions prévues de ces procédés, et de conseiller les administrateurs en matière de vérification et de présentation de l'information financière. Notre responsable de la conformité à la réglementation et notre vérificateur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité de vérification.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant les opérations et activités de RBC qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si RBC respecte les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si RBC est en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts des déposants et des créanciers de RBC.

Deloitte & Touche s.r.l., comptables agréés inscrits indépendants nommés par les actionnaires de RBC sur recommandation du Comité de vérification et du Conseil d'administration, ont effectué une vérification indépendante des états financiers consolidés et ont présenté le rapport qui suit. Les vérificateurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité de vérification de tous les aspects de leur mission de vérification et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef des finances

Toronto, le 29 novembre 2006

Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

Au Conseil d'administration et aux actionnaires
de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque Royale du Canada (la Banque) aux 31 octobre 2006 et 2005 et les états consolidés des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2006. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Notre vérification des états financiers consolidés au 31 octobre 2006 et pour l'exercice terminé à cette date a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. En ce qui concerne les états financiers consolidés aux 31 octobre 2005 et 2004 et pour les exercices terminés à ces dates, nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous sommes d'avis que nos vérifications fournissent un fondement raisonnable à notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2006 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2006 selon les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission, et notre rapport daté du 29 novembre 2006 exprime une opinion sans réserve sur l'évaluation, par la direction, de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière, de même qu'une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière.

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés inscrits indépendants
Toronto, Canada
Le 29 novembre 2006

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada (RBC) d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus élaboré par le président et chef de la direction et par le chef des finances, ou sous leur supervision, et il est mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend des conventions et des procédures qui :

- i) concernent la tenue de dossiers raisonnablement détaillés qui donnent une image fidèle et exacte des opérations et des cessions visant les actifs de RBC;
- ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de RBC ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du Conseil d'administration;
- iii) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de RBC qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de RBC est soit évitée, soit décelée à temps.

Étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas éviter ou déceler des inexactitudes en temps opportun. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière dans des périodes subséquentes sont assujetties au risque que les contrôles deviennent

inadéquats en raison de changements dans les conditions ou que le degré de conformité aux conventions ou aux procédures se détériore.

La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2006, en se fondant sur les critères énoncés en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). En se fondant sur cette évaluation, la direction estime que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2006 est efficace. La direction a également déterminé que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2006 ne comportait aucune faiblesse importante.

L'évaluation par la direction de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC au 31 octobre 2006 a fait l'objet d'une vérification par Deloitte & Touche s.r.l., les comptables agréés inscrits indépendants de RBC, qui ont également procédé à la vérification des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, comme en fait mention le rapport des comptables agréés inscrits indépendants et dans lequel ils ont émis une opinion sans réserve sur l'évaluation effectuée par la direction concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de RBC.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Janice R. Fukakusa
Chef des finances

Toronto, le 29 novembre 2006

Rapport des comptables agréés inscrits indépendants

Au Conseil d'administration et aux actionnaires
de la Banque Royale du Canada

Nous avons vérifié l'évaluation de la direction, présentée dans le rapport de la direction concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint, portant sur le maintien, par la Banque Royale du Canada (la Banque), d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2006 selon les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. La responsabilité de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et d'évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'évaluation de la direction et sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Notre vérification comprend l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'appréciation de l'évaluation de la direction, le contrôle par sondages et l'évaluation de la conception et du fonctionnement efficace du contrôle interne, ainsi que la mise en œuvre de tout autre procédé que nous jugeons nécessaire dans les circonstances. Nous sommes d'avis que notre vérification fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

Les procédures de contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société sont élaborées par les chefs de la direction et des finances, ou par les personnes occupant des postes équivalents, ou encore sous la supervision de ces derniers, et sont mises en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de la société de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à l'intention de tiers selon les principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend des politiques et des procédures qui 1) ont trait au maintien de livres de comptes lesquels, de façon raisonnablement détaillée, reflètent avec exactitude et donnent une image fidèle des opérations sur actifs et des cessions d'actifs de la société; 2) donnent l'assurance raisonnable que les opérations sont constatées adéquatement afin de permettre la préparation des états financiers

selon les principes comptables généralement reconnus, et que les encaissements et les dépenses de la société sont uniquement effectués conformément aux autorisations données par la direction et les administrateurs de la société et 3) donnent une assurance raisonnable à l'égard de la prévention ou de la détection en temps opportun de l'acquisition, de l'utilisation ou de la cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, notamment la possibilité de collusion ou de contournement inapproprié des contrôles par la direction, il est possible que des inexactitudes importantes imputables à une erreur ou à une fraude ne soient pas prévenues ni détectées en temps opportun. De plus, les projections de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes futures sont assujetties au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de modifications des circonstances, ou que le niveau de conformité aux lignes directrices et aux mesures diminue.

À notre avis, l'évaluation de la direction portant sur le maintien par la Banque d'un contrôle efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2006 est énoncée de façon fidèle, à tous les égards importants, selon les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En outre, à notre avis, la Banque a maintenu, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2006, selon les critères établis en vertu du *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2006 et pour l'exercice terminé à cette date, et notre rapport daté du 29 novembre 2006 exprime une opinion sans réserve à l'égard de ces états financiers consolidés.

Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés inscrits indépendants
Toronto, Canada
Le 29 novembre 2006

Bilans consolidés

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2006	2005
Actifs		
Encaisse et montants à recevoir de banques	4 401 \$	5 001 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	10 502	5 237
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres du compte de négociation	147 237	125 760
Titres du compte de placement	36 976	34 060
Titres de substitut de prêt	656	675
	184 869	160 495
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	59 378	42 973
Prêts (notes 4 et 5)		
Prêts hypothécaires résidentiels	96 675	91 043
Prêts aux particuliers	44 902	41 045
Prêts sur cartes de crédit	7 155	6 200
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	61 207	53 626
	209 939	191 914
Provision pour pertes sur prêts	(1 409)	(1 498)
	208 530	190 416
Autres		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 108	7 074
Montants se rapportant aux produits dérivés (note 7)	37 729	38 834
Locaux et matériel, montant net (note 8)	1 818	1 708
Écart d'acquisition (note 10)	4 304	4 203
Autres actifs incorporels (note 10)	642	409
Actifs liés aux activités destinées à la vente	82	263
Autres actifs (note 12)	15 417	12 908
	69 100	65 399
	536 780 \$	469 521 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 13)		
Particuliers	114 040 \$	111 618 \$
Entreprises et gouvernements	189 140	160 593
Banques	40 343	34 649
	343 523	306 860
Autres		
Acceptations	9 108	7 074
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	38 252	32 391
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	41 103	23 381
Montants se rapportant aux produits dérivés (note 7)	42 094	42 592
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance (note 14)	7 337	7 117
Passifs liés aux activités destinées à la vente	32	40
Autres passifs (note 15)	22 649	18 408
	160 575	131 003
Débiteures subordonnées (note 16)	7 103	8 167
Titres de fiducie de capital (note 17)	1 383	1 400
Passifs liés aux actions privilégiées (note 18)	298	300
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (note 19)	1 775	1 944
Capitaux propres (note 18)		
Actions privilégiées	1 050	700
Actions ordinaires (1) (émises – 1 280 889 745 et 1 293 501 544)	7 196	7 170
Surplus d'apport	292	265
Bénéfices non répartis	15 771	13 704
Actions de trésorerie – privilégiées (détenues – 93 700 et 90 600)	(2)	(2)
– ordinaires (1) (détenues – 5 486 072 et 7 052 552)	(180)	(216)
Écart de conversion, montant net	(2 004)	(1 774)
	22 123	19 847
	536 780 \$	469 521 \$

(1) Le nombre d'actions ordinaires émises et le nombre d'actions ordinaires détenues à titre d'actions de trésorerie ont été ajustés rétroactivement de façon à tenir compte du dividende en actions versé le 6 avril 2006. Se reporter à la note 18.

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Robert B. Peterson
Administrateur

États consolidés des résultats

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Revenu d'intérêt			
Prêts	12 708 \$	10 790 \$	9 535 \$
Valeurs mobilières	6 155	4 583	3 572
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	2 827	1 354	656
Dépôts à des banques	480	231	103
	22 170	16 958	13 866
Frais d'intérêt			
Dépôts	10 708	6 946	5 142
Autres passifs	4 281	2 800	1 897
Débitures subordonnées	419	442	429
	15 408	10 188	7 468
Revenu net d'intérêt	6 762	6 770	6 398
Revenus autres que d'intérêt			
Primes d'assurance, revenu de placement et honoraires	3 348	3 270	2 870
Revenus tirés des activités de négociation	2 574	1 594	1 563
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 335	1 255	1 126
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 243	1 163	1 166
Revenus tirés des fonds communs de placement	1 242	962	850
Frais bancaires	1 216	1 153	1 089
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	1 024	1 026	918
Revenus sur cartes	496	579	555
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	438	407	331
Revenus tirés de la titrisation (note 5)	257	285	200
Commissions de crédit	241	187	198
Gain à la vente de titres du compte de placement (note 3)	88	85	20
Autres	373	448	518
Revenus autres que d'intérêt	13 875	12 414	11 404
Total des revenus	20 637	19 184	17 802
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	429	455	346
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 509	2 625	2 124
Frais autres que d'intérêt			
Ressources humaines (notes 20 et 21)	7 340	6 736	6 701
Matériel	957	960	906
Frais d'occupation	792	749	765
Communications	687	632	672
Honoraires	628	529	474
Impartition de services de traitement	298	296	294
Amortissement des autres actifs incorporels (note 10)	76	50	69
Autres	717	1 405	952
	11 495	11 357	10 833
Charges liées au réaligement de l'entreprise (note 23)	–	45	177
Bénéfice lié aux activités poursuivies avant impôts	6 204	4 702	4 322
Charge d'impôts (note 24)	1 403	1 278	1 287
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	4 801	3 424	3 035
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	44	(13)	12
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 757	3 437	3 023
Perte nette liée aux activités abandonnées	(29)	(50)	(220)
Bénéfice net	4 728 \$	3 387 \$	2 803 \$
Dividendes sur actions privilégiées (note 18)	(60)	(42)	(31)
Gain net au rachat d'actions privilégiées	–	4	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 668 \$	3 349 \$	2 772 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (1) (en milliers) (note 25)	1 279 956	1 283 433	1 293 465
Bénéfice de base par action (en dollars)	3,65 \$	2,61 \$	2,14 \$
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	3,67 \$	2,65 \$	2,31 \$
Bénéfice (perte) de base par action lié(e) aux activités abandonnées (en dollars)	(0,02)\$	(0,04)\$	(0,17)\$
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (1) (en milliers) (note 25)	1 299 785	1 304 680	1 311 016
Bénéfice dilué par action (en dollars)	3,59 \$	2,57 \$	2,11 \$
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	3,61 \$	2,61 \$	2,28 \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action lié(e) aux activités abandonnées (en dollars)	(0,02)\$	(0,04)\$	(0,17)\$
Dividendes par action (1) (en dollars)	1,44 \$	1,18 \$	1,01 \$

(1) Le nombre moyen d'actions ordinaires, le nombre moyen d'actions ordinaires dilué, le bénéfice de base et dilué par action de même que les dividendes par action ont été ajustés rétroactivement de façon à tenir compte du dividende en actions versé le 6 avril 2006. Se reporter à la note 25.

États consolidés de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Actions privilégiées (note 18)			
Solde au début	700 \$	532 \$	532 \$
Émises	600	300	–
Rachetées aux fins d'annulation	(250)	(132)	–
Solde à la fin	1 050	700	532
Actions ordinaires (note 18)			
Solde au début	7 170	6 988	7 018
Émises	127	214	127
Achetées aux fins d'annulation	(101)	(32)	(157)
Solde à la fin	7 196	7 170	6 988
Surplus d'apport			
Solde au début	265	169	85
Renonciation aux droits à la plus-value des actions	(2)	(6)	–
Attributions de rémunération à base d'actions	(18)	26	56
Gain au rachat d'actions privilégiées	–	7	–
Montants reclassés	–	–	34
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15, <i>Consolidation des entités à détenteurs de droits variables</i>	–	54	–
Autres	47	15	(6)
Solde à la fin	292	265	169
Bénéfices non répartis			
Solde au début	13 704	12 065	11 333
Bénéfice net	4 728	3 387	2 803
Dividendes sur actions privilégiées (note 18)	(60)	(42)	(31)
Dividendes sur actions ordinaires (note 18)	(1 847)	(1 512)	(1 303)
Prime versée sur les actions ordinaires achetées aux fins d'annulation	(743)	(194)	(735)
Frais d'émission et autres	(11)	–	–
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-17, <i>Contrats de dépôts indexés sur actions</i>	–	–	(2)
Solde à la fin	15 771	13 704	12 065
Actions de trésorerie privilégiées (note 18)			
Solde au début	(2)	–	–
Ventes	51	–	–
Achats	(51)	(2)	–
Solde à la fin	(2)	(2)	–
Actions de trésorerie ordinaires (note 18)			
Solde au début	(216)	(294)	–
Ventes	193	179	248
Achats	(157)	(47)	(238)
Montants reclassés	–	–	(304)
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15, <i>Consolidation des entités à détenteurs de droits variables</i>	–	(54)	–
Solde à la fin	(180)	(216)	(294)
Écart de conversion, montant net			
Solde au début	(1 774)	(1 556)	(893)
Gain (perte) de change non réalisé(e)	(499)	(619)	(1 341)
Gain (perte) de change lié(e) aux activités de couverture	269	401	678
Solde à la fin	(2 004)	(1 774)	(1 556)
Capitaux propres à la fin	22 123 \$	19 847 \$	17 904 \$

États consolidés des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 757 \$	3 437 \$	3 023 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Dotation à la provision pour pertes sur créances	429	455	346
Amortissement	405	414	387
Charges liées au réaligement de l'entreprise	–	36	177
Paiements liés au réaligement de l'entreprise	(74)	(94)	–
Impôts futurs	144	(482)	(52)
Amortissement des autres actifs incorporels	76	50	69
Réduction de valeur des frais d'émission reportés	–	–	25
(Gain) perte à la vente de locaux et de matériel	(16)	(21)	(52)
(Gain) perte sur la titrisation de prêts	(16)	(101)	(34)
Perte liée au placement dans des sociétés et sociétés en commandite liées	–	–	9
(Gain) perte à la vente de titres du compte de placement	(88)	(85)	(20)
Variation de l'actif et du passif d'exploitation			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	220	629	118
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	217	(5)	(120)
Impôts exigibles	(203)	(9)	(895)
Actifs se rapportant aux produits dérivés	1 105	63	(3 281)
Passifs se rapportant aux produits dérivés	(498)	391	4 426
Titres du compte de négociation	(21 477)	(36 438)	(1 965)
Variation nette des montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	(1 017)	1 334	(539)
Autres	1 036	804	6
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation liées aux activités poursuivies	(15 000)	(29 622)	1 628
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation liées aux activités abandonnées	4	95	303
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(14 996)	(29 527)	1 931
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	(5 265)	1 030	(4 320)
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation de prêts	(33 534)	(27 670)	(15 287)
Produit de la titrisation de prêts	8 139	5 607	3 532
Produit de la vente de titres du compte de placement	14 709	25 628	18 427
Produit de l'arrivée à échéance de titres du compte de placement	28 203	18 405	38 088
Acquisitions de titres du compte de placement	(38 474)	(36 373)	(50 911)
Variation des titres de substitut de prêt	19	26	(376)
Acquisitions nettes de locaux et de matériel	(511)	(383)	(439)
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(16 405)	3 976	(5 767)
Encaisse provenant des (affectée aux) acquisitions, montant net	(256)	–	438
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement liées aux activités poursuivies	(43 375)	(9 754)	(16 615)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement liées aux activités abandonnées	140	2 027	850
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(43 235)	(7 727)	(15 765)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation des dépôts	36 663	35 001	11 814
Émission de titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS)	–	1 200	–
Émission de débentures subordonnées	–	800	3 100
Remboursement de débentures subordonnées	(953)	(786)	(990)
Émission d'actions privilégiées	600	300	–
Rachat d'actions privilégiées aux fins d'annulation	(250)	(132)	–
Frais d'émission	(6)	(3)	–
Émission d'actions ordinaires	116	198	119
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	(844)	(226)	(892)
Ventes d'actions de trésorerie	244	179	248
Achat d'actions de trésorerie	(208)	(49)	(238)
Dividendes versés	(1 807)	(1 469)	(1 295)
Dividendes/distributions versés par des filiales aux actionnaires sans contrôle	(47)	(13)	(13)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	17 722	(3 092)	1 977
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	5 861	7 386	2 150
Variation des emprunts à court terme des filiales	620	(628)	(1 305)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement liées aux activités poursuivies	57 711	38 666	14 675
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	57 711	38 666	14 675
Incidence de la variation des taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques	(80)	(122)	(17)
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques	(600)	1 290	824
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	5 001	3 711	2 887
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin	4 401 \$	5 001 \$	3 711 \$
Présentation de renseignements supplémentaires relatifs aux flux de trésorerie			
Intérêts versés durant l'exercice	14 678 \$	10 109 \$	7 408 \$
Impôts sur les bénéfices payés durant l'exercice	1 682 \$	1 987 \$	2 612 \$

Note 1 Principales conventions et estimations comptables

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada) (la *Loi*), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les principales conventions comptables utilisées dans la préparation des présents états financiers, y compris les exigences comptables du BSIF, sont résumées ci-après. Ces conventions comptables sont conformes, à tous les égards importants, aux PCGR du Canada.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de toutes les filiales et des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) dont nous sommes le principal bénéficiaire, compte tenu de l'élimination des opérations et des soldes intersociétés. La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés et sociétés en commandite liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable. Ces placements sont inclus dans le poste Autres actifs. Notre quote-part du bénéfice tiré de ces placements, les gains et les pertes réalisés à la cession de ces placements et les réductions de valeur visant à refléter une perte de valeur durable sont inclus dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt. La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser les placements dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint; selon cette méthode, nous consolidons la quote-part qui nous revient des actifs, des passifs, des revenus et des charges.

Conversion des comptes exprimés en devises

L'actif et le passif monétaires exprimés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. L'actif et le passif non monétaires sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques. Les revenus et les charges exprimés en devises sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

L'actif et le passif de nos établissements étrangers autonomes dont la monnaie de fonctionnement n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan, tandis que les revenus et les charges de ces établissements étrangers sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice.

Les gains ou pertes non réalisés résultant de la conversion des comptes de nos établissements étrangers autonomes sont reflétés à la rubrique Capitaux propres, y compris l'incidence connexe au titre de la couverture et des impôts. Au moment de la cession de notre participation dans ces placements ou de la dilution de cette dernière, une tranche appropriée du montant net des gains ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les autres gains et pertes de change sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières qui sont acquises aux fins de vente à court terme sont constatées en tant que titres du compte de négociation et sont comptabilisées à leur juste valeur estimative. Les obligations découlant de la livraison des titres du compte de négociation vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés relativement à ces titres sont inclus dans le poste Revenus tirés des activités de négociation, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt. Les dividendes et les revenus d'intérêt afférents aux titres du compte de négociation sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les intérêts et les dividendes sur les titres portant intérêt et les titres de participation vendus à découvert sont comptabilisés dans les frais d'intérêt.

Les placements dans les titres de participation et titres de créance acquis pour répondre à des besoins à plus long terme sont comptabilisés en tant que titres du compte de placement. Ces titres peuvent être vendus pour répondre ou parer à une variation des taux d'intérêt et au risque connexe de paiement anticipé, aux variations du risque de change, aux changements des sources ou des modalités de financement, ou encore pour répondre aux besoins de liquidités. Les titres de participation du compte de placement, y compris les titres de participation privés et les titres de participation de capital de risque pour lesquels des cours du marché représentatifs ne sont pas disponibles sont constatés au coût. Les titres de créance du compte

de placement sont comptabilisés au coût non amorti. Les dividendes, les revenus d'intérêt et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt. Les gains et les pertes réalisés au moment de la cession des titres du compte de placement, qui sont calculés en fonction d'un coût moyen, ainsi que les réductions de valeur destinées à refléter une perte de valeur durable sont inclus dans le poste Gain à la vente de titres du compte de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres de substitut de prêt sont des instruments de financement de clients, structurés comme des placements après impôts plutôt que des prêts ordinaires afin d'offrir aux clients un taux d'emprunt avantageux. Le traitement comptable de ces titres est identique à celui des prêts et, lorsque cela est nécessaire, une réduction est apportée au moyen d'une provision pour pertes sur créances.

Nous comptabilisons toutes nos valeurs mobilières selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement dans le bilan consolidé, et selon la méthode de comptabilisation à la date de transaction dans l'état consolidé des résultats.

Biens achetés en vertu de conventions de revente et biens vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des valeurs mobilières dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces valeurs mobilières. Les conventions de revente sont comptabilisées à titre d'opérations de prêts assortis de garanties. En vertu de ces conventions, nous suivons de près la valeur de marché des valeurs mobilières acquises, et des garanties supplémentaires sont obtenues au besoin. Nous avons également le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Ces conventions sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat initiaux des valeurs mobilières plus les intérêts courus. Les conventions de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations d'emprunts assortis de garanties, et sont inscrites au bilan consolidé aux montants de vente initiaux des valeurs mobilières, plus les intérêts courus. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt dans notre état consolidé des résultats.

Nous vendons des valeurs mobilières en vertu de conventions de rachat. Les conventions de rachat sont comptabilisées à titre d'opérations d'emprunts assortis de garanties, et sont inscrites au bilan consolidé aux montants de vente initiaux des valeurs mobilières, plus les intérêts courus sur les titres portant intérêt. Les intérêts payés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de frais d'intérêt dans notre état consolidé des résultats.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des revenus non gagnés, qui comprennent les intérêts non gagnés et les commissions sur prêts non amorties.

Les prêts sont classés à titre de prêts douteux lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 90 jours, les prêts, à l'exception des soldes de cartes de crédit et des prêts garantis ou assurés par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou par un organisme gouvernemental canadien (collectivement, gouvernement canadien), sont classés à titre de prêts douteux, sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette à l'intérieur d'un délai de 180 jours après la date d'échéance. Les soldes de cartes de crédit sont radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts garantis par un gouvernement canadien sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Lorsqu'un prêt est classé à titre de prêt douteux, les intérêts cessent d'être comptabilisés et l'ensemble des intérêts précédemment comptabilisés mais non payés à l'égard du prêt est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les intérêts reçus sur les prêts douteux sont portés au crédit de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les prêts douteux sont de nouveau inscrits comme des prêts productifs lorsque tous les montants en souffrance (y compris les intérêts) ont été recouverts, que les charges liées aux prêts douteux ont été contrepassées et que la qualité du crédit s'est améliorée de telle sorte que le recouvrement du capital et des intérêts aux dates prévues est raisonnablement assuré.

Lorsqu'un prêt douteux est classé comme tel, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative, déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt réel inhérent au prêt. Au cours de périodes subséquentes, tout recouvrement de montants précédemment radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés, à l'état consolidé des résultats, au crédit de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il n'y a plus de doute raisonnable concernant le recouvrement du capital ou des intérêts, et que les paiements ne sont pas en souffrance depuis 90 jours.

Les actifs acquis en règlement d'un prêt problème sont inscrits à leur juste valeur moins les frais de cession. La juste valeur est évaluée en fonction soit de la valeur de marché du moment si elle est disponible, soit de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Tout excédent de la valeur comptable du prêt sur la juste valeur inscrite des actifs acquis est porté au débit de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont reportées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimative de ces prêts. S'il est probable qu'un prêt en résulte, les commissions d'engagement et de mobilisation sont également incluses dans le poste Revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt. Sinon, les commissions sont comptabilisées au poste Autres passifs et amorties à la rubrique Revenus autres que d'intérêt pendant la période d'engagement ou de confirmation du prêt.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances est maintenue à un niveau que la direction estime adéquat pour absorber les pertes sur créances désignées dans le portefeuille de même que les pertes qui ont été subies, mais ne peuvent encore être déterminées à la date du bilan. La provision est liée aux risques figurant au bilan, tels que les prêts et les acceptations, ainsi qu'aux éléments hors bilan tels que les lettres de crédit, les garanties et les engagements non capitalisés.

La provision est augmentée par la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée aux résultats et réduite par les radiations, déduction faite des recouvrements. La provision pour pertes sur créances touchant les postes du bilan est portée en réduction des actifs, et les provisions touchant les éléments hors bilan sont comptabilisées au poste Autres passifs.

La provision est déterminée en fonction de la détermination et de l'évaluation, par la direction, des comptes problèmes, des pertes probables estimatives liées au reste du portefeuille et d'autres facteurs tels que la composition et la qualité du crédit du portefeuille et les changements de la conjoncture économique. La provision pour pertes sur créances est composée des provisions spécifiques et de la provision générale.

Provisions spécifiques

Des provisions spécifiques sont établies afin d'absorber les pertes qui se produisent relativement à des emprunteurs précisément identifiés et à d'autres prêts homogènes classés à titre de prêts douteux. Les pertes liées aux emprunts de grandes entreprises ou de gouvernements identifiés sont estimées selon le jugement de la direction quant à la réalisation des flux de trésorerie futurs que l'on peut raisonnablement s'attendre à recevoir des emprunteurs ou de garants financièrement responsables, ou par suite de la réalisation d'une sûreté réelle. Les coûts de recouvrement estimatifs sont déduits des montants que l'on s'attend à récupérer, et ces montants sont actualisés au taux d'intérêt effectif de l'obligation. Les pertes liées aux portefeuilles de prêts homogènes, incluant les prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les prêts aux particuliers et les prêts aux petites et moyennes entreprises, sont évaluées en fonction de l'expérience en matière de radiations nettes. Aucune provision spécifique n'est constituée au titre des cartes de crédit, les soldes étant radiés lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours. Les autres prêts sont radiés lorsque la possibilité de recouvrer la totalité du montant du prêt est à peu près inexistante.

Provision générale

La provision générale reflète la meilleure estimation quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de crédit qui n'a pas encore été précisément classée parmi les prêts douteux. Dans le cas des prêts et des acceptations bancaires liés aux grandes entreprises et aux gouvernements, la provision générale est fondée sur l'application de facteurs de perte et de défaut de paiement prévus, en fonction des pertes historiques selon le type et la cote du prêt. Pour ce qui est des portefeuilles homogènes, y compris les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts sur cartes de crédit ainsi que

les prêts aux particuliers et les prêts aux petites et moyennes entreprises, la provision générale est déterminée en fonction du portefeuille. Les pertes sont estimées par l'application des ratios de perte établis au moyen de l'expérience en matière de radiations. Pour déterminer le niveau de la provision générale, la direction considère également les tendances actuelles en matière de qualité du crédit du portefeuille, la conjoncture économique, l'incidence des modifications des politiques et des processus, ainsi que d'autres facteurs. De plus, la provision générale comprend un élément relatif aux limites des modèles et aux imprécisions inhérentes aux méthodes d'établissement des provisions.

Acceptations

Les acceptations sont des instruments négociables à court terme émis par nos clients à des tiers et que nous garantissons. La responsabilité éventuelle au titre des acceptations est comptabilisée au poste Autres passifs dans le bilan consolidé. Le recours contre nos clients, dans le cas où ces engagements devraient être acquittés, est comptabilisé comme un actif de valeur équivalente au poste Autres actifs. Les commissions gagnées sont comptabilisées à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Produits dérivés

Les produits dérivés sont utilisés principalement dans les activités de vente et de négociation. Les produits dérivés sont également utilisés pour gérer les risques à l'égard des taux d'intérêt et de change, les risques de crédit et les autres risques de marché. Les produits dérivés le plus souvent utilisés sont les swaps de taux d'intérêt, les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt, les contrats de garantie de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les contrats de change à terme de gré à gré, les swaps de devises, les contrats à terme standardisés sur devises, les options sur devises et les produits dérivés de crédit.

Les produits dérivés utilisés dans le cadre des activités de vente et de négociation sont constatés à la juste valeur dans le bilan consolidé. Les produits dérivés ayant une juste valeur positive sont présentés à titre d'actifs dans le poste Montants se rapportant aux produits dérivés, alors que les produits dérivés ayant une juste valeur négative sont présentés à titre de passifs dans le poste Montants se rapportant aux produits dérivés. Lorsque nous avons à la fois le droit juridique et l'intention de régler les actifs et les passifs liés aux produits dérivés simultanément avec une contrepartie, la juste valeur nette des produits dérivés est présentée à titre d'actif ou de passif, selon le cas. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés à la vente et à la négociation de produits dérivés sont constatés dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation. Les dépôts de garantie obligatoires et les primes versées sont également inclus dans le poste Montants se rapportant aux produits dérivés, à l'actif, tandis que les primes reçues sont présentées au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, au passif.

Lorsque les produits dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque produit dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée. Si la comptabilité de couverture est appropriée, la relation de couverture est désignée comme couverture de la juste valeur, des flux de trésorerie ou du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome. La couverture est documentée dès sa mise en place, pour déterminer l'objectif précis de gestion du risque ainsi que la stratégie de couverture. La documentation précise l'actif, le passif ou les flux de trésorerie prévisionnels couverts, le risque géré par l'opération de couverture, le type de produit dérivé utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. Le produit dérivé doit avoir une grande efficacité pour compenser la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie prévus découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie.

Les opérations de couverture de la juste valeur consistent principalement en des swaps de taux d'intérêt pour couvrir les variations de la juste valeur d'un actif, d'un passif ou d'un engagement ferme. Les opérations de couverture des flux de trésorerie consistent principalement en des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de variation des flux de trésorerie prévus. Lorsqu'un produit dérivé détenu ou émis à des fins autres que de transaction est désigné comme un instrument de couverture efficace de la juste valeur ou des flux de trésorerie et qu'il est admissible à ce titre, le gain ou la perte lié à ce produit dérivé est constaté à titre d'ajustement au revenu d'intérêt ou aux frais d'intérêt liés à l'élément couvert au cours de la même période.

Des contrats de change à terme et des passifs libellés en devises sont utilisés pour gérer les risques de change liés à l'investissement net effectué dans des entités étrangères autonomes dont les activités sont libellées en une devise de fonctionnement autre que le dollar canadien. Les gains et les pertes découlant de ces instruments de couverture, après déduction des impôts applicables, sont inscrits au poste Écart de conversion, montant net.

S'il s'avère que le produit dérivé ne répond plus aux conditions de couverture efficace ou s'il est vendu ou liquidé, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et ce, sur une base prospective. La juste valeur du produit dérivé est constatée à ce moment au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, dans les actifs ou les passifs, et le gain ou la perte est reporté et inscrit au poste Revenu net d'intérêt au cours des périodes où l'élément couvert influe sur les résultats. La comptabilité de couverture cesse aussi d'être appliquée au moment de la vente d'un élément couvert ou de sa liquidation avant l'échéance prévue. La juste valeur du produit dérivé est comptabilisée à ce moment au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, dans les actifs ou les passifs, et le gain ou la perte non réalisé est inscrit à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les produits dérivés détenus à des fins autres que de transaction pour lesquels la comptabilité de couverture n'a pas été appliquée, y compris les swaps sur rendement total et certains bons de souscription, engagements de prêt et produits dérivés intégrés dans des contrats de dépôt indexés sur des actions, sont inscrits à leur juste valeur brute au poste Montants se rapportant aux produits dérivés, dans les actifs ou les passifs, toute variation de cette juste valeur étant constatée dans les revenus autres que d'intérêt ou dans les frais autres que d'intérêt. Il est possible de désigner ces produits dérivés détenus à des fins autres que de transaction à titre de couverture dans de futures relations de couverture. Au moment de la désignation d'une nouvelle relation de couverture efficace, toute juste valeur antérieurement inscrite au bilan consolidé sera amortie dans le revenu net d'intérêt.

En ce qui concerne les produits dérivés comptabilisés à la juste valeur, mais dont la juste valeur n'est pas étayée par les cours du marché, par d'autres opérations boursières ou par des facteurs de marché observables, nous reportons les gains de transaction initiaux. Les montants reportés sont constatés lorsqu'ils sont réalisés au moyen d'un encaissement ou d'un paiement en espèces ou lorsque la juste valeur devient observable sur le marché.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel sont constatés au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs : de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 7 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et le reste du matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond au moindre de la durée de vie utile des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si la période de renouvellement est raisonnablement assurée, jusqu'à concurrence de 10 ans. Les gains et les pertes résultant de la cession sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Regroupements d'entreprises, écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Tous les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs incorporels identifiables sont constatés séparément de l'écart d'acquisition et sont inclus dans le poste Autres actifs incorporels. L'écart d'acquisition correspond à l'excédent du coût d'acquisition des filiales sur la juste valeur de l'actif net identifiable acquis et est attribué aux unités d'exploitation d'un secteur d'exploitation. Une unité d'exploitation regroupe des activités commerciales présentant des caractéristiques et des stratégies économiques semblables et, selon les PCGR, s'entend du niveau d'exploitation auquel les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation, qui correspond soit à un secteur d'exploitation, soit au niveau immédiatement inférieur. Au moment de la cession d'une partie d'une unité d'exploitation, l'écart d'acquisition est attribué à la partie cédée en fonction de la juste valeur de cette partie par rapport à l'ensemble de l'unité d'exploitation.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation annuellement, au 1^{er} août, ou plus souvent si les événements ou les circonstances indiquent une perte de valeur possible. Si la valeur comptable d'une unité d'exploitation (y compris l'écart d'acquisition attribué) dépasse sa juste valeur, la dépréciation de l'écart d'acquisition est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition attribué à l'unité d'exploitation sur la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition, en fonction de la juste valeur de l'actif et du passif de l'unité d'exploitation. Toute perte de valeur de l'écart d'acquisition est imputée aux résultats au cours de la période pendant laquelle la perte de valeur est constatée. Les reprises ultérieures sur perte de valeur sont interdites.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, qui

n'excède généralement pas 20 ans, et ils sont également soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des conditions pouvant indiquer que les flux de trésorerie nets futurs estimatifs provenant d'un actif ne seront pas suffisants pour recouvrer sa valeur comptable.

Impôts sur les bénéfices

Nous utilisons la méthode de l'actif et du passif fiscal, laquelle exige que les impôts sur les bénéfices reflètent l'incidence fiscale future prévue des écarts temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs à des fins comptables et à des fins fiscales. Un actif ou un passif d'impôts futurs est déterminé pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur à la date de réalisation prévue des éléments sous-jacents de revenus et de charges, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos établissements étrangers lorsque le rapatriement de tels montants n'est pas envisagé dans un avenir prévisible. La charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats comprend les impôts exigibles et les impôts futurs. Les impôts applicables aux éléments imputés ou crédités aux capitaux propres sont déduits de ces éléments. Les variations des impôts futurs liées à une modification des taux d'imposition sont constatées au cours de la période où le taux d'imposition devient pratiquement en vigueur.

Le montant net des impôts futurs résultant d'écarts temporaires est inclus dans le poste Autres actifs. Nous constituons une provision pour moins-value afin de ramener la valeur des actifs d'impôts futurs au montant estimatif devant, de façon plus probable qu'improbable, être réalisé. De plus, l'état consolidé des résultats comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôts diffère de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de régimes de prestations qui fournissent des prestations de retraite et certains autres avantages aux employés admissibles. Ces régimes comprennent les régimes de retraite enregistrés à prestations déterminées, les régimes de retraite complémentaires, les régimes à cotisations déterminées et les régimes d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires et d'assurance vie.

Les placements détenus par les caisses de retraite consistent principalement en des titres de participation et des titres à revenu fixe. L'actif des caisses de retraite est évalué à la juste valeur. Pour les principaux régimes à prestations déterminées, le taux de rendement prévu de l'actif du régime, lequel est reflété dans la charge au titre des prestations constituées, est calculé selon la méthode liée à la valeur de marché. Conformément à cette méthode, l'actif est évalué à la valeur de marché ajustée, et les gains et pertes en capital réalisés et non réalisés sont amortis sur trois ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Pour la plupart des régimes de retraite à prestations déterminées secondaires et complémentaires, le taux de rendement prévu de l'actif du régime est calculé en fonction de la juste valeur de l'actif.

En ce qui a trait aux régimes à prestations déterminées, des évaluations actuarielles sont effectuées régulièrement afin de déterminer la valeur actualisée des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués, établie en fonction de la rémunération prévue des employés jusqu'à la retraite ainsi que des coûts d'assurance maladie, d'assurance soins dentaires, d'assurance invalidité et d'assurance vie.

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations déterminées, comprise au poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations au titre des services de l'année en cours, aux intérêts débiteurs sur l'obligation, au rendement des placements prévu sur la valeur de marché ou liée au marché de l'actif du régime et à l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés, des gains ou des pertes actuariels nets et de l'actif ou de l'obligation transitoire. Pour certains de nos régimes à prestations déterminées, y compris les principaux régimes à prestations déterminées, les gains ou pertes actuariels sont déterminés chaque année et amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes. Pour les autres régimes à prestations déterminées, les gains ou pertes actuariels nets de plus de 10 % de l'actif du régime ou de l'obligation au titre des prestations au début de l'exercice, selon le plus élevé des deux montants, sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes d'employés participant aux régimes.

Les gains et les pertes à la liquidation des régimes à prestations déterminées sont imputés aux résultats lorsque ces liquidations ont lieu. Les gains et les pertes liés à la compression de régimes sont constatés au cours

de la période où la compression devient probable et où l'incidence peut être raisonnablement évaluée.

Notre charge au titre des régimes à cotisations déterminées est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines au cours de la période où les services connexes sont rendus.

L'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite sur les montants inscrits à titre de charges est constaté comme coût des prestations de retraite payées d'avance au poste Autres actifs. L'excédent cumulatif de la charge sur les cotisations est constaté comme charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués, dans le poste Autres passifs.

Rémunération à base d'actions

Nous offrons des régimes de rémunération à base d'actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, comme il est décrit à la note 21.

Nous comptabilisons les options sur actions octroyées aux employés selon la méthode de la juste valeur, en vertu de laquelle la charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition applicable et une hausse équivalente du surplus d'apport est comptabilisée. Lorsque les options sont levées, le produit de la levée ainsi que le montant initial comptabilisé comme surplus d'apport sont portés au crédit du poste Actions ordinaires. Les options sur actions octroyées avant le 1^{er} novembre 2002 ont été comptabilisées selon la méthode de la valeur intrinsèque et, par conséquent, aucune charge n'a été constatée relativement à ces options puisque le prix de levée lié à de tels octrois équivalait au cours de clôture de la journée précédant la date de l'octroi des options sur actions. Les droits en vertu de ces octrois ont été entièrement acquis au cours de 2006. Lorsque les options sur actions seront levées, le produit sera comptabilisé au poste Actions ordinaires.

Les options octroyées entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001 étaient assorties de droits à la plus-value des actions, lesquels donnaient aux participants la possibilité de recevoir un paiement en espèces égal à la différence entre le cours du marché de nos actions et le prix de levée des options. Les droits à la plus-value des actions sont maintenant entièrement acquis et entraînent une charge de rémunération en raison de la variation du cours du marché de nos actions ordinaires. Cette charge de rémunération, déduction faite des couvertures connexes, est comptabilisée sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans notre état consolidé des résultats, et une hausse correspondante est constatée dans notre bilan consolidé, sous Autres passifs.

Nos autres régimes de rémunération à base d'actions comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés. Les obligations en vertu de ces régimes sont réglées au moyen de nos actions ordinaires ou en espèces et sont comptabilisées sur leur période d'acquisition. Pour les primes réglées en actions, nos obligations comptabilisées sont fondées sur le prix du marché de nos actions ordinaires à la date de l'octroi. Pour les primes réglées en espèces, nos obligations comptabilisées font l'objet d'ajustements périodiques selon la fluctuation du prix du marché de nos actions ordinaires et des dividendes accumulés. Les variations de nos obligations au titre de ces régimes, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans notre état consolidé des résultats, et une hausse correspondante est constatée dans notre bilan consolidé, sous Autres passifs ou Surplus d'apport.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le deviendront au cours de la période d'acquisition des droits est constaté immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Titrisation des prêts

Nous procédons périodiquement à la titrisation des prêts en les vendant à des entités ad hoc ou à des fiducies indépendantes, lesquelles émettent ensuite des titres aux investisseurs. Ces opérations sont comptabilisées à titre de ventes, et les prêts sont retirés de notre bilan consolidé lorsque nous sommes réputés avoir abandonné le contrôle de ces actifs et que nous avons reçu une contrepartie autre que les droits de bénéficiaire liés aux prêts cédés. Pour que le contrôle soit considéré comme abandonné, les conditions suivantes doivent être remplies : i) les prêts cédés doivent être isolés par rapport au vendeur, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre; ii) l'acheteur doit avoir le droit juridique de vendre ou de nantir les prêts cédés ou, si ce dernier est une structure d'accueil admissible selon

la note d'orientation concernant la comptabilité n° 12 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), intitulée *Cessions de créances* (NOC-12), ses investisseurs doivent avoir le droit de vendre ou de nantir leur participation dans l'entité; iii) enfin, le vendeur ne doit pas continuer de contrôler les prêts cédés en vertu d'une entente visant à lui permettre de racheter les actifs ou d'en causer le retour. Si l'une ou l'autre de ces conditions n'est pas remplie, la cession est considérée comme un emprunt garanti, les prêts demeurent au bilan consolidé et le produit est constaté comme un passif.

Nous conservons souvent des droits de bénéficiaire relatifs aux prêts titrisés, tels que des coupons d'intérêts ou des droits de gestion et, dans certains cas, des comptes de réserve. Les droits conservés dans le cadre de titrisations sont classés parmi les titres du compte de placement s'ils peuvent faire l'objet d'un paiement contractuel anticipé ou être réglés d'une autre manière qui ne nous permettrait pas de recouvrer la quasi-totalité du placement comptabilisé, et ils font périodiquement l'objet de tests de dépréciation.

Les gains découlant d'une opération comptabilisée comme une vente sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt, en fonction de la valeur comptable précédente des prêts visés par la cession, laquelle est répartie entre les prêts cédés et les droits conservés, compte tenu de leurs justes valeurs relatives à la date de cession. Pour établir ces justes valeurs, nous utilisons les cours des marchés, le cas échéant. Lorsque de tels cours ne sont pas disponibles pour les droits conservés, nous déterminons habituellement la juste valeur en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, établis selon les estimations les plus probables de la direction quant aux hypothèses clés, lesquelles se rapportent notamment aux taux de paiement, à la durée de vie moyenne pondérée des créances payables d'avance, à la marge excédentaire, aux pertes sur créances prévues et aux taux d'actualisation, compte tenu des risques.

Pour chaque opération de titrisation relativement à laquelle nous avons conservé les droits de gestion, nous déterminons si les avantages liés à la gestion constituent une contrepartie adéquate. Lorsque les avantages liés à la gestion sont plus qu'adéquats, un actif de gestion est constaté au poste Autres actifs. Lorsque les avantages prévus liés à la gestion ne sont pas considérés comme adéquats, nous constatons un passif de gestion au poste Autres passifs. Lorsque nous recevons une contrepartie adéquate, nous ne constatons ni un actif ni un passif. Un actif ou un passif de gestion est amorti proportionnellement au revenu de gestion net estimatif et sur la durée de ce revenu.

Assurance

Les primes découlant des contrats de longue durée, principalement des contrats d'assurance vie, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés au moment où elles deviennent exigibles. Les primes découlant des contrats de courte durée, principalement des contrats d'assurance IARD, et les frais liés aux services administratifs sont constatés au poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés sur la durée du contrat connexe. Les primes non acquises découlant des contrats de courte durée, qui représentent la tranche non échue des primes, sont constatées au poste Autres passifs. Les placements effectués par nos services d'assurances sont inclus dans les titres du compte de placement.

Les sinistres et les obligations liées aux indemnités représentent les sinistres à court terme et les estimations au titre des indemnités d'assurance futures. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont déterminées au moyen de la Méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents, aux charges d'exploitation, aux frais d'administration des polices et aux provisions pour détérioration des résultats. Ces hypothèses sont revues au moins annuellement en fonction des résultats réels et des conditions du marché. Les obligations liées aux contrats d'assurance IARD représentent les provisions estimatives au titre des sinistres déclarés et non déclarés. Les obligations liées aux contrats d'assurance vie et IARD sont constatées au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.

Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements à revenu fixe soutenant les obligations d'assurance vie sont reportés et amortis au poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés sur la durée à l'échéance restante des placements cédés, jusqu'à concurrence de 20 ans au maximum. Pour ce qui est des titres de participation détenus pour soutenir des produits d'assurance vie autres que l'assurance vie universelle, les gains et les pertes réalisés sont reportés et amortis au poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés au taux trimestriel de 5 % des gains et des pertes reportés non amortis. Les écarts entre la valeur de marché

et la valeur comptable ajustée des placements dans ces titres sont réduits trimestriellement de 5 %. Les titres de participation détenus pour soutenir des produits d'assurance vie universelle sont inscrits à la valeur de marché, et les gains ou pertes réalisés et non réalisés sur ces titres de participation sont inclus au poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés. Des placements précis sont ramenés à leur valeur de marché ou à leur valeur de réalisation nette s'il est établi qu'une perte de valeur est durable. La réduction de valeur est inscrite au poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est constatée.

Les coûts d'acquisition relatifs aux nouvelles activités d'assurance comprennent les commissions, les taxes sur les primes, certains coûts liés à la souscription et d'autres coûts variables qui sont principalement liés à l'acquisition de nouvelles activités. Les coûts d'acquisition reportés liés aux produits d'assurance vie sont constatés implicitement dans les sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance conformément à la Méthode canadienne axée sur le bilan. Dans le cas de l'assurance IARD, ces frais sont constatés au poste Autres actifs et amortis sur la durée des contrats.

Les fonds distincts représentent les activités dans lesquelles un contrat est passé aux termes duquel le montant de la prestation est directement lié à la valeur de marché des placements détenus dans un fonds sous-jacent. L'entente contractuelle est telle que les actifs sous-jacents sont inscrits à notre nom, mais les titulaires d'une police liée à un fonds distinct assument le risque et conservent les avantages découlant du rendement du placement du fonds. Nous offrons des garanties minimales relatives aux prestations consécutives au décès et à la valeur à l'échéance pour ce qui est des fonds distincts. Le passif lié à ces garanties minimales est inscrit au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les fonds distincts ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés. Nous tirons uniquement un revenu provenant des services tarifés liés aux fonds distincts, qui est reflété dans le poste Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés. Le revenu provenant des services tarifés comprend les honoraires de gestion et les frais liés à la mortalité, aux polices, à l'administration et au rachat.

Passif et capitaux propres

Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par les détenteurs, ainsi que les distributions cumulées connexes, sont classés dans le passif de notre bilan consolidé. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont classés dans le poste Frais d'intérêt de notre état consolidé des résultats.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé par la division du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période, à l'exception des actions de trésorerie. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés et de tout gain (perte) au rachat d'actions privilégiées, déduction faite des impôts connexes. Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles sont présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires à l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujéti à des éventualités qui ne se sont pas encore produites. Le nombre d'actions additionnelles inclus dans le bénéfice dilué par action est déterminé au moyen de la méthode du rachat d'actions, selon laquelle les options sur actions dont le prix de levée est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires sont présumées être levées, et le produit de la levée est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour l'exercice. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de la levée des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés selon les PCGR exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le bénéfice net et l'information connexe. Certaines estimations, dont celles visant la provision pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers et la comptabilisation des titrisations, des litiges, des entités à détenteurs de

droits variables, des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi ainsi que des impôts sur les bénéficiaires, exigent que la direction exerce des jugements subjectifs ou complexes. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations, ce qui pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés.

Principales modifications comptables

Droits variables implicites

Le 1^{er} novembre 2005, nous avons adopté l'abrégié n° 157 du Comité sur les problèmes nouveaux de l'ICCA, intitulé *Droits variables implicites au regard de la NOC-15* (CPN 157). Cet abrégié précise que les droits variables implicites constituent des intérêts financiers implicites dans une entité qui varient en fonction des variations de la juste valeur de son actif net, compte non tenu des droits variables. Un droit variable implicite est semblable à un droit variable explicite sauf qu'il absorbe la variabilité ou en bénéficie indirectement. La détermination d'un droit variable implicite est une question de jugement tribunaire des faits et circonstances pertinents. L'adoption de ce CPN n'a pas eu d'incidence importante sur notre situation financière consolidée ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Modification de la présentation des états financiers

Au cours de l'exercice, nous avons reclassé, dans notre état consolidé des résultats, les variations de la juste valeur de certains produits dérivés désignés à titre de couvertures économiques de nos régimes de rémunération à base d'actions, qui étaient auparavant classées dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Autres, dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, afin de mieux refléter la finalité de ces instruments ainsi que notre gestion des risques liés à la rémunération. L'incidence de ce reclassement sur les résultats des périodes antérieures a consisté en une diminution correspondante des Revenus autres que d'intérêt – Autres et des Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines. Pour les exercices terminés les 31 octobre 2006, 2005 et 2004, des montants de 36 millions de dollars, de 31 millions et de néant, respectivement, ont été reclassés. D'autres chiffres correspondants ont également été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Modifications comptables futures

Instruments financiers

En 2005, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1530, intitulé *Résultat étendu* (chapitre 1530), le chapitre 3855, intitulé *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation* (chapitre 3855), et le chapitre 3865, intitulé *Couvertures* (chapitre 3865). Ces nouvelles normes sont entrées en vigueur pour nous le 1^{er} novembre 2006.

Résultat étendu

Le chapitre 1530 introduit la notion de résultat étendu, qui comprend le résultat net et les autres éléments du résultat étendu et reflète les variations des capitaux propres au cours d'une période, découlant d'opérations et d'autres événements et circonstances sans rapport avec les propriétaires. Les autres éléments du résultat étendu comprennent les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente, les montants non réalisés liés à la conversion des devises, déduction faite des opérations de couverture, découlant des établissements étrangers autonomes et la variation de la juste valeur de la tranche efficace des instruments de couverture des flux de trésorerie. Nos états financiers consolidés comprendront un état consolidé du résultat étendu, et le montant cumulé, soit le cumul des autres éléments du résultat étendu, sera présenté à titre de nouveau poste de la rubrique Capitaux propres du bilan consolidé.

Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation

Le chapitre 3855 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Il exige que les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les dérivés, soient comptabilisés lorsque nous devenons partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier ou du contrat dérivé non financier. Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur au moment de la constatation initiale ou de l'adoption des normes, sauf en ce qui a trait à certaines opérations entre apparentés. L'évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle l'instrument financier a été classé, soit instrument détenu à des fins de transaction, instrument disponible à la vente, instrument détenu jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs.

Les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction seront évalués à leur juste valeur, et les gains et les pertes seront comptabilisés dans le bénéfice net. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transaction seront évalués au coût non amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers disponibles à la vente seront évalués à leur juste valeur, et les gains et pertes non réalisés, y compris les variations des taux de change, seront comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif seront évalués au coût.

Les produits dérivés doivent être constatés dans le bilan à la juste valeur, y compris les produits dérivés intégrés dans des instruments financiers ou d'autres contrats qui ne sont pas étroitement liés à l'instrument financier ou au contrat hôte, respectivement. Les variations de la juste valeur des produits dérivés seront inscrites dans le bénéfice net, sauf en ce qui concerne les produits dérivés désignés à titre de couverture des flux de trésorerie, dont les variations de la juste valeur seront comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu.

Le chapitre 3855 permet à une entité de désigner tout instrument financier comme détenu à des fins de transaction au moment de la constatation initiale ou de l'adoption des normes, et ce, même si cet instrument ne répondait normalement pas à la définition d'instrument détenu à des fins de transaction telle qu'elle est présentée dans le chapitre 3855. Les instruments qui sont classés comme détenus à des fins de transaction en vertu de l'option d'évaluation à la juste valeur doivent avoir une juste valeur fiable et sont assujettis à des conditions et à des exigences de présentation supplémentaires établies par le BSIF.

Les autres conséquences comptables importantes résultant de l'adoption des dispositions du chapitre 3855 comprennent la comptabilisation initiale de certaines garanties financières à la juste valeur dans le bilan et l'utilisation de la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir tous les coûts des opérations ou les primes ou escomptes obtenus ou accordés à l'égard des instruments financiers évalués selon le coût non amorti.

Couvertures

Le chapitre 3865 définit les critères d'application de la comptabilité de couverture ainsi que la façon d'appliquer la comptabilité de couverture à chacune des stratégies de couverture permises : les couvertures de la juste valeur, les couvertures des flux de trésorerie et les couvertures du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome. Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert sera ajustée selon les gains ou les pertes attribuables au risque couvert et constatée dans le bénéfice net. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, seront contrebalancées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture. Dans une relation de couverture des flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu. La tranche inefficace sera comptabilisée dans le bénéfice net. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu seront reclassés dans le bénéfice net au cours des périodes où le bénéfice net subira l'incidence de la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert. Dans le cas de la couverture du risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome, la tranche efficace des gains et pertes de change des instruments de couverture sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu, alors que la tranche inefficace sera comptabilisée dans le bénéfice net.

Si une relation de couverture qui existait avant l'adoption des dispositions du chapitre 3865 est maintenue et répond aux conditions de la comptabilité de couverture en vertu de la nouvelle norme, la comptabilité de transition s'effectue ainsi : 1) couvertures de la juste valeur : tout gain ou perte sur l'instrument de couverture est constaté dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au moment de la transition, la valeur comptable de l'instrument couvert fait l'objet d'un ajustement correspondant au montant de la variation de la juste valeur cumulée reflétant le risque couvert désigné et l'ajustement est inclus dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au moment de la transition; 2) couvertures des flux de trésorerie et couvertures d'un investissement net dans un établissement étranger autonome : tout gain ou perte sur l'instrument de couverture qui est désigné comme la tranche efficace est constaté dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, alors que le montant de la tranche inefficace liée aux périodes antérieures est inclus dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au moment de la transition.

Les gains et les pertes reportés sur les instruments de couverture dans le cadre de relations de couverture non maintenues avant la date

de transition, mais qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture en vertu de la nouvelle norme seront portés au crédit ou au débit de la valeur comptable de l'élément couvert et amortis sur la durée restante de l'élément couvert dans le résultat net pour les couvertures de la juste valeur. En ce qui a trait aux couvertures des flux de trésorerie, les gains ou les pertes reportés seront constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu puis reclassés dans le bénéfice net au cours de la période où l'élément couvert aura une incidence sur le bénéfice net. Cependant, en ce qui concerne les relations de couverture non maintenues ne répondant pas aux conditions de la comptabilité de couverture en vertu de la nouvelle norme, les gains et les pertes reportés seront constatés dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis au moment de la transition.

En octobre 2006, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a publié un Avis du Conseil, intitulé *Couvertures, chapitre 3865*, afin de fournir des directives apportant des clarifications sur les dispositions transitoires à l'égard des gains et des pertes reportés dans le cadre de relations de couverture maintenues et non maintenues. La version modifiée du chapitre 3865 intégrant la directive devrait être publiée en décembre 2006, et l'adoption anticipée devrait être permise. Nous avons adopté les modifications proposées le 1^{er} novembre 2006.

Incidence de l'adoption des chapitres 1530, 3855 et 3865

L'ajustement de transition résultant des éléments suivants sera constaté dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis le 1^{er} novembre 2006 :

i) les instruments financiers que nous classerons comme détenus à des fins de transaction et qui n'auront pas été précédemment comptabilisés à la juste valeur; ii) la différence entre la valeur comptable des prêts et des dépôts avant le 1^{er} novembre 2006 et la valeur comptable calculée selon la méthode du taux d'intérêt effectif depuis la constitution des prêts; iii) la tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie; iv) les gains et les pertes reportés liés aux relations de couverture non maintenues qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture en vertu des nouvelles normes; v) les gains ou les pertes nets réalisés reportés non amortis sur les placements qui soutiennent les obligations liées aux contrats d'assurance vie et vi) l'incidence découlant de la réévaluation des actifs financiers qui soutiennent les obligations liées aux contrats d'assurance vie sur les sinistres et les obligations liées aux indemnités d'assurance.

Les ajustements résultant de la réévaluation des actifs financiers classés comme disponibles à la vente et les instruments de couverture désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie seront comptabilisés dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Ni les montants transitoires qui seront comptabilisés dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis ni ceux qui seront comptabilisés dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu à compter du 1^{er} novembre 2006 ne devraient avoir d'incidence importante sur notre situation financière consolidée.

Les conséquences fiscales, le cas échéant, des nouvelles normes sur le traitement comptable transitoire ou subséquent demeurent indéterminées. Les autorités fiscales procèdent actuellement à l'examen des normes afin d'en établir les conséquences.

Rémunération à base d'actions

Le 6 juillet 2006, le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) a publié l'abrégé n° 162, intitulé *Rémunération à base d'actions des salariés admissibles à la retraite avant la date d'acquisition (CPN-162)*. Le CPN précise que le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés qui sont admissibles au départ à la retraite ou qui le deviendront au cours de la période d'acquisition des droits devrait être constaté immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite. Le CPN entre en vigueur pour nous le 1^{er} novembre 2006 et exige l'application rétroactive à toutes les attributions de rémunération à base d'actions comptabilisées conformément au chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA, intitulé Rémunération et autres paiements à base d'actions* (chapitre 3870). La convention relative à la constatation de la rémunération à base d'actions que nous appliquons actuellement est conforme à cette directive.

Variabilité des entités à détenteurs de droits variables

Le 15 septembre 2006, le CPN a publié l'abrégé n° 163, intitulé *Détermination de la variabilité à prendre en compte lors de l'application de la NOC-15 (CPN-163)*. Ce CPN apporte des clarifications supplémentaires en ce qui concerne la façon d'analyser et de consolider les EDDV. Nous adopterons les dispositions du CPN-163 le 1^{er} février 2007, et l'application de ce dernier donnera lieu à une déconsolidation de certains fonds de placement. Cependant, l'incidence sur notre situation financière consolidée ou sur nos résultats d'exploitation consolidés ne devrait pas être importante.

La juste valeur d'un instrument financier correspond à la valeur à laquelle ce dernier serait échangé dans le cadre d'une opération conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Cependant, lorsqu'il n'y a pas de marché de négociation pour les instruments financiers, la juste valeur est fondée sur les cours du marché en vigueur pour des instruments financiers présentant des caractéristiques et un profil de risque semblables, ou sur des modèles d'évaluation internes et externes reposant sur des facteurs de marché observables. Lorsque la juste valeur est établie à partir de modèles d'évaluation, il est nécessaire d'avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Ces hypothèses reflètent les risques inhérents aux instruments financiers. Des ajustements relatifs aux évaluations sont effectués afin de prendre en compte, dans le cours du marché ou les données tirées des modèles d'évaluation, des facteurs de marché additionnels nécessaires pour assurer la constatation des instruments financiers à la juste valeur.

Des ajustements relatifs à la liquidité sont calculés lorsque les cours du marché ne peuvent être observés en raison de l'insuffisance du volume des opérations ou de l'absence d'opérations récentes au sein d'un marché moins actif ou inactif. Des ajustements relatifs à la liquidité sont également calculés afin de refléter le coût associé au dénouement des positions présentant des risques liés à la taille du marché plus importants que la normale.

Des ajustements relatifs au risque de crédit de contrepartie sont calculés afin de prendre en compte la qualité du crédit de la contrepartie dans l'évaluation de la juste valeur des opérations sur produits dérivés. Les paramètres fondés sur le marché utilisés dans les modèles d'évaluation des produits dérivés ne prennent pas en compte la qualité du crédit des contreparties engagées dans les opérations. Par conséquent, nous calculons un ajustement de l'évaluation pour chaque contrepartie lorsque nous établissons la juste valeur des opérations présentées.

Nous disposons de politiques internes documentées qui détaillent nos processus d'évaluation de la juste valeur, y compris les méthodes utilisées pour déterminer les ajustements de l'évaluation. Ces méthodes sont appliquées de façon uniforme et font périodiquement l'objet d'un examen par la Gestion des risques du Groupe.

Le montant global de la juste valeur ne représente qu'une estimation à un moment donné et ne saurait être interprété comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur estimative de nos actifs et de nos passifs financiers; par conséquent, il ne reflète pas la valeur des actifs et des passifs qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, tels que les éléments inclus dans les postes Locaux et matériel, Écart d'acquisition et Autres actifs incorporels.

	2006			2005		
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Différence	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Différence
Actifs financiers						
Encaisse et dépôts à des banques	14 903 \$	14 903 \$	– \$	10 238 \$	10 238 \$	– \$
Valeurs mobilières	184 869	185 239	370	160 495	160 684	189
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	59 378	59 378	–	42 973	42 973	–
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	208 530	208 638	108	190 416	190 506	90
Montants se rapportant aux produits dérivés	37 733	37 682	(51)	39 008	39 123	115
Autres actifs	22 660	22 660	–	18 194	18 194	–
Passifs financiers						
Dépôts	343 523 \$	343 312 \$	211 \$	306 860 \$	308 047 \$	(1 187) \$
Montants se rapportant aux produits dérivés	42 340	42 108	232	43 001	42 817	184
Autres passifs	28 736	28 736	–	24 330	24 330	–
Déventures subordonnées	7 103	7 384	(281)	8 167	8 503	(336)
Titres de fiducie de capital	1 383	1 532	(149)	1 400	1 582	(182)
Passifs liés aux actions privilégiées	298	304	(6)	300	310	(10)

Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs des instruments financiers

Instruments financiers évalués à la valeur comptable

La juste valeur de l'encaisse, des dépôts à des banques, des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés, en raison de leur échéance à court terme, est présumée correspondre approximativement à la valeur comptable.

Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières repose sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles. En l'absence de tels cours, la juste valeur estimative est déterminée à l'aide des cours du marché de valeurs mobilières semblables ou d'informations provenant de tiers. Des ajustements relatifs à la liquidité, y compris des ajustements pour tenir compte des restrictions à l'égard de la revente visant une période supérieure à un an, sont comptabilisés au besoin.

Prêts

La juste valeur des portefeuilles de prêts et de dépôts repose sur l'évaluation du risque de taux d'intérêt et du risque de crédit. La juste valeur est calculée conformément à une méthode fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie qui utilise un taux d'actualisation basé sur les taux d'intérêt du marché actuellement exigés pour les nouveaux prêts ayant sensiblement les mêmes modalités et les mêmes périodes à courir jusqu'à l'échéance, ajustés pour tenir compte du facteur de risque de crédit, qui est révisé au moins tous les ans. Pour certains prêts à taux variables dont les taux sont fréquemment révisés et pour les prêts dont l'échéance n'est pas déterminée, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable.

Produits dérivés

La juste valeur des produits dérivés est égale à leur valeur comptable, à l'exception des montants se rapportant aux produits dérivés désignés comme instruments de couverture et admissibles à la comptabilité de

couverture. La juste valeur des produits dérivés négociables en Bourse est calculée selon les cours du marché. La juste valeur des produits dérivés négociables hors cote est calculée selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analogues, selon une analyse de la valeur actualisée nette ou selon un modèle d'établissement des prix approprié qui tient compte des cours en vigueur et des prix contractuels des instruments sous-jacents, de la valeur temporelle de l'argent, de la courbe des rendements et des facteurs de volatilité. Des ajustements relatifs au risque de crédit de contrepartie et à l'évaluation de la liquidité sont comptabilisés au besoin.

Autres actifs et passifs

La valeur comptable des Autres actifs et des Autres passifs correspond approximativement à leur juste valeur.

Dépôts

La juste valeur des dépôts à taux fixe comportant une échéance fixe est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux d'intérêt actuellement offerts sur le marché des dépôts ayant sensiblement les mêmes modalités et les mêmes périodes à courir jusqu'à l'échéance (ajustés pour tenir compte des remboursements anticipés, s'il y a lieu). La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée ou des dépôts à taux d'intérêt variable est présumée correspondre à leur valeur comptable.

Déventures subordonnées

La juste valeur des déventures subordonnées repose sur les cours du marché pour des émissions similaires ou sur les taux qui nous sont offerts actuellement pour les titres d'emprunt ayant la même période à courir jusqu'à l'échéance.

Titres de fiducie de capital et passifs liés aux actions privilégiées

La juste valeur des titres de fiducie de capital et des passifs liés aux actions privilégiées est calculée selon les cours du marché.

Note 3 Valeurs mobilières

	Durée jusqu'à l'échéance (1)						2006 Total	2005 Total	2004 Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Sans échéance précise			
Titres du compte de négociation									
Créances du gouvernement canadien	3 041 \$	2 148 \$	4 646 \$	2 547 \$	1 518 \$	– \$	13 900 \$	11 814 \$	11 082 \$
Créances du gouvernement américain	2 290	1 649	1 379	493	3 331	–	9 142	8 687	1 794
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (2)	164	1 071	1 148	1 587	688	–	4 658	6 476	3 844
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 255	7	206	269	1 104	–	3 841	2 281	1 017
Titres adossés à des créances mobilières	293	81	1 528	3 375	2 438	–	7 715	7 375	8 689
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances									
Acceptations bancaires	705	61	–	–	–	–	766	998	1 078
Certificats de dépôt	1 062	2 799	1 355	29	–	–	5 245	8 705	4 973
Autres	9 121	5 702	21 247	3 752	3 783	534	44 139	33 714	24 895
Titres de participation	–	–	–	–	–	57 831	57 831	45 710	31 950
	18 931	13 518	31 509	12 052	12 862	58 365	147 237	125 760	89 322
Titres du compte de placement									
Créances du gouvernement canadien									
Gouvernement fédéral									
Coût non amorti	828	86	2 514	208	13	–	3 649	6 214	6 898
Juste valeur estimative	828	86	2 539	211	13	–	3 677	6 205	6 939
Rendement (3)	4,2 %	4,4 %	4,2 %	4,6 %	3,6 %	–	4,2 %	3,6 %	3,4 %
Provinces et municipalités									
Coût non amorti	1	55	245	363	1 023	–	1 687	2 035	2 010
Juste valeur estimative	1	55	247	373	1 259	–	1 935	2 229	2 118
Rendement (3)	6,1 %	4,5 %	4,5 %	4,7 %	5,9 %	–	5,4 %	4,9 %	5,2 %
Créances du gouvernement américain									
Gouvernement fédéral									
Coût non amorti	24	6	449	45	12	–	536	633	475
Juste valeur estimative	24	6	421	45	12	–	508	628	466
Rendement (3)	3,3 %	4,0 %	4,6 %	4,7 %	5,3 %	–	4,5 %	2,2 %	4,1 %
États, municipalités et organismes									
Coût non amorti	42	368	982	286	–	–	1 678	2 199	3 419
Juste valeur estimative	42	364	953	289	–	–	1 648	2 139	3 388
Rendement (3)	2,5 %	2,4 %	3,6 %	5,5 %	–	–	3,6 %	2,5 %	2,4 %
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE (2)									
Coût non amorti	376	2	241	91	48	–	758	1 595	1 725
Juste valeur estimative	376	2	241	93	49	–	761	1 599	1 739
Rendement (3)	1,3 %	4,1 %	4,3 %	4,6 %	–	–	2,6 %	1,9 %	1,2 %
Titres adossés à des créances hypothécaires									
Coût non amorti	15	490	5 544	1 242	4 514	–	11 805	8 254	6 038
Juste valeur estimative	15	488	5 474	1 231	4 484	–	11 692	8 183	6 082
Rendement (3)	5,7 %	4,0 %	3,9 %	5,4 %	5,2 %	–	4,5 %	4,4 %	4,4 %
Titres adossés à des créances mobilières									
Coût non amorti	62	64	2 321	158	559	–	3 164	1 442	1 392
Juste valeur estimative	62	65	2 327	158	559	–	3 171	1 445	1 395
Rendement (3)	4,4 %	5,4 %	4,8 %	5,2 %	5,5 %	–	5,0 %	4,2 %	3,0 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances									
Coût non amorti	2 241	1 419	3 726	1 266	2 148	362	11 162	10 676	15 948
Juste valeur estimative	2 248	1 428	3 766	1 277	2 279	362	11 360	10 839	16 121
Rendement (3)	5,1 %	5,2 %	4,6 %	4,6 %	5,5 %	–	4,8 %	3,7 %	2,8 %
Titres de participation									
Coût	–	–	–	–	–	2 537	2 537	1 012	1 018
Juste valeur estimative	–	–	–	–	–	2 592	2 592	974	1 022
Coût non amorti	3 589	2 490	16 022	3 659	8 317	2 899	36 976	34 060	38 923
Juste valeur estimative	3 596	2 494	15 968	3 677	8 655	2 954	37 344	34 241	39 270
Titres de substitut de prêt									
Coût	–	–	–	–	400	256	656	675	701
Juste valeur estimative	–	–	–	–	400	258	658	683	715
Total de la valeur comptable des titres									
	22 520 \$	16 008 \$	47 531 \$	15 711 \$	21 579 \$	61 520 \$	184 869 \$	160 495 \$	128 946 \$
Total de la juste valeur estimative des titres									
	22 527 \$	16 012 \$	47 477 \$	15 729 \$	21 917 \$	61 577 \$	185 239 \$	160 684 \$	129 307 \$

(1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de rembourser leur emprunt à l'avance, avec ou sans pénalité pour remboursement anticipé.

(2) OCDE signifie Organisation de coopération et de développement économiques.

(3) Le rendement moyen pondéré est calculé en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.

Gains et pertes non réalisés sur les titres du compte de placement

	2006				2005			
	Coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur estimative	Coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur estimative
Créances du gouvernement canadien								
Gouvernement fédéral	3 649 \$	29 \$	(1)\$	3 677 \$	6 214 \$	16 \$	(25)\$	6 205 \$
Provinces et municipalités	1 687	248	–	1 935	2 035	195	(1)	2 229
Créances du gouvernement américain								
Gouvernement fédéral	536	–	(28)	508	633	4	(9)	628
États, municipalités et organismes	1 678	5	(35)	1 648	2 199	–	(60)	2 139
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	758	4	(1)	761	1 595	5	(1)	1 599
Titres adossés à des créances hypothécaires	11 805	17	(130)	11 692	8 254	15	(86)	8 183
Titres adossés à des créances mobilières	3 164	11	(4)	3 171	1 442	6	(3)	1 445
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	11 162	238	(40)	11 360	10 676	204	(41)	10 839
Titres de participation	2 537	110	(55)	2 592	1 012	17	(55)	974
	36 976 \$	662 \$	(294)\$	37 344 \$	34 060 \$	462 \$	(281)\$	34 241 \$

Gains et pertes réalisés à la vente de titres du compte de placement

	2006	2005	2004
Gains réalisés	177 \$	141 \$	136 \$
Pertes réalisées et réductions de valeur	(89)	(56)	(116)
Gains à la vente de titres du compte de placement	88 \$	85 \$	20 \$

Juste valeur et pertes non réalisées liées aux titres du compte de placement au 31 octobre 2006

	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées	Juste valeur	Pertes non réalisées
Créances du gouvernement canadien						
Gouvernement fédéral	– \$	1 \$	18 \$	– \$	18 \$	1 \$
Provinces et municipalités	10	–	24	–	34	–
Créances du gouvernement américain						
Gouvernement fédéral	61	1	85	27	146	28
États, municipalités et organismes	56	1	1 157	34	1 213	35
Autres créances de gouvernements de pays membres de l'OCDE	387	1	–	–	387	1
Titres adossés à des créances hypothécaires	4 512	63	4 492	67	9 004	130
Titres adossés à des créances mobilières	120	1	2 002	3	2 122	4
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	602	6	1 093	34	1 695	40
Titres de participation	125	1	373	54	498	55
Total des titres faisant l'objet d'une perte de valeur temporaire	5 873 \$	75 \$	9 244 \$	219 \$	15 117 \$	294 \$

Les pertes non réalisées sur les créances du gouvernement canadien, les titres du gouvernement américain, les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des créances mobilières sont imputables aux augmentations des taux d'intérêt. Les modalités contractuelles de ces placements ne permettent pas à l'émetteur de régler les titres à un prix inférieur au coût non amorti du placement, ou ne permettent le versement anticipé des montants contractuels à payer qu'avec des pénalités pour remboursement anticipé déterminées en vue du recouvrement des intérêts perdus. Par conséquent, nous ne prévoyons pas que les titres seront réglés à un prix inférieur au coût non amorti du placement. Les pertes non réalisées sur les placements dans des titres d'emprunt de sociétés et autres créances sont imputables aux augmentations des taux d'intérêt ou, dans certains cas, à une baisse des cotes de crédit; cependant, étant donné que nous avons la possibilité et

l'intention de conserver ces placements jusqu'au recouvrement de leur juste valeur, ce qui pourrait survenir à l'échéance, nous croyons qu'il est probable que nous serons en mesure de recouvrer tous les montants qui nous sont dus conformément aux modalités contractuelles de ces placements. Par conséquent, au 31 octobre 2006, nous jugeons que la perte de valeur de ces placements est temporaire.

Les pertes non réalisées sur les titres de participation sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage des sociétés bénéficiaires des investissements dans le cas de certains placements. Au 31 octobre 2006, nous jugeons que la perte de valeur de ces placements est temporaire et nous avons la possibilité et l'intention de les conserver pendant une période de temps raisonnable jusqu'au recouvrement de leur juste valeur.

Note 4 Prêts (1)

	2006	2005
Canada		
Prêts hypothécaires résidentiels	94 272 \$	88 808 \$
Prêts aux particuliers	37 946	33 986
Prêts sur cartes de crédit	6 966	6 024
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	37 053	34 443
	176 237	163 261
États-Unis		
Prêts hypothécaires résidentiels	1 518	1 375
Prêts aux particuliers	6 011	6 248
Prêts sur cartes de crédit	123	118
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	14 935	13 517
	22 587	21 258
Autres pays		
Prêts hypothécaires résidentiels	885	860
Prêts aux particuliers	945	811
Prêts sur cartes de crédit	66	58
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	9 219	5 666
	11 115	7 395
Total des prêts (2)	209 939	191 914
Provision pour pertes sur prêts	(1 409)	(1 498)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	208 530 \$	190 416 \$

(1) Comprend tous les prêts comptabilisés selon leur emplacement, sans tenir compte de la devise dans laquelle ils sont libellés ni du lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Les prêts sont présentés après déduction d'un produit non gagné de 62 millions de dollars (67 millions en 2005).

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

	Durée jusqu'à l'échéance (1)				Sensibilité aux taux d'intérêt			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Au 31 octobre 2006								
Prêts hypothécaires résidentiels	20 678 \$	68 401 \$	7 596 \$	96 675 \$	21 257 \$	75 391 \$	27 \$	96 675 \$
Prêts aux particuliers	34 386	7 925	2 591	44 902	34 338	10 555	9	44 902
Prêts sur cartes de crédit	7 155	—	—	7 155	189	5 542	1 424	7 155
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	39 520	16 428	5 259	61 207	40 097	21 018	92	61 207
Total des prêts	101 739 \$	92 754 \$	15 446 \$	209 939 \$	95 881 \$	112 506 \$	1 552 \$	209 939 \$
Provision pour pertes sur prêts				(1 409)				(1 409)
Total des prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts				208 530 \$				208 530 \$

(1) Basé sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.

Prêts douteux (1), (2)

	2006			2005
	Montant brut	Provisions spécifiques	Montant net	Montant net
Prêts hypothécaires résidentiels	154 \$	(13)\$	141 \$	126 \$
Prêts aux particuliers	190	(90)	100	66
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	490	(160)	330	300
	834 \$	(263)\$	571 \$	492 \$

(1) Des prêts d'un montant de 305 millions de dollars (304 millions en 2005), bien qu'en souffrance depuis 90 jours en vertu de contrats, ne sont pas considérés comme des prêts douteux.

(2) Le solde moyen des prêts douteux bruts était de 805 millions de dollars (903 millions en 2005).

Provision pour pertes sur prêts

	2006					2005	
	Solde au début	Radiations	Recouvrements	Dotation à la provision pour pertes sur créances	Ajustements (1)	Solde à la fin	Solde à la fin
Prêts hypothécaires résidentiels	10 \$	(5)\$	– \$	7 \$	1 \$	13 \$	10 \$
Prêts aux particuliers	103	(374)	64	306	(9)	90	103
Prêts sur cartes de crédit	–	(204)	41	163	–	–	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	169	(130)	100	6	15	160	169
Provisions spécifiques	282 \$	(713)\$	205 \$	482 \$	7 \$	263 \$	282 \$
Provision générale (2)	1 286	–	–	(53)	(10)	1 223	1 286
Total de la provision pour pertes sur créances	1 568 \$	(713)\$	205 \$	429 \$	(3)\$	1 486 \$	1 568 \$
Provision pour engagements hors bilan et autres (3)	(70)	–	–	–	(7)	(77)	(70)
Total de la provision pour pertes sur prêts	1 498 \$	(713)\$	205 \$	429 \$	(10)\$	1 409 \$	1 498 \$

- (1) Représente principalement l'incidence de la conversion de la provision pour pertes sur prêts libellée en devises.
 (2) Comprend un montant de 77 millions de dollars (70 millions en 2005) lié aux engagements hors bilan et autres.
 (3) La provision pour engagements hors bilan et autres a fait l'objet d'une présentation distincte au poste Autres passifs.

Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances

	2006	2005	2004
Revenu net d'intérêt	6 762 \$	6 770 \$	6 398 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	429	455	346
Revenu net d'intérêt, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances	6 333 \$	6 315 \$	6 052 \$

Note 5 Titrisations

Le tableau suivant résume nos activités de titrisation en 2006, en 2005 et en 2004 (1) :

	2006			2005			2004 (2)		
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels (3)	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels (3)	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels (3)	Prêts hypothécaires commerciaux	
Prêts titrisés et vendus	1 200 \$	6 329 \$	718 \$	1 200 \$	3 752 \$	655 \$	3 074 \$	486 \$	
Produit net en espèces reçu	400	6 210	729	600	3 739	667	3 035	497	
Titres adossés à des créances mobilières acquis	794	–	–	596	–	–	–	–	
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	9	121	–	8	100	–	75	–	
Gain à la vente avant impôts	3	2	11	4	87	12	36	11	
Titres créés et conservés comme des titres du compte de placement	–	7 262	–	–	2 706	–	1 903	–	

- (1) Nous n'avons pas constaté d'actif ni de passif de gestion à l'égard des droits de gestion liés aux prêts titrisés puisque nous avons reçu une rémunération appropriée pour ces services.
 (2) En 2004, il n'y a eu aucune titrisation de prêts sur cartes de crédit.
 (3) La totalité des prêts hypothécaires résidentiels titrisés sont garantis par le gouvernement.

Outre les opérations de titrisation présentées ci-dessus, nous avons effectué en 2006 la vente de prêts hypothécaires résidentiels d'un montant de 815 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une perte avant impôts de 3 millions.

Flux de trésorerie provenant de titrisations (1)

	2006			2005			2004		
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels		Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels		Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels (2)	
		Taux variable	Taux fixe		Taux variable	Taux fixe		Taux variable	Taux fixe
Produit réinvesti dans des titrisations à rechargement	17 107 \$	466 \$	2 251 \$	12 076 \$	419 \$	1 520 \$	10 028 \$	–	1 202 \$
Flux de trésorerie découlant des droits conservés dans le cadre de titrisations	187	10	111	118	2	81	84	–	46

- (1) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux car nous n'avons conservé aucun droit relativement à ces prêts titrisés.
 (2) En 2004, il n'y a eu aucune titrisation de prêts hypothécaires résidentiels à taux variable.

Les hypothèses clés utilisées pour déterminer la valeur des droits conservés à la date des activités de titrisation s'établissent comme suit :

Hypothèses clés (1), (2)

	2006			2005		2004 (3)	
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels		Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels		Prêts hypothécaires résidentiels (4)
		Taux variable	Taux fixe		Taux variable	Taux fixe	
Durée moyenne pondérée prévue des créances payables d'avance (en années)	0,16	2,61	3,60	0,15	3,48	3,59	3,88
Taux de remboursement	40,02 %	30,00 %	15,39 %	40,06 %	13,52 %	13,36 %	12,00 %
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	5,13	1,18	0,99	6,88	0,20	1,06	0,74
Pertes sur créances prévues	2,15	–	–	1,75	–	–	–
Taux d'actualisation	10,00	4,32	4,36	10,00	3,64	3,59	3,83

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux prêts sur cartes de crédit, lequel est mensuel.

(2) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux car nous n'avons conservé aucun droit relativement à ces prêts titrisés.

(3) Il n'y a eu aucune titrisation de prêts sur cartes de crédit en 2004.

(4) En 2004, il n'y a eu aucune titrisation de prêts hypothécaires résidentiels à taux variable.

Les pertes sur un groupe statique de créances comprennent les pertes sur créances réelles subies et prévues divisées par le solde initial des prêts titrisés. Le ratio de la perte prévue sur un groupe statique de créances pour les prêts sur cartes de crédit titrisés au 31 octobre 2006 s'établissait à 0,46 %. Les pertes par groupe statique de créances ne s'appliquent pas aux

prêts hypothécaires résidentiels, car ces prêts hypothécaires sont garantis par le gouvernement.

Le tableau suivant présente le capital des prêts, les prêts en souffrance ainsi que les radiations nettes pour l'ensemble des prêts inscrits au bilan consolidé et les prêts titrisés que nous gérons aux 31 octobre 2006 et 2005 :

Prêts gérés

	2006			2005		
	Capital des prêts	En souffrance (1)	Radiations nettes	Capital des prêts	En souffrance (1)	Radiations nettes
Prêts hypothécaires résidentiels	116 397 \$	308 \$	5 \$	103 258 \$	302 \$	5 \$
Prêts aux particuliers	44 902	235	310	41 045	216	279
Prêts sur cartes de crédit	10 805	65	248	9 300	61	240
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	61 207	531	30	53 626	499	118
Total des prêts gérés (2)	233 311	1 139	593	207 229	1 078	642
Moins : prêts titrisés et gérés						
Prêts sur cartes de crédit	3 650	–	85	3 100	–	46
Titres adossés à des créances hypothécaires créés et vendus	14 131	–	–	9 561	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires créés et conservés	5 591	–	–	2 654	–	–
Total des prêts au bilan consolidé	209 939 \$	1 139 \$	508 \$	191 914 \$	1 078 \$	596 \$

(1) Comprend des prêts douteux ainsi que des prêts en souffrance depuis 90 jours en vertu de contrats, mais qui ne sont pas considérés comme des prêts douteux.

(2) Exclut tout actif dont nous avons temporairement fait l'acquisition dans le but, au moment de l'acquisition, de le vendre à des entités ad hoc.

Au 31 octobre 2006, les hypothèses économiques clés utilisées et le degré de sensibilité de la juste valeur courante de nos droits conservés advenant un changement défavorable immédiat de 10 % ou de 20 % des hypothèses clés sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Ces données relatives à la sensibilité sont fondées sur des hypothèses et devraient être considérées avec prudence. L'incidence d'un changement défavorable sur la juste valeur ne peut généralement pas être extrapolée,

la relation entre la variation de l'hypothèse et la variation de la juste valeur n'étant pas forcément linéaire.

Également, l'incidence de la variation d'une hypothèse individuelle sur la juste valeur des droits conservés est considérée séparément, sans modification des autres hypothèses. Habituellement, la variation d'un facteur donné peut entraîner la variation d'un autre facteur, et donc accroître ou réduire le degré de sensibilité global.

Sensibilité des hypothèses clés advenant un changement défavorable (1), (2)

	Incidence sur la juste valeur		
	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires résidentiels	
		Taux variable	Taux fixe
Juste valeur des droits conservés	17,9 \$	14,2 \$	211,0 \$
Moyenne pondérée de la durée de la gestion qu'il reste à assurer (en années)	0,25	0,48–3,02	3,06–3,85
Taux de remboursement	36,55 %	30,00 %–40,00 %	10,00 %–18,00 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(1,0) \$	(0,4) \$	(5,1) \$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(2,0)	(0,8)	(10,2)
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	5,71 %	0,80 %–0,93 %	0,83 %–1,88 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(1,8) \$	(1,0) \$	(21,2) \$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(3,5)	(3,1)	(42,5)
Pertes sur créances prévues	1,87 %	–	–
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	(0,6) \$	– \$	– \$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	(1,2)	–	–
Taux d'actualisation	10,00 %	4,24 %–6,00 %	4,24 %–4,33 %
Incidence d'un changement défavorable de 10 % sur la juste valeur	– \$	– \$	(2,3) \$
Incidence d'un changement défavorable de 20 % sur la juste valeur	–	(0,1)	(4,6)

(1) Tous les taux sont annualisés, à l'exception du taux de remboursement lié aux prêts sur cartes de crédit, lequel est mensuel.

(2) La présente analyse ne s'applique pas aux titrisations de prêts hypothécaires commerciaux car nous n'avons conservé aucun droit relativement à ces prêts titrisés.

Note 6 Entités à détenteurs de droits variables

Le tableau qui suit fournit des renseignements aux 31 octobre 2006 et 2005 sur les EDDV dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs et sur celles que nous consolidons en vertu de la note d'orientation

concernant la comptabilité n° 15, intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15) parce que nous en sommes le principal bénéficiaire.

	Total de l'actif au 31 octobre 2006	Risque de perte maximal au 31 octobre 2006	Total de l'actif au 31 octobre 2005	Risque de perte maximal au 31 octobre 2005
EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons des droits variables significatifs (1) :				
Fonds multicédants (2)	34 258 \$	35 031 \$	29 253 \$	29 442 \$
Fonds de tiers	2 697	1 018	2 162	672
EDDV de financement structuré	2 592	1 465	1 907	1 410
Fonds de placement	3 390	303	6 634	899
Autres	128	84	915	57
Obligations garanties par des créances	—	—	1 104	16
	43 065 \$	37 901 \$	41 975 \$	32 496 \$
EDDV consolidées (3), (4) :				
Fonds de placement	1 851 \$		1 140 \$	
EDDV de création de produits de crédit	689		660	
EDDV de financement structuré	409		471	
Structures de rémunération	355		311	
Autres	151		140	
	3 455 \$		2 722 \$	

- (1) Le risque de perte maximal découlant de nos droits variables significatifs détenus dans ces EDDV est principalement lié aux placements, aux prêts, aux facilités de liquidité ainsi qu'à la juste valeur des produits dérivés. Une tranche de 2 130 millions de dollars (2 628 millions en 2005) de ce risque est comptabilisée dans notre bilan consolidé.
- (2) Le total de l'actif représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les fonds en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur au 31 octobre 2006. L'actif réel détenu par ces fonds au 31 octobre 2006 se chiffrait à 24 811 millions de dollars (20 191 millions en 2005).
- (3) Les actifs qui soutiennent les obligations des EDDV consolidées sont présentés dans notre bilan consolidé et comportent principalement les éléments suivants : dépôts productifs d'intérêts à des banques de 120 millions de dollars (152 millions en 2005), titres du compte de négociation de 2 483 millions (1 733 millions en 2005), titres du compte de placement de 409 millions (406 millions en 2005) et autres actifs de 287 millions (246 millions en 2005). Les structures de rémunération détiennent pour un montant de 156 millions de dollars (185 millions en 2005) de nos actions ordinaires, qui sont présentées dans les actions de trésorerie. L'obligation de fournir ces actions ordinaires aux employés est inscrite à titre d'augmentation du surplus d'apport lorsque la charge de rémunération à base d'actions connexe est constatée.
- (4) Les garanties dont disposent les investisseurs grèvent uniquement les actifs des EDDV connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces EDDV ou que nous n'offrions des facilités de liquidité ou des rehaussements de crédit aux EDDV, ou que nous ne concluons des opérations sur produits dérivés avec ces dernières.

Fonds multicédants et fonds de tiers

Nous administrons six programmes de papier commercial adossé à des créances offerts par des fonds multicédants (fonds multicédants). Ces fonds acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de papier commercial adossé à des créances. Nos clients utilisent essentiellement ces entités multicédantes afin de diversifier leurs sources de financement et de réduire les coûts de financement.

En 2006, les fonds multicédants ont également financé des actifs qui prenaient la forme soit de valeurs mobilières, soit d'instruments s'apparentant à des valeurs mobilières, comme les titres liés à la valeur du crédit. Dans de tels cas, le fonds multicédant constitue souvent l'un des nombreux investisseurs dans ces valeurs mobilières ou instruments semblables à des valeurs mobilières.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) assume les pertes sur créances, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, lesquelles pourraient survenir à l'égard des actifs des fonds multicédants (la position de perte de premier niveau des fonds multicédants) avant les détenteurs de titres d'emprunt des fonds multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des fonds multicédants, chacun des fonds multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues assume une plus grande part que nous des pertes prévues de chaque fonds multicédant; par conséquent, en vertu de la NOC-15, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire et nous ne sommes pas tenus de consolider ces fonds multicédants. Toutefois, nous continuons à détenir des droits variables significatifs dans ces fonds multicédants en raison de facilités de garantie de liquidités et de rehaussements de crédit partiels que nous avons fournis et de notre droit à des honoraires résiduels.

Nous détenons des droits variables significatifs dans des fonds de tiers composés de titres adossés à des créances mobilières principalement grâce à la prestation de concours de trésorerie et à des facilités de rehaussement de crédit. Toutefois, nous ne sommes pas tenus de consolider ces fonds en vertu de la NOC-15 puisque nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire.

Les facilités de garantie de liquidités et les rehaussements de crédit sont inclus et décrits à la note 27, qui présente des renseignements sur les garanties.

Fonds de placement

Nous concluons des contrats sur produits dérivés avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des sociétés de placement de parts et d'autres fonds de placement, afin d'offrir aux investisseurs de ces tiers le degré de risque qu'ils souhaitent, et nous couvrons notre risque lié à ces produits dérivés en investissant dans d'autres fonds. Nous sommes le principal bénéficiaire lorsque notre participation dans les produits dérivés ou notre placement dans les autres fonds nous expose à une majorité des pertes prévues respectives.

EDDV de financement structuré

Nous finançons des EDDV faisant partie d'opérations structurées ayant un résultat visé comme la diminution de la vulnérabilité à des actifs précis ou de l'exposition à des risques, l'obtention d'un accès indirect à des actifs financiers, l'obtention d'un rendement plus élevé, le financement d'actifs précis ou la réponse aux exigences de clients. Nous consolidons les EDDV de financement structuré dans lesquelles notre participation nous expose à une majorité des pertes prévues.

Obligations garanties par des créances

Dans le cadre de nos services de gestion d'obligations garanties par des créances (OGC), nous agissons à titre de gestionnaire de garanties pour plusieurs entités offrant des OGC, qui investissent dans des prêts à terme avec levier financier consentis par la Banque, dans des obligations à rendement élevé et dans des prêts mezzanines aux entreprises. À ce titre, nous étions tenus d'investir dans une partie de la tranche « premier risque » des OGC. Notre exposition totale aux pertes liée aux honoraires que nous percevions à titre de gestionnaire de garanties et à notre part de la tranche « premier risque » était inférieure à la majorité des pertes totales prévues des OGC; par conséquent, nous n'étions pas le principal bénéficiaire. En 2005, nous avons vendu nos services de gestion d'OGC à un tiers, exclusion faite de nos investissements dans les tranches « premier risque », lesquels ont été vendus au cours de 2006.

Création de produits de crédit

Nous utilisons des EDDV pour transformer habituellement des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, répartir le risque de crédit et créer des produits de crédit sur mesure qui répondent aux besoins des investisseurs

ayant des exigences précises. Nous pouvons conclure des contrats sur produits dérivés avec ces entités afin de modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et de répondre ainsi aux besoins des investisseurs. Nous transférons des actifs à ces EDDV à titre de garantie pour les effets émis, ce qui ne répond pas aux critères pour la comptabilisation d'une vente en vertu de la NOC-12. Dans certains cas, nous investissons dans des billets émis par ces EDDV, ce qui nous oblige à les consolider lorsque nous en sommes le principal bénéficiaire.

Structures de rémunération

Nous utilisons des fiducies de rémunération détenant principalement nos propres actions ordinaires à des fins de couverture économique de notre obligation envers certains employés en vertu de nos programmes de rémunération à base d'actions. Nous consolidons les fiducies dont nous sommes le principal bénéficiaire.

Fiducies de capital

La Fiducie de capital RBC II (Fiducie II) a été créée en 2003 aux fins de l'émission d'instruments de capital de type innovateur d'un montant de 900 millions de dollars. Nous avons émis à cette fiducie de capital un billet de dépôt de premier rang du même montant. Bien que nous détenions les capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires et le contrôle des droits de vote liés à la fiducie, nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire puisque nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues et que nous ne détenons pas de droits significatifs dans cette fiducie. Pour obtenir des détails sur nos instruments de capital de type innovateur, se reporter à la note 17.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous titrisons nos actifs par l'intermédiaire d'entités ad hoc dont aucune n'est consolidée en vertu de la NOC-15. Une des entités est une structure d'accueil admissible aux termes de la NOC-12 et est donc expressément exemptée de l'exigence de consolidation de la NOC-15, et le degré de notre participation dans chacune des tierces entités ad hoc restantes par rapport aux autres investisseurs est tel que nous n'assumons pas la plus grande part des pertes prévues. De plus, nous ne détenons pas de droits significatifs dans ces entités ad hoc. Pour obtenir de plus amples détails sur nos activités de titrisation, se reporter à la note 5.

Note 7 Instruments financiers dérivés

Les produits dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt, aux taux de change, aux cours des titres de participation, aux prix des marchandises ou aux indices.

Types de produits dérivés

Contrats à terme de gré à gré et standardisés

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes faites sur mesure qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont négociés sur des Bourses réglementées. Des exemples de contrats de gré à gré et standardisés sont présentés ci-dessous :

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux) et standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des engagements contractuels visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date future précise.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote dans lesquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Nous concluons les types de swaps suivants :

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats dans lesquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule devise en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal.

Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements fixes dans une devise contre réception de paiements fixes dans une autre devise. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de montants en capital et en intérêts dans deux devises différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats dans lesquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquiescer (option d'achat) ou de vendre (option de vente) des valeurs mobilières, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix convenu ou à une date donnée. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur.

Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent des options sur taux d'intérêt, des options de change et des options sur actions.

Produits dérivés de crédit

Les produits dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Les produits dérivés de crédit comprennent les swaps sur défaillance, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement lié à la perte de valeur de l'actif référencé. Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser à une autre contrepartie ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur de l'actif référencé.

Autres produits dérivés

Nous négocions également d'autres produits dérivés, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, dans les marchés hors cote et boursiers. Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus dans les produits dérivés.

Produits dérivés détenus ou émis aux fins de transaction

La plupart de nos opérations liées aux produits dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients pour leur permettre de transférer, de modifier ou de réduire les risques courants ou éventuels. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste à coter des cours acheteur et vendeur à des participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement correspond au fait de gérer les risques du marché dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les produits. Nous n'effectuons que très peu d'opérations sur produits dérivés avec effet de levier. Ces opérations sont assorties d'un multiplicateur qui, pour un changement donné dans les prix du marché, pourrait entraîner une modification de la juste valeur de l'opération très différente de celle qui aurait lieu pour un produit dérivé similaire en l'absence de ce multiplicateur.

Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les produits dérivés pour la gestion de nos propres actifs et passifs, ce qui comprend des opérations de couverture et de placement.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour ajuster notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus. Les options sur taux d'intérêt achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons recours à des produits dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit et pour diversifier les risques dans notre portefeuille de prêts.

Certains produits dérivés sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence d'importantes fluctuations imprévues des résultats imputables à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur marchande des actifs et des passifs, ainsi qu'entraîner la variabilité des flux de trésorerie. Quand un produit dérivé remplit adéquatement son rôle de

couverture, les gains, les pertes, les revenus et les charges liés au produit dérivé compensent les gains, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert.

Nous pouvons également utiliser des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines stratégies commerciales lorsque ces opérations ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture. Dans de telles circonstances, la variation de la juste valeur est reflétée dans la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Nous n'avons appliqué la comptabilité de couverture à aucune opération prévue au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2006.

Produits dérivés – capitaux nominaux

Les capitaux nominaux, qui sont présentés hors bilan, servent de point de référence pour le calcul des paiements et sont une mesure courante du volume des affaires. Le tableau suivant indique les capitaux nominaux de nos produits dérivés selon l'échéance. Le tableau qui suit ne comprend pas les capitaux nominaux de 121 millions de dollars (198 millions en 2005) ayant trait à certains bons de souscription et engagements de prêt présentés à titre de produits dérivés.

Capitaux nominaux des produits dérivés selon l'échéance

	Durée jusqu'à l'échéance			Total	2006		2005	
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans (1)		Transaction	Autres que de transaction	Transaction	Autres que de transaction
Contrats hors cote								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux	302 435 \$	12 943 \$	– \$	315 378 \$	315 378 \$	– \$	124 504 \$	– \$
Swaps	812 548	847 446	354 444	2 014 438	1 874 206	140 232	1 014 868	138 117
Options achetées	34 122	40 397	24 739	99 258	99 172	86	58 571	53
Options vendues	28 878	33 906	10 782	73 566	73 566	–	53 420	–
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré	626 968	31 484	1 065	659 517	626 484	33 033	518 109	33 128
Swaps sur devises	2 678	9 586	7 361	19 625	18 553	1 072	15 565	407
Swaps simultanés de taux et de devises	48 497	133 383	66 917	248 797	228 090	20 707	175 417	10 389
Options achetées	52 395	13 203	45	65 643	65 572	71	100 710	23
Options vendues	54 874	13 498	16	68 388	68 337	51	111 322	16
Produits dérivés de crédit (2)	16 096	114 419	91 261	221 776	219 054	2 722	169 412	3 843
Autres contrats (3)	38 916	21 516	26 689	87 121	86 548	573	77 993	216
Contrats négociables en Bourse								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats à terme standardisés – position acheteur	140 939	6 465	6	147 410	146 886	524	74 440	644
Contrats à terme standardisés – position vendeur	177 930	32 413	1 689	212 032	211 131	901	110 874	1 208
Options achetées	66 647	5 279	–	71 926	71 926	–	83 926	–
Options vendues	119 034	160	–	119 194	119 194	–	38 028	–
Contrats de change								
Contrats à terme standardisés – position acheteur	5 149	921	–	6 070	6 070	–	9 785	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	26 088	–	–	26 088	26 088	–	2 230	–
Autres contrats (3)	250 199	6 955	–	257 154	257 154	–	76 894	–
	2 804 393 \$	1 323 974 \$	585 014 \$	4 713 381 \$	4 513 409 \$	199 972 \$	2 816 068 \$	188 044 \$

- (1) Comprend des contrats échéant dans plus de 10 ans d'une valeur nominale de 135 951 millions de dollars (87 299 millions en 2005). Le coût de remplacement positif brut connexe s'établit à 3 857 millions de dollars (2 556 millions en 2005).
- (2) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les produits dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF.
- (3) Comprend les produits dérivés et les contrats sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation, autres que ceux intégrés dans des contrats indexés sur actions.

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos produits dérivés :

Juste valeur des produits dérivés

	2006				2005			
	Juste valeur moyenne pour l'exercice (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur moyenne pour l'exercice (1)		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Produits dérivés détenus ou émis aux fins de transaction								
Contrats de taux d'intérêt								
Contrats de garantie de taux	52 \$	50 \$	44 \$	60 \$	26 \$	11 \$	21 \$	19 \$
Swaps	12 150	12 003	12 258	11 969	15 898	15 655	13 298	12 954
Options achetées	795	–	602	–	713	–	989	–
Options vendues	–	888	–	698	–	749	–	1 079
	12 997	12 941	12 904	12 727	16 637	16 415	14 308	14 052
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré	6 740	6 969	5 493	5 758	8 064	8 467	6 696	7 059
Swaps sur devises	2 041	1 522	2 151	1 522	1 503	1 316	1 788	1 388
Swaps simultanés de taux et de devises	7 010	8 275	6 703	8 319	6 191	6 630	6 163	7 397
Options achetées	1 571	–	1 055	–	2 088	–	2 149	–
Options vendues	–	1 582	–	994	–	1 841	–	2 049
	17 362	18 348	15 402	16 593	17 846	18 254	16 796	17 893
Produits dérivés de crédit (2)	1 139	975	1 795	1 580	992	873	914	908
Autres contrats (3)	5 623	8 803	5 798	9 221	2 888	6 732	5 605	8 398
	37 121 \$	41 067 \$	35 899 \$	40 121 \$	38 363 \$	42 274 \$	37 623 \$	41 251 \$
Produits dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction								
Contrats de taux d'intérêt								
Swaps			1 100 \$	940 \$			982 \$	937 \$
Options achetées			–	–			1	–
			1 100	940			983	937
Contrats de change								
Contrats à terme de gré à gré			102	236			173	221
Swaps sur devises			5	5			–	56
Swaps simultanés de taux et de devises			607	631			423	365
Options achetées			1	–			–	–
Options vendues			–	1			–	–
			715	873			596	642
Produits dérivés de crédit (2)			20	30			20	20
Autres contrats (3)			85	281			45	111
			1 920	2 124			1 644	1 710
Justes valeurs brutes totales avant la compensation			37 819	42 245			39 267	42 961
Incidence des accords généraux de compensation								
Avec l'intention de procéder au règlement, soit sur la base du solde net, soit simultanément (4)			(137)	(137)			(144)	(144)
Sans l'intention de procéder au règlement, ni sur la base du solde net, ni simultanément (5)			(18 952)	(18 952)			(20 822)	(20 822)
Total			18 730 \$	23 156 \$			18 301 \$	21 995 \$

(1) La juste valeur moyenne est calculée en fonction des soldes de fin de mois.

(2) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance, dont les produits dérivés de crédit traités à titre de garantie aux fins de présentation selon la réglementation du BSIF.

(3) Comprend les produits dérivés sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation. Certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé sont aussi inclus.

(4) Incidence de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur et que nous avons l'intention de procéder au règlement des contrats soit sur la base du solde net, soit simultanément.

(5) Incidence additionnelle de la compensation des risques de crédit lorsque nous détenons un accord général de compensation juridiquement exécutoire en vigueur, mais que nous n'avons pas l'intention de procéder au règlement des contrats ni sur la base du solde net, ni simultanément.

Risque de crédit lié aux produits dérivés

Le risque de crédit découlant d'une opération sur les produits dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur du marché d'une ou de plusieurs opérations est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux produits dérivés est représenté par la juste valeur positive du produit et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons le risque de crédit lié aux produits dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système d'évaluation du crédit interne pour tous les risques de crédit. Dans la plupart des cas, ces évaluations internes se rapprochent des cotes de crédit externes attribuées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des produits dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation d'accords généraux de compensation. Un accord général de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous

les instruments financiers visés par l'accord en cas de manquement aux dispositions ou de résiliation d'un contrat donné. Cependant, le risque de crédit est éliminé uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être réglées après la réalisation des contrats dont la valeur est positive. Les deux principales catégories de compensation sont la compensation par liquidation et la compensation des règlements. Aux termes de la clause de compensation par liquidation, en cas de manquement par la contrepartie, nous avons le droit de mettre fin à toutes les opérations visées par l'accord général à leur valeur de marché courante, puis de faire la somme des valeurs de marché en annulant les valeurs négatives par les valeurs positives pour obtenir un seul montant net à payer soit par la contrepartie, soit par nous. Dans la compensation des règlements, tous les paiements et encaissements dans la même monnaie doivent se faire le même jour entre des succursales déterminées comprenant notre unité et celle de la contrepartie font l'objet d'une compensation, ce qui génère un paiement unique dans chaque monnaie, à payer soit par nous, soit par la contrepartie. Nous maximisons l'utilisation d'accords généraux de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux produits dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit, atténuée au moyen de l'utilisation d'accords généraux de compensation, peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de toutes les opérations faisant l'objet d'un contrat, de même que des

fluctuations des taux du marché des instruments sous-jacents. Cependant, la mesure de notre risque de crédit découlant d'opérations sur les produits dérivés n'est pas réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, à moins qu'une analyse juridique appropriée ne vienne appuyer le caractère exécutoire de cette compensation, cette analyse étant documentée dans notre politique.

Afin de mieux gérer le risque de crédit de contrepartie, nous ajoutons des clauses d'évaluation à la valeur de marché, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties. En vertu de ces clauses, nous avons le droit de demander que la contrepartie paie ou garantisse la valeur de marché courante de sa position avec nous relativement aux produits dérivés lorsque cette position franchit un certain seuil. L'utilisation de garanties représente une technique d'atténuation du risque de crédit importante aux fins de la gestion du risque de crédit de contrepartie à l'égard des banques et des maisons de courtage.

Les tableaux présentés ci-dessous indiquent le coût de remplacement, le montant d'équivalent-crédit et les montants ajustés en fonction des risques de nos produits dérivés à la fois avant et après l'incidence de la compensation. En 2006, 2005 et 2004, nos pertes sur créances réelles

découlant d'opérations sur les produits dérivés et le niveau des contrats douteux étaient négligeables.

Le coût de remplacement représente la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain, sans tenir compte de l'incidence des accords généraux de compensation. Les montants figurant dans les tableaux ne tiennent pas compte de la juste valeur de 734 millions de dollars (504 millions en 2005) relative aux instruments négociés en Bourse, car ils sont assujettis à des dépôts de garantie obligatoires quotidiens et sont réputés ne présenter aucun risque de crédit. La juste valeur de néant (1 million de dollars en 2005) de certains bons de souscription et engagements de prêt qui répondent à la définition d'un produit dérivé aux fins de la présentation de l'information financière est aussi exclue.

Le montant d'équivalent-crédit correspond à la somme du coût de remplacement et d'une majoration au titre du risque de crédit éventuel, selon la définition qu'en fait le BSIF.

Le montant ajusté en fonction des risques est déterminé en appliquant les mesures courantes du risque de la contrepartie définies par le BSIF au montant d'équivalent-crédit.

Risque de crédit lié aux produits dérivés

	2006			2005		
	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit	Solde ajusté en fonction des risques	Coût de remplacement	Montant d'équivalent-crédit	Solde ajusté en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	44 \$	109 \$	22 \$	21 \$	44 \$	10 \$
Swaps	13 358	21 031	4 452	14 280	19 496	4 742
Options achetées	591	1 164	260	958	1 182	338
	13 993	22 304	4 734	15 259	20 722	5 090
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	5 595	12 413	3 310	6 869	12 389	3 408
Swaps	9 466	22 697	4 305	8 374	18 935	3 744
Options achetées	1 056	2 244	502	2 149	3 625	971
	16 117	37 354	8 117	17 392	34 949	8 123
Produits dérivés de crédit (1)	1 795	6 975	2 009	914	4 663	1 453
Autres contrats (2)	5 160	8 696	2 760	5 177	8 670	2 886
Produits dérivés avant les accords généraux de compensation	37 065 \$	75 329 \$	17 620 \$	38 742 \$	69 004 \$	17 552 \$
Incidence des accords généraux de compensation	(19 089)	(31 831)	(7 188)	(20 966)	(31 182)	(7 856)
Total des produits dérivés après les accords généraux de compensation	17 976 \$	43 498 \$	10 432 \$	17 776 \$	37 822 \$	9 696 \$

- (1) Comprend les swaps sur défaillance, les swaps sur rendement total et les options panier sur défaillance. Les produits dérivés de crédit classés comme détenus à des fins autres que de transaction, dont le coût de remplacement se chiffre à 20 millions de dollars (20 millions en 2005), le montant d'équivalent-crédit de 283 millions (390 millions en 2005) et le montant de l'actif ajusté en fonction des risques de 283 millions (390 millions en 2005), qui sont traités à titre de garanties conformément aux lignes directrices du BSIF, ne figurent pas dans le tableau.
- (2) Comprend les produits dérivés sur métaux précieux, sur marchandises et sur titres de participation.

Coût de remplacement des produits dérivés selon l'évaluation des risques et le type de contrepartie

Au 31 octobre 2006	Cote d'évaluation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou inférieur	Total	Banques	Gouvernements de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Coût de remplacement positif brut	21 139 \$	9 666 \$	4 053 \$	2 227 \$	37 085 \$	21 693 \$	5 891 \$	9 501 \$	37 085 \$
Incidence des accords généraux de compensation	(12 566)	(4 273)	(1 783)	(467)	(19 089)	(16 015)	–	(3 074)	(19 089)
Coût de remplacement (après les accords de compensation) (3)	8 573 \$	5 393 \$	2 270 \$	1 760 \$	17 996 \$	5 678 \$	5 891 \$	6 427 \$	17 996 \$
Coût de remplacement (après les accords de compensation) – 2005 (3)	8 149 \$	4 943 \$	2 174 \$	2 530 \$	17 796 \$	6 631 \$	5 273 \$	5 892 \$	17 796 \$

- (1) Les cotes d'évaluation des risques de crédit que nous utilisons pour les principaux types de contrepartie sont sensiblement les mêmes que celles qui sont utilisées par les agences d'évaluation du crédit indépendantes. Les cotes AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité supérieure tandis que les cotes BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure.
- (2) Le type de contrepartie est défini conformément aux exigences en matière de suffisance du capital du BSIF.
- (3) Comprend les produits dérivés de crédit classés comme détenus à des fins autres que de transaction, dont le coût de remplacement se chiffre à 20 millions de dollars (20 millions en 2005).

Note 8 Locaux et matériel

	2006			2005		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	134 \$	– \$	134 \$	143 \$	– \$	143 \$
Bâtiments	511	321	190	591	312	279
Matériel informatique	2 462	1 698	764	2 184	1 502	682
Mobilier, agencements et autre matériel	1 012	736	276	996	720	276
Améliorations locatives	1 127	673	454	956	628	328
	5 246 \$	3 428 \$	1 818 \$	4 870 \$	3 162 \$	1 708 \$

L'amortissement pour les locaux et le matériel s'est élevé à 405 millions de dollars en 2006 (414 millions en 2005; 387 millions en 2004).

Note 9 Coentreprise RBC Dexia Investor Services

Le 2 janvier 2006, nous avons fusionné les activités de nos Services aux investisseurs institutionnels, qui étaient principalement exploitées par l'intermédiaire de nos filiales en propriété exclusive, la Société Trust Royal du Canada, la Compagnie Trust Royal et RBC Global Services Australia Pty Limited, avec les activités de Dexia Banque Internationale à Luxembourg (Dexia) exploitées sous la dénomination Dexia Funds Services, en contrepartie d'une participation de 50 % dans RBC Dexia Investor Services (RBC Dexia IS), la nouvelle coentreprise formée. En vertu de l'accord conclu avec Dexia, nous avons fourni des actifs nets d'une valeur comptable d'environ 895 millions de dollars, dont une tranche de 84 millions vise l'écart d'acquisition des Services aux investisseurs institutionnels. Nous n'avons pas constaté de gain ni de perte à l'égard de cette opération.

RBC Dexia IS, qui propose une gamme intégrée de produits et services aux investisseurs institutionnels, incluant des services de garde internationale, d'administration de fonds et de caisses de retraite, de prêt de titres, de services aux actionnaires et d'analyse et divers autres services connexes destinés aux investisseurs institutionnels du monde entier, est une société de portefeuille dont le siège se trouve à Londres, au Royaume-Uni. Les activités de RBC Dexia IS sont effectuées principalement par l'intermédiaire de RBC Dexia Investor Services Trust au Canada et de RBC Dexia Investor Services Bank au Luxembourg, ainsi que par leurs filiales et succursales respectives ailleurs dans le monde.

Nous présentons les résultats de RBC Dexia IS avec un décalage de un mois. Pour notre exercice terminé le 31 octobre 2006, nous avons inclus notre quote-part des résultats financiers que RBC Dexia IS a enregistrés au cours de sa période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006. Les actifs et les passifs qui représentent notre participation dans RBC Dexia IS et notre quote-part de ses résultats financiers, avant l'ajustement au titre des opérations entre apparentés, sont présentés dans les tableaux suivants :

Au 31 octobre 2006	
Bilans consolidés	
Actifs (1)	12,354 \$
Passifs	11,396

(1) Comprend un écart d'acquisition de 69 millions de dollars et des actifs incorporels de 208 millions.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2006 (1)	
États consolidés des résultats	
Revenu net d'intérêt	75 \$
Revenus autres que d'intérêt	363
Frais autres que d'intérêt	315
Bénéfice net	73
États consolidés des flux de trésorerie	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(71)\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(97)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	165

(1) Représente notre quote-part des résultats financiers de RBC Dexia IS pour sa période de neuf mois terminée le 30 septembre 2006.

En collaboration avec Dexia, nous fournissons certains services d'exploitation à RBC Dexia IS, notamment des services de soutien administratif et technologique et des services liés aux ressources humaines ou autres. Par ailleurs, Dexia et nous fournissons, sur une base égale, des facilités de crédit et des facilités bancaires à RBC Dexia IS aux fins de ses activités. RBC Dexia IS fournit certains services à Dexia et à nous, notamment des services de garde et d'administration fiduciaire, des services d'administration de fonds et de placements, des services d'agent de transfert et des services aux investisseurs. Ces services et ces facilités sont fournis entre les parties respectives dans le cours normal des activités, selon des modalités semblables à celles offertes à des parties non liées. Le tableau suivant présente le montant du revenu d'intérêt et des frais engagés de RBC Dexia IS dans le cadre des opérations conclues avec RBC.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 octobre 2006	
Revenu net d'intérêt	99 \$
Revenus autres que d'intérêt	16
Frais autres que d'intérêt	28

Note 10 Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

Nous avons achevé le test de dépréciation annuel auquel nous soumettons l'écart d'acquisition de toutes nos unités d'exploitation et nous avons déterminé que l'écart d'acquisition n'avait subi aucune perte de valeur.

Le tableau suivant présente les variations de l'écart d'acquisition en 2006 et en 2005 :

Écart d'acquisition

	RBC Particuliers et entreprises – Canada	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Marchés des Capitaux	Total
Solde au 31 octobre 2004	2 502 \$	792 \$	986 \$	4 280 \$
Autres ajustements (1)	(83)	39	(33)	(77)
Solde au 31 octobre 2005	2 419 \$	831 \$	953 \$	4 203 \$
Écart d'acquisition acquis au cours de l'exercice	–	86	–	86
Autres ajustements (2), (3)	72	(17)	(40)	15
Solde au 31 octobre 2006	2 491 \$	900 \$	913 \$	4 304 \$

- (1) Les autres ajustements de 2005 comprennent essentiellement les changements relatifs à l'écart d'acquisition de RBC Dain Rauscher en raison de la résolution de la situation fiscale antérieure à l'acquisition, du reclassement à l'écart d'acquisition des actifs incorporels de certaines fiducies, ainsi que de l'incidence des conversions sur l'écart d'acquisition libellé en devises autres que le dollar canadien.
- (2) Les autres ajustements de 2006 comprennent essentiellement l'incidence des conversions sur l'écart d'acquisition libellé en devises autres que le dollar canadien, les variations de l'écart d'acquisition relativement à nos Services aux institutions et aux investisseurs avec RBC Dexia IS (se reporter à la note 9), ainsi que le transfert de l'écart d'acquisition lié aux activités de syndication des crédits d'impôt à l'habitation de 6 millions de dollars du secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International au secteur RBC Marchés des Capitaux. Se reporter à la note 30.
- (3) En 2006, nous avons apporté des ajustements à la conversion d'une partie de l'écart d'acquisition libellé en devises autres que le dollar canadien du secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada aux fins d'un meilleur alignement sur la nature de l'actif net soutenant ce secteur, ce qui a donné lieu à une augmentation de 182 millions de dollars de l'écart d'acquisition du secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada. Une augmentation correspondante a été comptabilisée au poste Gain (perte) de change non réalisé(e) de nos états consolidés de la variation des capitaux propres.

Autres actifs incorporels

	2006			2005		
	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé (1)	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé (1)	Valeur comptable nette
Actifs incorporels liés à des dépôts de base	324 \$	(163)\$	161 \$	346 \$	(149)\$	197 \$
Listes de clients et relations-clients (2)	625	(156)	469	275	(105)	170
Droits de gestion hypothécaires	44	(32)	12	68	(26)	42
	993 \$	(351)\$	642 \$	689 \$	(280)\$	409 \$

- (1) L'amortissement total pour 2006 s'est établi à 76 millions de dollars (50 millions en 2005; 69 millions en 2004).
- (2) L'augmentation a principalement trait à notre placement de coentreprise dans RBC Dexia IS et aux acquisitions effectuées en 2006. Se reporter aux notes 9 et 11, respectivement.

En 2005, nous avons révisé l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels identifiés relativement à l'acquisition de certaines activités fiduciaires en 1999 et en 2000. Nous avons ainsi déterminé qu'un montant d'environ 57 millions de dollars (28 millions d'euros) initialement attribué à des listes de clients et à des relations-clients représentait en fait un écart d'acquisition. Ce reclassement a donné lieu à une augmentation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition et à la récupération d'une tranche d'environ 15 millions de dollars de l'amortissement puisque nous avons

cessé d'amortir l'écart d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie après le 1^{er} novembre 2001, conformément aux PCGR.

L'amortissement prévu des autres actifs incorporels pour chacun des exercices terminés au cours de la période allant du 31 octobre 2007 au 31 octobre 2011 s'établit à environ 77 millions de dollars. Il n'y a eu aucune réduction de valeur des actifs incorporels imputable à la dépréciation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 (néant en 2005; néant en 2004).

Note 11 Acquisitions et cessions importantes

2006

Acquisitions

En novembre 2005, nous avons conclu l'acquisition des activités qu'Abacus Financial Services Group Limited (Abacus) exerce à Londres, à Jersey, à Guernesey, à Édimbourg et à Cheltenham. Abacus, dont le siège social est situé à Jersey, dans les îles Anglo-Normandes, offre, principalement dans les îles Britanniques et dans les pays du continent européen, des services de gestion de patrimoine et de fiducie à des particuliers et à des entreprises.

En octobre 2006, nous avons conclu l'acquisition d'American Guaranty & Trust (AG&T), une société située à Wilmington, au Delaware, qui offre des services complets de fiducie et de garde à l'intention des particuliers grâce à un partenariat stratégique unique avec des conseillers professionnels.

Le tableau suivant présente les détails de ces acquisitions :

	Abacus	American Guaranty & Trust
Date d'acquisition	30 novembre 2005	3 octobre 2006
Secteur d'exploitation	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International
Pourcentage des actions acquises	100 %	100 %
Contrepartie	Paiement en espèces de 105 £ (1)	Paiement en espèces de 12,5 \$ US
Juste valeur des immobilisations corporelles acquises	43 \$	3 \$
Juste valeur du passif pris en charge	(23)	–
Juste valeur des immobilisations corporelles nettes identifiables acquises	20	3
Listes de clients et relations-clients (2)	116	2
Écart d'acquisition	77	9
Total de la contrepartie	213 \$	14 \$

- (1) Comprend un montant de 20 millions de livres sterling déposé dans un compte de garantie bloqué aux fins de paiement futur des créances, comme il a été conclu dans la convention d'acquisition. Le solde du compte de garantie bloqué sera distribué aux vendeurs sur une période de trois ans à compter de la clôture de l'acquisition.
- (2) Les listes de clients et relations-clients sont amorties selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile moyenne estimative de 15 ans.

Acquisitions en cours

Le 9 août 2006, RBC Centura Banks, Inc. a annoncé la conclusion d'une convention de fusion définitive en vertu de laquelle RBC Centura Banks, Inc. fera l'acquisition de Flag Financial Corporation (Flag), une société dont le siège social est situé à Atlanta, en Géorgie, ainsi que de sa filiale, Flag Bank. Conformément à la convention, les actionnaires de Flag recevront 25,50 \$ US l'action, pour un prix d'acquisition totalisant environ 456 millions de dollars US. L'acquisition est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris l'approbation des organismes de réglementation américains et canadiens. Cette opération devrait être conclue d'ici la fin de l'année civile 2006.

Le 25 octobre 2006, le secteur RBC Marchés des Capitaux a annoncé qu'il s'était engagé à faire l'acquisition des activités de courtage et de certains autres actifs de Carlin Financial Group, une maison de courtage en valeurs mobilières spécialisée de New York. L'opération est assujettie aux approbations des organismes de réglementation et aux autres conditions habituelles de clôture, et devrait être conclue au cours du premier trimestre de 2007.

2005

Cession

Le 31 décembre 2004, nous avons finalisé la vente de notre filiale, Liberty Insurance Services Corporation, à IBM Corporation contre espèces. Le gain nominal sur la vente a été présenté dans le secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada.

Activités abandonnées

Le 2 septembre 2005, nous avons conclu la vente de RBC Mortgage Company (RBC Mortgage) à New Century Mortgage Corporation et à Home123 Corporation (Home123) en vertu de laquelle Home123 a fait l'acquisition de certains actifs de RBC Mortgage, y compris ses succursales, et embauché presque tous ses employés.

RBC Mortgage a procédé à la cession de la quasi-totalité des actifs et des obligations restants qui n'ont pas été transférés à Home123. Ces actifs et obligations sont constatés séparément au bilan consolidé dans le poste Actifs liés aux activités destinées à la vente et le poste Passifs liés aux activités destinées à la vente. Les résultats d'exploitation de RBC Mortgage sont classés à titre d'activités abandonnées pour toutes les périodes présentées dans l'état consolidé des résultats. Les charges liées au réalignement de RBC Mortgage (se reporter à la note 23) ont aussi été reclassées dans les activités abandonnées.

2004

Acquisitions

En 2004, nous avons conclu les acquisitions des activités bancaires situées en Floride de Provident Financial Group Inc. (Provident), de William R. Hough & Co., Inc. (William R. Hough) et des activités canadiennes de Provident Life and Accident Insurance Company (UnumProvident). Le tableau suivant présente des données relatives à ces acquisitions :

	Provident	William R. Hough	UnumProvident
Date d'acquisition	21 novembre 2003	27 février 2004	1 ^{er} mai 2004
Secteur d'exploitation	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Marchés des Capitaux	RBC Particuliers et entreprises – Canada
Pourcentage des actions acquises	s.o.	100 %	s.o.
Contrepartie	Paiement de 81 \$ US en espèces	Paiement de 112 \$ US en espèces	s.o. (2)
Juste valeur des immobilisations corporelles acquises	1 145 \$	54 \$	1 617 \$
Juste valeur du passif pris en charge	(1 180)	(21)	(1 617)
Juste valeur des immobilisations corporelles nettes identifiables acquises	(35)	33	–
Actifs incorporels liés à des dépôts de base (1)	13	–	–
Listes de clients et relations-clients (1)	–	12	–
Écart d'acquisition	127	105	–
Total de la contrepartie	105 \$	150 \$	– \$

(1) Les actifs incorporels liés à des dépôts de base et les listes de clients et relations-clients sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile moyenne estimative de 8 ans et de 15 ans, respectivement.

(2) Parallèlement à l'acquisition des activités canadiennes de UnumProvident, nous avons pris en charge les obligations au titre des polices de UnumProvident et avons reçu des actifs ayant une juste valeur équivalente pour acquitter les paiements futurs.

Note 12 Autres actifs

	2006	2005
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	3 172 \$	1 934 \$
Intérêts courus à recevoir	2 229	1 716
Placements dans des sociétés et sociétés en commandite liées	1 614	1 423
Actif lié aux activités d'assurance (1)	702	679
Actifs d'impôts futurs, montant net (se reporter à la note 24)	1 104	1 248
Coût des prestations de retraite payées d'avance (2) (se reporter à la note 20)	761	540
Chèques et autres effets en circulation	489	2 117
Autres	5 346	3 251
	15 417 \$	12 908 \$

(1) L'actif lié aux activités d'assurance comprend les soldes des avances sur police, les primes impayées, les montants à recevoir d'autres assureurs relativement aux contrats de réassurance et aux ententes de mise en commun et les frais d'acquisition reportés.

(2) Le coût des prestations de retraite payées d'avance représente l'excédent cumulatif des cotisations aux caisses de retraite par rapport à la charge au titre des prestations constituées.

Le tableau suivant présente nos passifs au titre des dépôts aux 31 octobre 2006 et 2005.

	2006				2005
	Dépôts à vue (1)	Dépôts à préavis (2)	Dépôts à terme (3)	Total	Total
Particuliers	13 805 \$	32 969 \$	67 266 \$	114 040 \$	111 618 \$
Entreprises et gouvernements (4)	58 444	15 158	115 538	189 140	160 593
Banques	6 380	128	33 835	40 343	34 649
	78 629 \$	48 255 \$	216 639 \$	343 523 \$	306 860 \$
Dépôts non productifs d'intérêts					
Canada				19 088 \$	17 729 \$
États-Unis				2 293	3 799
Autres pays				1 241	908
Dépôts productifs d'intérêts					
Canada (4)				174 170	167 243
États-Unis				50 123	41 399
Autres pays				96 608	75 782
				343 523 \$	306 860 \$

- (1) Les dépôts remboursables à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit à un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes-chèques.
- (2) Les dépôts remboursables sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
- (3) Les dépôts à terme comprennent les dépôts remboursables à une date fixe. Ces dépôts comprennent les dépôts à terme, les certificats de placement garantis et d'autres instruments semblables. Au 31 octobre 2006, le solde des dépôts à terme comprend aussi les billets de dépôts de premier rang de 33,4 milliards de dollars (24,0 milliards en 2005) que nous avons émis pour fournir un financement à long terme et d'autres billets et instruments au porteur semblables de 30,2 milliards (24,9 milliards en 2005).
- (4) Le billet de dépôt de premier rang de 900 millions de dollars émis à Fiducie de capital RBC II (se reporter à la note 17) est inscrit dans les dépôts des entreprises et des gouvernements. Ce billet de dépôt de premier rang porte intérêt à un taux annuel de 5,812 % et viendra à échéance le 31 décembre 2053. Le billet est remboursable à notre gré, en totalité ou en partie, le 31 décembre 2008 ou après cette date, sous réserve de l'approbation du BSIF. Il peut être remboursé avant cette date à notre gré, dans certaines circonstances précises, sous réserve de l'approbation du BSIF. Chaque tranche de 1 000 \$ du capital du billet est convertible en tout temps au gré de Fiducie de capital RBC II en 40 de nos actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U. Fiducie de capital RBC II exercera son droit de conversion lorsque les détenteurs des titres de capital RBC de série 2013 (RBC TruCS 2013) exerceront leurs droits d'échange. Se reporter à la note 17 pour obtenir d'autres renseignements sur les titres RBC TruCS 2013.

Les échéances contractuelles des dépôts à terme sont présentées dans le tableau suivant :

Dépôts à terme (1)

	2006
Moins de 1 an	167 252 \$
De 1 an à 2 ans	21 907
De 2 ans à 3 ans	7 716
De 3 ans à 4 ans	6 170
De 4 ans à 5 ans	9 145
Plus de 5 ans	4 449
Total	216 639 \$

- (1) Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 octobre 2006 s'établissait à 175 milliards de dollars.

Le tableau suivant présente le solde moyen des dépôts et le taux d'intérêt moyen versé sur les dépôts en 2006 et en 2005 :

Solde moyen des dépôts et taux moyen

	Solde moyen		Taux moyen	
	2006	2005	2006	2005
Canada	183 085 \$	176 665 \$	2,74 %	2,11 %
États-Unis	48 272	40 497	4,18	2,59
Autres pays	91 942	71 035	3,99	3,06
	323 299 \$	288 197 \$	3,31 %	2,41 %

Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance

	2006	2005
Assurance vie et maladie	6 655 \$	6 414 \$
Assurance IARD	386	316
Réassurance	296	387
Total	7 337 \$	7 117 \$
Obligations futures liées aux indemnités d'assurance	6 605 \$	6 360 \$
Sinistres	732	757
Total	7 337 \$	7 117 \$

L'augmentation des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance par rapport à l'exercice précédent est imputable d'une part à l'augmentation nette des provisions au titre de l'assurance vie et maladie et de l'assurance IARD due à la croissance des activités dans ces domaines et, d'autre part, à la diminution nette des provisions liées à la réassurance en raison des paiements liés aux sinistres découlant des ouragans Katrina, Rita et Wilma.

En outre, à la suite de l'examen de diverses hypothèses actuarielles et de la conclusion de certaines études actuarielles de résultats, nous avons comptabilisé une diminution nette de 15 millions de dollars des provisions au titre de l'assurance vie et maladie. Dans leur ensemble, les changements ont donné lieu à une diminution nette de 75 millions de dollars des provisions au titre de l'assurance maladie, contrebalancée en grande partie par une augmentation nette de 60 millions des provisions au titre de l'assurance vie et des rentes. Ces changements découlent essentiellement de l'incidence des modifications des hypothèses à l'égard des taux d'intérêt, lesquelles ont fait varier la répartition du passif entre les secteurs d'activité, des modifications du portefeuille de titres, des baisses des taux d'intérêt à long terme, de l'adoption de la nouvelle norme de pratique actuarielle à l'égard des taux d'intérêt, et d'autres légères modifications apportées aux hypothèses.

Les modifications des sinistres et des obligations liées aux indemnités d'assurance sont reflétées dans le poste Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance de l'état consolidé des résultats au cours de la période où les estimations subissent des variations.

Réassurance

Dans le cours normal des activités, nos activités d'assurance réassurent les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue d'obtenir une plus grande diversification, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité de croissance future additionnelle. Ces ententes de réassurance avec des compagnies cédantes ne déchargent pas nos filiales d'assurance de leurs obligations directes envers les assurés. Nous évaluons la situation financière de nos réassureurs et surveillons nos concentrations de risques de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur.

Les montants à recouvrer au titre de la réassurance liée aux activités d'assurance IARD, qui sont inclus dans les Autres actifs, comprennent les montants au titre des prestations versées et des réclamations non versées. Les montants à recouvrer au titre de la réassurance attribuables aux activités d'assurance vie sont inclus dans les Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance en diminution des passifs connexes.

Les montants de réassurance inclus dans les revenus autres que d'intérêt pour les exercices terminés les 31 octobre sont présentés dans le tableau suivant :

Primes nettes

	2006	2005	2004
Primes brutes	3 405 \$	3 329 \$	2 956 \$
Primes cédées	(810)	(765)	(574)
	2 595 \$	2 564 \$	2 382 \$

	2006	2005
Emprunts à court terme des filiales	3 929 \$	3 309 \$
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	3 382	3 161
Intérêts courus à payer	2 556	1 827
Charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués ⁽¹⁾ (se reporter à la note 20)	1 250	1 195
Passif lié aux activités d'assurance	491	485
Dividendes à payer	526	424
Autres	10 515	8 007
	22 649 \$	18 408 \$

(1) La charge à payer au titre des prestations et des autres avantages postérieurs à l'emploi constitués représente l'excédent cumulatif de la charge de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi sur les cotisations aux caisses de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Note 16 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Tous les rachats, toutes les annulations et tous les échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF.

Le 25 août 2006, nous avons annoncé notre intention de rembourser la totalité de nos débentures subordonnées de 400 millions de dollars US venant à échéance le 8 novembre 2011 à la valeur nominale plus les intérêts courus. Le remboursement a été conclu le 8 novembre 2006.

Échéance	Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellées en devises	2006	2005
15 mars 2009		6,50 %	125 \$ US	140 \$	148 \$
13 février 2011	13 février 2006 (1)	5,50 %		–	124
26 avril 2011	26 avril 2006 (1)	8,20 %		–	99
12 septembre 2011	12 septembre 2006 (1)	6,50 %		–	350
24 octobre 2011	24 octobre 2006 (1)	6,75 %	300 \$ US	–	345
8 novembre 2011	8 novembre 2006 (2)	(3)	400 \$ US	449	473
4 juin 2012	4 juin 2007 (4)	6,75 % (5)		483	500
22 janvier 2013	22 janvier 2008 (6)	6,10 % (5)		497	500
27 janvier 2014	27 janvier 2009 (7)	3,96 % (5)		493	498
1 ^{er} juin 2014	1 ^{er} juin 2009 (8)	4,18 % (5)		997	1 000
14 novembre 2014		10,00 %		200	200
25 janvier 2015	25 janvier 2010 (9)	7,10 % (5)		495	500
24 juin 2015	24 juin 2010 (7)	3,70 % (5)		791	800
12 avril 2016	12 avril 2011 (10)	6,30 % (5)		400	400
4 novembre 2018	4 novembre 2013 (11)	5,45 % (5)		985	1 000
8 juin 2023		9,30 %		110	110
1 ^{er} octobre 2083	(12)	(13)		224	246
6 juin 2085	(12)	(14)	213 \$ US	239	274
18 juin 2103	18 juin 2009 (15)	5,95 % (16)		600	600
				7 103 \$	8 167 \$

Les modalités des débentures sont les suivantes :

- (1) Remboursées par anticipation à la valeur nominale, à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée.
- (2) Remboursables par anticipation à la valeur nominale, à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée.
- (3) Portent intérêt au taux LIBOR trimestriel en dollars américains majoré de 50 points de base jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux LIBOR trimestriel en dollars américains majoré de 1,50 %.
- (4) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 5 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (5) Portent intérêt au taux d'intérêt stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,00 %.
- (6) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 18 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (7) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 8 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (8) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 9 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (9) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux

- montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 12,5 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (10) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 22 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (11) Remboursables par anticipation en tout temps avant la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée selon le plus élevé des deux montants suivants : i) la juste valeur des débentures subordonnées basée sur le rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 14 points de base, ou ii) la valeur nominale et, par la suite, en tout temps à la valeur nominale.
- (12) Remboursables par anticipation à toute date de paiement des intérêts à la valeur nominale.
- (13) Portent intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours, majoré de 40 points de base.
- (14) Portent intérêt au taux LIMEAN trimestriel en dollars américains majoré de 25 points de base. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit tiré de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.
- (15) Remboursables le 18 juin 2009 ou tous les cinq ans à compter de cette date à la valeur nominale. Remboursables à n'importe quelle autre date à la valeur nominale ou au taux de rendement d'une obligation non rachetable du gouvernement du Canada majoré de 0,21 % si le remboursement a lieu avant le 18 juin 2014 et de 0,43 % si le remboursement a lieu en tout temps après le 18 juin 2014, selon le plus élevé des deux montants.
- (16) Portent intérêt au taux de 5,95 % jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, tous les cinq ans par la suite, au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré de 1,72 %.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établissent comme suit :

Au 31 octobre 2006	Total
De 1 an à 5 ans	140 \$
De 5 ans à 10 ans	4 789
Par la suite	2 174
	7 103 \$

Nous émettons des instruments de capital innovateurs, soit des titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS), par l'intermédiaire de deux entités ad hoc, c'est-à-dire Fiducie de capital RBC (la Fiducie) et Fiducie de capital RBC II (la Fiducie II).

Au cours des derniers exercices, nous avons émis des titres de fiducie de capital RBC sans droit de vote de séries 2010 et 2011 (les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011) par l'intermédiaire de notre filiale consolidée Fiducie de capital RBC, une société de fiducie à capital fixe créée en vertu des lois de la province d'Ontario. Les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 sont classés dans les titres de fiducie de capital. Le produit des titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 a servi à financer l'acquisition d'actifs fiduciaires par les fiducies. Les détenteurs de titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 peuvent recevoir des distributions fixes semi-annuelles en espèces non cumulatives.

En 2005, nous avons également émis une nouvelle série de titres de fiducie de capital sans droit de vote, soit les titres de Fiducie de capital RBC de série 2015 (les titres RBC TruCS de série 2015). Contrairement aux titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011, ces instruments ne confèrent aucun droit de conversion ou de rachat. Par conséquent, au moment de la consolidation de la Fiducie, les titres RBC TruCS de série 2015 sont classés dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales (se reporter à la note 19). Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2015 peuvent recevoir des distributions fixes semi-annuelles en espèces non cumulatives jusqu'au

31 décembre 2015, ainsi que des distributions en espèces selon des taux variables par la suite.

La Fiducie II, une fiducie à capital variable, a émis des titres RBC TruCS de série 2013 sans droit de vote, dont le produit a servi à nous acheter un billet de dépôt de premier rang. La Fiducie II est considérée comme une EDDV conformément à la NOC-15 (se reporter à la note 6). Comme nous n'en sommes pas le principal bénéficiaire, nous ne consolidons pas la Fiducie II. Par conséquent, les titres RBC TruCS de série 2013 émis par la Fiducie II ne sont pas constatés dans notre bilan consolidé, mais le billet de dépôt de premier rang est comptabilisé dans les Dépôts (se reporter à la note 13). Les détenteurs de titres RBC TruCS de série 2013 peuvent recevoir des distributions fixes semi-annuelles en espèces non cumulatives.

Aucune distribution ne devra être payée par les fiducies à l'égard des titres RBC TruCS si nous sommes dans l'impossibilité de déclarer des dividendes réguliers i) sur nos actions privilégiées ou ii) sur nos actions ordinaires si aucune action privilégiée n'est alors en circulation. Le cas échéant, nous recevons, à titre de détenteur des participations restantes dans les fiducies, la distribution des fonds nets distribuables des fiducies. Advenant le cas où les fiducies ne verseraient pas les distributions semestrielles en entier, nous ne déclarerons aucune forme de dividende sur nos actions privilégiées ou nos actions ordinaires pour une période donnée.

Le tableau ci-dessous présente les titres RBC TruCS en circulation aux 31 octobre 2006 et 2005 :

Émetteur	Dates d'émission	Dates de distribution	Rendement annuel	Dates de rachat	Dates de conversion	Montant en capital de 2006	Montant en capital de 2005
				Au gré de l'émetteur	Au gré du détenteur		
Fiducie de capital RBC (1), (2), (3), (4), (5), (6), (7) Titres inclus dans les titres de fiducie de capital							
650 000 titres de fiducie de capital de série 2010	24 juillet 2000	30 juin, 31 décembre	7,288 %	31 décembre 2005	31 décembre 2010	650 \$	650 \$
750 000 titres de fiducie de capital de série 2011	6 décembre 2000	30 juin, 31 décembre	7,183 %	31 décembre 2005	31 décembre 2011	750 \$	750 \$
						1 400 \$	1 400 \$
Titres inclus dans la part des actionnaires sans contrôle dans les filiales							
1 200 000 titres de fiducie de capital de série 2015	28 octobre 2005	30 juin, 31 décembre	4,87 % (8)	31 décembre 2010	Les détenteurs n'ont pas d'option de conversion	1 200 \$	1 200 \$
						2 600 \$	2 600 \$
Fiducie de capital RBC II (2), (3), (4), (5), (6), (7), (9) 900 000 titres de fiducie de capital de série 2013	23 juillet 2003	30 juin, 31 décembre	5,812 %	31 décembre 2008	En tout temps	900 \$	900 \$

Les principales modalités et conditions à l'égard des titres TruCS sont les suivantes :

- (1) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie peut racheter les titres RBC TruCS de séries 2010, 2011 et 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.
- (2) Sous réserve de l'approbation du BSIF, advenant le cas où un événement spécial déterminé surviendrait, les fiducies peuvent racheter les titres RBC TruCS de séries 2010, 2011, 2013 ou 2015 sans le consentement des détenteurs de ces titres, dans leur totalité (mais non en partie), avant la date de rachat indiquée ci-dessus.
- (3) Les titres RBC TruCS de séries 2010 et 2011 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu plus de six mois avant la date de conversion indiquée ci-dessus, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter de la date correspondant à six mois avant la date de conversion, comme il est indiqué plus haut. Les titres RBC TruCS de séries 2013 et 2015 peuvent être rachetés contre l'équivalent en espèces i) du prix de rachat anticipé si le rachat a lieu avant les 31 décembre 2013 et 2015, respectivement, ou ii) du prix de rachat si le rachat a lieu à compter des 31 décembre 2013 et 2015, respectivement. Le prix de rachat correspond à un montant de 1 000 \$ plus les distributions impayées à la date de rachat. Le prix de rachat anticipé correspond à un montant égal au plus élevé i) du prix de rachat et ii) du prix calculé pour obtenir un rendement annuel égal au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada émise à la date de rachat et échéant les 30 juin 2010 et 2011, majoré de 33 points de base et de 40 points de base pour les séries RBC TruCS 2010 et 2011, respectivement, et échéant les 31 décembre 2013 et 2015, majoré de 23 points de base et de 19,5 points de base pour les séries RBC TruCS 2013 et 2015, respectivement.
- (4) Tous les titres RBC TruCS de séries 2010, 2011, 2013 et 2015 seront automatiquement échangés, sans le consentement des détenteurs de ces titres, contre 40 de nos actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries Q, R, T et Z, respectivement, advenant le cas où l'un des événements suivants surviendrait : i) les procédures visant la liquidation de la Banque sont amorcées; ii) le BSIF prend le contrôle de la Banque; iii) les ratios du capital de première catégorie affichés par la Banque sont de moins de 5 %, et les ratios de capital total sont de moins de 8 % ou iv) le BSIF demande à la Banque d'augmenter son capital ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit d'effectuer l'échange automatique ou ne réussit pas à se conformer aux exigences du BSIF. Les actions privilégiées de premier rang de séries T et Z donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces. Les actions privilégiées de premier rang de série T peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable.

- (5) De temps à autre, nous achetons certains instruments de capital innovateur que nous conservons temporairement. Au 31 octobre 2006, nous détenions des titres RBC TruCS de série 2011 d'une valeur de 17 millions de dollars (néant en 2005), des titres RBC TruCS de série 2015 d'une valeur de 12 millions (néant en 2005) et aucun titre RBC TruCS de série 2013 (2 millions en 2005), lesquels constituent des titres de trésorerie que nous déduisons du capital réglementaire.
- (6) Selon les directives du BSIF, les instruments de capital innovateur peuvent être constitués d'une tranche représentant jusqu'à concurrence de 15 % du montant net du capital de première catégorie et d'une tranche additionnelle de 3 % admissible à titre de capital de catégorie 2B. Tout montant excédant cette limite de 18 % ne peut être comptabilisé à titre de capital réglementaire. Au 31 octobre 2006, la somme de 3 222 millions de dollars (2 835 millions en 2005) correspondait à du capital de première catégorie, la somme de 249 millions (567 millions en 2005) correspondait à du capital de catégorie 2B et une somme de 29 millions (2 millions en 2005) correspondait aux titres de trésorerie du capital innovateur déduits aux fins du capital réglementaire. Au 31 octobre 2006, aucun de nos instruments de capital innovateur n'excédait la limite de 18 % imposée par le BSIF (96 millions de dollars en 2005).
- (7) Les détenteurs des titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 peuvent échanger, à la date de conversion indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente, les titres RBC TruCS des séries 2010 et 2011 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de séries Q et R, respectivement. Les détenteurs des titres RBC TruCS de série 2013 peuvent en tout temps échanger, en totalité ou en partie, leurs titres RBC TruCS de série 2013 contre 40 actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende non cumulatif de série U pour chaque titre détenu. Les actions privilégiées de premier rang de séries Q, R et U donnent droit à des dividendes non cumulatifs payables semestriellement en espèces lorsque notre Conseil d'administration en déclare et peuvent être converties au gré du détenteur en actions ordinaires d'un nombre variable. Les titres RBC TruCS de série 2015 ne confèrent pas de tels droits aux détenteurs.
- (8) Les distributions non cumulatives en espèces à l'égard des titres RBC TruCS de série 2015 seront payées semestriellement au taux de 4,87 % jusqu'au 31 décembre 2015 et au taux correspondant à la moitié du taux des acceptations bancaires de 180 jours majoré de 1,5 % par la suite.
- (9) Sous réserve de l'approbation du BSIF, la Fiducie II peut racheter tous les titres RBC TruCS de série 2013 en circulation sans le consentement des détenteurs de ces titres, en totalité ou en partie, à la date de rachat indiquée ci-dessus ou à toute date de distribution subséquente.

Note 18 Passifs liés aux actions privilégiées et capital-actions

Capital-actions autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale de la totalité des actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises ne peut excéder 20 milliards de dollars et 5 milliards, respectivement.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Actions émises et en circulation (1)

	2006			2005			2004		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Passifs liés aux actions privilégiées									
Actions privilégiées de premier rang									
À dividende non cumulatif, série N	12 000	300 \$	1,18 \$	12 000	300 \$	1,18 \$	12 000	300 \$	1,18 \$
Actions de trésorerie – achats (2)	(84)	(2)		–	–		–	–	
Passifs liés aux actions privilégiées, déduction faite des actions de trésorerie	11 916	298 \$		12 000	300 \$		12 000	300 \$	
Actions privilégiées									
Actions privilégiées de premier rang									
À dividende non cumulatif, série O	6 000	150 \$	1,38 \$	6 000	150 \$	1,38 \$	6 000	150 \$	1,38 \$
En dollars US, à dividende non cumulatif, série P (3)	–	–	–	–	–	1,26 US	4 000	132	1,44 US
À dividende non cumulatif, série S (4)	–	–	1,33	10 000	250	1,53	10 000	250	1,53
À dividende non cumulatif, série W (5)	12 000	300	1,23	12 000	300	0,99	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AA (6)	12 000	300	0,71	–	–	–	–	–	–
À dividende non cumulatif, série AB (7)	12 000	300	0,41	–	–	–	–	–	–
		1 050 \$			700 \$			532 \$	
Actions ordinaires									
Solde au début	1 293 502	7 170 \$		1 289 496	6 988 \$		1 312 042	7 018 \$	
Émises en vertu du régime d'options sur actions (8)	5 617	127		9 917	214		6 657	127	
Achetées aux fins d'annulation	(18 229)	(101)		(5 911)	(32)		(29 203)	(157)	
Solde à la fin	1 280 890	7 196 \$	1,44 \$	1 293 502	7 170 \$	1,18 \$	1 289 496	6 988 \$	1,01 \$
Actions de trésorerie – Actions privilégiées									
Solde au début	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Ventes	2 082	51		–	–		–	–	
Achats	(2 085)	(51)		(91)	(2)		–	–	
Solde à la fin	(94)	(2) \$		(91)	(2) \$		–	–	
Actions de trésorerie – Actions ordinaires									
Solde au début	(7 053)	(216) \$		(9 726)	(294) \$		–	–	–
Ventes	5 097	193		5 904	179		7 550	248	
Achats	(3 530)	(157)		(1 326)	(47)		(7 376)	(238)	
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15	–	–		(1 905)	(54)		–	–	
Montants reclassés	–	–		–	–		(9 900)	(304)	
Solde à la fin	(5 486)	(180) \$		(7 053)	(216) \$		(9 726)	(294) \$	

- (1) Le 6 avril 2006, nous avons versé un dividende en actions sous forme de une action ordinaire pour chaque action ordinaire émise et en circulation. L'incidence est la même que dans le cas d'un fractionnement d'actions à raison de deux pour une. Nous avons ajusté rétroactivement le nombre d'actions ordinaires et le nombre de dividendes déclarés par action de façon à tenir compte du dividende en actions.
- (2) Il n'y a eu aucune vente d'actions privilégiées de trésorerie au cours des exercices 2006, 2005 et 2004.
- (3) Le 7 octobre 2005, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série P.
- (4) Le 6 octobre 2006, nous avons racheté les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série S. L'excédent du prix de rachat sur la valeur comptable, d'un montant de 10 millions de dollars, a été retranché des bénéfices non répartis réservés aux dividendes sur actions privilégiées.
- (5) Le 31 janvier 2005, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série W à 25 \$ l'action.
- (6) Le 4 avril 2006, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AA à 25 \$ l'action.
- (7) Le 20 juillet 2006, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AB à 25 \$ l'action.
- (8) Comprend la levée des options sur actions à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions, entraînant une contrepassation de la charge à payer, déduction faite des impôts connexes, de 8 millions de dollars (10 millions en 2005; 5 millions en 2004), et à même les attributions assorties de droits à la plus-value des actions qui ont fait l'objet d'une renonciation, déduction faite des impôts connexes, de 2 millions (7 millions en 2005; 3 millions en 2004).

Conditions à l'égard des passifs liés aux actions privilégiées et des actions privilégiées

	Dividendes par action (1)	Dates de rachat (2)	Prix de rachat (2), (3)	Dates de conversion	
				Au gré de la Banque (2), (4)	Au gré du détenteur (5)
Passifs liés aux actions privilégiées					
Actions privilégiées de premier rang					
À dividende non cumulatif, série N	0,293750	24 août 2003	25,25	24 août 2003	24 août 2008
Actions privilégiées					
Actions privilégiées de premier rang					
À dividende non cumulatif, série O	0,343750 \$	24 août 2004	25,50 \$	24 août 2004	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série W	0,306250	24 février 2010	26,00	24 février 2010	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AA	0,278125	24 mai 2011	26,00	Non convertibles	Non convertibles
À dividende non cumulatif, série AB	0,293750	24 août 2011	26,00	Non convertibles	Non convertibles

- (1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de séries N, O, W, AA et AB sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, mai, août et novembre ou aux environs de ces dates.
- (2) Le prix de rachat correspond au prix au 31 octobre 2006 ou au prix de rachat contractuel, selon ce qui s'applique. Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la Loi, nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Ces actions peuvent être rachetées en espèces, dans le cas des actions de série N, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2003, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2007; dans le cas des actions de série O, à un prix de 26 \$ par action, si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2004, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2008; dans le cas des actions de série W, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 février 2010, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 février 2014; dans le cas des actions de série AA, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 mai 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre
- (3) le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 mai 2015 et dans le cas des actions de série AB, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de douze mois commençant le 24 août 2011, diminué de 0,25 \$ par la suite pour chaque période de douze mois jusqu'à atteindre le prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à compter du 24 août 2015.
- (4) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la Loi, nous pouvons racheter aux fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de séries N, O, W, AA et AB, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- (5) Sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto, nous pouvons, aux dates précisées ci-dessus, convertir les actions privilégiées de premier rang de séries N, O et W en actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang peuvent être converties en un nombre d'actions ordinaires déterminé par la division du prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.
- Sous réserve du droit que nous avons de racheter nos actions ou de trouver d'autres acheteurs, le détenteur peut, à compter des dates précisées ci-dessus, convertir ses actions privilégiées de premier rang en actions ordinaires. Les actions de série N peuvent être converties trimestriellement en un nombre d'actions ordinaires déterminé par la division du prix de rachat alors en vigueur par le plus élevé des montants suivants : 2,50 \$ ou 95 % du cours moyen pondéré des actions ordinaires en vigueur à la date de l'opération.

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La Loi nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrions, aux règles relatives à la suffisance du capital et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la Loi. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que l'ensemble des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement.

En outre, nous ne pouvons déclarer ni verser un dividende sans avoir obtenu l'approbation du BSIF si, le jour où le dividende est déclaré, la totalité de l'ensemble des dividendes pour l'exercice excède le total de notre bénéfice net jusqu'à ce jour et de notre bénéfice net non réparti pour les deux exercices précédents.

Nous avons convenu que s'il advenait que Fiducie de capital RBC ou Fiducie de capital RBC II ne soit pas en mesure de verser la totalité des distributions requises sur ses titres de fiducie, nous ne verserions aucun dividende de quelque nature que ce soit sur nos actions privilégiées et ordinaires. Se reporter à la note 17.

Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Nous avons aussi convenu que, n'importe quel jour où nous publions des résultats financiers pour un trimestre, s'il advenait i) que nous fassions état d'une perte nette consolidée cumulative pour les quatre trimestres précédant immédiatement le trimestre en cours, et ii) qu'au cours du trimestre précédant immédiatement le trimestre en cours, nous n'ayons déclaré aucun dividende en espèces sur la totalité de nos actions ordinaires et privilégiées en circulation, nous pourrions différer le paiement d'intérêts sur les effets subordonnés à taux ajustable de série 2014-1 (qui viennent à échéance le 18 juin 2103). Au cours de toute période pendant laquelle les intérêts sont différés, i) les intérêts courent sur ces effets mais ne seront pas composés, ii) nous ne pourrions pas déclarer ni verser de dividendes (sauf au moyen de dividendes en actions) sur nos actions ordinaires et privilégiées, ni rembourser ou racheter ces dernières et iii) nous ne pourrions pas verser d'intérêts, de capital ni de prime sur tout titre d'emprunt émis par nous ou dette à l'égard de fonds empruntés contractée par nous et qui est subordonnée à ces effets.

Capital réglementaire

Nous sommes assujettis à des exigences en matière de capital réglementaire établies par le BSIF. Les ratios de capital ajustés en fonction des risques selon les normes de la Banque des règlements internationaux et le ratio actif/capitaux propres sont deux mesures de la solidité du capital établies par le BSIF.

Le BSIF requiert des banques canadiennes qu'elles maintiennent des ratios minimaux du capital de première catégorie et du capital total de 4 % et de 8 %, respectivement. Cependant, le BSIF a également établi officiellement les ratios fondés sur le risque que doivent viser les institutions de dépôt au Canada. Ces cibles sont un ratio du capital de première catégorie de 7 % et un ratio du capital total de 10 %. Au 31 octobre 2006, nous avions des ratios du capital de première catégorie et du capital total de 9,6 % et de 11,9 %, respectivement (9,6 % et 13,1 %, respectivement, en 2005).

Au 31 octobre 2006, notre ratio actif/capitaux propres était de 19,7 fois (17,6 fois en 2005), ce qui demeure en deçà de la limite supérieure permise par le BSIF.

Régime de réinvestissement de dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes, dont la mise sur pied a été annoncée le 27 août 2004, offre aux actionnaires ordinaires inscrits la possibilité de réinvestir automatiquement les dividendes en espèces versés sur leurs actions ordinaires à des fins d'achat d'actions ordinaires additionnelles. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires résidant au Canada ou aux États-Unis.

La direction a la possibilité de pourvoir au régime au moyen de l'acquisition d'actions sur le marché libre ou de l'émission d'actions de trésorerie.

Actions disponibles pour émission future

Au 31 octobre 2006, 42,2 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime de réinvestissement de dividendes et de la levée potentielle d'options sur actions en cours.

Autres

Le 19 octobre 2006, nous avons annoncé notre intention de racheter la totalité de nos 6 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série O émises et en circulation au prix de 25,50 \$ l'action, comprenant une prime de remboursement de 0,50 \$. Le rachat s'est conclu le 24 novembre 2006.

Le 23 octobre 2006, nous avons également annoncé notre intention d'émettre 8 millions d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de série AC au prix de 25 \$ l'action, pour un produit total de 200 millions de dollars. L'émission s'est conclue le 1^{er} novembre 2006.

Offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités

Les renseignements relatifs aux actions ordinaires rachetées dans le cadre des offres publiques de rachat dans le cours normal de nos activités au cours de 2006, 2005 et 2004 sont présentés ci-dessous.

Périodes visées par les offres publiques de rachat dans le cours normal de nos activités	2006								
	Avant le dividende en actions				Après le dividende en actions				Total
	Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers)	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant		
26 juin 2006 – 31 octobre 2006	7 000	–	– \$	– \$	6 595	47,12 \$	311 \$	311 \$	
24 juin 2005 – 23 juin 2006	10 000	4 387	90,48	397	2 859	47,52	136	533	
		4 387	90,48 \$	397 \$	9 454	47,24 \$	447 \$	844 \$	

Périodes visées par les offres publiques de rachat dans le cours normal de nos activités	2005 (1)				2004 (1)			
	Nombre d'actions admissibles au rachat (en milliers)	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant	Nombre d'actions rachetées (en milliers)	Coût moyen par action	Montant	
24 juin 2005 – 23 juin 2006	10 000	1 950	83,50 \$	163 \$	–	– \$	– \$	
24 juin 2004 – 23 juin 2005	25 000	1 005	63,24	63	6 412	60,56	388	
24 juin 2003 – 23 juin 2004	25 000	–	–	–	8 189	61,54	504	
		2 955	76,61 \$	226 \$	14 601	61,11 \$	892 \$	

(1) Le nombre d'actions et le coût moyen par action pour les exercices 2005 et 2004 ont été calculés avant le versement du dividende en actions.

Note 19 Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales

	2006	2005
Titres de fiducie de série 2015 émis par Fiducie de capital RBC	1 207 \$	1 200 \$
EDDV consolidées	506	703
Autres	62	41
	1 775 \$	1 944 \$

Nous consolidons les EDDV dont nous sommes le principal bénéficiaire. Ces EDDV comprennent des EDDV de financement structuré, des fonds de placement, des EDDV de création de produits de crédit et des structures de rémunération, comme il est décrit à la note 6.

Nous avons émis des titres RBC TruCS de série 2015 en 2005, qui sont constatés à titre de part des actionnaires sans contrôle dans les filiales au

moment de la consolidation. Veuillez vous reporter à la note 17. Au 31 octobre 2006, les titres de fiducie de série 2015 émis par Fiducie de capital RBC comprenaient des intérêts courus d'un montant de 19 millions de dollars (néant en 2005), déduction faite d'un montant de 12 millions (néant en 2005) au titre d'actions de trésorerie.

Note 20 Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons un certain nombre de régimes à cotisations ou à prestations déterminées qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Nos régimes à prestations déterminées fournissent des prestations établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent notamment une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie.

Au cours de l'exercice, nous avons annoncé des modifications à notre régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite au Canada, lesquelles seront en vigueur pour les employés admissibles qui prendront leur retraite à compter du 1^{er} janvier 2010. Le nouveau régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite prévoit l'attribution d'un crédit annuel fixe aux employés retraités admissibles, qui sera calculé en fonction du nombre d'années de service admissibles. Le crédit peut être affecté à l'adhésion à des régimes de soins médicaux et dentaires après le départ à la retraite. Ces modifications ont donné lieu à une diminution de 505 millions de dollars de nos obligations au titre des prestations constituées.

Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations déterminées conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires compte tenu du droit à pension des employés en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été finalisée le 1^{er} janvier 2006. La prochaine évaluation actuarielle qui sera effectuée aux fins de la capitalisation sera finalisée le 1^{er} janvier 2007.

En 2006, les cotisations versées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 594 millions de dollars et 58 millions (248 millions et 56 millions en 2005), respectivement. Pour 2007, le total des cotisations versées aux régimes à prestations déterminées et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à environ 160 millions de dollars et à 60 millions, respectivement.

Aux fins de présentation de l'information financière, nous évaluons l'obligation au titre des prestations constituées et l'actif des régimes de retraite au 30 septembre de chaque exercice.

Les tableaux suivants présentent l'information financière à l'égard de nos régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

Actifs des régimes, obligation au titre des prestations et capitalisation

	Régimes de retraite (1)		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (2)	
	2006	2005	2006	2005
Variation de la juste valeur de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes à l'ouverture	5 719 \$	5 067 \$	29 \$	31 \$
Rendement réel de l'actif des régimes	445	751	3	4
Cotisations de l'employeur	518	179	59	55
Cotisations des participants	24	24	6	3
Prestations versées	(323)	(295)	(56)	(64)
Acquisitions d'entreprises	21	-	-	-
Autres	2	18	-	-
Variation des taux de change	1	(25)	-	-
Juste valeur de l'actif des régimes à la clôture	6 407 \$	5 719 \$	41 \$	29 \$
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées				
Obligation au titre des prestations constituées à l'ouverture	6 524 \$	5 503 \$	1 891 \$	1 620 \$
Coût des services rendus	173	138	26	49
Intérêts débiteurs	345	344	77	101
Cotisations des participants	24	24	6	3
Perte actuarielle	38	798	38	180
Prestations versées	(323)	(295)	(56)	(64)
Modifications et compressions de régimes	24	1	(515)	(1)
Acquisitions d'entreprises	31	-	5	-
Autres	5	49	-	6
Variation des taux de change	(3)	(38)	(4)	(3)
Obligation au titre des prestations constituées à la clôture	6 838 \$	6 524 \$	1 468 \$	1 891 \$
Capitalisation				
Excédent de l'obligation au titre des prestations constituées sur l'actif des régimes	(431)\$	(805)\$	(1 427)\$	(1 862)\$
Perte actuarielle nette non comptabilisée	963	1 127	598	604
Obligation (actif) transitoire non comptabilisé	(12)	(14)	(330)	140
Coût des prestations au titre des services passés non comptabilisé	131	136	1	11
Cotisations entre le 30 septembre et le 31 octobre	14	3	4	5
Actif payé d'avance (charge à payer) au 31 octobre	665 \$	447 \$	(1 154)\$	(1 102)\$
Montants comptabilisés au bilan consolidé :				
Autres actifs	761 \$	540 \$	- \$	- \$
Autres passifs	(96)	(93)	(1 154)	(1 102)
Montant net comptabilisé au 31 octobre	665 \$	447 \$	(1 154)\$	(1 102)\$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	5,25 %	5,25 %	5,26 %	5,41 %
Taux de croissance de la rémunération future	4,40 %	4,40 %	4,40 %	4,40 %

(1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes totalisaient 6 156 millions de dollars (5 872 millions en 2005) et 5 665 millions (5 026 millions en 2005), respectivement.

(2) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques en matière de coûts des soins de santé à l'égard du prochain exercice qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages couverts par les régimes de soins de santé et d'assurance vie postérieurs à l'emploi étaient de 7,8 % pour les soins médicaux, diminuant à un taux final de 4,9 % en 2015, et de 4,5 % pour les soins dentaires.

Paiements de prestations prévus

Le tableau ci-dessous présente nos estimations des paiements de prestations au titre des régimes à prestations déterminées et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Paiements de prestations prévus

	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
2007	327 \$	63 \$
2008	324	66
2009	351	74
2010	363	79
2011	369	83
2012 à 2016	2 017	475

Composition de l'actif des régimes à prestations déterminées

L'actif des régimes à prestations déterminées est principalement composé de titres de participation et de titres à revenu fixe. Les titres de participation comprennent 1,9 million (1,7 million en 2005, ajusté par suite du versement d'un dividende en actions) de nos actions ordinaires ayant une juste valeur

de 94 millions de dollars (70 millions en 2005). Des dividendes totalisant 2,5 millions de dollars (1,6 million en 2005) ont été reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes au cours de l'exercice.

Le tableau qui suit présente la répartition de l'actif des régimes selon la catégorie des titres :

Catégorie d'actifs

	Réel	
	2006	2005
Titres de participation	60 %	60 %
Titres d'emprunt	40 %	40 %
Total	100 %	100 %

Politiques et stratégies de placement

Les actifs du régime sont investis prudemment à long terme afin de respecter les obligations au titre des prestations à un coût raisonnable. La politique relative à la composition de l'actif tient compte de plusieurs facteurs, notamment les suivants :

- i) les caractéristiques des placements, y compris les rendements attendus, la volatilité et la corrélation entre les actifs et les passifs du régime;
- ii) le niveau de tolérance du régime au risque, qui détermine l'équilibre entre la volatilité accrue à court terme et les rendements attendus à long terme plus importants;
- iii) la diversification des actifs du régime afin de réduire au minimum le risque de pertes importantes;
- iv) la liquidité du portefeuille par rapport aux besoins prévus du régime en matière de flux de trésorerie;
- v) les facteurs actuariels comme les données démographiques des participants au régime et les taux d'augmentation futurs des salaires.

Charge au titre des prestations constituées et des autres avantages postérieurs à l'emploi

La charge au titre des prestations constituées et des autres avantages postérieurs à l'emploi est détaillée dans les tableaux suivants :

Charge au titre des prestations constituées

	2006	2005	2004
Coût des services rendus	173 \$	138 \$	136 \$
Intérêts débiteurs	345	344	330
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	(364)	(328)	(315)
Amortissement de l'actif transitoire	(2)	(2)	(2)
Amortissement du coût des services passés	32	32	32
Amortissement de la perte actuarielle	138	90	84
Autres	3	3	-
Charge au titre des régimes à prestations déterminées	325	277	265
Charge au titre des régimes à cotisations déterminées	65	63	64
Charge au titre des prestations constituées	390 \$	340 \$	329 \$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des prestations constituées			
Taux d'actualisation	5,25 %	6,25 %	6,25 %
Taux de rendement à long terme présumé de l'actif des régimes	7,00 %	7,00 %	7,00 %
Taux de croissance de la rémunération future	4,40 %	4,40 %	4,40 %

Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

	2006	2005	2004
Coût des services rendus	26 \$	49 \$	72 \$
Intérêts débiteurs	77	101	99
Taux de rendement prévu de l'actif des régimes	(2)	(2)	(1)
Amortissement de l'obligation transitoire	3	17	17
Amortissement de la perte actuarielle	31	30	26
Amortissement du coût des services passés	(20)	1	1
Gain découlant de compressions	(8)	(1)	-
Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	107 \$	195 \$	214 \$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de la charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi			
Taux d'actualisation	5,41 %	6,35 %	6,34 %
Taux de croissance de la rémunération future	4,40 %	4,40 %	4,40 %

Hypothèses importantes

Les méthodes suivies pour la détermination des hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des prestations constituées et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont décrites ci-dessous :

Hypothèse relative au taux de rendement global à long terme prévu

Le taux de rendement prévu supposé des actifs est établi en fonction du rendement à long terme prévu des obligations gouvernementales, et reflète une hypothèse raisonnable relative à la prime de risque sur capitaux propres. Le rendement à long terme attendu de chacune des catégories d'actifs est par la suite pondéré en fonction de l'attribution cible de l'actif pour déterminer l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme prévu de l'actif pour le portefeuille, ce qui a entraîné un taux de rendement prévu supposé de 7 % pour 2007 (7 % pour la période allant de 2003 à 2006).

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité de certaines des hypothèses clés sur l'obligation et la charge au titre des prestations constituées et des autres avantages postérieurs à l'emploi.

Sensibilité des hypothèses clés en 2006

<i>Prestations de retraite</i>	<i>Variation de l'obligation</i>	<i>Variation de la charge</i>
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	233 \$	29 \$
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	26	6
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de rendement à long terme sur l'actif des régimes	-	13
<i>Autres avantages postérieurs à l'emploi</i>	<i>Variation de l'obligation</i>	<i>Variation de la charge</i>
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux d'actualisation	52 \$	8 \$
Incidence d'une variation de 0,25 % de l'hypothèse relative au taux de croissance de la rémunération future	-	-
Incidence d'une augmentation de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé	143	19
Incidence d'une diminution de 1,00 % des taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé	(119)	(15)

Rapprochement de la charge comptabilisée au titre des prestations constituées et de la charge engagée au titre des prestations constituées

Le coût des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi de manière actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Le coût est calculé en fonction du taux d'actualisation établi au moyen de la méthode décrite à la section intitulée Hypothèses importantes, ainsi qu'en fonction des meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement attendu des investissements du régime, de l'augmentation des salaires, de l'âge à la retraite des employés et des coûts des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie.

Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes canadiens et américains de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, à chaque date d'évaluation, tous les flux de trésorerie futurs prévus liés au paiement de prestations sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements de titres d'emprunt de sociétés ayant une cote AA. Selon les hypothèses, les cours au comptant au-delà de 30 ans sont équivalents au cours au comptant dans 30 ans. Le taux d'actualisation retenu correspond au taux qui générerait une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir des cours au comptant applicables. Cette méthode n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des taux de réinvestissement.

Les gains ou les pertes actuariels découlent des écarts qui se créent avec le temps entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles. Le coût des services passés découle des modifications apportées au régime. L'adoption du chapitre 3461 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Avantages sociaux futurs*, a entraîné la constatation d'un actif et d'une obligation transitoires à la date d'adoption.

Les gains ou les pertes actuariels, le coût des services passés et l'actif ou l'obligation transitoires sont amortis sur la durée de vie attendue moyenne restante des membres actifs qui devraient recevoir des prestations en vertu du régime. Les tableaux qui suivent présentent l'incidence sur notre charge annuelle au titre des avantages sociaux qu'aurait eue la comptabilisation de tous les coûts et de toutes les charges à mesure qu'ils se produisaient.

Charge engagée au titre des prestations constituées

	2006	2005	2004
Charge comptabilisée au titre des prestations constituées	325 \$	277 \$	265 \$
Écart entre le taux de rendement prévu et le taux de rendement réel de l'actif des régimes	(81)	(423)	(160)
Écart entre les pertes (les gains) actuariels amortis et réels	(100)	708	(50)
Écart entre le coût des services passés amorti et le coût des services passés réel	(2)	(31)	(12)
Amortissement de l'actif transitoire	2	2	2
Charge engagée au titre des prestations constituées	144 \$	533 \$	45 \$

Charge engagée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

	2006	2005	2004
Charge comptabilisée au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	107 \$	195 \$	214 \$
Écart entre le taux de rendement prévu et le taux de rendement réel de l'actif des régimes	(1)	(2)	(2)
Écart entre les pertes (gains) actuariels amortis et réels	7	150	(91)
Écart entre le coût des services passés amorti et le coût des services passés réel	(485)	(1)	(1)
Amortissement de l'obligation transitoire	(3)	(17)	(17)
Charge engagée (excédent) au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi	(375)\$	325 \$	103 \$

Note 21 Rémunération à base d'actions

Nous offrons des régimes de rémunération à base d'actions à certains employés clés et aux administrateurs qui ne sont pas nos employés. Nous utilisons des produits dérivés et des fiducies de rémunération afin de gérer le risque économique lié à la volatilité du cours de nos actions ordinaires relativement à plusieurs de ces régimes. Les charges présentées ci-dessous au titre des régimes de rémunération à base d'actions ne reflètent pas l'incidence de ces instruments dérivés. L'incidence de ces produits dérivés n'est pas prise en compte dans les charges de rémunération à base d'actions qui sont comptabilisées dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines de nos états consolidés des résultats.

Régime d'options sur actions

Nous avons deux régimes d'options sur actions, un pour certains de nos employés clés et un autre pour les administrateurs qui ne sont pas nos employés. Le 19 novembre 2002, le conseil d'administration a mis fin aux octrois futurs d'options en vertu du régime d'options sur actions des administrateurs qui ne sont pas des employés. En vertu des régimes offerts aux employés, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires à des prix qui ne doivent pas être inférieurs à ceux du marché le jour de l'octroi. Les options sont acquises sur une période de quatre ans pour les employés et peuvent être levées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

Pour les options octroyées avant le 1^{er} novembre 2002, qui n'étaient pas assorties de droits à la plus-value des actions, aucune charge de rémunération n'a été constatée puisque, à la date de l'octroi, le prix de levée des options n'était pas inférieur au cours du marché des actions sous-jacentes. Lorsque les options sont levées, le produit obtenu est crédité aux actions ordinaires.

Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les octrois d'options en vertu du régime d'options sur actions pour les employés étaient assortis de droits à la plus-value des actions. Les droits à la plus-value des actions permettaient aux participants d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que l'option correspondante. Ainsi, les participants recevaient un

paiement en espèces égal à la différence entre le cours de clôture des actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix de levée de l'option. Au cours du dernier trimestre de 2002 et du premier trimestre de 2003, certains participants de la haute direction ont renoncé volontairement à leurs droits à la plus-value des actions, mais ont conservé les options correspondantes. Les droits à la plus-value des actions sont maintenant entièrement acquis et entraînent une charge de rémunération en raison de la variation du cours du marché de nos actions ordinaires. La charge de rémunération pour ces octrois assortis de droits à la plus-value des actions s'établissait à 27 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 (42 millions en 2005; 3 millions en 2004).

Le tableau qui suit présente un sommaire des activités visant les options sur actions ainsi que des données qui s'y rapportent :

	2006		2005 (1)		2004 (1)	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
En cours au début	36 481	23,15 \$	44 744	22,02 \$	49 606	21,03 \$
Options octroyées	1 756	44,13	2 054	31,70	2 378	31,32
Levées – Actions ordinaires (2), (3)	(5 617)	20,40	(9 917)	19,85	(6 657)	17,97
– Droits à la plus-value des actions	(143)	21,60	(320)	21,01	(352)	20,68
Options annulées	(234)	24,36	(80)	30,44	(231)	23,93
En cours à la fin	32 243	24,66 \$	36 481	23,15 \$	44 744	22,02 \$
Options pouvant être levées à la fin	26 918	22,57 \$	28 863	21,56 \$	32 801	20,21 \$
Options pouvant être octroyées	23 121		24 500		26 430	

- (1) Le nombre d'options en cours et la moyenne pondérée du prix de levée pour les exercices 2005 et 2004 ont été ajustés de façon à tenir compte du dividende en actions versé le 6 avril 2006. Se reporter à la note 18.
(2) Le montant des espèces reçu par suite de la levée d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 115 millions de dollars (197 millions en 2005; 119 millions en 2004).
(3) De nouvelles actions ordinaires ont été émises pour toutes les options levées en 2006, en 2005 et en 2004. Se reporter à la note 18.

Options en cours et options pouvant être levées au 31 octobre 2006, en fonction des fourchettes de prix de levée

	Options en cours (1)			Options pouvant être levées (1)	
	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Nombre d'options (en milliers)	Moyenne pondérée du prix de levée
De 10,00 \$ à 15,00 \$ (2)	1 055	11,60 \$	2,3	1 055	11,60 \$
De 15,45 \$ à 19,82 \$	9 724	18,27	2,2	9 724	18,27
De 21,79 \$ à 25,00 \$	12 176	24,56	4,3	12 176	24,56
De 26,09 \$ à 29,68 \$	3 365	29,01	5,6	2 451	29,00
De 31,31 \$ à 44,13 \$	5 923	35,24	7,9	1 512	31,44
Total	32 243	24,66 \$	4,4	26 918	22,57 \$

- (1) Le nombre d'options en cours et d'options pouvant être levées a été ajusté de façon à tenir compte du dividende en actions versé le 6 avril 2006. Se reporter à la note 18.
(2) La moyenne pondérée des prix de levée a été révisée afin de refléter la conversion des options libellées en devises autres que le dollar canadien au taux de change en vigueur à la date du bilan.

Méthode de la juste valeur

Le chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA* recommande l'utilisation de la méthode de la juste valeur pour la constatation d'une charge pour les attributions d'options. Selon cette méthode, la juste valeur d'une attribution à la date de l'octroi est amortie sur la période d'acquisition applicable et constatée à titre de charge de rémunération. Nous avons adopté prospectivement la méthode de la juste valeur pour les nouvelles attributions octroyées à compter du 1^{er} novembre 2002. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, la juste valeur de la charge de rémunération inscrite relativement à ces attributions se chiffrait à 13 millions de dollars (14 millions en 2005; 9 millions en 2004). Au 31 octobre 2006, la charge de rémunération liée aux attributions pour

lesquelles les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 13 millions de dollars (16 millions en 2005; 18 millions en 2004) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 2,0 ans (1,7 an en 2005; 2,4 ans en 2004).

Le chapitre 3870 du *Manuel de l'ICCA* permet l'utilisation d'autres méthodes de constatation, y compris la méthode fondée sur la valeur intrinsèque, à condition de présenter les données pro forma relatives au bénéfice net et au bénéfice par action selon la méthode de la juste valeur. En ce qui a trait aux attributions octroyées avant le 1^{er} novembre 2002, le bénéfice net et le bénéfice par action pro forma sont présentés dans le tableau suivant :

	2006	Tel que déclaré		Pro forma (1), (2)	
		2005	2004	2005	2004
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 757 \$	3 437 \$	3 023 \$	3 424 \$	2 991 \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées (3)	(29)	(50)	(220)	(50)	(220)
Bénéfice net	4 728 \$	3 387 \$	2 803 \$	3 374 \$	2 771 \$
Bénéfice (perte) de base par action (4)					
Activités poursuivies	3,67 \$	2,65 \$	2,31 \$	2,64 \$	2,29 \$
Activités abandonnées	(0,02)	(0,04)	(0,17)	(0,04)	(0,17)
Total	3,65 \$	2,61 \$	2,14 \$	2,60 \$	2,12 \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action (4)					
Activités poursuivies	3,61 \$	2,61 \$	2,28 \$	2,60 \$	2,26 \$
Activités abandonnées	(0,02)	(0,04)	(0,17)	(0,04)	(0,17)
Total	3,59 \$	2,57 \$	2,11 \$	2,56 \$	2,09 \$

- (1) Selon la méthode d'évaluation fondée sur la juste valeur, la charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des options sur actions s'y rapportant. Par conséquent, les données pro forma obtenues au moyen de cette méthode ne sont peut-être pas représentatives des résultats futurs.
(2) Au cours du premier trimestre de 2006, toutes les attributions octroyées avant l'adoption de la méthode de la juste valeur ont été entièrement acquises, et leur juste valeur aux différentes dates d'octroi a été entièrement amortie; par conséquent, il n'y a aucune donnée pro forma à présenter pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006.
(3) Se reporter à la note 11.
(4) Le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action ont été ajustés rétroactivement de façon à tenir compte du dividende en actions versé le 6 avril 2006. Se reporter à la note 18.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice 2006 a été estimée à 6,80 \$ (4,66 \$ en 2005; 5,47 \$ en 2004) au moyen d'un modèle d'établissement des prix des options à la date de l'octroi. Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2006	2005	2004
Hypothèses moyennes pondérées :			
Taux d'intérêt sans risque	3,98 %	3,75 %	4,22 %
Rendement prévu des actions	3,16 %	3,25 %	2,90 %
Volatilité prévue du cours des actions	17 %	17 %	18 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans	6 ans

Régimes d'épargne et d'actionariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions au moyen de régimes d'épargne et d'actionariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations déterminées pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous verserons 50 % de la cotisation de l'employé dans des actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC DVM, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 60 millions de dollars en 2006 (56 millions en 2005; 54 millions en 2004) pour l'acquisition d'actions ordinaires. Au 31 octobre 2006, un total de 34,7 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes.

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés. De plus, nous offrons auparavant de tels régimes à certains employés clés. En vertu de ces régimes, les dirigeants ou les administrateurs peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite, en cas d'une invalidité permanente ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion. Au 31 octobre 2006, la valeur du passif au titre des unités d'actions différées s'établissait à 221 millions de dollars (172 millions en 2005; 120 millions en 2004). Les fluctuations du cours des actions et les équivalents de dividendes comptabilisés dans les charges pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 relativement à ces régimes se sont établis à 44 millions de dollars (42 millions en 2005; 3 millions en 2004).

Nous avons un régime de primes différées pour certains employés clés de RBC Marchés des Capitaux. En vertu de ce régime, un pourcentage de la prime de rendement annuelle de chacun de ces employés est reporté et génère des dividendes au même taux que celui de nos actions ordinaires. L'employé touchera la prime en trois montants égaux versés dans les 90 jours suivant la fin de chacun des trois exercices suivants. La valeur de la prime différée sera égale à la valeur initiale de la prime rajustée en fonction des dividendes et des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires à la date à laquelle la prime est versée. Au 31 octobre 2006, la valeur du passif au titre du régime de primes différées s'établissait à 401 millions de dollars (320 millions en 2005; 241 millions en 2004). La charge de rémunération au titre des fluctuations du cours des actions et des équivalents de dividendes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 relativement à ce régime s'établissait à 51 millions de dollars (57 millions en 2005; 4 millions en 2004).

Nous offrons des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement, qui sont acquises après trois ans, à certains employés clés. En vertu de ces régimes, les attributions sont reçues sous forme d'actions ordinaires détenues en fiducie jusqu'à ce qu'elles soient acquises, ou sous forme d'unités d'actions différées. En vertu de certains régimes, une partie des attributions peut être augmentée ou diminuée d'au plus 50 % selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières nord-américaines.

La valeur des attributions versées correspondra à l'attribution initiale ajustée pour tenir compte des dividendes et des fluctuations de la valeur de marché des actions ordinaires au moment où les actions attribuées sont acquises. Au 31 octobre 2006, 5,3 millions d'actions ordinaires étaient détenues en fiducie (7,3 millions en 2005; 8,1 millions en 2004). La valeur du passif au titre des unités d'actions différées s'établissait à 153 millions de dollars au 31 octobre 2006 (38 millions en 2005; 1 million en 2004). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 à l'égard de ces régimes s'est établie à 148 millions de dollars (109 millions en 2005; 80 millions en 2004).

Nous maintenons un régime de rémunération différée non admissible pour les employés clés aux États-Unis conformément à une entente appelée le régime d'accumulation de patrimoine américain de RBC. Ce régime permet aux employés admissibles d'effectuer des reports d'une partie de leur revenu annuel et de répartir ces reports parmi un choix varié de fonds, y compris un fonds d'unités d'actions qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires. Certains reports peuvent aussi être admissibles à nos contributions équivalentes. Toutes les contributions équivalentes sont attribuées au fonds d'unités d'actions de RBC. Notre passif au titre des unités d'actions de RBC détenues en vertu du régime au 31 octobre 2006 était de 289 millions de dollars (236 millions en 2005; 155 millions en 2004). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 s'est chiffrée à 110 millions de dollars (90 millions en 2005; 56 millions en 2004). Dans le cadre de l'acquisition de Dain Rauscher, certains employés clés de cette société se sont vu offrir des attributions de maintien en fonction d'une valeur totalisant 318 millions de dollars et devant être versées uniformément sur une période de service prévue de trois à quatre ans. Au cours de l'exercice 2005, les attributions de maintien ont été entièrement versées aux participants à la valeur de marché des actions ordinaires à la date d'acquisition. Le passif en vertu de ce régime s'établissait à néant au 31 octobre 2006 (néant en 2005; 36 millions de dollars en 2004). La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 relativement à ce régime s'est chiffrée à néant (1 million de dollars en 2005; 16 millions en 2004).

Nos régimes de rémunération à base d'actions comprenaient un régime de rémunération à moyen terme offert à certains hauts dirigeants. La dernière attribution en vertu de ce régime a été octroyée en 2001 et a été entièrement versée en 2004.

Pour les autres régimes à base d'actions, une charge de rémunération de 10 millions de dollars a été comptabilisée pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006 (8 millions en 2005; 5 millions en 2004). Le passif au titre des unités d'actions détenues en vertu de ces régimes au 31 octobre 2006 s'établissait à 4 millions de dollars (19 millions en 2005; 16 millions en 2004). Le nombre d'actions ordinaires détenues en vertu de ces régimes totalisait 0,3 million (0,3 million en 2005, 0,4 million en 2004).

Note 22 Revenus liés aux activités de négociation

Les revenus liés aux activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêt lié aux activités de négociation et les revenus liés aux activités de négociation qui sont comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt. Le revenu net d'intérêt est tiré des intérêts et des dividendes liés à l'actif et au passif des activités de négociation, ainsi que de l'amortissement des primes

et des escomptes sur les titres acquis ou émis. Les revenus autres que d'intérêt comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés à l'achat ou à la vente de titres, ainsi que les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation.

Revenus liés aux activités de négociation

	2006	2005	2004
Revenu net d'intérêt	(539)\$	21 \$	286 \$
Revenus autres que d'intérêt	2 574	1 594	1 563
Total	2 035 \$	1 615 \$	1 849 \$

Note 23 Charges liées au réalignement de l'entreprise

Au cours de l'exercice, nous avons poursuivi la mise en œuvre des mesures de réduction des coûts supplémentaires définies au cours de l'exercice 2005 (mesures supplémentaires). Les objectifs liés à ces mesures supplémentaires sont conformes à ceux approuvés par le Conseil d'administration le 9 septembre 2004 relativement au réalignement de notre entreprise. Ces objectifs sont les suivants : réduire les coûts, accélérer la croissance des revenus et améliorer l'efficacité de nos activités de manière à mieux servir nos clients.

Le tableau suivant présente les modifications apportées aux charges liées au réalignement de l'entreprise depuis le 1^{er} novembre 2004. Même si la mise en œuvre de ces mesures fut presque entièrement terminée en 2006,

les paiements liés à la protection salariale relativement au licenciement d'employés et certaines obligations en vertu de baux qui s'y rapportent se poursuivront par la suite. Les charges liées au réalignement de l'entreprise ayant trait aux activités poursuivies à payer au cours des périodes futures, d'un montant de 43 millions de dollars, ont été constatées dans le poste Autres passifs du bilan consolidé, alors que les charges de 14 millions ayant trait à RBC Mortgage Company, qui est comptabilisée à titre d'activité abandonnée (voir la note 11), ont été constatées dans le poste Passifs liés aux activités destinées à la vente. Les charges constatées au cours de l'exercice selon chaque secteur sont présentées à la note 30.

Charges liées au réalignement de l'entreprise

	Charges liées aux employés	Charges liées aux locaux	Autres charges	Total
Solde au 31 octobre 2004 – activités poursuivies	164 \$	– \$	13 \$	177 \$
Mesures initiales				
Contrepassation à l'égard des postes non supprimés	(55)	–	–	(55)
Montant à l'égard des nouveaux postes ciblés	52	–	–	52
Mesures supplémentaires	43	–	–	43
Autres ajustements, y compris au titre du change	(4)	–	(1)	(5)
Versements en espèces	(82)	–	(12)	(94)
Solde au 31 octobre 2005 – activités poursuivies	118 \$	– \$	– \$	118 \$
Mesures initiales				
Contrepassation à l'égard des postes non supprimés	(1)	–	–	(1)
Montant à l'égard des nouveaux postes ciblés	3	–	–	3
Ajustement à l'égard des postes supprimés	6	–	–	6
Mesures supplémentaires				
Contrepassation à l'égard des postes non supprimés	(11)	–	–	(11)
Ajustements au titre de la fermeture de centres d'exploitation	–	3	–	3
Autres ajustements, y compris au titre du change	(1)	–	–	(1)
Versements en espèces	(73)	(1)	–	(74)
Solde au 31 octobre 2006 – activités poursuivies	41 \$	2 \$	– \$	43 \$
Solde au 31 octobre 2004 – activités abandonnées	2 \$	13 \$	– \$	15 \$
Ajustements au titre de la fermeture de succursales et d'un siège social	1	12	–	13
Versements en espèces	(2)	(13)	–	(15)
Solde au 31 octobre 2005 – activités abandonnées	1 \$	12 \$	– \$	13 \$
Ajustements au titre de la fermeture de succursales et d'un siège social	–	6	–	6
Versements en espèces	(1)	(4)	–	(5)
Solde au 31 octobre 2006 – activités abandonnées	– \$	14 \$	– \$	14 \$
Solde total au 31 octobre 2006	41 \$	16 \$	– \$	57 \$

Les charges liées au réalignement de l'entreprise comprennent les paiements liés à la protection salariale relativement au licenciement d'employés. En ce qui a trait aux activités poursuivies, le nombre de postes ciblés pour suppression a diminué, passant de 2 063 au 31 octobre 2005 à 1 866. La baisse des montants à payer correspond à la diminution nette de 197 postes, qui est attribuable aux facteurs suivants : dans le cadre de la mise en œuvre des mesures initiales et supplémentaires, 19 et 215 postes ont été rétablis, respectivement, et 37 nouveaux postes ont été ciblés pour suppression. Au 31 octobre 2006, 1 980 employés avaient été licenciés, et 164 de ces licenciements étaient imputables à RBC Mortgage.

En 2006, nous avons procédé à la fermeture de trois centres d'exploitation dans le cadre de la mise en œuvre des mesures supplémentaires. En 2005, nous avons fermé le siège social de Chicago

de RBC Mortgage ainsi que 40 de ses succursales. Bien que nous ayons quitté les lieux, nous demeurons locataires; par conséquent, nous avons comptabilisé la juste valeur des obligations futures restantes en vertu des baux. Nous avons passé en charges les paiements relatifs à l'annulation de baux pour les locaux à l'égard desquels nous avons légalement mis fin à notre obligation en vertu des baux. La valeur comptable des éléments d'actif excédentaires des locaux fermés a été incluse dans les charges liées aux locaux.

En 2005, nous avons également engagé un montant d'environ 4 millions de dollars relativement à des services de remplacement d'employés. Les autres charges correspondent aux frais qu'un cabinet offrant des services professionnels nous a facturés en contrepartie de la prestation de conseils d'ordre stratégique et organisationnel dans le cadre du réalignement de l'entreprise.

Note 24 Impôts sur les bénéfices

	2006	2005	2004
Charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats			
Activités poursuivies			
Exigibles			
Au Canada – Fédéral	506 \$	739 \$	659 \$
– Provinciaux	331	431	338
À l'étranger	435	478	217
	1 272	1 648	1 214
Futurs			
Au Canada – Fédéral	104	(206)	12
– Provinciaux	31	(96)	12
À l'étranger	(4)	(68)	49
	131	(370)	73
<i>Total partiel</i>	1 403	1 278	1 287
Activités abandonnées			
Exigibles			
À l'étranger	(20)	(35)	(59)
Futurs			
À l'étranger	2	3	4
<i>Total partiel</i>	1 385	1 246	1 232
Charge (économie) d'impôts présentée dans l'état consolidé de la variation des capitaux propres			
Activités poursuivies			
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	130	204	328
Frais d'émission	(4)	2	–
Droits à la plus-value des actions	4	5	3
Gains au titre du régime d'accumulation de patrimoine	–	7	–
Autres	6	2	(1)
<i>Total partiel</i>	136	220	330
Total de la charge d'impôts	1 521 \$	1 466 \$	1 562 \$

Sources d'impôts futurs

	2006	2005
Actifs d'impôts futurs		
Provision pour pertes sur créances	439 \$	464 \$
Montant lié à la rémunération reportée	616	545
Montant lié aux régimes de retraite	101	168
Charges liées au réalignement de l'entreprise	27	38
Reports prospectifs de pertes fiscales	68	25
Produits reportés	151	160
Provision pour litiges liée à Enron	253	265
Autres	335	331
	1 990	1 996
Provision pour moins-value	(10)	(11)
	1 980	1 985
Passifs d'impôts futurs		
Locaux et matériel	(214)	(183)
Charges reportées	(225)	(245)
Autres	(437)	(309)
	(876)	(737)
Actifs d'impôts futurs, montant net	1 104 \$	1 248 \$

Les reports prospectifs de pertes fiscales comprennent un montant de 31 millions de dollars au titre d'actifs d'impôts futurs liés à des pertes dans nos activités canadiennes et américaines (3 millions en 2005) qui viendront à échéance 10 ou 20 ans après leur naissance. Les reports prospectifs de pertes fiscales comprennent également un montant de 27 millions de dollars (11 millions en 2005) au titre d'un actif d'impôts lié à des pertes en capital, pour lequel il n'y a aucune date d'échéance.

Selon tous les éléments probants disponibles, nous sommes d'avis qu'il est plus probable qu'improbable que tous les actifs d'impôts futurs, déduction faite de la provision pour moins-value, se réaliseront grâce à une combinaison de résorptions futures d'écarts temporaires et de bénéfice imposable.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

	2006		2005		2004	
Impôts sur les bénéfices au taux d'imposition canadien prévu par la loi	2 152 \$	34,7 %	1 632 \$	34,7 %	1 513 \$	35,0 %
Augmentation (diminution) des impôts attribuable à ce qui suit :						
Taux d'imposition moins élevé applicable aux filiales	(599)	(9,6)	(251)	(5,3)	(164)	(3,8)
Bénéfices tirés des titres exonérés d'impôts	(184)	(3,0)	(85)	(1,8)	(54)	(1,3)
Variation du taux d'imposition	13	0,2	–	–	(10)	(0,2)
Autres	21	0,3	(18)	(0,4)	2	0,1
Taux d'imposition effectif et charge d'impôts présentée dans l'état consolidé des résultats avant les activités abandonnées	1 403 \$	22,6 %	1 278 \$	27,2 %	1 287 \$	29,8 %

Le bénéfice réalisé à l'étranger par certaines filiales serait imposé uniquement au moment de son rapatriement au Canada. Comme nous ne prévoyons pas actuellement le rapatriement de ces bénéfices non distribués, aucun passif d'impôts futurs n'a été constaté à leur égard. Selon

les estimations, les impôts qui seraient exigibles, si la totalité des bénéfices non distribués accumulés par des filiales à l'étranger était rapatriée, s'élèveraient à 822 millions de dollars au 31 octobre 2006 (745 millions en 2005; 714 millions en 2004).

Note 25 Bénéfice par action ⁽¹⁾

	2006	2005	2004
Bénéfice de base par action			
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 757 \$	3 437 \$	3 023 \$
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées ⁽²⁾	(29)	(50)	(220)
Bénéfice net	4 728	3 387	2 803
Dividendes sur actions privilégiées	(60)	(42)	(31)
Gain net au rachat d'actions privilégiées	–	4	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 668 \$	3 349 \$	2 772 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 279 956	1 283 433	1 293 465
Bénéfice (perte) de base par action			
Activités poursuivies	3,67 \$	2,65 \$	2,31 \$
Activités abandonnées	(0,02)	(0,04)	(0,17)
Total	3,65 \$	2,61 \$	2,14 \$
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 668 \$	3 349 \$	2 772 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 279 956	1 283 433	1 293 465
Options sur actions ⁽³⁾	14 573	13 686	12 151
Pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération à base d'actions	5 256	7 561	5 400
Nombre moyen d'actions ordinaires dilué (en milliers)	1 299 785	1 304 680	1 311 016
Bénéfice (perte) dilué(e) par action			
Activités poursuivies	3,61 \$	2,61 \$	2,28 \$
Activités abandonnées	(0,02)	(0,04)	(0,17)
Total	3,59 \$	2,57 \$	2,11 \$

(1) Le nombre moyen d'actions ordinaires, le nombre moyen d'actions ordinaires dilué ainsi que le bénéfice dilué et de base par action ont été ajustés rétroactivement de façon à tenir compte du dividende en actions versé le 6 avril 2006. Se reporter à la note 18.

(2) Se reporter à la note 11.

(3) L'incidence de la dilution liée aux options sur actions a été établie au moyen de la méthode du rachat d'actions. Au cours des exercices 2006 et 2005, il n'y avait aucune option en cours dont le prix de levée excédait le cours moyen du marché de nos actions ordinaires. En 2004, le calcul du bénéfice dilué par action excluait un nombre moyen de 2 174 376 options en cours ayant un prix de levée de 31,32 \$, car le prix de levée de ces options excédait le cours moyen du marché de nos actions ordinaires.

Note 26 Concentrations du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit surviennent soit lorsqu'un certain nombre de clients exercent des activités similaires, soit lorsqu'ils sont situés dans le même secteur géographique ou qu'ils ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels. Les concentrations du

risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Le tableau suivant donne un sommaire des montants au titre des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit.

	2006								2005									
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan (1)	204 488 \$	73 %	41 467 \$	15 %	27 358 \$	10 %	5 112 \$	2 %	278 425 \$	186 663 \$	77 %	32 366 \$	13 %	18 813 \$	8 %	4 119 \$	2 %	241 961 \$
Instruments de crédit hors bilan (2)																		
Montants engagés et non engagés (3)	78 851 \$	55 %	51 224 \$	35 %	12 997 \$	9 %	1 802 \$	1 %	144 874 \$	68 391 \$	53 %	46 221 \$	35 %	13 014 \$	10 %	2 542 \$	2 %	130 168 \$
Autres Produits dérivés avant l'incidence des accords généraux de compensation (4), (5)	28 563	47	11 563	19	19 776	33	738	1	60 640	33 608	49	11 835	18	22 609	33	176	-	68 228
	9 855	27	9 171	25	15 891	42	2 148	6	37 065	10 276	27	9 682	25	16 638	42	2 146	6	38 742
	117 269 \$	48 %	71 958 \$	30 %	48 664 \$	20 %	4 688 \$	2 %	242 579 \$	112 275 \$	47 %	67 738 \$	29 %	52 261 \$	22 %	4 864 \$	2 %	237 138 \$

- (1) Comprend les biens achetés en vertu des conventions de revente, les titres empruntés, les prêts et les engagements de clients en contrepartie d'acceptations. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 52 % (41 % en 2005), au Québec, 15 % (10 % en 2005), dans les Provinces des Prairies, 14 % (12 % en 2005), et en Colombie-Britannique, 14 % (11 % en 2005). Aucun type d'industrie ne représente plus de 10 % du total des instruments de crédit au bilan.
- (2) Représente les instruments financiers dont les montants contractuels représentent le risque de crédit.
- (3) Les concentrations sectorielles les plus importantes au chapitre des engagements de crédit sont les services financiers, 38 % (37 % en 2005), les gouvernements, 5 % (6 % en 2005), le secteur immobilier commercial, 6 % (5 % en 2005), le transport, 3 % (5 % en 2005), les activités de gros, 5 % (5 % en 2005), la fabrication, 4 % (4 % en 2005), et le secteur des mines et de l'énergie, 13 % (13 % en 2005).
- (4) La plus forte concentration par type de contrepartie de ce risque de crédit se trouve dans les banques, soit 59 % (60 % en 2005).
- (5) Exclusion faite des dérivés de crédit classés comme détenus à des fins autres que de transaction, dont le coût de remplacement se chiffre à 20 millions de dollars (20 millions en 2005) et qui sont traités à titre de garanties.

Note 27 Garanties, engagements et éventualités

Garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons de nombreuses ententes qui peuvent comporter des éléments répondant à la définition de « garantie » aux termes de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14, intitulée *Informations à fournir sur les garanties* (NOC-14). En vertu de cette note, une garantie est un contrat (y compris un engagement d'indemnisation) qui peut éventuellement nous obliger à faire un paiement (soit sous forme d'espèces, d'instruments financiers, d'autres actifs, de l'émission de nos propres actions ou de la prestation de services) à une contrepartie par suite i) de la variation d'un taux d'intérêt, d'un taux de change, du cours d'un titre ou d'une marchandise, d'un indice ou d'un

autre élément qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre participatif de la contrepartie, ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle par un tiers ou iii) du défaut, par un tiers, de rembourser sa dette au moment où celle-ci devient exigible. Le montant remboursé potentiel des paiements futurs représente le risque de perte maximale en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance, ou en raison de biens détenus ou affectés en garantie.

Le tableau qui suit résume les garanties importantes que nous avons accordées à des tiers.

	2006		2005	
	Montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties	Valeur comptable	Montant maximal potentiel des paiements futurs au titre des garanties	Valeur comptable
Dérivés de crédit et options vendues (1), (2)	54 723 \$	352 \$	28 662 \$	465 \$
Facilités de garantie de liquidités	34 342	-	29 611	-
Produits à valeur stable (2)	16 098	-	12 567	-
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution (3)	15 902	17	14 417	16
Rehaussements de crédit	4 155	-	3 179	-
Prêts hypothécaires vendus avec garantie (4)	204	-	388	-
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres (5)	-	-	32 550	-

- (1) La valeur comptable est comprise dans le poste Autres – Montants se rapportant aux produits dérivés de notre bilan consolidé.
- (2) Le montant théorique d'un contrat correspond approximativement au montant maximal potentiel des paiements futurs.
- (3) La valeur comptable est comprise dans le poste Autres – Autres passifs de notre bilan consolidé.
- (4) Au 31 octobre 2006, le montant lié aux activités abandonnées était de néant (174 millions de dollars au 31 octobre 2005). Se reporter à la note 11. Le montant au 31 octobre 2005 a été revu pour y inclure le montant de 174 millions de dollars.
- (5) La presque totalité de nos activités de prêt de titres sont maintenant exercées par l'intermédiaire de notre nouvelle coentreprise, RBC Dexia IS. Au 31 octobre 2006, les engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres de RBC Dexia IS totalisaient 45 614 millions de dollars (néant en 2005); de ce montant, une tranche de 50 % représente notre risque de perte.

Dérivés de crédit et options vendues

Nos clients peuvent utiliser des dérivés de crédit ou des options vendues aux fins de spéculation ou de couverture. La définition de « garantie » fournie par la NOC-14 inclut les dérivés qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement à la contrepartie d'une garantie par suite de la variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif

ou à un titre participatif de la contrepartie. Nous n'avons présenté que les montants liés à des opérations pour lesquelles il est probable, en fonction des renseignements dont nous disposons, que le client utilise le dérivé de crédit ou l'option vendue pour se protéger contre une variation d'un élément sous-jacent se rapportant à un actif, à un passif ou à un titre participatif du client.

Nous utilisons des dérivés de crédit qui constituent des ententes contractuelles de gré à gré visant la compensation d'un tiers dans le cas où ce dernier subirait une perte financière par suite d'un événement de crédit se rapportant à un engagement précis, comme une obligation ou un prêt. La durée à l'échéance de ces dérivés de crédit varie selon les contrats et peut atteindre 15 ans.

Nous utilisons également des options vendues, qui sont des ententes contractuelles en vertu desquelles nous accordons à l'acheteur le droit, mais ne lui imposons pas l'obligation, de vendre, à une date déterminée ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Les options vendues qui répondent habituellement à la définition de « garantie » comprennent les contrats de change, les dérivés sur titres de participation et certains dérivés sur marchandises. La durée à l'échéance de ces options varie selon les contrats, et peut atteindre cinq ans.

Les biens détenus en garantie à l'égard des dérivés de crédit et des options vendues sont gérés en tant que portefeuille et peuvent être composés d'encaisse, de bons du Trésor et d'obligations d'État.

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de papier commercial adossé à des créances (programmes) administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures détiennent ne sont pas respectées. La durée à l'échéance des facilités de garantie de liquidités peut atteindre cinq ans. Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds aux programmes en cas de faillite ni pour acheter des actifs non productifs ou non remboursés. Aucune des facilités de garantie de liquidités que nous avons fournies n'a été utilisée.

Produits à valeur stable

Nous vendons des produits à valeur stable qui offrent une protection de la valeur comptable, principalement à des promoteurs de régimes de retraite régis en vertu de l'*Employee Retirement Income Security Act of 1974* (ERISA) comme les régimes 401(k), les régimes 457, etc. La protection de la valeur comptable est fournie pour des portefeuilles de titres à revenu fixe à court ou à moyen terme de grande qualité et vise à couvrir toute insuffisance advenant le cas où les participants au régime retireraient des fonds alors que la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable. Nous avons l'option de nous désister de ce contrat en tout temps. Les biens détenus en garantie à l'égard des produits à valeur stable sont gérés en fonction du portefeuille et peuvent être constitués d'encaisse, de bons du Trésor et d'obligations d'État.

Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution

Les lettres de crédit de soutien financier et les garanties d'exécution constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. La durée à l'échéance de ces garanties peut atteindre huit ans. Notre politique en ce qui a trait aux biens détenus en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des titres sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de l'opération. Les biens affectés en garantie peuvent être composés d'encaisse, de titres et d'autres actifs.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux structures d'accueil multicédantes que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où, au moment du recouvrement des actifs sous-jacents, le rehaussement de crédit lié à l'opération ou les liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une cote de titre de grande qualité au moyen du rehaussement de crédit relatif à chaque opération. La durée de ces facilités de crédit s'établit entre un an et quatre ans.

Prêts hypothécaires vendus avec garantie

Aux termes de diverses ententes conclues avec des investisseurs, nous pouvons être tenus de racheter des prêts hypothécaires montés aux États-Unis et vendus à un investisseur si les prêts ne sont pas assurés pendant une durée excédant un an; nous pouvons aussi être tenus de rembourser toute prime reçue si les prêts hypothécaires font l'objet d'un remboursement anticipé ou d'un défaut de paiement dans les 120 jours qui suivent la vente. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des propriétés résidentielles.

Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres

Dans les opérations de prêt de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des biens affectés en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à échéance sans avoir été utilisés. Les échéances de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de retour sur demande. Les biens détenus en garantie à l'égard des opérations de prêt de titres sont principalement constitués d'encaisse, de valeurs mobilières, d'obligations convertibles et de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement américain ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE.

Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (lesquels comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre d'ententes telles que les contrats d'acquisition, de vente, de prestation de services et de location, ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de l'opération. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Instruments de crédit hors bilan

Nous avons recours à des instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients. Les montants contractuels de ces instruments de crédit représentent le risque de crédit éventuel maximal, compte non tenu de la juste valeur de tous les biens en garantie, advenant le cas où des tiers n'exécuteraient pas leurs obligations en vertu de ces instruments. Notre processus de révision du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes que ceux qui s'appliquent aux prêts. Nombre de ces instruments arrivent à échéance sans avoir été utilisés. Par conséquent, les montants contractuels ne représentent pas nécessairement le risque de crédit futur réel auquel nous sommes exposés ni nos besoins en matière de flux de trésorerie.

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, d'acceptations bancaires ou de lettres de crédit.

Dans les opérations ayant trait aux prêts de titres, nous prêtons nos propres valeurs mobilières ou celles de nos clients à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres.

Les montants non engagés représentent le crédit que nous pouvons choisir d'accorder à un emprunteur.

Les garanties et les lettres de crédit de soutien financier comprennent des facilités de rehaussement de crédit, des options de vente vendues, des dérivés de crédit détenus à des fins autres que de négociation, ainsi que des lettres de crédit et des garanties d'exécution. Ces instruments constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers.

Les lettres de crédit documentaire, qui sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises, sont garanties par les livraisons de marchandises auxquelles elles se rapportent.

Les facilités d'émission d'effets constituent une entente en vertu de laquelle un emprunteur peut émettre des titres de créance à court terme. Les facilités de prise ferme renouvelables sont des facilités d'émission d'effets renouvelables qui peuvent être utilisées pour une période déterminée.

Le tableau qui suit présente un sommaire des montants contractuels des instruments de crédit hors bilan :

Instruments de crédit hors bilan

	2006	2005
Engagements de crédit (1)		
Échéance initiale de un an ou moins	57 154 \$	50 843 \$
Échéance initiale supérieure à un an	42 222	34 410
Prêt de titres	38 185	48 750
Montants non engagés	45 498	44 915
Garanties et lettres de crédit de soutien financier	21 734	18 786
Lettres de crédit documentaire	713	685
Facilités d'émission d'effets et facilités de prise ferme renouvelables	8	7
	205 514 \$	198 396 \$

(1) Comprend les concours de trésorerie.

Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs comptabilisés dans nos bilans consolidés. Les détails des actifs donnés en garantie sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Actifs donnés en garantie

	2006	2005
Encaisse et montants à recevoir de banques	100 \$	64 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	1 936	1 488
Prêts	187	624
Valeurs mobilières	56 580	31 915
Biens achetés en vertu de conventions de revente	36 788	36 878
Autres actifs	941	626
	96 532 \$	71 595 \$

	2006	2005
Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes :		
Gouvernements étrangers et banques centrales	1 794 \$	1 370 \$
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	2 309	1 510
Actifs donnés en garantie pour les opérations suivantes :		
Emprunts et prêts de titres	38 118	27 532
Engagements afférents à des titres vendus en vertu de conventions de rachat	44 651	32 266
Opérations sur produits dérivés	6 547	5 506
Autres	3 113	3 411
	96 532 \$	71 595 \$

Biens affectés en garantie

Au 31 octobre 2006, la valeur de marché approximative des biens acceptés en garantie que nous pouvons vendre ou affecter de nouveau en garantie se chiffrait à 109,1 milliards de dollars (82,2 milliards en 2005). Ces biens affectés en garantie ont été obtenus en vertu de conventions de revente, d'emprunts et de prêts de titres et d'opérations sur produits dérivés. De ce montant, une tranche de 48,0 milliards de dollars (47,8 milliards en 2005) a été vendue ou affectée de nouveau en garantie, généralement à titre de bien affecté en garantie relatif aux conventions de rachat ou pour couvrir des ventes à découvert.

Engagements en vertu de baux

Les engagements minimaux futurs relatifs à la location de locaux et de matériel en vertu de baux à long terme non résiliables de location-exploitation et de location-acquisition s'établissent de la façon indiquée ci-dessous pour les cinq prochains exercices et par la suite.

Engagements en vertu de baux (1)

2007	419 \$
2008	378
2009	326
2010	268
2011	227
Par la suite	868
	2 486 \$

(1) La presque totalité de nos engagements en vertu de baux se rapporte à des baux de location-exploitation.

Litiges

Litige lié à Enron Corp. (Enron)

Une catégorie d'acquéreurs présumés de titres de participation et d'emprunt d'Enron émis dans le public entre le 9 janvier 1999 et le 27 novembre 2001 ont nommé la Banque Royale du Canada et certaines entités apparentées à titre de défenderesses dans le cadre d'une poursuite intitulée *Regents of the University of California v. Royal Bank of Canada* devant le tribunal de district des États-Unis, district sud du Texas (division de Houston). Ce litige a été fusionné avec la poursuite principale intitulée *Newby v. Enron Corp.*, soit le recours collectif consolidé principal présumé des actionnaires d'Enron, dans le cadre duquel des réclamations similaires ont été faites contre de nombreuses autres institutions financières, des cabinets d'avocats, des cabinets d'experts-comptables et certains cadres et administrateurs actuels et anciens d'Enron. En outre, la Banque Royale du Canada et certaines entités apparentées ont été nommées à titre de défenderesses dans le cadre de plusieurs autres poursuites liées à Enron qui ont été intentées devant divers tribunaux des États-Unis et dans le cadre desquelles des réclamations similaires ont été faites par des acquéreurs de titres d'Enron. La Banque Royale du Canada est aussi défenderesse mise en cause dans le cadre d'une poursuite intentée par le cabinet d'experts-comptables d'Enron, Arthur Andersen LLP, qui a fait des réclamations à de nombreuses parties mises en cause afin d'obtenir un recours contre elles dans le cas où la responsabilité d'Arthur Andersen LLP à l'égard des demanderesses serait établie dans le cadre de cette poursuite.

Nous surveillons le déroulement de ces poursuites sur une base continue et nous exercerons notre meilleur jugement afin de les régler dans ce que nous déterminerons être notre intérêt. Comme pour tout litige, il existe des incertitudes importantes quant à la durée et à l'issue. Ces incertitudes sont accrues en raison du grand nombre de poursuites et des nombreuses défenderesses nommées dans plusieurs d'entre elles, des questions inédites soulevées et du contexte judiciaire actuel difficile. Il est donc impossible de déterminer l'issue ultime de ces poursuites, le moment de leur règlement ou le risque auquel nous sommes exposés; cependant, au cours du quatrième trimestre de 2005, nous avons constitué une provision pour litiges de 591 millions de dollars (500 millions de dollars US) ou 326 millions de dollars après impôts (276 millions de dollars US

après impôts). Nous croyons que la résolution définitive de ces poursuites et d'autres procédures, qui ne devrait pas avoir une incidence négative importante sur notre situation financière consolidée, pourrait cependant avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation de la période au cours de laquelle un règlement pourrait avoir lieu, compte non tenu de la provision que nous avons constituée en 2005. Dans chacune de ces affaires, nous continuerons de nous défendre vigoureusement.

Le 27 juillet 2005, la Banque Royale du Canada a conclu un accord sur le règlement de sa part de la poursuite « MegaClaims » intentée par Enron devant le tribunal de faillite des États-Unis, district sud de New York, contre la Banque Royale du Canada et un certain nombre d'autres institutions financières. En vertu de cet accord, la Banque Royale du Canada a accepté de verser à Enron la somme de 31 millions de dollars (25 millions de dollars US) en espèces afin de régler les réclamations faites par Enron contre la Banque et certaines entités apparentées; le montant a été passé en charges au cours du troisième trimestre de 2005. Enron a reconnu également des demandes présentées par la Banque contre les biens en faillite d'Enron d'un montant de 140 millions de dollars (114 millions de dollars US), y compris une réclamation de 61 millions de dollars (50 millions de dollars US) antérieurement transférée par la Banque et qui faisait l'objet d'une procédure distincte devant le tribunal de faillite, en contrepartie d'un paiement en espèces à Enron d'un montant de 29 millions de dollars (24 millions de dollars US), qui a été passé en charges au cours du quatrième trimestre de 2005. L'accord a été approuvé par le tribunal de faillite fédéral des États-Unis le 29 novembre 2005 et règle toutes les réclamations entre la Banque et Enron relativement à l'affaire de la faillite d'Enron. Nous avons par la suite effectué un paiement en vertu de cet accord au cours de l'exercice 2006 et toutes les réclamations faites par la succession d'Enron contre la Banque Royale du Canada ont été rejetées.

Autres

Nous faisons l'objet de diverses poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos pratiques ou mesures. Nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces poursuites ne sera pas important eu égard à notre situation financière et à nos résultats d'exploitation.

Note 28 Dates contractuelles de modification des taux ou des échéances

Le tableau ci-dessous illustre notre exposition au risque de taux d'intérêt de la façon prescrite dans le chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*. Les instruments financiers figurant au bilan et hors bilan sont présentés d'après leur date d'échéance ou de modification des taux, selon la date la plus rapprochée. En outre, les taux d'intérêt réels sont indiqués, s'il y a lieu. Les taux réels indiqués représentent les taux historiques pour les instruments à taux fixe comptabilisés au coût non amorti et les taux du marché courants pour les instruments à taux variable ou les instruments comptabilisés à la juste valeur. Le tableau ci-dessous ne tient pas compte des hypothèses de la

direction relativement aux événements futurs lorsque les dates d'échéance ou de modification des taux prévues diffèrent sensiblement de celles qui sont stipulées par contrat. Nous tenons compte de ces hypothèses dans la gestion de l'exposition au risque de taux d'intérêt. Ces hypothèses comprennent la modification prévue des taux de certains prêts et dépôts et des instruments de négociation. La prise en compte de ces hypothèses dans le tableau consolidé relatif à la modification des taux ou des échéances au 31 octobre 2006 aurait une incidence sur l'écart sur moins de un an, lequel passerait de (79,8) milliards de dollars à (40,2) milliards (de (79,5) milliards à (39,7) milliards en 2005).

Valeur comptable en fonction des dates contractuelles de modification des taux ou des échéances, selon la date la plus rapprochée

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois	De 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
Actif								
Encaisse et dépôts à des banques	– \$	11 104 \$	– \$	– \$	2 036 \$	– \$	1 763 \$	14 903 \$
Taux d'intérêt réel	–	4,33 %	–	–	4,22 %	–	–	
Valeurs mobilières								
Compte de négociation	–	30 399	5 706	5 238	24 093	23 436	58 365	147 237
Taux d'intérêt réel	–	4,69 %	4,69 %	4,62 %	4,62 %	4,85 %	–	
Compte de placement et substitut de prêt	–	10 163	1 346	1 781	14 378	6 809	3 155	37 632
Taux d'intérêt réel	–	4,90 %	4,93 %	4,94 %	4,58 %	4,80 %	–	
Biens achetés en vertu de conventions de revente	–	58 454	924	–	–	–	–	59 378
Taux d'intérêt réel	–	5,14 %	4,33 %	–	–	–	–	
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	92 469	21 230	8 288	11 953	68 574	5 873	143	208 530
Taux d'intérêt réel	–	5,93 %	5,56 %	5,49 %	5,28 %	5,96 %	–	
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	69 100	69 100
	92 469 \$	131 350 \$	16 264 \$	18 972 \$	109 081 \$	36 118 \$	132 526 \$	536 780 \$
Passif								
Dépôts	137 738 \$	103 805 \$	18 085 \$	31 312 \$	43 391 \$	5 454 \$	3 738 \$	343 523 \$
Taux d'intérêt réel	–	4,44 %	4,31 %	3,92 %	3,79 %	4,86 %	–	
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat	–	39 191	886	491	–	–	535	41 103
Taux d'intérêt réel	–	4,74 %	4,33 %	4,28 %	–	–	–	
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	757	195	310	10 769	10 442	15 779	38 252
Taux d'intérêt réel	–	4,44 %	4,49 %	4,54 %	4,53 %	4,59 %	–	
Autres passifs	–	–	–	–	650	750	81 501	82 901
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	7,29 %	7,18 %	–	
Débiteures subordonnées	–	912	–	483	4 413	1 295	–	7 103
Taux d'intérêt réel	–	5,51 %	–	6,75 %	5,12 %	6,48 %	–	
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	–	–	–	–	1 200	–	575	1 775
Taux d'intérêt réel	–	–	–	–	4,87 %	–	–	
Capitaux propres	–	150	–	–	–	900	21 073	22 123
Taux d'intérêt réel	–	5,50 %	–	–	–	4,68 %	–	
	137 738 \$	144 815 \$	19 166 \$	32 596 \$	60 423 \$	18 841 \$	123 201 \$	536 780 \$
Écart au bilan	(45 269) \$	(13 465) \$	(2 902) \$	(13 624) \$	48 658 \$	17 277 \$	9 325 \$	– \$
Instruments financiers hors bilan ⁽¹⁾								
Produits dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif								
Instruments – position payeur	– \$	(42 054) \$	(961) \$	(2 328) \$	(27 368) \$	(7 204) \$	– \$	(79 915) \$
Taux d'intérêt réel	–	4,34 %	4,35 %	4,22 %	4,41 %	4,77 %	–	
Instruments – position receveur	–	40 333	4 980	4 932	19 145	10 525	–	79 915
Taux d'intérêt réel	–	4,34 %	4,32 %	4,68 %	4,61 %	4,99 %	–	
Produits dérivés utilisés aux fins de transaction	–	(517)	(15 811)	6 884	26 784	12 947	(30 287)	–
Taux d'intérêt réel	–	4,33 %	4,33 %	4,31 %	4,22 %	4,41 %	–	
Total des instruments financiers hors bilan	– \$	(2 238) \$	(11 792) \$	9 488 \$	18 561 \$	16 268 \$	(30 287) \$	– \$
Écart total	(45 269) \$	(15 703) \$	(14 694) \$	(4 136) \$	67 219 \$	33 545 \$	(20 962) \$	– \$
Dollars canadiens	(26 367)	(24 559)	5 204	(1 764)	52 937	11 628	(17 083)	(4)
Devises	(18 902)	8 856	(19 898)	(2 372)	14 282	21 917	(3 879)	4
Écart total	(45 269) \$	(15 703) \$	(14 694) \$	(4 136) \$	67 219 \$	33 545 \$	(20 962) \$	– \$
Dollars canadiens – 2005	(14 858) \$	(34 024) \$	2 619 \$	(6 791) \$	48 941 \$	11 125 \$	(7 010) \$	2 \$
Devises – 2005	(14 527)	1 870	(19 392)	5 600	18 045	13 771	(5 369)	(2)
Écart total – 2005	(29 385) \$	(32 154) \$	(16 773) \$	(1 191) \$	66 986 \$	24 896 \$	(12 379) \$	– \$

(1) Représente le montant net du capital nominal.

Note 29 Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires habituels et des services liés à l'exploitation et concluons d'autres opérations avec des sociétés liées ou avec d'autres sociétés apparentées, y compris nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles accordées à des parties non apparentées. Se reporter à la note 9.

Nous accordons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. En outre, nous offrons des régimes d'actions différées et d'autres régimes à des administrateurs qui ne sont pas nos employés, à des dirigeants et à certains employés clés. Se reporter à la note 21.

Note 30 Résultats par secteur d'exploitation et par secteur géographique

2006	RBC Particuliers et entreprises – Canada	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	5 941 \$	1 109 \$	201 \$	(489)\$	6 762 \$	6 011 \$	108 \$	643 \$
Revenus autres que d'intérêt	7 440	1 763	4 492	180	13 875	7 552	4 397	1 926
Total des revenus	13 381	2 872	4 693	(309)	20 637	13 563	4 505	2 569
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	604	26	(115)	(86)	429	456	(28)	1
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 509	–	–	–	2 509	1 379	683	447
Frais autres que d'intérêt	6 140	2 260	3 058	37	11 495	7 056	3 038	1 401
Charges liées au réaligement de l'entreprise	–	1	(1)	–	–	–	–	–
Bénéfice net (perte nette) avant charge d'impôts	4 128	585	1 751	(260)	6 204	4 672	812	720
Charge d'impôts	1 334	135	364	(430)	1 403	1 458	14	(69)
Part des actionnaires sans contrôle	–	6	(20)	58	44	37	(1)	8
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	2 794 \$	444 \$	1 407 \$	112 \$	4 757 \$	3 177 \$	799 \$	781 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	(29)	–	–	(29)	–	(29)	–
Bénéfice net (perte nette)	2 794 \$	415 \$	1 407 \$	112 \$	4 728 \$	3 177 \$	770 \$	781 \$
Actif moyen lié aux activités poursuivies (1)	200 700 \$	39 000 \$	267 800 \$	(5 400)\$	502 100 \$	287 200 \$	113 300 \$	101 600 \$
Actif moyen lié aux activités abandonnées (1)	–	200	–	–	200	–	200	–
Total de l'actif moyen (1)	200 700 \$	39 200 \$	267 800 \$	(5 400)\$	502 300 \$	287 200 \$	113 500 \$	101 600 \$

2005	RBC Particuliers et entreprises – Canada	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	5 348 \$	1 108 \$	607 \$	(293)\$	6 770 \$	5 605 \$	608 \$	557 \$
Revenus autres que d'intérêt	7 151	1 620	3 455	188	12 414	6 901	3 955	1 558
Total des revenus	12 499	2 728	4 062	(105)	19 184	12 506	4 563	2 115
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	542	51	(91)	(47)	455	433	23	(1)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 625	–	–	–	2 625	1 270	809	546
Frais autres que d'intérêt	5 872	2 150	3 274	61	11 357	6 685	3 595	1 077
Charges liées au réaligement de l'entreprise	7	(2)	1	39	45	45	–	–
Bénéfice net (perte nette) avant charge d'impôts	3 453	529	878	(158)	4 702	4 073	136	493
Charge d'impôts	1 149	135	137	(143)	1 278	1 329	(76)	25
Part des actionnaires sans contrôle	–	7	(19)	(1)	(13)	(30)	12	5
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	2 304 \$	387 \$	760 \$	(14)\$	3 437 \$	2 774 \$	200 \$	463 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	(50)	–	–	(50)	–	(50)	–
Bénéfice net (perte nette)	2 304 \$	337 \$	760 \$	(14)\$	3 387 \$	2 774 \$	150 \$	463 \$
Actif moyen lié aux activités poursuivies (1)	182 400 \$	37 700 \$	229 300 \$	(4 100)\$	445 300 \$	263 200 \$	92 400 \$	89 700 \$
Actif moyen lié aux activités abandonnées (1)	–	1 800	–	–	1 800	–	1 800	–
Total de l'actif moyen (1)	182 400 \$	39 500 \$	229 300 \$	(4 100)\$	447 100 \$	263 200 \$	94 200 \$	89 700 \$

2004	RBC Particuliers et entreprises – Canada	RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International	RBC Marchés des Capitaux	Services de soutien généraux	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
Revenu net d'intérêt	4 876 \$	989 \$	847 \$	(314)\$	6 398 \$	5 011 \$	934 \$	453 \$
Revenus autres que d'intérêt	6 337	1 713	3 086	268	11 404	6 121	3 743	1 540
Total des revenus	11 213	2 702	3 933	(46)	17 802	11 132	4 677	1 993
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	410	80	(108)	(36)	346	343	61	(58)
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 124	–	–	–	2 124	909	872	343
Frais autres que d'intérêt	5 630	2 330	2 845	28	10 833	6 395	3 457	981
Charges liées au réaligement de l'entreprise	63	23	27	64	177	142	29	6
Bénéfice net (perte nette) avant charge d'impôts	2 986	269	1 169	(102)	4 322	3 343	258	721
Charge d'impôts	943	52	334	(42)	1 287	1 166	45	76
Part des actionnaires sans contrôle	–	3	8	1	12	6	1	5
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités poursuivies	2 043 \$	214 \$	827 \$	(61)\$	3 023 \$	2 171 \$	212 \$	640 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	–	(220)	–	–	(220)	–	(220)	–
Bénéfice net (perte nette)	2 043 \$	(6)\$	827 \$	(61)\$	2 803 \$	2 171 \$	(8)\$	640 \$
Actif moyen lié aux activités poursuivies (1)	164 100 \$	37 100 \$	219 300 \$	(2 300)\$	418 200 \$	238 000 \$	89 500 \$	90 700 \$
Actif moyen lié aux activités abandonnées (1)	–	3 200	–	–	3 200	–	3 200	–
Total de l'actif moyen (1)	164 100 \$	40 300 \$	219 300 \$	(2 300)\$	421 400 \$	238 000 \$	92 700 \$	90 700 \$

(1) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

Revenus par secteur d'activité

	2006	2005	2004
Services bancaires (1)	8 411 \$	7 971 \$	7 367 \$
Gestion de patrimoine	4 494	3 945	3 673
Assurance mondiale	3 348	3 311	2 875
Marchés mondiaux	2 579	2 256	2 268
Services mondiaux de banque d'investissement et marchés mondiaux des actions	1 250	979	941
RBC Dexia IS (2)	558	500	455
Autres (3)	(3)	222	223
Total	20 637 \$	19 184 \$	17 802 \$

(1) Comprend les solutions de gestion des cartes et de paiement.

(2) Le montant de 2006 comprend les revenus des Services aux institutions et aux investisseurs pour une période de deux mois et notre quote-part de 50 % des revenus de RBC Dexia IS pour une période de neuf mois pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006. Les montants correspondants de 2005 et de 2004 reflètent seulement les revenus des Services aux institutions et aux investisseurs.

(3) Composé des Entreprises nationales, de la Recherche et des Crédits mondiaux, et reflète la majoration au montant imposable équivalent expliquée ci-dessous.

Composition des secteurs d'exploitation

Aux fins de l'information de gestion, nous organisons nos activités en trois secteurs d'exploitation : RBC Particuliers et entreprises – Canada, RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International et RBC Marchés des Capitaux. Le secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada comprend nos activités canadiennes de services bancaires et de gestion de patrimoine et nos activités d'assurances à l'échelle mondiale; les résultats déclarés de ce secteur tiennent compte des actifs titrisés et des montants connexes au titre des revenus et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Le secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International comprend nos services bancaires et de courtage de détail aux États-Unis, les services bancaires dans les Antilles et les services de gestion privée à l'échelle internationale. Le secteur RBC Marchés des Capitaux fournit un vaste choix de services à la grande entreprise et de banque d'investissement, de services de vente et de négociation, de services de recherche et de produits et autres services connexes. Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces trois secteurs d'exploitation, notamment les opérations de titrisation ainsi que les autres éléments et les charges nettes liés au capital non attribué, sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements relatifs à la consolidation, y compris l'élimination des montants majorés au montant imposable équivalent qui sont comptabilisés au titre du revenu net d'intérêt et de la charge d'impôts, sont aussi inclus dans le secteur Services de soutien généraux.

Notre cadre d'information de gestion permet de mesurer le rendement de chaque secteur d'exploitation comme si ce dernier constituait une entité autonome et de refléter la manière dont le secteur d'exploitation est géré. Cette approche fait en sorte que les résultats de nos secteurs d'exploitation reflètent toutes les données pertinentes quant aux revenus et aux charges liés à la conduite des affaires de ces secteurs et reflète la perception qu'a la direction de ces résultats. Ces éléments n'ont aucune incidence sur nos résultats consolidés.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement au nom des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses, des estimations et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation, ainsi qu'aux fins de l'attribution du capital et de l'établissement des prix de cession interne des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer avec justesse et de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités ayant trait à l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos trois secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

La direction revoit périodiquement les hypothèses et méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution du capital comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui sont révisées périodiquement.

Changements en 2006

Au cours de l'exercice 2006, nous avons apporté les changements suivants à nos secteurs d'exploitation :

Nous avons commencé à majorer le revenu net d'intérêt, le total des revenus et le bénéfice net avant impôts, dans notre secteur RBC Marchés des Capitaux, au montant imposable équivalent. Le revenu net d'intérêt provenant de sources présentant des avantages fiscaux, qui est lié aux dividendes imposables canadiens, est majoré au montant imposable équivalent et un montant correspondant est inscrit à titre de charge d'impôts. La direction est d'avis que ces ajustements sont nécessaires pour refléter la manière dont RBC Marchés des Capitaux est géré, car cela accroît la comparabilité des revenus de sources imposables et de sources présentant des avantages fiscaux. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent et les mesures ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables effectuées par d'autres institutions financières. Une majoration au montant imposable équivalent d'un montant de 213 millions de dollars (109 millions en 2005; 55 millions en 2004) présentée dans notre secteur RBC Marchés des Capitaux est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux.

Nous avons également mis en œuvre certaines révisions apportées à nos méthodes d'établissement des coûts indirects et des prix de cession interne, et transféré nos activités de syndication de crédits d'impôt à l'habitation du secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International au secteur RBC Marchés des Capitaux. En outre, nous avons reclassé, du poste Revenus autres que d'intérêt au poste Frais autres que d'intérêt, la variation de la juste valeur de certains instruments dérivés désignés comme des couvertures économiques de nos régimes de rémunération à base d'actions (se reporter à la note 1). Nous avons également reclassé certains montants des revenus autres que d'intérêt dans le revenu net d'intérêt présentés dans le secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada de manière à être conforme avec notre cadre d'information de gestion, et le reclassement est éliminé dans le secteur Services de soutien généraux. Les résultats correspondants ont été retraités pour tenir compte de ces changements.

Nous avons inclus dans le total de l'actif moyen de RBC Particuliers et entreprises – Canada les prêts hypothécaires résidentiels titrisés, et un ajustement relatif à la consolidation est reflété dans le secteur Services de soutien généraux. Les montants correspondants au titre du total de l'actif moyen ont été révisés pour tenir compte de ces changements.

Secteurs géographiques

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les colonnes Canada, États-Unis et Autres pays. Les opérations sont principalement constatées selon l'emplacement qui reflète le mieux le risque lié aux variations négatives de la conjoncture économique et les occasions de croissance liées aux variations positives de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les opérations sont comptabilisées dans la devise locale de référence et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

Note 31 Rapprochement de l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du BSIF, les états financiers consolidés doivent être dressés selon

les PCGR du Canada. Comme l'exige la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, les différences importantes entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis sont quantifiées et décrites ci-après.

Bilans consolidés condensés

	2006			2005		
	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Différences	PCGR des États-Unis
Actif						
Encaisse et montants à recevoir de banques	4 401 \$	(101)\$	4 300 \$	5 001 \$	– \$	5 001 \$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	10 502	(4 223)	6 279	5 237	(32)	5 205
Valeurs mobilières						
Titres du compte de négociation	147 237	(282)	146 955	125 760	(977)	124 783
Titres du compte de placement	36 976	(36 976)	–	34 060	(34 060)	–
Titres de substitut de prêt	656	(656)	–	675	(675)	–
Titres susceptibles de vente	–	37 535	37 535	–	34 729	34 729
	184 869 \$	(379)\$	184 490 \$	160 495 \$	(983)\$	159 512 \$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	59 378	(2 148)	57 230	42 973	–	42 973
Prêts (déduction faite de la provision cumulative pour pertes sur prêts)	208 530	(111)	208 419	190 416	939	191 355
Autres						
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 108	–	9 108	7 074	–	7 074
Montants se rapportant aux produits dérivés	37 729	717	38 446	38 834	1 157	39 991
Locaux et matériel, montant net	1 818	(86)	1 732	1 708	(33)	1 675
Écart d'acquisition	4 304	(61)	4 243	4 203	45	4 248
Autres actifs incorporels	642	(211)	431	409	–	409
Montants à recouvrer au titre de la réassurance	–	1 182	1 182	–	1 190	1 190
Actifs des fonds distincts	–	111	111	–	105	105
Actifs liés aux activités destinées à la vente	82	–	82	263	–	263
Autres actifs	15 417	24 893	40 310	12 908	26 917	39 825
	69 100	26 545	95 645	65 399	29 381	94 780
	536 780 \$	19 583 \$	556 363 \$	469 521 \$	29 305 \$	498 826 \$
Passif et capitaux propres						
Dépôts	343 523 \$	(9 466) \$	334 057 \$	306 860 \$	28 \$	306 888 \$
Autres						
Acceptations	9 108	–	9 108	7 074	–	7 074
Engagements afférents aux titres vendus à découvert	38 252	(1 188)	37 064	32 391	1 647	34 038
Engagements afférents aux biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	41 103	(1 141)	39 962	23 381	–	23 381
Montants se rapportant aux produits dérivés	42 094	312	42 406	42 592	579	43 171
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	7 337	2 686	10 023	7 117	2 643	9 760
Passifs des fonds distincts	–	111	111	–	105	105
Passifs liés aux activités destinées à la vente	32	–	32	40	–	40
Autres passifs	22 649	27 877	50 526	18 408	23 916	42 324
	160 575	28 657	189 232	131 003	28 890	159 893
Débitures subordonnées	7 103	300	7 403	8 167	407	8 574
Titres de fiducie de capital	1 383	(1 383)	–	1 400	(1 400)	–
Passifs liés aux actions privilégiées	298	(298)	–	300	(300)	–
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 775	1 083	2 858	1 944	1 434	3 378
Capitaux propres (1)	22 123	690	22 813	19 847	246	20 093
	536 780 \$	19 583 \$	556 363 \$	469 521 \$	29 305 \$	498 826 \$

(1) Au 31 octobre 2006, notre bénéfice consolidé comprenait un montant de 293 millions de dollars tiré des bénéfices non distribués de nos coentreprises et de placements comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément aux PCGR des États-Unis.

États consolidés condensés des résultats

	2006	2005	2004
Bénéfice net lié aux activités poursuivies selon les PCGR du Canada	4 757 \$	3 437 \$	3 023 \$
Différences :			
Revenu net d'intérêt			
Produits dérivés et opérations de couverture	(22)	36	10
Entités à détenteurs de droits variables	–	–	(19)
Coentreprises	(75)	–	–
Passif et capitaux propres	115	115	166
Revenus autres que d'intérêt			
Comptabilisation des activités d'assurance	(544)	(606)	(603)
Produits dérivés et opérations de couverture	(31)	11	(1)
Reclassement de valeurs mobilières	14	27	7
Entités à détenteurs de droits variables (10)	(10)	–	–
Sociétés en commandite	(3)	(9)	(11)
Coentreprises	(458)	(171)	(146)
Autres	(33)	(4)	–
Dotations à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances			
Reclassement de valeurs mobilières	–	–	(1)
Coentreprises	2	18	–
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance			
Comptabilisation des activités d'assurance	471	584	582
Frais autres que d'intérêt			
Droits à la plus-value des actions	16	25	(3)
Comptabilisation des activités d'assurance	75	72	47
Coentreprises	440	118	114
Entités à détenteurs de droits variables	2	–	(35)
Autres	29	–	(1)
Charge d'impôts et variation nette de la charge d'impôts découlant des éléments ci-dessus	95	(13)	35
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales			
Entités à détenteurs de droits variables	8	–	52
Coentreprises	3	–	–
Passif et capitaux propres	(101)	(101)	(152)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies selon les PCGR des États-Unis	4 750 \$	3 539 \$	3 064 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées selon les PCGR du Canada	(29)\$	(50)\$	(220)\$
Écart – Autres éléments	–	5	(5)
Perte nette liée aux activités abandonnées selon les PCGR des États-Unis	(29)\$	(45)\$	(225)\$
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	4 721 \$	3 494 \$	2 839 \$
Bénéfice de base par action (1), (2)			
PCGR du Canada	3,65 \$	2,61 \$	2,14 \$
PCGR des États-Unis	3,62 \$	2,67 \$	2,16 \$
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies			
PCGR du Canada	3,67 \$	2,65 \$	2,31 \$
PCGR des États-Unis	3,64 \$	2,71 \$	2,33 \$
Bénéfice (perte) de base par action lié(e) aux activités abandonnées			
PCGR du Canada	(0,02)\$	(0,04)\$	(0,17)\$
PCGR des États-Unis	(0,02)\$	(0,04)\$	(0,17)\$
Bénéfice dilué par action (1), (2)			
PCGR du Canada	3,59 \$	2,57 \$	2,11 \$
PCGR des États-Unis	3,57 \$	2,63 \$	2,13 \$
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies			
PCGR du Canada	3,61 \$	2,61 \$	2,28 \$
PCGR des États-Unis	3,59 \$	2,67 \$	2,30 \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action lié(e) aux activités abandonnées			
PCGR du Canada	(0,02)\$	(0,04)\$	(0,17)\$
PCGR des États-Unis	(0,02)\$	(0,04)\$	(0,17)\$

(1) Méthode des deux catégories pour le calcul du bénéfice par action : l'incidence du calcul du bénéfice par action selon la méthode des deux catégories a réduit le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action en vertu des PCGR des États-Unis de moins de un cent pour les exercices terminés les 31 octobre 2006, 2005 et 2004. Se reporter à la section Différences principales entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis pour obtenir de plus amples détails sur la méthode des deux catégories.

(2) Le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action ont été ajustés rétroactivement de façon à tenir compte du dividende en actions versé le 6 avril 2006. Se reporter à la note 18.

États consolidés condensés des flux de trésorerie (1)

	2006	2005	2004
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation selon les PCGR du Canada	(14 996)\$	(29 527)\$	1 931 \$
Ajustements selon les PCGR des États-Unis à l'égard du bénéfice net	(8)	102	41
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	(2)	(18)	1
Amortissement	(20)	(4)	(12)
Impôts futurs	271	(135)	256
Amortissement des autres actifs incorporels	(20)	-	-
Perte liée au placement dans des sociétés et sociétés en commandite liées	-	-	15
Gain net à la vente de titres du compte de placement	-	3	(59)
Variation de l'actif et du passif d'exploitation			
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	43	(438)	(1 385)
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	(120)	(1)	(83)
Actifs se rapportant aux produits dérivés	440	41	(186)
Passifs se rapportant aux produits dérivés	(267)	(90)	12
Titres du compte de négociation	(695)	(710)	314
Montants à recouvrer au titre de la réassurance	(8)	(511)	1 620
Variation nette des montants à payer aux ou à recevoir de courtiers	3 872	(2 504)	(118)
Autres	2 446	2 099	(43)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation selon les PCGR des États-Unis	(9 064)	(31 693)	2 304
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement selon les PCGR du Canada	(43 235)	(7 727)	(15 765)
Variation des dépôts productifs d'intérêts à des banques	4 191	48	551
Variation des prêts, déduction faite de la titrisation de prêts	1 050	28	1 027
Produit tiré de la vente de titres du compte de placement	(14 709)	(25 628)	(18 427)
Produit tiré de l'arrivée à échéance de titres du compte de placement	(28 203)	(18 405)	(38 088)
Acquisitions de titres du compte de placement	38 474	36 373	50 911
Produit tiré de la vente de titres susceptibles de vente	14 727	25 651	18 453
Produit tiré de l'arrivée à échéance de titres susceptibles de vente	28 204	18 405	38 093
Acquisitions de titres susceptibles de vente	(38 383)	(36 130)	(51 328)
Variation des titres de substitut de prêt	(19)	(26)	376
Acquisitions nettes de locaux et de matériel	73	12	22
Variation des biens achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	2 148	-	-
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement selon les PCGR des États-Unis	(35 682)	(7 399)	(14 175)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement selon les PCGR du Canada	57 711	38 666	14 675
Variation des dépôts	(36 663)	(35 001)	(11 814)
Variation des dépôts – Canada	(299)	15 522	14 927
Variation des dépôts – Autres pays	27 468	19 791	(3 870)
Émission de titres de fiducie de capital RBC (RBC TruCS)	-	(1 200)	-
Émission d'actions privilégiées	(7)	-	-
Frais d'émission	7	3	-
Émission d'actions ordinaires	1	(1)	-
Achats d'actions de trésorerie	(2)	7	(12)
Variation des engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(1 141)	-	-
Dividendes versés	(13)	(14)	(14)
Dividendes/distributions versés par des filiales aux actionnaires sans contrôle	(102)	(102)	(102)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	(2 835)	2 837	(1 078)
Variation des emprunts à court terme des filiales	-	(4)	-
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement selon les PCGR des États-Unis	44 125	40 504	12 712
Incidence de la variation des taux de change sur l'encaisse et les montants à recevoir de banques	(80)	(122)	(17)
Variation nette de l'encaisse et des montants à recevoir de banques	(701)	1 290	824
Encaisse et montants à recevoir de banques au début	5 001	3 711	2 887
Encaisse et montants à recevoir de banques à la fin selon les PCGR des États-Unis	4 300 \$	5 001 \$	3 711 \$

(1) Les éléments du rapprochement entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis relatifs aux flux de trésorerie liés aux activités abandonnées étaient négligeables.

Autres éléments du résultat étendu cumulés, déduction faite des impôts (1)

	2006	2005	2004
Gains et pertes non réalisés sur les titres susceptibles de vente	191 \$	83 \$	178 \$
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(2 000)	(1 768)	(1 551)
Gains et pertes sur les produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(52)	(165)	(192)
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	(62)	(313)	(67)
Autres éléments du résultat étendu cumulés, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(1 923)\$	(2 163)\$	(1 632)\$

(1) Les autres éléments du résultat étendu cumulés constituent une composante distincte des capitaux propres en vertu des PCGR des États-Unis.

États consolidés du résultat étendu

	2006	2005	2004
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	4 721 \$	3 494 \$	2 839 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts			
Variation des gains et pertes non réalisés sur les titres susceptibles de vente	108	(95)	65
Variation des gains et pertes de change non réalisés	(502)	(618)	(1 336)
Incidence de la couverture des gains et pertes de change non réalisés	270	401	678
Variation des gains et pertes sur les produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(35)	(97)	(147)
Reclassement aux résultats de gains et de pertes liés à la couverture des flux de trésorerie	148	124	59
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	251	(246)	423
Total du résultat étendu	4 961 \$	2 963 \$	2 581 \$
Charge (économie) d'impôts déduite des éléments ci-dessus :			
Variation des gains et pertes non réalisés sur les titres susceptibles de vente	57 \$	(55)\$	42 \$
Incidence de la couverture des gains et pertes de change non réalisés	130	204	328
Variation des gains et pertes sur les produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(15)	(51)	(79)
Reclassement aux résultats de gains et de pertes liés à la couverture des flux de trésorerie	75	66	58
Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	134	(132)	245
Total de la charge (économie) d'impôts	381 \$	32 \$	594 \$

Éléments importants du rapprochement pour le bilan

Les tableaux suivants présentent les augmentations (diminutions) des actifs, des passifs et des capitaux propres par élément important du rapprochement entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.

Au 31 octobre 2006	Produits dérivés et opérations de couverture	Entités à débiteurs de droits variables	Coentreprises	Comptabilisation des activités d'assurance	Reclassement de valeurs mobilières	Sociétés en commandite	Droits à la plus-value des actions	Passif et capitaux propres	Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	Comptabilisation à la date de transaction	Garanties autres qu'en espèces	Droit de compensation	Garanties, engagements de prêt et autres éléments secondaires	Total
Actif														
Encaisse et montants à recevoir de banques	-\$	-	(101)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(101)\$
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	(33)\$	-	(4 190)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(4 223)\$
Valeurs mobilières	-\$	(342)	(288)	-	369	(179)	-	-	-	60	-	-	1	(379)\$
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	-\$	-	(2 148)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 148)\$
Prêts	41 \$	-	(1 004)	-	-	-	-	-	-	-	-	852	-	(111)\$
Autres actifs	321 \$	(2)	(3 723)	2 890	(128)	164	(22)	-	(25)	10 401	16 558	-	111	26 545 \$
Passif et capitaux propres														
Dépôts	52 \$	-	(9 518)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(9 466)\$
Autres passifs	(77)\$	(39)	(1 907)	2 777	-	-	(58)	(34)	37	10 461	16 558	852	87	28 657 \$
Débitures subordonnées	300 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	300 \$
Titres de fiducie de capital	-\$	-	-	-	-	-	-	(1 383)	-	-	-	-	-	(1 383)\$
Passifs liés aux actions privilégiées	-\$	-	-	-	-	-	-	(298)	-	-	-	-	-	(298)\$
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	-\$	(305)	(29)	-	-	-	-	1 417	-	-	-	-	-	1 083 \$
Capitaux propres	54 \$	-	-	113	241	(15)	36	298	(62)	-	-	-	25	690 \$

Au 31 octobre 2005	Produits dérivés et opérations de couverture	Entités à débiteurs de droits variables	Coentreprises	Comptabilisation des activités d'assurance	Reclassement de valeurs mobilières	Sociétés en commandite	Droits à la plus-value des actions	Passif et capitaux propres	Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	Comptabilisation à la date de transaction	Garanties autres qu'en espèces	Droit de compensation	Garanties, engagements de prêt et autres éléments secondaires	Total
Actif														
Dépôts productifs d'intérêts à des banques	(32)\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(32)\$
Valeurs mobilières	-\$	-	-	-	165	(140)	-	-	-	(977)	-	-	(31)	(983)\$
Prêts	42 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	897	-	939 \$
Autres actifs	813 \$	-	(74)	2 819	(61)	127	(17)	-	167	9 143	16 339	-	125	29 381 \$
Passif et capitaux propres														
Dépôts	28 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28 \$
Autres passifs	416 \$	-	(74)	2 661	-	-	(45)	(34)	480	8 166	16 339	897	84	28 890 \$
Débitures subordonnées	407 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	407 \$
Titres de fiducie de capital	-\$	-	-	-	-	-	-	(1 400)	-	-	-	-	-	(1 400)\$
Passifs liés aux actions privilégiées	-\$	-	-	-	-	-	-	(300)	-	-	-	-	-	(300)\$
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	-\$	-	-	-	-	-	-	1 434	-	-	-	-	-	1 434 \$
Capitaux propres	(28)\$	-	-	158	104	(13)	28	300	(313)	-	-	-	10	246 \$

Différences principales entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis

N°	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
1	Entités à détenteurs de droits variables	<p>Depuis 2004, en vertu du bulletin d'interprétation n° 46 publié par le Financial Accounting Standards Board (FASB), intitulé <i>Consolidation of Variable Interest Entities</i> (FIN 46R), nous consolidons les EDDV dont nous sommes le principal bénéficiaire. Les EDDV sont des entités dans lesquelles les investisseurs en instruments de capitaux propres ne détiennent pas une participation financière majoritaire ou dont les capitaux propres à risque ne sont pas suffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités sans le soutien financier subordonné supplémentaire d'autres parties. Le principal bénéficiaire est la partie qui assume la majorité des pertes prévues de l'EDDV et/ou reçoit la majorité des rendements résiduels prévus de cette dernière.</p> <p>Au cours du quatrième trimestre de 2006, nous avons adopté le FASB Staff Position FIN 46(R)-6, intitulé <i>Determining the Variability to be Considered in Applying FASB Interpretation No. 46(R)</i> (FSP FIN 46(R)-6). Cette directive clarifie la façon d'analyser les EDDV et l'exigence de consolidation à leur égard. À l'adoption de cette directive, nous avons déconsolidé certains fonds de placement.</p>	<p>Avant 2005, nous consolidions une entité lorsque nous exerçons un contrôle effectif sur l'entité, habituellement en raison de la détention de plus de 50 % des actions avec droit de vote.</p> <p>En 2005, nous avons adopté la NOC-15, intitulée <i>Consolidation des entités à détenteurs de droits variables</i>, et le traitement des EDDV est conforme, à tous les égards importants, aux PCGR des États-Unis.</p> <p>Au cours du deuxième trimestre de 2007, nous adopterons le nouvel abrégé CPN-163 qui est essentiellement semblable au FSP FIN 46(R)-6. Veuillez vous reporter à la note 1.</p>
2	Passif et capitaux propres	Les actions émises qui sont assorties de droits de conversion ou de clauses de rachat conditionnel sont classées dans les capitaux propres.	Les instruments financiers pouvant être réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par le détenteur sont classés à titre de passifs en vertu des PCGR du Canada. Par conséquent, certains montants au titre de nos actions privilégiées et de nos titres TruCS ont été classés à titre de passifs. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont compris dans la rubrique Frais d'intérêt de notre état consolidé des résultats.
3	Produits dérivés et opérations de couverture	Tous les produits dérivés sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur, y compris certains dérivés intégrés dans des instruments hybrides. En ce qui concerne les instruments dérivés qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, la variation de leur juste valeur est inscrite dans les revenus autres que d'intérêt. En ce qui concerne les instruments dérivés qui sont désignés à titre de couverture et qui répondent aux conditions de couverture des flux de trésorerie, les variations de la juste valeur liée à la tranche efficace de la couverture sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu cumulés, dans les capitaux propres, et seront par la suite imputées au revenu net d'intérêt de la période au cours de laquelle les flux de trésorerie de l'élément couvert ont une incidence sur le bénéfice. La tranche inefficace de la couverture est inscrite dans les revenus autres que d'intérêt. En ce qui concerne les instruments dérivés qui sont désignés à titre de couverture et qui répondent aux conditions de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des gains ou des pertes attribuables au risque couvert et est imputée aux revenus autres que d'intérêt. Cette variation de la juste valeur de l'élément couvert est généralement contrebalancée par les variations de la juste valeur du produit dérivé.	<p>Les produits dérivés intégrés dans des instruments hybrides ne font habituellement pas l'objet d'une comptabilisation distincte, à l'exception de ceux liés aux contrats de dépôt indexés sur actions. En ce qui concerne les instruments dérivés qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, la variation de leur juste valeur est inscrite dans les revenus autres que d'intérêt. Les produits dérivés détenus à des fins autres que de négociation pour lesquels la comptabilité de couverture n'a pas été appliquée au moment de l'adoption de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 13, intitulée <i>Relations de couverture</i>, sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains ou pertes transitoires sont portés aux résultats au moment où l'élément couvert initial a une incidence sur le revenu net d'intérêt. Lorsque des instruments dérivés désignés à titre de couverture répondent aux conditions de couverture efficace, ils sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, et les gains ou pertes sont reportés et comptabilisés sur la durée de vie des actifs ou passifs couverts à titre d'ajustements du revenu net d'intérêt. Les PCGR du Canada n'exigent pas la comptabilisation de la tranche inefficace de la couverture.</p> <p>Le 1^{er} novembre 2006, nous avons adopté les chapitres 3855 et 3865, lesquels harmonisent considérablement les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.</p>
4	Coentreprises	Les placements dans les coentreprises autres que des EDDV sont comptabilisés à l'aide de la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.	Les placements dans les coentreprises autres que des EDDV sont comptabilisés à l'aide de la méthode de la consolidation proportionnelle.
5	Comptabilisation des activités d'assurance	<i>Placements à revenu fixe</i> : les placements à revenu fixe sont compris dans les titres susceptibles de vente et sont inscrits à la juste valeur estimative. Les gains et les pertes non réalisés, déduction faite des impôts sur les bénéfices, sont présentés dans les autres éléments du résultat étendu cumulés, dans les capitaux propres. Les gains et les pertes réalisés sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont réalisés.	<i>Placements à revenu fixe</i> : les placements à revenu fixe sont classés comme des titres du compte de placement et inscrits au coût non amorti. Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements à revenu fixe soutenant les obligations d'assurance vie sont reportés et amortis dans les revenus autres que d'intérêt sur la durée à l'échéance restante des placements cédés, laquelle ne peut excéder 20 ans.

Différences principales entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis (suite)

N°	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
5	Comptabilisation des activités d'assurance (suite)	<p><i>Titres de participation</i> : les titres de participation sont classés dans les titres susceptibles de vente et sont inscrits à la juste valeur estimative. Les gains et les pertes non réalisés, déduction faite des impôts sur les bénéficiaires, sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu cumulés. Les gains et les pertes réalisés sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont réalisés.</p> <p><i>Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance</i> : les obligations liées aux contrats d'assurance, à l'exception des contrats d'assurance vie universelle et des contrats semblables à des placements, sont établies au moyen de la méthode de la prime nivelée nette, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux charges d'exploitation directes. Ces hypothèses sont uniquement revues lorsqu'il est déterminé que les coûts d'acquisition reportés existants ne sont pas recouvrables. En ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, les obligations sont égales à la valeur des comptes des titulaires de polices et comprennent pour certains contrats une provision technique constituée selon la méthode de la prime nivelée nette. Les soldes des comptes représentent les dépôts bruts cumulés reçus majorés des intérêts créditeurs moins les retraits, les frais et les charges liées à la mortalité. Les hypothèses de provision sous-jacentes de ces contrats font l'objet d'une révision annuelle.</p> <p><i>Revenus tirés des activités d'assurance</i> : les montants reçus au titre des contrats d'assurance vie universelle et des autres contrats semblables à des placements ne sont pas inclus dans les revenus, mais sont reportés à titre de dépôts dans les comptes des titulaires de polices au poste Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance. Les revenus tirés de ces contrats se limitent aux montants imputés aux soldes des comptes des titulaires de polices relativement à la mortalité, à l'administration des polices et aux charges liées au rachat, et sont inclus dans les revenus autres que d'intérêt lorsqu'ils sont gagnés. Les paiements versés à l'échéance ou au rachat sont portés en réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.</p> <p><i>Coûts d'acquisition de polices</i> : les coûts d'acquisition sont reportés dans les autres actifs. La méthode de l'amortissement des coûts d'acquisition est tributaire du produit connexe. Quant aux contrats de longue durée, ils sont amortis proportionnellement aux revenus tirés des primes. En ce qui concerne les contrats d'assurance vie universelle et les contrats semblables à des placements, l'amortissement est basé sur un pourcentage stable des profits bruts estimatifs.</p> <p><i>Valeur des activités acquises</i> : La valeur des activités acquises est déterminée à la date d'acquisition et comptabilisée à titre d'actif. L'actif au titre de la valeur des activités acquises est amorti et imputé aux résultats selon la même méthode que celle utilisée pour l'amortissement des coûts d'acquisition de polices; cependant, les primes ou les marges de profit ne sont reflétées qu'après la date d'acquisition.</p> <p><i>Réassurance</i> : les montants à recouvrer au titre de la réassurance sont comptabilisés dans l'actif du bilan consolidé.</p> <p><i>Fonds distincts</i> : les fonds distincts sont constatés dans le bilan consolidé.</p>	<p><i>Titres de participation</i> : les titres de participation sont compris dans les titres du compte de placement et sont initialement comptabilisés au coût. La valeur comptable des titres de participation soutenant les obligations d'assurance vie est ajustée trimestriellement de 5 % de l'écart entre la valeur de marché et la valeur comptable antérieurement ajustée. Les gains et les pertes réalisés sont reportés et comptabilisés dans les revenus autres que d'intérêt au taux trimestriel de 5 % des gains et des pertes reportés non amortis.</p> <p><i>Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance</i> : les obligations liées aux contrats d'assurance vie sont établies au moyen de la Méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle repose sur des hypothèses relatives à la mortalité, à la morbidité, aux polices tombées en déchéance, aux rachats, au rendement des placements, à la participation aux excédents et aux frais de maintien. Afin de tenir compte de l'incertitude liée aux hypothèses qui sous-tendent le calcul des obligations, une marge (provision pour variations défavorables) est ajoutée à chaque hypothèse. Ces hypothèses font l'objet d'une révision annuelle et elles sont mises à jour afin de refléter les résultats de l'expérience et des conditions de marché réelles.</p> <p><i>Revenus tirés des activités d'assurance</i> : les primes liées aux contrats d'assurance vie universelle et aux autres contrats semblables à des placements sont inscrites à titre de revenus autres que d'intérêt, et les obligations futures liées aux indemnités d'assurance sont imputées aux indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance.</p> <p><i>Coûts d'acquisition de polices</i> : les coûts d'acquisition de nouveaux contrats d'assurance vie et d'assurance de rente sont implicitement comptabilisés à titre de réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.</p> <p><i>Valeur des activités acquises</i> : la valeur des polices d'assurance vie en vigueur acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est implicitement comptabilisée à titre de réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.</p> <p><i>Réassurance</i> : les montants à recouvrer au titre de la réassurance en matière d'assurance vie liés aux risques cédés à d'autres compagnies d'assurance ou de réassurance sont portés en réduction des sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance.</p> <p><i>Fonds distincts</i> : les actifs et les passifs des fonds distincts ne sont pas constatés dans le bilan consolidé.</p>

6	Reclassement de valeurs mobilières	<p>Les valeurs mobilières sont classées en tant que titres du compte de négociation ou titres susceptibles de vente et sont inscrites au bilan consolidé à leur juste valeur estimative. Les gains nets ou pertes nettes non réalisés sur les titres susceptibles de vente, déduction faite des impôts connexes, sont inscrits dans les autres éléments du résultat étendu cumulés, dans les capitaux propres, sauf lorsque les titres susceptibles de vente constituent l'élément couvert dans une couverture de juste valeur. Ces gains ou pertes non réalisés ayant fait l'objet d'une couverture sont constatés dans les revenus autres que d'intérêt, où ils sont généralement contrebalancés par les variations de la juste valeur des produits dérivés connexes. Les réductions de valeur effectuées pour refléter une moins-value durable des titres susceptibles de vente sont incluses dans les revenus autres que d'intérêt.</p>	<p>Les valeurs mobilières sont classées en tant que titres du compte de négociation (constatés à leur juste valeur estimative), titres du compte de placement (constatés au coût non amorti) ou titres de substitut de prêt. Les réductions de valeur effectuées pour refléter une moins-value durable des titres du compte de placement sont incluses dans les revenus autres que d'intérêt. Les titres de substitut de prêt sont comptabilisés selon le traitement comptable réservé aux prêts et, au besoin, sont réduits d'une provision.</p> <p>Le chapitre 3855 adopté le 1^{er} novembre 2006 harmonise considérablement les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.</p>
7	Sociétés en commandite	<p>La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite qui ne sont pas des EDDV ou qui sont des EDDV non consolidées, si ces placements représentent au moins 3 % de la participation totale.</p>	<p>Nous utilisons la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour comptabiliser les placements dans des sociétés en commandite qui ne sont pas des EDDV ou qui sont des EDDV non consolidées, si nous avons la capacité d'exercer une influence notable, habituellement dans le cas d'une participation de 20 % ou plus.</p>
8	Droits à la plus-value des actions	<p>Entre le 29 novembre 1999 et le 5 juin 2001, les options octroyées en vertu du régime d'options sur actions des employés étaient assorties de droits à la plus-value des actions. Un participant pouvait choisir d'exercer le droit à la plus-value des actions plutôt que de lever l'option correspondante. Le cas échéant, le participant recevait un montant en espèces égal à l'écart entre le cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant immédiatement la date d'exercice et le prix de levée de l'option. Pour ce type de régime, la charge de rémunération doit être mesurée au moyen d'estimations fondées sur les données historiques relatives aux participants ayant choisi d'exercer les droits à la plus-value des actions plutôt que de lever les options correspondantes.</p> <p>Le 1^{er} novembre 2005, nous avons adopté le FASB Statement No. 123 (révisé en 2004), intitulé <i>Share-Based Payment</i> (FAS 123(R)), ainsi que les prises de position FASB s'y rapportant (FSP), et nous l'avons appliqué prospectivement aux nouvelles attributions et à la tranche des attributions existantes pour lesquelles les droits ne sont pas acquis. Le FAS 123(R) exige que la charge de rémunération soit évaluée en prenant pour hypothèse que tous les participants exerceront leurs droits à la plus-value des actions. En vertu des dispositions transitoires de la nouvelle norme, les exigences de celle-ci sont applicables aux attributions octroyées après l'adoption de la nouvelle norme. Étant donné que les droits à la plus-value des actions ont été octroyés avant l'adoption de la nouvelle norme comptable, nous continuerons de les comptabiliser en vertu de la norme comptable antérieure.</p>	<p>Pour un tel régime, un passif est comptabilisé au titre des paiements en espèces potentiels aux participants, et la charge de rémunération est évaluée en prenant pour hypothèse que tous les participants exerceront leurs droits à la plus-value des actions.</p>
9	Obligation additionnelle au titre des régimes de retraite	<p>Pour ce qui est des régimes de retraite à prestations déterminées, la tranche non capitalisée de l'obligation au titre des prestations constituées doit être comptabilisée comme une obligation additionnelle minimale, un actif incorporel d'un montant n'excédant pas le coût des prestations au titre des services passés non constaté doit être comptabilisé, et l'excédent de la tranche non capitalisée de l'obligation au titre des prestations constituées sur le coût des prestations au titre des services passés non constaté doit être porté en réduction des autres éléments du résultat étendu.</p>	<p>Les PCGR du Canada n'exigent pas la constatation de l'obligation additionnelle au titre des régimes de retraite.</p>
10	Comptabilisation à la date de transaction	<p>Les transactions de valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de transaction dans le bilan consolidé et dans l'état consolidé des résultats.</p>	<p>Les transactions de valeurs mobilières sont inscrites selon la comptabilisation à la date de règlement dans le bilan consolidé, et elles sont inscrites selon la comptabilisation à la date de transaction dans l'état consolidé des résultats.</p>

Différences principales entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis (suite)

N°	Élément	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada
11	Garanties autres qu'en espèces	Les garanties autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêts de titres sont comptabilisées au bilan consolidé à titre d'actif avec une obligation correspondante de retour si nous disposons de la capacité de les revendre ou de les donner de nouveau en garantie.	Les garanties autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêts de titres ne sont pas comptabilisées dans le bilan consolidé.
12	Droit de compensation	Lorsque les actifs et passifs financiers sont assujettis à un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et que nous avons l'intention de procéder au règlement de ces actifs et passifs auprès d'une même tierce partie, soit sur une base nette, soit simultanément, les actifs et passifs financiers peuvent être présentés sur une base nette.	Les actifs et passifs financiers doivent être présentés sur une base nette lorsque les mêmes critères que ceux prévus par les PCGR des États-Unis sont remplis. Par ailleurs, les critères concernant la présentation sur une base nette peuvent également être appliqués aux opérations tripartites.
13	Garanties	En ce qui concerne les garanties émises ou modifiées après le 31 décembre 2002, un passif représentant la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie est constaté au début de la garantie.	Les PCGR du Canada prévoient uniquement des obligations d'information. Le chapitre 3855 adopté le 1 ^{er} novembre 2006 harmonise considérablement les PCGR du Canada et ceux des États-Unis.
14	Engagements de prêt	Dans le cas des engagements de prêt conclus après le 31 mars 2004 et émis pour des prêts qui seront susceptibles de vente lorsqu'ils seront financés, les revenus liés aux actifs de gestion intégrés dans ces engagements doivent être constatés uniquement lorsque les actifs de gestion ont été contractuellement séparés des prêts connexes.	Les PCGR du Canada ne prévoient aucune exigence de ce genre.
15	Méthode des deux catégories pour le calcul du bénéfice par action	Lors du calcul du bénéfice par action, nous sommes tenus de refléter certaines valeurs mobilières ou certains autres instruments ou contrats qui confèrent à leur détenteur un droit de participation dans les bénéfices non répartis lorsque ce droit est obligatoire et peut être déterminé de façon objective.	Les PCGR du Canada ne prévoient aucune exigence de ce genre.
16	Impôts sur les bénéfices	En plus de l'incidence fiscale des différences mentionnées ci-dessus, l'incidence de la variation des taux d'imposition sur les impôts reportés est inscrite lorsque la modification du taux d'imposition a été promulguée.	Ces incidences sont inscrites lorsque la modification du taux d'imposition est pratiquement en vigueur.

Acquisitions importantes

Nos acquisitions en 2006 n'ont entraîné aucun écart entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis et nous n'avons effectué aucune acquisition importante en 2005.

Le tableau ci-après illustre, relativement aux acquisitions importantes effectuées en 2004, les écarts concernant la répartition des contreparties, lesquels découlent des différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis, comme il est expliqué à la rubrique 5, intitulée *Comptabilisation des activités d'assurance*, ci-dessus.

	Provident			William R. Hough			UnumProvident (1)		
	PCGR du Canada	Écart	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Écart	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Écart	PCGR des États-Unis
Valeur des activités acquises	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	661 \$	661 \$
Juste valeur du passif pris en charge	(1 180)	–	(1 180)	(21)	–	(21)	(1 617)	(661)	(2 228)

(1) Dans le cadre de l'acquisition des activités canadiennes de UnumProvident, nous avons pris en charge les obligations au titre des polices de UnumProvident et avons reçu des actifs ayant une juste valeur équivalente pour acquitter les paiements futurs.

Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau suivant donne des renseignements supplémentaires concernant nos régimes à prestations déterminées, qui s'ajoutent à l'information présentée à la note 20.

Actifs des régimes, obligation au titre des prestations constituées et capitalisation

	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2006	2005	2006	2005
Montants constatés dans le bilan consolidé :				
Coût des prestations de retraite payées d'avance	682 \$	137 \$	– \$	– \$
Charge à payer au titre des prestations constituées	(133)	(300)	(1 154)	(1 102)
Actif incorporel	21	130	–	–
Autres éléments du résultat étendu cumulés (avant impôts)	95	480	–	–
Montant net comptabilisé aux 31 octobre	665 \$	447 \$	(1 154)\$	(1 102)\$
Obligation cumulée au titre des prestations constituées (1)	6 277 \$	5 944 \$	s.o.	s.o.

(1) Pour la totalité des régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées est plus élevée que la juste valeur de l'actif des régimes, l'obligation cumulée au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif s'établissaient à 923 millions de dollars (5 265 millions en 2005) et à 789 millions (4 987 millions en 2005), respectivement.

Opérations de couverture

Couverture de la juste valeur

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, la tranche inefficace constatée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt totalisait un gain net non réalisé de 11 millions de dollars (4 millions en 2005). Pour chaque produit dérivé, toutes les composantes de la variation de la juste valeur ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture de la juste valeur. Nous n'avons couvert aucun engagement ferme au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2006.

Couverture des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, un gain net non réalisé de 1 million de dollars (perte de 97 millions en 2005) a été inscrit à la rubrique Autres éléments du résultat étendu, au titre de la tranche efficace de la variation de la juste valeur des produits dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie. Les montants constatés à la rubrique Autres éléments du résultat étendu sont reclassés au revenu net d'intérêt des périodes au cours desquelles le revenu net d'intérêt subit l'incidence de la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert. Une perte nette de 108 millions de dollars (124 millions en 2005) a été reclassée au bénéfice net au cours de l'exercice. Une perte nette reportée de 26 millions de dollars

(111 millions en 2005) incluse dans la rubrique Autres éléments du résultat étendu cumulés au 31 octobre 2006 devrait être reclassée au bénéfice net au cours des 12 prochains mois.

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, une perte nette non réalisée de 23 millions de dollars (3 millions en 2005) a été inscrite à la rubrique Revenus autres que d'intérêt au titre de la tranche inefficace de la couverture des flux de trésorerie. Pour chaque produit dérivé, toutes les composantes de la variation de la juste valeur ont été incluses aux fins de l'évaluation de l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2006, nous n'avons couvert aucune opération projetée.

Couverture de l'investissement net dans des activités étrangères

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2006, nous avons constaté une perte de change de 502 millions de dollars (618 millions en 2005) relativement à notre investissement net dans des activités étrangères, qui a été contrebalancée par un gain de 270 millions (401 millions en 2005) relativement aux produits dérivés et non dérivés désignés comme couvertures de ce risque de change. Les gains (pertes) de change nets sont constatés comme une composante de la rubrique Autres éléments du résultat étendu.

Actif moyen selon les PCGR des États-Unis

	2006		2005		2004	
	Actif moyen	% du total de l'actif moyen	Actif moyen	% du total de l'actif moyen	Actif moyen	% du total de l'actif moyen
Canada	297 740 \$	57 %	277 442 \$	58 %	253 100 \$	57 %
États-Unis	119 614	23 %	97 002	20 %	94 231	21 %
Autres pays	104 533	20 %	101 961	22 %	96 267	22 %
	521 887 \$	100 %	476 405 \$	100 %	443 598 \$	100 %

Modifications comptables futures

Comptabilisation de certains instruments financiers hybrides

Le 16 février 2006, le FASB a publié le FASB Statement No. 155, intitulé *Accounting for Certain Hybrid Financial Instruments – an amendment of FASB Statement No. 133 and 140* (FAS 155), en vertu duquel une entité peut choisir d'évaluer la totalité de certains instruments financiers hybrides à la juste valeur et de constater les variations de la juste valeur dans les résultats. L'adoption de l'évaluation à la juste valeur supprimera la nécessité de constater distinctement certains produits dérivés intégrés dans des instruments financiers hybrides en vertu du FASB Statement No. 133, intitulé *Accounting for Derivative Instruments & Hedging Activities*. En ce qui nous concerne, le FAS 155 entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2006.

Comptabilisation des actifs financiers de gestion

Le 17 mars 2006, le FASB a publié le FASB Statement No. 156, intitulé *Accounting for Servicing of Financial Assets – an amendment of FASB Statement No. 140* (FAS 156). En vertu du FAS 156, une entité doit initialement évaluer ses droits de gestion à la juste valeur, mais peut par la suite choisir soit d'amortir la juste valeur initiale sur la période applicable aux droits, soit de réévaluer ces droits à la juste valeur avec comptabilisation dans les résultats. La possibilité de réévaluer les droits de gestion à la juste valeur avec comptabilisation dans les résultats supprimera la disparité comptable entre les droits de gestion et les produits dérivés connexes qui, autrement, empêcherait l'application de la comptabilité de couverture. En ce qui nous concerne, le FAS 156 prendra effet le 1^{er} novembre 2006.

L'adoption de ces deux normes ne devrait pas avoir d'incidence importante sur notre situation financière ni sur nos résultats d'exploitation consolidés.

Directives à l'égard de la comptabilisation des impôts sur les bénéfices

Le 13 juillet 2006, le FASB a publié le FASB Interpretation No. 48, intitulé *Accounting for Uncertainty in Income Taxes – an interpretation of FASB Statement No. 109* (FIN 48), qui fournit des directives supplémentaires sur la façon de constater, d'évaluer et de présenter les économies d'impôts. En ce qui nous concerne, le FIN 48 prendra effet le 1^{er} novembre 2007.

Comptabilisation des régimes à prestations déterminées et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Le 29 septembre 2006, le FASB a publié le Statement No. 158, intitulé *Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and Other Post-retirement Plans – an amendment of FASB Statements No. 87, 88, 106 and 132(R)* (FAS 158). En vertu du FAS 158, une entité est tenue i) de constater l'excédent ou le déficit de capitalisation d'un régime d'avantages sociaux à titre d'actif ou de passif au bilan; ii) de constater dans les autres éléments du résultat étendu les gains nets et les pertes nettes existants non comptabilisés, les coûts et les crédits au titre des services passés non comptabilisés, ainsi que le montant net des actifs ou des obligations transitoires non comptabilisés et iii) d'évaluer les actifs et les obligations au titre des régimes à prestations déterminées à la date de clôture de l'exercice. Nous appliquerons prospectivement les exigences de constatation mentionnées aux points i) et ii) ci-dessus à compter de la fin de l'exercice 2007 et à compter de la fin de l'exercice 2009 pour les exigences relatives à la date d'évaluation mentionnées au point iii) ci-dessus.

Comptabilisation des coûts d'acquisition reportés à l'égard des activités d'assurance

En septembre 2005, l'Accounting Standards Executive Committee de l'American Institute of Certified Public Accountants a publié le Statement of Position 05-1, intitulé *Accounting by Insurance Enterprises for Deferred Acquisition Costs in Connection with Modifications or Exchanges of Insurance Contracts* (SOP 05-1). Le SOP 05-1 contient des directives sur la comptabilisation des coûts d'acquisition reportés à l'égard des remplacements internes des contrats d'assurance et de placement qui ne sont pas précisément visés par le FASB Statement No. 97, intitulé *Accounting*

and Reporting by Insurance Enterprises for Certain Long-Duration Contracts and for Realized Gains and Losses from the Sale of Investments.

Le SOP 05-1 définit le remplacement interne comme une modification apportée aux avantages, aux caractéristiques, aux droits ou aux protections rattachés au produit, par suite du remplacement d'un contrat par un nouveau contrat, d'un avenant, ou du choix d'une caractéristique ou d'une protection définie dans le contrat. Un contrat établi en remplacement qui est substantiellement différent du contrat remplacé est comptabilisé comme une extinction du contrat remplacé, et les coûts reportés, y compris les coûts d'acquisition non amortis, ne sont plus reportés. En ce qui nous concerne, le SOP 05-1 prendra effet le 1^{er} novembre 2007.

Directives à l'égard de la quantification des inexactitudes contenues dans les états financiers

Le 13 septembre 2006, la Securities and Exchange Commission (SEC) a publié le Staff Accounting Bulletin No. 108, intitulé *Considering the Effects of Prior Year Misstatements when Quantifying Misstatements in Current Year Financial Statements* (SAB 108). Le personnel de la SEC a publié le SAB 108 afin d'éliminer la diversité qu'il notait dans la pratique à l'égard de l'évaluation de l'importance d'une erreur dans les états financiers, effectuée selon l'une des deux méthodes suivantes : la méthode de l'état des résultats ou la méthode du bilan. Le SAB 108 exige que les entités utilisent les deux méthodes, soit la méthode de l'état des résultats et la méthode du bilan, pour la quantification et l'analyse de l'importance des inexactitudes dans les états financiers. En ce qui nous concerne, le SAB 108 prendra effet le 1^{er} novembre 2007.

Cadre d'évaluation de la juste valeur

Le 15 septembre 2006, le FASB a publié le FASB Statement No. 157, intitulé *Fair Value Measurements* (FAS 157), qui établit un cadre d'évaluation de la juste valeur en vertu des PCGR et s'applique aux autres prises de position en matière de comptabilité pour lesquelles la juste valeur constitue la caractéristique mesurée appropriée. Le FAS 157 exige également que davantage d'information soit fournie sur l'évaluation de la juste valeur. En ce qui nous concerne, le FAS 157 prendra effet le 1^{er} novembre 2008.

Nous évaluons actuellement l'incidence de ces normes sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés.

Note 32 Événements postérieurs à la date du bilan

Le 1^{er} novembre 2006, RBC Centura Bank a annoncé la conclusion d'une entente avec AmSouth Bancorporation (AmSouth Bank), en vertu de laquelle RBC Centura Bank fera l'acquisition de 39 succursales en Alabama appartenant à AmSouth Bank. Le 21 novembre 2006, le secteur RBC Marchés des Capitaux a annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition de Daniels & Associates, L.P. (Daniels), conseiller en matière

de fusions et d'acquisitions dans les secteurs de la câblodistribution, des télécommunications et de la radiodiffusion. Les deux acquisitions sont assujetties à l'approbation des autorités de réglementation et à d'autres conditions habituelles. L'acquisition des succursales d'AmSouth Bank et l'acquisition de Daniels devraient se conclure au cours des deuxième et premier trimestres de 2007, respectivement.

Information supplémentaire

Bilans consolidés

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
Actif											
Liquidités et dépôts à des banques (1)	14 903 \$	10 238 \$	9 978 \$	6 013 \$	6 659 \$	6 244 \$	7 149 \$	16 591 \$	13 389 \$	18 390 \$	22 313 \$
Valeurs mobilières (1)	184 869	160 495	128 946	128 931	108 464	91 798	69 467	57 010	44 405	36 039	44 744
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	59 378	42 973	46 949	41 182	38 929	40 177	20 749	23 091	23 008	20 107	12 446
Prêts											
Prêts hypothécaires résidentiels	96 675	91 043	81 998	75 790	72 840	67 442	62 984	59 242	57 069	53 369	48 120
Prêts aux particuliers	44 902	41 045	36 848	32 186	30 588	31 395	27 087	25 050	22 760	20 864	18 440
Prêts sur cartes de crédit	7 155	6 200	6 456	4 816	4 914	4 283	4 666	2 666	1 945	2 324	3 522
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	61 207	53 626	47 258	49 657	59 431	65 261	60 350	56 623	63 732	61 813	55 491
	209 939	191 914	172 560	162 449	167 773	168 381	155 087	143 581	145 506	138 370	125 573
Provision pour pertes sur prêts	(1 409)	(1 498)	(1 644)	(2 055)	(2 203)	(2 278)	(1 871)	(1 884)	(2 026)	(1 769)	(1 875)
	208 530	190 416	170 916	160 394	165 570	166 103	153 216	141 697	143 480	136 601	123 698
Autres											
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	9 108	7 074	6 184	5 943	8 051	9 923	11 628	9 257	10 620	10 561	7 423
Montants se rapportant aux produits dérivés	37 729	38 834	38 897	35 616	30 258	27 240	19 155	15 151	30 413	14 776	12 994
Locaux et matériel, montant net	1 818	1 708	1 738	1 648	1 653	1 602	1 249	1 320	1 872	1 696	1 785
Écart d'acquisition	4 304	4 203	4 280	4 356	5 004	4 919	648	611	551	607	335
Autres actifs incorporels	642	409	521	566	665	619	208	–	–	–	–
Actifs liés aux activités destinées à la vente (2)	82	263	2 457	3 688	–	–	–	–	–	–	–
Autres actifs	15 417	12 908	15 356	11 510	10 221	10 314	6 271	5 922	6 661	5 997	5 760
	69 100	65 399	69 433	63 327	55 852	54 617	39 159	32 261	50 117	33 637	28 297
	536 780 \$	469 521 \$	426 222 \$	399 847 \$	375 474 \$	358 939 \$	289 740 \$	270 650 \$	274 399 \$	244 774 \$	231 498 \$
Passif et capitaux propres											
Dépôts											
Particuliers	114 040 \$	111 618 \$	111 256 \$	106 709 \$	101 892 \$	101 381 \$	89 632 \$	87 359 \$	85 910 \$	86 106 \$	90 774 \$
Entreprises et gouvernements	189 140	160 593	133 823	129 860	119 581	107 141	93 618	86 223	76 107	64 368	47 799
Banques	40 343	34 649	25 880	22 576	22 003	24 925	19 646	14 315	17 988	22 755	23 244
	343 523	306 860	270 959	259 145	243 476	233 447	202 896	187 897	180 005	173 229	161 817
Autres											
Acceptations	9 108	7 074	6 184	5 943	8 051	9 923	11 628	9 257	10 620	10 561	7 423
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	38 252	32 391	25 005	22 855	19 110	16 443	13 419	17 885	14 404	11 152	8 331
Engagements afférents à des biens vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	41 103	23 381	26 473	24 496	24 056	22 672	9 895	11 093	13 756	9 669	16 835
Montants se rapportant aux produits dérivés	42 094	42 592	42 201	37 775	32 137	28 646	18 574	15 219	29 370	14 732	13 449
Sinistres et obligations liées aux indemnités d'assurance	7 337	7 117	6 488	4 775	2 407	2 268	144	113	427	–	91
Passifs liés aux activités destinées à la vente (2)	32	40	62	50	–	–	–	–	–	–	–
Autres passifs	22 649	18 408	20 172	17 850	19 405	19 417	13 128	11 872	9 339	10 176	10 428
	160 575	131 003	126 585	113 744	105 166	99 369	66 788	65 439	77 916	56 290	56 557
Déventures subordonnées	7 103	8 167	8 116	6 243	6 614	6 513	5 825	4 596	4 087	4 227	3 602
Titres de fiducie de capital	1 383	1 400	2 300	2 300	1 400	1 400	650	–	–	–	–
Passifs liés aux actions privilégiées	298	300	300	300	989	1 315	1 585	1 562	1 844	1 484	1 452
Part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	1 775	1 944	58	40	35	45	40	103	499	531	108
Capitaux propres											
Actions privilégiées	1 050	700	532	532	556	709	452	447	300	300	300
Actions ordinaires	7 196	7 170	6 988	7 018	6 979	6 940	3 076	3 065	2 925	2 907	2 876
Surplus d'apport	292	265	169	85	78	33	–	–	–	–	–
Bénéfices non répartis	15 771	13 704	12 065	11 333	10 235	9 206	8 464	7 579	6 857	5 728	4 809
Actions de trésorerie – privilégiées	(2)	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–	–
– ordinaires	(180)	(216)	(294)	–	–	–	–	–	–	–	–
Écart de conversion, montant net	(2 004)	(1 774)	(1 556)	(893)	(54)	(38)	(36)	(38)	(34)	(29)	(23)
	22 123	19 847	17 904	18 075	17 794	16 850	11 956	11 053	10 048	8 906	7 962
	536 780 \$	469 521 \$	426 222 \$	399 847 \$	375 474 \$	358 939 \$	289 740 \$	270 650 \$	274 399 \$	244 667 \$	231 498 \$

(1) Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 2001 n'ont pas été entièrement retraités pour tenir compte du reclassement des certificats de dépôt.

(2) Se rapportent aux actifs et aux passifs liés aux activités abandonnées (RBC Mortgage Company). Puisque l'information ne peut être déterminée avec suffisamment de précision, les montants des exercices antérieurs à 2003 n'ont pas été reclassés pour tenir compte des actifs et des passifs liés aux activités destinées à la vente.

États consolidés des résultats

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
Revenu d'intérêt											
Prêts	12 708 \$	10 790 \$	9 535 \$	9 900 \$	10 394 \$	12 001 \$	11 538 \$	10 394 \$	10 474 \$	9 354 \$	9 490 \$
Valeurs mobilières	6 155	4 583	3 572	3 025	3 175	3 505	2 832	2 356	1 955	2 159	2 445
Biens achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	2 827	1 354	656	873	725	1 258	1 078	893	1 169	568	366
Dépôts à des banques	480	231	103	101	156	337	577	513	673	971	891
	22 170	16 958	13 866	13 899	14 450	17 101	16 025	14 156	14 271	13 052	13 192
Frais d'intérêt											
Dépôts	10 708	6 946	5 142	5 452	5 709	8 712	9 057	7 636	7 732	6 548	7 115
Autres passifs	4 281	2 800	1 897	1 735	1 562	1 868	1 551	1 291	1 296	1 251	1 238
Débiteures subordonnées	419	442	429	376	406	410	344	286	339	384	322
	15 408	10 188	7 468	7 563	7 677	10 990	10 952	9 213	9 367	8 183	8 675
Revenu net d'intérêt	6 762	6 770	6 398	6 336	6 773	6 111	5 073	4 943	4 904	4 869	4 517
Revenus autres que d'intérêt											
Primes d'assurance, revenu de placement et revenu provenant des services tarifés	3 348	3 270	2 870	2 356	2 043	1 824	973	737	578	452	337
Frais de courtage	2 574	1 594	1 563	1 908	1 689	1 770	1 594	1 106	748	606	368
Commissions de gestion de placements et de services de garde	1 335	1 255	1 126	1 098	1 153	1 074	835	629	602	401	317
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 243	1 163	1 166	1 031	1 187	1 000	841	625	549	756	491
Revenus tirés des fonds communs de placement	1 242	962	850	673	723	692	624	556	537	354	241
Frais bancaires	1 216	1 153	1 089	1 122	1 088	920	778	708	664	690	701
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés de services-conseils	1 024	1 026	918	813	755	573	643	403	369	416	273
Revenus sur cartes	496	579	555	518	496	458	420	362	305	332	282
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	438	407	331	279	276	303	299	243	218	211	165
Revenus tirés de la titrisation	257	285	200	165	174	123	115	222	218	–	–
Commissions de crédit	241	187	198	227	223	237	212	189	183	169	153
Gain à la vente de titres du compte de placement	88	85	20	31	(111)	(130)	(16)	27	342	35	105
Autres	373	448	518	431	623	921	185	250	146	222	115
Revenus autres que d'intérêt	13 875	12 414	11 404	10 652	10 319	9 765	7 503	6 057	5 459	4 644	3 548
Total des revenus	20 637	19 184	17 802	16 988	17 092	15 876	12 576	11 000	10 363	9 513	8 065
Dotation à la provision pour pertes sur créances	429	455	346	721	1 065	1 119	691	760	575	380	440
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	2 509	2 625	2 124	1 696	1 535	1 344	687	530	438	346	266
Frais autres que d'intérêt											
Ressources humaines	7 340	6 736	6 701	6 297	6 315	5 723	4 651	4 013	3 594	3 365	2 851
Matériel	957	960	906	882	893	807	679	677	585	605	492
Frais d'occupation	792	749	765	721	759	704	556	564	508	559	507
Communications	687	632	672	707	768	673	695	699	665	587	523
Honoraires	628	529	474	444	416	409	267	298	262	228	165
Impartition de services de traitement	298	296	294	292	306	303	–	–	–	–	–
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	–	–	–	–	210	76	66	62	59	38
Amortissement des autres actifs incorporels	76	50	69	71	72	36	11	–	–	–	–
Autres	717	1 405	952	751	891	852	646	743	723	650	536
	11 495	11 357	10 833	10 165	10 420	9 717	7 581	7 060	6 399	6 053	5 112
Charges liées au réalignement de l'entreprise	–	45	177	–	–	–	–	–	–	–	–
Perte de valeur de l'écart d'acquisition	–	–	–	–	–	38	–	–	–	–	–
Bénéfice lié aux activités poursuivies avant impôts	6 204	4 702	4 322	4 406	4 072	3 658	3 617	2 650	2 951	2 734	2 247
Charge d'impôts	1 403	1 278	1 287	1 439	1 365	1 340	1 445	1 015	1 175	1 090	880
Bénéfice net avant part des actionnaires sans contrôle	4 801	3 424	3 035	2 967	2 707	2 318	2 172	1 635	1 776	1 644	1 367
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	44	(13)	12	12	5	11	7	8	76	77	49
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	4 757	3 437	3 023	2 955	2 702	2 307	2 165	1 627	1 700	1 567	1 318
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées	(29)	(50)	(220)	13	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bénéfice net	4 728 \$	3 387 \$	2 803 \$	2 968 \$	2 702 \$	2 307 \$	2 165 \$	1 627 \$	1 700 \$	1 567 \$	1 318 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(60)	(42)	(31)	(31)	(38)	(31)	(25)	(27)	(21)	(19)	(32)
Gain au rachat d'actions privilégiées, montant net	–	4	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	4 668 \$	3 349 \$	2 772 \$	2 937 \$	2 664 \$	2 276 \$	2 140 \$	1 600 \$	1 679 \$	1 548 \$	1 286 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (1)	1 279 956	1 283 433	1 293 465	1 324 159	1 345 143	1 283 031	1 212 777	1 252 316	1 234 648	1 235 624	1 256 484
Bénéfice de base par action (en dollars)	3,65 \$	2,61 \$	2,14 \$	2,22 \$	1,98 \$	1,77 \$	1,77 \$	1,28 \$	1,36 \$	1,25 \$	1,02 \$
Bénéfice de base par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	3,67 \$	2,65 \$	2,31 \$	2,21 \$	1,98 \$	1,77 \$	1,77 \$	1,28 \$	1,36 \$	1,25 \$	1,02 \$
Bénéfice (perte) de base par action lié(e) aux activités abandonnées (en dollars)	(0,02)\$	(0,04)\$	(0,17)\$	0,01 \$	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Nombre moyen d'actions ordinaires dilués (en milliers) (1)	1 299 785	1 304 680	1 311 016	1 338 032	1 356 241	1 294 432	1 219 730	1 264 610	1 267 253	1 264 103	1 257 247
Bénéfice dilué par action (en dollars)	3,59 \$	2,57 \$	2,11 \$	2,20 \$	1,96 \$	1,76 \$	1,76 \$	1,27 \$	1,34 \$	1,23 \$	1,02 \$
Bénéfice dilué par action lié aux activités poursuivies (en dollars)	3,61 \$	2,61 \$	2,28 \$	2,19 \$	1,96 \$	1,76 \$	1,76 \$	1,27 \$	1,34 \$	1,23 \$	1,02 \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action lié(e) aux activités abandonnées (en dollars)	(0,02)\$	(0,04)\$	(0,17)\$	0,01 \$	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Dividendes par action (en dollars) (1)	1,44 \$	1,18 \$	1,01 \$	0,86 \$	0,76 \$	0,69 \$	0,57 \$	0,47 \$	0,44 \$	0,38 \$	0,34 \$

(1) Le nombre moyen d'actions ordinaires, le nombre moyen d'actions ordinaires dilués, le bénéfice dilué et de base par action ainsi que les dividendes par action ont été ajustés rétroactivement de façon à tenir compte du dividende en actions versé le 6 avril 2006. Se reporter à la note 25.
n.d. non disponible

États consolidés de la variation des capitaux propres

Exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996 (1)
Actions privilégiées											
Solde au début	700 \$	532 \$	532 \$	556 \$	709 \$	452 \$	447 \$	300 \$	300 \$	300 \$	535 \$
Émises	600	300	–	–	–	250	–	296	–	–	–
Rachetées aux fins d'annulation	(250)	(132)	–	–	(150)	–	–	(150)	–	–	(237)
Écart de conversion	–	–	–	(24)	(3)	7	5	1	–	–	2
Solde à la fin	1 050	700	532	532	556	709	452	447	300	300	300
Actions ordinaires											
Solde au début	7 170	6 988	7 018	6 979	6 940	3 076	3 065	2 925	2 907	2 876	2 910
Émises	127	214	127	193	191	3 976	109	192	18	69	–
Achetées aux fins d'annulation	(101)	(32)	(157)	(154)	(152)	(112)	(98)	(52)	–	(38)	(34)
Solde à la fin	7 196	7 170	6 988	7 018	6 979	6 940	3 076	3 065	2 925	2 907	2 876
Surplus d'apport											
Solde au début	265	169	85	78	33	–	–	–	–	–	–
Renonciation aux droits à la plus-value des actions	(2)	(6)	–	–	31	–	–	–	–	–	–
Attributions de rémunération à base d'actions	(18)	26	56	7	14	33	–	–	–	–	–
Gain au rachat d'actions privilégiées	–	7	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Montants reclassés	–	–	34	–	–	–	–	–	–	–	–
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables	–	54	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres	47	15	(6)	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	292	265	169	85	78	33	–	–	–	–	–
Bénéfices non répartis											
Solde au début	13 704	12 065	11 333	10 235	9 206	8 464	7 579	6 857	5 728	4 809	4 077
Bénéfice net	4 728	3 387	2 803	2 968	2 702	2 307	2 165	1 627	1 700	1 567	1 318
Dividendes sur actions privilégiées	(60)	(42)	(31)	(31)	(38)	(31)	(25)	(27)	(21)	(19)	(32)
Dividendes sur actions ordinaires	(1 847)	(1 512)	(1 303)	(1 137)	(1 022)	(897)	(689)	(588)	(543)	(469)	(418)
Prime versée sur les actions ordinaires achetées aux fins d'annulation	(743)	(194)	(735)	(698)	(612)	(397)	(562)	(281)	–	(160)	(136)
Frais d'émission et autres frais	(11)	–	–	(4)	(1)	(19)	(4)	(9)	(7)	–	–
Incidence cumulative de l'adoption initiale de la norme comptable relative aux avantages sociaux futurs	–	–	–	–	–	(221)	–	–	–	–	–
Incidence cumulative de l'adoption de la NOC-17, Contrats de dépôt indexés sur actions	–	–	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	15 771	13 704	12 065	11 333	10 235	9 206	8 464	7 579	6 857	5 728	4 809
Actions de trésorerie privilégiées											
Solde au début	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Achats	51	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Ventes	(51)	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	(2)	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Actions de trésorerie ordinaires											
Solde au début	(216)	(294)	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Achats	193	179	248	–	–	–	–	–	–	–	–
Ventes	(157)	(47)	(238)	–	–	–	–	–	–	–	–
Montants reclassés	–	–	(304)	–	–	–	–	–	–	–	–
Incidence initiale de l'adoption de la NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables	–	(54)	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin	(180)	(216)	(294)	–	–	–	–	–	–	–	–
Écart de conversion, montant net											
Solde au début	(1 774)	(1 556)	(893)	(54)	(38)	(36)	(38)	(34)	(29)	(23)	(20)
Gain (perte) de change non réalisé(e)	(499)	(619)	(1 341)	(2 988)	(59)	473	(2)	(205)	164	129	(12)
Gain (perte) de change lié(e) aux activités de couverture	269	401	678	2 149	43	(475)	4	201	(169)	(135)	9
Solde à la fin	(2 004)	(1 774)	(1 556)	(893)	(54)	(38)	(36)	(38)	(34)	(29)	(23)
Capitaux propres à la fin	22 123 \$	19 847 \$	17 904 \$	18 075 \$	17 794 \$	16 850 \$	11 956 \$	11 053 \$	10 048 \$	8 906 \$	7 962 \$

(1) Les bénéfices non répartis au début de 1996 ont été réduits de 75 millions de dollars en raison de l'adoption de la norme comptable relative aux prêts douteux.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
Ratios de rendement											
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	23,5 %	18,0 %	15,6 %	16,7 %	15,8 %	16,4 %	19,8 %	15,6 %	18,4 %	19,3 %	17,6 %
Rendement de l'actif	0,94	0,76	0,67	0,76	0,74	0,71	0,77	0,60	0,65	0,65	0,64
Rendement de l'actif après dividendes sur actions privilégiées	0,93	0,75	0,66	0,75	0,73	0,70	0,76	0,59	0,64	0,65	0,63
Marge nette d'intérêt (1)	1,35	1,52	1,53	1,63	1,86	1,89	1,80	1,83	1,88	2,03	2,20
Revenus autres que d'intérêt, en pourcentage du total des revenus (majorés au montant imposable équivalent)	67,2 %	64,7 %	64,1 %	62,7 %	60,4 %	61,5 %	59,7 %	55,1 %	52,7 %	48,8 %	44,0 %
Soldes moyens et données hors bilan en fin d'exercice											
Moyennes (2)											
Actif	502 300 \$	447 100 \$	421 400 \$	390 700 \$	364 000 \$	322 900 \$	281 900 \$	269 900 \$	261 300 \$	239 500 \$	204 900 \$
Actif lié aux activités poursuivies	502 100 \$	445 300 \$	418 200 \$	387 700 \$	364 000 \$	322 900 \$	281 900 \$	269 900 \$	261 300 \$	239 500 \$	204 900 \$
Prêts, acceptations et conventions de revente	261 911	230 484	215 733	209 161	208 184	196 861	181 240	177 052	178 822	154 809	130 656
Dépôts	323 299	288 197	268 202	250 777	240 397	218 425	193 762	184 796	178 688	166 249	147 391
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	19 898	18 592	17 790	17 551	16 809	13 843	10 814	10 264	9 107	8 003	7 320
Total des capitaux propres	20 709	19 451	18 622	18 761	18 522	15 916	12 789	12 475	11 078	9 744	9 265
Biens administrés – RBC	525 800	1 778 200	1 593 900	1 483 800	1 365 900	1 342 500	1 175 200	967 800	829 200	783 300	522 100
Biens administrés – RBC Dexia IS	1 893 000	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Biens sous gestion	143 100	118 800	102 900	94 400	93 300	100 000	92 300	81 600	73 400	67 700	51 200
Ratios de capital (3)											
Capital de première catégorie	21 478 \$	18 901 \$	16 272 \$	16 259 \$	15 380 \$	14 851 \$	13 567 \$	12 026 \$	11 593 \$	10 073 \$	9 037 \$
Capital total	26 664	25 813	22 733	21 374	21 012	20 171	19 044	16 698	16 480	14 705	12 069
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	223 709	197 004	183 409	166 911	165 559	171 047	158 364	149 078	157 064	147 672	128 163
Ratio du capital de première catégorie	9,6 %	9,6 %	8,9 %	9,7 %	9,3 %	8,7 %	8,6 %	8,1 %	7,4 %	6,8 %	7,0 %
Ratio du capital total	11,9	13,1	12,4	12,8	12,7	11,8	12,0	11,2	10,5	10,0	9,4
Information sur les actions ordinaires											
Actions en circulation (en milliers)											
À la fin de l'exercice	1 280 890	1 293 502	1 289 496	1 312 043	1 330 514	1 348 042	1 204 796	1 235 535	1 235 162	1 233 342	1 242 118
Moyenne (de base)	1 279 956	1 283 433	1 293 465	1 324 159	1 345 143	1 283 031	1 212 777	1 252 316	1 234 648	1 235 624	1 256 484
Moyenne (dilué)	1 299 785	1 304 680	1 311 016	1 338 032	1 356 241	1 294 432	1 219 730	1 264 610	1 267 253	1 264 103	1 257 247
Dividendes par action	1,44 \$	1,18 \$	1,01 \$	0,86 \$	0,76 \$	0,69 \$	0,57 \$	0,47 \$	0,44 \$	0,38 \$	0,34 \$
Valeur comptable par action	16,52	14,89	13,57	13,37	12,96	11,97	9,55	8,58	7,89	6,98	6,17
Cours de l'action ordinaire – (RY sur TSX) –											
Haut (4)	51,49	43,34	32,95	32,50	29,45	26,63	24,44	21,06	23,05	19,11	11,10
Bas (4)	41,29	30,45	29,02	26,63	22,53	20,80	13,63	14,83	14,38	11,00	7,44
À la clôture	49,80	41,67	31,70	31,74	27,21	23,40	24,15	15,86	17,78	18,84	11,08
Ratio cours/bénéfice (5)	12,9	14,4	14,7	13,4	13,3	13,5	10,8	14,2	14,0	12,2	9,0
Rendement des actions (6)	3,1 %	3,2 %	3,3 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %	3,0 %	2,6 %	2,4 %	2,5 %	3,6 %
Ratio de distribution (7)	40	45	47	39	38	39	32	37	32	30	33
Nombre :											
D'employés (8)	60 858	60 012	61 003	60 812	59 549	57 568	49 232	51 891	51 776	48 816	46 205
De guichets automatiques bancaires	4 232	4 277	4 432	4 469	4 572	4 697	4 517	4 585	4 317	4 248	4 215
De succursales bancaires (9)											
Canada	1 117	1 104	1 098	1 104	1 117	1 125	1 333	1 410	1 422	1 453	1 493
États-Unis et autres pays	326	315	317	282	278	283	306	99	106	105	103

(1) Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage de l'actif moyen lié aux activités poursuivies.

(2) Calculé à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(3) Calculé selon les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

(4) Cours intrajournaliers – haut et bas.

(5) Moyenne des cours extrêmes des actions ordinaires divisée par le bénéfice par action dilué.

(6) Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes.

(7) Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net moins les dividendes sur actions privilégiées.

(8) Selon l'équivalent de travail à plein temps.

(9) Soit les succursales offrant des services bancaires complets ou restreints directement aux clients. La présentation des succursales bancaires avant 2001 est fondée sur les unités de service.

Acceptation

Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Accord général de compensation

Un accord conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples opérations sur produits dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Actif ajusté en fonction des risques

Donnée utilisée dans le calcul des ratios du capital en fonction des risques. La valeur nominale des actifs est actualisée au moyen de facteurs de pondération des risques en vue d'obtenir un risque par dollar comparable pour tous les types d'actifs. Le risque inhérent aux instruments hors bilan est également reflété, d'abord par l'établissement d'un montant en équivalent-crédit, puis par l'application des facteurs pertinents de pondération des risques.

Actif productif moyen

Valeur comptable moyenne des dépôts à des banques, des valeurs mobilières, des biens achetés en vertu de conventions de revente et de certains titres empruntés, ainsi que des prêts, calculée en fonction des soldes quotidiens pour la période terminée le 31 octobre de chaque exercice.

Bénéfice de base par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice dilué par action

Bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation et ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles.

Bêta

Mesure de la volatilité d'une valeur mobilière en fonction d'un indice boursier.

Biens administrés

Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative, et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion

Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients et qui, par conséquent, ne sont pas présentés au bilan consolidé. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Les biens sous gestion peuvent également être administrés par l'institution financière.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

Principal organisme de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Capital économique

Représente le montant de capital estimatif requis pour couvrir les risques. Ce capital est calculé en estimant le niveau de capital requis pour couvrir les risques associés à nos diverses entreprises, compte tenu de nos normes de solvabilité et cotes de crédit cibles.

Capital nominal

Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux produits dérivés.

Charge de retraite payée d'avance

Excédent cumulatif du montant contribué à un régime de retraite sur le montant constaté au titre de la charge de retraite.

Clients commerciaux

Il s'agit généralement de sociétés fermées dont les produits d'exploitation excèdent 20 millions de dollars mais ne dépassent pas 1 milliard. Les clients dont les produits d'exploitation sont inférieurs à 100 millions de dollars sont habituellement servis au Canada par notre secteur RBC Particuliers et entreprises – Canada; aux États-Unis, ils sont habituellement servis par RBC Centura au sein de notre secteur RBC Particuliers et entreprises – États-Unis et International. Les grandes entreprises et les clients commerciaux de grande envergure qui requièrent un accès fréquent aux marchés financiers et dont les besoins de financement sont plus complexes sont servis par notre secteur RBC Marchés des Capitaux.

Coefficient actif-capital

Total de l'actif et d'éléments hors bilan précisés, divisé par le total du capital réglementaire.

Convention de rachat

Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces à une date de valeur rapprochée et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure.

Convention de revente

Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces à une date de valeur rapprochée et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure.

Coût du capital

Estimation, par la direction, du coût moyen pondéré des capitaux propres et des capitaux d'emprunt.

Couverture

Technique de gestion du risque visant à mettre les résultats financiers à l'abri des risques de marché, d'intérêt ou de change (l'« exposition au risque ») liés aux opérations bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue en prenant des positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de diverses opérations de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

De novo

Succursale bancaire nouvellement ouverte, par opposition à une succursale bancaire acquise en vertu d'une acquisition.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

Montant imputé aux résultats en vue de porter la provision pour pertes sur créances au niveau jugé approprié par la direction. La dotation à la provision pour pertes sur créances se compose de la provision spécifique et de la provision générale.

Engagements à accorder du crédit

Facilités de crédit offertes aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations de banque ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Entité à détenteurs de droits variables (EDDV)

Une entité à détenteurs de droits variables est une entité qui ne dispose pas de capitaux à risque suffisants pour financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné additionnel ou dans laquelle les détenteurs des capitaux propres à risque ne présentent pas les caractéristiques d'une participation financière majoritaire.

Entité ad hoc

Il s'agit habituellement d'une entité créée dans un but unique et exprès, qui a une durée de vie limitée et sert à isoler juridiquement les actifs financiers qu'elle détient par rapport à une société cédante. Les entités ad hoc sont principalement utilisées pour titriser des actifs financiers ou autres en vue de générer des fonds, de réduire le risque de crédit et de gérer le capital.

Évaluation à la valeur du marché

Évaluation d'instruments financiers établie en fonction des taux du marché ou de la juste valeur à la date du bilan.

Garanties

Biens affectés à titre de garantie pour un prêt ou toute autre obligation. Les biens affectés en garantie peuvent être des espèces, des valeurs mobilières assorties de cotes élevées, des propriétés, des stocks, du matériel, des créances, etc.

Garanties et lettres de crédit de soutien

Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Instruments de capital innovateurs

Nos instruments de capital innovateurs sont constitués des parts de fiducie cessibles émises par la Fiducie de capital RBC et la Fiducie de capital RBC II, des entités ad hoc. Le capital innovateur peut représenter une tranche pouvant atteindre 15 % du montant net du capital de première catégorie, plus une tranche additionnelle de 3 % pour le capital de catégorie 2B admissible.

Instruments financiers hors bilan

Divers types de produits offerts aux clients, qui correspondent à l'une ou l'autre de ces catégories : i) les ententes de crédit, qui fournissent habituellement aux clients une protection relativement aux liquidités, et ii) les produits dérivés (définis plus loin dans le présent glossaire).

Juste valeur

Montant d'une contrepartie auquel auraient agrée, sans y être forcées, des parties informées et consentantes dans des conditions normales de concurrence.

Lettres de crédit documentaire

Engagements écrits pris par une banque au nom d'un client (p. ex. un importateur) permettant à un tiers (p. ex. un exportateur) de tirer des traites sur la banque jusqu'à concurrence d'un montant prédéterminé, sous réserve de conditions précises. De tels engagements sont conclus afin de faciliter le commerce international.

Levier d'exploitation ajusté

Différence entre le taux de croissance des revenus (ajusté) et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt (ajusté). Les revenus sont présentés en fonction de la majoration au montant imposable équivalent, compte non tenu des EDDV, des ajustements comptables liés à la nouvelle norme concernant les instruments financiers et des revenus liés aux activités d'assurance, tandis que les frais autres que d'intérêt ne comprennent pas les frais liés aux activités d'assurance.

Majoration au montant imposable équivalent

Mesure qui majore au montant imposable équivalent le revenu net d'intérêt provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (soit, en ce qui nous concerne, les dividendes imposables de sociétés canadiennes) de sorte qu'il devienne comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôts qui permet d'obtenir le bénéfice net après impôts présenté selon les PCGR.

Marge nette d'intérêt (actif moyen)

Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage du total de l'actif moyen.

Marge nette d'intérêt (actif productif moyen)

Revenu net d'intérêt, exprimé en pourcentage du total de l'actif productif moyen.

Obligation garantie par des créances

Titre d'une société ayant une cote élevée de solvabilité garanti par un groupe d'obligations, de prêts ou d'autres types de titres de créance.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Rachat par une entreprise de ses propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une Bourse, assujéti aux divers règlements de la commission des valeurs mobilières pertinente.

Options

Contrat ou disposition d'un contrat qui donne droit à une partie (le porteur de l'option) d'effectuer, sans obligation, une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

PCGR des États-Unis

Principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

PCGR du Canada

Principes comptables généralement reconnus du Canada.

Point de base (p.b.)

Un centième pour cent (0,01 %).

Position de capital en liquidités

Indique dans quelle mesure les actifs non liquides sont financés par des passifs secondaires et représente une mesure basée sur une formule de notre risque de liquidité structural, tant comparatif que directionnel.

Prêt de titres

Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire d'un titre accepte de le prêter en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat prénégocié avec l'emprunteur. Le prêt de titres doit être entièrement garanti par l'emprunteur en tout temps. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre d'agent pour le propriétaire du titre. Il existe deux types d'ententes de prêt de titres, soit les ententes prévoyant une indemnité au titre du risque de crédit ou de marché et les ententes ne prévoyant pas une telle indemnité. Dans le cadre d'un prêt de titres sans indemnité, l'intermédiaire n'est pas exposé à un risque de perte. Un tel risque existe pour un prêt de titres avec indemnité, en cas de défaillance par l'emprunteur combinée à une perte de valeur de la garantie.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement éliminés du bilan après 180 jours de retard.

Produit dérivé

Un produit dérivé est un contrat conclu entre deux parties en vertu duquel les paiements faits de part et d'autre sont tributaires de la variation du prix d'un actif, d'un indice boursier ou d'un taux financier sous-jacent. Les produits dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés. Le capital nominal du produit dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le capital nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

Provision pour pertes sur créances

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes sur créances déterminées ainsi que les pertes subies mais non déterminées à la date du bilan. Cette provision sert à couvrir le portefeuille de prêts, y compris les prêts, les acceptations bancaires, les garanties, les lettres de crédit et les engagements non provisionnés. La provision comprend également la dotation à la provision pour pertes sur créances, laquelle est imputée aux résultats et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements.

Ratio de distribution

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net après déduction des dividendes sur actions privilégiées.

Ratio du capital

L'actif ajusté en fonction des risques par rapport aux capitaux, exprimé en pourcentage, suivant les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, lesquelles sont fondées sur les normes de la Banque des règlements internationaux, et selon l'information financière préparée en vertu des PCGR du Canada.

Rendement des actions

Dividendes par action ordinaire divisés par la moyenne des cours extrêmes au cours de la période visée.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Bénéfice net, déduction faite des dividendes sur actions privilégiées, exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Revenu net d'intérêt

Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débiteures subordonnées).

Risques

Les institutions financières sont exposées à un certain nombre de risques pouvant entraîner des pertes. Ces risques comprennent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'illiquidité et de financement, le risque lié aux activités d'assurance, le risque opérationnel, le risque lié à la réputation, le risque stratégique, le risque lié à l'environnement réglementaire et juridique, le risque de concurrence, le risque systémique et le risque environnemental.

Soldes moyens

Les soldes moyens sont calculés à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes moyens quotidiens pour la période.

Structure d'accueil admissible

Entité juridique manifestement distincte du cédant, qui exerce des activités soumises à des limitations précises, qui détient des actifs précis et qui ne peut vendre ou céder des actifs désignés qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières.

Titres de fiducie de capital (RBC TruCS)

Titres de fiducie cessibles émis par la Fiducie de capital RBC ou la Fiducie de capital RBC II afin d'obtenir un type innovateur de capital de première catégorie.

Titres vendus à découvert

Opération dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation

Opération dans le cadre de laquelle des actifs financiers de grande qualité sont convertis en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Valeur exposée au risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur marchande maximale que subiraient les portefeuilles de négociation de la Banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché sur une période de un jour.

Administrateurs et haute direction

Administrateurs

W. Geoffrey Beattie (2001)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
The Woodbridge Company Limited
Vice-président du Conseil
The Thomson Corporation

George A. Cohon,
O.C., O.Ont. (1988)
Toronto (Ontario)
Fondateur
Les restaurants McDonald du
Canada limitée

Douglas T. Elix, A.O. (2000)
Ridgefield, Connecticut
Vice-président principal et
chef de la direction de groupe
Ventes et distribution
IBM Corporation

John T. Ferguson, F.C.A. (1990)
Edmonton (Alberta)
Président du Conseil
Princeton Developments Ltd.

L'hon. Paule Gauthier,
C.P., O.C., O.Q., C.R. (1991)
Québec (Québec)
Associée principale
Desjardins Ducharme s.e.n.c.r.l.
AVOCATS

Timothy J. Hearn (2006)
Calgary (Alberta)
Président du Conseil, président et
chef de la direction
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée

Alice D. Laberge (2005)
Vancouver (Colombie-Britannique)
Administratrice de sociétés

Jacques Lamarre, O.C. (2003)
Outremont (Québec)
Président et chef de la direction
Groupe SNC-Lavalin inc.

Brandt C. Louie, F.C.A. (2001)
West Vancouver
(Colombie-Britannique)
Président et chef de la direction
H.Y. Louie Co. Limited
Président du Conseil et
chef de la direction
London Drugs Limited

Michael H. McCain (2005)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
Les Aliments Maple Leaf Inc.

Gordon M. Nixon (2001)
Toronto (Ontario)
Président et chef de la direction
Banque Royale du Canada

David P. O'Brien (1996)
Calgary (Alberta)
Président du Conseil
Banque Royale du Canada
Président du Conseil
EnCana Corporation

Robert B. Peterson (1992)
Toronto (Ontario)
Administrateur de sociétés

J. Pedro Reinhard (2000)
Key Biscayne, Floride
Vice-président directeur

Cecil W. Sewell, Jr. (2001)
Stuart, Floride
Président du Conseil
RBC Centura Banks, Inc.

Kathleen P. Taylor (2001)
Toronto (Ontario)
Présidente, exploitation
internationale
Four Seasons Hotels Inc.

Victor L. Young, O.C. (1991)
St. John's
(Terre-Neuve-et-Labrador)
Administrateur de sociétés

La date précisée entre parenthèses à la suite du nom de chaque administrateur indique la date de nomination au titre d'administrateur.

Haute direction

Peter Armenio
Chef de groupe,
RBC Particuliers et entreprises –
États-Unis et International

Elisabetta Bigsby
Chef de groupe,
Ressources humaines
et transformation

Martin J. Lippert
Chef de groupe,
Technologie et
exploitation mondiales

Gordon M. Nixon
Président et chef de la direction

Barbara G. Stymiest
Chef de l'exploitation

W. James Westlake
Chef de groupe,
RBC Particuliers et entreprises –
Canada

Charles M. Winograd
Chef de groupe,
RBC Marchés des Capitaux

Principales filiales

Principales filiales (1)	Adresse du bureau principal (2)	Valeur comptable des actions avec droit de vote que détient la Banque (3)
Société d'Hypothèques de la Banque Royale (4)	Montréal (Québec), Canada	1 104 \$
Fonds d'investissement Royal Inc.	Toronto (Ontario), Canada	8
Fiducie de capital RBC	Toronto (Ontario), Canada	1 052
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée (4) RBC Dominion valeurs mobilières Inc. RBC Investment Services (Asia) Limited RBC Sec Australia Pty Limited	Toronto (Ontario), Canada Toronto (Ontario), Canada Hong-Kong, Chine Sidney, Australie	2 114
Banque Royale Holding Inc. Société Trust Royal du Canada Compagnie Trust Royal Gestion Assurances RBC Inc. Compagnie d'assurance générale RBC Compagnie d'assurance vie RBC Compagnie d'assurance voyage RBC RBC Placements en Direct Inc. RBC Gestion d'actifs Inc. RBC Services-Conseils Privés Inc. R.B.C. Holdings (Bahamas) Ltd. RBC Caribbean Investments Limited Royal Bank of Canada Insurance Company Limited Finance Corporation of Bahamas Limited Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited Investment Holdings (Cayman) Limited RBC (Barbados) Funding Ltd. Royal Bank of Canada (Caribbean) Corporation RBC Capital Markets Arbitrage S.A. RBC Holdings (USA) Inc. (2) RBC USA Holdco Corporation (2) RBC Dain Rauscher Corp. (2) RBC Dain Rauscher Inc. RBC Capital Markets Corporation RBC Holdings (Delaware) Inc. (5) Prism Financial Corporation (5) RBC Trust Company (Delaware) Limited RBC Insurance Holding (USA) Inc. Liberty Life Insurance Company Royal Bank of Canada (Asia) Limited	Toronto (Ontario), Canada Toronto (Ontario), Canada Montréal (Québec), Canada Mississauga (Ontario), Canada Mississauga (Ontario), Canada Mississauga (Ontario), Canada Mississauga (Ontario), Canada Toronto (Ontario), Canada Toronto (Ontario), Canada Toronto (Ontario), Canada Nassau, Bahamas George Town, Grand Cayman St. Michael, La Barbade Nassau, Bahamas Nassau, Bahamas George Town, Grand Cayman St. Michael, La Barbade St. Michael, La Barbade Luxembourg New York (New York), États-Unis New York (New York), États-Unis Minneapolis (Minnesota), États-Unis Minneapolis (Minnesota), États-Unis New York (New York), États-Unis Wilmington (Delaware), États-Unis Dover (Delaware), États-Unis Wilmington (Delaware), États-Unis Wilmington (Delaware), États-Unis Greenville (Caroline du Sud), États-Unis Singapour, Singapour	16 414
RBC Centura Banks, Inc. (5) RBC Centura Bank	Rocky Mount (Caroline du Nord), États-Unis Rocky Mount (Caroline du Nord), États-Unis	3 805
Royal Bank of Canada Financial Corporation	St. Michael, La Barbade	3
RBC Finance B.V. Royal Bank of Canada Holdings (U.K.) Limited Royal Bank of Canada (Europe) Limited Royal Bank of Canada Investment Management (U.K.) Limited Royal Bank of Canada Trust Corporation Limited RBC Asset Management UK Limited RBC Holdings (Channel Islands) Limited RBC Trustees (Guernsey) Limited Royal Bank of Canada (Channel Islands) Limited Royal Bank of Canada Trustees (Jersey) Limited Royal Bank of Canada Investment Management (Guernsey) Limited Royal Bank of Canada Fund Services (Jersey) Limited Royal Bank of Canada Offshore Fund Managers Limited Royal Bank of Canada Trust Company (Asia) Limited Royal Bank of Canada Trust Company (Cayman) Limited Royal Bank of Canada Trust Company (International) Limited Regent Capital Trust Corporation Limited RBC Regent Fund Managers Limited Royal Bank of Canada Trustees Limited Royal Bank of Canada Trust Company (Jersey) Limited Abacus Financial Services Group Limited RBC Reinsurance (Ireland) Limited Royal Bank of Canada (Suisse) Roycan Trust Company S.A.	Amsterdam, Pays-Bas Londres, Angleterre Londres, Angleterre Londres, Angleterre Londres, Angleterre Londres, Angleterre Guernesey, îles Anglo-Normandes Guernesey, îles Anglo-Normandes Guernesey, îles Anglo-Normandes Jersey, îles Anglo-Normandes Guernesey, îles Anglo-Normandes Jersey, îles Anglo-Normandes Guernesey, îles Anglo-Normandes Hong Kong, Chine George Town, Grand Cayman Jersey, îles Anglo-Normandes Jersey, îles Anglo-Normandes Jersey, îles Anglo-Normandes Jersey, îles Anglo-Normandes Jersey, îles Anglo-Normandes Jersey, îles Anglo-Normandes Dublin, Irlande Genève, Suisse Genève, Suisse	2 541
RBC Investment Management (Asia) Limited	Hong Kong, Chine	9
RBC Capital Markets (Japan) Limited	St. Michael, La Barbade	13

(1) La Banque détient la totalité des actions avec droit de vote de chaque filiale, à l'exception de Finance Corporation of Bahamas Limited (75 %).

(2) Toutes les filiales sont constituées sous le régime des lois de l'État ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC Holdings (USA) Inc., de RBC USA Holdco Corporation et de RBC Dain Rauscher Corp., constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis.

(3) La valeur comptable (en millions de dollars) des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

(4) Les filiales ont des actions sans droit de vote en circulation, que la Banque détient, directement ou indirectement, en totalité.

(5) RBC Holdings (Delaware) Inc. détient une participation de 3,70 % et Prism Financial Corporation détient une participation de 6,25 % dans RBC Centura Banks, Inc.

Renseignements aux actionnaires

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) Canada
Téléphone : 416-974-5151
Télécopieur : 416-955-7800

Pour toute correspondance :
P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2J5

Site Web :
rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal
Société de fiducie Computershare
du Canada

Adresse :
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec)
Canada H3A 3S8
Téléphone : 514-982-7555
ou 1-866-586-7635
Télécopieur : 514-982-7635

Site Web :
computershare.com

Co-agent des transferts
(États-Unis)
The Bank of New York
101 Barclay Street
New York, New York
États-Unis 10286

Co-agent des transferts
(Royaume-Uni)
Computershare Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box No. 82, The Pavilions,
Bridgwater Road, Bristol
BS99 7NH Angleterre

Inscriptions en Bourse (Symbole de l'action : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :
Canada
Bourse de Toronto (TSX)
États-Unis
Bourse de New York (NYSE)
Suisse
Bourse suisse (SWX)

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins du calcul des gains en capital, le prix de base de notre action ordinaire au jour d'évaluation (22 décembre 1971) s'établit à 7,38 \$ l'action. Ce prix a été ajusté pour refléter la division d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et celle de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec :
Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Ave., 9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone : 514-982-7555
ou 1-866-586-7635

Toute autre demande peut être adressée à :
Services aux actionnaires
Banque Royale du Canada
123 Front Street West
6th Floor
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2M2
Téléphone : 416-955-7806
Les actionnaires peuvent aussi consulter le site Web suivant :
rbc.com/investisseurs

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2007

Premier trimestre	2 mars
Deuxième trimestre	25 mai
Troisième trimestre	24 août
Quatrième trimestre	30 novembre

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement leurs dividendes; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à la Société de fiducie.

Régime de réinvestissement de dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes constitue, pour les détenteurs de nos actions ordinaires inscrits résidant au Canada ou aux États-Unis, un moyen de réinvestir automatiquement leurs dividendes en espèces à des fins d'achat d'actions ordinaires additionnelles.

Pour plus de renseignements au sujet de la participation au régime de réinvestissement de dividendes, veuillez communiquer avec notre agent chargé de la gestion du régime :

Société de Fiducie Computershare du Canada
Attn: Dividend Reinvestment Dept.
100 University Ave., 9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
514-982-7555
Télécopieur : 416-263-9394
ou 1-888-453-0330
Courriel :
service@computershare.com

Dates de paiement des dividendes pour 2007

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et actions privilégiées de séries N, W, AA, AB et AC	25 janvier 25 avril 26 juillet 25 octobre	23 février 24 mai 24 août 23 novembre

Cotes de crédit

(au 29 novembre 2006)	Dettes à court terme	Dettes à long terme de premier rang
Moody's Investors Service	P-1	Aa2
Standard & Poor's	A-1+	AA
Fitch Ratings	F1+	AA
Dominion Bond Rating Service	R-1(élevé)	AA

Royal Bank's Annual Report is also published in English.



Imprimé au Canada
Ce rapport annuel est imprimé sur du papier sans acide et le document est entièrement recyclable.

Dépôt légal, 4^e trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Québec

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport annuel ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport annuel. Dans ce rapport annuel, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

Les marques de commerce utilisées dans ce rapport comprennent l'emblème du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, RBC, RBC PARTICULIERS ET ENTREPRISES – CANADA, RBC PARTICULIERS ET ENTREPRISES – ÉTATS-UNIS ET INTERNATIONAL, RBC MARCHÉS DES CAPITALS, RBC GESTION D'ACTIFS, RBC FIDUCIE DE CAPITAL, RBC CENTURA, RBC DAIN RAUSCHER, RBC PLACEMENTS EN DIRECT, RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES, RBC ASSURANCES, RBC MORTGAGE, PORTEFEUILLES DE TRÉSORERIE RBC, INDICE RBC HEDGE 250, MARGE PROPRIO RBC, GESTION DE PORTEFEUILLES RBC, COMPTE SANS LIMITE RBC, RBC RÉCOMPENSES et RBC TruCs, qui sont des marques de commerce de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada et/ou ses filiales sous licence. Toute autre marque de commerce mentionnée dans ce rapport, qui n'est pas la propriété de la Banque Royale du Canada, est la propriété de son détenteur respectif. RBC Dexia IS et les sociétés affiliées à Dexia sont titulaires de licences d'utilisation de la marque de commerce RBC.



Les émissions de dioxyde de carbone liées à la production et à la distribution du présent rapport ont été réduites par Zerofootprint conformément aux normes les plus élevées en matière de réduction des émissions de dioxyde de carbone.



Sources Mixtes
Fournisseur FSC SW-COC-1700
© 1996 Forest Stewardship Council

Le présent rapport a été imprimé sur du papier contenant 10 % de fibres recyclées après consommation et est certifié FSC (Forest Stewardship Council). La fibre certifiée FSC utilisée lors de la fabrication du papier provient de forêts bien gérées, certifiées de façon indépendante par SmartWood et conformément aux règles du Forest Stewardship Council.